This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Philos 464

1897

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

MRS. ANNE E. P. SEVER,

OF BOSTON,

WIDOW OF COL. JAMES WARREN SEVER,

(Class of 1817)

2 May 1895 - 21 Apr. 1897

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE DE PHILOLOGIE

FRANÇAISE ET PROVENÇALE

9
1895

Digitized by Google

SYSTÈME ORTHOGRAPHIQUE
DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*

1. — Remplacer par *s* l'*x* final valant *s*, sauf dans les noms propres et noms de lieus.

2. — Écrire par *s* ou *z* *deusième*, *troisième*, *sisième*, *disième*, *disaine*, ou *deuzième*, etc.

3. — A l'indicatif présent des verbes en *re*, *oir* et *ir*, terminer toujours par un *t* la troisième personne du singulier, et supprimer toute consonne qui ne se prononce pas devant l'*s* des deus premières personnes et devant le *t* de la troisième : *je m'assiés*, *il s'assiet; je cous*, *il cout; je prens*, *il prent; je perds*, *il pert; je concains*, *il concaint; je permès*, *je combas*, *j'interrons*.

4. — Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

5. — Ne jamais faire l'accord du participe quand le complément direct est le pronom *en*. Faire ou ne pas faire l'accord, sans y attacher aucune importance, pour les participes *coûté* et *calu*, qu'ils soient pris au propre ou au figuré, et de même, quand un participe est suivi d'un infinitif sans préposition, ne pas s'inquiéter si le pronom qui précède est sujet logique ou régime de l'infinitif.

Ce programme vise, non à simplifier l'orthographe, mais à la rendre plus correcte; il se trouve d'ailleurs qu'en devenant plus rationnelle, elle devient aussi plus facile; car notre réforme, bien que partielle, supprime déjà une vingtaine de règles, exceptions ou remarques des grammaires, qui ne peuvent se justifier par aucun argument sérieus. Les personnes qui concevraient des doutes sur la légitimité de telle ou telle modification sont priées de se reporter aus fascicules de la *Revue de Philologie française*, où chaque article du programme est proposé et discuté (tome III, page 270; tome IV, pages 85, 153, 161, 235; tome V, pages 81 et 308).

Les premiers adhérents ont été MM. Michel Bréal, Édouard Hervé, Francisque Sarcey, Paul Passy, Camille Chabaneau, Louis Havet, Charles Lebaigue, Ferdinand Brunot, Eugène Monseur, etc.

Nous recommandons particulièrement aus directeurs de Périodiques, favorables à la réforme, la mise en pratique de l'article 1, qui n'exige aucun effort d'attention de la part de MM. les Protes.

Dans sa *Grammaire historique* posthume, Arsène Darmesteter dit excellemment : « C'est à une succession d'erreurs qu'est due la fâcheuse habitude de l'orthographe moderne de noter par *x* presque toute *s* qui suit un *u*..... Il serait grand temps qu'une orthographe plus correcte et plus simple rétablit partout l'*s* finale à la place de cette *x* barbare. »

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU.

Digitized by Google

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET PROVENÇALE

(Ancienne REVUE DES PATOIS)

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE DES LANGUES, DIALECTES ET PATOIS DE FRANCE

PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

Tome IX. — 1895

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

(Tous droits réservés)

Digitized by Google

774/56 ~~[illegible]~~ Philol 464
1895, Mar. ? – 1897, Apr 21
Severland

Digitized by Google

TOME IX, FASCICULE 1 — 1er TRIMESTRE 1895

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET PROVENÇALE

(*Ancienne REVUE DES PATOIS*)

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Pages

I. L. Clédat. — *La conjugaison morte* (suite)..... 1
II. E. Roy. — *Les lettres de noblesse* (*1503*) *du poète Jean Molinet*..... 19
III. E. Roy. — *Le blason d'un roi des Ribauds bourguignon et le roman du duc Jean sans Peur*..... 23
IV. Léon Vernier. — *Observations sur la phonétique du latin vulgaire*..... 32
V. Henri Diez. — *Chanson en patois à l'occasion de la fête de S. M. Louis XVIII*..... 40
VI. L. Clédat. — *Les lois de la dérivation des sens appliquées au français*..... 49
VII. L. Clédat. — *Le superlatif relatif en français*..... 56
VIII. *Nouvelles traductions dialectales d'un passage de* Mireille. 58
IX. COMPTE RENDU : *Etude sur la Syntaxe de Rabelais comparée à celle des autres prosateurs de 1450 à 1550*, par M. Edmond Huguet (Joseph Buche)..... 65
X. PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA *Revue*..... 68
XI. BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE..... 73

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

(*Tous droits réservés*)

CONDITIONS D'ABONNEMENT
Paris : 15 fr. — Départements et Union postale : 16 fr.

Digitized by Google

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. CLÉDAT, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la Revue *sont mentionnés. Ceux qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.*

En vente à la même librairie

Étude sur la Vie et le Règne de Louis VIII

(1187-1226)

Par **Ch. PETIT-DUTAILLIS**

Un fort volume grand in-8°. — Prix : 16 francs.

LES GLOSES DE VIENNE

VOCABULAIRE RÉTO-ROMAN DU XIe SIÈCLE

Publié d'après le manuscrit, avec une introduction, un commentaire et une restitution critique du texte

Par P. MARCHOT, docteur ès lettres

Brochure in-8°. — Prix : 2 francs.

QUARANTE HYMNES DU RIG-VEDA

Traduits et commentés par **A. BERGAIGNE**

Publiés par **V. HENRY**, professeur à la Faculté des lettres.

Un volume grand in-8°. — Prix : 5 francs.

PLAUTI AMPHITRUO

Edidit L. HAVET

Cum discipulis BELLEVILLE, BIAIS, FOUREL, GOHIN, PHILIPOT, RAMAIN REY, ROERSCH, SEGRESTA, TAILLIART, VITRY

Un vol. gr. in-8°. — Prix : 6 fr.

CATALOGUE DES MANUSCRITS ALLEMANDS

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Par **G. HUET**

Un vol. gr. in-8°. — Prix : 5 francs.

Poètes Beaucerons antérieurs au XIXe siècle

Notices par **L. MERLET**, membre correspondant de l'Institut

Deux volumes in-8°. — Prix : 10 francs.

LES FABLIAUX

Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge

Par **J. BÉDIER**, maître de conférences suppléant à l'École normale supérieure

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

Un fort vol. gr. in-8°. — Prix : 12 fr. 50.

CONTES ET LÉGENDES DU CAMBODGE

RECUEILLIS ET PUBLIÉS EN FRANÇAIS

Par **Adhémard LECLÈRE**, résident de France au Cambodge, avec introduction par L. FEER, de la Bibliothèque Nationale.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

Digitized by Google

LA CONJUGAISON MORTE

(*Suite*) [1]

Une fois le radical déterminé, on obtient toutes les formes de la conjugaison autres que celle de l'infinitif, en ajoutant à ce radical les flexions indiquées dans les paradigmes, sous les réserves suivantes :

PARTICIPE PRÉSENT ET GÉRONDIF

Si l'on met à part les verbes *avoir* et *être*, dont nous ne nous occuperons pas ici, on peut dire que le participe présent est régulier dans tous les verbes, sauf dans *savoir* qui prent à ce temps (et au subjonctif présent) un radical tout particulier : *sach*. Il faut noter cependant les formes archaïques *échéant* (de *échoir*) et *séant* (de *seoir*).

PARTICIPE PASSÉ

VERBES EN IR

Les verbes *couvrir*, *ouvrir*, *souffrir* et *offrir*, c'est-à-dire les verbes dont le radical se termine par une *r* précédée d'une autre consonne, ont une forme spéciale de participe passé : *couvert*, *ouvert*, *souffert*, *offert*.

Acquérir, *conquérir*, *enquérir*, *requérir* ont le participe passé en *quis*, *mourir* fait *mort*.

Tous les autres verbes en *ir* ajoutant *i* au radical [2], à l'exception de *vêtir*, *venir*, *tenir* et leurs composés, qui ont le participe en *u* comme *courir*. Ex. : *part-i*, *sort-i*, *serv-i*, *bouill-i*, *etc*.

1. Voyez tome VIII, p. 296.
2. Dans *fuir*, cet *i* se substitue à l'*y* final du radical principal *fuy*.

Digitized by Google

VERBES EN OIR

Les verbes en *oir* ont en général la flexion *u* comme *courir*, mais cette flexion, sauf dans *valu*, *voulu*, *fallu*, se substitue à la partie finale du radical, dont il ne reste que la ou les consonnes initiales (et les préfixes) :

*m*ouvoir,	participe passé	*m*u.
*rec*evoir,	—	*reç*u.
*d*evoir,	—	*dû*[1].
*pl*euvoir,	—	*pl*u.
*v*oir,	—	*v*u.
*s*avoir,	—	*s*u.
*éch*oir.	—	*éch*u.
*déch*oir,	—	*déch*u.

Toutefois, *seoir* et ses composés font *sis* au participe passé.

VERBES EN RE

Les verbes en *re* dont le radical s'obtient par la suppression pure et simple de la flexion de l'infinitif, ajoutent *u* au radical, comme *courir* : rend-*u*, tord-*u*, mord-*u*, perd-*u*, batt-*u*, vainc-*u*, tond-*u*, répand-*u*, etc. Voyez ci-dessus la liste de ces verbes. Toutefois, *vivre* a au participe passé un radical spécial, *véc*; la flexion se confont avec l'*u* final du radical dans les participes de *conclure* et d'*exclure*, *mettre* fait *mis*, *rire : ri*, et *suivre : suivi*.

Presque tous les verbes en *re* dont le radical se détermine à l'aide de règles particulières offrent aussi des particularités pour la formation du participe passé; nous reprendrons ces verbes dans le même ordre que plus haut :

1° Les verbes terminés par *crire* ont le participe passé en *crit : écrit*, *souscrit*, *décrit*, etc.

2° Les autres verbes en *ire* ou en *uire* ont aussi le

1. L'accent circonflexe a été placé sur *dû* pour différencier ce participe de l'article contracte.

Digitized by Google

participe passé terminé par *it* : *dit*, *confit*, *conduit*, *déduit*, *instruit*, *cuit*, etc. Toutefois, *luire*, *nuire* et *suffire* ont le participe en *i* sans *t*, et *lire* et ses composés forment leur participe passé comme la plupart des verbes en *oir* (voy. ci-dessus) : *Lire*, radical *Lis*, participe *Lu*.

3° *Taire* et *plaire* forment leur participe passé comme *lire : tu, plu. Éclore* fait *éclos*, et *faire : fait.*

4° Les verbes en *aître* et *oître* ont le participe passé en *u* substitué à une partie du radical, à l'exception de « naître » qui fait « né » : *paru, connu, repu, accru.*

5° Les verbes en *aindre, eindre, oindre* ont le participe en *aint, eint, oint : craint, atteint, peint, rejoint*, etc.

6° *Moudre* et *coudre* ajoutent très régulièrement *u* à leur radical : *moul-u, cous-u.* — *Résoudre* substitue *u* au *v* final de son radical : *résolu.* — *Absoudre* et *dissoudre* font *absous* et *dissous.*

Quant aus quelques verbes en *re* qui ont un double radical, *boire* et *croire* forment leur participe passé comme les verbes en *oir : bu, cru;* — *traire* et ses composés ont le participe en *t* comme *faire : distrait, soustrait;* — enfin *prendre* fait *pris.*

INDICATIF PRÉSENT

La place de l'accent tonique varie dans les différentes personnes de l'indicatif présent : il est sur le radical au singulier et à la troisième personne du pluriel, il est sur la flexion aus deus premières personnes du pluriel.

Les verbes à double radical doivent donc prendre leur radical tonique au singulier et à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent. Il peut subir, comme le radical unique, certaines modifications au singulier ; mais on le trouve sous sa forme complète à la troisième du pluriel.

Nous avons déterminé plus haut le radical principal des verbes à double radical. Le radical tonique n' en diffère ordinairement que par les voyelles; il substitue

Digitized by Google

ié à *e* (ou à *é*) dans les verbes en *ir*, *oi* à *e* dans les verbes en *oir*, *eu* à *ou* dans tous les verbes :

Verbe	Radical principal	Radical tonique
Tenir	t*e*n	t*ie*n[1].
Venir	v*e*n	v*ie*n[2].
Requérir	requ*é*r	requ*ié*r.
Devoir	d*e*v	d*oi*v.
Recevoir	rec*e*v	reç*oi*v.
Émouvoir	émo*u*v	émeuv.
Pouvoir	po*u*v	peuv.
Vouloir	vo*u*l	veul.
Mourir	mo*u*r	meur.

On rencontre des alternances semblables dans les substantifs et les adjectifs. Ainsi les mots *cœur* et *courage* ont le même radical, avec sa forme tonique dans *cœur* et sa forme atone dans *courage*. Comparez encore *chien* et *chenet*, *poil* et *pelu*, etc.

Le radical tonique de *croire*, *traire*, *fuir*, *échoir* (et de leurs composés) diffère du radical principal par la substitution de *i* à l'*y* final :

Croire	croy	croi.
Traire	tray	trai.
Fuir	fuy	fui.

Le radical tonique de *boire* est *boiv* (radical principal *buv*), celui de *prendre* est *prenn* par *è* ouvert (nasalisé au singulier de l'indicatif présent : *pren*) au lieu de *pren* par *e* muet.

Enfin le radical tonique de *asseoir* étant facultativement *assey* ou *assoy*, le radical tonique est *assié* ou *assoi* (il *s'assied* ou il *s'assoit*). Le verbe de la même famille *surseoir* n'a qu'une forme pour chaque radical : *sursoy* et *sursoi*. Il en est de même pour le simple *seoir*, mais celui-ci n'a pas les formes en *oy* et *oi*, mais celles en *ey* et *ié* : *sey*, *sié*.

1. *Tienn* devant les voyelles.
2. *Vienn* devant les voyelles.

Digitized by Google

Le radical des verbes peut subir certaines modifications devant les terminaisons *s* et *t* du singulier de l'indicatif présent.

I. — Si le radical se termine par une *l* (ou deus), cette consonne se change en un *u* (qui peut d'ailleurs se confondre avec la voyelle qui précède quand cette voyelle est aussi un *u*) ; et alors on substitue un *x* à la flexion *s*, mais pas toujours[1] :

	Radical unique ou Radical tonique	Au singulier de l'indicatif présent
Valoir	val	vau.
Falloir	fall	fau.
Vouloir	veul	veu.
Bouillir	bouill	bou.

Les consonnes *lv* qui terminent les radicaux ***absolv***, ***résolv***, ***dissolv***, se réduisent aussi à *u* : « il ***absou***t ».

Quand l'*l* finale du radical est mouillée, elle peut disparaître au singulier de l'indicatif présent comme dans ***bouillir***, ou se maintenir comme dans ***cueillir***, ***assaillir***, ***tressaillir***, mais, quand elle se maintient, il faut qu'elle s'appuie sur un *e* muet : de là « je cueill*e*, j'assaill*e*, je tressaill*e* ».

Les verbes dont le radical se termine par une *r* précédée d'une autre consonne ont aussi besoin, aus mêmes personnes, d'un *e* muet final :

	Radical	Indicatif présent
Ouvrir	ouvr	j'ouvr-e.
Couvrir	couvr	je couvr-e.
Souffrir.	souffr	je souffr-e.
Offrir	offr	j'offr-e.

Dès lors ces verbes ont, au singulier de l'indicatif présent, les flexions de la conjugaison en *er*.

1. On écrit « je vau*x*, je veu*x*, je peu*x* », mais « je meu*s*, je bou*s*, j'absou*s*, je résou*s*, je dissou*s*. »

Digitized by Google

II. — La consonne finale du radical, quand elle n'est ni une liquide (*l*, *r*) ni une *n*, disparaît devant les flexions du singulier de l'indicatif présent, et l'*n* mouillée pert sa mouillure :

	Radical unique ou radical tonique	Au singulier de l'indicatif présent
Suivre	sui*v*	je sui-s.
Vivre	vi*v*	je vi-s.
Boire	boi*v*	je boi-s
Ecrire	écri*v*	j'écri-s.
Lire	li*s*	il li-t.
Dire	di*s*	il di-t.
Conduire	conduis	il condui-t.
Instruire	instrui*s*	il instrui-t.
Luire	lui*s*	il lui-t.
Cuire	cui*s*	il cui-t.
Eclore	éclo*s*	il éclo-t.
Faire	fai*s*	il fai-t
Plaire	plai*s*	il plaî-t.
Taire	tai*s*	il tai-t.
Connaître	connai*ss*	il connaît[1].
Partir	par*t*	je par-s.
Sortir	sor*t*	je sor-s.
Sentir	sen*t*	je sen-s.
Mentir	men*t*	je men-s.
Dormir	dor*m*	je dor-s
Servir	ser*v*	je ser-s.
Pleuvoir	pleu*v*	il pleut.
Pouvoir	peu*v*	il peu-t.
Mouvoir	meu*v*	je meu-s.
Devoir	doi*v*	je doi-s.
Recevoir	reçoi*v*	je reçoi-s.

1. L'Académie met un accent circonflexe sur l'*i* de *platt* et de la finale *att*, *ott* des verbes en *attre* et en *ottre*, mais elle n'en met pas sur l'*i* de « il fait » ni de « il tait. » Elle met aussi l'accent sur l'*i* des deus premières personnes de *crottre* et de ses composés.

Digitized by Google

Toutefois l'Académie, depuis le siècle dernier, a rétabli dans l'orthographe, pour un verbe en *ir* (*vêtir*), et un grand nombre de verbes en *re*, la consonne finale non prononcée du radical. C'est ainsi qu'on écrit aujourd'hui par *ds* les premières personnes de l'indicatif présent des verbes dont l'infinitif se termine par *andre*, *endre*, *ondre*, *rdre*, par *ts* « je ou tu mets, bats, vêts » et leurs composés, par *cs* « je ou tu vaincs », par *ps* « je ou tu romps. »

Et dans tous ces verbes sauf *rompre* on a supprimé la flexion *t* caractéristique de la 3e personne du singulier, pour ne laisser que la consonne finale du radical : *il perd*, *il convainc*, au lieu des anciennes formes plus correctes « il pert, il convaint » Dans « il rompt » on a maintenu le *t* de flexion, mais en rétablissant la consonne finale du radical.

Racine et Mme de Sévigné écrivent « je pretens, je répons », etc., et Bossuet : « il corront. »

Dans les verbes en *aindre*, *eindre*, *oindre* et en *oudre*, le *d* ne fait pas en réalité partie du radical et ne se trouve qu'à l'infinitif et aus temps qui en dérivent. On a cependant fait entrer ce *d* dans l'orthographe de l'indicatif présent des verbes *coudre* et *moudre*, mais non d'*absoudre*, *résoudre*, *dissoudre*. *peindre*, *craindre*, etc. De là : « je cou*d*s, il cou*d*; je mou*d*s, il mou*d* » à côté de « j'absous, il absout; je résous, il résout; je crains, il craint, etc ».

Dans l'un des deus radicaus toniques de *seoir* et de ses composés on fait réapparaître le *d* du radical latin : *tu t'assieds*, *il s'assied*, mais *tu t'assois*, *il s'assoit*.

Irrégularités. — « Savoir » a un radical particulier, *sai*, pour le *singulier* de l'indicatif présent.

A côté de « je peux », le verbe *pouvoir* a une seconde forme pour la 1re personne : « je puis ».

La seconde personne du pluriel de l'indicatif présent est « faites, dites, redites » pour les verbes *faire*, *dire*, *redire*. Mais les autres composés de *dire* (contredire, dédire, interdire, médire, prédire) ajoutent *ez* au radical *dis* : vous *prédisez*.

Digitized by Google

« Faire » est en outre irrégulier à la 3e personne du pluriel : ils *font*.

Asseoir ayant deus radicaus toniques *assoi* et *assié*, on devrait pouvoir dire à la 3e personne du pluriel « ils s'assoient » ou « ils s'assiéent ». La seconde forme n'est pas usitée, elle est remplacée par « ils s'asseyent », refait sur l'un des deus radicaus ordinaires (*assey* et *assoy*.)

PASSÉ SIMPLE

Un grand nombre de verbes qui ont le participe passé en *u* ont le passé simple en *us*, comme *courir*, et la flexion du passé simple s'ajoute au radical ou se substitue à la partie finale de ce radical, dans les mêmes cas que la flexion du participe passé :

	Participe passé	Passé simple
Vouloir	voulu.	je voulus.
Pouvoir	pu	je pus.
Recevoir	reçu	je reçus.
Devoir	dû	je dus.
Pleuvoir	plu	il plut.
Savoir	su	je sus.
Echoir	échu	il échut.
Vivre	vécu	je vécus.
Conclure	conclu	je conclus.
Résoudre.	résolu	je résolus.
Moudre	moulu	je moulus.
Boire	bu	je bus.
Croire	cru	je crus.
Lire	lu	je lus.
Taire	tu	je me tus.
Plaire	plu	je plus.
Connaître	connu	je connus.
Paraître	paru	je parus.
Accroître	accru	j'accrus.
Etc.		

Toutefois :

1° A l'exception de *conclure*, *exclure* et *vivre* qui ont *u*

Digitized by Google

au passé simple comme au participe passé, tous les verbes en *re* dont le radical s'obtient par la suppression pure et simple de la flexion de l'infinitif, et qui ont le participe passé en *u*, prennent *is* au passé simple :

Répandre : je répand*is*
Défendre : je défend*is*
Répondre : je répond*is*
Perdre : je perd*is*

Et de même pour tous les verbes en *andre*, *endre*, *ondre*, *rdre*, excepté « prendre ».

Battre : je batt*is*
Vaincre : je vainqu*is*
Rompre : je romp*is*

2° *Voir*, *venir* et *tenir*, bien qu'ayant le participe passé en *u*, font au passé de l'indicatif « je vis, je vins, je tins ». L'un des composés de *voir* a cependant le passé simple en *us* : « je pourvus. »

Vêtir et *coudre* ont le participe en *u* et le passé simple en *is*. En revanche, *mourir*, dont le participe est irrégulier, a le passé en *us* : « il mourut. »

A l'exception de *mourir*, et du défectif *éclore*, tous les verbes qui n'ont pas le participe passé en *u* ont le passé simple en *is*, et notamment tous les verbes en *ir*, sauf *mourir*, *courir*, *tenir* et *venir*.

La flexion *is* s'ajoute au radical dans la grande majorité des cas, et notamment dans les verbes en *ir* sauf dans la famille du verbe « quérir ».

	Radical	Passé simple
Couvrir	couvr	je couvr-is.
Offrir	offr	j'offr-is.
Partir	part	je part-is.
Sentir	sent	je sent-is.
Cueillir	cueill	je cueill-is.
Etc.		

Digitized by Google

	Radical	Passé simple
Ecrire	écriv	j'écriv-is.
Décrire	décriv	je décriv-is.
Conduire	conduis	je conduis-is.
Instruire	instruis	j'instruis-is.
Nuire	nuis	je nuis-is.
Suivre	suiv	je suiv-is.
Craindre	craign	je craign-is.
Peindre	peign	je peign-is.
Joindre	joign	je joign-is.
Etc.		

La flexion *is* se substitue à la partie finale du radical :

1° Dans les verbes en *ire* autres que *lire* (qui fait je *lus*) et autres que les verbes en *crire* et en *uire* (qui ajoutent *is* au radical) :

	Radical	Passé simple
Dire	*d*is	je *d*is.
Confire	*conf*is	je *conf*is.
Suffire	*suff*is	je *suff*is.
Rire	*r*i	je *r*is.

2° Dans *mettre, prendre, faire*, qui font : « je mis, je pris, je fis. »

3° Dans les composés de *seoir* : « je m'assis » Ajoutez *voir* déjà indiqué. Ce sont les seuls verbes en *oir* qui n'aient pas le passé de l'indicatif en *us*.

4° Dans les composés de *quérir* : « j'acquis, » et dans *fuir* : « il s'enfuit. »

Cas particuliers. — *Naître* a au passé simple un radical spécial : « je naqu-is. »

FUTUR ET CONDITIONNEL

Le futur et le conditionnel sont formés de l'infinitif, auquel s'ajoutent les flexions *ai*, *as*, etc., et *ais*, *ait*, etc., empruntées à l'indicatif présent et à l'imparfait du verbe « avoir ». Mais en principe, les verbes en *ir* et en *oir* perdent à ces temps les voyelles *i* et *oi* de l'infinitif :

Digitized by Google

Cour(i)r : cour*rai*	dev(oi)r : dev*rai*.
Mour(i)r : mour*rai*	recev(oi)r : recev*rai*.
Plaire : plai*rai*	connaître : connaît*rai*.
Dire : di*rai*	écrire : écri*rai*.
Coudre : coud*rai*	traduire : traduir*ai*.
Moudre : moud*rai*	craindre : craind*rai*.
Boire : boi*rai*	prendre : prend*rai*.

La plupart des verbes en *ir* (exceptez *mourir*, *courir* et les composés de *quérir*[1]) conservent cependant au futur et au conditionnel l'*i* de l'infinitif :

	Futur
Partir	part*ir*-ai.
Mentir	ment*ir*a-i.
Couvrir	couvr*ir*-ai.
Etc.	

Mais *cueillir* fait « cueill*er*-ai ».

Les verbes en *oir* dont le radical se termine par une *l* (ou deus) changent *l* en *u* et intercalent un *d* avant l'*r* final de l'infinitif.

	Futur
Fall(oi)r	fau-d-r*a*.
Val(oi)r	vau-d-r*a*.
Voul(oi)r	vou-d-r*a*.

Les verbes *pourvoir*, *prévoir*, *asseoir*, *surseoir*, et les composés de *choir*, conservent au futur l'*oi* de l'infinitif[2] : « je pourvoirai, j'assoirai, je déchoirais »

Asseoir a une autre forme, influencée par le radical tonique *assié* : « j'assiérai » ; *voir*, *revoir* et *entrevoir* ont le futur en *errai*.

Cas particuliers. — Le futur de *faire* est *ferai*, celui de *savoir : saurai;* celui de *pouvoir : pourrai;* ceus de *venir* et de *tenir : viendrai, tiendrai*.

1. Et aussi *cenir* et *tenir*, qui sont irréguliers à ces temps.
2. L'Académie écrit « j'assoirai » sans *e* devant *o*, et « je surseoirai » avec *e*.

Digitized by Google

IMPÉRATIF

Les verbes qui se terminent exceptionnellement par *e* au singulier de l'indicatif présent ont la même terminaison au singulier de l'impératif : *couvre*, *offre*.

Savoir fait : sache, sachons, sachez.
Vouloir fait : veuille, veuillons, veuillez.

Il n'y a pas d'autre irrégularité pour l'impératif (en mettant toujours à part les verbes *avoir* et *être*.)

SUBJONCTIF PRÉSENT

Le subjonctif présent est aussi très régulier dans la conjugaison morte. Il faut noter seulement que les verbes à double radical prennent, comme à l'indicatif présent, le radical tonique au singulier et à la troisième personne du pluriel, et le radical principal aus deus premières personnes du pluriel.

En outre, cinq verbes ont, au subjonctif présent, un radical spécial :

Savoir : sach
Pouvoir : puiss
Faire : fass.
Valoir : vaill.
Falloir : faill.

Mais le composé *prévaloir* conserve le radical ordinaire « préval ».

Vouloir fait « que je veuille » au lieu de « que je veule ». Et de même aus autres personnes du singulier et à la 3e personne du pluriel.

Le subjonctif du verbe *asseoir* se conjugue avec les radicaus en *oi* et *oy* (*assoi* au singulier et à la 3e personne du pluriel, *assoy* ailleurs), ou *entièrement* avec l'autre radical ordinaire, *assey*. Autrement dit, on conjugue « *que j'asseye*, que nous asseyons », au lieu de « *que j'assiée*, que nous asseyons ».

Digitized by Google

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

L'imparfait du subjonctif n'offre aucune difficulté ; il est en *isse* ou en *usse* suivant que le passé de l'indicatif est lui-même en *is* ou en *us*.

Classification des Verbes de la conjugaison morte.

Quand on sait trouver le double radical du petit nombre de verbes qui possèdent encore un radical tonique particulier, et le radical unique de tous les autres, les verbes de la conjugaison morte ne présentent pas en général de difficultés sérieuses.

Plusieurs temps, tels que l'indicatif présent, offrent, il est vrai, des particularités ; mais les plus importantes peuvent se formuler en règles. Les véritables exceptions de ces temps sont peu nombreuses ; ce sont des débris de formes anciennes, dérivées du latin, que la langue française a remplacées ailleurs par des formes plus faciles. Autrement dit, les exceptions sont des *archaïsmes*.

Il y a cependant deus temps, le participe passé et le passé de l'indicatif, dont la détermination est plus compliquée. On n'a que deus séries de flexions pour le passé simple de l'indicatif, *us*, *us*, *ut*, etc. et *is*, *is*, *it*, etc, mais elles s'ajoutent tantôt aus consonnes initiales, tantôt au radical tout entier. Cette distinction s'explique par l'action des lois phonétiques, qui avaient par exemple réduit le radical du verbe *savoir* à *so*, puis *se*, puis *s*, devant les flexions du passé, tandis que le radical de *valoir* devait rester intact (du moins à plusieurs personnes, qui ont réagi sur les autres). Au participe passé, les flexions dérivées du latin devaient être *s*, *t*, *i* ou *u* ; la dernière s'est substituée par analogie à la seconde dans un grand

Digitized by Google

nombre de verbes qui avaient *t* en latin, mais non dans tous; la simplification a donc été incomplète.

D'après les flexions du participe passé et du passé de l'indicatif, les verbes de la conjugaison morte peuvent être répartis en deus classes: ceus qui ont et ceus qui n'ont pas le participe passé en *u*. Les premiers se subdivisent en *verbes qui ont le passé simple en* **us**, et *verbes qui ont le passé simple en* **is**. Les autres ont tous le passé simple en *is* et se subdivisent en trois catégories d'après le participe passé qui est tantôt en *t*, tantôt en *i*, tantôt (très rarement) en *s*.

I. — PARTICIPE PASSÉ EN u.

1° *Passé simple en* us.

Courir, radical régulier, auquel s'ajoutent les flexions. Il faut rattacher à *courir* le verbe *mourir*, bien que son participe passé soit irrégulier (*mort*). Rappelons que « mourir » a un double radical, *mour* et *meur*.

A l'exception de *naître*, qui fait « je naquis » et « né », tous les verbes en *aître* et *oître*. — Tous ces verbes ont le radical en *aiss*, *oiss* et substituent les flexions du participe passé et du passé simple à cette partie du radical.

Taire et *plaire*, qui ont le radical en *ais*, *lire* et *élire*, qui ont le radical en *is*, *croire*, qui a le radical principal en *oy* (radical tonique en *oi*), *boire* qui a le radical principal en *uv* (radical tonique en *oiv*). Tous ces verbes substituent les flexions du participe passé et du passé simple à la partie finale du radical.

Vivre, qui a un radical spécial à ces deus temps, *véc*; les flexions s'y ajoutent.

Exclure et *conclure*, dont le radical est régulier; l'*u* des flexions se confont avec l'*u* final de ce radical.

Résoudre, radical *résolv* dont le *v* final disparaît devant l'*u* des flexions.

Moudre, radical *moul*, auquel s'ajoutent les flexions.

Digitized by Google

Devoir et les verbes terminés par *cevoir*. Leur radical est régulier : *-ev* principal, *-oiv* tonique. Les flexions du participe passé et du passé de l'indicatif se substituent à la partie finale.

Pleuvoir, *mouvoir*, *pouvoir*, *savoir*, *pourvoir*, *déchoir*, *échoir* substituent aussi ces flexions à la partie finale du radical. Il faut remarquer les radicaus toniques *meuv* et *peuv* de « mouvoir » et de « pouvoir ». *Pouvoir* est irrégulier au subjonctif et au futur ; *savoir* à presque tous les temps. *Pourvoir* fait *pourvoirai* au futur.

Falloir, *valoir* et *vouloir* ajoutent les flexions *us* et *u* au radical. Il faut remarquer leur futur en *dra*, le radical tonique *veul* de « vouloir », et les particularités de ce verbe et de *valoir* au subjonctif.

2° *Passé simple en* **is** (ou **ins**).

Vêtir et ses composés. Les flexions s'ajoutent au radical.

Venir et *tenir*. Radical régulier : *ven*, *ten* (tonique *vien*, *tien*). La flexion *u* du participe passé s'ajoute au radical, la flexion *ins* du passé de l'indicatif s'ajoute à la consonne initiale. A noter les futurs irréguliers *viendrai*, *tiendrai*.

Tous les verbes en *endre* (excepté *prendre*), *andre*, *ondre*, *rdre*, et *battre*, *vaincre*, *rompre*. — Le radical de tous ces verbes se tire régulièrement de l'infinitif. Les flexions *u* et *is* s'y ajoutent.

Coudre, radical *cous*, auquel s'ajoutent les flexions.

Voir, radical principal *voy* (tonique *voi*). Les flexions *u* et *is* s'ajoutent à la consonne initiale. Seul de tous les composés de *voir*, « pourvoir » a le passé de l'indicatif en *us*. A noter le futur en *errai* de *voir* et de ses composés autres que *pourvoir*.

Digitized by Google

II. — PARTICIPES PASSÉS DIVERS ; PASSÉ SIMPLE EN is.

1° *Participe en* t.

Couvrir, ouvrir, souffrir et *offrir* ont un radical très régulièrement formé, mais qui devient *couver* (au lieu de *couvr*), *ouver, souffer, offer* au participe passé devant le *t* de flexion.

Tous les verbes terminés par *crire* ont le radical en *criv*, le passé simple en *is* (criv-is), le participe passé en *t* (cri-t).

Les verbes terminés en *uire* ont le radical en *uis*, le passé simple en *is* (uis-is), le participe passé en *t* (ui-t). Toutefois *luire* et *nuire* n'ont pas de *t* au participe passé.

Les autres verbes terminés par *ire* ont le radical en *is*, le passé simple en *is substitué à la partie finale du radical*[1], le participe passé en *t* (i-t). Il faut en excepter *lire* et ses composés, qui rentrent dans la classe des verbes dont le participe passé est en *u*, et *suffire, rire* et *sourire*, qui n'ont pas de *t* au participe passé (les deus derniers ont le radical en *i* sans *s*).

Faire a le radical en *ais*, le passé simple en *is substitué à la partie finale du radical*, le participe en *t* (fai-t). Ce verbe est irrégulier au subjonctif, au futur, et au pluriel de l'indicatif présent.

Traire et ses composés ont le radical principal en *ay* (*-ai* tonique) et le participe passé en *t* (trai-t). Le passé de l'indicatif est inusité.

Tous les verbes en *aindre, eindre, oindre* ont le radical en *aign, eign, oign*, le passé simple en *is* (aign-is, oign-is), le participe passé en *t* (ain-t, ein-t, oin-t).

2° *Participe en* i.

Les verbes en *ir* sauf *courir, mourir, vêtir, venir* et *tenir*, signalés plus haut (I, 1° et 2°) et les verbes de la famille

1. Il en résulte que la 1re personne du passé de l'indicatif est identique au radical.

Digitized by Google

de *quérir* (II, 3°). Exceptez aussi *couvrir*, *ouvrir*, *souffrir*, *offrir* qui ont le participe passé en *ert* (II, 2°) et le singulier de l'indicatif présent et de l'impératif en *e*. *Cueillir*, *assaillir* et *tressaillir* n'ont que cette dernière particularité. Tous les verbes en *ir* conservent l'*i* de l'infinitif au futur et au conditionnel, sauf : 1° « courir, mourir, venir, tenir », 2° les composés de *quérir*, et 3° « cueillir » (cueillerai).

Suivre et ses composés.

Dans tous les verbes de cette catégorie, le radical est très régulier et les flexions s'y ajoutent simplement.

Sur les verbes en *ire* qui ont exceptionnellement le participe passé en *i* (nuire, luire, rire, sourire, suffire), voyez ci-dessus II, 1°.

3° *Participe en* s.

Ont le participe passé en *is substitué à la partie finale du radical* et le passé de l'indicatif (1re personne) identique au participe passé les verbes suivants:

Les composés de *quérir* (radical tonique *quièr*). Le simple *quérir* n'est employé qu'à l'infinitif.

Mettre et ses composés.

Prendre (radical principal *pren*, radical tonique *prenn*) et ses composés.

Clore et *éclore* ont le participe passé en *os*. Le passé de l'indicatif est inusité. Ces verbes n'ont que le singulier de l'indicatif présent, l'infinitif et les deus temps qui en dérivent.

Absoudre et *dissoudre* n'ont pas non plus le passé de l'indicatif. Le participe passé est en *ous*, féminin *oute*[1].

Seoir et ses composés. Le simple est inusité au passé de l'indicatif.

VERBES DÉFECTIFS

Nous avons eu l'occasion de citer plusieurs verbes défectifs, tels que *absoudre*, *dissoudre*, *traire*, *clore*,

1. La terminaison *ous* du masculin du participe se rattache à une ancienne forme dont le féminin était en *ousse*.

Digitized by Google

quérir. Ajoutons *faillir*, inusité au singulier de l'indicatif présent; *férir* employé seulement à l'infinitif dans une locution archaïque (sans coup *férir*) et au participe passé (*féru*) dans un sens spécial; *gésir* qui n'a plus ni le participe passé, ni le passé de l'indicatif, ni le futur; *ouïr* qui n'a conservé que l'infinitif et le participe passé, employés archaïquement; *choir*, qui n'a conservé que l'infinitif; *échoir* et *déchoir*, inusités à l'imparfait; *braire*, employé seulement à l'infinitif et aus troisièmes personnes de l'indicatif présent, du futur et du conditionnel; *frire* qui n'a ni le pluriel de l'indicatif présent, ni l'imparfait, ni le passé simple, ni les temps simples du subjonctif; *sourdre*, qui ne s'emploie plus guère qu'à l'infinitif.

L. Clédat.

Digitized by Google

LES LETTRES DE NOBLESSE (1503)

Du poète Jean MOLINET

On lit dans le Dictionnaire de Littré, à l'historique du mot *Moulinet:* « XIVe siècle. A Jehan du Vivier orfèvre et valet de chambre du roi, pour avoir rappareillé et mis à point un petit moulinet d'or, garni de perles et de balais petits, pour l'esbatement de Mme Ysabel de France. — (XVe siècle). Un baston nommé molinet de poignée. DU CANGE, *molinellum*. Il y avoit une image de Nostre Dame qui tenoit par figures un petit enfant, lequel enfant s'esbattoit par soi à un moulinet fait d'une grosse noix. FROISSART, *Chron.*, III, IV, 1., éd. Buchon. »

Un gourdin dans les petites mains du divin enfant, décrit par Froissart, paraît étrange, et l'on ne devine pas davantage ce que peut bien être un moulin fait d'une nois grosse ou petite, fût-elle d'or et enrichie de perles et de rubis. En réalité il s'agit d'un jouet encore très commun sur nos promenades publiques, du vulgaire petit moulin composé de deus ailettes de papier, fixées en crois, par une épingle, sur une baguette, où elles tournent horizontalement au moindre souffle du vent. Mais le vent n'a pas toujours envie de souffler, ni les enfants de courir : aussi, dans les anciens moulins, plus ingénieus que les nôtres, les ailettes de carton ou de bois sont actionnées par un fil, lequel partant de l'axe vient s'enrouler sur une bobine, renfermée elle-même dans une nois percée, pour qu'on puisse tirer à volonté l'extrémité libre du fil. Aujourd'hui encore, par analogie, le terme de marine *moulinet*, oublié par Littré et par M. Godefroy, désigne une nois de bois, en façon d'olive, qu'on met sur le hulot du gouvernail, au travers de laquelle passe la manivelle.

L'interprétation du passage de Froissart cité plus haut paraît certaine, si l'on se reporte au blason et aus lettres

Digitized by Google

de noblesse inédites, délivrées à Anvers en 1503 par Maximilien d'Autriche, au bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, au chroniqueur et indiciaire de Bourgogne, Maître Jean Molinet[1], le maître de Jean Le Maire de Belges, l'ami de Guillaume Cretin et de tous les écrivains du XVe siècle. Quand le poète illustre (il l'était de son

temps) voulut choisir son blason, il demanda « un chevron d'or sur champ d'azur accompagné de trois *moulinets* d'or qui sont trois nois percées et surmontées d'un moulin, ce que les enfants appèlent en Bourgogne un *virot*[2] », et il se donna le plaisir d'équivoquer une fois de plus sur son nom, suivant sa vieille habitude.

1. Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. X, p. 1. « On ne sait presque rien de sa vie. »

2. Manuscrits Chifflet, n° 79, p. 97. — *Ibid.*, n° 96, p. 25. Copies du mandement de feu maître Jean Molinet à luy données par l'empereur Maximilien. (Nous supprimons dans ce long document les formules ordinaires de la chancellerie et nous nous bornons à la description du blason.) — « Maximilianus, divina favente clementia Romanorum rex semper Augustus, etc..., tibi et heredibus tuis legitimis ex te descendentibus, auctoritate Romana regia præsentibus damus et concedimus arma et insignia infra scripta, videlicet scutum in cujus area cælestini coloris duæ lineæ crocei sive aurei coloris in forma triangulari, superiorem mediam partem ipsius scuti cum angulo attingendo, ad utrumque latus in infimam pœne scuti partem se

Digitized by Google

Molinet n'est sans bruyt, ne sans nom non,
Il a son son et comme tu vois voix,
Son doux plaid plaist mieulx que ne fait ton ton,
Ton vif art ard plus cler que charbon bon,
Tes trenchentz chants perchent ses paroids roidz,
D'entre-gent gent ont nobles François choix,
Se ne doibz doigts doubter en son laict laids,
Car souvent vent vient au moulinet nect[1].

En prenant un moulinet pour insigne, le poète se rendait justice (il n'était à vrai dire qu'un moulin à paroles), mais la cour impériale fut très mécontente de son chois. Un siècle plus tard le chancelier de la Toison d'Or, J. Chifflet, s'indignait encore de ce qu'un chroniqueur et indiciaire de Bourgogne eût choisi des armoiries parlantes, les moins nobles de toutes[2]. Il n'était pourtant pas ignorant des règles du blason, il avait composé un « long poème sur l'origine de la fourrure de vair » et sur son rôle dans les armoiries ! Ce long poème, oublié par tous les historiens de Molinet, même par le dernier et le plus consciencieus, A. de Reiffenberg[3], subsiste encore aujourd'hui manuscrit à la bibliothèque de l'Escurial[4],

extendunt, in quarum medio, in ipsius pœne infimæ partis sinu, *nux crocea sice aurea coloris perforata filo quoque per ipsum foramen extracto rotulam quamdam qua pueri ludunt, quam vulgo Molinet appellant, per medium ipsius sustinet.* In superiori vero parte, ex utroque latere triangulo intermedio, similes duæ nuces cum rotula crocei sive aurei coloris positæ sunt. In galeæ vero summitate cælestini et crocei sive aurei coloris tæniis redimitæ circulus in orbem obvolutus, æque cælestino et croceo colore partitus, alas duas dextram scilicet aurei coloris duodecim penna cælestini coloris; in sinistra autem ala cælestini coloris undecim penna crocei sive aurei coloris extenduntur. In medio vero dictarum alarum, nux una cum rotula crocei sive aurei coloris veluti in scuto collocata est, quemadmodum hæc omnia melius artificis ingenio hic in medio elaborata annuuntur.

. . . . . .

Datum in civitate nostra Antverpia Kal. Aprilis anno Domini 1503, regnorum nostrorum Romani 17, Hungariæ vero 13, etc. »

1. Molinet, lettre à Cretin citée par l'abbé Goujet, *Bibliothèque française*, t. X, p. 16.

2. Manuscrits Chifflet, n° 79, p. 97.

3. *Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles.* Mémoires de février et mars 1834.

4. Manuscrits Chifflet, n° 78, p. 96. — André Du Chesne a imprimé

Digitized by Google

mais il est probable que sa publication ne serait pas une meilleure affaire aujourd'hui qu'autrefois. Ni cet ouvrage, en effet, ni ces lettres de noblesse ne rapportèrent rien à notre poète et jamais le vent de la fortune ne vint souffler à son moulin.

Jules Chifflet nous résume « une lettre que Molinet escrivit aux logiciens du collège de Montaigu à Paris » pour se recommander à leur charité : « il dit qu'il avoit été escrivain du cardinal Le Moine, et qu'alors estant vieil il estoit réduit à son petit feu, couvert d'un habit qui souvent n'estoit pas doublé, disant après Boèce

.....qui carmina quondam,
Flebilis heu mœstos cogor inire modos [1]. »

Dans ces conditions il fut heureux d'obtenir un canonicat à Valenciennes « val dous et fleuri » où il passa le reste de sa vie « à coucher en front de marge les excellentes besongnes que les nobles, preux et hardis champions de la maison de Bourgogne ont perpétrées virilement par leurs fors bras chevaleureux. » Les lettres de noblesse qu'il avait demandées lorsqu'il espérait encore faire son chemin à la cour ne servirent de rien ni à lui, ni à son fils aîné, Augustin Molinet, chanoine de Condé, qui devait continuer la chronique paternelle [2] ; mais le titre et le nom furent conservés par un fils cadet, non mentionné par les biographes, Balthasar Molinet [3], lequel mourut historiographe de Charles Quint et laissa de nombreux descendants.

E. Roy.

un fragment de ce poème de Molinet sur le vair, dans son *Histoire de la maison de Châtillon*.

1. Manuscrits Chifflet, n° 79, p. 95.
2. *Biblioth. hist. de la France*, de Fevret de Fontette, n° 39, 292.
3. Manuscrits Chifflet, n° 108, p. 30.

Digitized by Google

LE BLASON D'UN ROI DES RIBAUDS BOURGUIGNON

ET LE

ROMAN DU DUC JEAN SANS PEUR

Les manuscrits de l'érudit bisontin Jules Chifflet, contiennent deus poésies du XVe siècle, qui témoignent bien du goût que le moyen âge finissant avait pour les allégories et de la subtilité qu'on mettait alors dans les moindres vers, au risque d'en faire souvent des rébus de Picardie. La première est le blason burlesque d'un Roi des Ribauds bourguignon, l'autre est l'extrait d'un roman ou d'une chronique rimée sur le duc Jean sans Peur, qui ne paraît pas avoir jamais été signalée[1] et qui est probablement perdue. Il a paru utile de recueillir ces pièces inédites, ne fût-ce qu'à titre de curiosités, et peut-être pour provoquer de nouvelles recherches d'étymologie et de bibliographie.

Après Fauchet, Pasquier, Du Cange et bien d'autres, il n'est pas besoin de raconter longuement la grandeur et la décadence du Roi des Ribauds[2]. On sait que ce titre porté, sous Philippe-Auguste, par le chef d'un corps de soldats d'élite, finit par désigner un simple héraut d'armes, le premier sergent du maître d'hôtel du roi, chargé de la police du palais et chef des bouffons de la cour, ayant juridiction sur les jeus et brelans et sur les filles publiques.

C'est donc par une ironie sanglante que, dans un passage célèbre du *Roman de la Rose*, Jean de Meung nous montre l'Amour, nommé Roi des Ribauds[3]; dans la

1. Par de la Mare, Papillon, D. Urb. Plancher, Fevret de Fontette et les autres bibliographes de la Bourgogne.
2. Les principales de ces dissertations sur le Roi des Ribauds sont réunies dans le Recueil de Leber.
3. *Roman de la Rose*, v. 10, 974.

Tu seras mes rois des ribaus,
Ainssinc le vuet nostre chapitre.

Digitized by Google

réalité, ce titre lucratif était fort recherché et trouvait des amateurs à la cour des ducs de Normandie ou de Bourgogne, aussi bien qu'à la cour de France. A la cour de Bourgogne surtout, séjour privilégié des fous[1], des sots, des jongleurs et jongleuses ou ribaudes de toute sorte, cette charge était utile et nécessaire. Dans les comptes de Philippe le Bon, qui gouverne la Bourgogne de 1419 à 1467, on relève deus fois, en 1428 et en 1447, le nom de Colin Boule, roy des Ribauz de l'hôtel, qui touche III. s. livres par an, presque autant que le chroniqueur

et poète Olivier de la Marche. Si le Constantin tout à fait inconnu désigné dans notre blason a servi, comme c'est probable, ledit duc Philippe, il a dû exercer sa royauté burlesque de 1419 à 1427 ou de 1447 à 1467, et non plus tard, car la charge ne figure plus dans les états très détaillés de Charles le Téméraire qui, plus sérieus que son père Philippe, fit maison nette et « ne s'esjouit plus, » comme le dit un vieux chroniqueur, qu'en acier lui-

1. D. de Salles. *État des officiers des ducs de Bourgogne*; comte de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, etc. Preuves, t. I, p. 250.

Digitized by Google

» sant, beaux chevaux et belles armes ». Voici le blason du Roy des Ribauds, accompagné de sa banderolle « MOULIN A GARBE ESCOUSSE » et de sa légende.

« Escu bandé d'or et d'azur,
A une tente d'argent,
Dans laquelle a une gouge,
Vestue d'une cotte rouge,
Le timbre couronné de Houx
Qui pique dessus et dessoubs,
Ce sont les armes Constantin
Roy des Ribaus, et en destrousse
Crie : « Moulin et garbe escousse. »
Autour l'ordre de la Grappe
Dont les yeux souvent il attrape[1]. »

Ce blason assez obscur peut, je crois, s'expliquer de la sorte :

1° La légende ou les lettres de noblesse sont en vers. C'est en vers que Philippe le Bon faisait rédiger les diplômes de ses fous, et les chartes très sérieuses qu'il accordait aus sociétés joyeuses de son duché, notamment à la célèbre Mère-Folle de Dijon.

2° L'écu de Constantin est surmonté d'un timbre, casque et morion. Or, ces insignes sont une marque de royauté ou de souveraineté très recherchée par les confréries burlesques. Ce n'est qu'en 1548 que le roi de France, Henri II, permit au Roi de la Basoche, qui avait depuis longtemps son blason particulier, d'y ajouter le timbre, casque et morion susdits.

3° Les armoiries de Constantin sont des armes *à enquerre*, qui provoquent l'enquête ou la curiosité, parce qu'elles dérogent sciemment aus règles du blason, lequel interdit de mettre métal sur métal ou couleur sur couleur. Or, cette dérogation est presque constante dans les armoiries burlesques. L'écu surchargé de Constantin, bandé d'or et d'azur à une tente d'argent avec une gouge

1. Bibliothèque de Besançon, Manuscrits Chifflet, n° 79, p. 30 et *passim*.

Digitized by Google

de gueules, rappèle le blason compliqué de la Basoche, « d'argent à trois écritoirs d'or sur champ d'azur fleurdelysé ».

4° Inutile d'insister sur la ribaude vêtue d'une belle cotte rouge qui décore le blason du Roi des Ribauds. Jules Chifflet remarque que la branche de hous désigne « les mots piquants avec lesquels Constantin bailloit les *tirades* et faisoit rire ». Ces *tirades* sont évidemment les rasades que Constantin verse aus convives qu'il fait boire à tire-larigot et cligner de l'œil, comme les gens qui ont trop fêté les Bourgognes généreus. Tel est bien le sens du passage, renforcé par les derniers vers :

Autour l'ordre de la Grappe
Dont les yeux souvent il attrappe.

Mais cet ordre de la Grappe est doublement symbolique et renferme, suivant Chifflet, « une équivoque grossière », qu'il n'indique pas, sur le mot *ribaud*. Quelle est-elle? L'étymologie du mot *ribaud*[1] est encore insaisissable, comme les voleurs et les fripons qu'il désignait jadis. Son origine germanique n'est pas contestée; mais dérive-t-il du germanique *bald* avec le préfixe *eri* comme le pensait Grimm, de l'ancien haut allemand *hriba*, moyen h. allemand *ribe*, comme l'a soutenu Diez, ou encore comme l'a proposé Scheler, de l'allemand *riben*, *reiben*, frotter, de sorte que *ribaud* répondrait au latin *perfrictus*, *tritus*, adroit, fripon[2]? Ce qui ferait préférer l'hypothèse de Scheler, c'est qu'elle a l'avantage de grouper logiquement sous le même chef un certain nombre de mots analogues, où le sens primitif de *reiben* transparaît encore, tels que *ribe*, *riblon*, *riber*, *ribler*, *ribleur*, dont les trois derniers s'emploient tantôt dans ce sens propre de *reiben*, tantôt comme synonymes de *ribaud*, *ribauder*,

1. Voir, pour plus de détails et pour le sens de ces mots, le dictionnaire de Littré au mot *ribaud*.

2. Ce gentil Dieu qu'on appelle Mercure
Dieu des fripons, des *ribleurs* et *ribauds*.
Chaulieu, *Œuvres*, I, 147. *Rép. à l'abbé Courtin.*

Pour *ribler*, *riber*, *ribauder*, voir Du Cange au mot *ribaldissare*.

Digitized by Google

débauché, faire la débauche. A cette liste, il convient d'ajouter l'exemple le plus frappant, oublié par Scheler aussi bien que par Littré, mais mentionné dans le *Dictionnaire étymologique* de Ménage : « *Ribaud* a aussi signifié parmi nous le bois d'une grappe de raisin, en latin *scopus uva*. Charles Estienne, dans son *Dictionnaire*, *scopus uvæ*, Varron. Le *ribaud* ou le bois d'une grappe auquel sont attachés les grains, la raffle, » d'où l'on raffle ou râcle les raisins. Cette acception nous fournit bien l'équivoque sur le mot *ribaud* qu'indiquait tout à l'heure Chifflet. Quelle que soit d'ailleurs l'origine du mot *ribaud* ainsi entendu, il est probable que l'auteur de notre blason l'a rapproché par à peu près d'un mot analogue *ribès*[1], qui désigne anciennement un arbuste épineux, le groseillier rouge[2], vulgairement appelé d'un fort vilain nom. Toutes ces équivoques, tous ces jeus sur des mots sans cesse rapprochés[3] ou synonymes dans les vieus textes, se complètent l'un l'autre, et l'on ne sait que trop de quel bois se chauffe le Roi des Ribauds.

Il est seigneur des tripots, des brelans et autres lieus, grand échanson comme nous venons de le voir, et peut-être aussi grand panetier. Le cri « qu'il pousse en *destrousse*, c'est-à-dire en robe détroussée, en cérémonie: « *Moulin*, etc., » parait bien signifier que Constantin possède un droit plus ou moins authentique de banalité sur les moulins à battre ou à *escourre* le blé. Cependant le dernier vers est difficile à expliquer littéralement, qu'on lise « Moulin ET garbe escousse » comme il est écrit dans la légende rimée, ou « Moulin A garbe escousse », comme dans la banderolle de l'écu. Si l'on explique « le Moulin a battu la gerbe, a fait sa besogne », on n'explique pas grand'chose, et vraisemblablement il faut chercher ailleurs: Un moulin à garbe est celui où l'on dépouille les gerbes de leurs grains pour les porter au moulin à

1. Ribès, nom botanique des groseilliers, rob de ribes, étymologie le *ribās* des Arabes suivant Littré et Scheler.
2. Voir Littré au mot *groseille*, et ses variétés.
3. Voir Du Cange, verbe *mirallus* : « Icellui la Bastide criait au suppliant : *Ribault*, traitre, *mereau*.

Digitized by Google

farine. Mais un moulin à garbe escousse, c'est-à-dire déjà battue, que peut-il bien être, sinon un moulin à paille, un moulin fantastique d'un aussi maigre revenu que les châteaux en Espagne des seigneurs de Neri, de Neri en verbos (Rien en Bourse), de Mallepaye, de Baillevent et d'autres grotesques du moyen âge? Il y a certainement là une plaisanterie traditionnelle dont le sel nous échappe, ou bien une locution toute faite, difficile à comprendre faute de rapprochements assez nombreus[1]. Dans le doute le mieus est d'emprunter à Furetière la vieille formule de conclusion des contes : « Je jetai mon bonnet par dessus le moulin et je ne sçay ce que tout devint, ce qui se dit lorsque l'on ne sait plus que dire. »

Il y a moins de surprises, mais autant de symboles et d'énigmes dans une œuvre à peu près contemporaine, le *Roman du duc Jean sans Peur*, que Chifflet a pu lire au commencement du XVIIe siècle dans la bibliothèque de Messire François Doresmieux, prieur des Augustins de l'abbaye du Mont Saint-Eloy-lez-Arras[2]. Chifflet, con-

1. Le dictionnaire de Godefroy est très obscur, sinon inintelligible sur ce point. Je copie textuellement le passage qui nous intéresse dans l'article *escourre, escoux* : « Espèce de var, au lieu *d'escouse barbe* que Reiff interprète ainsi dans une note « barbe secouée », chevalier qui ne se fait pas prier pour secouer la barbe à quelqu'un, c'est-à-dire hardis, querelleurs. *Prime barbe* du vers précédent veut dire, selon Reiff, mes meilleurs chevaliers. — Ecossé, dépouillé de son enveloppe, battu.

Mi cevalier de prime barbe
Si n'ont cure *d'escouse garbe*
Mais armes et cevaux desirent
Et les biaus dras dont ils s'atirent
Mousk., CHRON., 5466, Reiff.

Suer, je n'ai cure de vielhart
Et puisqu'il vient à la bescosse (r)?
Je n'ai cure de *garbe scosse*.
G. Le Long, *la Veuce*, 344. Scheler. »

2. Bibliothèque de la ville de Besançon, manuscrits Chifflet, n° 1, in-folio, p. 160 et sq. :

Ci commence l'histoire, qui ouyr le voudra
De Jean duc de Bourgogne, comme en son temps régna
A son advenement fortune l'accueilla
Quand par dedens Hongrie dessus payiens alla
Avec noble bernaige, chevalier devint là.

Digitized by Google

sultant ses goûts, n'a guère copié dans le manuscrit que les passages héraldiques, les descriptions de bannières ou d'écus, et s'est borné pour le reste à des notes succinctes. Telles quelles, ces notes permettent de supposer que ce roman extrêmement long racontait dans le plus menu détail les faits et gestes de Jean sans Peur, depuis son expédition contre les Turcs jusqu'à sa mort, en 1419, lorsque le duc Philippe le Bon rassembla solennellement « ses hoirs de noir drap habillés » et leur fit jurer de venger le meurtre de son père.

Les vers les plus curieus concernent les interminables démêlés de Jean sans Peur et de Louis d'Orléans.

On sait que les deus partis avaient pris des devises significatives : le duc d'Orléans, un bâton noueus avec le mot « JE L'ENVIE », comme par forme de menaces, et le duc de Bourgogne, un rabot avec le mot flamand « HIC HOYD », c'est-à-dire je le tiens, pour signifier qu'il voulait montrer son autorité et aplanir le bâton noueux. Le chroniqueur raconte naïvement comment Jean sans Peur emporte son rabot partout, notamment à Amiens, en 1407, lorsqu'il vient devant les princes se justifier du meurtre de Louis d'Orléans, en compagnie du moine Jean Petit et d'une forte armée.

Oyez du noble duc dont se fut advisez,
Il fit mander un peintre, tost luy fut amenez,
Lors fit deffenre l'huys où il fut hostellez,
Peindre un rebot qui fut moult tres bien peinturez,
Où ses armes estoyent assises assez près,
Et puis un fer de lance qui fut moult affilez,
Et un rochet aussi pourtraict à l'autre lez,
Qui signifioit paix et amour et bontez,
Et le fer de la lance signifie obscurtez,
Et le rabot mettra toutez honnis à tous lez[1]
Pour ceux qui prendront à luy guerre mortez,
Car au fer de la lance seront bien reboutez,
Pour ce obt fait le fer et le rabot d'empres,
Pour tout mettre à l'honnis chasteaux et frumetez ;

1. *Sic.*

Digitized by Google

Mais qui prend le rochet, il a ses amistez,
Pour ce le fit le Duc qu'on se soit advisez
De prendre l'un ou l'autre, telz fut sa volentez;
Car, qui guerre voudroit, il en fust apprestez,
Et aussi qui veut paix, il y est enclinez,
Car si chacun veut paix, il la veut vollentiers.
Si le duc de Bourgogne qui obt tant de vaillance,
Fit droit à son hostel pourtraire la semblance
Du rochet, du rabot et du fer d'une lance,
Sachiez bien qu'il le fit par tel signifiance
Que qui veut paix à lui, il en a désirance,
Et qui voudra la guerre, guerré ara a outrance,
Car pour ses droicts garder, monstrera sa puissance[1].

Tout cet appareil effraya sans doute l'assemblée des princes; on fit bonne mine au terrible duc qui se vantait hautement de son crime, on accepta même de bonne grâce le banquet qu'il offrit à toute la cour, et la lance menaçante fut enlevée sur la porte de l'hôtel.

Pour tant le fer de lance à oster commanda,
Dont chacun s'esjouist qui la paix désira.

Ces passages et quelques autres suffisent pour démontrer qu'au point de vue littéraire cette chronique métrique ne vaut ni plus ni moins que la plupart des chroniques bourguignonnes[2], c'est-à-dire rien. Il n'en est pas de même au point de vue historique, et il pourrait y avoir intérêt à comparer ce journal détaillé d'un témoin oculaire, d'un Dangeau du XIVe siècle, aus récits de Froissart, de Monstrelet et de Juvénal des Ursins. Comme les manuscrits de l'abbaye du Mont Saint-Eloy, qui subsistent aujourd'hui à la bibliothèque de la ville d'Arras, sont tous en général fort grossiers[3], il est peu probable que le *Roman de Jean sans Peur* ait attiré l'attention du

1. Manuscrits Chifflet, n° 1, p. 161, 162.
2. La seule chronique qui soit conservée aujourd'hui à la bibliothèque d'Arras est la chronique de Nicaise L'Adam, roy d'armes de Charles Quint; le *Roman de Jean sans Peur* a disparu.
3. *Catalogue général des Manuscrits des Départements*, tome IV, bibliothèque d'Arras, préface de J. Quicherat, pages 5, 6, 7, 8, etc.

Digitized by Google

bibliothécaire impérial Caron, lequel a pu, pendant des années, découper les livres de son dépôt, pour en vendre les miniatures. Suivant toute vraisemblance, le *Roman* a dû être vendu antérieurement en Angleterre, par l'un ou l'autre des bibliothécaires de la Révolution, Isnardy ou Liard. C'est donc en Angleterre qu'il faudrait le rechercher, s'il existe encore.

E. Roy.

Digitized by Google

OBSERVATIONS
SUR
LA PHONÉTIQUE DU LATIN VULGAIRE

I
LE LATIN PARLÉ

La langue latine, d'apparence et de forme particulières, qui a donné naissance au roman, a reçu le nom de *latin vulgaire*. La justesse de cette appellation a été récemment attaquée, peut-être avec quelque exagération, mais non sans raison[1]. Elle peut, en effet, avoir l'inconvénient, comme il est facile de s'en convaincre, de faire croire, surtout aus Français, qu'il y avait dans l'empire romain deus langues bien distinctes; l'une, sorte d'argot parlé par le peuple, l'autre employée par la littérature et par les gens bien élevés. Cette conception, de prime abord, paraît peu vraisemblable. De ce que, chez nous, un homme du peuple émaille sa conversation de termes qui ne sont point admis officiellement par les gens corrects, on ne peut pas conclure qu'il ne parle pas français. Ce n'est point dans un vocabulaire spécial, et en somme très restreint, qu'il faut voir le caractère principal d'un langage populaire; si le roman ne différait du latin que par là, il n'y aurait guère plus de différence entre le français de Joinville et le latin de Grégoire de Tours, qu'entre ce dernier et celui de Cicéron. On pourrait d'ailleurs reconnaître plusieurs langues romanes sans sortir de l'antiquité. La distinction véritablement générale, c'est celle qui existait entre la langue écrite, où nous croyons voir le latin, et la langue parlée qui ne parle pas toujours à nos oreilles. Nous avons, en français, deus langues

1. Voir la thèse de M. Max Bonnet sur *Grégoire de Tours*, p. 30 et suiv. (Hachette, 1890).

Digitized by Google

qui se distinguent de la même façon, et suivant les principes autrefois appliqués par les Romains. Nous ne parlons pas comme nous écrivons ; nous ne prononçons pas toutes les lettres écrites ; et notre langue parlée, dont la prosodie est impropre à la versification, nous apparaît, si on l'étudie d'après la méthode des romanistes, comme une transformation régulière de l'ancienne, un produit vivant des lois naturelles du langage latin, tandis que l'autre représente une tradition immobile et figée par la tradition scolaire. Les gens qui n'ont pas le préjugé de l'écriture et n'obéissent qu'au sentiment de l'oreille fondent sur le rythme de la langue parlée une versification toute spéciale, que tout le monde peut comprendre, quoiqu'on n'en parle théoriquement dans aucun livre. Les Romains avaient aussi deus langues semblables : l'une classique et écrite que nous connaissons assez bien ; l'autre parlée, qui diffère bien moins de la première par les termes de la syntaxe que par le son de certaines lettres, la quantité, même parfois l'accent, c'est-à-dire en somme par un rythme propre qui la faisait vivre et qui en est l'essence même, mais qui n'apparaît plus à nos yeus. C'est ce mouvement particulier des mots qui nous permet de voir simplement des vers dans les lignes informes de Phèdre et des poètes populaires ; et ce rythme, dès les temps les plus reculés, a donné naissance à une versification vulgaire qui, à la différence de la nôtre, n'a pas cessé d'être officiellement reconnue. Cette langue, véritable mère du roman, n'était pas plus celle des gens du peuple que des gens instruits ; c'était simplement le langage usuel *prononcé*.

L'action des lois générales sûres et solides établies par la science romane paraît seule donner la clef des vers populaires du latin classique et en même temps explique les différences sensibles qui séparent les vers ordinaires des mètres grecs. Inversement l'étude détaillée des rythmes une fois constitués dans leur ensemble peut éclairer à son tour la phonétique elle-même, compléter ou peut-être même rectifier sur quelques points qui ont bien leur importance certaines opinions courantes. Telle est

Digitized by Google

la nature des questions que nous jugeons utile de soumettre ici au jugement des romanistes.

II

Irrégularités de l'accent latin

La persistance de la syllabe tonique latine est le principe fondamental du roman. C'est la découverte du rôle de l'accent qui a créé véritablement l'étymologie, et c'est la connaissance de cette « âme du mot » qui a permis aus savants de s'orienter dans le dédale des sons et des articulations. Toutefois la formule ainsi donnée peut causer quelque embarras. Si par exemple on fait venir le vieus français *avrel* de *habúerat*, il est clair que l'*u* de ce mot ne pouvait pas être accentué, ce qui serait pourtant normal. C'était l'*a* qui était tonique et de pareilles irrégularités ne sont pas romanes, mais remontent comme on va le voir au latin lui-même.

L'accent latin, quoique soumis en général à des règles déterminées, est un principe grammatical qui, comme les autres, n'est pas absolument immuable. Il présentait dès la plus haute antiquité des anomalies qu'on peut retrouver çà et là dans le roman. Plusieurs philologues, notamment Weil et Benléw[1], puis Corssen, ont émis l'hypothèse d'une accentuation archaïque irrégulière. La formation même de la langue suppose souvent dans les mots un accent anormal. Si on compare les formes simples *ágo*, *grádi*, *lóco*, *nóvo*, etc., aus formes composées *ádigo*, *prógredi*, *illico*, *dénuo*, on voit que les toniques primitives privées de l'accent sont affaiblies ou modifiées par apophonie. Or de *bárba* et *sálsus* on a tiré *imberbis*, *insulsus:* l'apophonie de *a* porte à croire que, par analogie, cette voyelle n'était plus tonique dans les composés et que l'accent avait pu passer irrégulièrement sur l'initiale quoique la pénultième fût longue : on prononçait donc

1. *Théorie générale de l'Accentuation latine*, p. 120.

Digitized by Google

ímberbis, ínsulsus. C'est cette accentuation qui a permis des formations telles que *súpplico* = *sub-pláco, cógnitus* = *cum-nótus*, où l'accent irrégulier a persisté avec l'apophonie.

Toutefois les philologues cités plus haut ont admis que cette accentuation est antérieure à la période littéraire[1], et qu'elle est en quelque sorte préhistorique. Or il paraît certain qu'en tout temps, dans la langue latine, il y a eu des anomalies de ce genre.

Le grammairien Donat, dans un chapitre de son Traité qu'il consacre au *Barbarisme*, reconnaît qu'il y a aussi des barbarismes d'accent, et qu'on peut les classer tout comme ceus qui se rapportent proprement au vocabulaire : (392. K).

Toni quoque similiter per has quattuor species commutantur. Nam et ipsi adiciuntur, detrahuntur, immutantur, transmutantur ; quorum exempla ultro se offerent, si quis inquirat.

Il a tort pour nous de n'avoir pas cité d'exemples. Cependant on peut, à l'aide d'autres textes, retrouver un certain nombre des irrégularités ausquelles il fait allusion. Il ne sera question ici que de la transposition de l'accent tonique, autant qu'elle peut éclairer les origines romanes.

D'abord l'accent pouvait, contrairement aus règles usuelles, reculer parfois d'un temps vers le commencement du mot. Telle est l'ancienne prononciation *ímberbis, prógredior* supposée par quelques philologues.

Toute pénultième longue est régulièrement accentuée. Mais cette règle n'est pas absolue, pas plus que les autres lois grammaticales. Ainsi, Aulu-Gelle (VI, 7), ne la considère comme vraie qu'en général. Il trouve qu'il répugne à l'usage de son temps de mettre l'accent sur la première syllabe de *adpotus, adprimus,* comme le vòulait Annianus, savant philologue de cette époque, et il en donne une raison : *Syllaba insequitur natura longior, quæ non* FERME *patitur acui priorem in vocabulis syllabarum plurium*

1. CORSSEN, *Ueber Aussprache*, II, 902.

Digitized by Google

quam duarum. C'est cette manière d'accentuer qui permet de ramener certains vers de Plaute à la forme usuelle des mètres de l'époque classique. D'ailleurs elle est reconnue officiellement par les grammairiens, au moins dans certains mots tels que *néquidquam, sìquando*, et d'autres adverbes. Consentius (390, K) cite comme populaire l'accentuation *trìginta*, et c'est par ce procédé qu'on peut rendre compte de certains vers de Commodien dont le rythme semble s'écarter du mètre classique qui lui servait de modèle. Mais en somme cette accentuation est assez peu commune. D'abord les Romains de l'époque classique trouvaient quelque difficulté à abréger entièrement une voyelle longue par nature. Les mots comme *cógnitus* sont assez rares. On passait plus facilement sur les consonnes, et l'imitation grecque avait imposé, ou tout au moins rétabli en partie, le sentiment de la quantité par position. L'accent sur l'antépénultième suivie d'une longue ne se présente pas chez les poètes savants dans les mots purement latins. Cette irrégularité n'a pu avoir sur le roman qu'une influence très restreinte. C'est cependant à *trìginta* qu'il faut probablement rattacher le français *trente* et l'on appliquera sans peine la même règle aus mots analogues. La conjugaison de certains verbes a été changée de la même façon : ainsi on a pu dire *maindre* = *mánere*, en même temps que *manoir* = *manére*. Le français suppose de même *mánduco* = *mange* au lieu de *mandúco* forme régulière. Toutefois cette dernière prononciation paraît avoir une origine tout à fait vulgaire.

Cette manière d'accentuer s'appliquait souvent aus mots grecs. Les poètes proprement classiques, quand ils transcrivaient ces mots, les prononçaient correctement avec leur accent et leur quantité. Mais l'accent latin, n'étant pas soumis aus mêmes règles que l'accent hellénique, forçait ainsi les Romains à prononcer par exemple *Philippus*, (Φίλιππος), c'est-à-dire à accentuer l'antépénultième dans un mot à pénultième longue. Ce procédé choquait l'oreille populaire. L'usage était de maintenir la quantité grecque en changeant l'accent : *ídolum* = εἴδωλον, ou bien inversement de changer la quantité pour main-

Digitized by Google

tenir l'accent : *Máthesis* = μάθησις ; c'était le procédé le plus fréquent. Les poètes chrétiens dans leurs hexamètres dactyliques considèrent comme brève la pénultième dans *trigŏnum* = τρίγωνον, *Abŷdos*, *allóphŷlus*, *Córcŷra*, *ázŷmon* V. Lucian Mueller, *De Re metrica*, p. 357. Cet usage devait donc être ordinaire. De là sont sorties les formations romanes telles que *encre* = *incausto* = ἔγκαυστον ; *girofle*, *caruóphylo*, καρυόφυλλον ; et dans les mots savants si bizarrement tirés du grec à travers le latin, qu'il est souvent difficile de reconnaître, c'est encore l'accent qui en somme est le mieus conservé.

Ainsi donc par exception au moins la tonique pouvait précéder une pénultième longue. On pouvait également et de la même façon accentuer la syllabe qui régulièrement précédait l'antépénultième, en général quand celle-ci est brève ainsi que la pénultième. Cet usage remonte à la plus ancienne langue latine. Cet ainsi qu'on a formé les composés *práebeo* = *præhibeo*, *pérgere* = *perrĕgere*, et beaucoup d'autres semblables : la syllabe radicale de ces verbes existait évidemment à l'origine et elle était régulièrement tonique ; l'accent, comme on le voit, a été reporté à la syllabe précédente.

Cette même accentuation a été parfois employée par les poètes les plus classiques. C'est ainsi que Lucrèce a fait de *prohibeat* un dactyle, en réunissant en une seule les deux premières voyelles. Virgile a traité de même les mots *abiete*, et *ariete* qu'il transforme en *ábjete* et *árjete* (*Æn.* III, 16 ; VII, 175), de façon à les placer au 5e pied de l'hexamètre. Horace a dit *puértiam* pour *puerĭtiam*, (*Carm.*, I, 36, 8). Ces poètes, ainsi que d'autres, ont employé les formes *pórgite*, *surpere* et d'autres du même genre.

Les exemples analogues sont assez communs dans la langue populaire, autant qu'on en peut juger d'après les inscriptions. Cette transformation se rencontre surtout dans les noms propres, qui, en latin comme partout, suivent plus facilement que les autres les tendances du langage vulgaire : on peut en juger par des formes assez fréquentes comme *Décmius* = *Decimius*, *Licnia* = *Licinia*,

Digitized by Google

Ofdius = *Aufidius*, *Sestlia* = *Sestilia*, *domnula* = *dominula*. Les noms communs *infrius* = *inferius*, *depostio* = *depositio*, sont assez nombreus pour qu'on ne soit pas tenté de voir en ces formes des fautes de copistes. V. SCHUCHARDT, *Vocalismus des Vulgaerlateins*, II, 417 et suiv.

Il y a donc lieu d'attribuer une origine purement latine aus mots romans qui paraissent contraires aus règles ordinaires, tels que: *avret* (*Eulalie*, 2) venu de *hábuerat*, *queudre* de *cólligere*, *coudre* de *cònsuere*, *trèfle* de *trifolium*, et bien d'autres qu'on pourrait trouver dans les langues congénères.

Il faut observer que ces faits sont dus à l'analogie, qui régit l'accent comme les autres phénomènes grammaticaus: ainsi de *pórgit* = *pórrigit*, forme régulière, on passe à *pórrigere* puis à *pórgere;* sur *áries* on forme *árjete* et, d'ordinaire, c'est la forme la plus courte qui sert de modèle aus autres.

Ces irrégularités ne sont nullement d'ailleurs des fautes contre les lois fondamentales de l'accentuation latine. Quand on prononçait *mánduco*, la règle était observée; en changeant d'accent on faisait la pénultième brève. De même rien ne prouve qu'on ait jamais prononcé *pórrigere* en accentuant la première syllabe: on disait *pórgere*, ce qui est régulier: l'accent était normal dans le mot nouvellement formé; il n'avait fait que reculer si l'on compare la forme la plus courte à la plus ancienne.

Au lieu de se porter sur la syllabe qui précède la tonique régulière, l'accent pouvait aussi être placé sur la suivante. Le roman nous montre que le latin vulgaire accentuait *soríce* comme *berbíce* et qu'il rendait tonique l'*o* du suffixe *olus*, *ola* par exemple dans *filióla*, probablement par analogie avec *corólla* ou autres mots semblables. On pouvait probablement accentuer de même le suffixe *ulus* par analogie avec les mots tels que *cucullus;* car il ne différait guère du premier par le sens et la prononciation. C'est là peut-être qu'il faut chercher l'étymologie de certains mots qui en latin étaient terminés par *ulus*, et dont l'origine ne nous paraît pas abso-

Digitized by Google

lument éclaircie ; car l'hypothèse usuelle d'une forme vulgaire telle que *ranúcula* paraît, pour plusieurs raisons, assez invraisemblable.

D'ailleurs cette manière d'accentuer en avançant la tonique est relativement récente. C'est par le procédé contraire que l'accent devenait irrégulier d'ordinaire. L'origine des quelques anomalies romanes qui reposent sur ce changement d'accent doit donc être rapportée non point à une basse latinité, mais à l'action de l'analogie dans la langue latine de toutes les époques.

Léon VERNIER.

[Je dois faire des réserves sur quelques-uns des exemples allégués par M. Vernier dans son intéressante communication. *Manduco* a donné régulièrement en français *mandu*, puis *manju*. La forme *mange* a été refaite sur le radical atone. Quant à l'hypothèse d'une terminaison *úculum*, *úculam* pour expliquer les substantifs français en *ouil* et *ouille*, elle ne me semble pas contestable.]

L. C.

Digitized by Google

CHANSON EN PATOIS

IMPRIMÉE A DOUAI VERS 1814

Rééditée et annotée par Henri VIEZ.

Chanson en Patois[a] à l'occasion de la fête de S. M. Louis XVIII.

Dialogue entre Hélène et Pierrot, conscrit de 1815, arrivé la veille avec son congé.

HÉLÈNE. — March' donc pus rad' (**1**), allonge el paus (**2**) : Acoutt' (**3**) comm' ech (**4**) carillon vau (*2*), Acoutt (*3*) Joyeus' (**5**), queu brouhahau (*2*) Jarni, tu t'dodaines (**6**), Tout comm' eun' pouldaine (**7**) : si tu n'vaus (*2*) pas eun meilleu train, Tu n'arriv'raus mi queu l'dérain (**8**).

PIERROT. — Morziu, j'sus cor (**9**) tout écrampi D'avoir trimé d' Calais ichi (*4*); sans compter d'puis qu'j'étos (**10**) conscrit, Toudi (**11**) des misères, Couquer (**12**) den (**13**) ch'z ornières, Toudi (*11*) s'batt' et n'avoir poin d' poin (**14**) En (**15**) gagne des romatiq' (**16**) à moins.

HÉLÈNE. — Aussi-tôt qu'taus (*2*) été parti, Jenn' n'ai ieu (**17**) un si grand ennui, Qu'j'en dormons pus (*1*) ni jour, ni nuit : Quand j'meu l'ramentue (**18**), Men (**19**) cœur y s'termue (**20**) ; Ch' (*4*) est comm' si j'aros (*10*) ieu (*17*), hélau (*2*) ! Eun pods (**21**) d'chent (*4*) liv' sus l'estomau (*2*).

PIERROT. — Diu merci, j'en n' sus (*9*) pon (*24*) coyon, Mais sans ètt engagé tout d'bon, Tuer des gens qui n' vous en veutt pon (*24*) ! Morgué j' mengeos m' quaine ! Oui j' t' asseur' Héloène (**22**), Si n'aros pon pensé ia (*17*) ti (**23**), J' cros (*21*) qu' j'en s'ros (*10*) mort ed déplaisi.

[a] Publiée d'après l'exemplaire (in-12, 4 feuillets) acquis en 1893 par la Bibliothèque de Douai et dont je dois la connaissance à M. Vinois, employé de cet établissement. L'idiome employé dans cette chanson, et qui est sans doute usité dans quelque commune de l'arrondissement d'Arras, se distingue des patois lillois et douaisien en ce qu'il allonge l'*a* (français) tonique en *au* et qu'il présente l'épenthèse de l'*o* devant *è*, *ai* et devant *in* (*ein*, *ain*). (Voir les notes 2, 14, 22). Cf. n. 79.

Digitized by Google

(f° 2) **Hélène.** — Pour mi (*23*), jeun' m' inmajaine (*6*) pon qu' ment (**24**), Chés (*4*) Fiérabraux, chés conquérents, Treuv' du plaisi à tuer tant d'gens: Y pill't', y ravaugent, Y brull't, y saccaugent; Quand y' z ont dépeuplé d'z étaus (*2*), en sont-y donc gramment pus craus (**25**)?

Pierrot. — N'est-jou pou (**26**) eun' équipé' d'fou, D'avoir couru tout d' qu'à (**27**) Moscou, Den l' neig et l' verglaus (*2*) jusqu'au cou? Voyant farc' pareille, j'sentos (*10*) à merveille, sans savoir l' grec ni l' latin, Q' tout chau (**28**) tourn'rot (*10*) en iau d' boudin.

Hélène. — Aussi des Cosaks y' n'est venu (*29*), Ni pus ni moins q' sin n' avot (**29**) plu : T'advain' (*6*) ben (*44*) quand j'eu l'z ai icu (*17*) vus, Quej' tranos den m' q' miche (**30**) Comme un caut (*2*, *12*) qui piche; Y volott' (**31**) ben, les malheureux! Maugré mi ètt' em' z' (**32**) amoureux.

Pierrot. — Ch' (*4*) étot (*10*) ben (*44*) pir' à no mason (**33**). Y'z ont foait (*22*) juer (**34**) martin-bâton; Y nous ont prins chent (*4*) patacons (**35**) Y' z ont mié nos glaines (**36**), No bur' (**37**), nos coulons, nos pourchiaux (**38**), Et d'pus widié (**39**) tous nos tonniaux.

Hélène. — Faut qui seuch (**40**) pour chau (*28*) d'nos amis, M'disos-jou (**41**) queuq' fos (*21*) à part mi (*23*); Pisqu'à no (*33*) bon Ro (*21*) y' z ont r'emis, Ess' couronn' sus s' (**42**) tiête, L'ont r'monté sus s' (*42*) biête (**43**) Pour mi j' treuv' qu'en au ben (**44**) raison, D' dire qu'à queuq' coz' (*12*) malheur est bon.

Pierrot. — Y' z ont débuqué (**45**), grace à Diu! Nous en sons quitt's, n'en parlons pus (*1*). Tiens, v'lau (*2*) chés (*4*) musiques, aouis-tu (**46**)? Queu ramage y foaient (**47**). Aveuc leus trompettes, Aveuc leus cornets tortinés Et leus p'tiots morciaux d'bos (*21*) treués (**48**)!

Hélène. — Arraus (**49**) s'rau (*2*) ploin (*14*), ch' (*4*) est inoui! Car pour v' nir fiêter (*43*) no (*33*) Louis, Chacun trait s' (*42*) vauque (*2*, *12*) et freum' ess' n' huis (**50**). Cont' qui vorau j'gauge (**51**) Q'den (*13*) pus d'un villauge, Pour toutt' défense et pour gardiens, En (*15*) au (*2*) laiché (*4*) mer'ment (**52**) q'chès (*4*) quiens. (*12*) (F° 3) Gn' arau (*2*) terribelment des jux (*34*) Cor pus (*1*) biaux q'toux cheux (*4*) qu'en (*15*) au (*2*) vus : A ches (*4*) bouquiers, quand

Digitized by Google

l'veup (**53**) s'rau (*2*) v'nu, comm' à des capelles (*12*), Gn'arau des candelles (*12*); Tu voirans (*2*) comm' tout chau (*28*) terluit (**54**) Chau s'rau (*2*) pir qu'al messe ed minuit.

HÉLÈNE. — J'ai quier' à vir (**55**) sur leu (*48*) batiau, chés ti qui (*4*) foaitt' (*22*) promion (**56**) den (*13*) l'iau; L'tiett (*43*) premier' les gambill' (**57**) en haut. Mi j'épautt' (**58**) ed rire, Quand j' vos (*21*) eun pauv' sire, Qui volot (*10*) moett' (*22*) tous l'z autt' à baus (*2*), Battu et p' neux comm' eun colaus (**59**).

PIERROT. — Tout rad' (*1*), faut vir (*25*) chés (*2*) biaux mointiens (*14*), jord'hui Emp'reurs, d'moin (*14*) n'sont pus (*1*) rien : Ch' (*4*) est des Ros (*21*) postiches, Ch' est des Rein' sans q' miches (*30*), des Prinches (*4*) qui n'ont pon (*24*) d' quoie[1] diner, Gn'au (*2*) à rire à s' déboudiner.

HÉLÈNE. — Ravis' eun pau (**60**) chés (*4*) biaux garchons (*2*), Chès gros monsieux remplis d'galons; Quand y s'rott, (*31*) cor pus (*1*) à fachons (**61**), Y gn'au (*2*) q'ti (*23*) pou m'plaire ; Ed yeuss' (**62**) ej' n'ai q' foaire (*22*) Arott' (*31*) y aveuc tout leu (*48*) ben (**63**) Leu cul d'or et leu tièt' (*43*) d'argent.

PIERROT. — Bei' (**64**) chés (*4*) madam', qu'al ont d'appaus (*2*), D'biell'z (*43*) encolure' et un biau paus (*2*) Ravis' (*60*) tous chés (*2*) mam'zell' d'Arraus (*49*) A' mz yeux, non, j't'el jure, Maugré (*32*) leu (*48*) parure, Maugré leus pleumets, a n'sont pon (*24*) Si biell' (*43*) q' ti (*23*) aveuc t'n (*19*) apolon.

HÉLÈNE. — Baill' ten (*19*) bras, men (*19*) gueux, es-tu prêt? As-tu encrachié ten garet (**65**)? Es-tu comm' mi (*23*), dis m'eun mollet (**66**); Quand j'avanche (*4*) al danche (*4*); Chau (*28*) freumit den m" panche (*4*) J' piétainn' (*6*) quand j'aouis (*46*) chés (*4*) violons, J'eu n'sens pu (*1*) l' tierr' (*43*) d'zous mes talons.

PIERROT. — Jeu n' s' ros (*10*) pon (*24*) prêt ! ch' (*4*) est l' fiett (*43*) du Ro (*21*) : Si j'étos (*10*) moaitt (*22*) ej f'ros (*10*) eun' lo Portant qu' en'hui (**67**) tout l' monde' danch'rot (*10*) : Ensemb' en cadence, Autour ed la (**67 bis**) France,

1. *Sic*, au lieu de *quoi*.

Digitized by Google

En (*15*) d'vrot (*10*) si l' tour étot (*10*) moins long, Foaire (*21*) moin à moin (*14*) eun' danch' (*4*) au rond.

(F° 4) HÉLÈNE. — Mi (*23*) j'baj'ros (*10*) l' tierr' (*13*) ed' sus ses paus (*2*), D'puis qni t'au (*2*) tiré d'embarraus (*2*) : Après Diu, ch' (*14*) est d'li queu j' foais (*22*) caus (*2*) : Pour un si brave homme, J' iros (*10*) jusqu'à Rome : Faut s'il est toudi (*11*) si bon Ro (*21*), Qui voche (**68**) en paradis tout drot (*21*).

PIERROT. — J' iétos[1], quand il au (*2*) débarqué : Quel homm' d'affutt' (**69**)! J' lai ben (*14*) r'luqué: Ch'est sen (*19*) frèr' défunt tout raqué (**70**). En (*15*) vot (*21*) chau (*28*) sus' s' maine (*6*) Al est ben humaine, Y portt' den (*13*) sen (*19*) cœur tous s'z enfants, Y nous rendrau (*2*) tertous (**71**) contens.

HÉLÈNE. — Pisq'u t'es hors del racq' (**72**) eum 'n (*19*) ami, Nous s' marirons ech' l année chi (*4*), Den (*13*) l'union el joie, el plaisi · Gn'arau (*2*) pon (*24*) d' tapauge, Den no bon minauge (**73**)! Nos enfants, pus (*1*) q'leu pèr' heureux, N' portront pon l' fusique (**74**) maugré (*32*) eux.

PIERROT. — Top, Héloènn' (*22*), ch' (*4*) est marqué (*12*) foait (*22*), Fiétons (*13*) no Ro, cantons (*12*) la paix. Nous vivrons tranquill' désormoais (*22*) : Comm' sous HENRI Quate, Assis à no âte, Les Dimench' nous beuvrons eun lot (**75**), tandis q' tu mettraus (*2*) l' poul' au pot.

Ensemble. — Amis, ginglons (**76**) fringons danchons. Epagnotons-nous (**77**), fertillons, Rions, versons, trinquons, beuvons : Q' den (*13*) eun' si biell' fiête (*13*), No joie seuch (*40*) complète. Et à gorg' déployé', crions : Viv' no bon Ro ! Viv' les BOURBONS.

Par HOCQUET.

FIN

Vu. Permis d'imprimer et de vendre dans l'arrondissement de Douai. — Douai, le 15 septembre 1814. Pour le Sous-Préfet en congé, le conseiller d'arrondissement : G. VARLET.

DOUAI. — IMPRIMERIE DE DEREGNAUCOURT.

1. Il faut sans doute lire *j'i étos* (j'y étais), à moins qu'il n'y ait là une épenthèse, comme dans *ieu*, *ia* pour *eu*, *à*; dans le cours de la chanson, on lit toujours *étos* pour *étais*.

Digitized by Google

NOTES

N. — On a réuni dans la même note les mots qui présentent la même particularité phonétique.

(1) *pus rade*, plus vite (plus loin *cor pus*, encore plus).

(2) *paus*, pas. De même plus loin, *il vau*, il va; *brouhahau*, brouhaha; *tu vaus*, tu vas; *t'arriv'raus*, tu arriveras; *t'aus*, tu as; *hélau*!, hélas!; *estomau*, estomac; *Fiérabraux*, Fiérabras *pluriel* (mais *bras* comme en français); *verglaus*, verglas; *v'lau*, voilà; *il au*, il a; *craus*, à Lille *cras*, gras; *étans*, états; *gn'arau*, il y aura; *s'rau*, sera; *tu voiraus*, tu verras; *baus*, bas, *adv.*; *riraus*, riras; *gn'au*, il y a; *appaus*, appas; *embarraus*, embarras; (*foaire*) *caus*, (faire) cas. De même *vauque*, généralement (c'est-à-dire dans les autres patois du nord de la France) *vaque*, vache; par le même phénomène *age(nt)* devient *auge(nt)* : *villauge*, *saccaugent*, etc., village, saccagent.

(3) *Acoute*, écoute.

(4) *ech'*, ou *ch'l* devant une voyelle, ce, cet. De même plus loin *ichi*, ici; *chés*, (*ch'z*, entre deux voyelles), ces; *ch'*. ce, ç'; *chent*, cent; *pourchiaux*, pourceaux; *laiché*, laissé; ch'ti (qui), celui (qui); *princhés*, princes; *garchons*, garçons; *j'avanche*, j'avance; *danche*, danse, *panche*, panse; *danch'rot*, danserait; *ech'l*, cette; *chi*, ci, ici; *chés ti qui*, ceux qui.

(5) *Joyeuse*, nom de la cloche du beffroi.

(6) *Tu t' dodaines*, tu te dandines; de même plus loin *inmajaine*, imagine; *sus s' maine*, sur sa mine; *t'advain'*, tu devines.

(7) *Pouldaine*, poule d'Inde, dinde « Codaine, s. m. — Coq-d'Inde » VERMESSE, *Dictionnaire du patois de la Flandre Française ou Wallonne*, Douai, 1867 (posthume).

(8) *Mi queu l'dérain* (ou plutôt *mie que-l'dérain*), que le dernier. *Ne... mie* se dit en patois pour *ne... pas*; *mie* fait ici pléonasmée. — Homonyme de *mie* : *mi*, moi. Cf. note 23.

(9) *J'sus cor*, je suis encore.

Digitized by Google

(10) *J'étos*, j'étais. De même plus loin, *j'aros* j'aurais; *j'mengeos*, je mangeais; *s'ros*, serait; *sentos*, sentais; *i tourn'rot*, il tournerait; *il avot*, il avait; *volot*, voulait; *danch'rot*, danserait; *d'vrot*, *devrait*; *baj'ros*, baiserais; *j'iros*, j'irai; *j'fros*, je ferais. — Cf. notes 21 et 31.

(11) *Toudi*, toujours.

(12) *Couquer*, coucher. De même plus loin, *caut*, généralement *cat*, chat: *coz'*, chose; *vauq'*. généralement *vaq*, vache; *quiens*, chiens, *capelle*, chapelle; *candelle*, chandelle; *quièr*, cher; *marqué*, marché; *cantons*, chantons.

(13) *Den*, dans (*den m'*..., dans ma...) De même plus loin *ramentue*. *en*, *men*. *mengeos*, *q'ment*, *conquérents*, *gens*, etc., etc., se prononcent *ramintu*, *in*, *min*, *minjo*, *kmin*, *konkérin*, *jin*, etc. Cf. note 63.

(14) *Poin*, pain. De même plus loin *ploin*, plein; *mointien* = maintien; *d'moin*, demain; *moin à moin*, main à main. Exceptions : *train*, *dérain* (dernier).

(15) *En*, on; prononcer *en*, in, *en a*, in-n-a.

(16) *Romatiq'*, rhumatismes.

(17) *leu*, eu, pp. du verbe *avoir*. De même *ia* pour la prép. *à*; *yeuss*, pour *eus*. — Cf. note 62.

(18) *Ramentue*, rappèle (de *ramintevoir*). — Cf. notes 13 et 63.

(19) Men; m'n (entre deus voyelles); eum'n (au commencement d'une phrase ou bien entre une consonne et une voyelle : *t'es hors dél racq'*, eum'n *ami* note 72) mon. De même : *ten*, *t'n*, *eut'n*, ton.

— *sen*, *s'n*, *eus'n*, son.

(20) *S'termuer*, remuer, palpiter violemment, (très, *muer*). Cf. *terluire*, note 54, et *tertous*, note 71.

(21) *Pods*, poids. De même plus loin, *j'vos*, je vois; *fos*, fois; *Ro*, Roi; *bos*, bois; *j'cros*, je crois; *drot*, droit: (*i*) *vot*, il voit.

(22) *Héloène*, Hélène. Cf. Plus loin, *foait*, fait; *moett*, mettre: *foaire*, faire; *moaîtt*, maitre; *j'foais*, je fais; *i foaient* ou *foaitt'*, ils font; *désormoais*, désormais.

(23) (*Mi*), *ti* (moi), toi.

(24) *Pon qu'menl*, point comment (plus loin *veutt' pont*, veulent point). — Cf. notes 13 et 63.

Digitized by Google

(25) *Gramment pus craus* (Cf. notes 13 et 63, 2), beaucoup plus gras.

(26) *N'est-jou-pon...?* N'est-ce-point...?

(27) *D'qu'à*, contradiction de *dusqu'à, jusqu'à*.

(28) *Chau*, cela. Vx.-picard *cho* ou *chou*, cela.

(29) *Yn n'est* (il en est), *s'in n'avot* (s'il en avait) se prononcent *in' n-é, i n' n-avo*.

(30) *J'tranos den m' q' miche*, je tremblais dans ma chemise.

(31) *Volott'*, voulaient. De même *s'rott'*, seraient, *arott'*, auraient.

(32) *Maugré mi ètt' em'z...*, malgré moi être mes...

(33) *A no mason*, à notre maison.

(34) *Y'z ont foait* (cf. note 22) *juer...*, ils ont fait jouer... Plus loin, *jux*, jeus.

(35) *Chent* (cf. note 4). *patacons*, cent écus. « Le *Patacon* ou *Patagon*, monnaie de Flandre, frappée au coin du roi d'Espagne, a valu 48 sous, 58 sous et enfin un écu. » VERMESSE.

(36) *Mié nos glaines*, mangé nos poules.

(37) *No bur'*, notre beurre.

(38) *Coulons, pourchiaux* (cf. note 4), pigeons, porcs.

(39) *Et d'pus widié*, et de plus vidé.

(40) *Faut qui seuch'*, il faut qu'ils soient. La 3e pers. du sing. est aussi *seuch'*.

(41) *M'disos-jou*, me disais-je, cf. note 26.

(42) *S', ess'*, sa. De même, *m' em'*, ma; *t', et'*, ta. On prononce *eus' eum' eut'* Anc. picard, *me, te, se*, ma ta, sa.

(43) *Tiête, biête*, tête, bête. De même plus loin, *fiêter*, fêter; *bielle*, belle; *tierre*, terre; *fiête*, fête.

(44) *Pour mi j'treuv' qu'en a ben...* Pour moi j'trouve qu'on a bien...

(45) *Y'z ont débuqué*, ils sont partis.

(46) *Aouis-tu?* entends-tu? Plus loin *j'aouis*, j'entends. Cf. à Lille, *awi*. oui (adverbe).

(47) *Queu ramage y foaient* (cf. note 22). Quel vacarme ils font : prononcer *foèt'*. — *Tortinés*, tortillés; VERMESSE, *tortinner*.

(48) Leus p'tiots..., leurs petits... *Treués*, troués.

Digitized by Google

(49) Arraus, Arras. La prononciation arrageoise est *Ara*, d'ou dans notre chanson *Arau* (imprimé *Arraus*), comme *paus vau*, *villauge*, *saccaugent*, pour *pas*, *va*, *village*, *saccagent*; cf. note 2.

(50) *Freum' ess n'huis*, ferme sa porte. Cf. note 19.

(51) *Cont' qui vorau j'gauge*, contre qui voudra je gage; cf. note 2, *ad finem*.

(52) Mer'ment (littéralement *purement*) seulement Cf. le français *mère-goutte*. — Voir les notes 13 et 63.

(53) l'veup le soir; Vermesse, *vièpre* et *vèpre*.

(54) *Terluit*, resplendit (*très* et *luire*) cf. note 20.

(55) *J'ai quièr* (note 2) *à vir*, je désire voir.

(56) *Promion*, sans doute pour *plongeon*.

(57) *Gambille*, forme burlesque de *gambe*, jambe.

(58) *Mi j'épautl'*, moi j'étouffe. Peut-être faut-il en rapprocher le verbe actif épautrer (écraser) usité à Lille où d'ailleurs *s'épouffer* signifie pouffer de rire.

(59) *Colaus*, à Lille *colas*, synonyme de niais et aussi appellation du geai.

(60) *Ravis'eun pau*, regarde un peu.

(61) *A fachons* pour *à fachon*, l'*s* est amené par celle de *galons*, qui rime avec *fachons*) comme il faut.

(62) *Ed yeuss*, d'eus.

(63) *Ben*, bien. La rime *ben-argent* prouve que l'on prononcait *argeint* comme aujourd'hui (en patois bien entendu), et il doit en être ainsi de toutes les graphies *en* de la chanson; cf. note 13. D'ailleurs *en* se prononce généralement *in* dans les patois du nord de la France et du midi de la Belgique.

(64) *Bei'* (impératif de *béer*) regarde.

(65) *Encrachié ten'garet*, graissé ton guéret.

(66) *Dis-m'eun mollet*, dis-moi un peu.

(67) *En' hui*, aujourd'hui. Vermesse, *anuit*, Maubeuge

(67 bis) *Autour de la France*. L'article féminin *la* est employé pour la mesure dans ce passage et à l'avant-dernier couplet (*Cantons la paix*). Ailleurs on trouve les formes patoises *l'*, *el* prononcé *eul* (ancien picard *lemère*, *le femme*, pour *la mère*, *la femme*). On trouve dans cette

Digitized by Google

chanson *del* ou *deul* pour *de la*, *à l'* ou *al* pour *à la*. Homonyme de *à l*, *al* (elle) qui se rencontre plus loin.

(68) *Qui voche*, qu'il aille. Vx. fr. *qu'il voise*.

(69) *Homme d'affute*, homme habile, expéditif, *débrouillard*.

(70) *Tout raqué*, littéralement *tout craché*.

(71) *Tertous*. tous. (Cf. note 20.

(72) *Hors del racq'*, hors d'embarras.

(73) *Den no bon minange*, dans notre bon ménage. Cf. note 2.

(74) *Fusique* pour *fusil*, se disait à Lille le siècle dernier.

(75) Le pot de Lille ou *lot* valait en litres 2, 15 (Vermesse).

(76) *Gingler*, remuer, jouer, s'amuser.

(77) « *S'épagnoter*, prendre du bon temps s'étendre au soleil » (Hécart, *Dictionnaire rouchi-français*, 3e éd., 1836).

(78) Corblet, *Glossaire du patois picard*, Amiens, 1851 (Les vocables précédés d'un astérisque ne sont plus usités) :

Écrampi « brisé par la fatigue qu'on a éprouvée en restant accroupi. »

**Apollon* « sorte de vêtement de femme usité dans le Boulonnais à la fin du XVIIIe siècle ».

(79) Une « pasquille artésienne » de M. Victor Barbier insérée en 1893 dans le premier no du *Carillon Douaisien*, revue qui a cessé de paraître, présente les particularités, signalées plus haut, note 2 (*lau* = *là*) deus exemples dont l'un rime avec *boyau* ; mais *j'va je vais*, un exemple) et note (... *avot foé foère*, avait fait faire ; *i foet* il fait ; et même *i voet*, il voit, dans notre texte *i vot*, cf. note 21).— Pas d'exemple, dans cette *pasquille* du changement d'*ê* tonique en *mè* (cf. note 14) on lit, une fois, *plein* et non *ploin*.

Henri Viez.

Digitized by Google

LES LOIS DE LA DÉRIVATION DES SENS

appliquées au français[1]

Un mot peut changer de fonction, un substantif devenir adjectif ou inversement, un verbe devenir substantif, etc., et il en résulte nécessairement une modification plus ou moins importante de la signification. Comparez l'adjectif *droit*, *droite* et les substantifs *un droit*, *une droite*. *Biscuit* était à l'origine un adjectif (= *deus fois cuit*), il s'est employé aussi comme substantif, et il n'a plus aujourd'hui que cette dernière fonction.

En dehors de tout changement de fonction, il arrive souvent qu'un mot prent des significations nouvelles qui peuvent parfaitement coexister avec les anciennes.

Les nouveaus sens se produisent par extension ou par restriction d'une signification déjà acquise, ou par connexion avec cette signification, ou enfin par comparaison. Les rapports qui unissent entre elles les diverses acceptions d'un même mot sont donc des rapports de plus ou moins grande étendue, de connexion logique ou de similitude.

Plume (3°) au sens de « instrument pour écrire fait d'une matière quelconque » est une extension de *plume* (2°) au sens de « plume d'oie taillée pour écrire », qui est lui-même une restriction de *plume* (1°) désignant une plume d'oiseau quelconque. Enfin, *plume* (4°), au sens de « pièce métallique qu'on insère dans le porte-plume », est une restriction du sens de *plume* (3°) qui désigne l'instrument tout entier. Une *feuille* de papier s'appèle ainsi par « comparaison » avec l'épaisseur de la *feuille* d'arbre. C'est par « connexion » entre l'idée d'*action de cultiver* et celle de *terrain cultivé* que le mot *culture* a les deus sens.

Dans les dictionnaires, les sens restrictifs sont souvent

1. Cf. A. Darmesteter, la *Vie des mots*.

Digitized by Google

annoncés par la mention *spécialement* : 1. « plume » d'un oiseau quelconque. 2. *Spécial* « *plume* d'oie taillée pour écrire ». — Les acceptions qui résultent d'une comparaison sont qualifiées de *figurées*, par opposition au sens qui leur a donné naissance et qu'on appèle sens *propre*.

C'est par extension, restriction, connexion ou comparaison que le peuple et les littérateurs donnent aus mots de nouvelles acceptions, qui, de l'usage populaire ou littéraire, passent dans la langue courante quand on ne songe plus, en les employant, au lien qui les rattache au sens primitif. Quand on parle d'une *feuille* de papier, qui songe à une feuille d'arbre? Souvent le sens primitif a complètement disparu : ainsi *tête*, dès l'époque du latin populaire, a perdu la signification étymologique de « fragment de pot ». Au contraire, quand le peuple emploie le mot *boule*, au sens figuré de « tête », la comparaison est présente à l'esprit de tous. Lorsque La Bruyère parle de la *plume* libre et inégale de Théophile, nous sentons parfaitement la « figure » en vertu de laquelle le mot *plume* prent ici le sens de « style ».

Que le lien qui unit deus acceptions d'un mot soit encore sensible à notre esprit sans le secours de la réflexion ou qu'il nous échappe plus ou moins complètement, ce lien ne change pas de nature, le rapport est toujours le même entre les deus acceptions et ce rapport rentre dans l'une des quatre catégories que nous avons indiquées. Les procédés littéraires qu'on nomme *figures de rhétorique*[1] ou *tropes* se ramènent aus quatre grands procédés naturels de dérivation des sens; ainsi la *métaphore* est une dérivation par « comparaison ». Tous les changements de signification se rattachant à une figure de rhétorique, tous les sens d'un mot pourraient être appelés *figurés* à l'exception du sens primitif; mais on réserve cette dénomination pour les sens dus à la métaphore, c'est-à-dire à la comparaison. On pourrait

1. Nous ne parlons pas ici des figures *de pensée* (apostrophe, ironie, exclamation, prosopopée), ni de celles des figures de mots qui n'atteignent pas la signification (le pléonasme, par exemple).

Digitized by Google

dire aussi qu'il y a extension toutes les fois qu'un mot prent une signification nouvelle quelconque; mais comme procédé spécial de dérivation, l'extension consiste non pas à augmenter d'une unité le nombre des sens d'un mot, mais à produire un sens dont l'objet soit plus étendu que celui du sens générateur.

EXTENSION

L'extension peut appliquer le nom d'une partie d'objet à l'objet tout entier : tel l'emploi poétique de *voile* au sens de « navire ».

Elle peut encore appliquer le nom d'une catégorie d'objets à d'autres catégories qui ne diffèrent de la première que par une circonstance que l'on néglige. Ainsi le mot *drap* est en principe le nom d'une *étoffe de laine;* en ne tenant pas compte de la matière, on appèlera de même une *étoffe* qui ne sera pas en laine : un *drap* d'or, un *drap* de lit. — Un *mouchoir* est une pièce d'étoffe carrée où on se mouche; par extension le mot s'appliquera à une pièce d'étoffe carrée qu'on met autour du cou.

Cette dernière forme d'extension a un caractère commun avec la dérivation par comparaison : l'un et l'autre de ces procédés donnent le même nom à deus objets qui se ressemblent dans une certaine mesure. Mais au moment où on crée une acception par comparaison, les deus objets sont présents à l'esprit avec leurs ressemblances et leurs dissemblances, tandis que la dérivation par extension suppose à l'origine l'oubli des dissemblances; c'est en ne pensant pas à l'usage vulgaire du *mouchoir* qu'on a pu donner ce nom à un fichu.

C'est par une sorte d'usure, qu'une partie de la signification d'un mot disparaît ainsi dans une acception nouvelle qui s'étent à un plus grand nombre d'objets. Il y a donc dans toute extension un affaiblissement de sens qui est particulièrement sensible avec les mots contenant une idée de force, de violence. Le verbe *meurtrir* s'est d'abord appliqué à des blessures mortelles; on a employé le mot par exagération à propos de blessures moins

Digitized by Google

graves, et il nous est resté avec cette signification affaiblie et par conséquent plus large, plus étendue. Mais cette acception nouvelle s'est ensuite restreinte en excluant toute idée de mort et en s'appliquant à un espèce particulière de blessures.

RESTRICTION

La restriction est le contraire de l'extension : elle applique à une partie d'objet le nom de l'objet tout entier, ou à une catégorie restreinte d'objets le nom d'une catégorie plus étendue.

Le nom de la *plume* d'oie taillée, et de l'instrument composé de deus parties qui en tient lieu, s'est appliqué à l'une de ces parties : la *plume* qu'on vent en boîtes. *Chantre* est l'équivalent de « chanteur », c'est par restriction que ce mot désigne aujourd'hui un chanteur *d'église*.

CONNEXION

Il y a connexion logique entre la cause et l'effet, le signe et la chose signifiée, le contenant et le contenu, la qualité et l'acte qui la manifeste, la qualité et la personne ou l'objet qui la possède, l'action et son résultat, un objet d'étude et l'étude de cet objet ou le livre qui en traite, un produit et le lieu de production, un objet et la matière dont il est fait, etc.

Par connexion, le nom de la cause servira à désigner l'effet, le nom du contenu s'appliquera au contenant ou celui du contenant au contenu, etc.

Cause et effet. — Un violent *effort* peut produire un déplacement de viscère, qu'on appèlera « un *effort* ».

Signe et chose signifiée. — Le mot *voyelle*, nom d'une espèce de son, est aussi le nom des lettres qui le représentent. — Les *honneurs* sont le signe extérieur de l'*honneur* attaché à une fonction.

Contenant et contenu. — Un même nom servira pour le verre dans lequel on boit et pour le contenu de ce verre : « je bois dans mon *verre;* les *verres* qu'il a bus. »

Digitized by Google

Qualité et acte qui s'y rattache. — La *lâcheté* fait commettre des *lâchetés;* l'*injustice* des *injustices*, etc.

Qualité et possesseur. — Un homme qui a de la *puissance* est une *puissance.* En vertu de la même connexion, un état s'appèle une *puissance*. Une femme qui a de la *beauté* est une *beauté.* Une ligne *droite* est *une droite.*

Action et résultat. — Comparez la *construction*, action de construire, et une *construction*, édifice, etc.

Étude et objet d'étude. — On fait son *droit* quand on étudie le *droit.*

Objet et livre d'étude. — Une *grammaire* est un livre consacré à la *grammaire.*

Produit et lieu de production. — La porcelaine de *Saxe* est du *saxe.* Le *champagne* est le vin que produit la *Champagne*, etc.

Objet et matière. — Un *verre* est un objet en *verre : verre* de lampe, *verre* à boire, *verre* de lunette.

Inventeur et invention. — Le *ruolz* a été inventé par Ruolz.

COMPARAISON

On peut donner une acception nouvelle à un mot en comparant entre eus deus objets; deus êtres animés, un objet et un être animé, ou une action, un état, une qualité, un phénomène physique et une action, un état, une qualité ou un phénomène intellectuel ou moral.

La *clef* qui ferme la serrure a donné son nom à la pierre qui ferme la voûte.

On dira d'un poltron « c'est un *lièvre* », d'un hypocrite « c'est un *tartuffe* », d'un grand guerrier « c'est un *foudre* de guerre ». On dira du vent, comme d'un taureau, qu'il *mugit*, d'une barrière comme d'une personne qu'elle *cède*, d'une lampe comme d'un être vivant qu'elle *meurt*, d'un homme comme d'un feu qu'il *s'éteint*, d'une montre comme d'un animal qu'elle *marche.*

Par une autre comparaison les verbes *s'éteindre* et *marcher* ont franchi la distance qui sépare la vie physique de la vie intellectuelle; on dit d'une intelligence qu'elle *s'éteint*, d'un élève qui fait des progrès qu'il

Digitized by Google

marche bien. Un procès, une affaire, une élection *marchent* aussi. La *solidité* est la qualité d'une bonne muraille et celle d'un ami fidèle. Une intelligence a des *éclairs* et des *éclipses*.

Au fond de tous ces procédés de dérivation, il y a une ellipse. Mais tantôt l'ellipse s'applique à un mot précis : une *droite* est une « ligne » *droite*. Tantôt elle porte sur une idée que l'esprit n'a pas besoin de formuler; il n'a pas été nécessaire de dire « *meurtrir* sans que mort s'ensuive » pour passer de la signification ancienne à la signification nouvelle de ce verbe, ni de dire « femme qui possède la *beauté* » pour passer du sens primitif au sens dérivé de ce mot.

Nous appliquerons les principes que nous venons de formuler à l'analyse des principaus sens du mot *droit*.

Le mot *droit* signifie tout d'abord : « qui va sans dévier d'une extrémité à l'autre. » Ex. : ligne *droite*, route *droite*. Transportez cette idée, par comparaison, du monde inanimé dans le monde animé, vous aurez le sens de l'adjectif dans « main *droite* ». C'est de nos deus mains celle qui, en raison de son habileté, peut aller le plus directement au but. Cette main se trouve d'un côté déterminé du corps; on a donné, par extension, au mot *droit* le sens général de « qui se trouve d'un certain côté du corps », du côté de la main droite.

Reprenez le sens primordial, et transportez l'idée, par une autre comparaison, du monde matériel dans le monde intellectuel et moral, vous aurez « un homme *droit*, un esprit *droit*, un cœur *droit* ». Ce qui est *droit* moralement, c'est ce qui est juste, légitime. On conçoit donc qu'employé substantivement le mot ait pu signifier « ce qui est légitime », et, par des restrictions en sens inverse, d'une part, ce qu'il est légitime de pouvoir faire, d'autre part, ce qu'il est légitime de payer. De là, 1° les *droits* de l'homme, le *droit* de propriété, etc.; 2° le *droit* d'enregistrement, les *droits* de douane.

Au sens général de « ensemble de ce qui est légitime »

Digitized by Google

de par les lois, les coutumes ou la nature de l'homme, le mot se trouve dans les locutions « *droit* écrit, *droit* coutumier, *droit* naturel, étudier le *droit*, école de *droit* ».

Toutes ces modifications de sens sont conformes aus lois naturelles de la dérivation. Mais les mêmes lois auraient pu produire des acceptions très différentes, et il est impossible de dire *a priori* quels sont les sens précis qui pourront dériver de la signification primitive d'un mot. Ainsi, de l'idée de justice contenue dans la valeur figurée du mot *droit*, on aurait pu tirer les acceptions de « récompense » et de « châtiment », et les acceptions actuelles de « possibilité légitime de faire une chose » et de « redevance à payer » ne se seraient sans doute pas dégagées.

Il faut remarquer, d'autre part, que, par suite de la disparition fréquente d'acceptions intermédiaires et de l'insuffisance des exemples anciens, il arrive souvent qu'on ne peut classer avec rigueur les significations multiples d'un mot. Même lorsqu'il est évident que deus acceptions dérivent directement l'une de l'autre, il est parfois impossible de dire *a priori* quelle est celle qui est la plus ancienne. Comment savoir, par exemple, à moins d'être éclairé par l'histoire de la langue, si c'est par comparaison avec une personne qui *cède* qu'on a dit d'une porte qu'elle *cède*, ou si c'est l'inverse? Quand deus significations sont séparées par des acceptions intermédiaires disparues, on peut imaginer plusieurs manières possibles de passer de l'une à l'autre, à moins d'avoir, ce qui manque souvent, une série de textes permettant de suivre sans interruption le développement du mot.

Enfin un mot peut avoir des acceptions spéciales d'après la place qu'il occupe ou les mots qui l'accompagnent. Ainsi *grand* au figuré a pris deus significations différentes, suivant qu'il précède ou qu'il suit le substantif : « *grand* homme » et « homme *grand* (moralement) » ne sont pas synonymes. Il y a là deus restrictions différentes du sens figuré de l'adjectif. Le verbe *porter* a un sens tout particulier dans les locutions « *porter* intérêt » et « *porter* envie », etc. L. C.

Digitized by Google

LE SUPERLATIF RELATIF EN FRANÇAIS

Le superlatif relatif n'est qu'une espèce particulière de comparatif.

Dans le comparatif proprement dit, on compare un objet avec *un* ou *plusieurs* autres; dans le superlatif relatif, on le compare avec *tous* les objets semblables : « C'est un ouvrier *plus habile* (plus qu'un autre ou que d'autres). — C'est le *plus habile* ouvrier (plus que tous). »

Dans les deus cas, l'adverbe *plus* a exactement la même valeur; l'idée de comparaison restreinte ou de comparaison générale résulte du contexte.

Si l'on marque, par l'article défini, que l'objet plus... est déterminé, on indique par cela même que cet objet est plus... que tous les autres semblables. Un ouvrier plus habile que d'autres (et non que tous les autres) ne serait pas *le* plus habile. C'est ainsi que le comparatif précédé de l'article exprime le superlatif relatif.

Quand on disait dans l'ancienne langue « c'est la fleur plus belle[1] », il n'y avait aucune confusion, quoiqu'on en ait dit, entre le superlatif relatif et le comparatif. Le sens n'était pas douteus, grâce à l'article qui précède le substantif. D'ailleurs, entre « *la plus belle* fleur » et « *la* fleur *plus belle* » il n'y a qu'une différence de construction, les mots sont les mêmes. Mais on a pris l'habitude, quand l'adjectif suit le nom, de répéter l'article : « *La* fleur *la* plus belle. » Le second article a la valeur d'un pronom démonstratif; c'est comme si on disait : « La fleur *celle* plus belle. »

Un objet peut avoir une qualité, et un fait peut se produire *plus* que dans d'autres circonstances (de lieu, de temps, etc.) : « Il est *plus* gai aujourd'hui qu'hier, il s'amuse *plus* à la campagne qu'à la ville. » Et cette comparaison peut se faire non plus avec une ou plu-

1. Encore dans Racine : « Perçant du ciel *les* voiles *plus* obscurs. »

Digitized by Google

sieurs autres circonstances, mais avec *toutes* les circonstances de même nature : « Il est plus gai à la campagne *que partout ailleurs.* » Certaines tournures de phrases marquent par elles-mêmes cette idée de comparaison générale, et alors on peut supprimer le complément « que partout ailleurs », « que dans tout autre endroit », etc., sans nuire à la clarté. On comprent qu'il serait possible de dire : « C'est à la campagne qu'il s'amuse plus », et l'ancienne langue s'exprimait ainsi. La Bruyère écrit encore : « C'est le succès que l'on doit *moins* se promettre. » Mais on a pris l'habitude, dans ce cas, de placer devant *plus* (ou *moins*) l'article défini avec une valeur neutre : *le plus*. L'emploi de l'article se justifie fort bien; l'article marque la détermination, or la quantité *plus* est ici déterminée, c'est le maximum de cette quantité.

Comparons ces deus phrases : « Ce paysage est *le plus beau* de ceus que j'ai vus, » et : « C'est le soir que ce paysage est *le plus beau*. » Dans la première *le* est masculin et se rapporte à l'idée de paysage; dans la seconde *le* est un article neutre préposé à l'adverbe *plus :* « Le paysage est beau *le plus*. » Cette distinction sera rendue plus sensible si on remplace « paysage » par un substantif féminin ou si on le met au pluriel; on dira alors, dans la seconde phrase : « C'est le soir que ces paysages sont *le plus* beaus, » et non pas « les plus beaus ».

Autrement dit, on peut comparer un objet avec d'autres objets semblables ou avec lui-même dans d'autres circonstances. En supposant *le plus* ou *le moins* placés devant un adjectif, l'article peut se rapporter à l'objet qualifié par l'adjectif (comparaison avec d'autres objets) ou à l'idée de plus ou de moins marquée par l'adverbe (comparaison avec d'autres circonstances); dans le dernier cas l'article est nécessairement invariable, parce qu'il se rapporte à l'adverbe.

Mais on a confondu parfois ces deus emplois de l'article dans les phrases comparatives. C'est ainsi que Bossuet écrit : « Il est venu surprendre la reine dans le temps qu'elle se trouvait *la* plus heureuse. » L. C.

Digitized by Google

NOUVELLES TRADUCTIONS DIALECTALES
D'UN PASSAGE DE MIREILLE[1]

GASCON

MARCIAC, ARR. DE MIRANDE. GERS

Un brèspe doun den la Kraw grâno,
Lou bèt tressayre de tistos
A l'endawân de l'Ourrias ke bengewo den lou sendè
Lou perikle d'un awratje ke deskabelyo
Lou prumè arbre ki l'attiro
È, las tripos birouleyâdos de koulèro,
Ataw parlèk lou dressâyre de bouews :

« K'ey belèw tu, hil de puto,
Ki l'as empousouerâdo la Mirèlyo?
Ki ke se sie, esperekât, puske t'en bas entasiw
Digow dou k'em châwti d'ero
È de soun musèw de berouteto
Koumo dou byey perèk de telo
Kit koubrich la pèt?... entenes, bèt margoulin? »

Lou Binsens ke s'estrementit; soun âmo
Kes desbeillèk koumo la flàmo
Lou ko k'ou boundichkouk koum'un hwek grèk ki
« Pântre! ke bos doun ke t'echarrei [partech :]
È kè la mio man et plège en dus tros? »
Lou disouk dambe un wey terrible
Koum lou d'un leopard ganit kan s'arrebiro.

E de sa koulèro lou tremblomen
K'ou hezewo segouti las kars biwletos :
« Sou grawè, s'ou dizouk l'awte, k'aneras rounla sou kap
Pramou k'as las mâs trop feblos
È n'ès pas boun, boulur,

1. Voy. notre *Revue*, tome VIII, p. 119 et 265.

Digitized by Google

K'enta plega'n kap de bimou
È enta te passeja den l'oumpro e gourrinejà.

— O, ataw koum torsi lous bimous,
Respoun lou Binsens, a ki tout aso da maliso,
K'et baw tòrse la kâno! Be! Be! ahutot, se pòdes,
Ahutot, ou per Sen Jàkes de Galiso
Ne beyras pas mes tous tamarins,
Pramou akeste pugnet de hèr ket ba esglacha loûs os. »

Tout kounten de trouba'n ome
Sur ki poude boumì sa rajo :
« Un moumen! lou responnouk lou bakè hargnous.
Un petit moument, moun jwen hòl,
En de k'alukam la pipo! » E de sa potcho
Ke tiro uo bouseto de pèt de bouk
È un negre kalamèt ki's bouto a la bouko e mempresous :

« Kan te jumplàwo aw pè d'un « ourse »
T'a pas jamè rakountat Jan de l'Ours
La touo jitano de may? lou disouk aw Binsens,
Jan de l'Ours, l'ome double,
Ki, kan soun mèstre, bat dus pareys
L'embyè lawra lous sous estouras
Ke gahèt, koum, un pastou gaho uo lagasto,

Las bèstios, toutos ajuados,
È sur un pibou hawt kabelyat
K'ous lansèk den lous ayres bat la kabesso
È tu, petit grahus, k'es pla urous
Ke prasi j'awje pas nat pibou!...
— Ne bireres pas un azou d'ou bord d'un kam,
Gran pork! n'as pas soun ke lenko! » È lou Binsens estankat

Koum un kan lebrè arrèsto uo bèstio sawbadjo,
K'arrestâwo akiw lou soun enemik :
« Dimme, lou kridàwo a s'eskanas,
Gran goulut kit kârres
Sur ta kabalaso! debares
Ou se't debari!... K'as pow? K'as pow,
Adaro ke ban sabe ki a poupat de bouno lèyt! »

A. Salles.

Digitized by Google

CATALAN

LE BOULOU (PYRÉNÉES-ORIENTALES), CANTON ET ARRONDISSEMENT DE CÉRET

Ouna basprâda donkkes din da la Kraw ampla
Al bounik tranayra da banastas
Al daban da l'Ourrias bania din dal sandè.
Al trou d'oun tampoural farey
Lou primèr aybra ka l'atira
Y, las tripas kapjiradas din l'impouls da la malisi
Miraki koum ba parla al dountayra da bows:

« Ets tou balyèw, fill da pouta »
Ka l'ets ambrouchada la Mirèlya?
An tout kas, asparlyingat, ja ke bas kap alyi,
Diguis li oun pok ka m'anjawta pas mal d'èlya
Y dal sèw mourrou da moustèla
Tan koum dal bièly parrak da tela
Ka ta koubrey la pèly!... owas tou, bèl mouskatin? »

An Bicens ba trafougi; la sewa anima
Sa ba rabiskoula koum la flama
Al sew kort ba rassalta koum oun fok grèk ka partey:
« Galipan! bos donk ka ta trenki las koustèlyas
Y ka la mewa harpa an dous ta blegi? »
Li fa an l'aspian, tarribla
Koum kwan oun leopart, afamat, sa rajira.

Y al tramoulou da la sewa malisi
Fèya frami la sewa karn biwlèta.
« Sous da la graba, raspon l'altra, iras amourrajà!
Par ke las tewas mans soun massa poka koza
Y nou ets bou, roba galyinas,
Ka par blaga oun brout da sâlit
Par kamina din da l'oumbra, y par fè l'bagamoundou!

Digitized by Google

— O, koum toursechi la berga,
Raspon an Bicens k'acho ambrina,
M'an bai ta toursi l'kanyou! Aspia fouy si podas,
Fouy, aspourouk, la mewa ratja!
Fouy, ou be par San Jawma da Galisi!
Tournaràs pas pous bewra als tews tamariws;
Parke akey pouny da fèrrou s'an ba angrouna als tews [ossous.»
Ankantat da trapa oun oma
Sous daki anfin pouski boumi la sewa rabi :
« Oun moumen! li raspon al baké ragagnous,
Oun patit moumen, pobra totchou,
K'ansengui la pipa!... » Y da la sewa potcha
Saly ouna blaga da pèly da bouk
Y oun negra boukadilyou a s'anfourata ka la bouka
Y amb 'oun ayra da mòfa :

Kwan ta granchoulaba al pèw d'ouna oursa
Ta pas may kountat an Jan da l'Ours,
La tewa jitana da mara? ba dira a nan Bicens.
An Jan de l'Ours, l'oma doubla,
Kwan al sew amou amba dous parelys
Al ba ambia à lyawra als sews roustoulys,
Ba arrapà, achi koum oun pastra agafa oun lyagastou,

Las bestis toutas acoulyadas
Y sous doun pouly ben alt
Als a ba rabitlya an l'aira amba l'apè darrèra!
Y par tou, arroudit, es ben ourous
K'y aji pas assi kap pouly.
— Trawrias pas oun bourrou d'ouna riba,
Gros pork! Tenas fora ka lyenga! » Y an Bicens

A l'arrèst koum oun lyabrè ten oun animal salbatja,
Tania aki al sew adbarsari.
« Diguis, li kridaba, à s'askanya,
Grossa manjadoura, ka t'astrinflas
Sous da la tewa kabalkadoura, y bè? bachas
Ou ta fai bacha? Ka lachas? Lachas
Ara k'anem a sapiguè lou kin a tatat bouna lyet.

J. CÔME.

Digitized by Google

ROUERGAT

VILLEFRANCHE DE ROUERGUE (AVEYRON)

Un ser doun, din lo Kraw grondo,
Lou poulit tressaide de bonastos
Ol dobon d'Ourias benyo din lo kominolo.
Lou trone d'un owratche truko
Lou prumyè awre ke l'otiro,
E la koulèro li biroulan los tripos,
Okis kousi porlèt lou dountaide de byows :

« 'koï[1] belèw tus, fil de gourrino,
Ke l'as ensourselado, la Mirèio ?
En tout kas, pewyous, per ke bas d'oïssis obon,
Dis li un paw ke me tchawti de guelo
E de soun mourre de beleto
Tout koumo del bièl tros de tèlo
Ke t'okato lo pèl ! Entendes, poulit drolle ? »

Lou Binsenet sawtèt; soun amo
Se rebiskoulèt koumo flombo,
Soun kor li boundièt koumo un fiot grek ke part.
« Pantre ! bos doun ke t'ossoumi
E ke mos griffos en dous te plègou ? »
Li fai ome un èl torriple,
Koumo kon, ofomat, se rebiro un léopar.

E de sa koulèro lou tremblomen
Fosyo fremi sos kars biwletos.
« Sul sable, so diguèt l'awtre, t'onoras omourra,
Kar as los mos trop fèblos
E n'ès pa bou, boulur de poulos,
Ke pèr plega un bousi de bin.
Pèr komina din l'oumbro et pèr kourre l'ontiflo[2].

1. Apocope pour Okoï.
2. Courre l'ontiflo = rôder, passer son temps à courir partout, sans jamais travailler.

Digitized by Google

— Oppe[1] ! koumo torsi oquel bin,
Respoun Binsen ke tout okos omolino,
Te baw torse lou kol ! Bei ! bei ! futchis, se podes !
Futchis, kopou ! k'ai lo moliso,
Futchis, ou Sen Tchakes[2] de Goliso
Tournoros pas plus beide tous tomoris.
Kar bo okel poun de fèr eskroza tous osses ! »

Tout-o-fèt kounten de trouba un ome
Sur ki anfin so koulèro se deskargue :
« Un moumen ! li respoun lon gordaide orgnous,
Un moumenet ! moun tchoube[3] folour.
Qu' oluken lo pipo ! » E de sa potcho
Tiro uno bourso en pèl de bouk
E un negre kolumet k'embouko. E dedegnous:

« Kon te bressabo ol pè d'un ourse,
T'o pas tchomai[4] kountat Tchan de l'Ourso
To bouemyèno de maide? so diguèt o Binsen.
Tchan de l'Ourso, l'ome douple,
Ke, kon soun mestre ome dous porels
L'embouièt lowra sous rostouls
Otropèt, koumo un pastre otrapo un barbesin,

Los bèstios toutos otolados
E sus uno piboulo plo nawto
Lou lonsèt pel l'èr, ome l'oraide oprès.
E tus, powrot, bounur t'orribo
K'emproissis ny'io pas kat de piboulo.
— Leborios pas un aze d'uno ribo,
Gron por ! n'as pas ke de lengo. » E Binsen, o l'orrèst,

Koumo un lebriè ten uno bèstio sowbatcho[5],
Tenyo oki soun odbersari.

1. Oppe = oui certes.
2. Futchis; les lettres « tch » rendent une prononciation difficile à noter, que certains notent par tx.
De même pour Tchakes.
3. T*ch*oube, comme pour T*ch*akes. Folour = fou, ou encore: qui veut faire le fou.
Pot*ch*o, comme T*ch*akes.
4. T*ch*omai, comme T*ch*akes, de même Tchan.
5. Sowbat*ch*o, comme T*ch*akes.

Digitized by Google

« Dio doun, li kridabo o s'esgorgomela,
Gron tchopaide[1] ke t'estanfles
Sur ta rosso, èbe? dobalos?
Ou te dobali? Rekiolos? rekiolos?
Aro k'anèn sobe kal poupèt de boun lat! »

RIGAMBERT.

1. Tchopaide (même remarque) signifie: mangeur, fainéant, vaurien.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

Etude sur la syntaxe de Rabelais, comparée à celle des autres prosateurs de 1450 à 1550, par M. Edmond Huguet, ancien élève de l'École normale, agrégé de l'Université, docteur ès lettres. — Paris, Hachette, 1894, in-8°. Un volume, VIII-458 p., avec un feuillet non numéroté pour l'errata.

La thèse de M. E. H., dédiée à M. Ferdinand Brunot, maître de conférences à la Sorbonne, est nettement définie par son titre. L'auteur veut seulement comparer la syntaxe de Rabelais avec celle de ses contemporains, Philippe de Commynes, J. Le Maire de Belges, Calvin, la reine de Navarre, Bonaventure Des Périers, Noël du Fail, Blaise de Monluc, et les joyeus conteurs des *Cent Nouvelles Nouvelles*, de *L'Hystoire et plaisante Cronicque du petit Jehan de Saintré*..., et enfin du *Romant de Jehan de Paris*. M. E. H. se refuse, on le voit, à consulter l'usage des poètes. Les exigences de la rime, les licences poétiques lui font peur. « J'aurais craint, dit-il, en étudiant les poètes d'aboutir à des conclusions fausses » (p. 9). Cette crainte nous paraît très exagérée. Et, pour ne citer qu'un nom, il y aurait peut-être eu quelque utilité à ne pas négliger Marot, qui était non seulement un poète, mais, à l'occasion, un grammairien.

Quoi qu'il en soit, M. E. H. s'en tient aus prosateurs que nous avons cités et distribue ses observations dans un cadre qui a fait ses preuves: nom, adjectif, article, pronom, verbe, adverbe, préposition, ellipse et pléonasme, accord et syllepse, ordre des mots, construction de la phrase; puis vient une conclusion et enfin un index de sept pages (p. 449-455). C'est là que commencent nos regrets. Voilà un livre bien fait dans son ensemble, exact, judicieus et, autant qu'on en peut juger à une lecture, presque complet. Mais comment s'en servir? Me voilà Rabelais en main et arrêté par une difficulté de syntaxe. Frère Jean dit, I, ch. 42: « Si j'avais la force de *mesmes* le courage. » Faut-il comprendre de « mesmes *que?* » Est-ce un tour fréquent dans Rabelais?

Digitized by Google

Je cherche vainement à *ellipse de que* (p. 368-370), à *comparaison* (p. 432), à *mesmement* (p. 248), à *comme* (p. 316-318). M. E. H. a-t-il traité la question? Je n'en sais rien; et l'eût-il traitée, je n'en tire aucun profit. Un adverbe m'inquiète. Je cherche le chapitre des *adverbes* à l'index, qui me renvoie p. 227, alors que le chapitre est réellement p. 229. Un peu plus haut (l. I, ch. 41) j'avais lu : « Boire si tost après le dormir? Ce n'est *vescu en* diète de médecine. » Je cherche vainement à l'index pour l'explication de la première difficulté : emploi assez rare du participe passé, là où l'on attendrait aujourd'hui l'infinitif; pour la seconde difficulté : sens de *en* (= suivant), je ne trouve pas ce sens indiqué au chapitre consacré à *en* (p. 295-297). Au liv. I, ch. 39, la construction suivante m'étonne : « Hon, que *je* ne *suis* roy de France pour quatre-vingts ou cent ans! » Je lis vainement les pages 398-409, *place du sujet*, et ne trouve rien. Ensuite je cherche inutilement à *que*, puis aus *pronoms*, p. 56-59. On pourrait multiplier ces exemples. Ainsi le chapitre consacré à *onques* (p. 238) me semble insuffisant; il en est de même pour *ensemble* (p. 285 et 286). Enfin M. E. H. (p. 178-180) ne me paraît pas avoir expliqué cet emploi de *être* pour *avoir* : « Les lavant donc premièrement en la fontaine, les pèlerins disaient en vois basse l'un à l'autre : Qu'*est*-il de faire? » l. I, ch. 38.

Ces réserves faites, nous louerons volontiers la sobriété et la netteté de l'exposition générale. Le chapitre consacré à la construction de la phrase (p. 423-443) nous a paru particulièrement bien traité. L'auteur y fait preuve d'un sens littéraire délicat. Il démêle bien le rapport secret qui existe entre l'esprit « inquiet, remuant » de Panurge et le tour vif, haché de sa phrase. Frère Jean « s'embrouillerait dans les constructions compliquées et obscures; ses phrases sont simples et élémentaires comme ses idées » (p. 425). La période immense, drue, pleine et touffue, est réservée pour la discussion et la harangue, elle est bonne pour Grandgousier, Gargantua, qui ont, avec la science et l'esprit philosophique, le calme souverain de la pensée.

J'aime moins la conclusion, juste en somme, mais qui ne tranche pas, tant s'en faut, la question du latinisme chez Ra-

Digitized by Google

belais : « Si les limites de mon sujet (p. 445) me l'avaient permis, j'aurais pu montrer chez les traducteurs l'origine de la plupart des latinismes rabelaisiens. » Cela nous paraît très probable et nous espérons que M. E. H. voudra bien faire connaître quelque jour les résultats de son travail sur ce point. J'en dirais volontiers autant sur l'archaïsme si ce compte rendu n'était déjà trop long. Mais je ne voudrais pourtant pas le clore sans remercier encore une fois M. E. H. du service qu'il a rendu aus lecteurs de Rabelais en groupant tant d'exactes et judicieuses observations ausquelles il ne manque, pour être très utiles, qu'une copieuse table analytique.

Joseph Buche.

Digitized by Google

PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA « REVUE DE PHILOLOGIE »

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la « Revue.» sont mentionnés. Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.

H. Barré. — *Bibliothèque de Marseille, Catalogue du fonds de Provence* (Marseille, Barlatier et Barthelet, 1890). Ce catalogue important est divisé en deus parties et quatre tomes : — Première partie. Bibliographie, Histoire. Tome I : *Bibliographie et périodiques. Histoire civile.* Tome II : *Histoire religieuse ; paralipomènes historiques ; géographie.* — Deuxième partie. Belles-Lettres, Sciences et Arts. Tome III : *Belles-Lettres* (avec *Supplément et errata*). Tome IV : *Sciences et Arts* (avec *Supplément général*).

A. Restori. — *La Bandolera de Flandes* ou *El hijo de la tierra*, par Don Balthasar de Caravajal, comédie espagnole du XVIIe siècle (Halle, Niemeyer, 1893, x-112 pages, petit in-8°, neuvième volume de la *Romanische Bibliothek* de M. Fœrster).

Étienne Lorck. — *Altbergamaskische Sprachdenkmäler, IX-XV Jahrhundert* (Halle, Niemeyer, 1893, 236 pages petit in-8°. Disième volume de la *Romanische Bibliothek* de M. Fœrster).

Sylva Clapin. — *Dictionnaire canadien-français* (Montréal, Beauchemin et fils, 1794, xlvi-389 pages in 8°). — Ce dictionnaire, de quatre mille cent trente-sis mots, contient « de nombreuses citations ayant pour but d'établir les rapports existant avec le vieus français, l'ancien et le nouveau patois normand et saintongeais, l'anglais et les dialectes des premiers aborigènes ».

Léon Vernier. — *La Question orthographique et la Grammaire française* (Besançon, 1894, 23 pages in-8°). —

Digitized by Google

M. Vernier dit très justement, à propos des lettres parasites : « Autant vaudrait ajouter un tuyau surnuméraire à nos clarinettes afin de rappeler la flûte antique, ou orner nos canons modernes d'une série de câbles tordus, sous prétexte que les Romains en avaient dans leurs catapultes. »

F. Araujo. — *Fonétika kastelhana* (Paris, Welter, 157 p.). — Étude très scientifique, écrite en orthographe réformée.

P. Marchot. — *Les Gloses de Cassel* (3e fascicule des *Collectanea Friburgensia*) et *Les Gloses de Vienne*. Fribourg (Suisse), 1895, 67 pages grand in-8° (Gloses de Cassel), et 48 pages petit in-8° (Gloses de Vienne). — Notre collaborateur M. Marchot donne une étude très détaillée et une édition critique de chacun de ces deus textes, l'un du VIIIe siècle, l'autre du XIe, que l'on attribuait depuis Diez au domaine français et qu'il considère comme appartenant à la région réto-romane. Déjà M. Monaci avait déclaré en 1892 qu'il regardait les Gloses de Cassel comme un texte de la région lombardo-frioulane, mais sans donner les raisons de son opinion.

A. Devaux. — *La limite franco-provençale en Oisans* (Extrait du *Bulletin de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*), 7 pages in-8°. — Réponse à M. le Dr Prompt.

G. Paris. — *La Légende de Pépin « le Bref »* (Extrait des *Mélanges Julien Havet*, p. 603-633. Paris, Leroux). — « Non seulement le roi Pépin a été l'objet de chants épiques qui avaient certainement pour point de départ des faits réels de sa vie (comme ses guerres de Saxe), et il est devenu, grâce à eus, assez célèbre pour attirer à lui des récits qui ne s'appuyaient pas sur son histoire, mais encore sous le nom du père de Charlemagne se cache souvent son grand-père, Pépin fils d'Anseïs, et par conséquent plusieurs poèmes qui le concernaient remontaient essentiellement à la fin du VIIe ou au commencement du VIIIe siècle. La légende de Pépin « le Bref » nous fournit donc un double anneau dans la chaîne qui relie l'épopée carolingienne à l'épopée mérovingienne. »

Digitized by Google

G. Soldan. — *Strafgesetz für das Gericht ob Munt Fullun (Unterengadin) von 1688, mit Nachträgen* (Tirage à part de *Zeitschrift für schweizerisches Recht, neue Folge*, Band XIV, 75 pages in-8°).

A. Stimming. — *Das gegenseitige Verhältnis der französischen gereimten Versionen der Sage von Beuce de Hanstone* (Extr. des *Roman. Abhandlungen*, 44 pages in-8°).

R.-M. Lacuve. — *Proverbes poitevins* (Extr. de la *Revue des Traditions populaires*, 1895, 7 pages in-8°).

René de Poyen-Bellisle. — *Les sons et les formes du Créole dans les Antilles* (Baltimore, John Murphy, 1894, 63 pages in-8°). — Étude dialectale très soignée, faite par un homme qui est au courant des publications antérieures et des méthodes de la philologie romane.

E. Étienne. — *Essai de grammaire de l'ancien français* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1895, viii-521 pages in-8°). — Nous nous bornons à signaler aujourd'hui l'apparition de cet ouvrage utile et consciencieux, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

E. Monaci. — *I più antichi monumenti della lingua francese, con glossario* (Rome, Forzani, 1894, 63 pages). — Ce petit volume, d'un format élégant et original, est le premier d'une collection intitulée : « Petite Bibliothèque romane à l'usage des écoles italiennes. » Il contient les textes suivants, soigneusement édités : 1° Les Serments de Strasbourg, 2° La Prose de sainte Eulalie, 3° Le Fragment de Jonas, 4° La Passion du Christ, 5° La Vie de saint Léger.

A. Darmesteter. — Troisième partie du *Cours de Grammaire historique de la langue française*, publiée par les soins de M. Léopold Sudre (Paris, Delagrave, vi-169 pages). — Cette troisième partie, consacrée à la formation et à la vie des mots, constitue essentiellement un résumé fait par M. Arsène Darmesteter lui-même, à l'usage des élèves de l'École de Sèvres, de trois de ses ouvrages : les *Mots composés*, la *Création des mots dans la langue française* et la *Vie des mots*. Les rédactions d'élèves que M. Sudre a eues

Digitized by Google

à sa disposition avaient été la plupart revues et annotées par le maître. Certains des paragraphes qui traitent de la composition populaire et de la composition savante ont été naturellement remaniés d'après la seconde édition des *Mots composés* qui vient de paraître par les soins pieus de M. Gaston Paris. Dans quelques-uns des paragraphes relatifs à la dérivation populaire et aus emprunts faits aus langues étrangères, M. Sudre a fait aussi certaines modifications, nécessitées par les recherches les plus récentes de la science et que l'auteur aurait certainement introduites s'il vivait encore.

Le volume se termine par des considérations bonnes à méditer sur la recherche étymologique: « La recherche étymologique doit être uniquement fondée sur des preuves tirées de l'histoire de la langue, et il faut que l'étymologie ainsi trouvée n'ait contre elle ni les lois de la phonétique, ni celles de la formation générale des mots, qu'elle réponde exactement à la signification *première* des termes en question, qu'elle concorde avec le développement de la langue. L'apparition d'un mot est un fait historique qui doit être constaté par des preuves historiques. Cette étude est donc une œuvre de haute science, où l'imagination doit céder la place à une critique rigoureuse, aidée d'une information sûre et étendue. Une lecture infiniment abondante des anciens textes, la connaissance des langues étrangères qui ont pu agir sur la nôtre, la science approfondie des langues romanes jusque dans leurs patois les plus obscurs, un esprit de comparaison qui sait, à défaut de documents directs, s'aider de rapprochements avec ces langues et ces patois, voilà ce que la science réclame de quiconque veut faire de l'étymologie sérieuse. »

Ces considérations justifient les conseils que M. Devaux donne « aus travailleurs de bonne volonté » dans la brochure que nous avons signalée plus haut: « Que ceus qui n'ont pas fait d'études spéciales s'interdisent absolument les questions de théorie et d'étymologie, si tentantes et si périlleuses ! Il ne doit pas plus être permis de parler linguistique sans y être préparé que de disserter sur la médecine sans une sérieuse initiation. Il ne saurait convenir, par exemple,

Digitized by Google

de hasarder des explications qui rappèleraient, par l'absence de méthode, les beaus jours de Ménage, et, par les préoccupations celtisantes, ceus de Bullet ou de Champollion. Le temps est bien passé des fantaisies étymologiques. D'ailleurs ce ne sont pas les recherches étymologiques qui constituent la besogne urgente. Ce qui presse, c'est de recueillir soigneusement, tandis qu'il en est temps encore, les sons, les formes, les mots, en indiquant, autant que possible, la provenance et l'extension géographique de ces divers éléments linguistiques et en les notant avec assez de précision pour que la science puisse s'en servir. Pour ce travail, il n'est pas nécessaire d'être un romaniste de profession ; il suffit de savoir écouter et écrire. Souhaitons donc que les Revues locales s'enrichissent de documents linguistiques variés et surtout précis : récits oraus, conjugaisons de verbes, listes de termes relatifs à l'agriculture, à la flore, à la faune, aus divers métiers, etc. Ce serait le moyen de contribuer à la préparation de cet Atlas linguistique de la France, qu'on attent toujours et qu'on a même rêvé d'exécuter pour l'Exposition de 1900. »

L'intérêt de la troisième partie de la grammaire d'A. Darmesteter est proportionné à la difficulté de la recherche étymologique. On y trouvera l'explication tout à fait sûre d'un grand nombre de mots français et la théorie complète de la formation des mots et du développement des significations.

Digitized by Google

BULLETIN DE LA

SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

MARS 1895

COTISATIONS

M. Clédat a reçu les cotisations suivantes:

MM.	Chabert, trésorier-général du Calvados..	10 fr.
	Louis Havet.....	10
	Araujo, de Tolède.....	5
	Bastin, de Saint-Pétersbourg.....	10
	Clédat.....	5
	Total.....	40 fr.

Ces 40 fr. ajoutés aux 61 fr. 65 qui restaient en caisse l'an dernier forment un total de 101 fr. 65. Nous avons eu 52 fr. 60 de dépenses (facture de l'éditeur: 42 fr. 60; expédition du Bulletin: 10 fr.). Il nous reste donc 49 fr. 05.

Les membres de la Société sont instamment priés d'adresser leur cotisation soit à M. Paul Passy, 92, rue de Longchamps, Neuilly-Saint-James, soit à M. Clédat, 29, rue Molière, Lyon.

LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE EN ALGÉRIE

Il vient de se fonder à Alger une *Association pour la simplification de l'orthographe*, dont le but est identique au nôtre. La nouvelle Société a pour président M. le Dr Treille, ancien député, professeur à l'Ecole de Médecine, et pour secrétaire général M. Renard, professeur de rhétorique au Lycée d'Alger; elle est placée sous le haut patronage de M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie.

On ne lira pas sans intérêt les lettres qui ont été échangées à cette occasion entre M. le député Forcioli, M. Renard et M. Treille.

Digitized by Google

Lettre de M. Auguste Renard à M. Forcioli.

Alger, le 3 février 1895.

Monsieur le Député,

Permettez-moi de venir vous demander de vouloir bien, — à l'exemple de votre collègue, M. Saint-Germain, député d'Oran, de M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, de M. Christian, préfet d'Alger, de M. Guillemin, maire d'Alger, et aussi, je l'espère,— de tous vos collègues de l'Algérie, — accorder votre haut patronage à une œuvre, dont les apparences sont bien modestes, mais qui n'en est pas moins très utile et patriotique, car elle est destinée à alléger d'un grand poids le travail des enfants dans nos écoles, en même temps qu'elle sera un progrès scientifique.

Je veux parler d'une association ayant pour but de préparer la réforme, ou plus exactement, la simplification de l'orthographe ; association dont le comité à Alger, est en partie ainsi constitué:

MM. le Commandant Rinn, conseiller de gouvernement, Warrot, président de la Chambre de Commerce, etc., etc.

La réforme que préconisera l'Association aura pour base le rapport adressé, il y a deux ans, à l'Académie Française par M. Gréard, recteur de l'Académie de Paris. Notre champ d'action sera ainsi bien délimité et notre programme présentera toutes les garanties possibles de modération et de sagesse.

En attendant votre réponse, que nous espérons favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, etc.

Auguste Renard.
Agrégé des Lettres.
Professeur de Rhétorique au Lycée.

P.-S. — Chaque adhérent verse une cotisation annuelle de 1 franc. Les sommes plus élevées sont reçues avec reconnaissance. L'Association publiera un bulletin contenant ses statuts, son programme et la liste des adhérents.

Digitized by Google

Réponse de M. Forcioli.

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

Paris, le 8 février 1895.

Monsieur le Professeur,

J'avais été profondément surpris, il y a deux ans, en parcourant le rapport de M. Gréard, sur la réforme de l'orthographe. J'ai éprouvé le même sentiment en recevant votre lettre et en voyant un professeur de rhétorique agrégé des lettres, escorté d'un si grand nombre d'esprits éclairés, partager cette opinion.

Je vous avoue bien sincèrement que je ne viens pas facilement à cette réforme.

L'orthographe me paraît un peu l'histoire de notre langue et je n'envisage pas dans l'avenir, sans une sorte d'*horreur* que vous me pardonnerez, une page de l'orthographe nouvelle.

De plus, est-ce au moment où tant d'institutrices et tant d'instituteurs cherchent vainement une situation modeste, où le baccalauréat est si répandu, où la licence même ne suffit plus à ouvrir la porte des lycées, où fatalement on sera obligé de rendre les épreuves plus difficiles, qu'il faut s'occuper d'alléger un fardeau porté si légèrement par nos étudiants?

Je regrette pour ces raisons de ne pas pouvoir faire partie de votre association, tout en vous félicitant de défendre une œuvre que vous croyez bonne ; et malgré ma déférence pour les hautes adhésions que vous avez déjà reçues, laissez-moi former le vœu que l'Académie, — dont fait partie M. Gréard, — veuille bien ne pas se montrer favorable. Et, si son avis était contraire à mon appréciation, j'espère encore que l'usage, dont Horace nous dit le pouvoir souverain en fait de langage, suffira à maintenir pour les traditionnels endurcis la langue de nos poètes et de nos prosateurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Professeur, etc.

FORCIOLI,
Député de Constantine.

Digitized by Google

Deusième lettre de M. Aug. Renard à M. Forcioli.

ASSOCIATION
pour la
SINPLIFICATION DE L'ORTOGRAFE

Comité algérien.

Alger, le 12 février 1895.

Monsieur le Député,

Votre lètre me montre une fois de plus la nécessité de l'Association que nous fondons en Algérie et qui, je l'espère, va se propager par toute la France[1].

Les esprits les plus éclairés, quand ils n'ont pas étudié l'histoire de l'ortografe, confondent volontiers cèle-ci avec la langue, et s'imaginent que, de même que nous avons encore, — Dieu merci! — la langue de Bossuet, de Corneille et de Voltaire, nous avons aussi leur ortografe.

Il y a, aujourdui, dans notre langue, plus de cinq mile mots dont l'ortografe n'est plus la même que du temps de Molière. On écrivait alors *prebstre*, *phantosme*, *subject*, etc. Voilà plus de cent ans qu'on écrit *prêtre*, *fantôme*, *sujet*. Dans dis ans, je l'espère, on écrira de même *batème*, *fénomène*, *prontitude*, etc. Et rassurez-vous, Monsieur le Député, la langue n'aura pas changé. Les mots *trésor* et *caractère*, qui ne s'écrivent plus étimologiquement *thrésor* et *charactère*, come au siècle de Bossuet, ont cependant le même sens aujourd'hui qu'au XVIIe siècle. L'ortografe n'est pas la langue.

Encore une remarque, que vous me permètrez de soumètre à votre méditation. Vers 1670, Bossuet (d'ailleurs partisan de la sinplification de l'ortografe), pour justifier son opposition sur certains points, risquait cet argument, auquel le temps a doné un si cruel démenti, et qui nous fait sourire : « Si on écrivoit *je connaissais*, *ils faisaient* (au lieu de *je connoissois*, *ils faisoient*), qui reconnoistroit ces mots ? » J'ai peur que vous aussi, Monsieur le Député, ne soyez disposé à dire : « Si on écrivait *sculture*, *des hibous* et *cantonier*, qui reconnaîtrait ces mots ? »

1. M. Renard semble ignorer l'existence de notre Société.

Digitized by Google

Cète semaine, le 15 février, la *Revue des Revues* va publier notre manifeste. Laissez-moi espérer que vous nous ferez l'honeur de le lire, et qu'il nous vaudra peut-être l'honeur de votre adésion. Ceus qui reviènent de leurs erreurs sont ceus qui réfléchissent et qui sont de bone foi. Et votre exemple alors sera pour nous une grande force.

D'ici peu je me propose d'aler faire une conférence à Constantine sur la réforme de l'ortografe. J'ose espérer que vous vòudrez bien me faire l'honeur de venir m'entendre, si vous êtes à ce moment-là en Algérie.

Votre lètre, vous le voyez, n'a fait que redoubler mon zèle, et j'ajoute qu'èle me charme par sa franchise.

De grâce surtout, si vous demandez qu'on agrave le fardeau des candidats aus diférents examins, n'alez pas demander que ce soit par un surcroit de complications ortografiques.

Une dernière remarque, qui achévera, je l'espère, de vous rassurer. Ma lètre est écrite en nouvèle ortografe : vous a-t-èle causé l'horreur à laquèle vous vous atendiez ? J'ose croire que non.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, avec l'espoir que j'ai de vous voir venir à nous très prochainement, l'homage de mes sentimants bien respectueus.

Auguste RENARD,
Secrétaire général de l'Association ortografique.

P.-S. — Ci-joint un mot écrit hier lundi, séance tenante, pendant la réunion du Comité, après la lecture de votre lètre, et que notre président, M. le Dr Treille, votre ami, m'a chargé de vous transmètre.

Lettre de M. le Dr Treille à M. Forcioli.

Alger, le 11 février 1895.

Mon cher Forcioli,

M. Renard, notre secrétaire général pour la sinplification ortografique nous a comuniqué votre lètre.

Digitized by Google

Je lui ai alors conseillé de vous demander si, dans le petit nombre de ceus qui parlent encore français à la Chambre, on distingue au moins, en les entendant, ceus qui écrivent sufisamant l'ortografe.

Cordialement à vous.

Dr Alcide Treille.

L'ORTHOGRAPHE DE SAINT-ÉVREMOND

La *Revue de philologie française*, dans son numéro d'octobre-décembre 1894, nous dit, avec raison, que *pris* (prix, pretium) devrait s'écrire avec l'*s* final comme *palais* (palatium), que nous n'écrivons pas *palaix* (*x* final). La Revue eût mieus fait encore en montrant la contradiction qui existe entre *prix* (*x* final) et *mépris* (*s* final) de la même famille (pretium, minuspretium).

Il est dit dans le même fascicule que, malgré la différence des graphies des XVIIIe et XIXe siècles, nous lisons les ouvrages du siècle qui nous a précédés avec la même facilité que ceus de nos écrivains contemporains.

Lorsque M. Bourgeois, dans une de ses dernières circulaires comme ministre de l'Instruction publique, autorisait les graphies : Quatre-*vingts*-dix, quatre *cents* onze, etc., comme quatre-*vingts*, quatre *cents*, il nous ramenait, comme nous l'avons déjà dit, à l'orthographe de Voltaire ou à celle de Saint-Evremond, qui écrivaient :

Deux *cens* mille livres; douze *cens* mille livres (Saint-Evremond, pp. 344-345). En l'année *mille* six *cens* soixante-six (pp. 28-39). Le XIIIe juin *mille* six *cens* soixante-huit (p. 57; 1738).

Saint-Évremond écrit :

Je *rens*, il rent; j'*aprens* (un *p*), il aprent, je *pers*, il pert (IV, p. 377), etc. (c'est à cette graphie que désire revenir, avec le temps, la Société de réforme orthographique).

Digitized by Google

Serons-nous plus embarrassés dans la lecture de Saint-Evremond, lorsque nous trouvons chez lui :

Les jansénistes nous ont *trouvé* (nous = jésuites) en possession du gouvernement (I, p. 37). Ceux qu'on a *vû* tomber par leur faute (p. 112). La sûreté et le repos qu'elle avoit *perdu* (168). La joie qu'avoient *eû* les bourgeois (I, 45). Je vous suis fort obligé de m'avoir envoyé la traduction qu'a *fait* M. Corneille (II, 422). Le cardinal de Richelieu nous a *mené* bien près de nôtre ruine (IV, p. 24). Il reprit la tristesse qu'il avoit *suspendu* (IV, 48), et je continuai celle que je n'avois pas *quittée* (même phrase). La plus belle femme (Hélène) qu'ait *vû* le monde (IV, 209).

Le tome II (Mémoires de Mme Mazarin) compte certainement plus de cas avec le participe invariable que de cas de variabilité :

Il ne les a jamais *touché* (50,000 écus promis par le cardinal Mazarin à un évêque pour négocier adroitement le mariage de sa nièce Hortense Mancini; II, p. 17). Des raisons ignorées de tout le monde les avoient *secondé* (p. 20). Il m'a *laissé* partir (c'est la duchesse qui parle, p. 27). Rien ne m'a plus *affligé* (eadem, p. 27). Je voudrois qu'il me les eût *rendu* (des sommes immenses, p. 33). Il m'a *empêché* de le faire (eadem, p. 33). Il m'en auroit *dispensé* (eadem, p. 39). Il nous auroit *cherché* partout (eadem, p. 46). Les gens qu'il avoit *excepté* (p. 52). Les vieillards que j'avois *trouvé* auprès des jeunes gens (p. 54). Je l'ai *vû* (la duchesse) partir (p. 59). La révélation qu'il avoit *eu* (p. 60). La complaisance que j'avois toujours *eu* pour lui (p. 76). Il ne devoit pas les lui avoir *donné* (mes pierreries, p. 89). Il nous avoit *joint* à Milan (p. 86). Tout autre nous auroit *jetté* dans la mer après nous avoir *volé* (p. 95). Puisque vous ne l'avez (la duchesse) jamais *vû* (p. 99). Quelle confusion auroit-il *eû* (p. 315). La donation qu'il a *réduit* à cent mille livres; la donation qu'il a *fait* (p. 351).

On le voit, les exemples d'invariabilité sont légion et n'offrent aucune difficulté à la lecture. — Nos grammaires élémentaires ont, certes, mauvaise grâce à s'appuyer sur les écrivains du XVIIe et même du

Digitized by Google

XVIIIe siècle pour nous montrer que le participe était déjà alors toujours variable lorsqu'il était précédé du complément direct du verbe.

Voici deus exemples de variabilité que l'on rencontre aussi parfois dans l'ancienne langue :

Charles II l'avoit *faite* demander en mariage (I, p. 172). — Une fatalité l'avoit *faite* venir à Rome, une fatalité l'en fait sortir (IV, p. 271).

Ajoutons-y cet exemple de Montesquieu :

La simplicité des *loix* les a *faites* souvent méconnaître (*Lettres persanes*, lettre 94, édition Lacour-Jouaust).

Finissons en disant que les grammairiens des XVIIe et XVIIIe siècles préféraient, dans tous les cas, pour le participe conjugué avec *avoir*, l'*inaccord* à l'*accord*. Ecrivaient-ils plus mal que nous ?

Voici deus exemples d'invariabilité avec *être*: Elles s'en étoient *prévalu* (verbe neutre pronominal; nous faisons aujourd'hui l'accord). — Elle m'en seroit *allé* tirer (pp. 83-84).

J. Bastin.

Saint-Pétersbourg, 15 février 1895.

Le Gérant : Vve Émile Bouillon.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. DE L. MARCEAU

Digitized by Google

LES CONTES POPULAIRES ET LEUR ORIGINE

DERNIER ÉTAT DE LA QUESTION

Par Emmanuel COSQUIN

Brochure grand in-8°. — Prix..... 1 franc.

Manuel d'ortografe française simplifiée

Par E. ERNAULT et E. CHEVALDIN, professeurs à la Faculté des lètres de Poitiers.

Un volume in-8°. — Prix : 3 fr. 50

TRISTAN ET ISEUT

Par Gaston PARIS, membre de l'Institut.

Brochure in-8°. — Prix : 1 fr. 25

ÉTUDE SUR LE GREC DU NOUVEAU TESTAMENT

LE VERBE : SYNTAXE DES PROPOSITIONS

Par l'abbé J. VITEAU

Un vol. gr. in-8°. — Prix : 12 francs.

LES SOURCES DU ROMAN DE RENART

Par L. SUDRE, docteur ès lettres, prof. au collège Stanislas

Un volume gr. in-8°. — Prix : 12 francs.

PUBLII OVIDII NASONIS METAMORPHOSEON LIBROS

QUOMODO NOSTRATES MEDII ÆVI POETÆ IMITATI INTERPRETATIQUE SINT

Par le Même

Un volume in-8°. — Prix : 3 francs.

TRAITÉ DE LA

Formation des mots composés dans la langue française

COMPARÉE AUX AUTRES LANGUES ROMANES ET AU LATIN

Par Ars. DARMESTETER

Deuxième édition, revue, corrigée et en partie refondue, avec une préface par GASTON PARIS, membre de l'Institut.

Un volume gr. in-8°. — Prix : 12 francs.

LA ROSE

Dans l'antiquité et au moyen âge. -- Histoire, légendes et symbolisme

Par C. JORET

Professeur à la Faculté des lettres d'Aix, correspondant de l'Institut

Un vol. in-8°.— Prix : 7 fr. 50.

HISTOIRE DU RÈGNE DE MARIE STUART

Par M. PHILIPPSON

Trois volumes in-8°. — Prix : 22 francs.

CHRESTOMATHIE DE L'ANCIEN FRANÇAIS

Par L. CONSTANS

Deuxième édition revue et considérablement augmentée

IXe-XVe SIÈCLES

Un fort volume in-8° cartonné. Prix : 7 fr.

DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

IXe au XVe siècle

Par F. GODEFROY

Livraisons 1 à 80. — La livraison : 5 francs.

Digitized by Google

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

Consacré à l'étude des langues et des littératures romanes

PUBLIÉ PAR

MM. P. MEYER ET G. PARIS

Membres de l'Institut.

Prix d'abonnement : Paris..... 20 fr.
— — Départements et Union postale..... 22 fr.

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

Publication mensuelle, dirigée par M. ÉMILE CHATELAIN

Prix d'abonnement : Paris..... 15 fr.
— — Départements et Union postale..... 17 fr.

REVUE CELTIQUE

Fondée par H. GAIDOZ

Publiée sous la direction de H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
Membre de l'Institut.

Avec le concours de J. LOTH, doyen de la Faculté des lettres de Rennes; E. ERNAULT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, et de plusieurs savants des Iles Britanniques et du continent.

Prix d'abonnement : Paris..... 20 fr.
— — Départements et Union postale..... 22 fr.

LE MOYEN AGE

REVUE MENSUELLE

DIRIGÉE PAR

MM. A. MARIGNAN, M. PROU ET M. WILMOTTE

Prix d'abonnement : Paris ..... 10 fr.
— — Départements et Union postale..... 11 fr.

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

Digitized by Google

TOME IX, FASCICULE 2 — 2e TRIMESTRE 1895

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET PROVENÇALE

(Ancienne REVUE DES PATOIS)

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Pages

I. A. Jeanroy et H. Teulié. — *L'Ascension, mystère provençal inédit du XVe siècle* 81
II. L. Clédat. — *Études de grammaire française : les mots invariables* 116
III. CHRONIQUE 152
IV. COMPTES RENDUS : Wahlund, *Über Anne Malet de Graville, eine vernachlässigte französische Renaissance-Dichterin* (J. Texte) ; Mellerio, *Lexique de Ronsard* (J. T.) 153
V. PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA *Revue* 155
VI. BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE 157

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

(Tous droits réservés)

CONDITIONS D'ABONNEMENT
Paris : 15 fr. — Départements et Union postale : 16 fr.

Digitized by Google

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. CLÉDAT, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la Revue *sont mentionnés. Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.*

En vente à la même librairie

Jean Balue, cardinal d'Angers (1421?-1491)

Par **H. FORGEOT**

Un volume grand in-8°. — Prix : 7 francs.

SAINT CÉSAIRE, ÉVÊQUE D'ARLES (503-543)

Par **A. MALNORY**

Un volume gr. in-8°. — Prix : 8 francs.

LE ROMAN DE RENART

Par **G. PARIS**, membre de l'Institut.

Brochure in-4°. — Prix : 3 fr. 50.

L'Amyntas du Tasse et l'Astrée d'Honoré d'Urfé

Par **Charlotte BANTI**

Un volume in-8°. — Prix : 3 francs.

ÉTUDES SUR L'ESPAGNE

PREMIÈRE SÉRIE

Par **Alf. MOREL-FATIO**

Seconde édition revue et augmentée de deux nouveaux chapitres.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

Étude sur la Vie et le Règne de Louis VIII

(1187-1226)

Par **Ch. PETIT-DUTAILLIS**

Un fort volume grand in-8°. — Prix : 16 francs.

LES GLOSES DE VIENNE

VOCABULAIRE RÉTO-ROMAN DU XIe SIÈCLE

Publié d'après le manuscrit, avec une introduction, un commentaire et une restitution critique du texte

Par P. MARCHOT, docteur ès lettres

Brochure in-8°. — Prix : 2 francs.

QUARANTE HYMNES DU RIG-VEDA

Traduits et commentés par **A. BERGAIGNE**

Publiés par **V. HENRY**, professeur à la Faculté des lettres.

Un volume grand in-8°. — Prix : 5 francs.

PLAUTI AMPHITRUO

Edidit L. HAVET

Cum discipulis BELLEVILLE, BIAIS, FOUREL, GOHIN, PHILIPOT, RAMAIN, REY, ROERSCH, SEGRESTA, TAILLIART, VITRY

Un vol. gr. in-8°. — Prix : 6 fr.

Digitized by Google

L'ASCENSION

MYSTÈRE PROVENÇAL DU XVe SIÈCLE

Publié pour la première fois par A. Jeanroy et H. Teulié

Le mystère de l'*Ascension*, que nous donnons aujourd'hui, n'a pas été imprimé avec nos *Mystères provençaux*[1], bien qu'il appartienne au même recueil[2] où il occupe les fos 69 ro — 78 vo.

M. Ant. Thomas a déjà signalé les vers des deus chansons que saint Pierre entent chanter par les anges, et a reproduit cet assemblage de mots bizarres qui, pour l'auteur, représentent les langues étrangères que parlent les Apôtres dès qu'ils en ont reçu le don[3].

L'analyse de l'*Ascension* a été donnée par nous dans l'introduction des *Mystères provençaux*, p. xxj-xxij, en note.

F° 69 r° **Ensec se la estoria de la Assentio de Nostre Senhor Jhesu Crist.**

Permieyramen, Nostra Dama he los apostols, Maria Jacobi, Maria Salome, la Magdalena se devo trobar totz ensemps he devo aver huna taula he Nostra Dama digua a la Magdalena :

Magdalena, nos vos preguam,
He a vos autras Marias aitant be,

1. *Mystères provençaux du XVe siècle*, publiés pour la première fois avec une introduction et un glossaire, par A. Jeanroy et H. Teulié. — Toulouse, Privat, 1893, in-8°.
2. Biblioth. Nat., f. fr., *nouv. acq.*, 6252. — Voir, pour la description du ms. : *Annales du Midi*, II (1890), 385 et sqq.; *Myst. prov.*, p. v-vj.
3. *Annales du Midi*, II (1890), p. 414-416.

Digitized by Google

Que metatz la taula entretan
He faitz que no hy falha re,
5 Quar el es hora de dinar,
He los apostols volo mangar:
He per so vulhatz ho tot aparelhar.

℟ la MAGDALENA:

Dana, nos hi anam encontinen
He farem vostre comandamen.
10 Metrem veramen sus la taula
Huna toalha ben blanqua,
He i metrem sertas desus
Lo pa, lo vi el sobreplus.

Ara s'en ano metre la toalha sus la taula he tot so que i es nesesari he Nostra Dama he los apostols devo esser totz en roda he no sono mot. Aprop, Nostre Senher deu venir al miech d'els he totz se meto de ginhols he 'stian aqui tro que totz ago parlat he digua NOSTRE SENHO[R]:

Patz sia an vos, ma maire,
15 He an tota la companiha.

℟ NOSTRA-DAMA:

Mon car filh, vos siatz ben vengut
He de tresque gran joya reseubut!
Gran gauch iey quant ieu vos vesi
He de mas mas quant ieu vos teni;
20 Gran temps ha que no vos iey plus tengut:
He, mon filh, vos siatz lo ben vengut!

Digua SANT PEYRE:

Mon maestre, a gran pena
Davant vos ausy venir,
Per so, senher, que promes vos avia
25 Que ja mais no vos desenpararia;

20. D'abord *cist* au lieu de *tengut*.
23. Première rédaction : *ausi venir dava[nt] vos.*

Digitized by Google

He per so, senher, lo contrary ieu iey fach
Quant ieu vos iey desenparat
Al besonh que ieu vesia:
He per so, senher, ieu vos pregui
30 Que agatz misericordia
D'aquest paubre pecador.

Digua SANT JOHAN:

Helas! mon Dieu, mon Creator,
Tant a, senher, que ieu no vos iey vist!
Senher, ieu era fort enbaït
35 Quant ieu, senher, no vos vesia,
He tot lo cor me en frenesia
De la gran amor que ieu vos porti:
Per so, senher, vos pregui
Que agatz pietat del vostre paure servidor.

V° Digua SANT ANDRIEU:

40 Helas! mon senhor, bonas novelas nos aportatz,
En vos preguan que pietat agatz
De totses nos autres que hem aisi;
Quar, senher, nos erem fort enbaïtz
Per so que gran temps ha que no vos avem vist.
45 Aras, senher, hem totz consolatz,
En vos preguam que agatz pietat
D'aquest paure servido.

Digua SANT JACME LO MAJOR:

Senher, vos siatz ben vengut!
A gran pena vos ausi reguardar
50 Per so que ieu vos iey desenparat;
Mas, senher, vos voliatz que enaisi fos;
Vos pregui, senher, que de mi agatz pietat vos.

51. Ms. *volia*.
52. D'ab. : *senhort*.

Digitized by Google

SANT JACME LO MENOR.

Ho Dieu, mon Redemptor,
Vos siatz tresque ben vengut!
55 Vos nos avetz donat lo salut
Que avetz tot jorn acostumat,
En vos preguan que agat[z] pietat
Del vostre paure servido.

SANT BERTHOMIEU.

Ho veray filh de Dieu,
Misericordia vos demandi ieu,
60 Quar ieu iey fach tant de mal.
Senher, mon Dieu eternal,
Agatz pietat d'aquest paure servido.

SANT SIMON.

He las! mon senhor he mon maestre,
Tot jorn de costa vos ieu volria estre
65 Mas ieu no hiey pas fach lo conte
Que devia far hun bon servido
De estar tot jorn de costa vos.
He las! mon Dieu he mon senhor,
Agatz pietat d'aquest paure servido!

SANT MATHIEU.

70 He las! mon maestre,
Tant mal vos iey icu servit,
Per so que tot jorn devia estre,
Senher, al pe de vos;
He las! mon maestre grasios,
75 Agatz pietat d'aquest paure servido.

SANT THOMAS.

Senher, vos siatz ben vengut,
En vos preguan que agatz pietat

55. D'ab. : *no*.

Digitized by Google

D'aquest paubre desolat,
Quar tot jorn ieu iey doptat
80 De so que, senher, no qualia:
Per so, senher, ieu vos supliqui
Que de mi agatz, senher, pietat.

SANT BARNABAS.

Mon senhor he mon maestre,
He las! que pot aiso estre
85 Que ieu sia ara de presen
Tant alegre de mantenen?
F° 70 r° Quant ieu vos vesi de mos uelhs
Ieu no saubria dire mielhs
De aver tant de joia coma ieu iey
90 He las! mon Dieu eternal,
Agatz pietat de vostre paure servido.

SANT MA(THA)TIAS.

Ho mon Dieu, agatz de mi pietat!
Quar sertas ieu iey mal fach
Quant m'en fugigui davant vos,
95 He aiso per paor dels malvatz traidors
Quant vos avian, senher, estaqual:
Per so, senher, agatz de mi pietat.

Digua JHESUS:

Ma maire, an tota la co[m]paniha
Voly que dinen en aquest dia
100 Totses ensenble veramen,
Quar ieu voly far mon despartimen
De vos autres he de mi,
Coma deu far cascun bon pelegry

89. Après ce vers on a effacé le suivant : *de vos ceser de mos uelhs corporals.*
101. Ms. *despertimen.*
103. D'ab. : *Quar cascun*, etc.

Digitized by Google

Quant el vol anar en pelegrinatge,
105 Espesialmen quant ha a far lonc viatge:
El deu mangar he beure an sos amicz
He los deu totses consolar
He bonas paraulas declarar.
Per so ieu soy vengut a vos autres
110 Per vos declarar lo viatge
Veramen aquel que ieu devi far.

Digua Nostra Dama:

Mon filh tresque grasios,
Nos mangarem sertas totz
Dels bes que nos avetz donatz;
115 He per so, mon filh, se vos platz,
Tot permier vos asetiaretz.

Aras se asetio totz a taula he Jhesus covide la sua maire en disen:

Ma maire, asetiatz vos pres de mi;
He asetiatz vos, vos autres,
Lahun sertas costa l'autre;
120 He asetiatz vos totz en taula
He d'aiso no i aga ponch de fauta
Que totses nos mangem alegramen.

Aras senhe la taula Jhesus he digua, quant las viandas seran mesas, he se leve tot[1] de pes he totz los autres, he digua:

Occuly omnium in te sperant domine et tu
Das illis escam in tempore.

He deu far lo senhal de la crotz sobre tota la taula en disen:

1. Ms. *totz.*
124. Ps. cxliiii, 15. *Oculi omnium in te sperant Domine : & tu das escam illorum in tempore opportuno.*

Digitized by Google

125 *Et benedictio dey patris omnipotentis*
Et filly et spiritus sancti.

Los autres respondo : *Amen*, en naut.

Pueisas se asetio a mangar he las danas devo servir. He, quant auran mangat, levo las viandas de taula he las toalhas he, sans levar de taula, JHESUS deu prediquar so que se ensec :

V° LO SERMO.

Ma maire he a totz los autres,
Ieu soy vengut per davant vos autres
Per vos a totz demostrar
130 Quar ieu m'en voly sertas montar
A la dextra del meu paire,
La quala es estada figurada
En lo montamen de l'esquala,
Per vos aparelhar lo repayre,
135 He a totz aquels he aquelas
Que seran humials he corteses
He auran pietat dels paubres
En lor donan tot jorn de lor bes,
He que no sian ponch orguolhoses,
140 Ni may sertas otratgoses,
He que no cometo usuras ni bratarias,
Luxurioses en negunas guisas,
He pueys que no porto ira ni envega
Sertas a neguna persona,
145 De la boqua sian honestes grandamen,
De beure, de mangar, de parlar honestamen,
La lengua grandamen la refreno
Que Dieu ni autramen no blatfemo,
No sian ponch noalhoses,
150 De preguar Dieu ni sa maire ossioses.
Los .X. mandamens al poble declararetz
Que ieu iey bailat a Moyses he denonsiaretz,
He que no faso ponch lo contrari,
Quar sertanamen ieu vos declari

132-3. Ces vers ont été ajoutés en marge.

Digitized by Google

155 Que dapnatz seran perpetualmen
Aquels que no guardaran mos comandamens.
En apres lor declararetz
Los .V. artiqles de la fe,
Los quals an vises totz an mi.
160 Lo permier es estat fach
Lo jorn de la Conseptio he declarat,
Lo qual es estat en mars,
He a Nostra Dama denonsiat
Per lo angial sant Gabriel,
165 Lo qual desendet desus del cel
Per ly anonsiar las novelas,
Las qualas so estadas bonas he belas
Per tot lo humanal linatge.
Lo seguon article es estat
170 Lo jorn de la Nativitat,
So es a saber lo jorn de Nadal.
Lo ters article es que els me an vist crusifiquar
Lo jorn del Venres Sant he clavelar
Sus lo albre de la veraia crotz.
175 Lo quar[t] article es que ieu m'en soy davalat
Als inferns he iey despolhat
He tirat fora los Sants Payros
An despiech dels demonis totz.
Lo sinqueme article es estat
180 Lo jorn de Pasquas he demostrat
La mia vertadieyra resurectio.
Lo VIme article ieu voly mantenen far,
Quar ieu m'en voly sertas montar
Per vos trametre lo Sant Esperit,
185 Quar motas de vetz ieu vos iey dich
Que, se ieu no m'en pogava,
A vos autres lo Sant Esperit no venria.
F° 71 r° He quant ieu m'en seriey montat,
Ieu vos dic per veritat
190 Que ieu lo vos trametriey,
Non pas encontinen que ieu lay seriey,

156. Ms. *mons*.

Digitized by Google

Mas lo vos trametriey aprop,
Que la mia maire illuminara
He totz aquels que hy trobara,
195 He may sertas tota la gen
Que creyran en mi fermamen.
Del darier article de la fe,
Lo qual sera lo seteme
So sera lo jorn del Jutgamen,
200 Lo qual me veira tota la gen
An lo cors que ieu m'en montariey,
Anb aquel cors ieu venriey,
Lo qual de ma mayre iey reseubut
He per lo Sant Sperit conseubut,
205 An totas las plaguas que ieu iey presas
En ma passio he reseubudas,
Los bos he los malvatz las veiran;
Los bos las veiran a lor salvatio,
He los malvatz a lor dapnatio.
210 He per so vo'n iretz per tot lo mon predican
Toses los evangelis he declaran.
Aprop predicaretz a tota humana creatura
He declararetz tota l'escreptura
A l'ome he a la femna tant solamen,
215 Per so que ieu l'iey fach he creat veramen
Tot so que li era de nesecitat;
Apres lo segramen de batisme predicaretz
He a totas las personas denonsiaretz
Que aquel ho aquela que no se bategara
220 He fermamen en la fe no creyra
Perpetualmen dapnat sera;
He que anb aquela cresensa
Bonas hobras faso,
Quar la fe sans bonas hobras
225 Veramen ela es tota morta.
Inquaras may vos autres faretz
Quant sus los malautes las mas metretz
He en mon nom los demonis dels corses gitaretz

228. Vers intercalé.

Digitized by Google

He aquelses vos autres guariretz
230 Que se guardaran de mal far.
Totses parlaretz lenguas novelas
Quant de las gens paraulas desonestas [ausiretz],
D'aquelas los castiaretz.
Al poble dostaret[z] los malvatz serpens
235 Quant de malvadas paraulas castiaretz las gens,
He ostaretz apres lo malvat vere
A totz aquels he aquelas
Que saro las aurelhas
He no vol[o] res que sia escotar
240 Quant del mal d'autru auso parlar.
He per so totses vulhatz vo'n anar
Fora de la vila he caminar
Entro al puech de mont Olivet
He aqui vos autres me trobaretz
245 Per fayre mon assentio.

V° Aras s'en deu anar Jhesu Crist al puech de mont Olivet tot sol, rescondudamen. He Nostra Dama he los apostols s'en ano, de dos en dos, en cantan lo y[m]pne: *Jhesu, nostra Redemptio.* He Nostra Dama deu venir tota darieyra an las autras femnas. He los apostols devo acabar tot lo y[m]phne he se devo metre de ginolhos en reguardan Jhesu Crist he entretan tot sia aparelhat.

Digua SANT JACME LO MAJOR:

Senher, diguas nos, se te platz,
Se en aquest temps tu restituiras
Lo realme als filhs de Israel.

℟ JHESU CRIST.

A vos autres no se aperte pas a saber
250 Las causas que so a venir,

229. Ms. *guiriretz.*
240. Deus vers effacés : *Apres quant ieu m'en serley montat Non pas sertas encontinem.*
247. Ms. *restutiras.*

Digitized by Google

Quar mon payre las ha mesas
En sa potestat he retegudas,
He per so no vos metatz ponch de trop saber
Dels seqretz de Dieu ni enquerer,
255 Mas demandatz la grasia del Sant Esperit,
La quala veramen be vos dic
Que venra breumen sobre vos autres.

Aras Jhesu Crist los baise totz he totas he, quant los aura baisatz, se aginolhe en reguardan vas lo cel las mas junctas he digua[1] :

Ho Dieu, mon payre, vulhatz lor la benedictio
La quala hun cascun bon payre deu far [donar
260 A sos enfans quant s'en vol anar
En qualque loc per demorar.

Aras se aparelhe per montar he, quant s'en monte, canto los apostols : *Te Deum laudamus*, tro que sia ben naut — he devo estar aqui de ginolhos en reguardan totz en naut tro que dos angials venguo[2] — he los angials devo parlar anb el de Paradi en fora, he digua Cherubin :

Or sa, mesenhors, qui es aquest
Que monta an vos autres tant prest?
Senbla que de Eddon el vengua,
265 Tant es roga sa vestimenta.

Digua Sfraphim entre elses meteises :

Qui es aquest que d'Edon el ve
Garnit sas vestimentas de sanc?

Digua Raphael als angiels que monto an Jhesu Crist :

Qui es aquest que tot sagnos el ve ?
He sos vestimens so tot sagnoses :

1. Ces lignes sont dans le ms. soulignées à l'encre rouge. Ce folio présente quelques essais peu réussis d'enluminure.
2. Les mots entre tirets sont ajoutés en marge.
268. D'ab. : *Tenchas*. — Ms. *Granit*.

Digitized by Google

270 Senbla que sia estat en batalha,
Tant be li an fretada l'esquina;
Hoc, e lo costat tot trauquat
Hoc, he las mas de totas partz
He may sertas los pes
275 Que veramen so totz trauquatz.

Lahun dels angiels, que monto an Jhesu Crist, apelat URIEL, respon:

Mos frayres, ieu vos respondriey
He en re no vos falhiriey :
So es lo rey de gloria
Que per sa gran victoria
280 Ha mes a bas lo enemic de natura
Humana.

F° 72 r° ℟ RAGUEL[1] an aquels que monto:

Mos frayres, qui es aquel
Rey de gloria?

℟ BARACHIEL.

So es aquel que per sa gran vertut
285 Ha fortmen sertas abatut
Tota la poisansa del demoni,
La qual lo permier home
Avia grandamen subgugada
De la poma que avia mangada
290 Quant era en paradis terrestre.

Aras DIEU LO PAYRE parle an los angials he digua.

Hor sa, mos angials, laisatz lo intra,
Quar sertas so es mon filh
Que ha passat tant gran perilh
Per reseme Natura Humana.

1. D'ab. : *Raphael.*
288. D'ab. : *grandamen avia subgugada;* la nouvelle rédaction est en interligne.

Digitized by Google

Aras intre en Paradis he digua DIEU LO PAIRE a son filh:

295 Ho mon filh, vos siatz ben vengut,
Tant grandamen vos an batut
Aquelses Juzieus traydos!
He las! he ge vos an batut
Del cap tro als talos,
300 Quar ieu no vesi sertas en vos
Neguna autra sanetat,
Quar el vos an trastot trauquat:
He per so sesetz vos al meu costat,
Quant avetz tant be batalhat.

Aras, quant es asetiat a la dextra de son paire, venguo los angials he canto : *Gloria in excelsis Deo*, lo feriat, he l'autre digua : *Et in terra pax hominibus bone volontatis;* he lo canto tro *Domine Deus, rex celestis.*

Aprop davalo CHERUBIN he SERAPHIN he diguo als apostols:

305 Ho homes de Gualilea,
Per que reguardatz vos autres al cel?
He senbla que agatz oblidat
De faire so que vos es demostrat.
Jhesus vos autres reguardatz
310 Que an vos autres ha demorat.
Messenhors, no reguardetz plus
Quar veramen el es conclus
Que vos autres no lo veiretz plus
Anb aquela forma veramen
315 Tro que venra lo jorn del jutgamen,
Que venra jutgar los bos he los malvatz.
He per so anats vos en Jherusalem
He anatz vos en tot belamen
He esperatz aqui la grasia
320 Que lo filh de Dieu vos ha promesa.

309-10. Une première copie ou rédaction de ces deus vers est effacée.

Digitized by Google

Aras s'en torno en Jherusalem cantan : *Criste, Redemptor omnium* he, quant auran acabat, digua NOSTRA DAMA als apostols — quant seran tornatz de la hont ero partitz : —

V° Mos amicz he mos frayres,
Vos en retornatz en vostre repaire;
He avem vist lo gran mo[n]tamen
Que ha fach mon filh omnipoten,
325 Totses nos autres presens;
He nos ha promes que nos trametra
Lo Sant Sperit que nos illuminara :
He per so totses he totas vulham estar
En devosio he continuar,
330 Que nos trobe totses preparatz
De estar tot jorn en bona patz,
Affy que plus dignamen lo pusquam resebre
He en nostres entendemens compenre.
He, messenhors, trastotz
335 Vulham nos totz metre de ginolhos
He pueys totses que cantem
A Dieu lo paire omnipoten
Lo y[m]phne del Sant Esperit,
Quar veramen ieu be vos dic
340 Que el lo nos trametra tantost.

Aras digua DIEU LO FILH a son payre davant que els canto :

Mon payre, ieu iey promes
A mos apostols que ieu lor trametria
Lo Sant Esperit que los illuminaria,
He la mia mayre aytant be,
345 He a totz aquels he aquelas
Que fermamen en Dieu creyran
He las sanctas hobras faran.

Digua DIEU LO PAYRE a son filh :

Mon filh, trametam lo lor de mantenen
He que los illumene trastotses.

324. *omnipoten*, ajouté après coup.
332. Ms. *dignanem... plusqua*.

Digitized by Google

Pausa.

350 Lo Sant Esperit, vos desendretz
En Jherusalem he illuminaretz
Totz aquels que trobaretz ensemps,
He espesialmen a totz aquels
Que guardaran mos comandame[n]s
355 Lor donaretz a totses acreisemen
De bonas vertutz veramen.

Aras canto : *Veni Creator Spiritus*. He en cantan trameto lo Sant Sperit sobre totz an lenguas de fuoch. He que aquabo lo y[m]phne he pueys lo Sant Sperit s'en torne en Paradis quant aura laisadas anar las lenguas de fuoch. Aprop se leve SANT PEYRE he digua als apostols :

Messenhors, se platz a totz,
Ieu voly predicar dos motz
A tot lo poble que aysi es.

F° 73 r° Aras monte SANT PEYRE sus la cadieyra per predicar he digua :

360 *In nomine patris et filii et spiritus sancti.*
En nom del payre he del filh he del
Sant Esperit. *Amen.* En se senhan,
Jhesus per la sua sancta passiou
Nos done sa grasia, sa patz
365 He sa benedictio. *Amen.*
Qui habet aures audiendi audiat.
(Sant Luc, en son octav capitol.)
Messenhors he danas, las paraulas
Que ieu iey presas
370 Son paraulas del evangelista
Sant Luc, en son octav capitol;
He volo autant dire,
Transportadas de laty en romans
Segon lo comu lenguatge :

366 Ev sec. Lucam, VIII, 8.

Digitized by Google

375 « Qui ha aurelhas per ausir he escotar
He en son entendemen las fiquar
Note be so que ieu diriey
He retengua so que ieu parlariey, »
Quar be vos dic per veritat
380 Que ausy sans retener
No val guayre, ieu vos ho dic per ver.

Aras canto DOS ANGIALS en Paradis he diguo en cantan :

Revelha te, revelha, fin cuer jolhy,
So que mon cuer desira no es pas aisy.

Digua SANT PEYRE :

He las! messenhors he danas,
385 No avetz pas ausida la canso
Que han cantada de presen
Los angials desus del cel?
Ieu cresy que belcop s'en riso
Quant enaisy cantar los auso,
390 Mas be vos dic per veritat
Que, quant tu auras ben emagenat
So que vol dire la canso,
Ni se tu as aguda compassio
De la passio del filh de Dieu,
395 Tu dels dos uelhs te ploraras;
He, se autramen tu no ho fas,
Tu sertas t'en repentiras.
He per so, pecador he pecayritz,
Leva he uebri fort l'aurelha,
400 He revelha te, revelha,
Leva te de pecat he de ordura,
Quar be as vista la gran cura
V° Que Dieu ha mesa per te salvar.
He las! pecador no has pas tu ausida la canso
405 Que Lusiffer a cantada
En paradis terrestre,
Quant Dieu lo paire hac format
Nostre payre Adam he Eva,
He pueys los mes en paradis terrestre?

Digitized by Google

410 He lor prohybic què no paseso
Son comandamen ni lo trinqueso,
So es a saber : que no mangeso
Del fruch del albre de ciensa?
He per so, quant Dieu lo payre los ac laysatz
415 En paradis he desenparatz,
No as pas tu vist venir encontinen
Lucifer, lo gran serpen,
Que vengue[t] davant nostra mayre Eva
He li cridec grandamen a l'aurelha
420 La canso que es estada desus dicha
Que tot lo monde l'a ausida :
« Revelha te Eva, fin cor jolhy,
He escota hun pauc aisy? »
He no ha pas dich Lucifer enaisy?
425 « Pren, Eva, del fruch d'aquest albre
Qu'es tant bel he tant plasen :
He be te dic sertanamen
Que el es tant plasen he tant dos,
Hoc, he may sertas mot grasiòs;
430 He per so manga ne solamen,
He pueys, quant ne auras mangat
He lo auras ben asaborat,
Porta ne a ton espos Adam,
He diguas hy que ne mange aytan be,
435 Quar ieu te aseguri be
Que no ly fara ponch de mal. »
He, pecador, no as pas tu vist tot aiso?
He las! tant forec amara aquela frucha
Que despucys no es poguda degeri,
440 No veramen, ni may poyri,
Ni may sertas no ho fara
Autant coma lo monde durara.
He per so guarda te de aquela tenptatio amara.
Ho paubra humana natura!
445 Tant as tu despueys malavegat!

418. D'ab. : *He vengues.*
424. Vers intercalé après coup.

Digitized by Google

Hoc, e ffaras en veritat
Tro que sortiras foras de pecat.
He per so, pecador, te calra aver
Lo gran metge per te guerir
450 De las grandas offensas que as fachas
He ly demandaras per gran humilitat
Que el de tu aga pietat
En disen aquestas paraulas :
Mitte, domine, quem missurus es.
f° 74 r° 455 He diguatz aras, pecador[s],
No han pas dich aiso los Sans Payros,
Quant ero lains en infern pruou,
Que lor trameses lo gran metge,
Quar elses ero grandamen malautes,
460 Lo qual, senher, nos has promes
Per nos guerir trastotses
D'aquesta granda enfermetat
En que hem trastotses pausatz?
He Dieu lo payre ha ausidas
465 Las lors clamors he exausidas,
He nos a trames veramen son filh
Que los ha delieuratz de perilh,
Hoc, he tota natura humana
Ha delieurada de tota enfermetat
470 He per so ha volgut far coma hun bon medesy.
Quant el vol hun malaute gueri,
Hel li ordena hun bon jolep
He aprop huna bona medesina,
Affin que el puesqua
475 Guerir lo malaute de sa malautia.
He per so mon sermo aura tres partidas :
Permieyramen sera del jolep,
La segonda sera la medesina,

465. D'ab. : *Nostras cl...*
467. D'ab. : *Q. nos h...*
468-9. Ces deux vers en remplacent deux autres qui ont été barrés et où nous lisons sous les ratures :

He dostara nostra enfermetat
He per[donara] los pecadors.

Digitized by Google

He la tersa veramen sera
480 De la dieta que lo malaute tenra.
Prosedisquam a la permiera partida:
Messenhors he danas, aisy
Comensa lo jolep:
He per so, pecador, leva l'aurelha
485 He revelha te, revelha,
Quar se tu no ho fas
Sertas tu t'en repen(e)tiras.
He per so pren del jolep que es tant dos
Per sobmoyre las grosas humors,
490 So es a saber: dels grans pecatz que as comeses
He dedins ton cors veramen meses.
Diguas me, tu, superbios!
No has pas tu dedins ton cors
De grans he teribles pecatz?
495 Ieu cresy veramen que si as.
Parla, parla an ta cosiensa,
He veyras tota la malesia
Que as engenrada de part dedins.
He no as pas tu de erguelh he de aroguansa
500 He de ypocrezia en ta pensa
He de autras grandas maledictios
Que has fachas totz los jorns?

Pausa.

V° Beu del jolep que hes tant dos,
Que te adosisqua aquelas malas humors.
505 Vurgolhos, fay so que te dis Sant Mathieu
En son dezeutheme capitol:
Que tot home ho femna que en aquest
Monde se exaltara
Dieu sertas humiliar lo fara.

487. D'ab.: *repenedras.*
500. Corr. *pansa.*
506. Ev. sec. Matthaeum, XVIII, 4.

Digitized by Google

Pausa.

510 He diguas, tu, avarisios he usurie[r] !
No has pas tu gran mestier
De beure del jolep de desus?
Ieu cresy que si as tu tot conclus.
He, paubre, no sabes pas tu
515 Se tu as comesas negunas usuras,
Rapinas ni may bratarias
En venden tas mercadarias?
Parla, parla an ta conciensa, pecador,
He emagena la gran dolor
520 Que te mena dedins ton cor.
Beu del jolep que es tant dos
Que te adosisqua las grosas humors
De fayre restetu(ti)cio de la hont tu ho as pres,
Fay las entretant que vives
525 He no te fises en degun,
Quar be sabes que cascun
Ha pro a ffar a vieure.
He las! pecador, qui deu estre may curos
De ta consiensa que tu meteys?
530 He las! no sabes ben tu
So que dis lo dich comu:
Que ja mays no te sera remes lo pecat
Entro que tu auras tornat
Tot so que tenes de l'autru.

Pausa.

535 Or sa, vos autres luxurioses!
He las! no beuretz pas vos autres
Del jolep que es tant dos
Per adosir las malas cogitatios
Que de sa en reyres avetz emagenadas?
540 He veramen sy deuriatz far.
He las! no avetz pas vos autres enpetradas
De malas cogitatios he fachas
Sus lo pecat de luxuria,

Digitized by Google

En disen malvadas paraulas,
545 Desonestas he enfamias?
He las! no avetz vos autres ausit dire
Del gran diluve que es estat de sa en reyre
Quant lo monde forec perit
Per lo pecat de luxuria?
550 Laysatz, laysatz aquel malvat pecat,
Quar no sabetz pas cora venra
La granda tronpeta que vos apelara,
So es a saber la granda mort
F° 75 r° Que no perdona al feble ni al fort.
555 He enmenda te, pecador, he enmenda,
Per penre la medisina
Que tantost te sera ordenada,
Quar sertas, se tu no ho fas,
Perpetualmen dapnat seras.
560 He vos autres, messenhors del pecat de ira,
Bevetz, bevetz del jolep,
Quar soven del vostre bec
So salhidas grandas maledictios,
Iras he sertas grandas rancors,
565 En disen tot jorn mal de calcun,
Hen lo reguardan tot jorn de mal uelh.
Fay so que ha dich lo Redemptor
Que, qui son enemic no amara
Ni may de bon cor no lo perdonara
570 Ja mays en paradis no hintrara;
He per so dispausa te, pecador,
Per penre la medisina.

Pausa.

Avant, avant, vos autres, envegoses!
He no n 'i a ponch a la conpanihà?
575 Ieu cresy veramen que si a.

555. Ms. *peador*. — Les deux derniers mots ont été ajoutés après coup.

Digitized by Google

He no beuretz pas vos autres
Del jolep que es tant dos?
He veramen sy deuriatz far.
He las! pecador perdut,
580 No as pas tu gran gauch agut
De ton vesi quant ha(n) perdut
Totses los bes que el avia?
Parla, parla an ta cosiensa
He veyras quinh testimoni te fara.
585 Be te dic ieu sertanamen
Que ela portara ton jutgamen.
He per so enmenda te, malvada persona,
Per penre la medisina bona.

Pausa.

He las! vos autres, guoloses,
590 No beuretz pas, vos autres,
Del jolep desus dich?
Per so que de grosas humors avetz begudas
Tot lo temps de las vostras vidas,
Mangat delisiosamen
595 He begut mot fort a l'avinen,
Jurat, blasfémat he reneguat,
Malgrasit he despichat
Lo Dieu que nos ha formatz.
Tot aiso es estat an vos autres.
600 He per so parla an ta cosiensa
He devedatz vo 'n, devedatz,
Quar sertas, se vos autres no ho fachz,
Mal veramen vos en penra.
He las! no avetz vos autres ausit predicar
605 So que dis la Sancta Escreptura:
Que l'ome que grandamen jura
Ja mays sans plagua no sera,
V° Ni may aquelses que lo serviran
Ja mays sertas no seran

581. D'ab. : *Del costre vesis...*
582. D'ab. : *elses acian.*

Digitized by Google

610 Que entre elses no aga tot jorn bruch.
He per so vos dic ieu que vos castietz,
Quar, se vos autres no ho fasetz,
Perpetualmen dapnatz seretz.
Revelhatz vos, revelhatz vos, noalhoses!
615 Quar sertas vos autres trop dormetz.
Bevetz, vos autres, del jolep, bevetz,
Quar vos autres ne avetz ben mestier
Per so que etz tant grandamen adormitz.
Vos autres no senblatz pas la formic
620 Que nuech he jorn trebalha
De que visqua tot lo ivern.
He per so revelhatz vos en,
Que no siatz ponch tant adormitz
Sus lo pecat de noalha
625 En jazen soven en vostre liech
De pecat he de ordura;
He per so donatz vos gran cura
De salhir dels vostres pecatz,
Quar sertas no sabetz pas
630 Quant venra la malvada mort,
Quar no temis negun tant fort
Que no intre sertas dedins
Sans parlar a negun portier.
Per so vos dic ieu, seguon mon avis,
635 Que tenguam la aurelha levada,
Quar ela es sertas tant malvada
Que no ha pietat de negun
Ni no sabem lo jorn ni l'ora
Ni lo loc ont sera nostra demora;
640 Per so vos pregui que cascun estia avisat.
Ayso es la permieyra partida
De nostre sermo.

Ensec se la segonda partida :
So es veramen de la medesina

617. Ms. *mestiers*.
631. Après *negun* suppléez *loc ?*
634. D'ab. : *Per so te...*
643. A cet endroit la couleur de l'encre change dans le manuscrit.

Digitized by Google

645 Que se deu donar al malaute
A prop la medesina.
Aquesta deu estre grandamen amara
Per so que el[a] es compostada
Sertas de grandas amaretatz:
650 Quar las droguas hy meto comunamen
So es a saber : aguaric, cassia fistula e aloen.
Per aguaric se enten satisfactio,
Per aloen, contrictio,
Per cassia fistula, confessio.
655 He per so, senhors he danas,
Vulhatz ubri las aurelhas
De so que ausiretz cantar
He que cascun se vuelha revelhar,
Quar sertas a totses toquara.

Aras canto DOS ANGIELS :

660 *L'auselet ha canta[t] sus lo ram*
He a dich : conpanhos, beguam, beguam.

He las! no es pas aquel que ha cantat
Nostre senhor he cridat
F° 77r°[1] Sus lo albre de la veraya crotz
665 Quant ha cridat que el avia set,
Quant ha grandamen suffertat per totz
Las grandas tribulatios
Per nos salvar sertas trastotz?
He las! no es el pas lo gran metge
670 Que ha presa la gran medesina
De tribulatios he de molestia
Per delieurar Natura Humana?
He per la granda amor que el ly portava
Tot aiso a pres de son bon gr(u)at

1. Le f° 76 est un petit feuillet transposé dont le texte appartient au Jugement général. (Voir *Mystères provençaux*, p. 194, en note.)
649. Ms. *Amaretutz.*
665. Ce vers a été intercalé postérieurement.
674. D'ab. : *He tot...*

Digitized by Google

675 En nos donan exenple
Que veramen nos devem penre,
De bon grat he de bona devotio,
Sertas totas nostras tribulatios.
He per so lo bon Jhesus nos ha mostrat
680 Que nos prenguam de bon grat
La medisina que nos es aparelhada.
He per so, pecador, se tu vos estre ben purguat
El te qual penre de la casia fistula,.
Quar lo fruch es tant plasen
685 Que el se humilia grandamen
Tro que el es pres de terra.
He per so, pecador, el te cal humiliar
Quant tu te volras confessar,
Quar ta co[n]fessio deu estre volontosa
690 He grandamen deu estre grasiosa
He non pas sertas per forsa;
He te deves ben confessar
Dels grans pecatz que tu as fachs,
Quar, se tu no ho fasias,
695 Ja mays de aquela malautia sertas tu no gueriras.
Ieu te pregy, fay bona confessio,
Quar se tu bona la fas
Grandamen joy[o]s t'en tornaras,
He, se fas lo contrari,
700 Tot jorn sertas seras triste.
Parla an ta cosiensa se no sera aytal.
Aprop te qual del agaric penre,
So es a saber : que fasas satisfactio,
Quar lo aguaric es de aitala condictio
705 Que, quant lo malaute lo ha pres,
Hel sobmoy grandamen las humors,
Que tot lo estomac he tot lo cors
He tot quant que ha sertas dedins
Tot ho gieta de part defors

695. D'ab. : *Ja mays de aquela malautia no guaririas.*
696. D'ab. : *He per so fay.*
700. D'ab. : *Tot jorn triste seras.*
709. Après ce vers, on a raturé le suivant : *Aiso es veramen satisfactio.*

Digitized by Google

710 En fasen satisfactio,
Quar so es la bona contrictio
De setisfar as un cascun
Se tenes res del autru.
Aprop te qual penre del aloen
715 Per te descarguar lo gran fardel
Dels grans mals que fachs as;
He que gran desplasensa agas
Pueys que prenguas de l'aloen,
Quar el es amar grandamen,
V° 720 Quar el es conparat ha contrictiou,
He per so sertas te dic ieu
Que, se tu no has contrictio
He no fas penedensa he satisfactio
Dels mals que tu as fachs,
725 Ja mays en Paradis no intraras.
He per so, pecador he pecayritz!
Remembre te de aquetses dichz:
Que totas las veguadas que t'en sovenra
Dels grans mals que fachs as
730 Que ne agas dolor he desplasensa,
He tot jorn en ta cosiensa
Ne demandes perdo à Dieu.
Ayso es la seguonda partida de mon sermo.

Ensec se la tersa partida he la darieyra,
735 He per so tantost sera fach :
Degus no se ennuege,
Quar aiso es la principala
De nostra salvatio he la plus sertana,
So es a saber : la dieta
740 Que lo bon medesy ordena
Al malaute en lo gardan
Que no torne plus d'aysy en avan
En pecat ni en ordura.
He per so lo bon metge li deveda
745 Que no mange neguna amara vianda

723. D'ab. : *satisfactio* seulement.
728. D'ab. : *be t'en* au lieu de *que*.

Digitized by Google

Ni negunas autras saladuras,
Sebas ni alhs no mange pas
Ni vinagre ni agras,
Ni negunas autras causas nosiblas,
750 Quar veramen, se tu ne mangas,
Autra veguada malaute seras.
Tot aiso al pecador cal declarar
Que per aventura no ho enten pas.
Per las grosas viandas, pecador,
755 Que lo metge te deveda
So los malvatz pecatz,
Quar, quant tu los has autra veguada fiquatz
Dedins ta cosiensa he perpetratz,
So te es una cáusa grandamen amara,
760 Quar autra veguada los te qual cofessar;
He per so, malaute, se longamen vos vieure,
El te cal veramen deffendre
De no plus tornar a pecat,
Quar lo comu lenguat[g]e es aytal:
765 Que, quant la botelha torna trop soven a l'aigua,
Sertanamen la carba lay laisa.
He per so, pecador, avisa que faras;
Garda te de la mort comuna,
Quar sertas a negun no perdona.
770 L'autra dieta es que te tenguas joyos:
So es a saber que, quant auras pecat,
Que lo vuelhas ben coffesar,
He, quant bona setisfactio he contrictio auras,
Grandamen joyos te trobaras,
f°78 r° 775 Ieu ne fau testimoni ta consiensa
Que, se tu laisas ponch de pecat ha confesar,
Ja may joyos non seras
Tro per tant que confessat lo auras.
He donquas, pecador, revelha te, revelha,
780 He leva aisy l'aurelha:
Que quant venra[s] a ton trespasamen,
Ieu te pregui mot caramen,
Que te sovengua de la Sancta Passio
Que ha sufertada lo filh de Dieu

Digitized by Google

785 Per los paubres pecadors reseme.
He per so, vos autres, gens de Mesopotomia,
De Judea he de Capadosia,
De Asia, Phrigia he de Panphilia,
De Egypte he Libia,
790 He vos autres de Romania,
De Cretes he de Arabia,
Que totses vos vulhatz retornar
A la sancta fe catholiqua;
Ho autramen, se no ho faytz,
795 Sertanamen totz seretz dapnatz.
Non plus per lo presen,
Mas que preguem Dieu totz devotamen
Que nos done la sua sancta gloria.
Ad quam gloriam nos perducat
800 *Ille dey filius qui in trinitate*
Perfecta vivit et regnat
In secula seculorum. Amen.
Dieu sia an vos autres.

Digua aprop MELCHISEDEC per los de Roma als autres per lo scadafall coma so los[1] de jotz nopnatz:

Messenhors, vos autres avetz ausit parlar
805 Aquest apostol he predicar
Trastotses nostres lenguatges.
Dont pot estre aiso vengut
Que aquesta gen ago tant ben saubut
Parlar de totas natios?
810 So es sertas una gran presumptio,
Vesen que so de Gualilea,
He nos autres los conoysem be
He sabem be que per aisy an demorat
He seguit tot jorn lor maestre.
815 Ieu no sabi pas que pot aiso estre,
Se no que fos l'autre jorn,
He aiso sobre la hora de tersia,

1. Ms. *Se lo.*
786. Ms. *Mesap.*

Digitized by Google

Que desendet sertas sobre elses
Hun gran fuoc tot ardent
820 Tot a fayso veramen de lenguas,
He cresy que d'aqui lor ve la ciensa
De parlar de totas natios.

Parle AYMO per los de Capadosia :

Piguoal, piguoal ardiment
En Capadosia la terra nostra.
V° 825 Aquesta gent(o) ha declarat
Tota la lengua nostra.

Parle LAMEC per los de Ph(i)rigia :

Tau tot aut moy bien
Tornar lo cavalero.
Aysy moy plus no arestar :
830 Endar, endar en nostra tiera :
Engo myguo bachy thoy
Tota la lengua nostra.

Parle HABIATHAR per los de Egipte :

Saule belo qui sont
Dont viento aquesta lengua nostra.
835 Lamy rabayoth raminagrobis
Judicar tot en nostra tera.

ꝗ L'AUTRE per Sirenen :

Sale bea bea aqui brich
Tot dont son est pro nobis
Aqui pia soyt bien itor
840 Razibus pia garguaratis.

ꝗ L'AUTRE de Cretes :

Dal dal. re. he. he.
Hodauch sath e chyn

822. D'ab. : *lenguas* au lieu de *natios*.

Digitized by Google

Myn zaym. re. e.
Vostulha la mohep voaym.

ꝗ L'AUTRE de Arabes:

845 Zodich, zodich taffh
Alpha bita dama omegua
Thau yspilon delta
Ras nom zyma thaffa.

Aras prenguo congiet lahun de l'autre he digua
LO de Roma:

Messenhors a Dieu vos coman.
850 Quar ieu m'en torni en Romania.
Adieu, adieu, tota la conpanhia!

Aras s'en torne cascun en son loc he lo mesatgier vengua he digua so que se ensec[1].

La langue du *Mystère de l'Ascension* ne diffère en rien de celle des autres *Mystères* qui font partie de la même collection et que nous avons publiés en 1893; il suffira donc de se reporter à l'introduction de cet ouvrage pour tout ce qui concerne la phonétique, la morphologie et la syntaxe du texte publié ci-dessus. Je me suis contenté de relever ci-après les mots qui manquent au *Lexique roman* de Raynouard et les formes verbales qui forment le complément de celles que l'on trouvera dans le glossaire des *Mystères provençaux*[2]. On ne saurait entendre par mots nouveaux les vocables fantaisistes que l'auteur place dans la bouche des apôtres et qu'il donne pompeusement

849. Ms. *a ya.*
1. A la suite se trouvent deus lignes effacées. Au folio suivant commence le *Jugement général.* (Voy. *Mystères provençaux*, p. 193.)
2. La lettre R suivie d'un chiffre désigne la rubrique qui vient après le vers indiqué par ce chiffre.

Digitized by Google

comme des spécimens de diverses langues étrangères. M. A. Thomas a déjà montré que le prétendu phrygien était de l'espagnol corrompu et que les noms de quelques lettres de l'alphabet grec constituaient l'arabe ; le reste a été obtenu, semble-t-il, par la déformation de mots provençaus, par exemple, au vers 842, *sath e chyn*, « chat et chien », *zodich* (845), « dit-il ».

H. T.

[ABATRE], *part. pas. mc. sg.* abatut 285, *abattre.*
[acabar], *subj. pr. pl. 3e p.* aquabo R 356, *achever.*
adosir 538, *subj. pr. sg. 3e p.* adosisqua 504, *adoucir.*
agaric 702, aguaric 651, *agaric.* (*Mistral*, agari, agaric.)
[amar], *ind. fut. sg. 3e p.* amara 568, *aimer.*
amaretat 649, *amertume.* (*Mistral*, amareta, amaretat.)
anonsiar 166, *annoncer.*
[apelar], *ind. fut. sg. 3e p.* apelara 552, *appeler.*
aroguansa 499, *arrogance.* (*Mistral*, arrouganço.)
artiqle 158 = article.
[asaborar], *part. pas. mc. sg.* asaborat 432, *savourer.*
[asetiar], *ind. fut. pl. 2e p.* asetiaretz 116, *asseoir.*
[ausar], *ind. pr. sg. 1e p.* ausi 49, ausy 23, *pl. 3e p.* auso 240, *oser.*
[ausir], *part. pas. fém. sg.* ausida 385, ausidas 464, *entendre.*
[avisar], *impér. sg. 2e p.* avisa 767, *aviser.*

[BAISAR], *subj. pr. sg. 3e p.* baise R 257 ; *part. pas. mc. pl.* baisatz R 257, *baiser.*
[batalhar], *part pas. mc. sg.* batalhat 304, *batailler.*
[batega[r], *ind. fut. sg. 3e p.* bategara 219, *baptiser.*
[blafemar], *subj. pr. pl. 3e p.* blatfemo 148; *part. pas. mc. sg.* blasfemat 596, *blasphémer.*
blanqua 11 = blanca.
[beure], *impér. sg. 2e p.* beu 503 *pl. 1e p.* beguam (*forme du subj.*) 661, *2e p.* bevetz 561 ; *part. pas. fém. pl.* begudas 592, *boire.*

[CALER], *ind. fut. sg. 3e p.* calra 448, *falloir.*
caminar 242, *marcher.*
[cantar], *part. pr. mc. sg.* cantan R 320, *chanter.*
carba 766, *anse.* (Botelha *doit être entendu ici dans le sens de « cruche », c'est une variante du proverbe:*

Digitized by Google

Tant va la cruche à l'eau qu'enfin elle se casse. Mistral a carbo.)

cassia fistula, 651, *casse fistuleuse.*

[castiar], *ind. fut. pl. 2e p.* castiaretz 233, *châtier.*

compenre 333, *comprendre.*

[compostar], *part. pas. fém. sg.* compostada 648, *composer.*

confessar 688, *confesser.* (V. *Myst. prov.* coffessar.)

[consebre], *part. pas. mc. sg.* conseubut 204, *concevoir.*

continuar 329, *continuer.* (*Myst. prov. corr.* contuniar.)

[cridar], *ind. prét. sg. 3e p.* cridec 419, *crier.*

cuer 383, *cœur.* (*Forme française pour* cor, *cf. le v. 422.*)

Declarar 108, *ind. pr. sg. 1e p.* declari 154; *fut. pl. 2e p.* declararetz 151; *part. pr.* declaran 211, *pas. mc. sg.* declarat 161, *déclarer.*

degeri 439, *digérer.*

[demandar], *ind. fut. sg. 2e p.* demandaras 451, *demander.*

demostrar 129, *démontrer.*

denonciar, *ind. fut. pl. 2e p.* denonsiaretz 152, *dénoncer.*

descarguar 715, *décharger.*

[desemparar], *cond. sg. 1e p.* desenpararia 25, *délaisser.*

[desendre], *ind. fut. pl. 2e p.* desendretz 350, *descendre.*

[desirar], *ind. pr. sg. 3e p.* desira 383, *désirer.*

desolat 78 (*subst.*), *désolé.*

despartimen 101, *séparation.* (*Mistral*, despartimen, *sens de* « *division* ».)

[devedar], *ind. pr. sg. 3e p.* deveda 744; *impér. pl. 2e p.* devedatz 601, *défendre.*

[dever], *ind. imp. sg. 1e p.* devia 72, *devoir.*

dinar 5, *subj. pr. pl. 1e p.* dinen 99, *dîner.*

[dire], *subj. sg. 2e p.* diguas 434, *dire.*

[dispausar (se)], *impér. sg. 2e p.* dispausa 571, *disposer.*

[dormir], *ind. pr. pl. 2e p.* dormetz 615, *dormir.*

[dostar], *ind. fut. pl. 2e p.* dostaretz 234, *ôter.*

[durar], *ind. fut. sg. 3e p.* durara 442, *durer.*

Emagenar, *impér. sg. 2e p.* emagena 519; *part pas. fém. pl.* emagenadas 539, *imaginer.*

[empetrar], *part. pas. fém. pl.* empetradas 541, *perpétrer.*

enfamia 545, *infamie.*

[engenrar], *part. pas. fém. sg.* engenrada 498, *engendrer.*

Digitized by Google

[enmendar], *impér. sg. 2e p.* enmenda 555, *amender.*
[enogar], *subj. pr. sg. 3e p.* ennuege 736, *ennuyer.*
enquerer 254, *enquérir.*
[esausir], *part. pas. fém. pl.* exausidas 465, *exaucer.*
[esperar], *impér. pl. 2e p.* esperatz 319, *espérer.*
estar, *subj. pr. sg. et pl. 3e p.* estia 640, 'stian R 13 (*cf. Myst. prov. R 477*), *être.*
[exaltar], *ind. fut. sg. 3e p.* exaltara 508, *élever.*

FALHIR, *subj. pr. sg. 3e p.* falha 4, *faillir.*
far, *ind. imp. sg. 2e p.* fasias 694, *faire.*
feriat R 304, *de fête.*
fisar (se), *subj. pr. sg. 2e p* fises 525, *se fier.*
formic 619, *fourmi.* (*Resté en quercinois selon Mistral.*)
[frenesir], *ind. imp. sg. 3e p.* frenesia 36, *frémir.*
[fretar], *part. pas. fém. sg.* fretada 271, *frotter.*
fugir, *ind. prét. sg. 1e p.* fugigui 94, *fuir.*
fuoch R 356=fuoc.

GARDAR, *impér. sg. 2e p.* garda 443; *part. pr.* gardan 741, *garder.*
[garnir], *part. pas. mc. sg.* garnit 267, *garnir.*

gitar, *ind. fut. pl. 2e p.* gitaretz 228, *jeter.*
guerir, gueri 471, *ind. fut. sg. et pl. 2e p.* gueriras 695, guariretz 229, *guérir.*

HUMIAL 136, *humble.*
humiliar 509, *ind. pr. sg. 3e p.* humilia 685, *humilier.*

ILLUMINAR, *ind. fut. sg. 3e p.* illuminara 193, *pl. 2e p.* illuminaretz 351; *cond. sg. 3e p.* illuminaria 343; *subj. pr. sg. 3e p.* illumene 349, *donner des lumières.*

JASER, *part. pr.* jazen 625, *être couché.*
jolep 472 (*Myst. prov.* 7574 joleb), *sirop.*
jurar, *ind. pr. sg. 3e p.* jura 606 (*corr. dans Myst. prov.* jure R 5156, *subj. pr.*), *jurer.*

LAISAR, *impér. pl. 2e p.* laisatz 291; *part. pas. mc. pl.* laysatz 414, *fém. pl.* laisadas R 356, *laisser.*

[MALAVEGAR], *part. pas. mc. sg.* malavegat 445, *être malade.* Cf. Plus, es veritat que dona Peirona Boniera a *malavegat* des XXII de aust fins a V de novembre et ieu Jaumes Lombart li ai beilat de son argent durant la malautie

Digitized by Google

(*Livre de comptes des ouvriers de N. D. la Majour d'Arles* (1482), fol. 11.)

mangar, *ind. pr. sg. 2e p.* mangas 750; *fut. pl. 1e p.* mangarem 113; *impér. sg. 2e p.* manga 430, *manger.*

montar, *ind. fut. sg. 1e p.* montariey 201, *monter.*

[Nosible], nosibla 749, *nuisible.*

[Oblidar], *part. pas. mc. sg.* oblidat 307, *oublier.*

ostar, *ind. fut. pl. 2e p.* ostaretz 236, *ôter.*

Parlar, *ind. fut. sg. 1e p.* parlariey 378; *impér. sg. 2e p.* parla 496, *parler, dire.*

partir, *part. pas. mc. pl.* partitz R 320, *partir.*

passar, *subj. imp. pl. 3e p.* paseso 410, *passer.*

penre, *impér. sg. 2e p.* pren 425; *subj. pr. sg. 2e p.* prenguas 718, *prendre.*

perdonar, *ind. pr. sg. 3e p.* perdona 554; *fut. sg. 3e p.* perdonara 569, *pardonner.*

pes (de) R 122, *debout.* (*Cf. Guil. de Cabestanh, Lo dous cossire* :

Ieu nueg e dia
De genolhs e de pes,
Sancta Maria
Prec vostr' amor mi des.

Raynouard traduit par A PIEDS.)

plorar, *ind. fut. sg. 2e p.* ploraras 395, *pleurer.*

poder, *part. pas. fém. sg.* poguda 439, *pouvoir.*

[pogar], *ind. imp. sg. 1e p.* pogava 186, *monter.*

portar, *ind. fut. sg. 3e p.* portara 586; *impér. sg. 2e p.* porta 433, *porter.*

poyri 440, *pourrir.*

predicar, prediquar R 126, *ind. fut. pl. 2e p.* predicaretz 212, *prêcher.*

preguar, *subj. pr. pl. 1e p.* preguem 797, *prier.*

[preparar], *part. pas. mc. pl.* preparatz 330, *préparer.*

procedir, *impér. pl. 1e p.* prosedisquam 481, *procéder.*

[prohybir], *ind. prét. sg. 3e p.* prohybic 410, *prohiber.*

[purgar], *part. pas. mc. sg.* purguat 682, *purger.*

[Refrenar], *subj. pr. pl. 3e p.* refreno 147, *refréner.*

remembrar, *subj. sg. 2e p.* remembre 727, *se souvenir.*

[repentir (se)], *ind. fut. sg. 2e p.* repentiras 397, *se repentir.*

rescondudamen R 245, *en cachette.*

resebre 332, *recevoir.* (*Myst. prov. corr.* reseubre *et* receubre.)

[restituir], *ind. fut. sg. 2e p.* restituiras 247, *restituer.*

Digitized by Google

retener 380, *retenir.*
revelhar 658, *impér. sg. et pl. 2e p.* revelha 382, revelhatz 614, *réveiller.*
[rire (se)], *ind. pr. pl. 3e p.* riso 388, *se moquer.*

SAGNOS 268, *pl.* sagnoses 269, *sanglant.* (*Mistral*, sagnous.)
sarar, *ind. pr. pl. 3e p.* saro 238, *serrer.*
seba 747 = ceba.
segramen 217, *sacrement.*
seguir, *part. pas. mc. sg.* seguit 814, *suivre.*
senhar (se), *part. pr.* senhan 362, *faire le signe de la croix.*
seqret 254 = secret.
servir, *ind. fut. pl. 3e p.* serviran 608 ; *part. pas. mc. sg.* servit 71, *servir.*
setisfar 712, *satisfaire.* (Cf. *Noulet et Chabaneau, Deux Mss.*, p. 195.)
sobmoyre 489, *ind. pr. sg. 3e p.* sobmoy 706, *soulever.* (Cf. *Noulet et Chabaneau, Deux Mss.* somogut *avec le sens de « excité, irrité ».*)
[sortir], *ind. fut. sg. 2e p.* sortiras 447, *sortir.*
[subjugar], *part. pas. fém. sg.* subgugada 288, *subjuguer.*

TEMER, *ind. pr. sg. 3e p.* temis 631, *craindre.*
tener, *ind. pr. sg. 2e p.* tenes 534, *subj. pr. sg. 2e p.* tenguas 770, *pl. 1e p.* tenguam 635, *tenir.*
toquar, *ind. fut. sg. 3e p.* toquara 659, *toucher.*
tornar, *ind. fut. sg. 2e p.* tornaras 698, *revenir.*
trametre, *ind. prét. sg. 1e p.* trametriey 190 ; *fut. sg. 3e p.* trametra 326, *transmettre.*
[transportar], *part. pas. fém. pl.* transportadas 373, *transporter.*
trinquar, *subj. imp. pl. 3e p.* trinqueso 411, *rompre.*
trobar, *ind. fut. sg. 3e p.* trobara 194; *subj. pr. sg. 3e p.* trobe 330, *trouver.*

UBRIR, ubri 656, *impér. 2e p. sg.* uebri 399, *ouvrir.*

VENIR, *ind. fut. sg. 1e p.* venriey 202, *venir.*
vieure, *ind. pr. sg. 2e p.* vives 524 ; *subj. pr. sg. 3e p.* visqua 621, *vivre.*
voler, *ind. fut. sg. 2e p.* volras 688, *vouloir.*
vurgolbos 505, *orgueilleus.*
Y[M]PNE, y[m]pne R 245, *hymne.*

ERRATA. — Les formes de l'infinitif, sans renvoi, qui ne sont pas entre crochets se trouvent déjà au glossaire des *Mystères Provençaux.* — Six vers au lieu de cinq sont compris entre les nos 55 et 60.

Digitized by Google

ÉTUDES DE GRAMMAIRE FRANÇAISE

Les Mots invariables.

L'adjectif complète l'idée exprimée par le substantif; mais ce complément peut être rendu par un autre substantif, à la condition que le rapport conçu entre les deus objets soit marqué par un mot spécial. Ce mot se nomme préposition, parce qu'il se prépose au terme qui complète l'idée.

Un mot précédé d'une préposition peut aussi compléter l'i lée exprimée par un adjectif ou par un verbe. Il faut remarquer que le complément du verbe peut s'y joindre sans aucune préposition: comparez « la perte *de* l'appétit » et « il pert l'appétit ». Dans ce cas, on dit que le complément du verbe est *direct;* il est *indirect* quand il est précédé d'une préposition. Mais cette distinction est souvent de pure forme, car le complément indirect du verbe *nuire* est logiquement de la même nature que le complément direct du verbe *servir:* « Il nuit à ses amis, il sert ses amis. » Dans les deus cas, le complément est l'objet même de l'action de nuire ou de servir, il est *essentiel.* Au contraire, lorsqu'on dit: « Il nuit à ses amis, il sert ses amis *par intérêt personnel,* » les mots « par intérêt personnel » complètent aussi l'idée exprimée par les verbes, mais c'est là un complément *circonstanciel,* il indique la cause et non l'objet même de l'action. Nous verrons bientôt l'intérêt de cette distinction.

L'idée qui complète la signification d'un mot (nom, adjectif ou verbe) peut être celle d'une chose, ou celle d'une action ou d'un état. Or l'idée d'action ou d'état peut être exprimée par un substantif ou par un verbe: « Il aime la lutte, il aime à lutter; le plaisir de la médisance, le plaisir de médire. » Les prépositions peuvent donc se placer aussi bien devant un infinitif que devant un substantif.

Digitized by Google

Mais lorsque l'idée complémentaire est exprimée par un verbe à un mode personnel, la préposition ne suffit plus, il faut une *conjonction*. La conjonction joue devant le verbe à un mode personnel le même rôle que la préposition devant le substantif ou l'infinitif, elle marque la nature du rapport qui unit une idée à l'idée complémentaire : « Je l'ai appelé *pour* jouer, je l'ai appelé *pour* qu'il joue. »

La conjonction par excellence est *que*. Elle marque le complément direct du verbe lorsque ce complément s'exprime par un verbe à un mode personnel (je crois *qu'*il viendra, je désire *qu'*il vienne), et elle s'ajoute aus prépositions pour marquer le complément indirect ou circonstanciel, dont la nature est précisée par la préposition : « Je lui écris *pour qu'*il vienne. »

Que peut s'ajouter directement à la préposition, comme dans l'exemple que nous venons de citer, ou s'y rattacher par l'intermédiaire du pronom démonstratif neutre *ce* ou d'un substantif : « Par *ce* que, par *la raison* que. » Le substantif placé entre la préposition et *que* contribue à déterminer la nature du complément.

Les propositions formant complément sont dites *subordonnées* par opposition à la proposition qui les régit, laquelle est dite *principale*. Parmi les subordonnées, celles qui expriment le complément « essentiel » du verbe principal sont dites *complétives*.

La conjonction qui unit une principale à une subordonnée appartient en partie à chacune des deus propositions. Mais deus propositions peuvent être simplement juxtaposées, et le rapport qui les lie est alors exprimé par une conjonction d'une espèce particulière, appelée conjonction *de coordination*, et qui appartient uniquement à la seconde proposition : « Il part, *mais* il reviendra. » Dans ce cas, les propositions sont dites coordonnées.

Un même rapport peut être exprimé soit par une préposition devant un substantif, soit par une conjonction devant une proposition subordonnée, soit par une conjonction devant une proposition coordonnée : « Rentrons

Digitized by Google

à cause de la pluie, — Rentrons *parce qu'*il pleut, — Rentrons, *car* il pleut. »

Le complément circonstanciel d'un verbe (et, plus rarement, d'un adjectif), peut être exprimé par un mot spécial, qu'on appelle adverbe parce qu'il se joint le plus souvent au verbe : « Il a plu *abondamment*, » c'est-à-dire « avec abondance, en abondance ». *Abondamment* est un adverbe, et le complément circonstanciel exprimé à l'aide d'une préposition, *avec abondance*, est une locution adverbiale.

Il peut se faire que, dans un complément circonstanciel, il ne soit pas nécessaire d'exprimer le substantif qui doit suivre la préposition, parce que l'idée est suffisamment indiquée par le contexte. On dira par exemple : « Il avait promis d'assister à la cérémonie, mais il est parti *avant*. » La préposition *avant* devient alors adverbe, car elle exprime à elle seule le complément circonstantiel, et elle n'est plus préposée à un nom.

Inversement, un adverbe peut devenir préposition, lorsque par lui-même il n'exprime pas une idée absolue. Par exemple, l'idée d'éloignement est toujours relative à un point auquel on pense : « Il est *loin*, nous ne pouvons plus l'apercevoir ; — Ils ne lui faisaient pas visite, parce qu'il habitait trop *loin*. » *Loin* est un adverbe, parce que joint à « il est, il habitait », ce mot ajoute au verbe l'idée complémentaire d'éloignement. Mais la personne dont on parle est loin *relativement à nous*, habitait loin *relativement à eus*. Et l'idée toute relative exprimée par *loin* doit être au moins précisée par le sens général de la phrase. Si on veut la préciser par un substantif marquant le point de départ, l'adverbe va jouer devant ce substantif le rôle d'une préposition : « *Loin* de nous, *loin* d'eus. » Dans cet exemple, l'adverbe est lié au nom par la préposition *de* et forme avec *de* une locution prépositive. Mais on peut concevoir l'adverbe employé comme préposition sans aucun mot de liaison ; l'ancienne langue disait : « Dessous le ciel, dessus la terre » et nous verrons d'autres exemples dans la langue actuelle.

Digitized by Google

Il va sans dire qu'un adverbe, comme une préposition, peut former une conjonction de subordination : comparez *lors* et *lorsque*, *alors* et *alors que*. Mais un adverbe peut aussi devenir une conjonction de coordination ; dans : « Vous lui aviez écrit de vous attendre, *cependant* il est parti, » *cependant* équivaut à un complément circonstanciel (malgré cela) ; c'est donc l'adverbe de : « Il est parti ; » mais en même temps, il marque le rapport qui unit les deus propositions coordonnées. « Vous lui aviez écrit de vous attendre, » et « Il est parti ; » c'est donc aussi une conjonction de coordination. La conjonction *mais* a été jadis un adverbe : elle a conservé cet emploi et son ancienne signification dans « n'en pouvoir mais ».

PRÉPOSITIONS

Lorsqu'on dit : « *Les recherches de la police* ont été inutiles » ou « *la maison de mon père,* » il y a un rapport de possession entre les deus termes réunis par la préposition. Si l'on dit : « *La recherche du bonheur,* » il y a entre les deus termes un rapport d'objet : le bonheur est l'objet de la recherche. Si l'on dit « *une table de jeu* ou *une table de bois* », on exprime un rapport de destination ou de matière, etc.

Les prépositions se classent naturellement d'après les rapports qu'elles expriment. Les plus employées sont *de* et *à*, qui peuvent exprimer des rapports très divers. La première vient du latin *de* qui marque proprement l'extraction, l'origine ; elle a hérité en outre des valeurs des prépositions *ex* et *ab* et du génitif latin, et partiellement de l'ablatif, qui avaient des significations voisines, et qui ne se sont pas conservés en français. La seconde, *à*, vient du latin *ad*, qui marque proprement la direction et la proximité ; elle a hérité en outre, en totalité ou en partie, des valeurs du datif (direction attributive) et de l'ablatif, et même de la préposition *in*, bien que celle-ci se soit conservée en français sous la forme *en*, avec une valeur restreinte d'une part et plus étendue de l'autre.

Digitized by Google

I. *Prépositions possessives.*

Le rapport de possession est exprimé le plus souvent par *de*, et quelquefois par *à* (notamment après le verbe *être:* La maison est *à* moi). En principe, *de* indique une origine et *à* une destination; or l'objet possédé vient du possesseur (au propre ou au figuré), et lui est destiné, attribué.

Il faut entendre le mot *possession* dans son sens le plus large quand il s'agit de l'emploi de *de*. Il y a notamment rapport de possession entre deus objets toutes les fois qu'en parlant du second on peut employer devant le nom du premier ou un nom de même sens l'adjectif possessif: La maison *de* mon père est *sa* maison, la paresse *d'*un écolier est *sa* paresse, etc. De même *clair de lune;* il est vrai qu'en parlant de la lune on ne dit pas *son* clair, mais on dit *sa* clarté. Quand vous faites l'éloge d'un ami, cet éloge est vôtre parce que vous le faites, et il est sien parce qu'il le reçoit. La préposition *de* a donc également une valeur possessive lorsqu'on dit: « L'éloge *de* cet homme n'est plus à faire, » et : « Les éloges *de* son chef l'ont rempli de joie. » Dans les deus cas, on peut employer l'adjectif possessif: « *Son* éloge n'est plus à faire, *ses* éloges l'ont rempli de joie » Dans le premier cas le rapport possessif peut être aussi considéré comme un rapport objectif: la personne louée est l'objet de l'éloge.

L'auteur étant assimilé à un possesseur, c'est ici le lieu de parler du rapport entre l'action exprimée par un verbe au passif et l'auteur de cette action. Comparez: « Il avait mérité l'amour *de* son peuple, » et: « Il était aimé *de* son peuple. » Ce rapport spécial peut être indiqué par *de* après les verbes exprimant un sentiment, mais il se marque le plus souvent par la préposition *par:* « Il était recherché *par* la police. » Ici la signification de *par* se rattache à son emploi comme préposition de manière.

Lorsque le nom qui suit le *de* possessif n'est précédé d'aucun déterminatif, *de* équivaut à « qui convient à ».

Digitized by Google

Comparez: « Les dîners d'un gourmet » et « Les dîners de gourmet. »

II. *Préposition de contenu, de contenant et partitive.*

Le rapport de contenu est marqué par la préposition *de*. Le second terme exprime l'objet en général, et la préposition marque qu'on en prent une certaine quantité pour en faire le contenu du premier terme: « Un sac *de* blé, un verre *de* vin, une bibliothèque *de* manuscrits. »

En vertu de sa signification générale, la préposition *de* doit aussi marquer le rapport de contenant ; car, de même qu'on extrait, par la pensée, de la totalité du blé ce qui est contenu dans le sac, on extrait aussi du sac le blé qu'il contient: « Le blé *de* ce sac, les manuscrits *de* la bibliothèque. »

On peut extraire de l'objet exprimé par le second terme non le contenu du premier terme, mais une certaine partie ou une certaine quantité exprimée par ce premier terme; de là la valeur du *de* partitif: « Un morceau *de* pain; un grand nombre *de* soldats; qui *de* vous? chacun *d'*eux; le plus adroit *de* tous.

Qui, *de* l'âne ou *du* maître, est fait pour se lasser?

Certains substantifs ont une double signification et peuvent exprimer soit un objet matériel, soit une quantité. Tel le mot *sac*. C'est le contexte seul qui peut indiquer si dans *sac de blé*, *de* est partitif ou marque le rapport de contenu: « Dans l'obscurité j'ai pris ce banc de pierre pour *un sac de blé* (contenu). — Cette caisse contient *deus sacs de blé* (partitif; c'est le sac-mesure). »

Après les indéfinis *rien, personne, quelque chose, ce que*, et après les pronoms démonstratifs et interrogatifs, le *de* qui précède un adjectif est un *de* partitif comme on peut s'en convaincre en comparant : « Il y avait beaucoup *de* bon, » et : « Il y avait quelque chose *de* bon. »

On dit de même : « Je ne sais rien *de* nouveau ; je n'ai vu personne *de* satisfait; il y avait au moins celui-ci

Digitized by Google

*d'*heureus ; je sais ce que vous avez trouvé *de* beau ; qui avez-vous rencontré *de* convenable? » Entendez : « Je ne sais rien en fait de chose nouvelle, etc. »

Après un substantif précédé du *de* partitif ou après le pronom *en* partitif, ce qui revient au même, on trouve aussi le *de* partitif employé par pléonasme devant un adjectif :

« Il y a eu *des fruits de* perdus ; j'*en* ai trouvé *de* beaus. »

Après un substantif précédé du *de* partitif, le *de* pléonastique n'est pas nécessaire devant un adjectif, car l'adjectif peut être placé avant le nom ; ainsi on ne dira pas : « Il y avait *des fruits de* beaus, » parce qu'on peut dire : « Il y avait *de beaus* fruits. » On dit au contraire, avec un participe : « Il y a eu *des fruits de* perdus, » parce que le participe ne peut pas être placé devant le nom, on ne peut pas dire : « Il y a eu *de perdus* fruits. »

Après *en* le *de* pléonastique se place aussi bien devant les adjectifs que devant les participes, parce que l'autre tournure n'est pas possible : « Il y en avait *de* remarquables, j'en ai trouvé un *de* parfait, etc. »

III. *Préposition de spécification.*

Entre un nom qui exprime une idée générale et un autre qui spécifie cette idée, on place la préposition *de :* « Un sentiment *de* compassion, le nom *de* roi. » C'est parmi les sentiments celui qui s'appèle compassion : c'est, parmi les noms, le nom roi. On explique de même ; « Le duché *de* Bourgogne, le mois *de* mars, etc., » et les locutions telles que : « Ce diable *d'*homme, ce polisson *d'*enfant, son bonhomme *de* père, » c'est-à-dire le polisson qui est cet enfant, le bonhomme qui est son père.

IV. *Prépositions de matière.*

Le rapport de matière se marque par *de* ou *en* : « Table *de* bois ou *en* bois ; salade *de* légumes. » La manière se confont avec la matière dans : « Table faite *avec* du bois. »

Digitized by Google

V. *Prépositions objectives.*

Lorsque, après un verbe, on veut exprimer qu'une chose ou une personne est l'objet de l'action marquée par le verbe, tantôt le nom de la chose ou de la personne s'ajoute purement et simplement au verbe, tantôt il y est joint par une des prépositions *de*, *à* ou plus rarement *en* : « Quitter une place, renoncer *à* une place, changer *de* place. » De toutes façons, comme nous l'avons expliqué, le substantif est le complément *essentiel* du verbe. La signification d'un verbe peut être telle qu'il appèle à la fois deus compléments essentiels : « *Dispenser* qui? *dispenser* de quoi? »

Un même verbe peut prendre des sens différents selon que le complément essentiel s'y joint directement ou non : « Croire *en* Dieu, croire *à* la parole donnée, croire ce qu'on raconte; changer un vêtement et changer *de* vêtement, etc. »

Devant ces compléments, *à* et *de* expriment en principe, l'un une idée de tendance, l'autre une idée d'éloignement, d'origine, mais ces significations sont parfois si atténuées qu'un verbe qui se construisait avec *à* a pu arriver, dans le même sens, à se construire avec *de*, ou inversement, ou bien a pu devenir transitif, en perdant la préposition.

On a dit : « Prier *à* quelqu'un » On dit *participer à* et *participer de*, et les deus locutions ont pris un sens différent, par restriction en sens inverse : *participer à*, c'est « avoir une part de », *participer de*, c'est « être partiellement semblable à, avoir une part de la nature de ».

Après les imprécations : « Le diable soit, la peste soit, » l'objet de l'imprécation est annoncé par la préposition *de* : « Le diable soit *de* lui. »

Un substantif ne peut pas avoir de complément direct. Le rapport entre un substantif exprimant une action et son objet est toujours marqué par une préposition. Comparez : « On leur apprenait à *craindre Dieu*, » et : « On leur apprenait *la crainte de Dieu*. » Le plus souvent la préposition objective est *de;* mais si le substantif

Digitized by Google

d'action dérive d'un verbe qui se construit avec *à* ou *en*, ce sont les mêmes prépositions qui s'emploient après le substantif : « L'obéissance *aus* lois, la croyance *en* Dieu. »

C'est aussi un rapport d'objet qui unit la plupart des adjectifs à leur complément : *plein de* (comp. *rempli de*), *utile à* (comp. *qui sert à*).

Supposons maintenant que l'objet de l'action soit une autre action, cette seconde action pourra s'exprimer par un substantif, par un infinitif ou par un mode personnel : « Il aime *le jeu*, il aime *à jouer*, il aime *à ce qu'on joue*. » L'infinitif s'emploie au lieu du mode personnel lorsque le sujet des deus actions est le même (voy. toutefois ma *Grammaire raisonnée*, §§ 293, 294); la conjonction *à ce que*, qui introduit le mode personnel, est formée avec la préposition *à*, qui marquait devant l'infinitif le rapport d'objet. Mais la conjonction *que*, à elle seule, a la même valeur, parce qu'on a pu dire : « Il aime jouer. » Ex.: « Il aime *qu'*on joue. »

Tantôt l'infinitif se joint directement, comme un complément direct, au verbe dont il indique l'objet : « Ils voulaient *partir*. » L'infinitif se joint directement au verbe principal : 1° après voir, regarder, entendre, écouter, sentir, laisser, faire, envoyer, mener (voy. *Gramm. raisonnée*, § 294); 2° après un bon nombre d'autres verbes, à la condition que le sujet de l'infinitif soit le même que le sujet du verbe principal, notamment après *vouloir*, *désirer*, *souhaiter*, *préférer*, *aimer mieus*; *savoir*, *croire*, *penser*, *s'imaginer*, *espérer*, *compter*; *pouvoir*, *daigner*, *devoir*, *oser*, *prétendre*; *paraître*, *sembler*.

Tantôt l'infinitif est précédé de l'une des prépositions *à* ou *de*, alors même qu'il est logiquement le complément direct du verbe principal. On dit : « Il craint le blâme, » mais : « Il craint *d'*être blâmé. » On dit de même : « Apprendre *à* lire, oublier *d'*écrire, chercher *à* voir, aimer *à* rire, » et avec des verbes intransitifs ou lorsque l'infinitif est complément indirect d'un verbe transitif : « Tâcher *de* réussir, obliger *à* parler. » Il apprent quoi? *à lire*. On oblige *à* quoi? *à parler*.

Digitized by Google

Devant l'infinitif de narration, *de* suppose l'ellipse d'un verbe tel que *commencer*.

Désirer de a le même sens que *désirer* suivi directement de l'infinitif. *Oublier à* est devenu *oublier de*. On dit *obliger de faire* et *obliger à faire*[1]. Quand la langue a hésité entre *à* et *de* pour lier un verbe à l'infinitif faisant fonction de complément essentiel il s'est établi le plus souvent une distinction de sens entre les deus emplois; mais *a priori* rien n'indiquait que l'un des sens dût être plutôt que l'autre attaché à l'une des prépositions. Comparez : *s'occuper à* faire et *s'occuper de* faire.

Même avec les verbes qui se lient sans préposition à l'infinitif complément direct, la préposition *de* reparaît après une locution comparative : « Il aime mieus partir que *de* céder. » Les deus infinitifs ont la même fonction logique, le second seul est précédé de *de*. On dit cependant : « Plutôt souffrir que mourir. »

Lorsqu'on indique en général l'objet d'un discours, d'une pensée, d'une étude, on se sert des prépositions *de* et *sur* : « Parler *de* quelqu'un, traiter *de* la vanité des choses humaines, livre *de* littérature, sermon *sur* la vanité. » On peut exprimer concurremment l'objet général et l'objet particulier : « On m'a dit *de* lui *qu'*il se conduisait mal. »

Il faut assimiler au rapport objectif le rapport qui unit un verbe impersonnel à son sujet logique ou le verbe *être* à l'attribut. Ce rapport se marque le plus souvent par *de* devant un infinitif : « Il est beau *de* voyager, il convient *de* réfléchir, l'essentiel est *de* commencer, c'est à moi *de* faire (on dit aussi, avec une nuance de sens différente : C'est à moi *à* faire). » L'infinitif se lie directement à *falloir* et à *valoir mieus* : « Il faut savoir. »

Dans le même cas, lorsqu'il y a outre le sujet grammatical neutre un nom, pronom ou infinitif attribut et un sujet logique, on emploie *que de* devant le sujet logique : « C'est se tromper *que de* croire... Voilà ce que c'est *que*

1. Voyez *Grammaire raisonnée*, § 435.

Digitized by Google

de s'amuser. » Dans le dernier exemple, l'attribut est le pronom relatif *que* (voilà ce *que* c'est). On construit de même le pronom *nous* sujet logique dans : « Ce que c'est *que de* nous ! » On dit encore : « Si j'étais *de* vous, ou *que de* vous. »

Enfin le nom ou pronom sujet logique est aussi précédé de la préposition *de* après l'impersonnel *c'est fait* et après *pour ce qui est :* « C'est fait *de* vous. » Qu'est-ce qui est fait (au sens de *fini*) ? c'est vous. « C'*en* est fait » = c'est fait de cela, cela est fini. On dit aussi : « C'*en* est fait *de* vous, *de* votre tranquillité, » locutions dans lesquelles *en* forme pléonasme. On ne se rent plus compte d'ailleurs de la signification primitive, et *de vous* se présente à l'esprit comme l'objet de l'action impersonnelle exprimée par *c'en est fait.*

VI. *Prépositions de lieu.*

A marque le lieu où l'on est, où l'on va, et quelquefois dans lequel on est (*au* monde = dans le monde) : Il est *à* Paris, *à* la fenêtre, *à* côté de, *à* cheval, bout *à* bout, *au*-dessus de, *au*tour de, *a*lentour (= *à* l'entour), *à* la place de, *au* lieu de; il se rent *à* Saint-Pétersbourg, mot *à* mot (= de mot *à* mot). Le lieu où l'on va, avec une idée plus marquée du but, est indiqué aussi par la préposition *pour* : « Il part *pour* Paris. »

De marque le lieu d'où part l'action: « Descendre *de* cheval, partir *de* Paris, enlever *de*. *A* peut aussi marquer l'éloignement : « Enlever *à*, ôter *à* » ; le sens est ici précisé par la signification des verbes.

En est substitué à *à* marquant la direction dans les locutions telles que : « De père *en* fils, de fleur *en* fleur, de point *en* point. » *En* indique que le passage d'une chose à l'autre est plusieurs fois répété.

Vers marque le lieu du côté duquel on se dirige, ou aus environs duquel une chose se trouve : « Il se dirige *vers* Paris, cette ville est située *vers* la limite de la Normandie et de la Bretagne. »

Entre marque une situation intermédiaire : « *Entre*

Digitized by Google

Paris et Lyon. » Par métaphore et par extension, *entre* marque la réciprocité dans : « Il y avait de la haine *entre* lui et mon ami; ils se déchiraient *entre* eus. »

Dans, en, parmi, entre, chez, marquent la situation ou la direction à l'intérieur de..., au milieu de..., dans la maison, la ville ou le pays de... *Hors de* marque l'idée opposée. Devant un singulier, *parmi* est aujourd'hui remplacé par *au milieu de.*

Par, à travers, au travers de, marquent le passage à travers : « Il s'y rent *par* la Bourgogne; il regarde *par* la fenêtre; répandre *par* terre (à travers, dans le sens horizontal); il voyage *à travers* le monde. *A travers* et *au travers de* sont arrivés à exprimer deus nuances différentes.

Près de, auprès de, autour de, loin de, marquent la proximité, l'entourage ou l'éloignement. On dit archaïquement *près Paris.*

Contre indique la proximité avec une idée accessoire d'appui : « *Contre* le mur. »

Avec indique qu'on est près d'une personne et en sa compagnie.

Devant, par-devant, au-devant de; derrière, par derrière.

Sous, par-dessous, en dessous de, au-dessous de; — sur, en (au sens de « sur » dans : « Monter *en* selle, le casque *en* tête, *en* mer, etc.), *par-dessus, au-dessus de, en dessus de.*

Au sens propre de *sur* se rattachent beaucoup d'acceptions dérivées ou métaphoriques : « Ville située *sur* un fleuve; *sur* son visage; jeter les yeus *sur* un tableau; prendre *sur* soi; jurer *sur* son honneur (par extension de jurer *sur* des reliques, *sur* les livres saints, ou la préposition a son sens propre), etc. Les acceptions plus éloignées et qui rentrent dans les autres grandes divisions des sens prépositionnels sont indiquées dans chaque division.

Même remarque pour *sous* : « *Sous* peine de; *sous* condition, etc. »

Jusque se joint aus autres prépositions, ausquelles elle ajoute l'idée particulière qui lui est propre : *Jusqu'à, jusque dans,* etc.

Digitized by Google

Les rapports *de lieu* sont d'une nature telle que le second terme ne peut être exprimé que par un substantif. On ne peut être *devant* qu'une chose se fait (à moins de donner à *devant* le sens de *avant*), on ne peut être que devant les choses ou les personnes. Il n'en est pas de même, par exemple, des prépositions relatives au temps ; on peut être *avant* ou *pendant* une action ou un état. Il en résulte qu'on forme des conjonctions avec *avant*, *pendant*, et qu'on n'en peut former avec *devant*, *sur*, etc.

Avant et *après* peuvent cependant marquer un rapport de lieu ; mais, même dans cette acception, ces prépositions se ramènent, comme nous le verrons, à une valeur temporelle.

VII. *Prépositions de temps.*

A marque le moment comme le lieu, et *à* et *de* marquent le point d'arrivée et le point de départ dans le temps comme dans l'espace : Il est arrivé *à* quatre heures, *à* la nuit, *a*lors, *a*près, être *à* souper, *à* partir de minuit, le bal a duré *de* neuf heures *à* minuit. *De* peut avoir la valeur de *à*, mais seulement dans le passé ; comparez « *de* tout temps » et « *à* toute époque ». *Vers*, *entre*, *jusqu'à* sont aussi des prépositions de temps : il partira *vers* le soir, il arrivera *entre* midi et une heure, il a attendu *jusqu'à* la fin.

La préposition *dans* peut avoir une valeur spéciale, lorsqu'elle s'applique au temps. Devant les nombres cardinaus et les adverbes de quantité elle signifie « au bout de » (voyez ci-dessous). Ailleurs, *dans* a sa signification normale : « *Dans* la belle saison, *dans* les premières années. » *En* s'emploie de même : *En* hiver, *en* tout temps, *en* ce moment (qui est arrivé à se différencier de *à ce moment*, l'un s'appliquant au présent, l'autre au passé). Mais devant un nom de nombre, *en* devient une préposition de quantité.

Près de, *loin de*, *autour de* peuvent aussi s'appliquer au temps (mais non *auprès de*).

Il faut noter les sens spéciaus de *sur* et de *par* dans

Digitized by Google

« *sur* l'heure, *sur* le soir, *sur* le point de partir ; il est parti *par* une belle journée, *par* une chaleur de quarante degrés, *par* quarante degrés de chaleur (à un moment où il y avait 40 degrés de chaleur) ».

Avant, après, et *dès* ou *depuis* peuvent s'appliquer à l'espace ; mais lorsqu'on les emploie devant un nom de lieu, il y a une idée temporelle incluse : « *Après* cette maison, vous rencontrerez un chemin, » c'est-à-dire : « *Quand* vous aurez dépassé cette maison. » *De* a le sens de *depuis* dans « *de* longue date ».

Après s'emploie directement devant un infinitif, mais le verbe, sauf dans quelques locutions archaïques, se met à l'infinitif passé : « *Après* avoir travaillé. » On dit *avant de* devant un infinitif et *avant que* devant un mode personnel. *Avant que de* est un mélange des deus locutions.

Pendant et *durant* marquent une coïncidence non plus avec un moment précis, comme *à*, mais avec un moment indéterminé d'une durée : « Il est arrivé *pendant* la nuit. » Ces deus prépositions peuvent aussi marquer une durée, et rentrent alors dans les prépositions de quantité. *De* peut équivaloir à *pendant* : Il est arrivé *de* nuit.

En suivi du gérondif peut marquer une coïncidence de temps : « *En* partant il nous a dit, » au moment de partir. Mais la même préposition peut marquer la manière : « *En* partant il a fait preuve de tact, » son départ a été une preuve de tact.

VIII. *Prépositions de quantité.*

Les prépositions peuvent contenir une idée de quantité, et, s'il s'agit de lieu ou de temps, une idée d'espace (quantité de lieu), ou de durée (quantité de temps) : « Il a marché *pendant* deus heures. » Quand il n'y a pas d'équivoque, la préposition peut être supprimée : « Il a marché *deus heures*. » Remarquez d'ailleurs qu'à l'origine *pendant* et *durant* sont des participes présents : « Il a parlé *durant* deus heures » équivaut à « Il a parlé *deus heures durantes*. » Par un reste de cette valeur, *durant*

Digitized by Google

peut se placer après le substantif : deus heures *durant*.

Pendant est une simple préposition de lieu qui répont à la question *quand*, lorsqu'on dit : « Il s'est enfui *pendant* la nuit » (à un moment de la nuit). C'est une préposition de quantité qui répont à la question *combien de temps*, lorsqu'on dit : « Il a travaillé *pendant* deus jours. » Devant un nom de nombre cardinal, « pendant » a toujours cette dernière signification. Ailleurs on précise l'idée en ajoutant au substantif un adjectif tel que *tout*. Comparez : « Il a travaillé *pendant* la nuit (à un momen indéterminé de la nuit), » et : « Il a travaillé *pendant toute* la nuit. — Il a été absent *pendant quelques* jours. »

En marque la quantité qui suffit pour une action : « Il a fait son devoir *en* une heure; il est arrivé au but *en* trois enjambées ; il l'a dit *en* deus mots; il l'a avalé *en* une bouchée; il a eu terminé *en* peu de temps. »

Après une proposition négative, *de* marque la durée pendant laquelle une action ne se fera pas : « Il ne viendra pas *de* trois ans, *de* longtemps. »

Dans marque la durée après laquelle l'action se fera : « Il reviendra *dans* trois ans, *dans* peu de temps (on dit aussi *sous* peu). »

Pour marque la quantité en vue de laquelle une action est faite : « Ils ont emporté des vivres *pour* huit jours, *pour* deus voyages. » La préposition *de* peut avoir la même valeur : « Les vivres *de* huit jours. » Lorsque la locution qui suit *pour* marque un moment et non une durée, c'est une simple préposition de temps : « Il l'a retenu *pour* midi, *pour* deus heures (pour la deusième heure). »

De peut annoncer après un nom les différentes espèces de quantité : durée, espace, poids, capacité, pris, nombre. C'est une extension de la valeur de *de* marquant le rapport de contenu. Exemples : Le travail *de* deus heures; un dîner *de* trois francs ; une course *de* cinq lieues ; une compagnie *de* vingt hommes ; une bouteille *de* deus litres ; une chaleur *de* quarante degrés.

Digitized by Google

Sur marque le rapport de la quantité dont on parle avec la quantité totale : *sur* le nombre, un *sur* dis.

Il peut y avoir entre deus idées un rapport de quantité *plus ou moins grande*. Ce rapport est marqué par *plus de, moins de*, et par *plus que, moins que ;* dans ce dernier cas, *plus que, moins que* sont considérés comme des locutions conjonctives préposées à une proposition sous-entendue : « Il est resté *plus de* cinq heures (*plus* longtemps *que* cinq heures) ; il a *plus de* deus amis (un nombre d'amis *plus* grand *que* deus); il est *plus* heureus à la campagne *qu*'à la ville, en été *qu*'en hiver (*plus qu'il ne l'est* à la ville, en hiver). » On dit « *plus* d'à moitié » et « *plus* qu'à moitié ». On emploie *de* après *plus* et *moins*, quand il s'agit d'un rapport de nombre, pourvu que *plus* et *moins* ne soient pas joints à un adjectif ou à un adverbe.

Remarquez que, après *plus* et *moins, de* peut avoir deus significations très différentes : Il y avait *plus de* personnes que la veille = un plus grand nombre de personnes ; c'est ici le *de* partitif. La locution comparative de quantité est *plus que* (la veille). Au contraire, lorsqu'on dit : « Il y avait *plus de* vingt personnes, » le complément partitif n'est pas exprimé, et *plus de* forme une locution prépositive équivalant à *plus que :* Il y avait *plus* (de personnes) *que* vingt personnes.

Quand le second terme de la comparaison est exprimé par un verbe, on emploie les locutions conjonctives *plus que, moins que* et le verbe se met à un mode personnel : « Il aime *plus qu*'il n'est aimé. » Toutefois, après *plutôt que* on peut employer un infinitif en le liant par la préposition *de :* « Il partira *plutôt qu*'il ne cédera, » ou : « Il partira *plutôt que de* céder. »

La locution *à moins de* s'est d'abord employée après une proposition négative : « Il ne partira pas *à moins de* circonstances imprévues (il ne partira pas à une condition moindre que des circonstances imprévues). » Puis on n'a plus vu dans « à moins de » que l'annonce de la condition qui seule peut empêcher la réalisation de l'idée exprimée par la proposition précédente, qu'elle fût négative ou

Digitized by Google

affirmative, et on a pu dire : « Il restera, il partira *à moins de* circonstances imprévues. » Si c'est un verbe qui suit la locution, on dit *à moins que* devant un mode personnel, et *à moins de* ou *à moins que de* devant un infinitif.

Sur peut avoir le sens de *plus que :* Je vous recommande *sur* toute chose.

Près de et *presque* (près que) expriment aussi un rapport de nombre : « Il a travaillé *près de* cinq heures, » et « *presque* cinq heures. »

IX. *Prépositions de manière, de moyen et d'instrument.*

La manière, comme la quantité, peut s'exprimer sans préposition : S'élancer tête baissée, passer la tête haute, saluer chapeau bas.

Si la manière peut différer du moyen et de l'instrument, le moyen est en même temps une manière de faire l'action, et l'instrument est à la fois un moyen et une manière. On conçoit donc qu'une même préposition puisse exprimer ces trois rapports ou deus d'entre eus.

La manière, le moyen et l'instrument peuvent être considérés comme s'ajoutant au sujet pour produire l'action; ainsi s'explique l'emploi, pour marquer ces trois rapports, de la préposition d'adjonction *avec :*

Manière : « Il s'avance *avec* prudence. »

Moyen : « *Avec* de la prudence on arrive à tout; il l'a acheté *avec* son argent. »

Instrument : « Il écrit *avec* une plume d'oie. »

La préposition *sans* marque l'absence de la manière, de l'instrument ou du moyen indiqué par le mot qui suit : « Il agit *sans* prudence; *sans* prudence on n'arrive à rien; il écrit *sans* plume. »

Les prépositions *de* et *à* marquent l'instrument et la manière; on comprent que *à*, exprimant la proximité, puisse aboutir aus mêmes sens que la préposition *avec* qui marque l'adjonction. La manière et l'instrument sont dans une certaine mesure l'origine de l'action, et c'est ce qui explique l'emploi de *de* avec cette valeur.

A : « *A* pied, *à* la main, *à* la plume, moulin *à* vent; *à*

Digitized by Google

tête reposée, on le reconnaît *à* son allure, *à* force de, acheter *à* la douzaine, ils s'y sont mis *à* plusieurs, *au* pris de; — *à* froid, *à* sec, etc. »

DE : « *Des* pieds et *des* mains, travailler *de* tête, être avec quelqu'un *de* cœur ; *de* sorte que, *de* près, *de* court, etc. »

Comme (qui signifie proprement *en manière de*), *en qualité de*, *à titre de* marquent la manière: il l'a pris *en qualité de* collaborateur, *comme* collaborateur, considérer comme *vrai*. *Grâce à*, *moyennant* marquent le moyen.

Les prépositions *en*, *par* et *pour* marquent la manière et le moyen; métaphoriquement, pour aboutir à un résultat, on passe *par* et on se met *en* la manière ou le moyen. *Pour*, dont l'un des sens primitifs est « à la place de », prent par extension la signification de *en échange de* (moyen) ou de *en qualité de*.

En a la double valeur devant un gérondif : « Il demandait *en* insistant que... ; *en* insistant, il a obtenu ce qu'il voulait. » Devant un substantif ou un adjectif, la même préposition marque seulement la manière: « *en* conscience, *en* sorte que, arbre *en* fleurs, être *en* manches de chemise, *en* habit; *en* long et *en* large; travailler *en* artiste (comparez *comme* un artiste). »

Avec un mot exprimant une idée de partage, la manière du partage, c'est-à-dire le nombre des parties, est aussi annoncée par *en:* « Partager *en* quatre. »

Pour marque le moyen (échange) dans : « *Pour* sa peine il n'a eu que des reproches; il l'a eu *pour* trois francs; il en a *pour* son argent. » La même préposition marque la manière et est synonyme de *comme* dans : « Tenir *pour* vrai (*comme* vrai), prendre *pour* collaborateur (*comme* collaborateur). » Lorsque le substantif qui suit *pour* est précédé d'un déterminatif, le sens peut être sensiblement modifié par ce déterminatif; comparez: « Prendre quelqu'un *pour* ouvrier, » et: « Prendre quelqu'un *pour un* ouvrier. »

Pour a une valeur analogue dans : « *Pour* la première, la seconde, etc., ou la dernière fois. » Lorsqu'on dit : « C'était la première fois, » c'est comme si on disait :

Digitized by Google

« Cette fois était la première. » Lorsqu'on dit : « C'était hier *pour* la première fois, » la fois d'hier est présentée *comme* la première.

Lorsque, pour prendre un objet, on saisit une partie de cet objet, la manière de prendre, c'est-à-dire la partie saisie, est annoncée par la préposition *par :* « Prendre un vase *par* l'anse, son ennemi *par* les cheveux ; tirer quelqu'un *par* le bras, *par* la basque de son habit. » *Par* indique aussi la manière de commencer ou de finir : « Commencer *par* un bout ; il a fini *par* rire. »

Par peut annoncer la manière dont les objets sont distribués : « Ils sont arrivés *par* bandes, *par* quatre. » La distribution est également indiquée par *à* lorsqu'on répète le nombre : « Quatre *à* quatre. »

Enfin *par* marque le moyen dans : « *Par* son insistance (*en* insistant, *grâce à* son insistance) il a obtenu ce qu'il voulait. »

X. *Prépositions de cause et d'effet.*

La cause peut être annoncée par la préposition *de* qui marque l'extraction, l'origine : « Muet *de* terreur ; *de* peur que ; il faut conclure *de* son attitude. »

La cause peut être assimilée à un moyen de réaliser l'action ; il n'est donc pas étonnant qu'elle puisse être marquée par les prépositions de moyen :

Par : « Homicide *par* imprudence ; il s'est ruiné *par* honnêteté. »

Pour : « Il est estimé *pour* son talent ; *pour* l'amour de Dieu ; c'est *pour* cela que ; *pour*quoi ; *pour* peu que. » Devant un infinitif :

Pour être plus qu'un roi tu te crois quelque chose.

Mais, afin d'éviter une confusion avec *pour* marquant le but, on n'emploie généralement *pour* avec sa valeur causale que devant un infinitif passé : « Il est puni *pour* avoir trop parlé. »

Ajoutez les locutions prépositives *à cause de, à raison de, par suite de*, etc.

Digitized by Google

Malgré annonce une cause d'empêchement qui n'a pas réussi à empêcher l'action : « Il est parti *malgré* nos avis, *malgré* le beau temps, *malgré* ses promesses. »

En vertu de la connexité entre le but visé et l'effet produit, la préposition *à*, qui marque le but comme nous allons le voir, peut aussi annoncer l'effet : « Conte *à* dormir debout ; il gèle *à* pierre fendre ; c'est *à* y renoncer ; c'est *à* faire dresser les cheveus sur la tête ; rire *aus* larmes. »

XI. *Prépositions de but.*

Après les verbes *aller*, *venir*, *revenir*, *retourner*, *courir*, le verbe indiquant le but se met à l'infinitif sans préposition.

On comprent que *à*, qui indique un point d'arrivée, puisse par métaphore marquer un but, une destination qui n'est ni un lieu ni un moment : « Panier *à* salade, verser *à* boire, verre *à* champagne, tabac *à* fumer ; *a*fin de (= *à* fin de), écrire *à* quelqu'un, donner *à* réparer, grâce *à* Dieu. »

Lorsque *à* est devant un infinitif, la chose exprimée par le nom qui précède est destinée à être l'objet ou le sujet de l'action, ou simplement à y concourir : eau *à* boire, verre *à* boire, homme enclin *à* tromper, salle *à* manger, chambre *à* donner.

Les pronoms *me*, *moi*, *te*, *toi*, *se*, *soi*, dans leur valeur de datif, comprennent implicitement la préposition *à*.

Pour a une signification analogue à celle de *à* : « Panier *pour* la salade ; il s'est retiré *pour* vous faire place ; il travaille *pour* les autres. »

Ajoutez les locutions prépositives *afin de*, *de façon à*.

Envers marque aussi une destination : « Il est bon, *ou* sévère *envers* ses amis. » On pourrait dire « *pour* ses amis ». Ajoutez les locutions prépositives *à l'égard de*, *par rapport à*.

Contre marque une destination avec une idée accessoire d'hostilité : « Agir *contre* ses intérêts ; remède *contre* la fièvre. » Dans le dernier exemple, on peut dire « remède

Digitized by Google

pour la fièvre » parce que l'idée est complétée par le sens du premier terme « remède ».

Entre deus substantifs, *de* peut marquer la destination : « Table *de jeu*, livre *de* messe, livre *d'*étrennes, salon *de* conversation, eau-*de*-vie. »

XII. *Prépositions de conformité et de non-conformité.*

A : *A* mon avis ; Dieu fit l'homme *à* son image ; *à* première impression ; *d'après, selon, suivant* votre sentiment. *Sur* a une valeur analogue, avec une idée de postériorité, comme dans *d'après :* « *Sur* mon avis. »

Contre mon avis, *contrairement à* vos conseils.

XIII. *Prépositions d'adjonction ou de non-adjonction.*

Le rapport d'adjonction peut se marquer par *à* ou *avec :* un chapeau *à* plumes est un chapeau *avec* des plumes. De même : panier *à* anses, char *à* bancs, soupe *aus* chous. Mais *à* indique que la chose ajoutée est accessoire. *Avec* a une signification plus générale : « Il est parti *avec* son père. »

Sans exprime l'idée inverse : « Un chapeau *sans* plumes; il arrivera *sans* vous. »

Avec marque proprement une concomitance, et *outre* une adjonction en plus : « Il y avait deus personnes *avec* mon ami, il y avait deus personnes *outre* mon ami. »

XIV. *Prépositions de restriction et de condition.*

Une affirmation peut être restreinte : 1° par l'indication de l'objet ou du cas auquel elle s'applique strictement ; 2° par l'indication des objets ou des cas ausquels elle ne s'applique pas ; 3° par l'indication d'une circonstance sans laquelle elle ne serait pas exacte ; 4° par une condition.

La première espèce de restriction se marque par *pour, quant à, pour ce qui est de, quant à ce qui est de :* « *Pour*

Digitized by Google

le moment il ne demande rien ; *quant à* le rappeler, on n'y songe guère ; *pour* moi, *pour* cette fois, je suis de votre avis ; je pense *quant au* reste... ; ils partirent *pour* la plupart, etc. » On emploie aussi la préposition *de:* « Il lui ressemble *de* visage (*quant au* visage, *pour* le visage); il est faible *de* complexion. » C'est le *de* marquant la manière, mais ici la manière implique une restriction.

La seconde espèce de restriction se marque par *sauf*, *excepté*, *hormis*, *hors*, et la troisième par *pour :*

« Ils sont tous venus *sauf* lui. Tout est perdu *fors* (hors) l'honneur, etc. »

« Il fait froid *pour* la saison. — Il est beau, *pour* un enfant, de résister à la tentation. — *Pour* le pris on ne peut rien avoir de meilleur. »

La condition se marque par *à la condition de* ou par *à* devant un infinitif, par *en* devant un gérondif:

« Il réussira *à la condition* d'être prudent. *A* le bien prendre (si on le prent bien). *A* vaincre sans péril, etc. »

« En insistant (si vous insistez), vous viendrez à bout de lui. »

Sans devant un infinitif peut équivaloir à *si...ne* devant un mode personnel : « *Sans* insister, vous n'en viendrez pas à bout. » La même préposition s'emploie avec une valeur conditionnelle devant un substantif: « On ne peut l'aborder *sans* recommandation ; vous n'en viendrez pas à bout *sans* insistance. » La locution prépositive *à moins de* est arrivée à exprimer la même idée. (Voyez ci-dessus *Prépositions de quantité.*)

XV. *Prépositions de substitution.*

Le rapport de substitution, avec ses diverses nuances, est marqué par les prépositions *pour*, *au lieu de*, *à la place de*, *en échange de :* « Prendre l'un *pour* l'autre ; mettre un mot *pour* un autre; jour *pour* jour; mourir *pour* mourir, mieus vaut une belle mort. Il est venu *au lieu d'*écrire. Il a acheté une plume *au lieu d'*un crayon. »

Après *échanger*, la préposition *contre* peut s'employer

Digitized by Google

au lieu de *pour:* « Échanger un objet *pour* ou *contre* un autre. »

Voici, voilà.

Les prépositions *voici, voilà* sont de véritables propositions impératives: « Vois-ci, vois-là. » Tout en perdant le sentiment de la signification primitive, on a continué à considérer *voilà* comme une forme verbale en lui attribuant une valeur impersonnelle, et c'est ce qui explique la locution: « Ne voilà-t-il pas que. »

Remarques particulières sur la préposition de.

La préposition *de* s'ajoute à des adverbes simples ou composés pour former des locutions prépositives exprimant le même rapport que les adverbes: près *de*, loin *de*, au-dessus *de*, au delà *de* (voyez p. 118 et *passim*). Elle forme encore des locutions prépositives en s'ajoutant à un substantif précédé d'une autre préposition: par crainte *de*, par cause *de*, de peur *de*, à force *de*. Elle a alors une valeur objective.

En se préposant à une autre préposition ou à un adverbe, tantôt elle conserve toute sa valeur (il sortait *de* dessous), tantôt elle renforce purement et simplement la préposition ou l'adverbe: comparez *sous* et *dessous*, *dans* et *dedans*.

On notera qu'entre deus noms, *de* marque simplement que ces noms sont liés par un rapport; la nature du rapport est précisée par la signification même des noms; de là: sac *de* mon père (possession), sac *de* blé (contenu), sac *de* deus livres, *de* deus francs (capacité, pris), sac *de* toile (matière), sac *de* voyage (but), etc. Nous n'avons signalé que les principaus de ces rapports; on peut dire d'une façon générale que le second des deus noms réunis par la préposition *de* indique la nature ou la particularité caractéristique du premier.

« Mouvement *de* colère, œuvre *de* charité, esprit *de* suite, éclair *de* chaleur, degrés *de* chaleur, jour *de* malheur, ver *de* terre, port *de* mer, poisson *d'*eau douce, etc. »

Digitized by Google

ADVERBES

ADVERBES CONJONCTIFS

Les adverbes interrogatifs de lieu (où), de quantité (combien), de manière (comment), jouent le rôle de conjonction, et peuvent être dits conjonctifs, lorsqu'ils sont placés entre deus verbes: « Je sais *où* il va, *combien* il me coûte, *comment* il se conduit. » Inversement, la conjonction de temps *quand* et la conjonction de cause *pourquoi* prennent en outre une valeur d'adverbe de temps ou de cause lorsqu'on dit : « Je sais *quand* il arrivera, je sais *pourquoi* vous l'avez fait. » Ces conjonctions adverbes s'emploient interrogativement ou exclamativement dans les propositions non subordonnées, et alors *que* peut être substitué à *combien*, sauf immédiatement devant un adjectif: « *Que* je vous plains! *Que* vous me semblez beau ! » D'autre part, *que* équivaut à *pourquoi* dans « *Que ne*...? »

Comme est aussi un adverbe conjonctif. Ainsi que l'indique l'étymologie, *comme* (latin *quo modo*) se compose d'un pronom relatif ou interrogatif et d'un substantif qui veut dire « manière ». Cet adverbe signifie donc proprement « de quelle manière » ou « de la manière que, de la même manière que ». D'autre part, le suffixe adverbial *ment* (latin *mente*) signifie aussi « de manière ». L'adverbe *comment* (= comme ment) contient donc un pléonasme, l'idée de manière est exprimée deus fois.. Lorsqu'on dit « comme quoi » il y a aussi un pléonasme, c'est l'idée du relatif qui est répétée : « De la manière *que quoi.* »

Comme, *comment* et *comme quoi* sont donc en réalité synonymes; mais, comme toujours en pareil cas, il s'est établi des distinctions. A l'exclusion de *comment*, *comme* a gardé le sens de « de la même façon que »: « Il agit *comme* il parle. — C'est *comme* si... », et elliptiquement, « c'est tout *comme* ».

L'autre sens primitif, « de quelle façon », suppose une exclamation ou une interrogation. *Comme* est exclamatif et *comment* interrogatif : « *Comme* il souffre ! *Comment*

Digitized by Google

souffre-t-il? Vous savez *comme* il vous aime (à quel point!) Vous savez *comment* il vous aime (de quelle façon?). »

Comme quoi marque la raison d'être d'un fait et non la manière dont l'action s'opère :

> Vous savez *comme quoi* je vous suis tout acquise.
>
> (CORNEILLE.)

C'est-à-dire « comment il arrive que... », et non « de quelle manière je vous suis acquise ».

Par archaïsme *comme* s'emploie avec le sens de *comment* dans « voici *comme* » = voici comment, et dans : « Dieu sait *comme*. »

Du sens de « de la manière que » la transition est facile au sens de « semblable à » ; telle est la valeur de *comme* lorsqu'on dit par exemple : « Il était *comme* un fou. — On entendait *comme* une fusillade (un bruit *semblable à*). »

Un autre sens dérivé est celui de « en qualité de », que nous avons signalé plus haut. Quant à *comme* = lorsque, c'est un mot différent.

ADVERBES NON CONJONCTIFS

Le classement des adverbes comporte nécessairement les mêmes catégories que celui des prépositions, avec cette différence que certains rapports (tel celui de possession) supposent que les deus termes sont formellement exprimés; par conséquent ces rapports ne peuvent être marqués que par une préposition entre les deus termes.

I. *Adverbes de lieu.*

Certains adverbes sont de véritables *pronoms de lieu*, car ils remplacent un nom de lieu, et on comprent que, par extension, ils aient pu devenir des *pronoms* dans le sens le plus large du mot, en s'appliquant à des noms quelconques et non plus seulement à des noms de lieu. Ainsi, lorsqu'on dit: « Vous revenez de Paris, j'*y* vais », *y* est un *adverbe-pronom* de lieu, il remplace « à Paris »; si l'on dit: « J'ai entendu votre proposition, j'*y* adhère, »

Digitized by Google

y est un pronom personnel régime au même titre que *elle* est pronom personnel sujet dans : « J'ai entendu votre proposition, *elle* me plaît. »

De même que les pronoms, les adverbes-pronoms sont démonstratifs, personnels ou relatifs: *ici* (= dans cet endroit) est démonstratif, *y* est personnel, *où* (= dans lequel) est relatif.

Les adverbes démonstratifs sont: *ici*, *là*, *ci* (dans *ci-inclus*, celui-*ci*), *çà*, et les composés *de çà*, *de là*.

Les adverbes « personnels » sont *y* et *en*. Toutefois *en* et *y* ont la valeur d'adverbes « démonstratifs » dans les gallicismes s'*en* aller, il *y* a, il *y* va de, il *y* voit, etc. Il s'en va = il va d'*ici*; il *y* avait = il existait *là* ou *ici*. Mais la signification primitive des adverbes s'est effacée dans ces locutions dont on saisit seulement le sens général, et il n'y a pas de pléonasme lorsqu'on dit: « Va-t'*en* d'*ici*; il *y* avait *là*, etc. »

Les prépositions de lieu *devant*, *derrière* peuvent être employées adverbialement.

Ajoutez les adverbes *dedans*, *dehors*; *en haut*, *en bas*; *près*, *auprès*, *loin*; *alentour*, *ailleurs*, *partout*. Nous avons vu que plusieurs de ces adverbes formaient des locutions prépositives. D'autres forment des locutions conjonctives: *ailleurs que*, *partout où*.

II. *Adverbes de temps.*

Certains adverbes de lieu, comme certaines prépositions de lieu, peuvent s'appliquer au temps; ainsi *ici* et *là*: « D'*ici* à cinq heures; jusque-*là* il n'avait rien dit. »

Les prépositions de temps *avant*, *après*, *depuis* peuvent être employées adverbialement.

Les principaux adverbes de temps sont en outre:

Aujourd'hui, *hier*, *avant-hier*, *demain*, *après-demain*.
Maintenant, *lors*, *alors*, *encore*;
Autrefois, *jadis*, *déjà*, *auparavant*;
Désormais, *dorénavant*, *puis*, *ensuite*, *enfin*;
Tard; — *tôt*, *bientôt*, *aussitôt*, *tantôt*;
Toujours, *jamais*;

Digitized by Google

Le soir, *au soir*, *le matin*, *au matin*, et quelquefois *soir* ou *matin* sans article ni préposition (demain *soir*, lundi *matin*), *le jour*, *la nuit*, etc.

« Jamais » signifie proprement « déjà plus », car le sens primitif de *mais* est « plus », comme on le voit encore par la locution « n'en pouvoir mais ». La valeur négative de « ne jamais » vient donc exclusivement de la négation *ne* (que l'on supprime d'ailleurs dans les réponses elliptiques, comme on dit *pas trop* pour *non pas trop*).

D'après cette analyse, on comprent que *ne plus* ait pu arriver à un sens analogue à celui de *ne jamais*. Toutefois « ne plus » est plus voisin de la signification étymologique et indique que l'action n'a pas lieu ou n'aura pas lieu *davantage, plus longtemps;* qu'elle a cessé de se produire *à partir d'un moment déterminé*, mais qu'elle s'est produite antérieurement, tandis que « ne jamais » exprime dans la langue actuelle que l'action *ne* s'est produite ou *ne* se produira *à aucun moment*[1]. Il en résulte qu'en supprimant la négation, *jamais* arrive à signifier « à quelque moment. »

« Y eut-il *jamais* pareil enthousiasme? — Il triomphe plus que *jamais* ».

D'autre part, *ne jamais* étant juste le contraire de *toujours*, en supprimant la négation on a donné à *jamais* le sens de *toujours* dans les locutions telles que : « Ils seront heureux à *jamais*. »

III. *Adverbes de quantité.*

Les adverbes de quantité relatifs au temps, c'est-à-dire ceus qui répondent à la question « combien de temps ou de fois » sont : *quelquefois*, *souvent*, *longtemps*, *peu* (dans *sous peu*), *tant* (au sens de *si longtemps* dans *tant que*).

1. Quand *jamais* est joint à un futur, l'action ne doit se produire à aucun moment de l'avenir; mais rien n'indique qu'elle s'est produite dans le passé, tandis que *plus* marque formellement qu'elle s'est produite dans le passé. Par conséquent, lorsqu'on dit *jamais plus*, *jamais* ne peut que renforcer *plus*, mais *plus* ajoute une idée à celle qu'exprime *jamais*.

Digitized by Google

Comme adverbes « généraus » de quantité, on peut citer :

Beaucoup, *très*, *peu*, *guère* dont le sens propre est « beaucoup »; *si si* beau), (*tant*, *tellement*; *par* dans *par trop*.

Autant, *aussi*, *plus*, *davantage*, *moins* ; *trop*, *assez*; *au moins* et *au plus* accompagnant un complément de quantité (Il pèse *au moins* trois livres).

Ajoutez *bien* au sens de « beaucoup » devant un adjectif; il peut même avoir cette valeur avec un verbe, mais alors c'est la signification du verbe qui entraîne celle de l'adverbe. Comparez: « il travaille bien « et « il souffre bien. »

On peut avoir à exprimer la quantité d'une qualité aussi bien que celle d'une action, et la plupart des adverbes de quantité s'emploient aussi bien avec un adjectif ou un autre adverbe qu'avec un verbe: *peu*, *guère*, *tellement*, *plus*, *moins*, *trop*, *assez*.

Mais lorsque la langue possède deus mots pour exprimer le même rapport de quantité, il arrive ordinairement que l'un ne s'emploie qu'avec les verbes, et l'autre avec les adjectifs et les adverbes :

Beaucoup avec un verbe;		*très* avec un adjectif.	
Tant	— ;	*si*	—
Autant	— ;	*aussi*	—

Beaucoup est à l'origine une « locution » adverbiale (beau coup), qui signifie *belle quantité*, et on conçoit que cette locution ait été employée exclusivement avec un verbe, de même que *davantage* (= d'avantage).

Si, *aussi* et *ainsi* sont à l'origine des adverbes de manière, et *ainsi* l'est demeuré jusqu'à nos jours. *Si* a conservé longtemps sa première valeur devant un verbe, et n'a pris la signification actuelle que devant les adjectifs et les adverbes; *aussi* a encore ses deus significations (Il travaille *aussi*; il est *aussi* beau) : on conçoit que la signification nouvelle de *si* et d'*aussi* se soit restreinte à leur emploi devant un adjectif, puisque avec un verbe la signification primitive s'était conservée.

Autant ne se construit plus qu'avec un verbe, à moins

Digitized by Google

d'être placé après l'adjectif, parce qu'alors il ne se lie pas à l'adjectif: « Aimable *autant que* distingué. »

Tant et *si* signifient *en telle quantité* (Il est *si* grand! Tu parles *tant*!) ou *en même quantité* mais seulement dans une phrase négative (Il n'est pas *si* grand que vous. Tu ne parles pas *tant* que lui). *Autant* et *aussi* ont seulement la seconde signification, que la phrase soit affirmative ou négative.

Ceus des adverbes de quantité qui se construisent avec un verbe peuvent être employés elliptiquement avec la valeur du substantif *quantité: Peu* de personnes = *une quantité peu considérable* de personnes. Le substantif qui se rattache alors à l'adverbe par la préposition *de* est le complément non de l'adverbe, mais de l'idée substantive qu'il représente. Dans « Il a plus de chance que vous », le complément de l'adverbe est *que vous*, celui du substantif inclus dans l'adverbe est *de chance:* « Il a une *quantité de chance — plus* considérable *que vous.* »

C'est par archaïsme que l'article ne s'emploie pas devant le complément du substantif représenté par *beaucoup de, combien de, peu de, plus de*, etc. La locution *bien de* étant de formation plus récente fait exception: *Bien* DES *personnes* (comparez *Beaucoup* DE *personnes*).

Comme nous venons de le voir, dans « il y avait *plus de* monde, *moins de* monde, etc. », *plus* et *moins* équivalent à *une quantité plus grande* ou *moins grande.* Les deus mêmes adverbes peuvent être employés substantivement avec la valeur de « la quantité plus, la quantité moins »: « Qui peut *le plus* peut *le moins;* » de même dans les locutions « au plus, au moins, du moins ».

En tant qu'adverbes, *plus, moins, autant, aussi,* et *si* et *tant* non exclamatifs appèlent un complément, car ces adverbes indiquant une comparaison expriment une idée toute relative. On est *plus* ....., *aussi*....., etc., comparativement à un autre objet ou à une autre circonstance. Le nom, la locution ou la proposition, qui expriment cet objet ou cette circonstance, à moins d'être indiqués dans la proposition qui précède, se lient à l'adverbe par la conjonction *que:* « Il réussit

Digitized by Google

autant *qu*'un autre, *que* jamais, *que* vous l pensez. » Nous avons vu que dans certains cas, *plus* et *moins* pouvaient se lier par la préposition *de;* dans l'ancienne langue les adverbes d'égalité se liaient par *comme:* « autant *comme*, aussi *comme*. » Encore dans Corneille :

Qu'il fasse *autant* pour moi *comme* je fais pour lui.

Près, au sens de « d'une manière approchante », se lie aussi par *que* et s'est soudé à cette conjonction; de là *presque:* « Il fait presque beau. »

Après les superlatifs « le plus, le moins », *que* est le pronom relatif et non la conjonction : « Le plus *que* vous pourrez. » Comparez : « Le plus *qui* vous sera possible. »

Un fait peut se produire plus ou se produire moins, dans la même proportion qu'un autre ou dans une proportion inverse; c'est ce qu'on exprime en plaçant l'adverbe en tête de chacune des propositions : « *Plus* vous lui ferez de concessions, *plus* il vous sera attaché, ou *moins* il vous sera attaché. » En intervertissant l'ordre des propositions, on peut dire aussi : « Il vous sera *d'autant plus* (ou *moins*) attaché que vous lui ferez *plus* de concessions. »

Davantage (= d'avantage) exprimait à l'origine une idée absolue : « par avantage, par surcroît. » Il est devenu synonyme de *plus*, mais il a conservé de son ancien emploi cette particularité de ne pouvoir être accompagné d'un complément, bien qu'on trouve dans nos classiques quelques exemples de « davantage de » et de « davantage que ».

Moins joint à *rien* est amphibologique, car l'adverbe peut se rattacher au verbe qui précède ou au substantif *rien* (qui, entre parenthèses, signifie proprement *chose*, latin *rem*), et il en résulte deus sens radicalement opposés.

Prenons un exemple : « Il ne voulait *rien moins* que le supplanter. » Si *moins* s'applique à *rien*, on a ce sens : « Il ne voulait *rien qui fût moins* ou *moindre* (*rien de moins* comme on dit aussi) que cela : le supplanter; » par conséquent il voulait le supplanter. Si *moins* se rattache au verbe, on a ce sens : « aucune chose n'était

Digitized by Google

moins voulue par lui que celle-ci: le supplanter; » par conséquent il ne voulait pas le supplanter.

IV. *Adverbes de manière.*

Ainsi, bien, mal, mieus, pis; les deus derniers expriment un double rapport, de manière et de quantité *plus.* De même qu'on dit *plus mauvais* aussi bien que *pire,* on dit *plus mal* aussi bien que *pis,* quoique *pis* soit le comparatif de *mal,* tandis que *pire* n'est pas le comparatif de *mauvais.*

De même, autrement;

Ensemble, séparément.

Il y a un grand nombre de locutions adverbiales *de manière* formées notamment avec les prépositions *de* et *à* (voyez ci-dessus).

Il y a aussi un grand nombre d'adverbes en *ment* formés sur des adjectifs. Ces adverbes peuvent constituer des locutions prépositives lorsque l'adjectif inclus se construit normalement avec un régime (*conformément à, indépendamment de.*)

Un bon nombre d'adjectifs s'emploient, sans le suffixe *ment,* avec la valeur adverbiale: « frapper *fort,* tourner *court.* »

Les adverbes de manière qui expriment une idée toute relative, comme *ainsi, de même, autrement,* se lient par la conjonction *que.* Jadis on disait : « ainsi *comme* ».

Ne... que signifie « seulement, exclusivement », par l'ellipse de « autrement, autre chose »: Il *ne* fait (autre chose) *que* rire. — Il *ne* se plait (autre part) *qu'*à la campagne. » — En ajoutant *pas* on a cru exprimer l'idée contraire (non seulement), bien que *pas* ne puisse logiquement que renforcer *ne.* C'est ainsi que *ne pas que,* qui devrait être synonyme de *ne que,* est arrivé à dire le contraire: « Il n'y a pas que lui. »

V. *Adverbes de cause ou d'effet.*

Aussi marque l'effet, lorsqu'on dit par exemple: « Il y a eu des gelées tardives, *aussi* le vin sera cher cette année. »

Digitized by Google

C'est une véritable conjonction. Ajoutez l'adverbe conjonctif *pourquoi*.

VI. *Adverbes d'adjonction.*

En outre, aussi, de plus, même.

Encore, lorsqu'il est synonyme d'*aussi* : « Il y avait *encore* » = il y avait *aussi*. Le même mot est adverbe de temps dans « Il n'est pas arrivé *encore* ». *Mais encore* s'oppose à « non seulement ».

Après une proposition négative, *non plus* équivaut à *aussi* après une affirmative : « Il n'est pas venu; son frère *non plus*. »

VII. *Adverbe de substitution.*

Plutôt.

VIII. *Adverbes d'affirmation, de négation ou de doute.*

Oui, si, si fait, non, ne, nullement.

Peut-être, probablement, sans doute.

Sur *ne... que, ne... pas que*, voy. *Adverbes de manière*.

Pas se dit par abrègement pour *non pas* devant un autre mot dans les réponses elliptiques, et quelquefois familièrement pour *ne pas* dans les interrogations : *Pas* du tout, *pas* trop.

Fit-il *pas* mieux que de se plaindre ?

Ni est à la fois un adverbe de négation et une conjonction d'adjonction. On dit « et ne pas » après une proposition affirmative : Il regarde *et ne* voit *pas*; *ni ne* (négation explétive) après une proposition négative : Il *ne* regarde *ni ne* voit. *Ni* se répète devant deus adjectifs, deus substantifs ou deus compléments consécutifs, et devant deus infinitifs : « Il *n'*était *ni* beau *ni* laid, il *n'*avait *ni* crainte *ni* honte, il *ne* savait *ni* parler *ni* se taire. »

Nous avons vu que certains mots, à force d'être employés avec la négation *ne*, ont fini par être considérés comme contenant une partie de la valeur négative : ainsi *rien*, le pronom *personne*, *aucun* (et *aucunement*), *guère*,

Digitized by Google

jamais, plus (au sens de *plus longtemps*). Il en résulte qu'à *ne* accompagné de ces mots on ne joint pas la particule *pas*, qui, elle surtout, a pris une valeur négative, et qui semblerait faire pléonasme avec l'idée négative contenue en apparence dans tous ces mots. On dira donc: « Rien *ne* m'a plu » et non « Rien *ne* m'a *pas* plu », etc.

De *pas* mis avec *rien* tu fais la récidive.

C'est pour la même raison qu'on ne dit pas « ne *pas* » avec *ni*.

Ne... que, au sens de « seulement », est une vieille locution qu'on a conservée telle quelle, et dans laquelle on n'a introduit *pas* qu'avec une valeur spéciale signalée plus haut. *Ne... d'autre que* s'emploie de même (Il n'a d'autre ami que vous), mais on peut dire aussi *ne... pas d'autre que*.

« Qui *ne* dit mot, consent; *ne* répondre mot, *ne* souffler mot, *n'*importe, *n'*avoir garde de, qu'à cela *ne* tienne, à Dieu *ne* plaise, *n'*était que, *qui ne* et *que ne* interrogatifs, peu s'en faut *que ne*, » sont aussi des locutions qui se sont conservées intactes, et dont l'archaïsme est attesté par d'autres particularités, comme l'absence de pronom sujet dans *n'importe, à Dieu ne plaise*, etc., l'absence de tout article dans *ne souffler mot, n'avoir garde*. Si on modifie le moins du monde ces expressions, il n'y a plus de locution et l'obligation d'employer *pas* reparaît : « Il *ne* répondit *pas un* mot. » Il suffit même que le verbe soit à un temps composé : « Il n'a *pas* soufflé mot. »

L'emploi fréquent des verbes « ne pouvoir, n'oser, ne cesser » avec un infinitif (ces verbes ne peuvent être suivis d'un mode personnel) a conservé dans ces expressions l'usage ancien de ne pas ajouter *pas* à *ne*, mais ne l'a pas conservé exclusivement, car on s'exprime des deus manières : « Il *ne* peut se taire, » ou « Il *ne* peut *pas* se taire. » On dit encore « je *ne* puis, je *n'*ose », sans infinitif, quand ces verbes sont employés absolument.

Quand « ne savoir » a le sens de « ne pouvoir », il peut aussi, avec un infinitif, se passer de *pas* : « Je *ne* saurais vous dire. »

Digitized by Google

Dans son sens propre, *ne savoir* n'a conservé la faculté de s'employer sans *pas* que devant un infinitif précédé d'un interrogatif: « Il *ne* sait que faire, » ou devant *ce que* substitué au *que* interrogatif devant un mode personnel : « Il *ne* sait ce qu'il dit. »

Après une proposition négative ou interrogative on emploie *ne* seul dans les subordonnées amenées par *si... que*, *tel* ou *tellement que*, ou par *qui* au sens de *tel que :*

« Est-il *si* bien déguisé *qu'on ne* le reconnaisse ? — Il n'a pas interrogé un témoin *qui ne* lui ait fait la même réponse. » Ce qui empêche de renforcer ici la négation en ajoutant *pas*, c'est qu'on a dans l'esprit une idée affirmative; on pense qu'il est reconnu malgré son déguisement et que chaque témoin a fait la même réponse. Il en est de même avec *si... ne* conditionnel devant un imparfait: « On lui aurait pardonné s'il *ne* s'était obstiné. » Mais après *si... ne* on peut aussi employer *pas*. Il faudrait nécessairement *pas* dans une phrase telle que : « Je partirai s'il *ne* pleut *pas*, » parce qu'on n'a pas dans l'esprit qu'il pleuvra, on n'en sait rien; comparez : « Je partirais s'il *ne* pleuvait. » C'est par archaïsme qu'on dit « si je *ne* me trompe » au lieu de « si je ne me trompe pas ».

Lorsque *depuis que ne* est suivi d'un verbe au passé ou au plus-que-passé, on a souvent dans l'esprit une idée affirmative : « Il a changé *depuis que* je *ne* l'ai vu, » on pense au moment où *on l'a vu*. Aussi la négation n'est-elle pas fortement marquée. Il va sans dire qu'elle est tout à fait supprimée lorsque l'idée est complètement affirmative : « Il a changé depuis que je l'*ai vu* à son dernier voyage. »

Que ne, après « il y a », équivaut à *depuis que ne* : « Il y a un an *que* je *ne* l'*ai rencontré*. »

Adverbes tenant lieu d'une proposition principale.

Les adverbes d'affirmation, de négation ou de doute peuvent exprimer elliptiquement une proposition tout entière : « Viendra-t-il ? » *Certainement* (sous-entendu, *il viendra*).

Digitized by Google

On dit de même : « *Heureusement* (il est arrivé heureusement) qu'il ne vous a pas entendu. »

Place des adverbes.

En principe, les adverbes devraient se placer devant le mot (verbe, adjectif ou autre adverbe) qu'ils modifient; mais comme le pronom-sujet ne peut être séparé du verbe, on a pris l'habitude de ne placer l'adverbe qu'après le verbe, excepté : 1° dans les temps composés, où l'adverbe peut se placer entre l'auxiliaire et le participe passé, 2° quand le verbe est à l'infinitif, parce qu'alors il n'y a pas de sujet.

On peut donc dire en règle générale que l'adverbe se met:

a. Avant l'adjectif ou l'autre adverbe auquel il s'applique;

b. Avant l'infinitif;

c. Entre l'auxiliaire et le participe passé;

d. Après le verbe à un temps simple.

Mais il y a de notables exceptions:

1° La négation *ne* et les adverbes pronominaus *en* et *y*, qui sont essentiellement proclitiques, se placent toujours avant le verbe.

2° Les adverbes interrogatifs se placent, comme il est naturel, en tête de la proposition.

3° Les adverbes qui ajoutent une idée au verbe plutôt qu'ils n'en modifient la signification se placent après l'infinitif et après les temps composés. Il en est ainsi des adverbes de lieu (autres que *en* et *y*), et de la plupart des adverbes de temps: « Il est venu hier » et non « Il est hier venu; » — « Il veut revenir ici, » et non « Il veut ici revenir. »

4° Les mêmes adverbes, quand on veut appeler l'attention sur l'idée qu'ils expriment, peuvent se placer en tête de la proposition, ou immédiatement après le nom sujet: « *Demain* il fera une grande course. — *Courageusement* il se jeta à la nage. — Son père, *sûrement*, viendra le chercher. »

Digitized by Google

CONJONCTIONS

Les conjonctions se divisent en conjonctions *de coordination* et conjonctions de *subordination*.

CONJONCTIONS DE COORDINATION

Les adverbes qui expriment des idées *relatives*, comme *avant*, *après*, etc., deviennent des prépositions ou des conjonctions de subordination quand le second terme de la relation est exprimé par un substantif ou une proposition qui suit : « Il est arrivé *avant* l'orage, *avant que* l'orage ait éclaté. » Mais si le second terme de la relation est exprimé dans la proposition qui précède, ces adverbes deviennent des conjonctions de coordination :

Quatre mots seulement,
Après ne me répons qu'avecque cette épée.

C'est ainsi que la coordination *de temps* peut être marquée par les adverbes *avant*, *après*, *depuis*, *puis*, *auparavant*, *aussitôt*, etc. : « Il est parti enchanté ; *depuis* il nous a écrit deus fois ;—il s'est levé, *puis* il a dit. » Souvent le rapport de temps est accompagné d'un autre, par exemple d'un rapport d'opposition : « Faites ce qu'il vous dit, *mais auparavant* demandez-lui un ordre écrit. »

La coordination *de quantité* se marque souvent en exprimant la quantité dans les deus propositions coordonnées : « *Autant* il l'a aimé, *autant* il le déteste ; — *moins* on le malmène, *plus* il vous est attaché. »

La coordination *de manière* peut être aussi marquée par un adverbe : « Prenez le temps, *ainsi* vous réussirez, *autrement* vous ne ferez rien de bon. »

La coordination *de cause* s'exprime par la conjonction *car* et celle d'effet par *donc* : « Dépêchez-vous, *car* il est l'heure ;—il est l'heure, *donc* dépêchez-vous. » Dans l'une de ses significations, *ainsi* exprime à peu près la même idée que *donc* : « Il est l'heure, *ainsi* dépêchez-vous. » On peut encore employer la locution conjonctive « c'est pourquoi ».

Digitized by Google

La conjonction *or*, dans son acception principale, annonce que, dans la phrase qui suivra les deus propositions coordonnées, on indiquera une conclusion résultant de ces deus propositions.

Le rapport d'*opposition*, avec ses diverses nuances, est rendu par les conjonctions *mais*, *cependant*, *or* (dans l'une de ses acceptions), *pourtant*, *toutefois*, *néanmoins* : « Il est sévère, *mais* juste ; — il est parti, *cependant* il avait promis de rester; — il avait promis de nous écrire, *or* nous n'avons reçu aucune nouvelle. » *Bien*, avec une valeur très affaiblie, peut s'opposer à *mais* dans la proposition qui suit : « Il m'a *bien* écrit, mais je n'ai pas répondu. »

Le rapport d'*adjonction* est marqué par *et*, ou par *ni* lorsque l'idée est négative. *Mais encore* exprime un double rapport d'adjonction et d'opposition, annoncé dans la proposition qui précède par la locution adverbiale « non seulement ».

Le rapport de *substitution facultative* est marqué par *ou*, répété ou non, et par *soit* répété : « Prenez votre canne *ou* votre parapluie; prenez *soit* votre canne, *soit* votre parapluie. » — *Ou* peut marquer un rapport *de condition* lorsqu'on dit : « Vous partirez, *ou* vous ferez des excuses. »

Au moins et *du moins* indiquent une *restriction*. Ces locutions sont *adverbiales* lorsqu'elles s'appliquent spécialement au verbe, et *conjonctives* lorsqu'elles gouvernent en quelque sorte la proposition tout entière.

CHRONIQUE

A l'Exposition, qui vient de s'ouvrir à Bordeaux, figure un *Recueil des idiomes de la région Gasconne*, manuscrit et formant 17 volumes gr. in-4°. Ce Recueil est le résultat d'une enquête linguistique, faite sous le patronage de MM. les Recteurs des académies de Bordeaux et de Toulouse, et dirigée par notre collaborateur M. Bourciez, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux. Un texte remanié de la parabole de l'*Enfant prodigue* a été traduit dans chacune des communes de dis départements (Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Gers, Hautes-Pyrénées, Ariège, Haute-

Digitized by Google

Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Dordogne) : ce sont MM. les Instituteurs communaus qui ont été chargés de faire cette traduction, quitte à se faire aider ou suppléer au besoin. Un certain nombre de recommandations leur avaient été faites pour obtenir, dans la mesure du possible, une graphie uniforme. On a réuni de la sorte 4,444 traductions du texte. Les dis départements visés renferment un ensemble de 4,414 communes, sur lesquelles plus de 4,000 sont représentées dans le Recueil : les lacunes ne sont donc pas très considérables ; elles sont tout à fait insignifiantes notamment dans la région Pyrénéenne. L'excédent, indiqué par le chiffre total de 4,444, provient de ce qu'on a obtenu une traduction double, émanant de deus personnes différentes, dans la plupart des chefs-lieus de cantons. Les manuscrits ont été classés avec soin, d'après un ordre à la fois géographique et alphabétique ; chaque volume est muni de cartes sommaires et d'une table détaillée, qui y facilitent les recherches. Ce Recueil, à la fin de l'Exposition, doit retourner à la Bibliothèque universitaire de Bordeaux, dont il est la propriété : il est évidemment d'un haut intérêt pour l'étude des idiomes du sud-ouest de la France, et permet de voir ce qu'ils sont devenus à la fin de notre XIXe siècle.

COMPTES RENDUS

C. Wahlund. — *Uber Anne Malet de Graville, eine vernachlässigte französische Renaissance-Dichterin.* — Halle, 1895, brochure in-8°, 28 pp.

L'histoire de la poésie française pendant la première moitié du XVIe siècle est encore trop peu connue dans ses détails pour qu'on n'acueille pas avec reconnaissance des monographies aussi soignées et aussi précises que celle que M. Carl Wahlund vient de consacrer à Anne Malet de Graville, dont son compatriote M. A. Börtzell publiait récemment le *Roman des Deus Amans.*

Anne de Graville n'est mentionnée dans aucune des histoires courantes de la littérature française. Elle a, cependant, joué un rôle assez important dans la société et dans la littérature du commencement du XVIe siècle. M. Walhund a

Digitized by Google

établi avec beaucoup d'esprit critique les faits essentiels de la biographie de cette fille du fameux amiral de Graville. Sans avoir réussi à établir ni la date de sa naissance ni celle de sa mort, il a étudié l'histoire de son mariage romanesque avec Pierre de Balsac, baron d'Entragues ; ses différends, à la suite de cette union, avec son père l'amiral, et, après la mort de celui-ci, avec sa famille ; son rôle à la cour, auprès de Claude de France, à la personne de qui elle fut attachée ; son amitié avec Marguerite d'Alençon ; la protection qu'elle accorda aus réformés ; le peu que l'on sait de son caractère et de ses idées. Toute l'étude biographique de M. Wahlund, faite avec des documents de première main, est un travail d'une grande sûreté.

Quant aus œuvres d'Anne de Graville, les curieus ne connaissaient d'elle que le rondeau cité par Geoffroy Tory dans son *Champfleury*. — M. Wahlund étudie de près le *Roman*, récemment publié, *des Deus Amans*, dont il existe sis manuscrits, tant à l'Arsenal qu'à la Bibliothèque Nationale et dans les collections privées : c'est une imitation de l'épisode bien connu de la *Teseide* de Boccace, de cette histoire de Palamon et Arcita familière aus lecteurs du *Décaméron* et à ceus de Chaucer. M. Wahlund a soigneusement noté, dans la froide imitation d'Anne de Graville, les allusions, souvent assez curieuses, aus événements du temps. — Nous avons, de plus, d'Anne de Graville, une version en rondeaus de *La belle Dame sans merci*, le fameus poème d'Alain Chartier, tant de fois imité au XVe et au XVIe siècle.— Je ne sais trop sur quelle autorité M. Wahlund propose d'ajouter à ses œuvres (p. 27) une traduction en vers français de l'épitaphe latine de Jean de Montagu, dans le monastère de Marcoussis.

Peut-être l'auteur de cette intéressante monographie exagère-t-il un peu l'importance du rôle joué par Anne de Graville, quand il la met sur le même plan que Marguerite d'Angoulême. Il est un peu paradoxal de placer, sur le même rang, « ces deus cariatides », aus portes du XVIe siècle (p. 28). Mais un peu d'exagération est permise à qui « réhabilite » un poète oublié. Grâce à M. Wahlund, Anne de Graville sera désormais plus qu'un nom pour les lecteurs français.

Joseph TEXTE.

Digitized by Google

L. Mellerio. — *Lexique de Ronsard.* Plon, 1895, in-16 (*Bibliothèque elzévirienne*). — Le lexique que M. Mellerio a composé pour l'édition Blanchemain des œuvres de Ronsard pourra rendre des services aux lecteurs de cette édition. Il est précédé d'une étude d'ensemble sur la langue du poète, dans laquelle M. Mellerio fait justice de la légende qui veut que Ronsard ait farci sa langue de mots grecs et latins. — On pourra regretter que le dépouillement des œuvres ait été fait un peu vite. On est étonné également de voir figurer, parmi les mots que Ronsard aurait empruntés aus langues anciennes, des termes comme *blandice*, qui est dans Christine de Pisan, *erratique*, qui est dans Jean de Meun, *musser*, qui remonte au moins au XIIe siècle, *disert*, qui est au moins du XIVe, etc. (Voir p. xxviii). Ailleurs, M. Mellerio compte parmi les mots que Ronsard « a repris au vieus français », *béer*, *cuider*, *douloir*, *souloir*, *déduit*, etc., qui tous n'avaient jamais cessé d'être en usage chez les écrivains de la première moitié du XVIe siècle (p. xxxii). Il est à souhaiter que ces inadvertances et d'autres du même genre disparaissent dans une édition ultérieure.

J. T.

PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA « REVUE DE PHILOLOGIE »

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la « Revue » sont mentionnés. Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.

J. Firmery.— *Hartmann von Aue, Iwein oder der Ritter mit dem Löwen, vers 1-802* (Havre, imprimerie du journal *Le Havre*, 1895, 24 p. in-8). C'est une traduction « littérale », faite en vue de faciliter l'intelligence d'un texte intéressant de la poésie allemande du moyen âge. M. Firmery se défent d'avoir voulu « retraduire en français la traduction que Hartmann von Aue a faite du *Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes ». Il met d'ailleurs à profit, dans sa traduction et dans le commentaire qui la suit, sa parfaite connaissance de la vieille littérature française.

Digitized by Google

G. Paris. — *Le Roman de Renard* (Extrait du *Journal des Savants* de septembre, octobre et décembre 1894, et de février 1895, 72 p. in-4°). — C'est le compte rendu de la thèse de M. Sudre sur les *Sources du Roman de Renard*, mais un compte rendu qui est une étude nouvelle, pleine d'aperçus savants et ingénieus, sur le sujet et ses alentours.

Le même.— *La Poésie du moyen âge, leçons et lectures, Deusième série* (Paris, Hachette, 1895, xv-269 p. in-8°). — Cette deusième série contient les leçons suivantes : *La littérature française au XIIe siècle.* — *L'esprit normand en Angleterre.*— *Les contes orientaus dans la littérature française au moyen âge.* — *La légende du mari aus dèus femmes.* — *La parabole des trois anneaus.* — *Siger de Brabant.* — *La littérature française au XIVe siècle.* — *La poésie française au XVe siècle.* La variété et l'agrément des sujets, l'élégance et la distinction du style donnent à ce livre de science tout l'intérêt d'un ouvrage d'imagination.

Julien Delaite.— *Essai de grammaire wallonne, 2e partie ; articles, substantifs, adjectifs, pronoms et particules de la langue wallonne* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1895, 92 p. in-8). — La première partie de cette utile étude traitait du « verbe wallon » ; nous l'avons signalée en son temps.

Cook. — *Exercises in old english* (Boston, Ginn and Company, 1895, iv-68 p.).

A. Stimming. — *Compte rendu des Œuvres complètes de Villon publiées par M. Longnon* (Extrait de *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*). Corrections intéressantes.

Hatzfeld, Darmesteter et Thomas. — *Dictionnaire général de la langue française* (Paris, Delagrave). Le dernier fascicule paru contient la fin du tome I, et le commencement du tome II (lettre G). Nous souhaitons le prompt achèvement de ce dictionnaire, qui offre par le classement méthodique des sens un attrait si nouveau.

Digitized by Google

BULLETIN DE LA

SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

JUIN 1895

COTISATIONS

M. Paul Passy a reçu 5 fr. de M. Ballu et 2 fr. de M. Rambeau. — M. Clédat a reçu 5 fr. de M. Karlos Kabezon (Korreo, Qasilla 428, Valparaiso, Chili).

NOUVELLES DIVERSES

En Belgique. — Dans trois réunions qui ont eu lieu récemment à Anvers, Bruxelles et Liège, les membres de la section belge de notre Société ont procédé au renouvellement triennal de leur conseil directeur.

Ce conseil s'est réuni ensuite à Bruxelles et a confié pour les trois prochaines années l'administration de la section au comité suivant: Président, M. le professeur Eugène Monseur, de Bruxelles; vice-président, MM. les professeurs Maurice Wilmotte et Logeman, de Liège et de Gand; secrétaire, M. Chevalier, professeur à l'Athénée d'Anvers; trésorier, M. F. Gain, professeur agrégé à Bruxelles.

Centralisant les propositions faites dans les trois assemblées, le Conseil a décidé d'ajouter au programme de propagande que nous appliquons depuis cinq ans dans la *Revue de philologie française* les articles suivants:

1° Suprimer après toute autre voyèle que *e* toute consone *inutilement* redoublée, à l'exception de *s* et de *l* dit mouillé, c'est-à-dire conserver toutes les formes come *assez, fille, villa, gemme, illégal* et *femme*, mais écrire: *monaie* come *monétaire*, *sifler* come *persifler*, *abatoir* come *abatis*, *carote* come *compote*, *imbécilité* come *facilité*, et *honeur* come *honorable*.

2° Remplacer toujours par *èl* et *èt* les groupes *ell* et *ett*, soit: *tutèle* come *clientèle*, *sujète* come *complète*, *nouvèlement* come *écartèlement*.

Le Conseil invite les adhérents à se servir pour leur correspondance d'enveloppes portant la formule de simplifications, et de papier à lettres semblable: on en trouve chez M. Aug. Bénard, imprimeur-éditeur, rue Lambert-le-Bègue, 13, à Liège.

Digitized by Google

En Algérie. — *L'Association pour la simplification de l'ortografe* continue à faire une active et fructueuse propagande. Le secrétaire général de l'Association, M. Renard, devait faire à Alger et à Oran des conférences publiques qui ont été d'abord interdites par l'administration académique, puis autorisées par M. le Ministre de l'Instruction publique; elles auront lieu à la rentrée prochaine. L'interdiction de ces conférences avait soulevé dans la presse les plus vives et les plus légitimes protestations. Signalons notamment les deus articles de M. Francisque Sarcey dans le *Petit Journal* du 23 avril et dans l'*Écho de Paris* du 25 mai. La *Revue algérienne illustrée*, dans chacun de ses numéros hebdomadaires, et le journal quotidien *Akhbar*, dans les numéros du jeudi et du dimanche, contiennent des chroniques en orthographe réformée.

Nous donnons ci-après le programme de réformes de l'*Association algérienne*, programme inspiré par la « Note » de M. Gréard à l'Académie française.

A. ORTOGRAFE D'USAGE OU INVARIABLE

Consones doubles. — Suprimer les consones doubles, partout où on prononce une consone sinple; écrire

cantonier	come	*cantonal*	*tutèle*	come	*clientèle*
confessional	—	*national*	*hirondèle*	—	*fidèle*
colone	—	*colonel*	*charète*	—	*chariot*
milionaire	—	*milionième*	*courier*	—	*coureur*
ordonateur	—	*donateur*	*alonger*	—	*alourdir*
baronage	—	*patronage*	*sifler*	—	*persifler*
canonier	—	*timonier*	*greloter*	—	*dorloter*
abatage	—	*abatis*	*gibelote*	—	*matelote*

De même dans les mots *bock, stock, dock, hifteck, nickel*, etc., suprimer l'une des deus consones, et écrire *bok, nikel*, etc.

Là où èles se prononcent toutes deus, on devra maintenir les deus consones: écrire *image*, mais *immatériel, horaire*, mais *horreur, ilôt*, mais *illogique*, etc.

Enfin là où la prononciation est hésitante, il sera loisible de conserver (et c'est là une *règle d'une aplication générale*) l'anciène ortografe. Un peu de liberté ne saurait nuire.

Voyèles doubles. — Dans les voyèles doubles suprimer cèle qui ne se prononce pas : au lieu de *sœur, bœuf, août, faon, paon, taon*, etc., écrire *seur, beuf, oût, fan*, etc. (excepter les mots où, par suite du changement opéré, la prononciation se trouverait dénaturée: *cœur* par exemple qu'on ne peut écrire *ceur* et où l'*o* doit être maintenu: cf. *cordial*).

Les quatre groupes RH, TH, CH, PH. — Dans ces

Digitized by Google

quatre groupes suprimer la lètre *h*, quand èle ne se prononce pas : écrire

rétorique	come	*rapsodie*	*éco*	come	*école*
rinocéros	—	*rétine*	*anacorète*	—	*mélancolie*
catare	—	*cataracte*	*téatre*	—	*trésor*
cronique	—	*caractère*	*téorie*	—	*trône*

Remplacer partout *ph* par *f*. Ecrire *frénologie*, *fénomène*, *ortografe*, etc., de même qu'on écrit *frénésie*, *fantôme*, *flegme*, etc.

Nota. — En Algérie l'*f* seul est admis, à l'exclusion du *ph*, dans la transcription légale des noms arabes : on doit écrire *Mustafa* et non *Mustapha*. A quoi bon, en éfet, le *ph*, sinon à créer inutilement une conplication?

Y. — Renplacer *y*, par *i* partout où il se prononce *i* sinple. Écrire *analise*, *cripte*, *mistère*, etc., de même qu'on écrit *asile*, *abime*, *cristal*, etc.

X final. — Remplacer partout *x* final par *s* (à moins qu'il ne se prononce *x*, come dans *silex*, *Felix*): au lieu de *époux*, *heureux*, *choix*, *perdrix*, *bateaux*, *animaux*, *je veux*, écrire *épous*, *heureus*, *perdris*, *bateaus*, *animaus*, *je veus*, etc.

Z. — Substituer *z* à *x* dans les adjectifs numéraus ; écrire *deuzième*, *troizième*, *dizième*, etc., de même qu'on écrit *dizaine*, *seizième*, etc.

M devant B ou P. — Devant *b* ou *p* il n'y a aucune raison, en français, de changer *n* en *m* et par conséquent de créer là une exception. Il faut écrire *enbouchure*, *bonbe*, *enporter*, *inplanter*, *tronper*, etc., de même qu'on écrit *enbonpoint*, *bonbon*, *conter*, *entamer*, *informer*, *tronquer*, etc.

Lètres parasites. — Suprimer les lètres dont la présence est inintelligible à ceus qui ne savent pas les langues mortes ou étrangères : par suite retrancher le *p* de *baptème*, *sept*, *sculpture*, *promptitude*, *dompter*, l'*h* de *adhérer*, l'*f* de *clef*, etc., de même qu'on a suprimé le *p* de *escript*, de *sepmaine*, l'*s* de *apostre*, le *b* de *doubter*, etc.

B. ORTOGRAFE DE RÈGLES OU GRAMMATICALE

Substantif et adjectif. — *Notation du pluriel.* — Adopter partout *s* come signe du pluriel: écrire des *murs*, des *coteaus*, des *étaus*, des *cheveus*, des *chous*, des *journaus*, *nouveaus*, *heureus*, etc.

Notation du féminin — Le féminin, quand sa formation est régulière (les féminins *cane*, de *canard ; hase*, de *lièvre ; mule*, de *mulet*, etc., n'ont pas une formation régulière) se marque par un *e* sinple (sans redoublement de la consone finale): *courtisan-e*, *paysan-e*, *lion-e*, *chat-e*, *dévot-e*, *sot-e*, *discrèt-e*, *sujèt-e*, etc.

Digitized by Google

Seuls les adjectifs en *eil* redoublent la consone finale pour obtenir le son mouillé : *pareil-le*, *vermeil-le*.

Noms composés et noms d'origine étrangère. — Là come partout la façon de marquer le pluriel doit rester la même : addition d'une *s* à la fin du mot: des *malentendus*, des *gendarmes*, des *chefdeuvres*, des *abatjours*, des *choufleurs*, des *pied-à-tères*, des *arc-en-ciels*, etc. ; — des *albums*, des *erratums*, des *dilettantes*, des *duos*, des *ex-votos*, des *in-folios*, etc.

Les exceptions ne doivent relever que du bon sens et de la prononciation; il y en a très peu; par exenple : un *bonhome* des *bonshomes*.

Noms propres. — Les noms propres ne prènent jamais la marque du pluriel: les *deus Corneille*, les *deus Rousseau*, les *Bourbon*, les *Condé*, les *Martin*, les *Lefèvre*, etc.

Règles d'acord de certains adjectifs. — Les règles d'acord de *ci-joint*, *ci-inclus*, *quelque*, *tout*, *même*, *vingt*, *cent*, etc., doivent être sinplifiées. Mais le détail de ces règles, à sa place dans une grammaire, déborderait le cadre d'un programe.

Participe passé. — Là encore les limites d'un programe sont trop étroites pour permètre d'indiquer les sinplifications que peut admètre la règle d'acord des participes passés. Mais cet acord est fondé en principe: la langue en éfet exige qu'on dise en faisant acorder le participe avec le conplément direct: *Voyez cète maison, c'est l'architecte qui l'a* CONSTRUITE (et non *construit*).

Verbe. — Ici l'*Association algérienne* reproduit les art. 3 et 4 de notre programme.

M. H. Laurent, ancien élève de l'École Polytechnique, imprime en ce moment chez Gauthier-Villars un « Traité d'arithmétique » en orthographe réformée.

M. le professeur Dubois a publié dans les *Annales de l'Université de Lyon* un volume très important intitulé : « Anatomie et physiologie comparées de la Pholade dactyle. » L'auteur y applique notre programme de réformes. Cette cause de défaveur aus yeus de certains juges n'a pas empêché le volume d'obtenir en 1894 le pris de Physiologie expérimentale à l'Académie des Sciences.

Signalons enfin dans la « Dépêche » de Toulouse, du 13 juin, un judicieus article de M. Xavier de Ricard.

Le Gérant : Vve ÉMILE BOUILLON.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. DE L. MARCEAU

Digitized by Google

CATALOGUE DES MANUSCRITS ALLEMANDS
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
Par **G. HUET**
Un vol. gr. in-8°. — Prix : 5 francs.

Poètes Beaucerons antérieurs au XIXe siècle
Notices par **L. MERLET**, membre correspondant de l'Institut
Deux volumes in-8°. — Prix : 10 francs.

LES FABLIAUX
Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge
Par **J. BÉDIER**, maître de conférences suppléant
à l'Ecole normale supérieure
DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE
Un fort vol. gr. in-8°. — Prix : 12 fr. 50.

CONTES ET LÉGENDES DU CAMBODGE
RECUEILLIS ET PUBLIÉS EN FRANÇAIS
Par **Adhémard LECLÈRE**, résident de France au Cambodge,
avec introduction par L. FEER, de la Bibliothèque Nationale.
Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

LES CONTES POPULAIRES ET LEUR ORIGINE
DERNIER ÉTAT DE LA QUESTION
Par Emmanuel COSQUIN
Brochure grand in-8°. — Prix..... 1 franc.

Manuel d'ortografe française simplifiée
Par E. ERNAULT et E. CHEVALDIN, professeurs à la Faculté
des lètres de Poitiers.
Un volume in-8°. — Prix : 3 fr. 50

TRAITÉ DE LA
Formation des mots composés dans la langue française
COMPARÉE AUX AUTRES LANGUES ROMANES ET AU LATIN
Par Ars. DARMESTETER
Deuxième édition, revue, corrigée et en partie refondue, avec une
préface par GASTON PARIS, membre de l'Institut.
Un volume gr. in-8°. — Prix : 12 francs.

LA ROSE
Dans l'antiquité et au moyen âge. — Histoire, légendes et symbolisme
Par C. JORET
Professeur à la Faculté des lettres d'Aix, correspondant de l'Institut.
Un vol. in-8°.— Prix : 7 fr. 50.

CHRESTOMATHIE DE L'ANCIEN FRANÇAIS
Par L. CONSTANS
Deuxième édition revue et considérablement augmentée
IXe-XVe SIÈCLES
Un fort volume in-8° cartonné. — Prix : 7 fr.

DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE
IXe au XVe siècle
Par F. GODEFROY
Livraisons 1 à 80. — La livraison : 5 francs.

Digitized by Google

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

Consacré à l'étude des langues et des littératures romanes

PUBLIÉ PAR

MM. P. MEYER ET G. PARIS

Membres de l'Institut.

Prix d'abonnement : Paris..... 20 fr.
— — Départements et Union postale..... 22 fr.

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

Publication mensuelle, dirigée par M. ÉMILE CHATELAIN

Prix d'abonnement : Paris..... 15 fr.
— — Départements et Union postale..... 17 fr.

REVUE CELTIQUE

Fondée par H. GAIDOZ

Publiée sous la direction de H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
Membre de l'Institut.

Avec le concours de J. LOTH, doyen de la Faculté des lettres de Rennes; E. ERNAULT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, et de plusieurs savants des Iles Britanniques et du continent.

Prix d'abonnement : Paris..... 20 fr.
— — Départements et Union postale..... 22 fr.

LE MOYEN AGE

REVUE MENSUELLE

DIRIGÉE PAR

MM. A. MARIGNAN, M. PROU ET M. WILMOTTE

Prix d'abonnement : Paris..... 10 fr.
— — Départements et Union postale..... 11 fr.

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU.

Digitized by Google

TOME IX, FASCICULE 3 — 3e TRIMESTRE 1895

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET PROVENÇALE

(Ancienne *REVUE DES PATOIS*)

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

		Pages
I.	L. Clédat. — *Les mots invariables (fin)*	161
II.	L. Clédat. — *Œuvres narratives du moyen âge. (Le lai de l'Ombre, Fragments du Chevalier au lion, du Chevalier de la Charrette et du Tristan de Béroul.)*	167
III.	Ch. Adam. — *Remarques sur l'orthographe de Descartes*	199
IV.	H. Teulié. — *Traduction de quelques strophes de Mireille en divers dialectes méridionaux* (suite)	224
V.	L. C. — « *Qui cive?* »	233
VI.	COMPTE RENDU : Ed. Forestié, *Quelques inventaires du XIVe siècle* (H. Teulié)	234
VII.	PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA *Revue*	235
VIII.	NÉCROLOGIE : Clair Tisseur	236
IX.	BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE	237

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

(*Tous droits réservés*)

CONDITIONS D'ABONNEMENT
Paris : 15 fr. — Départements et Union postale : 16 fr.

Digitized by Google

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. CLÉDAT, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la Revue *sont mentionnés. Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.*

En vente à la même librairie

EULOGE SCHNEIDER, 1793

Par **E. MUHLENBECK**

Un volume grand in-8°. — Prix : 15 francs.

GLOSSAIRE MOYEN BRETON

Par **E. ERNAULT**,

professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, lauréat de l'Institut

Deuxième édition corrigée et augmentée

Première partie (A-G)

Un volume grand in-8°. — Prix : 10 francs.

MATÉRIAUX

Pour servir à l'histoire de la déesse buddhique Târâ

Par **G. de BLONAY**

Un volume grand in-8°. — Prix : 2 fr. 50,

Jean Balue, cardinal d'Angers (1421?-1491)

Par **H. FORGEOT**

Un volume grand in-8°.— Prix : 7 francs.

SAINT CÉSAIRE, ÉVÊQUE D'ARLES (503-543)

Par **A. MALNORY**

Un volume gr. in-8°. — Prix : 8 francs.

LE ROMAN DE RENARD

Par **G. PARIS**, membre de l'Institut.

Brochure in-4°. — Prix : 3 fr. 50.

L'Amyntas du Tasse et l'Astrée d'Honoré d'Urfé

Par **Charlotte BANTI**

Un volume in-8°. — Prix : 3 francs.

ÉTUDES SUR L'ESPAGNE

PREMIÈRE SÉRIE

Par **Alf. MOREL-FATIO**

Seconde édition revue et augmentée de deux nouveaux chapitres.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

Étude sur la Vie et le Règne de Louis VIII

(1187-1226)

Par **Ch. PETIT-DUTAILLIS**

Un fort volume grand in-8°. — Prix : 16 francs.

Digitized by Google

ÉTUDES DE GRAMMAIRE FRANÇAISE

Les Mots invariables (*suite*)

CONJONCTIONS DE SUBORDINATION

A. *Conjonctions objectives.*

Lorsqu'une proposition est complétive, c'est-à-dire lorsque l'idée qu'elle exprime est l'objet même de l'action marquée par le verbe de la proposition principale, on comprend que les deus propositions puissent être simplement juxtaposées, comme il arrivait souvent dans l'ancienne langue : « Roland sent il a perdu la vue. » Mais la langue moderne place toujours entre les deus propositions la conjonction *que*, qui n'est autre chose que le pronom relatif neutre (comparez la conjonction grecque *oti*, neutre de *ostis*). Lorsqu'on dit : « Roland sent *qu'*il a perdu la vue, » c'est comme si on disait : « Roland sent *ce que* (je vais dire) : il a perdu la vue. » Telle est du moins la signification primitive, dont on a perdu le sentiment dès l'époque latine. *Que* se joint de même à un substantif ou à un adjectif contenant une idée verbale : « Dans la crainte *que*, sûr *que*. »

Quand l'objet du verbe est marqué devant un substantif par une préposition (Il se plaint *de*, il tient *à*), il est annoncé devant une proposition non infinitive par une locution conjonctive composée de la préposition, du pronom neutre *ce* et de *que* : « Il se plaint *de ce qu'*on ne va pas le voir ; il tient *à ce qu'*on le consulte. » Toutefois on dit *que* au lieu de « de ce que », quelquefois obligatoirement : « Il m'informe *que* la séance se tiendra ce soir. »

C'est par ellipse que *que* s'emploie devant un subjonctif en apparence indépendant : « *Qu'*il vienne ! » = (je souhaite) *qu'*il vienne.

La conjonction *que* amène aussi la proposition qui est le sujet logique du verbe principal : « Il arrive *qu'*on se

Digitized by Google

trompe; il est heureus *qu*'il ait compris. C'est pour vous *que* je viens, à vous *que* je parle. »

Les pronoms et adverbes interrogatifs peuvent amener une proposition complétive sans le secours de la conjonction *que:* « Je sais *qui* est venu, *où* il va, *quand* il arrivera, *comment* il fera, *combien* il a attendu, *pourquoi* il viendra. » Il faut remarquer que chacun de ces adverbes contient implicitement un pronom interrogatif: « en *quel* endroit, à *quelle* époque, de *quelle* manière, en *quelle* quantité, pour *quelle* cause. » La plupart de ces mots sont d'ailleurs formés avec un pronom: *pourquoi* = pour quoi; *comment* et *combien* dérivent de *comme* qui vient de « *quo* modo ».

Il faut distinguer avec soin *qui* relatif amenant une incidente qualificative, de *qui* interrogatif amenant une incidente complétive. Comparez: « Il aime *qui* (pour *celui qui*) le flatte » et « Il sait *qui* le flatte. » Qui aime-t-il? *La personne* qui le flatte. Que sait-il? Non pas la personne qui le flatte, mais *cela:* quel est celui qui le flatte.

Les adverbes *où, quand* et *comme* peuvent aussi amener des subordonnées non complétives. De même que *Qui* = quel est celui qui *et* celui qui,

Où = dans quel endroit *et* dans l'endroit dans lequel;

Quand = à quelle époque *et* à l'époque à laquelle;

Comme = de quelle manière *et* de la manière dont.

Nous retrouverons donc ces adverbes parmi les conjonctions de subordination non complétive.

Le doute ou l'absence de doute qu'exprime le verbe principal ne peut pas seulement porter sur la personne ou la chose qui est le sujet ou le régime du verbe subordonné, sur l'époque ou le lieu de l'action, sur la manière, la quantité, la cause; on peut encore se demander si l'action aura ou n'aura pas lieu, auquel cas la proposition complétive est introduite par le *si* dubitatif: « Je ne savais pas *si* vous viendriez. »

B. *Conjonctions de subordination non complétive.*

A l'exception des adverbes conjonctifs *où, quand* et *comme,* qui contiennent implicitement, comme nous

Digitized by Google

venons de le montrer, un pronom relatif, toutes les conjonctions de subordination non complétive se composent d'une préposition, d'un adverbe ou d'une locution adverbiale suivis de la conjonction *que*.

I. *Conjonction de lieu.*

Adverbe conjonctif: *où*. Ex.: « Je vais *où* vous allez. »

II. *Conjonctions de temps.*

Lorsque, quand, comme (au sens de *quand*), *pendant que, tandis que.*
Avant que, après que, aussitôt que.
Dès que, depuis que, jusqu'à ce que.

III. *Conjonctions de quantité.*

Autant que, tant que, tellement que, plus que, moins que, si... que.
Dans « tant que », *tant* peut marquer une « quantité égale » ou une « quantité très grande ». Comparez: « Il travaille *tant qu'*il peut (quantité égale à sa puissance) » et « Il travaille *tant qu'*il réussira. »

IV. *Conjonctions de manière.*

Comme (Il le fait *comme* il l'a dit).
De même que, ainsi que, autrement que, mieux que, en tant que.
Que se joint aussi à des adjectifs de manière: « Le même *que*, autre *que*, tel *que*. » Dans *tel que, tel* peut marquer une « qualité égale » ou une « qualité très forte ». Comparez : « Il était resté *tel que* vous l'avez connu » et « Son courage était *tel que* rien ne l'arrêtait. »

V. *Conjonctions de cause ou d'effet.*

Cause: *parce que, comme* (au sens de *parce que*), *puisque, vu que, attendu que.*
Effet: *de sorte que, si bien que.*

Digitized by Google

VI. *Conjonctions d'opposition* (cause d'empêchement).

Quoique, bien que, tandis que (lorsqu'il équivaut à la conjonction de coordination *cependant*).

Quel que (soit)..., *quelque... que, tout... que.*

Soit que ou *que* répétés.

« Bien que » se rattache à la valeur affaiblie de *bien* dans les phrases telles que: « Il me l'a *bien* dit, mais je ne le croyais pas. » = *Bien qu'*il me l'eût dit, je ne le croyais pas.

VII. *Conjonctions de but.*

Pour que, afin que, de façon que, de manière que.

De peur que (= pour que ne)..

VIII. *Conjonctions de conformité.*

Selon que, suivant que.

IX. *Conjonctions d'adjonction ou de non-adjonction.*

Outre que, ainsi que (Je l'ai averti *ainsi que* toi).

Loin que, sans que indiquent une non-adjonction doublée d'une opposition.

X. *Conjonctions de restriction et de condition.*

Sauf que.

Si; la même, contenue dans la proposition elliptique *sinon. Si* s'emploie aussi avec ellipse de la proposition principale dans les exclamations : « *Si* jeunesse savait, *si* vieillesse pouvait ! »

A moins que, à condition que, pourvu que.

L'absence de condition est marquée par *quand même.*

XI. *Conjonctions de substitution.*

Au lieu que, tandis que (dans l'un de ses sens)..

Remarques particulières relatives à la conjonction **que**.

La conjonction *que* sert à éviter la répétition:

1° Des conjonctions qu'elle sert à former ou qui la

Digitized by Google

contiennent implicitement comme *quand* = lors*que*, et *comme* = lors*que* ou attendu *que* : « *Quand* il est arrivé et *qu*'il vous a reconnu. »

2° De *si* conditionnel : « *Si* je le vois et *qu*'il te demande. »

De même que la préposition *de* peut marquer entre deus noms des rapports variés, dont la nature est précisée par le contexte, la conjonction *que* entre deus propositions peut marquer différents rapports circonstanciels :

Un rapport de temps (contemporanéité) dans : « Il était à peine arrivé *qu*'il est reparti. » « Voilà (ou Il y a) longtemps *qu*'il n'est pas venu. »

Un rapport d'action conditionnelle dans : « Il serait mon ami *que* j'agirais de même. » *Que* marque ici le rapport qui unit une action hypothétique à l'action conditionnelle qui en dépent, tandis que *si* marque le rapport inverse : « J'agirais de même *s*'il était mon ami. »

Un rapport de non-adjonction (= sans que) dans : « Il ne peut rien faire *qu*'on n'y trouve à redire. »

Un rapport de cause dans ce vers de Boileau :

Qu'avez-vous donc, dit-il, *que* vous ne mangez pas ?

Un rapport de restriction dans *ne que* : « Il ne se repose *que* le dimanche. »

Un rapport de but dans : « Approche, *que* je te voie. »

Enfin *que* peut commander une incidente en remplaçant un pronom relatif précédé d'une préposition : « Elle vous remercie tendrement de la manière *que* vous comprenez sa douleur. » Mme de Sévigné.

INTERJECTIONS

Il arrive que nous manifestons nos sentiments en proférant l'une quelconque des voyelles orales *a*, *é*, *i*, *o*, *u*, *ou*, *eu*, ou les voyelles nasales *èn* (hein ?), *an*[1], *on*[2].

1. *Han !* cri sourd de celui qui frappe avec effort.
2. « *Hon !* chienne » (Molière), *Ec. des F.*, III, 4.

Digitized by Google

Une même voyelle peut exprimer divers sentiments d'après les nuances de l'émission, qui peut être plus ou moins brusque, plus ou moins intense. Il y a bien des manières de pousser les cris *a, é, o*, mais nous n'avons que deus façons d'écrire, chacun d'eus, en plaçant une *h* avant ou après la voyelle : *ah* et *ha*, *eh* et *hé*, *oh* et *ho* (toutefois on écrit aussi *ô* sans *h* devant un vocatif). Dans l'expression de l'étonnement, dans l'appel, la voyelle est précédée d'une sorte d'aspiration que l'on marque par l'*h* initiale. Dans l'expression de la douleur, de la joie, il y a une prolongation de son que l'on indique en plaçant la même consonne après la voyelle. Mais la différence n'est pas toujours aussi tranchée et on hésite parfois à écrire *ah* ou *ha*, *eh* ou *hé*.

Les interjections *hi* et *hu* (écrit aussi *hue*) s'emploient pour faire avancer les chevaus; *hou* est un cri de huée, *heu* marque le doute.

La diphtongue *wè* forme aussi une interjection, écrite *ouais !* On a la diphtongue *ay* dans *aïe* (qui ne paraît pas être l'ancien substantif *aïe* = *aide*). D'autres interjections contiennent des consonnes (autres que *h*), comme : Ouf ! bah ! fi ! chut ! hem ! st, st !

Enfin, des substantifs, des adjectifs, des verbes, des adverbes s'emploient comme interjections : Bon ! Hélas ! (= hé ! las); Courage ! Pais ! Allons ! Comment ! etc.

L. Clédat.

Digitized by Google

ŒUVRES NARRATIVES DU MOYEN AGE

Analyses et extraits traduits[1].

V

Le lai de l'Ombre[2].

Un chevalier possédait toutes les qualités (nous passons sur la longue énumération de ces qualités traditionnelles). Il avait été aimé de maintes dames, mais n'avait jamais aimé lui-même. Un jour, Amour voulut lui faire sentir sa puissance et lui enfonça sa flèche dans le corps jusqu'au pennon. La dame pour qui son cœur s'émut lui parut être « le rubis de toutes beautés ». La grande douceur de son clair visage lui est jour et nuit devant les yeus : « Hélas ! fait-il, j'ai été si avare de mon amour !

Dieu veut par celle-ci venger
Celles qui m'ont seules aimé.
Certe, à tort j'ai mésestimé
Ceus qui d'Amour étaient vaincus :
Or m'a Amour en tel point mis
Qu'il veut que son pouvoir je sache.
Onc vilain, dont barbier arrache
Les dents, ne fût si angoisseus...
Hélas ! si je suis son ami,
Que sera-ce, si n'est amie !
Ce ne sais-je ni ne vois mie
Comment je puisse vivre un jour...
Je voudrais que m'eût fait un lacs
De ses deus bras entour mon cou !
Toute nuit songe que l'embrasse,
Que dans ses bras elle m'étreint.
Mais le réveil me désembrasse.

1. Voy. notre *Revue*, t. VIII, p. 161.
2. D'après l'édition de M. Bédier (Fribourg, 1890).

Digitized by Google

Alors je cherche par mon lit
Son beau corps qui m'éprent et brûle.
Mais, hélas ! Point ne le retrouve.»

Il faut qu'il lui dise ou qu'il lui mande qu'elle ait enfin pitié de sa détresse. Elle aurait un serviteur de moins si elle le laissait mourir.

Juste il est que de son cœur coule
Pitié, et douceur de ses yeus.

Au lieu d'envoyer un messager, il juge qu'il vaut mieus se rendre lui-même près d'elle : il n'y a de meilleur messager que soi-même. Il part à cheval avec deus compagnons, ausquels il n'indique pas le but de la promenade. Sis écuyers forment l'escorte. Lorsqu'on aperçoit le château de la dame : « Voyez, dit-il, comme ce château siet bien ! » Il ne pensait guère aus fossés ni aus murs, mais il voulait savoir si ses compagnons parleraient les premiers de la beauté de la dame qu'il veut aller voir : « Vous devez avoir honte, lui disent-ils, de nous parler du château plutôt que de la belle dame, dont chacun dit qu'il n'y en a pas de si belle dans tout le royaume. Si elle savait votre conduite, il vous vaudrait mieus être prisonnier des Turcs ! » Il répont en souriant : « Tout dous, messeigneurs, menez-moi un peu moins durement. Je n'ai pas mérité la mort. Il n'est pas de château dont j'aie autant envie que de celui-ci. Je voudrais être prisonnier de Saladin cinq ans ou sis, à condition qu'il fût mien, tel qu'il est, et tout ce que ses murs contiennent. » Il ajoute : « Irons-nous voir la dame ? — Comment donc ! font-ils, un chevalier ne doit jamais passer près de la demeure d'une belle dame sans aller la voir. » Chacun d'eus tourne vers la porte la tête de son destrier, en criant : « Aus dames, chevaliers ! »

L'auteur nous les montre, en quelques vers brillants, faisant leur entrée dans la cour du château, sous leurs riches vêtements de soie, garnis d'hermine et d'écureuil, des couronnes de pervenches sur la tête. Pendant que

Digitized by Google

les écuyers leur tiennent l'étrier, le sénéchal de la maison, qui les a aperçus, va avertir la dame que celui qu'elle connaissait bien par ouï-dire vient lui faire visite. Joyeuse et étonnée de cette démarche, elle se dispose à aller au-devant de ses visiteurs, mais ils ont fait telle hâte qu'ils entrent avant qu'elle ait pu sortir de la chambre. Le peu de pas qu'elle avait fait vers eus leur paraît de bon augure : « Seigneur, dit-elle, soyez le bienveau, vous et vos deus compagnons. » Elle le prent par la main et le mène asseoir près d'elle ; ses compagnons prennent place avec deus demoiselles sur un coffre « ferré de cuivre ». Pendant qu'ils conversent de leur côté, le beau chevalier, sans autre préparation que des regards pleins d'admiration, fait à la dame sa requête :

« Belle très douce amië chère,
Je vous suis venu présenter
Tout ce que j'ai, force et pouvoir.
Rien n'est que j'aime tant au monde. »

Et il sollicite sa pitié. — « Ha ! Seigneur, par mon âme, fait-elle, qu'avez-vous dit ?

— Dame, fait-il, je vous dis vrai.
Vous toute seule avez pouvoir
Sur moi plus que femme qui vive. »

En l'entendant dire qu'il est tout sien, son teint s'anime : « Certes, dit-elle, je ne crois point qu'un homme tel que vous, si beau et si preus, soit sans amie : vous en vaudriez beaucoup moins. Vous voulez m'en faire accroire. » Il recommence à dire : « Dame, ayez pitié ! L'amour que j'ai pour vous m'a fait découvrir en toute vérité les maus que je sens. Vos paroles s'accordent mal avec vos beaus yeus, qui m'accueillirent mieus tout à l'heure, et ils firent ainsi œuvre courtoise ; car depuis l'heure où ils ont commencé à voir, ils n'ont jamais vu nul qui voulût être tenu pour votre homme autant que je le veus sans feintise. Douce dame, qu'il vous plaise de l'essayer ! Retenez-moi pour chevalier, et, quand il vous plaira, pour ami. Avant un an et demi, vous m'aurez

Digitized by Google

rendu si preus et vous aurez mis en moi tant de bien que le nom d'ami, s'il plaît à Dieu, ne me sera plus refusé. — La pensée que vous avez, répont-elle, vous fait grand bien ! Je n'entendais par mon regard rien que courtois accueil; mais vous l'avez noté follement dans un autre sens, et j'en suis fâchée. Cependant, si je vous avais moins bien accueilli, j'en serais fâchée aussi vis-à-vis de vous. Nous autres dames, quand la courtoisie nous pousse à faire belle mine aus gens, ces soupirants croient y trouver toute autre affaire à leur avantage. Je l'ai bien éprouvé par vous, puisqu'ainsi l'avez entendu. Mieus vous eût valu tendre là dehors un filet pour les pigeons. Car si l'année et demie (que vous avez fixée comme terme) était aussi longue que trois années entières, quelques prouesses que vous pussiez faire dans ce laps de temps, vous n'arriveriez pas à me rendre aussi débonnaire pour vous que je l'étais à votre arrivée. »

Le pauvre chevalier ne sait que faire ni que devenir : « Dame, dit-il, je ne puis pas arriver à moins que j'ai été ! Je suis comme Tristan, exposé à mourir en pleine mer sans mât. Je n'ai plus nulle liberté d'aimer jamais aucune autre dame; ainsi le veut mon cœur qui s'est donné à vous tout entier. » Elle répont en riant : « Je n'ai jamais entendu rien de pareil. Restons-en où nous en sommes, puisque je vois que ce n'est pas une plaisanterie. — Au nom de Dieu, fait-il, même si vous étiez une pauvre femme perdue, belle douce dame honorée, je ne me permettrais pas semblable plaisanterie. »

Le vermeil lui monte à la face,
Et les larmes du cœur aus yeus.

La dame voit bien qu'il est sincère et qu'il pense à elle ailleurs que là. Elle n'aurait pas cru qu'il dût être si malheureus. « Seigneur, dit-elle, il n'est juste, pour Dieu ! que j'aime ni vous ni personne, car j'ai mon mari, qui me sert et m'honore moult bien. — Ha ! dame, fait-il, à la bonne heure ! Mais s'il vous venait pitié de moi, jamais nul qui ait chanté ni lu aventure d'amour

Digitized by Google

ne pourrait vous en priser moins. Vous feriez honneur au monde si vous me vouliez aimer. L'aumône de votre cœur vous vaudrait autant qu'un pèlerinage outre-mer. Donnez-moi part en votre amour. — Seigneur, fait-elle, ce serait pis. C'est là oiseuse prière. Renoncez-y, je vous en prie. — Ah ! dame, vous me tuez ! Gardez-vous de parler ainsi, mais faites œuvre de courtoisie :

Retenez-moi par un joyau,
Ou par ceinture ou par anneau ;
Ou vous, retenez un des miens.
N'y aura rien, je vous le jure,
Que chevalier fasse pour dame,
Par là dussé-je perdre l'âme,
Que pour vous je ne sache faire.

— Seigneur, fait-elle, je ne veus pas avoir gloire sans profit. Je sais qu'on vous tient pour très preus. Je serais bien déçue, si je vous mettais en la voie de mon amour et si je n'y avais le cœur ; ce serait vilenie. Il y a plus grande courtoisie à éviter le blâme quand on le peut. — Dame, il faut parler tout autrement pour me guérir. Si vous me laissiez mourir sans être aimé, ce serait un crime que ce beau visage plein de douceur devînt homicide de moi. Dame de beauté et de tous biens, pour Dieu, prenez-y garde ! »

Ces propos « plaisants et polis » la font réfléchir. Elle prent pitié de lui, car elle voit la sincérité des soupirs, des larmes qu'il pleure. Elle se dit que c'est la force de l'amour qui le fait agir ainsi et que jamais elle n'aura un ami si parfait. Mais elle s'étonne qu'il ne lui ait pas parlé plus tôt. En même temps, la raison lui conseille de se garder de faire une chose dont elle puisse se repentir plus tard.

Pendant qu'elle songe ainsi, l'amour suggère au chevalier une idée d'une grande courtoisie. Il tire son anneau de son doigt et le met au sien, sans qu'elle s'en aperçoive, absorbée qu'elle est par ses pensées. Ensuite il lui dit : « Dame, je prens congé de vous ; sachez bien que je suis tout entier à votre commandement. » Puis il

Digitized by Google

part, soupirant et pensif, avec ses deus compagnons, sans que personne se doute de la raison de son prompt départ.

« S'en irait-il pour de vrai? se dit la dame. Qu'est-ce donc? Jamais chevalier se conduisit-il ainsi? J'aurais pensé qu'un an entier près de moi lui eût paru moins long qu'un jour, et il m'a si tôt quittée! Ah! Si je m'étais compromise avec lui en parole ou en fait! A qui peut-on se fier au monde! Si on eût voulu croire ses larmes et ses faus soupirs, il n'y aurait rien perdu! » Mais soudain, elle aperçoit l'anneau à son doigt; jamais elle ne fut si étonnée. Son visage pâlit: « Qu'est-ce? fait-elle, au nom de Dieu! Ne vois-je pas l'anneau qui fut sien, et ai-je bien tout mon sens? Pourquoi l'a-t-il mis à mon doigt? Il n'est point mon ami, mais je pense qu'il croit l'être. En l'art d'amour il est plus que maître, je ne sais qui le lui apprit. Il dira qu'il est mon ami. Dira-t-il vrai? Suis-je son amie? Non certes. Mais je vais lui mander de venir me parler, s'il tient à moi. Je lui dirai qu'il le reprenne, s'il ne veut que je le haïsse. » Elle fait appeler un écuyer et lui dit: « Courez après le chevalier, dites-lui, au nom de l'amour qu'il me témoigne, qu'il tourne bride et qu'il vienne me parler d'une affaire qui l'intéresse. »

En revenant avec l'écuyer, le chevalier eût été bien joyeus s'il n'avait pas eu la crainte qu'on ne lui voulût rendre l'anneau. Mais il se ferait plutôt moine à Cîteaux que de le reprendre.

La dame, très perplexe, était descendue dans la cour. Elle voit l'anneau luire à son doigt: « S'il ne veut pas le reprendre, dit-elle, je n'irai pas le prendre pour cela par ses beaus cheveus. Mais je le mènerai sur ce puits pour causer avec lui. S'il résiste à ma demande, je romprai vite l'entretien. Comment? Je ne serai pas assez folle pour jeter l'anneau au milieu du chemin. Où donc? en tel lieu où on ne puisse le voir, dans ce puits; et personne n'en pourra jamais rien dire qui me déplaise, pas plus que d'un songe. Après que je suis restée si longtemps, avec mon mari sans vilenie, cet homme, par sa chevalerie ou par ses soupirs devant moi, voudrait que je le

Digitized by Google

tienne pour ami dès ce premier entretien! S'il devait l'être, il faudrait qu'il l'eût, au préalable, durement mérité! »

Le chevalier descent de cheval et court vers elle : « Bonne aventure ait aujourd'hui ma dame, à qui je suis et serai toujours. — Seigneur, fait-elle, allons là dehors nous asseoir sur ce puits, pour causer. »

Cet accueil le rassure. Il pense avoir conquis son amour et sa grâce par son anneau. Mais, avant même qu'il fût assis, il entent une chose qui lui déplaît :

« Seigneur, fait-elle, s'il vous plaît, dites-moi, je vous prie, c'est votre anneau que je vois ici? Pourquoi me l'avez-vous laissé? — Douce dame, fait-il, vous l'aurez encore quand je m'en irai. Je vous le dirai en toute sincérité, il vaut deus fois plus, depuis qu'il a été à votre doigt. Si vous m'aviez reçu pour ami, et moi vous pour amie, mes ennemis le sauraient cet été à la force de mes coups! — Au nom de Dieu, fait-elle, il n'y a rien de pareil, mais tout autre chose. Je ne sortirais de ce château que morte si vous aviez la réputation d'être mon ami. Vous n'êtes pas en chemin de le devenir. Tenez, je veus que vous l'ayez, votre anneau! Vous ne me considérerez pas comme votre amie parce que je l'aurai gardé. »

Maintenant il se désespère, lui qui croyait être au comble de ses vœus : « Ma valeur en serait diminuée, si ce que j'entens était vrai; jamais je n'eus aucune joie qui si tôt se soit tournée en désespoir!

— Comment donc, fait-elle, seigneur? Avez-vous quelque ennui ni honte à cause de moi, qui ne vous suis rien ni par l'amour ni par le sang. Je ne vous fais pas grand outrage si je vous veus rendre votre anneau. Je n'ai pas le droit de le garder, puisque je ne veus pas vous tenir pour ami, car je ferais mal. — Dieu! dit-il, si je me frappais d'un couteau, je n'éprouverais telle angoisse que ces paroles me font. Je vous aime trop. Que Dieu me repousse à la fin de mes jours si je reprens mon anneau! Mais vous l'aurez, et je laisserai mon cœur avec à votre service. Il n'est rien qui vous serve si bien à votre devise que mon cœur et l'anneau! — Ne parlez pas ainsi,

Digitized by Google

car vous perdriez ma confiance et mon amitié, si vous vouliez agir contre ma volonté. Il vous faut le reprendre. — Non certes. — Si fait ! Vous agiriez plus qu'en mari si vous vouliez malgré moi me le faire retenir. Je ne veus plus le garder. — Vous le garderez ! — Jamais ! Voulez-vous me le faire avoir par force? — Non point, douce amie. Je sais bien que je n'ai pas tel pouvoir et j'en suis désolé. Je serais au-dessus de tout malheur, c'est ma ferme croyance, si pour me réconforter vous me rendiez un peu d'espérance. — Vous pourriez aussi bien heurter votre tête à cette pierre plutôt que d'en venir à bout. Je vous engage à le reprendre. — Je me laisserais plutôt passer une corde au cou. — Seigneur, fait-elle, puisque aucune parole ne vous peut décider, je veus vous conjurer de le reprendre par la grande foi que vous me devez, au nom de l'amour que vous avez pour moi. »

Désormais il n'a plus qu'une alternative : reprendre l'anneau ou être tenu pour déloyal. « Dieu! dit-il en lui-même, quel est le moins mauvais parti? Si je le lui laisse, elle dira que je ne l'aime point. Je crois que mon intérêt et mon honneur me commandent de le reprendre, si je ne veus offenser ma noble dame honorée, qui m'a conjuré par son amour et la grande foi que je lui dois. Quand je l'aurai mis à mon doigt, il sera sien là où il sera. N'est point ami qui jusqu'au bout ne fait la volonté de son amie. »

« Dame, dit-il, je le prendrai, à condition que j'en ferai, après votre volonté, la mienne, bien qu'il ait été à ce doigt que je vois si beau. — J'y consens, » répont-elle. Le cœur brûlant, il le prent tout pensif, et le regarde doucement : « L'or n'en est pas noirci, fait-il, pour avoir été à si beau doigt! » Elle sourit, pensant qu'il allait le remettre au sien; mais il fit mieus, et en eut plus tard grande joie. Il s'est accoudé sur le puits, qui n'avait qu'une toise et demie de profondeur : il voyait dans l'eau belle et claire l'ombre de la dame qui était la chose au monde que plus il aimait : « Sachez, fait-il, en un mot, que je ne l'emporterai pas, mais que l'aura ma

Digitized by Google

douce amie, celle que j'aime le plus après vous. — Dieu! fait-elle, il n'y a que nous ici. Où l'aurez-vous si tôt trouvée? — Au nom de Dieu, je vous la montrerai, la belle, la noble dame qui l'aura. — Où est-elle? — Au nom de Dieu, là, voyez-la, c'est votre belle ombre qui l'attent. » Il prent l'anneau et se tent vers l'ombre : « Tenez, fait-il, ma douce amie, puisque ma dame n'en veut pas, vous le prendrez bien sans résister. » L'eau s'est un peu troublée par la chute de l'anneau, et quand l'ombre se défit : « Voyez, fait-il, dame, elle l'a pris. »

Quelle heureuse idée il eut de faire cette courtoisie! Rien ne pouvait plaire davantage à la dame. Elle jeta dans ses yeus les siens tout reverdis et épris : « Tout à l'heure, se dit-elle, cet homme était si loin de mon amour, et il en est si près! Jamais un homme, depuis qu'Adam mordit la pomme, n'imagina si belle courtoisie. Je ne lui dois ni ne lui puis refuser davantage le don de mon amour. »

« Beau dous ami, dit-elle, ces douces paroles et cette belle action ont mis tout mon cœur dans le vôtre, quand vous avez donné votre anneau à mon ombre en l'honneur de moi. Mettez le mien à votre doigt, tenez, je vous le donne comme amie. Je crois que vous ne l'aimerez pas moins que le vôtre, bien qu'il soit moins beau. — M'eût-on donné, fait-il, la couronne d'empereur, on ne m'aurait pas rendu si joyeus! »

Ils se couvrent de baisers, dont la douceur leur va au cœur; leurs beaus yeus n'abandonnent pas leur part, ni leurs mains. Quant au reste, Jean Renard[1] n'a pas à s'en occuper. Puisque l'amour a réuni leurs deus cœurs, ils viendront bien à bout, ce me semble, du jeu qui leur reste à jouer.

1. Nous n'avons pas d'autre renseignement sur l'auteur de ce délicat badinage, qui doit avoir été composé vers le milieu du XIIIe siècle, d'après la conjecture très plausible de M. Bédier.

Digitized by Google

VI

Fragments du « Chevalier au lion » de Chrétien de Troyes.

I. — LE SÉNÉCHAL KEU

Au début du *Chevalier au lion*, les chevaliers de la cour d'Arthur devisent entre eus d'une aventure difficile qu'Ivain, le héros du roman, se déclare prêt à tenter.

Ici se place un de ces épisodes, fréquents dans les romans arthuriens, où le sénéchal Keu se plaît à accabler ses compagnons de railleries qui se retournent le plus souvent contre lui. Quand il entent Ivain annoncer qu'il ira combattre le chevalier de la Fontaine merveilleuse:

« On voit qu'êtes après dîner, »
Fait Keu, qui taire ne se put.
« Plus y a paroles en pot
De vin qu'en un muid de cervoise.
Après manger sans remuer
Va chacun Noradin tuer[1].
Vos panneaus sont-ils rembourrés,
Et vos chausses de fer frottées,
Et vos bannières déployées?
Or tôt! pour Dieu, messire Ivain,
Partez-vous ce soir ou demain?

1. Comparez la satire de Rutebeuf :

Quand la tête est bien avinée,
Au feu, près de la cheminée,
Vous vous croisez sans sermonner;
Lors vous iriez grands coups donner
Sur le Soudan et sur sa gent :
Vous les mettez en triste état.
Quant vous vous levez au matin,
Avez changé votre latin;
Bien guéris sont tous les blessés,
Et les abattus redressés.
Les uns vont au lièvre chasser,
D'autres prendre un canard ou deus,
Car de combattre n'est pas jeu.

Digitized by Google

Faites-le-nous savoir, beau sire,
Quand vous irez à ce martyre,
Car nous vous voudrons convoyer.
N'y aura prévôt ni voyer
Qui volontiers ne vous convoie.
Et je vous pri(e), quoi qu'il en soit,
Ne partez sans notre congé.
Et si vous cette nuit songez
Mauvais songe, ici demeurez!

— Quel forcené vous faites! lui dit la reine. Ne pouvez-vous tenir votre méchante langue? » Ivain riposte ironiquement que Keu est bien connu, et que nul mieus que lui ne sait répondre à une vilenie par une courtoisie.

II. — IVAIN ET LA DAME DE LA FONTAINE

Ivain a combattu le chevalier de la Fontaine. Il l'a blessé à mort et l'a poursuivi jusque dans son château. Mais la porte s'est refermée derrière lui, et il serait voué à une mort certaine sans une jeune suivante, du nom de Lunette, qu'il a eu jadis l'occasion d'obliger; elle lui témoigne sa reconnaissance en lui donnant un anneau qui le rent invisible.

Du haut d'une fenêtre il assiste aus funérailles du chevalier et à la douleur de sa veuve, qui est inconsolable d'avoir perdu celui « qui n'avait au monde son pareil ».

« Dieu, dit-elle, fasse à votre âme
Merci, seigneur, si sûrement
Que jamais, à mon escient,
Chevalier ne s'assit en selle,
Qui vous valût en nulle chose!
De votre honneur, beau sire cher,
Ne fut jamais nul chevalier,
Ni de la vôtre courtoisie.
Largesse était la vôtre amie,
Courage votre compagnon.
En la compagnië des saints
Soit la vôtre âme, beau seigneur! »

Digitized by Google

Puis elle se frappe, se déchire le visage et s'arrache les cheveus. Ivain voudrait se précipiter pour lui tenir les mains, et Lunette a grand peine à l'empêcher de commettre cette mortelle imprudence. Le voilà devenu amoureus de la dame.

Celle il aime qui plus le hait.
La dame a bien, — et ne le sait, —
Vengé la mort de son seigneur!
Car son amour au cœur le frappe
Et ce coup a plus grand durée
Que coup de lance ni d'épée.
Coup d'épée est vite guéri
Dès que le mire[1] y met sa peine,
Et la plaië d'Amour empire
Quand elle est plus près de son mire!
Telle plaie à messire Ivain
Dont il ne sera jamais sain.

Car l'amour s'est rendue à lui toute entière; elle s'est retirée de partout ailleurs, et il a ainsi toute l'amour du monde.

Après les funérailles, la dame reste seule et continue à mener grand deuil.

Et messire Ivain est encor
A la fenêtre où il l'égarde.
Plus la regarde et plus il l'aime.
En lui-même il se désespère,
Car il ne peut penser ni croire
Que son vouloir puisse advenir,
Et dit: « Pour fol me puis tenir,
Quand veus ce que jamais n'aurai!
Son seigneur à mort lui blessai,
Et je devrais fort bien savoir
Que plus me hait en ce moment
Que nulle chose, et à bon droit.
« En ce moment, » ai-je bien dit,
Car bien souvent femme varie

1. Médecin.

Digitized by Google

Tel sentiment pour moi elle a,
Dont peut-être elle changera.
Elle en changera sans « peut-être »,
Et suis fou quand m'en désespère ! »

Il s'extasie sur sa beauté :

Serait-ce point fine merveille
A regarder, si fût joyeuse,
Quand est si belle en sa douleur !

Désormais, il ne souhaite plus de sortir du château quoique sa vie y soit en danger. Sa prison lui devient chère. Lorsque Lunette revient vers lui,

Elle lui dit : « Messire Ivain,
Quelle vie avez hui menée !
— Telle, dit-il, qui moult m'agrée.
— Pour Dieu, dites-vous vérité ?
Comment peut mener bonne vie
Qui voit qu'on le cherche à occire,
S'il ne veut sa mort et désire ?
— Certes, fait-il, ma douce amie,
Mourir je ne souhaite mie.
Pourtant me plut ce que j'ai vu,
Et plaît et plaira toujours plus. »

— Laissons cela, répont Lunette, je ne suis pas assez niaise pour ne pas comprendre ce que parler veut dire. Mais je saurai bien m'entremettre de vous sauver et de vous guérir. »

Elle va trouver sa dame, avec laquelle elle était en si bons termes qu'elle pouvait se permettre de tout lui dire : « Dame, lui dit-elle, je vous vois follement agir.

Pensez-vous pouvoir recouvrer
Votre seigneur en menant deuil ?
— Non, fait-elle, mais je voudrais
Aujourd'hui mourir de douleur !
— Pourquoi ? — Pour aller après lui.
— Après lui ? Dieu vous en défende
Et aussi bon seigneur vous rende,
Comme il a pouvoir de le faire.

Digitized by Google

— Oses-tu tel mensonge dire,
Qu'il peut un aussi bon me rendre !
— Meilleur, si vous le vouliez prendre,
Il vous rendra, le prouverai.

— Va-t'en, tais-toi ! » reprent la dame. Mais Lunette continue : « Dites-moi qui défendra votre terre, quand le roi Arthur arrivera la semaine prochaine, comme il vous l'a annoncé ! Vous devriez songer à défendre votre fontaine, et vous ne cessez de pleurer ! Vous savez bien que tous les chevaliers que vous avez ne valent pas une chambrière. Pas un n'osera monter à cheval, et le roi saisira tout sans défense. » La dame sait bien que Lunette la conseille en bonne foi, mais elle fait comme presque toutes les femmes, qui s'entêtent dans leur folie, et refusent ce qu'elles veulent.

« Pars, fait-elle, et me laisse en pais,
Et ne m'en parle plus jamais. »

Après le départ de Lunette, elle pensa qu'elle avait eu grand tort.

Moult voudrait bien avoir appris
Comment elle pourrait prouver
Qu'on pourrait chevalier trouver
Meilleur que ne fut son seigneur.

Naturellement, Lunette ne se tint pas pour battue. Quand elle revint, en dépit de toute défense, elle dit à la dame : « Est-il convenable de vous tuer ainsi de douleur ?

Ne convient à si haute dame
Que deuil si longuement maintienne.
De votre honneur vous ressouvienne
Et de votre grande noblesse !
Pensez-vous que toute prouesse
Soit morte avec votre seigneur ?
Cent aussi bons et cent meilleurs
En restent encor par le monde.
— Si tu ne mens, Dieu me confonde !

Digitized by Google

Et néanmoins un seul m'en nomme
Qui soit prouvé si vaillant homme
Que fut mon seigneur en sa vie.
— Vous m'en sauriez trop mauvais gré,
Et vous vous en courrouceriez. »

Elle l'assure qu'il n'en sera rien, et Lunette reprent : « Eh bien, que ce soit pour votre bonheur ! Personne ne nous entent, et je ne vois pas pourquoi je me tairais.

Quant deus chevaliers sont ensemble
Venus aus armes en bataille,
Lequel pensez-vous qui mieus vaille
Quand l'un d'eus a l'autre conquis ?
Quant à moi, je donne le pris
Au vainqueur. Et vous, comment faites ?
— Il m'est avis que tu me guettes
Et que tu veus au mot me prendre.
— Ma foi ! Vous pouvez bien entendre
Que je suis dans la vérité.
Ainsi vous ai-je bien prouvé
Que celui du moins qui vainquit
Votre seigneur, vaut plus que lui.
Il le vainquit et vaillamment
Le chassa jusqu'à sa maison. »

Courroucée d'un si hardi propos, la dame interront Lunette, la couvre d'injures et la chasse de sa présence.

On admirera la vivacité, l'élégance et l'ingéniosité de ces dialogues. Il y a là aussi une ébauche d'étude psychologique; mais la rapidité de l'évolution dans l'esprit de la dame nous éloigne du roman proprement dit pour nous rapprocher du fabliau ; c'est au fond le conte célèbre de la « Matrone d'Éphèse ». Ce caractère s'accentue encore dans la suite.

La dame est tourmentée toute la nuit. Elle pense à la nécessité de défendre sa terre. Elle se reproche d'avoir repoussé si brutalement Lunette, qui est trop sa loyale amie pour lui conseiller une action honteuse. Elle commence à excuser le vainqueur de son mari, et sup-

Digitized by Google

posant qu'il vienne à se présenter devant elle, imagine ce qu'elle pourra lui dire :

« Va, fait-elle, peus-tu nier
Que tu n'ais tué mon seigneur?
— Ne puis, fait-il, y contredire,
Et j'en conviens. — Dis donc pourquoi
Tu le fis? Par haine de moi,
Pour m'offenser ou par dépit?
— La mort me frappe sans répit,
Si pour vous offenser le fis!
— Tu n'as donc contre moi méfait,
Et vers lui tu n'eus aucun tort,
Car s'il eût pu, tu serais mort.
Me semble que j'ai bien jugé. »

Elle se persuade ainsi qu'elle n'a pas le droit de haïr le meurtrier de son mari.

Par elle-même elle s'allume
Ainsi que la bûche qui fume
Jusqu'à ce que la flamme prenne,
Sans que nul ne souffle ou attise.
Lunette revint le matin
Et recommença son latin
Là où elle l'avait laissé.
La dame tint tête baissée,
Car en son tort bien se savait
De ce qu'outragée l'avait.
Voudra vers elle s'amender
Et du chevalier demander
Le nom et l'être et le lignage.
Lors s'humilie en dame sage
Et dit : « Merci vous veus crier
Du grand outrage et de l'orgueil
Que je vous ai dit comme folle,
Et me mettrai à votre école.
Mais dites-moi si vous savez :
Le chevalier dont vous avez
Plaidé la cause si longtemps,
Quel homme est-il et de quel gent?

Digitized by Google

S'il est tel qu'il soit de mon rang
(Et s'il n'y met empêchement)
Je le ferai, je vous l'octroie,
Seigneur de ma terre et de moi.
Mais ainsi le faudra-t-il faire
Que nul ne m'en puisse blâmer
Ni dire : C'est celle qui prit
Celui qui son seigneur occit.
— Ainsi, par Dieu, en sera-t-il;
Aurez le plus noble seigneur
Et le plus franc et le plus beau
Qui fût du lignage d'Abel.
— Quel est son nom? — Messire Ivain.
— Certes ce n'est point un vilain.
Très noble il est, je le sais bien;
C'est le fils du roi Urien.
— Ma foi, dame, vous dites vrai.
— Et quant le pourrons-nous avoir?
— D'ici cinq jours. — Trop long serait.
Voudrais que jà venu serait.
Vienne ce soir, au moins demain!
— Dame, ne crois que nul oiseau
En un jour puisse tant voler.
Mais je m'en vais y envoyer
Un mien garçon qui vite court.
Il ira bien jusqu'à la cour
Du roi Arthur, j'en ai l'espoir,
Au moins avant demain au soir,
— Ce terme est bien trop long encore.
Les jours sont longs. Mais dites-lui
Que demain au soir soit ici.
S'il veut bien faire un bon effort,
Fera de deus journées une.
Et cette nuit luira la lune,
Qui refera de la nuit jour.
Je lui donnerai au retour
Tant qu'il voudra que je lui donne. »

Lunette feint d'envoyer chercher Ivain dans sa terre,

Digitized by Google

et le surlendemain elle annonce à la dame qu'il est arrivé : « Qu'il vienne donc vite ! » dit la dame.

La demoiselle retourne vers Ivain[1], et, dissimulant sa joie, lui dit que sa dame a appris qu'elle l'avait caché dans le château et lui a fait de vifs reproches ; il doit être conduit devant elle. Après l'avoir tour à tour inquiété et rassuré par des paroles à double entente sur le sort qui l'attent, Lunette le prent par la main et l'introduit près de la dame, qui se tenait assise sur un coussin vermeil.

Je vous assure que grand peur
Eut messire Ivain à l'entrée
De la chambre où il a trouvée
La dame qui ne lui dit mot.
Il pensait bien être trahi,
Et loin d'elle à part se tenait.

« C'est bien la peine, s'écrie Lunette, de mener un chevalier dans la chambre d'une belle dame, s'il n'ose s'approcher d'elle ni ouvrir la bouche. »

A ces mots par le bras le tire
Et lui a dit : « Ici venez,
Beau chevalier, et peur n'ayez
De ma dame qu'elle vous morde.
Demandez-lui accord et pais,
Et avec vous je la prirai
Que la mort d'Esclados le Rous,
Son seigneur, elle vous pardonne. »
Messire Ivain, aussitôt joint
Ses mains, et s'est à genous mis,
Et dit en véritable ami :
« Dame, ne vous demanderai
Merci, mais grâces vous rendrai
De ce que de moi voudrez faire ;
Car rien ne m'en pourrait déplaire.

1. Il va sans dire qu'Ivain a été bien soigné dans l'intervalle. Sans rien lui confier de son projet, Lunette a fait tout ce qui était nécessaire pour qu'il pût paraître à son avantage devant la dame : elle l'a fait baigner chaque jour et lui a procuré de riches vêtements

Digitized by Google

— Vraiment? Et si je vous occis?
— Dame, vous dirai grand merci.
Rien autre ne m'entendrez dire.
— Jamais n'ouïs pareille chose,
Que vous mettiez en mon vouloir
Du tout au tout, sans qu'on vous force.
— Dame, il n'est point force si forte,
Comme celle qui, sans mentir,
M'a commandé de consentir
Votre vouloir du tout au tout.
Ne reculerais devant rien
Qu'il vous plaise me commander.
Et si je pouvais réparer
La mort dont point ne suis coupable,
Sans hésiter je le ferais.
— Et comment! fait-elle, envers moi
N'avez-vous pas été coupable,
Quand mon seigneur avez tué?
— Dame, à vous, fait-il, j'en appèle.
Quand m'assaillit votre seigneur,
Quel tort eus-je de me défendre?
Qui autrui veut occire ou prendre,
Si tel l'occit qui se défent,
Dites s'il est en rien blâmable.
— Non, pour qui bien regarde au droit,
Et je crois que rien ne vaudrait
Quand fait occire vous aurais.
Volontiers de vous je saurais
D'où cette force peut venir
Qui vous commande à consentir
Tout mon vouloir sans contredit.
De tous méfaits je vous tiens quitte,
Mais seyez-vous, et nous contez
Comment vous êtes si dompté.
— Dame, fait-il, la force vient
De mon cœur, qui à vous se tient:
En ce vouloir m'a mon cœur mis.
— Et qui le cœur, beau dous ami?
— Dame, mes yeus. — Et les yeus qui?

Digitized by Google

— La grand beauté qu'en vous je vis.
— Et la beauté, qu'a-t-elle fait?
— Tant a fait qu'il me faut aimer.
— Aimer? Et qui? — Vous, dame chère.
— Moi? — Vraiment vous! — En quel manière?
— En tel, que n'en est de plus grande,
En tel, que de vous ne s'éloigne
Mon cœur, qu'ailleurs je ne le trouve,
En tel, qu'ailleurs penser ne puis,
En tel, que tout à vous m'octroie,
Que je vous aime plus que moi,
En tel, qu'à votre bon plaisir
Pour vous je veus vivre et mourir. »

La cause était gagnée. La dame trouve le moyen de se faire donner par ses chevaliers le conseil d'épouser Ivain, dont nul ne sait qu'il est le meurtrier de son premier mari. L'honneur est sauf et l'amour n'y pert rien.

III. — LUNETTE ET GAUVAIN

Le mariage venait d'être célébré, lorsque le roi Arthur arrive à la fontaine avec ses chevaliers; il verse l'eau sur le perron, et la tempête accoutumée se produit. Ivain accourt aussitôt; nul ne le reconnaît, car son armure le couvre entièrement. Le sénéchal Keu se présente pour le combattre, mais il est désarçonné et jeté à terre. Le vainqueur se nomme, à la grande confusion de Keu ; il raconte son histoire et invite le roi à passer quelques jours dans son château. Chrétien de Troyes ne s'attarde pas à détailler les fêtes qui furent données en l'honneur d'Arthur et de ses compagnons. Mais il veut faire brève remembrance de l'amitié secrète qui se lia entre « la lune » et « le soleil ».

Savez de qui je vous veus dire?
Des autres chevaliers le maître,
Et qui sur tous fut honoré,
Doit bien être appelé soleil.

Digitized by Google

Pour monseigneur Gauvain le dis,
Car par lui était tout ainsi
Chevalerie enluminée,
Comme le soleil, le matin,
Ses rayons ouvre et clarté rent
Par tous les lieus où il s'épant.
De celle-là je fais la lune
Dont il ne peut être que une
De grand sens et de courtoisie.
Et cependant, ne le dis mie
Seulement pour son bon renom,
Mais parce que Lunette a nom.

Lunette était une avenante brunette, très « sage » et enjouée. Elle raconte à Gauvain comment elle a sauvé Ivain en le rendant invisible.

Messire Gauvain moult s'égaie
De ce qu'elle lui conte, et dit:
« Mademoiselle, je vous donne
Tel chevalier comme je suis.
Ne me changez pas pour autrui
Si ne pensez à mieus aller.
Je suis tout vôtre, et vous soyez
Dorénavant ma demoiselle!
— Merci à vous, seigneur, » fait-elle.
Ainsi ces deus s'entraccordaient,
Et les autres s'entredonnaient:
Car y avait dames nonante,
Dont chacune était belle et gente.
Bien pouvait chacun s'éjouir
Et d'accoler et de baiser,
De leur parler et de les voir
Et de tout près d'elles s'asseoir:
Telles faveurs à tout le moins
Eurent d'elles les chevaliers.

Digitized by Google

VII

Fragment du « Chevalier de la Charrette » de Chrétien de Troyes[1].

LANCELOT A LA RECHERCHE DE LA REINE GUENIÈVRE

La reine Guenièvre a été enlevée par Méléagant, fils du roi Bademagu. Lancelot est parti à la poursuite du ravisseur et rencontre en chemin bien des aventures.

La pensée de la reine ne le quitte pas. Il n'a aucune force ni défense contre l'Amour, qui est son maître. Sa préoccupation est telle

Que lui-même il en oublie :
Ne sait s'il est ou s'il n'est mie ;
Ne sait où va, ne sait d'où vient,
De rien autre ne lui souvient
Hormis d'une, et pour celle-ci
Met toutes autres en oubli.
A cette seule il pense tant
Que plus ne voit et plus n'entent.

Son cheval l'emporte, inconscient, et il arrive ainsi près d'un gué, gardé par un chevalier qui à trois reprises lui ordonne de s'arrêter. Il n'entent rien, et il n'est tiré de sa rêverie que par un coup formidable qui le renverse. Il se relève et naturellement triomphe de son adversaire.

Son amour lui donne la force de résister aux avances de plusieurs demoiselles :

Le chevalier n'a qu'un seul cœur
Et qui ne lui appartient plus,
Mais s'est donné tout à un autre.
Et il ne peut ailleurs penser.

1. Ce fragment et celui de *Tristan*, qui suit, sont destinés à compléter les extraits de ces deus poèmes donnés dans l'*Histoire générale de la langue et de la littérature françaises*. (Paris, A. Colin, tome I, chapitre de l'*Epopée courtoise*.)

Digitized by Google

Il trouve un jour sur un perron, près d'une fontaine, un peigne dans les dents duquel sont restés quelques cheveus de femme. La demoiselle qu'il accompagne alors lui dit que ce sont les cheveus de la reine : « Il y a beaucoup de rois et de reines, dit le chevalier. De laquelle voulez-vous dire? — De la femme du roi Arthur. » A ces mots, il se laisse aller sur son cheval, près de se pâmer; puis il donne le peigne à la demoiselle, mais en retire les cheveus,

Si doucement qu'aucun ne ront.
Jamais yeus d'homme ne verront
Nulle chose ainsi honorer.
Il les commence à adorer,
Et bien cent mille fois les touche
Avec ses yeus, avec sa bouche.
A merveille se tient pour riche;
En son sein, près du cœur les serre
Entre sa chemise et sa chair.
Ne prendrait en échange un char
D'émeraudes ni d'escarboucles.
Ne pense pas que jamais plus
Ni fièvre ni nul mal le tienne.
Ne prise plus nul thériaque,
Non plus Saint-Martin ni Saint-Jacques,
Car en ces cheveus tant se fie
Que plus n'a besoin de leur aide
Mais comment étaient ces cheveus?
Pour un menteur et pour un fou
Me tiendrez, si j'en dis le vrai.
L'or cent mille fois épuré
Et puis autant de fois recuit
Serait plus obscur que la nuit
Auprès du plus beau jour d'été
Pour qui pourrait l'un près de l'autre
Placer et l'or et les cheveus.

Le chevalier poursuit sa route, accomplit prouesse sur prouesse, et arrive, avec deus compagnons, au pont de

Digitized by Google

l'Épée. Quelqu'un avait voulu lui indiquer une route moins dangereuse :

« Est elle, fait-il, aussi droite
Que celle-ci ? — Non, pas autant ;
Elle est plus longue, mais plus sûre.
— De ce, dit-il, je n'ai point cure. »

Les voici enfin au pied du pont.

Sont descendus de leurs chevaus,
Aperçoivent l'eau félonesse
Au cours bruyant, noire et épaisse,
Si laide et si épouvantable
Que si ce fût le fleuve au diable,
Et si périlleuse et profonde
Qu'il n'est aucune chose au monde,
S'elle y tombait, ne fût allée
Aussi loin qu'en la mer salée,
Et le pont, qui est en travers,
Est de tous autres ponts divers,
Jamais tel ne fut ni sera.
D'une épée fourbie et blanche
Était le pont dessus l'eau froide,
Mais l'épée était forte et roide
Et avait deus lances de long.

On croyait apercevoir en outre, de l'autre côté du pont, deus lions ou deus léopards. Les compagnons du chevalier sont épouvantés. Mais celui-ci n'écoute rien, il désarme ses pieds et ses mains, et il traverse le pont, non sans se blesser fortement aus mains, aus genous et aus pieds. Mais l'Amour, qui le conduit, calme et adoucit ses souffrances. Les lions, qu'il avait cru voir avant de passer le pont, ont disparu, et il se trouve en face d'une tour, à la fenêtre de laquelle se tenaient le roi Bademagu et son fils Méléagant, le premier l'homme le plus loyal du monde, le second tout le contraire :

Car déloyauté lui plaisait ;
Jamais de faire vilenie

Digitized by Google

Ou trahison ou félonie
Ne fut lassé ni dégoûté.
Il était tel qu'il ne craignait
Nul homme, tant fût fort ou fier.
Nul ne fût meilleur chevalier,
S'il n'eût été si déloyal ;
Mais il avait un cœur de bois,
Tout sans douceur et sans pitié.

Il sait bien que le chevalier qui vient de passer le pont de l'Épée veut lui disputer la reine, et il en est tout courroucé. Son père essaye, mais en vain, de le décider à rendre la reine à ce chevalier, qui vient de se montrer si audacieus sous leurs yeus. Méléagant déclare qu'il défendra sa conquête les armes à la main. Le roi se rent alors près de l'étranger, qui étanchait ses plaies, lui souhaite la bienvenue, promet de lui donner de bonnes armes et un cheval, et lui annonce qu'il devra conquérir la reine contre son fils : « J'ai failli le chasser de ma terre, ajoute-t-il, mais il est mon fils ! » Le chevalier voudrait se mesurer sans retard avec Méléagant : « Menez-moi près de lui, je suis prêt à combattre avec les armes que je porte. » Le roi insiste pour qu'il se repose quinze jours ou trois semaines jusqu'à ce que ses plaies soient guéries, mais il consent seulement à attendre jusqu'au lendemain.

La nouvelle se répant, et de tout le pays environnant arrivent les chevaliers, les dames et les demoiselles pour assister au combat.

Le matin, à la première heure, on les amène tous les deus tout armés sur deus chevaus couverts de fer. Le roi, comme il l'avait promis, va chercher la reine, la place à une fenêtre et se met à côté d'elle ; avec eus se trouvaient des captives dont le sort dépendait de celui de la reine, et qui se tenaient en oraisons et en prières.

Le combat s'engage, les écus se heurtent et jètent des étincelles, les lances se brisent, les sangles, les poitrails et les rênes se rompent, les arçons sont en pièces, et les deus chevaliers se trouvent à terre, mais il n'y a point de honte ; ils se relèvent.

Digitized by Google

Plus fièrement que deus sangliers,
Et lors frappent, sans menacer,
Grands coups des épées d'acier,
Comme gens qui s'entrehaïssent.
Souvent si âprement frappaient
Les heaumes et les hauberts blancs
Qu'après le fer jaillit le sang.

Cependant les blessures que le chevalier s'est faites, en passant le pont, le mettent dans un état d'infériorité, et il semble qu'il faiblisse. Un murmure s'élève tout entour. Mais, aus fenêtres de la tour, une demoiselle moult sage se dit que c'est pour la reine que le chevalier a entrepris la bataille, et elle pense que s'il la savait à la fenêtre, et s'il l'y voyait, il recouvrerait sa force. Si elle savait son nom, elle lui crierait de lever les yeus. Alors elle vient vers la reine et lui demande le nom de ce chevalier, si elle le sait. « C'est Lancelot du Lac,» répont la reine.

Dieu ! Comme la demoiselle a le cœur riant ! Elle s'avance et appèle Lancelot si haut que tout le peuple l'entent.

Moult haut s'écrië : « Lancelot !
Retourne-toi, et bien regarde
Qui c'est qui de toi se prent garde ! »

Quand Lancelot s'entent nommer, il se retourne et voit à la fenêtre la chose au monde qu'il désirait le plus voir. Dès qu'il l'a aperçue, il reste les yeus et le visage dirigés vers elle, et ne se défent plus que par-derrière. Méléagant profite de l'avantage. Mais la demoiselle interpèle de nouveau Lancelot, fait appel à sa valeur, et lui conseille de placer son adversaire entre lui et la tour. Dès lors, il presse si vivement Méléagant, sans quitter la reine des yeus, que le sort du combat n'est plus douteus. Le roi, qui craint pour la vie de son fils, prie Guenièvre d'arrêter le combat : « Je le veus bien, » répont la reine. Lancelot et Méléagant entendent cette parole.

Moult est qui aime obéissant,
Et moult fait tôt et volontiers,

Digitized by Google

S'il est vraiment ami entier,
Ce qui à l'amië doit plaire.
Donc le dut Lancelot bien faire,
Qui plus aime que Pyramus :
Jamais nul ne put aimer plus.

Dès que la reine eut dit : « Je le veus bien, » Lancelot n'eût pas touché son adversaire et n'eût pas bougé de sa place quand il eût dû perdre la vie. Mais Méléagant continue de frapper; le roi est obligé de descendre près de lui et de le faire saisir par ses barons. On le décide non sans peine à accepter la pais suivante : il rendra la reine, mais il se mesurera de nouveau avec Lancelot à la cour du roi Arthur.

VIII

Fragment du Tristan de Béroul (XIIe siècle).

LA RÉCONCILIATION D'ISEUT ET DU ROI MARC

Le philtre d'amour qui avait jeté Tristan et la reine Iseut dans les bras l'un de l'autre avait été composé de telle sorte que ses effets ne devaient durer que trois ans. Ce temps écoulé, ils songent à quitter la forêt de Morois : « Ami Tristan, dit Iseut, le philtre que nous bûmes ensemble nous a poussés à une décevante folie. » Tristan lui dit : « Noble reine, nous usons mal notre jeunesse. Ah ! si je pouvais vous réconcilier avec le roi Marc, en l'assurant qu'il n'y eut jamais entre nous d'amour vilaine ! Je me déclarerais prêt à prouver votre innocence les armes à la main contre quiconque la mettrait en doute. S'il voulait me garder près de lui, je le servirais avec grand honneur comme mon oncle et mon seigneur ;

Et s'il était à son plaisir
Vous prendre et me congédier,
Qu'il n'eût besoin de mon service,
Je m'en irais au roi de Frise,
Ou je passerais en Bretagne
Sans compagnon que Governal.

Digitized by Google

Reine franche, où que je puisse être,
Toujours serai, me dirai vôtre. »

Ils décident d'aller consulter l'ermite qui leur avait jadis, mais en vain, prodigué les bons conseils. Celui-ci pleure de joie et remercie Dieu de l'avoir laissé vivre assez longtemps pour qu'il fût témoin de leur repentir. Il approuve le mensonge que Tristan se propose de faire pour sauver l'honneur d'Iseut. Puis il l'engage à adresser une lettre au roi Marc, dont il indique les termes, et qu'il écrit lui-même. Tristan y fait ajouter qu'il n'ose mander au roi où il se trouve, mais qu'il le prie d'envoyer la réponse à la Crois-Rouge, où on pourra la suspendre et où il viendra la prendre.

Tristan veut porter lui-même la lettre. Il part après le coucher du soleil, accompagné de son écuyer, qui garde son cheval pendant qu'il entre à pied dans la ville par le fossé.

A la fenêtre où le roi dort
Est venu, doucement l'appèle.
Le roi s'éveille et dit après :
« Qui es-tu, qui viens à telle heure ?
As-tu besoin ? Dis-moi ton nom.
— Sire, Tristan m'appèle-t-on,
J'apporte un bref, le place ici.
Plus longuement parler je n'ose. »
Tristan s'en tourne ; le roi saute,
Par trois fois l'appèle à vois haute :
« Pour Dieu ! neveu, ton oncle attens. »
Le roi la lettre à sa main prent ;
Tristan s'en va, plus n'y demeure.

Il retrouve son écuyer, saute légèrement sur son cheval et s'éloigne en toute hâte. Ils arrivèrent au jour à l'ermitage. L'ermite priait Dieu pour eus tant qu'il pouvait. Quant à Iseut, il ne faut pas demander si elle avait eu peur ; depuis leur départ « elle n'eut pas les yeus essuyés de larmes ».

Le roi éveille ses barons ; il mande tout d'abord le chapelain et lui tent la lettre. Celui-ci brise la cire, et lit.

Digitized by Google

Le roi l'écoute bonnement;
S'en réjouit à grand merveille,
Car fortement aimait sa femme.

Il demande conseil à ses barons, et ceus-ci l'engagent à reprendre la reine, mais à laisser partir Tristan, sauf à le rappeler plus tard. Le chapelain écrit la réponse dans ce sens, et va la suspendre à la Crois-Rouge.

Tristan n'avait pu dormir. A minuit, il traverse la Blanche-Lande, trouve la lettre du roi, et la rapporte à l'ermite, qui la lui lit : Tristan doit aller servir dans une autre terre, et le roi donne rendez-vous à la reine, trois jours après, devant le Gué aventureus.

« Dieu ! dit Tristan, quel départie !
Moult est dolent qui pert s'amie.
Et cependant il faut le faire,
N'avez besoin de plus souffrir.
Quand il faudra nous séparer,
Vous donnerai présent d'amour.
Tant que serai en cette terre,
Ne me tiendra ni pais ni guerre
Que message ne vous envoie.
Belle amie, aussi me mandez
De tout en tout votre plaisir. »
Iseut répont, à grand soupir :
« Tristan, écoute-moi un peu :
Laisse-moi Husdent, ton bon chien.
Jamais chien aimé de chasseur
Ne fut gardé à tel honneur
Qu'il le sera, beau dous ami.
Quand le verrai, il m'est avis,
Me souviendra de vous souvent.
Jamais n'aurai cœur si dolent
Qu'en le voyant ne sois joyeuse.
Depuis que Dieu donna sa loi,
Ne fut bête si bien soignée
Ni en si riche lit couchée.
Ami Tristan, j'ai un anneau
A jaspe vert, avec un sceau,

Digitized by Google

Beau sire, pour l'amour de moi,
Portez l'anneau à votre doigt,
Et s'il vous vient, seigneur, désir
De me mander quelque message,
Sachez bien que n'en croirai rien
Si cet anneau d'abord ne vois.
Mais, si je vois l'anneau, nul roi
Ne saurait jamais m'empêcher
De faire ce que me dira
Qui cet anneau m'apportera,
Chose sensée ou chose folle,
Pourvu que soit à notre honneur.
Le vous promès par fine amour.
Ami, me donnez-vous Husdent ? »
Et il répont: « O mon amie,
Prenez Husdent en don d'amour.
— Ami Tristan, merci à vous !
De votre don m'avez saisie:
En échange, tenez l'anneau ! »
De son doigt l'ôte, met au sien.
Tristan a la reine embrassé,
Et elle lui, pour la saisine.

L'ermite s'occupe alors d'acheter pour la reine de belles fourrures, des vêtements de soie et un beau palefroi harnaché d'or. Le roi Marc avait fait annoncer dans toute la Cornouaille le jour et le lieu de sa réconciliation avec la reine. Pas un chevalier, pas une dame qui ne vienne à cette assemblée; car Iseut était aimée de tous, excepté des félons.

Tristan chevauche avec son amie. Quand ils aperçoivent les tentes royales dans la prairie, ils se font leurs adieux. Iseut promet à nouveau de faire tout ce que lui mandera Tristan par un messager porteur de son anneau.

« Dame, fait-il, Dieu gré t'en sache ! »
L'attire à soi, des bras l'embrasse.

Iseut recommande à Tristan de ne pas quitter le pays

Digitized by Google

jusqu'à ce qu'il sache comment le roi se comportera avec elle. Qu'il attende, chez le fidèle forestier Orri, les messages de son amie.

« Ne te déplaise ce séjour!
Nous y couchâmes mainte nuit.
Mon ami, que Dieu t'encourage!
Souvent verras mon messager. »

Le roi s'avançait fièrement, accompagné du sénéchal Dinas, à une portée d'arc de ses gens. Tristan tenait par les rênes le palefroi d'Iseut : « Roi, lui dit-il, je te rens la noble Iseut. » Puis il porte un nouveau défi à ses accusateurs, et prent congé de la reine, avec laquelle il échange un bon regard. Le roi et les barons l'accompagnent à une certaine distance; quant à Iseut, elle le suit des yeus, immobile, jusqu'à ce qu'il soit hors de vue.

Tous les gens de la ville, hommes, femmes, enfants, au nombre de plus de quatre mille, étaient sortis au-devant du cortège royal. Pas une rue, où devait passer la reine, qui ne fût tendue de tapisseries et jonchée de fleurs. Le cortège se rent à l'église Saint-Samson, à la porte de laquelle il est reçu par l'évêque, les clercs, les moines et les abbés, revêtus d'aubes et de chapes. La reine descent de cheval : l'évêque la prent par la main et la conduit droit à l'autel. Le sénéchal apporte alors une étoffe précieuse qui valait bien cent marcs; la reine la dépose sur l'autel, et on en fit depuis une chasuble qu'on ne tirait du trésor qu'aus grandes fêtes annuelles. Il y eut tout le jour grande joie dans le palais et table ouverte. Le roi affranchit cent serfs et donna armes et hauberts à vingt damoiseaus qu'il arma chevaliers.

Cependant les barons félons reviennent à la charge. Un jour, pendant une chasse, ils prennent le roi à part et lui font remarquer que la reine ne s'est pas justifiée des accusations portées contre elle. Il les reçoit mal, mais il est tourmenté de leurs propos, et comme il est amené à les rapporter à Iseut, celle-ci lui dit : « Je m'offre à attester par serment mon innocence devant le roi Arthur et sa maison; c'est le seul moyen de fermer la bouche à

Digitized by Google

mes ennemis, car ils n'oseront pas contester un serment fait en présence de pareils témoins, qui seront prêts à prendre ma défense. » Le roi accepte cette proposition. Iseut fait prier Arthur de se trouver à la Blanche-Lande, quinze jours après, avec cent de ses chevaliers, et le roi Marc convoque de son côté tous ses barons. En même temps, Iseut fait avertir Tristan, par un messager fidèle, de ce qui s'est passé, et l'invite à se trouver au jour dit, déguisé en mendiant un peu en deçà de la Blanche-Lande, près du Mauvais Pas et du Gué aventureus qui traverse le marais. Tristan joue merveilleusement son rôle de mendiant; il y a là des scènes que nous laissons de côté, parce qu'elles font longueur, mais qui sont, prises à part, pittoresques et plaisantes. Quand Iseut arrive, pour ne pas souiller dans le marais ses riches vêtements, elle demande au mendiant de la porter au delà; et le lendemain, en séance solennelle, elle jure sur les reliques que deus hommes seulement l'ont tenue entre leurs bras : le roi Marc, et le mendiant qui, en présence de tous, lui a fait traverser le gué.

L. Clédat.

Digitized by Google

REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE DE DESCARTES

Descartes, si l'on s'en rapporte à ce qu'il dit lui-même en plusieurs endroits, se souciait médiocrement de l'orthographe. En mars 1636, comme il pensait à envoyer à Mersenne une copie de ses *Essais*, il l'avertit d'avance : « *Seulement y a-t-il en cela de la difficulté, que ma copie n'est pas mieux escrite que cete lettre, et que l'orthographe ny les virgules n'y sont pas mieux obseruées.* » Plus tard, comme on lui faisait des observations sur l'orthographe de la *Méthode* et des *Essais*, publiés en 1637, il répont ainsi : « *Pour l'orthographe c'est a l'imprimeur a la deffendre ; car ie n'ay en cela desiré de luy autre chose, sinon qu'il suiuist l'vsage.* » Et dans la même lettre il ajoute quelques lignes plus bas : « *Je n'ay point dessein de reformer l'orthographe françoise...; mais s'il faut icy que i'en die mon opinion, ie croy que si on suiuoit exactement la prononciation, cela apporteroit beaucoup plus de commodité aux estrangers pour apprendre nostre langue...* » Et encore : « *C'est en parlant qu'on compose les langues plutost qu'en escriuant.* »

Cependant, le 15 novembre 1638, il écrivait à Mersenne : « *Je vous remercie de ce qu'il vous plaist en corriger les fautes* (il s'agit de la *Dioptrique*), *et si vous prenez la peine de les marquer toutes en vostre exemplaire, affin de nous l'enuoyer, en cas qu'on en face vne seconde impression, vous m'obligerez ; car en ce qui est de la langue et de l'orthographe, ie ne desire rien tant que de suiure l'vsage ; mais il y a si long tems que ie suis hors France, que ie l'ignore en beaucoup de choses.* » Enfin, après avoir déjà, à propos de la *Méthode* et des *Essais*, dit qu'il ne voudrait conseiller à personne d'apprendre l'orthographe française « *dans un livre imprimé a Leyde,* » il répète encore à Mersenne, le 9 février 1639 : « *Vous m'obligez de la peine que vous prenez de corriger les fautes de l'orthographe, en quoy ie ne desire rien tant que de suiure l'vsage ; et il y a long tems que le*

Digitized by Google

Maire (son imprimeur à Leyde) *auoit enuie que ie vous en priasse, mais ie n'eusse osé vous le mander, si cela n'estoit venu de vostre mouuement.* » Tous ces passages se trouvent au t. II des *Lettres de M. Descartes*, édit. Clerselier, p. 527, 14, 420 et 446 (nouvelle édition, 1666).

Descartes n'est donc pas aussi indifférent qu'il le paraît d'abord à l'orthographe de ses ouvrages imprimés ; il désire que le public leur fasse bon accueil et ne soit point rebuté par des singularités trop fortes ni surtout par des façons d'écrire un peu surannées, comme ne pouvait manquer d'en avoir un Français qui conserve à l'étranger les habitudes qu'il avait en quittant son pays et ne peut suivre les changements qui s'y font en son absence. Ne pouvant pas deviner ces changements, nous allons le voir qui, là comme ailleurs, se fraye lui-même sa voie, et s'efforce d'écrire « clairement et distinctement », comme il pensait et comme il exprimait sa pensée.

Nous avons à Paris trois recueils d'autographes de Descartes, qui permettent d'étudier sa façon d'écrire les différents mots :

1° La Bibliothèque Victor Cousin, à la Sorbonne, possède, réunies en un cahier, *dis-sept* pièces manuscrites de Descartes, plus une copie.

2° La Bibliothèque de l'Institut en possède *onze*.

3° Enfin la Bibliothèque Nationale possède depuis 1888, grâce à M. Léopold Delisle, qui l'a fait rentrer en France, un assez gros cahier relié, qui contient *dis-sept* lettres de Descartes lui-même, plus *sis* copies (FR, n. a., 5160).

C'est à ce dernier recueil que nous renverrons le lecteur, non seulement parce que nous avons pu l'étudier à loisir, mais parce que c'est aussi de beaucoup le plus considérable : plusieurs des lettres qu'il contient sont de véritables traités, et il comprend en tout, de la propre main de Descartes, 83 pages, dont quelques-unes ont jusqu'à 50 lignes, et les autres 35 en moyenne. Outre cela, les *dis-sept* autographes qu'on y trouve sont de dates assez différentes :

Deus lettres, les plus anciennes de ce recueil, sont de novembre 1629 et de janvier 1630 (f. 48, f. 46 et 47) ;

Digitized by Google

Cinq autres ont été écrites de juin 1638 à octobre 1638, et remplissent 21 feuilles, ou 42 pages (f. 2 à 23).

Les dis qui restent se répartissent ainsi :

Trois de 1641, le 4 mars, le 23 juin, le 22 décembre (f. 23, 27 et 49) ;

Une seulement de 1643, le 26 avril (f. 29) ;

Cinq de 1646, le 30 mars, 7 septembre, 12 octobre, 2 et 23 novembre (f. 31, 37, 39, 40 et 42);

Une enfin de 1647, le 26 avril (f. 44).

On peut donc étudier dans ce recueil l'orthographe de Descartes depuis 1629 jusqu'en 1647, et s'assurer si, pendant cette période de dis-huit ans, elle n'a pas changé; et nous pouvons dire dès maintenant qu'elle a changé, sans doute aus environs de 1636, lorsqu'il écrivit la *Méthode* et les *Essais*, et peut-être même plus tôt[1]. On peut aussi, avec les *sis* copies du même recueil, dont *quatre* au moins sont intéressantes à ce sujet (f. 52, 53, 57 et 61), comparer l'orthographe de Descartes à celle de quelques contemporains, et reconnaître combien elle est plus simple dans la plupart des cas. — Enfin à ces autographes, nous en ajouterons un autre, que nous avons eu en même temps entre les mains : les trois feuillets que Descartes envoyait le 5 octobre 1637 à Constantin Huygens, sur « l'explication des engins », avec une lettre qui remplit elle-même un premier feuillet, soit en tout 8 pages, chacune de 35 lignes en moyenne.

Nous suivrons dans cette étude l'ordre qui semble indiqué par le sujet lui-même :

1. Ce fait curieus a été signalé pour la première fois par M. Paul Tannery dans un article de l'*Archiv der Geschichte der Philosophie* (1891, t. IV, p. 529), et se trouve confirmé pleinement par l'examen de tous les autographes. Nous avons pu examiner, en outre, ceus de la bibliothèque Victor Cousin, dont le plus ancien date du 14 août 1634 (sans compter un court billet du 3 avril 1622 ; les autres lettres vont de 1638 à 1648). Ajoutons aussi deus lettres à Golius du 2 février 1632 et du 9/19 mai 1635, avec deus lettres à Wilhem dans l'intervalle, du 7 fév. et du 12 déc. 1633, toutes quatre très importantes avec celle du 14 août 1634, pour étudier l'ancienne orthographe de Descartes. Les autres lettres à Wilhem vont de 1640 à 1647. Toutes nous ont été, le plus obligeamment du monde, communiquées par M. Du Rieu, Directeur de la bibliothèque de l'Université de Leyde. Quant aus autographes conservés à la bibliothèque de l'Institut de France, ils sont de 1638 à 1648.

Digitized by Google

I) **Voyelles** (*u* et *v*, *i* et *y* ; *y* dans *ay* et *oy*).

II) **Diphtongues** *ai, ei, oi, ou, eu, an, en*).

III et IV) La **consonne s**, avec ses deus principales fonctions, soit après une autre consonne, soit après une voyelle ou une diphtongue.

V) **Autres consonnes simples**.

VI) **Consonnes doubles**.

I. — Voyelles

1° *u* et *v*. — On sait que le XVIIe siècle ne faisait pas encore la même distinction que nous entre les lettres *u* et *v*, ou, comme on disait, entre l'*u* voyelle et l'*u* consonne, qui est devenu notre *v*. Descartes les distinguait cependant, mais comme signes d'écriture, et selon la place que la même lettre occupait, soit en tête, soit dans le corps d'un mot. En tête, il écrivait toujours *v*, non seulement pour les mots que nous écrivons ainsi, comme *verité*, *viuant*, *vouloir*, mais même pour ceus qui commencent aujourd'hui par un *u*, comme *vn*, *vnité*, *vniforme*, *vsage*, *vtile*, etc. Par contre, dans le corps des mots, Descartes écrit toujours *u*, qu'il s'agisse, en effet, de l'*u* ou de notre *v*; il écrit donc *nouueau*, *mouuement*, *s'entreouure*, etc. (Signalons en passant un curieus exemple : il écrit *neufiesme* (f. 38, recto, l. 3, 4, 7), au lieu de *neuvième*, comme aujourd'hui, et au lieu de *neuuiesme* comme on aurait pu s'y attendre ; mais *neufiesme* se forme si naturellement de *neuf* !) Les lettres *u* et *v* sont donc bien distinctes pour Descartes, au moins quant à leur emploi, et c'est la même distinction que, par exemple, entre ϐ et β, dans l'écriture grecque : *u* dans le corps des mots, *v* au commencement. Et ceci est à remarquer, car, dans les éditions du temps, sauf peut-être les Elzeviers, tantôt cet usage est suivi, tantôt il ne l'est pas ; mais Descartes s'y montre constamment fidèle.

2° *i* et *y*. —On sait aussi que le XVIIe siècle commençait à peine à distinguer l'*i* voyelle de l'*i* consonne, qui est

Digitized by Google

devenu notre *j*. Descartes ne les distingue pas encore dans son écriture; partout il écrit *i*, où nous mettons aujourd'hui *j*. Au lieu de *je*, *j'ai*, *déjà*, *jamais*, *joint*, *majeur*, etc., on trouve donc dans les autographes *ie*, *i'ay*, *desia*, *iamais*, *ioint*, *maieur*, etc.

Par contre, dans bien des cas où nous mettons aujourd'hui un *i* simple, Descartes mettait souvent un *y*. C'est d'abord à la fin des pronoms *cecy*, *celuy*, des adverbes *voycy*, *ainsy*, *aussy*, *icy*, *ny* répété, etc. Pourtant ici la règle n'est pas absolue, et on trouve de nombreus exemples de l'*i* simple, souvent dans la même page et à quelques lignes d'intervalle : *ainsi* (f. 17 recto, l. 30 et 33), *ainsy* (l. 35 et 36); *ny plan ni solide* (f. 17 recto, l. 17), etc. Les adjectifs et participes en *i* sont écrits des deus façons : *marry* et *marri*, *demi* et *demy* (plus souvent *demi*), *vny* et *vni*, *failly*, etc. On trouve *fini* et *infini* (f. 21 verso, l. 20 et 21). Dans les noms, l'orthographe est variable : Descartes écrit *l'hyuer;* mais il écrit *le stile*, plutôt que *style*, et toujours *païs*, au lieu de *pays*. Exemple curieus, un mot latin, *consyderare* est écrit avec un *y* (f. 48 verso, l. 18, novembre 1629).

3° *y* dans *ay* et *oy*. — Descartes écrit le plus souvent *ay*, et non pas *ai*, à la fin des mots. Les exceptions sont nombreuses pour *vray*, *gay*, *vraye*, *gays;* on trouve fort bien aussi *vrai*, *vraie* et *vrais*. Mais la première personne de l'indicatif présent du verbe *avoir* est toujours *i'ay*, et de même, par conséquent, les premières personnes du futur et du passé indéfini dans tous les verbes, *ie m'arestray* (f. 18 recto, l. 8), *i'adioutay* (f. 17 verso, l. 20 et 23), *ie manday*, etc. Au subjonctif, on trouve généralement, *qu'ils ayent*, et même une fois, *qu'il ayt* (f. 12 verso, l. 24), l'*y* récrit sur un *i*, à moins que ce ne soit un *i* récrit sur un *y*. — Dans le corps des mots, Descartes emploie volontiers aussi l'*y* : *aymant*, *aymer*, *ayder*, *aysé*, *aygu*, etc.; toutefois, dans une même lettre, la plus ancienne du recueil, novembre 1629, on trouve *aygu* (f. 48 verso, l. 39), et à la ligne suivante *aigu* (l. 40), et dans une même lettre encore, du 27 juillet 1638, *aise* (f. 14 v., l. 30), et *ayse* (l. 40). On trouve enfin *raion* pour *rayon*.

Digitized by Google

Descartes écrit de même *oy*, et non pas *oi*, à la fin des substantifs d'abord, *foy*, *roy*, etc., à la fin des pronoms, *moy*, *soy*, *quoy*, et de l'adverbe *pourquoy*, mais surtout à la fin de la première personne de l'indicatif présent des verbes en *oir* et *oire*, *ie voy*, *ie croy*, *ie conçoy*. On trouve un exemple de *ie dois*, écrit d'abord ainsi, et récrit *ie doy*, dans l'autographe du 5 octobre 1637. Plus tard, c'est toujours *ie doy* (f. 37 verso, l. 20, du 7 septembre 1646, etc.). En 1647, Vaugelas pose la question s'il faut écrire *ie crois* ou *ie croy*, en ôtant l'*s* et en changeant l'*i* en *y* : « Il est certain que la raison le voudroit, dit-il, pour oster toute équiuoque, et pour la richesse et la beauté de la langue; mais on pratique le contraire. » Descartes ne faisait donc que maintenir la distinction entre la première et la deusième personne du singulier, en écrivant *ie croy* et *tu crois*. — La forme *oy* se retrouve aussi dans le corps des mots, non seulement lorsque Descartes écrit *qu'ils soyent* (bien qu'on trouve aussi *qu'ils soient*), et *employer*, *enuoyer*, *tournoyer*, etc., avec leurs différents modes, mais dans des noms, comme *loysir*, ou même des adjectifs comme *voysines* (f. 13 verso, l. 13); mais il écrit *moyen* et *moien*.

II. — Diphtongues

1° Citons seulement comme des particularités sans grande importance *a* mis pour *ai* dans *infallible*, qui est peut-être une faute (f. 31 verso, l. 8), et *Geometrie abstracte* (f. 13 recto, l. 25); — *ai* mis pour *a* dans *gaigner*, *montaigne*, *campaigne* ; — *ai* mis pour *ei* dans *faignant*, participe de *feindre* (f. 20 recto, l. 8); — *ai* mis pour *e* dans *effait* et *effaits* (f. 48 recto, l. 13 et 28; et verso, l. 21, novembre 1629), forme que Descartes abandonnera pour *effet* et aussi *effect;* mais il conservera toujours *aissieu* pour *essieu*. On trouve enfin une première fois *Phænomene* (f. 48 recto, l. 1, 6, 7, novembre 1629), et plus tard *Phainomene* (f. 13 recto, l. 28, du 27 juillet 1638).

Digitized by Google

Citons aussi pour mémoire *pleinement* (f. 2 verso, l. 6) et *plenement* (l. 8), *la nege*, *les venes*, et au contraire, *seicher*. — Citons deus cas assez curieus : *se roller* pour *se rouler* (5 octobre 1637), et un peu plus loin, dans le même autographe, *roulleau;* et *norri aux lettres*, pour *nourri* (f. 2 verso, l. 15, juin 1638).

Mais les diphtongues les plus importantes sont *oi*, *eu*, et surtout *an* et *en*.

2° Comme tout le XVIIe siècle et une bonne partie du XVIIIe, Descartes écrit *oi* où nous écrivons aujourd'hui *ai*, par exemple dans tous les verbes à l'imparfait de l'indicatif, *i'auois*, *il pouuoit*, *il vouloit*, etc., et dans les mots comme *foiblesse*, *françois*, etc. C'est là une règle absolue.

Mais il n'écrit pas toujours *eu;* il le remplace souvent par *û* avec accent circonflexe, ou même par un *u* tout simple, sans accent, si bien qu'on rencontre les trois formes équivalentes *eu*, *û*, *u*, bien que la plus fréquente soit la première. Le plus ancien autographe donne déjà *vû* (f. 48 recto, l. 2, novembre 1629). On trouve *vû que* et *pouruû que*, aussi bien que *vu que* et *pouruu que*, 5 octobre 1637. Ailleurs, on lit dans la même ligne *i'ay vû ce qu'il vous a pleu* (f. 2 recto, l. 1), et ailleurs, dans la même page, *pû* et *pu* (f. 18 recto, l. 9 et 18). *Creu*, *sceu*, *leu*, *teu*, *receu*, *aperceu*, sont des formes courantes, comme aussi *paruenu*, *respondu*[1], etc., et Descartes a écrit *ny vû ny connû* (f. 20 verso, l. 6). Ailleurs, ce sont les substantifs *cheute*, *relieure*, pour *chûte* et *reliure*. Mais point de règle fixe, semble-t-il, à ce sujet.

3° L'emploi de *an* ou de *en* est beaucoup plus curieus, parce que là-dessus Descartes a changé. On trouve, en effet, dans les deus plus anciens autographes du recueil, (novembre 1629 et janvier 1630), *argumant* (f. 48 recto, l. 6), *fondemant* (l. 29), *elemans* (l. 19), *mouuemans* (l. 23 et 31), *seulemant* (l. 6), *perpetuellemant* (l. 32), *empeschemant* (f. 48, verso, l. 22), *commencemant* (l. 34),

1. [Descartes n'écrit par *eu* que les mots qui se sont jadis prononcés par *e-u* en deus syllabes. Les participes *parvenu* et *respondu* ne sont pas du nombre.] L. C.

Digitized by Google

generalemant (l. 26), etc.; on trouve aussi, mais une seule fois, *aysement* (l. 35). Descartes employait donc presque toujours la forme *an* dans les substantifs, les adjectifs et participes, les adverbes. Plus tard, il paraît avoir réservé cette forme *an* aus participes présents des verbes et aus adjectifs verbaus, *bruslant*, *pliant*, *pesant*, etc. (sauf certains cas, comme *enfant* et *grand*, etc.); ailleurs, c'est-à-dire dans les substantifs et les adverbes, *an* est remplacé par *en*, et Descartes écrit *element*, *mouuement*, etc., *seulement*, *generalement*, etc. Et on trouve ceci de bonne heure, dans une lettre du 2 fév. 1632. Mais son ancienne orthographe reparaît de temps à autre, dans des cas isolés, comme *souuant* (f. 10 recto, l. 9), *bras panchez* (5 octobre 1637); par contre l'habitude nouvelle lui fait écrire une fois ou deus *maintenent*, au lieu de *maintenant*. Ou bien il oscille entre les deus formes et va de l'une à l'autre : *resistence* et *resistance* se trouvent dans la même page à dis lignes d'intervalle (f. 33 verso, l. 1 et 11, du 31 mars 1646), ou même à deus lignes d'intervalle (f. 29 recto, l. 18 et 20, du 26 avril 1643). On trouve *inaduertence* (9/19 mai 1835), et à la fois *condamné* et *condemnation* (17 août 1640). Ce seraient là des fautes, si l'on ne songeait au changement que, de parti pris, Descartes a fait subir à son orthographe, et qui parfois l'entraîne lui-même.

Un mot bien commun, *le temps*, a été aussi changé par lui. On trouve écrit *le tans* dans l'autographe de novembre 1629, et aussi dans une lettre plus ancienne encore, du 18 juillet 1629, que Foucher de Careil a publiée au t. II, p. 2, de ses *Inédits*. Il reproduit sans doute fidèlement l'original; mais déjà dans une lettre suivante du 1er février 1633, t. II, p. 4, Descartes écrivait *le tems*, qui fut désormais son orthographe définitive. Nous retrouverons plus loin ce mot, qui donne lieu à d'autres observations à cause du *p* intercalé entre *m* et *s*, *le temps*. Terminons en remarquant que plus d'un de nos réformateurs regretteront aujourd'hui que Descartes ait abandonné la vieille forme *an*, qui était la même partout, pour y substituer en certains cas *en*.

Digitized by Google

Au moins ne l'a-t-il fait, ce semble, que pour remédier à une excessive uniformité[1] qui n'était pas exempte de confusion; tandis que réserver *an* en général aus participes présents et aus adjectifs verbaus, et employer *en* pour les adverbes et pour les noms, c'était introduire dans les mots une distinction favorable à la clarté du sens.

III. — La consonne S

(*Première fonction.*)

De toutes les consonnes, la plus intéressante pour l'orthographe est certainement la consonne *s* : tantôt simplement muette, elle vient se placer à la fin des mots, comme marque du pluriel; tantôt, jointe aus voyelles ou aus diphtongues, elle leur donne un son nouveau, qui n'a d'autre signe aujourd'hui qu'un accent circonflexe, aigu ou grave, sur ces mêmes voyelles ou diphtongues employées sans *s*. Examinons d'abord la première de ces deus fonctions de la lettre *s*.

1° Dans les plus anciens autographes du recueil, ceus de novembre 1629 et de janvier 1630, la même lettre *s* sert à Descartes pour trois sortes de cas où nous employons aujourd'hui un *s*, ou un *x*, ou un *z*. Puis il fut amené peu à peu à substituer, comme nous, à cet *s*, tantôt un *x*, tantôt un *z*.

Par exemple, on lit (f. 48, 46 et 47), non pas *ceux*, *deux*, *mieux*, *nebuleux*, *rationaux* (pour *rationnels*), *ie veux*, etc., mais *deus*, *mieus*, *nebuleus*, *rationaus*, *ie veus*, vieille orthographe tant regrettée aujourd'hui par nos réformateurs, à cause de sa simplicité et de son uniformité; et cela se retrouve dans deus lettres à Wilhem, du 7 fév. (*hureus*, etc., pour *heureux*) et du 12 déc. 1633 (*auantageus*, etc.), dans une autre, à Mersenne, du 14 août 1634, et une à Golius, du 9/19 mai 1535 (*yeus*, *lumineus*, etc.)—

1. [Non. Il revenait simplement au système qui distingne la double origine du son de l'*a* nasal ($e+n$ et $a+n$). Quant au participe présent de toutes les conjugaisons, dès l'origine du français il s'est prononcé et écrit par $a+n$.] L. C.

Digitized by Google

Mais voici que dans des textes postérieurs, ceus de 1638, par exemple, et tous les suivants, on trouve écrit, comme de nos jours, *ceux, deux, mieux, ie veux*, etc., nouveau changement considérable que Descartes a adopté dans son orthographe. Ses manuscrits conservent cependant çà et là quelques traces de l'habitude ancienne: *le chois*, pour *le choix* (5 octobre 1637), et *ausquels*, pour *auxquels;* cette forme *ausquels* est même la seule qu'il emploie jamais. Par contre, l'*x* l'emporte quelquefois sur l'*s* d'une façon bien singulière: en voici deus exemples, *les defaux*, pour *les defauts* (f. 40 recto, l. 21, du 2 novembre 1646), et *deux foix*, pour *deux fois* (f. 42 verso, l. 19, du 23 novembre 1646); il est vrai que dans ce dernier cas on peut aussi bien lire *fois* que *foix*, les deus lettres *s* et *x* étant écrites l'une sur l'autre. Enfin un curieus exemple, *du flus et reflux* (f. 29 recto, l. 24-25, du 26 avril 1643).

La même lettre *s*, avons-nous dit, était encore employée par Descartes là où nous mettons aujourd'hui un *z*, notamment à la deusième personne du pluriel des verbes : *vous pensiés, vous auiés, vous pourrés, vous demandés, vous parlés, vous proposés*, etc. (f. 48 recto et verso, f. 46 et 47). Mais on ne trouve cette forme que dans les lettres de novembre 1629 et janvier 1630, puis dans un autographe du 2 fév. 1632, et dans ceus qu'on a cités plus haut, du 7 fév. et du 12 déc. 1633, du 14 août 1634, du 9/19 mai 1635. Ensuite Descartes substitua un *z* (comme tout à l'heure un *x*) à l'*s* dans les cas précédents; et les autographes de 1637 et 1638, etc., nous donnent fort bien *vous voulez, vous mandez*, etc. En réalité, ce n'est pas seulement la lettre *z* substituée à *s;* c'est plutôt *ez* mis pour *és*. Et Descartes ne borne pas cette réforme (car c'en est encore une véritable) aus secondes personnes du pluriel des verbes: il l'étent[1] au pluriel des participes passés, *ils se sont exercez, accoustumez, enuoyez, panchez*, etc. (5 octobre 1637), non pas toujours, il est vrai, mais dans des cas nombreus; il l'étent même

1. [Ici encore, Descartes revient simplement à l'orthographe archaïque, où *z* correspont à *t* + *s* du latin.] L. C.

Digitized by Google

assez fréquemment au pluriel des substantifs en *té* ou *dé*, comme *difficultez*, *authoritez*, *impietez*, *veritez*, *procedez*, etc. Enfin l'habitude nouvelle va jusqu'à lui faire écrire quelquefois *ilz*, *desquelz*, et même *filz*, pour *ils*, *desquels* et *fils*.

2° Cette adjonction de l'*s*, comme marque du pluriel, fait ordinairement tomber le *t* qui termine au singulier les substantifs et les participes en *ent* et *ant*. On trouve sans doute que sur trois consonnes de suite, *nts*, c'est trop d'une, et que deus suffisent bien, *ns* au pluriel comme *nt* au singulier. Descartes écrit donc au pluriel, comme ses contemporains, *elemens*, *empeschemens*, *enfans*, *pesans*, *brustans*, etc. Ce n'est pas qu'on ne trouve aussi une fois à la même page *pliants* et *pesans* (f. 8 recto, l. 3 et 33). Dans l'autographe du 5 octobre 1637, il écrit à deus reprises *des dents ;* mais à la page précédente on lit *des dens*, et à la même page, *deux cens*, *precedens*, etc.

Les terminaisons *ant* et *ent* ne sont pas les seules qui perdent leur *t* au pluriel. Descartes écrit *les poins* plus souvent que *les points*, bien qu'on trouve l'un et l'autre (f. 48 recto, l. 20 et 21); on a même un exemple de *ioins*, mis pour *ioints*. Il a écrit une fois *les plus sains* (f. 13 recto, l. 11), là où nous aurions mis, ne fût-ce que pour éviter l'équivoque, *les plus saints*. Il a laissé ailleurs cette faute, si c'en est une, provenant toujours de la même règle, *les plus cours* (f. 22 verso, l. 21), bien qu'il écrive aussi *les plus courts* (5 octobre 1637); une fois même on trouve *les pars*, pour *parts*, et aussi *les desers* (12 décembre 1633) pour *deserts*, et *offers* (5 oct. 1640). Enfin, dans la publication de la *Méthode* et des *Essais*, il n'avait pas corrigé *les espris*, mis pour *esprits*, comme s'en plaint un de ses lecteurs (*Lettres*, édit. Clerselier, II, 4 et 14). Et ce *t* inutile lui déplaisait si fort qu'il l'avait supprimé dans un mot, que l'on a longtemps imprimé *néantmoins :* Descartes, sauf une fois (5 octobre 1637), écrit d'ordinaire *neanmoins*

Ce n'est pas non plus seulement la lettre *t* que l'adjonction d'un *s* fait ainsi disparaître à la fin des mots :

Digitized by Google

dans des cas analogues la lettre *d* disparaît de même, et sans doute pour la même raison, afin de ne pas écrire trois consonnes de suite, *nds*, dont la seconde est inutile. Descartes a écrit une fois *les plus grans;* mais on trouve aussi, et dans le même autographe du 5 octobre 1637, *les plus grands*. La règle est mieus observée, on peut même dire qu'elle l'est toujours, à la première personne du singulier de l'indicatif présent des verbes en *endre* ou *ondre:* Descartes écrit *i'apprens, ie descens, ie respons*, etc. Et la raison en paraît bien être celle que nous avons dite, éviter trois consonnes de suite; car dans d'autres cas de *d* suivi d'un *s*, où les consonnes ne sont que deus, Descartes maintient le *d*. Il écrit *pieds* au pluriel, comme *pied* au singulier, et il écrit *poids*, bien que dans les éditions du temps, entre autres dans celles de ses *Lettres*, on trouve *pié*, *piés* et *pois*. On peut comparer à ce sujet le texte imprimé et le texte manuscrit de l'*Examen de la question géostatique*, où ces mots *pieds* et *poids* reviennent si souvent. (Edit. Clerselier, l. 73, t. I, p. 327-347 ; et Bibl. Nat., F. R., n. a. f. 4-10).

Ajoutons aus consonnes *t* et *d* qui disparaissent ains devant l'*s* à la fin des mots, la consonne *p*. Descartes la supprime dans le mot *temps*, qu'il a commencé par écrire *tans*, et qu'il a bientôt écrit *tems*. Il la supprime aussi dans le mot *corps*, non pas toujours cependant: mais un lecteur s'étant plaint, après la publication de 1637, de l'orthographe *cors* qui prêtait à l'ambiguïté (était-ce le mot *corps* ou *cornets?*), Descartes paraît avoir hésité ensuite entre les deus formes, bien que celle de *cors* reste longtemps la plus fréquente. Ainsi, dans l'*Examen de la question géostatique* (13 juillet 1638), on trouve, à la première page, deus fois *corps*, dont une fois dans le titre même, et cinq fois *cors* (f. 4 recto, l. 2 et 30, etc.) ; plus loin, *corps* reparaît une troisième fois dans un titre (f. 7 verso, l. 17), puis une quatrième (f. 8 recto, l. 21). Dans les deus derniers autographes du même recueil, assez courts l'un et l'autre, il est vrai, on ne trouve plus que *corps* (f. 42 recto, l. 21, du 23 novembre 1646; et f. 44 recto, l. 15, verso, l. 3 et 11, du 26 avril

Digitized by Google

1647); faut-il en conclure que l'orthographe *corps* l'avait à la longue emporté sur *cors?* — Un cas, en revanche, où Descartes n'a jamais écrit ni le *p*, ni l'*m* qui le précède, c'est celui de *conte* et *conter*, *mesconte* et *mesconter*, que nous écrivons aujourd'hui, sans être choqués des trois consonnes de suite, *compte* et *compter*, *mécompte* et *mécompter*.

3° Pour en finir avec cette question de la lettre *s* à la fin des mots, disons que Descartes tantôt la maintient, tantôt la supprime dans certains adverbes, assez raisonnablement, ce semble. C'est ainsi qu'il écrit constamment *tousiours* et *desia:* en effet, n'ayant pas le *j* à sa disposition, comment aurait-il écrit autrement? Il écrit *toutesfois* et *toutefois* (f. 48 recto, l. 3 et 19); mais le premier est rare, et il préfère le second, contrairement aus imprimeurs de son temps. Il écrit *plutost*, qu'on imprimait *plustost;* et quand il conserve l'*s*, c'est qu'il écrit les deus mots séparés, comme *la plus part*. Enfin on trouve *encores* et *encore* (f. 48 recto, l. 3 et 19, novembre 1629); mais le second l'emporte bientôt. Voilà donc autant de points où son orthographe diffère de celle de ses contemporains, et sur lesquels il serait aisé de corriger les anciennes éditions, celles des *Lettres*, de 1657 à 1667.

IV. — Consonne S

(*Seconde fonction.*)

La consonne *s*, jointe aus voyelles ou diphtongues *a*, *ai*, *e*, *i*, *o*, *oi*, *u*, *ou*, leur donnait un son particulier, que nous marquons aujourd'hui par un accent, en supprimant cet *s*. Examinons successivement les cas qui correspondent à l'*accent circonflexe*, à l'*accent aigu*, à l'*accent grave*, et nous serons ainsi amenés à traiter de l'*accentuation de Descartes*.

1° Nous avons d'abord remplacé par un accent circonflexe l'*s* après les voyelles *a*, *i*, *u*, au passé défini (première et deusième personnes du pluriel) et à l'imparfait du subjonctif de tous les verbes. Descartes écrivait donc,

Digitized by Google

ainsi qu'on devait s'y attendre, *vous me mandastes*, *vous m'enuoyastes* (f. 17 verso, l. 28 et 29), *qu'il proposast*, etc.

Ensuite Descartes écrit *as*, où nous écrivons *â*, dans les mots comme *haste* et *haster*, *tasche* et *tascher*, *blasme*, *bastons*, *tastons*, etc. Il y a même des cas où nous avons supprimé tout accent sur l'*a*, bien que cette voyelle se retrouve chez lui allongée d'un *s*, comme dans *voyasge*, *chasque*, *chascun*, etc. Il écrit *aage* pour *âge*.

Il écrit *es*, où nous mettons aujourd'hui *ê*, dans les mots *prest*, *arest*, *mesme*, *honneste*, *estre*, *empescher*, *mester*, etc. (et *meslange*, où nous écrivons *é*)[1].

Pour la voyelle *i*, la question est complexe, cette lettre se retrouvant dans les diphtongues *ai* et *oi*. Descartes écrit *maistre* et *s'il vous plaist;* il écrit *paroistre* et *il paroist*, *connoistre*, etc. Il écrivait d'abord *viste* et *vistesse* (f. 48, verso, l. 31 et 41, novembre 1629) : on trouve ensuite *vite* et *vitesse;* cependant *viste* reparaît encore et à plusieurs reprises (f. 24 verso, 4 mars 1641). On trouve *agist*, quatre fois dans un même texte du 5 octobre 1637 et ailleurs *il reduist*, ce qui est sans doute une faute, Descartes écrivant ailleurs *il deduit*, etc.

Il écrit *os*, où nous mettons aujourd'hui *ô*, dans *nostre*, *vostre*, *tost*, *plutost*, *costé*, *oster*, etc., et *ous*, dans des mots que nous écrivons *oû*, comme *goust*. Parfois même nous avons supprimé tout accent, là où il écrivait *coustume*, *adiouster*, etc.; lui-même écrit aussi, bien que rarement, *i'adioutay*, et une fois *i'aioutay* (f. 13 verso, l. 20 et 23). Il écrit volontiers *soutenir* et *soutenu*, bien qu'on trouve également *soustenir* et *soustenu* : ainsi, dans l'espace de huit lignes seulement (f. 5 verso, l. 25-33), on trouve *ils soutienent* une fois, *soutenir* deus fois, *soustenu* une fois, *soustenir* deus fois; et plus loin, à quatre lignes d'intervalle (f. 6 verso, et f. 7 recto), *soustenu* deus fois et *soutenu* une fois.

Descartes enfin écrit *us*, où nous mettons aujourd'hui *û :* exemple, *brusler*, etc. Notons toutefois que notre *û* et

1. [Parce que, en dehors des verbes, l'accent circonflexe ne se met en principe que sur les voyelles toniques.] L. C.

Digitized by Google

même l'*u* sans accent correspondent aussi souvent à l'ancienne forme *eu* qu'à *us*, et que Descartes l'emploie déjà ainsi, comme nous l'avons remarqué dans *vû que*, *pouruû que*, *pû*, *connû*, etc. Parfois les deus formes anciennes se trouvent ensemble : *qu'il deust*, *vous leustes* (f. 25 verso, l. 29). Nous avons conservé l'une des deus dans *qu'il eût*, écrit autrefois *qu'il eust*.

2° Notre accent aigu sur l'*e* (*é*) correspont à l'ancienne forme *es* (conservée justement dans *correspondre*, et non pas dans *répondre*). Descartes emploie d'ordinaire *es*, non pas toujours cependant, car on trouve aussi pour le même mot les trois formes *es*, *é*, *e* (comme tout à l'heure *eu*, *ù*, *u*). Voici d'abord les cas les plus fréquents : *i'estois*, *esté*, *escrire*, *tesmoigner*, *s'estonner*, *esclaircir*, etc., *estat*, *estude*, etc. Mais on trouve aussi *il repont*, *il medit;* on trouve très souvent *decrit* et *decrite* (f. 15 recto, l. 4, 7, 9, et verso). Dans une lettre du 23 août 1638, on trouve, avec un *s* récrit au-dessus, *ils mesprisent*, que Descartes avait d'abord écrit *meprisent* (f. 20 recto, l. 30). Dans cette même lettre, on trouve *ie m'estois meconté* (f. 17 verso, l. 27), et plus loin *ie me suis mesconté* (f. 20 verso, l. 44), avec un *s* récrit au-dessus, Descartes ayant écrit d'abord une seconde fois *meconté*. Enfin voici deus derniers cas où son orthographe oscille entre *es*, *é*, et même *e*, sans accent : on trouve dans la même lettre, souvent à la même page et à quelques lignes d'intervalle, *esloigné*, *éloigné* et *eloigné* (f. 4, 5 ; notamment f. 7 verso, l. 31 et 37), et encore dans la lettre suivante, du 27 juillet 1638 (f. 11 recto, l. 6, 28, 31, 32, 36) ; de même, à quatre lignes d'intervalle (f. 4 verso, l. 7 et 3, avant la dernière), *esloignement* et *éloignement*. L'autre cas est celui du mot *égal*, et de ses dérivés : on trouve *esgal*, *égal* et *egal*, c'est-à-dire encore les trois formes *es*, *é* et *e*. Dans la longue lettre du 27 juillet 1638, cependant (f. 10 à 15, en tout dis pages), *égal* qui revient si souvent est écrit sans *s*. Il semble que les mots qui revenaient à chaque instant sous la plume de Descartes, comme *égal*, *éloigné*, dans les démonstrations géométriques, comme *decrire*, *repondre*, etc., sont aussi ceus où *es* devient plus aisément *é* ou *e*, comme si la lettre *s*

Digitized by Google

s'usait à force d'être écrite, et qu'on la supprimât pour abréger.

3° Reste notre accent grave. Tantôt il correspont aussi à un *s* disparu, comme dans *quatrième*, etc., *théorème*, que Descartes écrivait *quatriesme*, *theoresme*. Tantôt c'est un signe qui ne correspont à rien dans l'ancienne orthographe française : ainsi Descartes écrit toujours *pere*, *i'espere*, *ie considere*, *diametre*, etc. Il connaît cependant l'accent grave, bien qu'il en use très peu : on compte les exemples de *a* préposition avec un accent, *à* ; d'ordinaire il l'écrit comme *a* verbe, sans accent. Une page est particulièrement remarquable à cet égard (f. 11 recto) ; on y trouve sis fois *à* avec accent, ce qui est déjà rare, et plus de vingt fois peut-être le même *a* préposition sans accent. Descartes n'accentuait pas non plus *ou* adverbe de lieu (*où*), et le laissait comme *ou* conjonction : une fois ou deus seulement on trouve *d'où il suit*.

4° Nous pouvons maintenant parler de l'accentuation de Descartes.

L'accent aigu est employé sur *e* (*é*) à la fin des mots comme *verité*, *extremité*, *ieté*, etc. Encore cet accent disparaît-il au pluriel, lorsqu'à la forme *és* il préfère *ez*, *difficultez*, *procedez*, etc. Il disparaît même quelquefois au singulier, lorsqu'un second *e* vient s'ajouter au premier pour marquer le féminin : *donnee*, *nommee*, *tiree* (f. 48 recto, l. 15, 27).

L'accent aigu est encore employé au commencement des mots, lorsque la première syllable *es* est remplacée par un *e* tout court : *égal*, *éloigné*, etc. Et même en ce cas il n'apparaît pas toujours, et on trouve souvent *egal*, *eloigné*, *repondre*, *medire*, etc.

Mais cet accent aigu, qu'on trouve sur l'*é* première lettre et sur l'*é* dernière lettre des mots, manque toujours lorsque l'*e* est dans le corps des mots, *verité*, *procedé*, etc.

L'accent circonflexe n'est employé sur aucune des voyelles, *a*, *e*, *i*, *o* (Descartes écrit *as*, *es*, *is*, *os*), mais seulement sur la voyelle *û*, lorsque c'est une contraction de *eu*, comme dans *vû*, *pû*, *connû*.

L'accent grave n'est pas employé du tout, sinon, et à de

Digitized by Google

très rares exceptions, dans *à* préposition et *où*, adverbe de lieu : encore trouve-t-on le plus souvent cet *a* et cet *ou* sans accent.

Mais Descartes met quelquefois un tréma (¨) sur l'*e* des mots comme *rouë*, *lieuë*, *receuë*. Encore trouve-t-on dans la même lettre du 5 octobre 1637 aussi bien *roue* que *rouë ;* on y trouve aussi à deus reprises *vne escrouë*.

Quant à la cédille, Descartes la met très irrégulièrement : on trouve dans ses autographes *façon* et *facon*, *ie conçoy* et *ie concoy*. Toujours il écrit *receu*, et toujours aussi *scauoir*, *ie scauois*, etc.

Lorsqu'il élide l'*a* ou l'*e* de l'article, d'un pronom ou d'une conjonction, tantôt il met l'apostrophe, tantôt il oublie de la mettre. En ce dernier cas, si le mot suivant commence par un *u*, cet *u* n'étant plus lettre initiale, ne s'écrit pas *v :* exemple, *l'vn* et *lun*, *quelqu'vn* et *quelquun*, etc.

La ponctuation laisse à désirer, beaucoup moins toutefois dans les manuscrits que dans les anciennes éditions, comme il est aisé de le voir pour les lettres, lorsqu'on peut comparer le texte imprimé avec un autographe; et ceci nous autoriserait à prendre quelques libertés au moins avec les lettres publiées par Clerselier.

V. — Autres consonnes simples

1° A la fin des mots, les consonnes *d* et *t* sont parfois employées l'une pour l'autre, notamment à la troisième personne du singulier de l'indicatif présent. Descartes écrit *il void, il conclud.* Cependant on trouve aussi dans la même page, *on prent* et *on entend* (f. 2 recto), *il prend* et *il apprent* (f. 17 recto, l. 3 et 35) ; à dis lignes d'intervalle, on trouve *il apprent* et *il depend* (f. 16 verso, l. 26 et 36); ailleurs *il repont* et *il repond*. On trouve aussi *galand*, avec le pluriel *galans*, et, curieus exemple, au lieu de *chaud*, une fois *chautt* (f. 48 verso, l. 24, novembre 1629) et une autre fois, longtemps après, *chaut* (f. 44 verso, l. 26, du 26 avril 1647).

2° Ce dernier exemple nous montre l'emploi très rare

Digitized by Google

d'un *l*, en souvenir du latin. On trouve aussi *poulce*, *hault*, *il fault*, mais seulement dans les plus anciens autographes, ceus de novembre 1629 et janvier 1630 (f. 48 verso, l. 27, et f. 46 et 47); encore y trouve-t-on à la fois *hault* et *hautes*. Mais Descartes ne tarda pas à rejeter cet *l* inutile, et l'écrit du 5 octobre 1637 nous donne *pouce*, *haut*, *il faut*.

3° Les souvenirs du latin sont moins apparents chez lui qu'on ne serait porté à le croire : il n'écrit pas, comme on écrivait et imprimait de son temps, *doubte*, *debuoir*, *escript*, etc., mais tout simplement *doute*, *deuoir*, *escrit*, etc., sans *b* ni *p*. Il écrit cependant presque toujours *adiouster*, sauf une ou deus exceptions (f. 17 verso, l. 23 et 38), *i'aioutay* et *aiousté*. Mais, au lieu de *cognoistre*, *cognoissance*, *cogneu*, il écrit *connoistre*, *connoissance* et même *connû*, sans *g*. — Une remarque, en passant, à propos de la consonne *g*: Descartes lui conserve devant *eu* le même son que devant *a*, *o*, *u*, et il écrit toujours *longeur*, et non pas *longueur*.

4° La lettre *h* se trouve non seulement dans *methode* et *philosophie*, *theoresme*, *these*, *epithete*, *mathematique*, etc., mais dans *mechanique*, *autheur* et *authorité*, *cholere*, *chorde*, *eschole* et *escholier*. Une fois pourtant on trouve *corde* (f. 24 verso, l. 28, du 4 mars 1641), avec *chorde* cinq lignes plus bas (l. 33), et une autre fois *escolier* (f. 18 verso, l. 31); mais les deus sans *h* sont rares. On trouve aussi *galimathias* (f. 20 recto, l. 34). — A deus reprises, cependant, Descartes écrit *biblioteque*, sans *h*, dans une lettre très ancienne de janvier 1630 et dans une autre plus récente du 2 novembre 1646 (f. 40 verso, l. 29). Dans la même lettre de janvier 1630, l'*h* écrit d'abord à la fin de *sainte Elisabeth* est visiblement barré; mais plus tard il reparaît dans *Mme la princesse Elisabeth*. Trouverait-on aussi *Boëme* sans *h*, comme il est réellement dans la copie d'une lettre de Descartes à Pollot, ou bien est-ce le copiste qui n'aura pas pris la peine ici d'écrire la lettre *h* ? Toujours est-il que Descartes la supprime une fois encore dans *isocrone* (f. 33 recto, l. 12), une fois même dans *parelies*

Digitized by Google

(9/19 mai 1635), et dans le mot latin *allucinatus* (28 octobre 1640).

5° La consonne *c* est toujours employée dans *mocquer* et *pacquet*, et dans les locutions *en effect*, *a cet effect*. Descartes écrit fort bien cependant *vn effet* et *les effets* (qu'il écrivait d'abord *effait* et *effaits*). Il écrit toujours aussi *obiet* et *suiet* et non pas *obiect* et *subiect*, comme on faisait de son temps. Il n'abuse pas non plus du *c* en souvenir de l'étymologie latine, pour écrire *faict*, *dict*, *conduict*, etc. Une fois pourtant, une seule fois, on trouve écrit *les poincts*, ce qui est doublement contraire aus habitudes du philosophe, et ailleurs (16 octobre 1639) *l'instinc* et *les instincs*.

Ailleurs, là où nous mettons *c*, Descartes met *qu*, dans *chiquanerie*, *quarrer* et *quarré*. Ailleurs, au contraire, le *c* est mis pour *s*, par exemple dans les deus noms propres *Claircellier* et *Mercenne*, et une fois dans *ils offencent* (f. 2 recto, l. 7). Il est même mis pour deus *s* dans le subjonctif, *qu'on face*, *que vous faciez*[1]. Il est joint au *c*, dans *scauoir* et toutes ses formes, *ie scay*, *ie scauois*, *sceu*, etc., et une fois dans *isoscele* (f. 33 recto, l. 4), qui est la vraie orthographe, selon Littré.

6° Enfin la consonne *s* alterne avec *z* dans deus ou trois cas singuliers. Le mot *base* (la base d'un triangle) se trouve écrit par Descartes, dans la même page (f. 15 verso), quatre fois *baze*, douze fois *base*, et trois fois avec *s* et *z*, dont l'un est récrit sur l'autre. Dans une même lettre encore, on trouve ordinairement *il pese*: une fois cependant Descartes écrit *peze* (f. 7 verso, l. 2), et un peu plus loin une seconde fois, mais avec un *s* récrit sur le *z* (l. 30), et, à la page suivante, une troisième fois *peze*, sans rature (f. 8 recto, l. 5). Déjà, dans une lettre du 2 février 1632, on trouvait une fois *vase* et deus fois *vaze*.

1. [C'est l'ancienne orthographe régulière ; comparez le substantif *face* de *faciem*.] L. C.

Digitized by Google

VI. — Consonnes doubles

Mais un des traits caractéristiques de l'orthographe de Descartes est la suppression ou le maintien des consonnes doubles, selon les cas et surtout selon les lettres. Pour quelques-unes au moins, il est dans la voie de simplification où nos réformateurs voudraient nous entraîner. Reprenons à ce point de vue la liste des consonnes.

1° Les cas où *b* se redouble sont assez rares : une fois cependant Descartes écrit *M. l'abé de Launay* (f. 27 verso, l. 2, du 23 juin 1641).

Par contre, il écrit *accord* et *accorder*, et même le plus souvent *deffendre*, et presque toujours *affin que*. Il écrit toujours *aggregat*, et une fois même *il exaggeroit*.

2° Il redouble aussi, non pas toujours cependant, la lettre *l*. On trouve *roulleau* et *roller* (5 octobre 1637), et plus tard encore *poulle* dans la même lettre avec *poulet* (f. 41 recto, l. 7, et verso, l. 10). Il écrit *Claircellier* (f. 37 verso, l. 26), et non *Clerselier*. Il signe *vostre fidelle seruiteur* (f. 38 recto, et f. 43 recto). Une fois même il écrit *immobille*. Mais on trouve dans la même page *il falloit* et *il faloit* (f. 27 recto, l. 22 et 29). Dans la plus ancienne lettre on trouve *on appele* (f. 48 recto, l. 16, novembre 1629) pour *appelle*, et ailleurs les deus substantifs *bale* (f. 12 verso, l. 8 et 14; et f. 19 verso, l. 7), et *sale* (f. 19 verso, l. 9), pour *balle* et *salle*, puis *interuale*, et *valée*.

Est-ce une faute? est-ce écrit avec intention? On lit une ou deus fois *euidenment* avec *nm* au lieu de deus *m* (f. 22 verso, l. 10). Il écrit *enflamé*, et d'ordinaire on trouve un seul *m*, mais par abréviation, cet *m* étant surmonté d'un tiret qui indique l'autre *m* absent, *comēnt*, *homē*, *comōde*, *comūn*, etc., etc.

3° Mais dans bien des cas où nous redoublons la lettre *n*, Descartes se contente de l'*n* simple. Par exemple, au lieu d'écrire *mienne* et *tienne*, il met simplement *miene* et *tiene*, comme si c'était assez pour le féminin d'ajouter un *e* muet au masculin *mien* et *tien*, sans redoubler la

Digitized by Google

consonne *n*. Aus troisièmes personnes du singulier et du pluriel de certains verbes, il écrit *qu'il viene* et *qu'ils vienent*, *tiene* et *tienent*, *prene* et *prenent*, etc., ainsi que tous leurs dérivés. Il écrit de même *Sorbone* avec un seul *n* (f. 25 recto, l. 14 et 26), et, bien qu'on trouve le plus souvent *Mercenne*, on ne devra pas s'étonner si l'on rencontre aussi *Mercene*.

4° Le *p*, comme *l*, est tantôt redoublé, tantôt ne l'est pas; ajoutons que le plus souvent il l'est. Dans l'*Examen de la Question géostatique* (13 juillet 1638), on trouve *i'apprens*, *nous supposerons*, *il s'approche*, *rapporter*, ce qui est d'autant plus remarquable que les mêmes mots sont imprimés au t. I, des *Lettres*, avec un seul *p*. Descartes, cependant, écrit plus d'une fois *raport* et *raporter*. Il écrit de même *ie suplie*, *frape*, *eschapé*, *aproche*, etc., surtout dans les autographes plus récents. En revanche, on trouve *il couppe;* et la conjonction *après que* est parfois écrite, bien que plus rarement, *apprés que*.

5° La lettre *r*, qui est redoublée ailleurs, ne l'est jamais dans les mots *arest* et *arester*. On trouve aussi *embaras* f. 18 recto, l. 10), et *embarassé* (f. 20 recto, l. 37). — Enfin on trouve *resentiment* (5 janvier 1645), *resemblance* et *resembler*, *resouuenir*, *resortir*.

6° Mais le cas le plus remarquable est celui de la lettre *t*. Dans les premiers autographes (de novembre 1629 et janvier 1630), cette lettre est redoublée, ce semble, plus que de raison : *prattique*, *droitte*, *suitte*, *ietté;* ce sera encore l'orthographe courante des annotateurs de l'exemplaire des *Lettres*, qui est conservé à l'Institut, entre 1684 et 1701. Mais Descartes ne tarde pas à écrire tous ces mêmes mots avec un seul *t*. Chose curieuse, *la roulette*, qu'il avait commencé par écrire avec deus *t* (lettre du 27 juillet 1638, où on lit presque toujours *roulette*, et une fois seulement *roulete*), se trouve, au contraire, dans la lettre suivante du 23 août, écrite presque partout avec un seul *t*. De même Descartes écrit *lunete*, et non pas *lunette* (f. 31 recto, l. 8, du 30 mars 1646); il écrit *trompete*, *bluete*, *vne date*, *brique cuite*, et non *datte* et *cuitte*, comme on imprimait alors. Le mot *lettre*, qui

Digitized by Google

revient si souvent, est écrit d'abord avec deus *t;* puis les formes *lettre* et *letre* sont employées tour à tour; dans une longue lettre du 23 août 1638 (f. 15 à 21), *lettre* se trouve partout avec deus *t*, sauf une fois à la fin avec un seul, *letre* (f. 20 verso, l. 27); plus tard, le 4 mars 1641, on lit dans la même page *lettre* une fois (f. 23 recto, l. 6), et trois fois *letre* (l. 1, 7, 10); plus tard encore, c'est *letre* seulement (f. 30 recto, l. 27, du 26 avril 1643; f. 37 recto, l. 4 et 6, du 7 septembre 1646; f. 40 verso, l. 8, 14, 22, du 2 novembre 1646, etc.). — Le verbe *mettre* est d'abord écrit avec deus *t*, mais on trouve ses dérivés *soumetre* et *permetre* avec un seul (f. 27 verso, l. 6 et 13; f. 31 recto, l. 8), et une fois même Descartes écrit *metre* (f. 27 verso, l. 16). Dans un autographe du 5 octobre 1637, on trouve *rabatre* et *qu'on rabatte*, mais plus souvent un *t* que deus. Descartes écrit *flater* (f. 24 verso, l. 16), et *s'acquiter* (f. 13 verso, l. 15 et 16). Enfin le verbe *traiter* et le substantif *traité*, que l'on imprimait volontiers jusqu'à la fin du XVIIe siècle *traitter* et *traitté* (et parfois même *traicter* et *traicté*), se trouvent toujours dans les autographes de Descartes, non seulement sans *c*, mais avec un seul *t*. — Terminons par un petit mot sur lequel Descartes ne varie jamais : *cete*, féminin de l'adjectif démonstratif *cet;* l'adjonction d'un *e* muet suffit pour marquer le féminin, sans qu'il soit utile de redoubler la consonne *t* qui précède et d'écrire *cette*.

CONCLUSION

Résumons toutes ces remarques, et traçons les règles de l'orthographe particulière de Descartes. Voici les principales :

— Équivalence des lettres *u* et *v*, chacune des deus ayant sa place marquée, le *v* en tête et l'*u* dans le corps des mots.

— Emploi fréquent de l'*y* pour l'*i*, soit à la fin des mots (*moy*, *soy*, *ie voy*, *ie croy*, *vny*, *marry*, etc.), soit à l'intérieur (*ayder*, *aymer*, *aysé*, *aygu*, etc.), et toujours un *i* là où on met aujourd'hui un *j*.

Digitized by Google

— La diphtongue *oi* pour *ai* à l'imparfait des verbes, et dans certains noms et adjectifs.

— La diphtongue *an*, seule employée d'abord dans les terminaisons, est bientôt réservée aus participes présents (*pliant*, *bruslant*, etc.) et à certains noms et adjectifs (*enfant*, *grand*, etc.); elle est remplacée par *en* dans la plupart des substantifs et des adverbes (*moment*, *clairement*, etc.).

— La consonne *s* employée seule d'abord à la fin des mots pour marquer le pluriel, partage bientôt cette fonction soit avec *x*, pour certains pronoms, adjectifs et adverbes, soit avec *z*, à la seconde personne du pluriel des verbes et parfois même dans les substantifs et les participes passés.

— La consonne *s*, lorsqu'elle vient ainsi s'ajouter à la fin des mots, fait généralement tomber le *t* qui précède (*momens*, *enfans*), souvent aussi le *d* (*i'apprens*), et parfois même le *p* (*tems*).

— La même lettre *s* enfin, jointe aus voyelles ou diphtongues dans le corps des mots, désigne ce qui a été remplacé plus tard par un accent, grave, aigu ou circonflexe.

— L'usage des autres consonnes est généralement réduit au strict nécessaire, sauf deus ou trois cas, comme *i'obmets*, *adiouster*, *scauoir*, etc.

— Enfin, tandis qu'on redoublait volontiers les consonnes, au féminin et ailleurs, Descartes préfère la lettre simple, au moins pour le *t* et pour l'*n*, et déjà aussi pour l'*l* et le *p*, quoique non pas encore pour *f*, *c*, *g*.

En somme, malgré bien des incertitudes encore et des oscillations, l'orthographe de Descartes est le plus souvent conforme au génie même de la langue française et au génie de l'auteur. Tantôt il abandonne une uniformité excessive qui donnait lieu à la confusion (*ant* partout, comme terminaison des noms, adjectifs et adverbes; la lettre *s* seule et unique marque du pluriel dans tous les cas), et il introduit dans les formes des mots une variété favorable à la « clarté » et à la « distinction. » Tantôt il recherche la simplicité, qui rent aussi les formes plus claires et plus distinctes, soit en supprimant des con-

Digitized by Google

sonnes superflues, comme *t*, *d*, *p*, devant l'*s* qui s'y joint, soit en évitant de redoubler un *t* et un *n*, et parfois aussi un *l* et un *p*, que rien n'exige, ni le besoin de marquer le féminin, ni la prononciation. Quant à l'étymologie latine, on ne trouve chez Descartes aucune affectation pédantesque de la faire ressortir en ajoutant des lettres inutiles aus mots français : que de fois, au contraire, il supprime un *b*, un *g*, un *s*, que maintenaient ses contemporains ! Cependant il a renoncé de bonne heure à la forme *tans*, pour écrire *tems*, mais sans y intercaler le *p* de *tempus*, bien qu'il ait une tendance marquée à incorporer le *p* de *corpus* dans *corps ;* quant à un autre mot, l'*aer* (qu'on trouve dans ses plus anciens autographes (f. 48 verso l. 22 et 28, novembre 1629), il y a vite renoncé pour écrire l'*air*.

L'orthographe de Descartes vaut donc la peine d'être exactement reproduite dans une édition nouvelle de ses œuvres, non pas seulement pour la plus grande joie des amateurs de vieus langage, et pour la satisfaction, bien légitime après tout, des philologues, mais parce qu'on retrouve jusque dans les formes des mots, la marque personnelle du philosophe. Et puis ce langage tout émaillé de vieilles expressions, comme *derechef*, *souuenance* et *ressouuenir*, *ouyr*, etc., avec de vieilles tournures, comme les *pour ce que* et les *encore que*, dont il ne craint pas d'abuser, pour bien montrer la solide charpente des phrases et en faire saillir les jointures, tout cela a besoin aussi, ce semble, d'une vieille orthographe, surtout si on imprime avec des caractères anciens et dans l'ancien format : nos façons d'écrire, toutes modernes, feraient avec un pareil texte le plus choquant disparate. On donnera donc scrupuleusement l'orthographe de Descartes[1], sans omettre la moindre particularité (ni même la moindre faute, indiquée au moins en note), toutes les fois que la chose sera possible, c'est-à-dire lorsqu'on aura le texte écrit de sa main. Pour tout le reste, on

1. Cet article est destiné à servir d'avant-propos à une nouvelle édition de Descartes.

Digitized by Google

suivra les plus anciennes éditions, celles qui ont paru de son vivant et dont lui-même a corrigé le texte, lorsqu'on l'imprimait. Mais puisque nous avons la preuve que dans les *Lettres* publiées après sa mort, bien des mots ne sont pas imprimés tels que les écrivait Descartes, on pourra faire çà et là quelques corrections à l'orthographe de l'imprimeur, avec une extrême prudence, toutefois, et seulement lorsqu'on y sera bien autorisé par de nombreus exemples ; on le fera avec d'autant plus d'assurance que l'orthographe du philosophe est généralement plus simple que celle de ses contemporains. Ainsi l'on aura partout ou bien l'orthographe de Descartes lui-même, ou bien une orthographe aussi voisine que possible de la sienne, et qui, en tout cas, sera bien de son temps. Et comme c'est là une partie, si petite qu'on voudra, de ses habitudes et de sa physionomie d'écrivain, on ne se permettra pas d'y rien changer, non plus qu'on ne ferait à son costume et aus moindres traits de son visage, dans une gravure où on voudrait le représenter au naturel.

Ch. ADAM.

[S'il m'est permis d'exprimer un avis sur l'orthographe à suivre dans l'édition projetée, je conseillerais de respecter absolument l'orthographe des autographes, mais d'appliquer la graphie des plus anciennes éditions aus ouvrages pour lesquels on n'a pas le manuscrit de Descartes ; encore faudrait-il y introduire la distinction si commode et si rationnelle de *u* et de *v*, de *i* et de *j*.] L. C.

Digitized by Google

TRADUCTION

DE

QUELQUES STROPHES DE MIREILLE

EN DIVERS DIALECTES MÉRIDIONAUS

Nous avons déjà donné 13 traductions des strophes 23 à 31 du chant V de *Mireille*[1]. Les trois suivantes portent ce nombre à 16: 2 sont en gascon, 6 en languedocien, 3 en quercinois, 3 en rouergat, 1 en catalan et 1 en provençal[2]. Ces traductions, demandées à des amis, ont été recueillies un peu au hasard des connaissances personnelles, c'est pourquoi, bien qu'elles comprennent la majeure partie des dialectes de la langue d'oc, quelques-uns ne s'y trouvent pas représentés, le limousin, le dauphinois[3], par exemple. Nous ne doutons pas, cependant, que ces matériaus ne soient de la plus grande utilité pour tous ceus qui s'occupent des langues romanes ou simplement du provençal. Notre ami, M. Henri Bel, résumera, dans cette *Revue*, les résultats morphologiques et phonétiques fournis par cette publication. Constatons pourtant dès maintenant que notre enquête montre par le simple examen des traductions, ou mieus des *transcriptions*, que Mistral peut être compris sans effort dans les diverses régions de langue d'oc.

1. Voyez notre *Revue*, t. VIII, p. 119, 265; IX, p. 58.
2. Avec les variantes d'une localité voisine.
3. Les personnes curieuses d'avoir un spécimen des strophes ci-dessous, en dauphinois, les trouveront dans le Xe volume des «Publications spéciales de la Société des Langues romanes : M. Rivière, *Mirèio* (Mureglie) *traduite en prose dauphinoise (Saint-Maurice de l'Exil, Isère) avec une étude dialectale et quelques textes modernes, in-8°, p. 65.*

Digitized by Google

LANGUEDOCIEN

(LÉZIGNAN. — ARRONDISSEMENT DE NARBONNE. — AUDE)

Un souèr[1] dounk, din la Kraw grando,
Le[2] bèl tresaire de banastos
A l'endaban d'Ourrias benio din le karrèirou.
Le trou d'un ouratche eskapito
Le prumièr[3] awre ke l'atiro,
È, la koulèro trebiran sas tripos,
Aichi kousi parlèt le dountaire de biows :

« Ei[4] belèw tu, fil de puto,
Ke l'as ensourselado la Mirèlho?
En tou kas, pelherok, dal moumen ke bas abal
Digo-z-i'n pawk ke me jawti d'elo[5]

1. *Souèr* est un mot purement français, conservé avec sa prononciation d'autrefois. Il faut d'ailleurs remarquer que le nombre de mots français qui ont remplacé dans notre dialecte les mots languedociens est très considérable : au point que nous avons dû souvent traduire les mots pittoresques de Mistral par un mot français qui n'a du languedocien que la forme; il n'y en avait pas d'autre dans notre dialecte.

2. *Le*. C'est à partir de Lézignan que la forme de l'article masculin toulousain supplante la forme *lou*. Les villages qui avoisinent Lézignan du côté de Narbonne ont gardé *lou*.

3. *U* se prononce comme *eu* français dans notre dialecte.

4. *S* finale passe au son *i* devant un mot commençant par une consonne autre que *c*, *p*, *t*. Quelques personnes prononcent également *i* devant ces consonnes, mais par suite d'un défaut de langue.

5. *Elo*, venant de *illa* avec un *i* bref, a donné normalement *elo* avec un *è* fermé. Les mots *mustela* et *tela* ayant un *ē* (long) en latin, auraient dû donner à leur tour un *e* fermé en languedocien : c'est ce qui s'est produit dans le dialecte de Mistral et dans d'autres dialectes du Midi, — le limousin, par exemple. Mais c'est le contraire qui s'est produit dans le dialecte narbonnais, où l'*e* des mots *moustèlo*, *tèlo* est ouvert. On peut se demander s'il n'y avait pas dans la latinité populaire une double forme des mots terminés par *ela* (*mustella* existe à côté de *mustela*), comme *tella* par analogie de *stella* : la forme en *ella* aurait normalement donné en languedocien un *è* ouvert, l'*e* latin étant bref de nature dans ces formes-là. Dans d'autres dialectes, au contraire, ce seraient les formes *mustēla*, *tēla*, **stēla* qui auraient triomphé et qui auraient donné les formes en *e* fermé.

Digitized by Google

È de soun mourre de moustèlo
Pai mai ke dal bièl tros de tèlo
Ke te koubrits la pèl! B'auzises[1], bèl margoulin? »

Binsenet resawtèt; soun amo
Se rebelhèt koumo la flambo;
Soun kor i boumbiguèt koumo'n fok-grèk ke partits.
« Pantou! Boi dounk ke te derente
È ke moun arpo en dous te plègue? »
I fa en l'agachant, tarrible
Koumo kant, afamat, se rebiro 'n léopart.

È de sa koulèro le tramblomen
Fazio rafi sas kars biwletos.
« Sul grabiè, dits l'awtre, anirai[2] mourreja!
Kar ai lai mas trop feblos
È sioi bou, rawbo galino,
Ke per plega 'n bout d'amarino,
Per kamina din l'oumbro e per gourrineja!

— O koumo tousisi l'amarino,
Respoun Binsen qu'aicho « 'nverino ».
Te baw tousi le kol. Bezes! Bezes! Fugisi, se podes.
Fugisi, ou per san Jakei de Galiso,
Rebeiras pas tous tamarises.
Kar akeste pun de fèr te ba embresena les oses[3]. »

1. *B'* = *ba*. *Ba* est en languedocien la seule forme du pronom personnel neutre. On doit l'expliquer probablement en partant de la forme normale **o* employée dans un temps composé du verbe. Ex. : *o as dit* (tu l'as dit). *Oas* forme une diphtongue, dont le premier élément se durcit peu à peu jusqu'à devenir *b*. Cf. *beit* = *ueit*. La forme *o* ne s'est maintenue que dans l'expression *Dious a bol* (Dieu le veut) qui n'est plus le cri des Croisés, mais le cri joyeux du vigneron heureux d'avoir terminé ses vendanges : *faire le diousabol*, c'est faire un grand dîner quand les derniers raisins sont rentrés dans le tonneau. On remarquera que *o* est passé au son *a* dans cette expression.

2. *Aniras* est la seule forme normale du futur dans le dialecte narbonnais. La forme *anaras* qui serait plus conforme à l'étymologie n'existe pas. Peut-être le futur actuel s'explique-t-il par une influence française.

3. *Oses*. Les monosyllabes terminés par une sifflante prennent un pluriel sensible en ajoutant *es* à la forme du singulier. Sing. : *os*, plur. : *oses*. Cependant tous les monosyllabes ne suivent pas cette règle, et à côté de *pèl* (poil), plur. : *pelses*, on a *èl* (œil), plur. : *èls*.

Digitized by Google

Estounat de trouba 'n ome
Sus ki anfin sa racho toumbe :
« Un moumen, i respoun le bakiè « regagnous »
Un petit moumen, moun joube fat,
K'alumen la pipo! » È de sa pocho
Tirèt uno bourseto de pel de bouk.
E un negre kulot ke met a la bouko ; e mesprezent :

« Kan te bresabo al pè d'uno anserino
T'a pai jamai kountat Jan da l'Ours
Tu bouemiano de maire? A Binsen i parlèt atal.
Ia Jan da l'Ours, l'ome double,
Ke, kan soun mèstre, ame dous kouples
Le mandèt lawra soui rastouls,
Atrapèt, koumo 'n pastre atrapo 'n pat,

Lai bèstios toutos atelados,
E sus un piboul[1] k' abio uno bèlo simato
Lai brandiguèt en l'aire, ame l'alaire après.
E tu, paurot, sios pla eirous
K'apraichi i a pai ges de pibouls!
— Lebaios pas un ase[2] dal bord,
Gran pork! N'as ke de lengo! » È Binsen a l'arrèst,

Koumo 'n lebriè tèn uno bèstio
Aki tenio soun adbersari.
« Ke! digos! I kridabo a se demarga la gargamèlho,
Lounk galapian, ke tè grandoles
Sus tu roso... desendes,
Ou te desendi? Kales! kales!
Aro k'anan sawpre ki tetèt de boun lait?

1. *Piboul.* On a dans le dialecte narbonnais les deus prononciations *piboul* et *piboul* dont la dernière est évidemment postérieure.

2. *Ase* est un des mots proparoxytons qui en languedocien n'ont pas laissé tomber la pénultième. Les mots de ce genre les plus usités viennent de mots latins terminés en *ŭlus-ŏlus : apostoul, totoul, piboul*, terminés en *ĭnem, ĕnem ; marge, bièrge, ase, joube, fraiche* (fraxinum), *ome.*

J. ANGLADE.

Digitized by Google

LANGUEDOCIEN

VALLERAUGUE, ARROND^t DU VIGAN (GARD)

Un bèspre doun, din lo Kràw basto
Lou poulit trenayre de deskos
Ol doban d'Ourrias benyò din lou koroyrou
Lou tron d'un owratche deskapo
Lou proumyer awbre de l'otiro,
E, lo koulèro rebiren sos tripos
Bedj'oysi koumo porlèt lou dountayre de byòws :

« Es belèw tu, fil de rebolodis,
Ke l'as ensourselado, Mirèio?
En tou 'kas, espeiat, per ke bas end'obal,
Digo li 'n paw ke mi sousiye d'elo
E de soun mourre de djoneto
Koumo del byèl petas de telo
Ke ti sayo lo pèl!... ou owzises, poulit morgoulin? »

Binsenet tresowtèt; soun àmo
Si derebeyèt koumo lo flamo;
Soun kur li tresowtèt koumo 'n fyok « grec » ke portis:
« Bowryen! bos doun ke t'omoluge
E ke moun arpo en dous ti djimble? »
Li fai en l'ogotchen, torriple
Koumo kant, ofomat, si biro un lèopar.

E de so koulèro lo tromblado
Fozyò freni sos kars byowletos
« Su' lo grabo, dis l'awtre, onoras t'omoura!
Kar, as los mans trop lizos,
E noun syòs bwò, rawbo golinos,
Ke per djimbla 'n romèl d'omorino,
Per komina din l'oumbro, e per fenyondedja!

— Oi, koumo twòse l'omorino,
Respwòn Binsen, k'oko 'nterino,
Ti baw twòse lou kwòl!... Bei, bei, fudjis se pwòs.

Digitized by Google

Fudjis, kopoun, soui en koulèro!
Fudjis, ou, San Djakes de Goliso,
Beiras pa pus tos « tomorissos »,
Kar bo 'kel poun de fèrre omenuda tous oses. »

Estounat de trouba 'n ome
Sus kal enfi boumi so ratcho :
« Un moumen, li respwòn lou bokyè regownyous,
Un moumentet, moun djouine baw,
K'oluken lo pipo!... » E de sa potcho
Tiro 'no bouseto en pèl de bouk,
E 'n negre « kotchimbaw », k'enbouko; e mesprezen :

« Kan ti bresabo 'l pè d'un' « ourse »
T'o djomai kountat Djan de l'Ourso
To korako de maire? li fogèt Binsen :
Djan de l'Ourso, l'ome douple,
Ke kan soun mèstre, embe dous kouples,
Lou mondèt lowra sous rostouls
Orropèt, koumo 'n pastre orrapo 'n borbal,

Los bestyos toutos otollados
Et sus uno piboulo o simo nawto
L'escompèt en l'èr, embe l'oraire oprès!
E tu, bowryèn, as del bwonur
Ke per oisi, i age pa djes de piboulos!
— Leboryòs pa 'n aze d'uno razo,
Gran pwòr! Syòs pa ke lengo; » e Binsen o l'orèt,

Koumo 'n lebryè ten uno bèstyo
Tenyò oki soun enemi.
« Digo 'n paw! li kridabo o s'enrowkezi,
Lon gran golompyan, ke ti kares
Sus to roso, dobalo! Dobalo
Ou ti dobale?... Kales? Kales
Aro k'onan sawpre kal tetèt de bwòn latch. »

H. Bel.

Digitized by Google

PROVENÇAL

LA CIOTAT, ARROND^t DE MARSEILLE (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Un swar dounk, din la Kraw vasto,
Lou bèw tressàyre de banasto
Awdavan d'Ourrias venià din lou draiow.
Lou tron d'uno tchavâno[1] piko su
5. Lou premièr awbre ke l'atiro
È, la koulèro li boulevèrsèn lei tripo,
Aki koumo parlè lou dountayre de bɛw[2]:

« Es belèw tu, fiew de puto,
Ke l'as ensorselado, la Mirèyo?
10. En tout kas, espia, d'abor ke vas eila bas,
Digo li 'n paw ke mi garsi d'elo
È de soun mourre de moustelo
Owtan ke dow vièi troua de tèlo
Ke ti kɛèrbe[2] la pèw! v'entendes, bèw farlouket? »

15. Vincenet ressawtè; soun amo
Si revihè koumo la flamo;
Lou kouar li boumbè koumo uno boumbo ke parte:
« Peizanas, vouas dounk ke ti dereni
È ke moun arpièn en dous ti pluge? »
20. Li fa en lou regardan, tèrrible
Koumo kan, afama, si reviro 'n « lewpar ».

È de sa koulèro lou tramblamen
Faziè fremi sèi tchièr[1] viwleto.
« Su la grâvo, di l'awtre, anaras t'amourra!
25. Kar, as lèi man trow mistoulino
È siès bouan, rawbo-galino,
Ke pèr pluga 'n brou d'owzie,
Per ana din l'oumbro, e pèr kourre la patanteno!

1. Dans le groupe *tch*, le *t*, quoique sensible, est ordinairement plus atténué que dans la région d'Arles.
2. L'ɛ représente ici un son intermédiaire entre l'*é* fermé et l'*u*.

Digitized by Google

— O, koumo touardi l'owzie,
30. Respouande Vinsen k'èiso enkagno,
Vaw ti touardre lou kouale[1]... Ve! ve! Sawvo ti, se
Sawvo ti, kapoun, k'ay la koulèro, [pouades[2].
Sawvo ti, o, San Djake de Galiso,
Reveyras plu tèi tamaris;
35. Kar va, 'kew poun de ferre[3], t'espowti lèis ouasse. »

Enkanta de trouva 'n ome
Su ke[4] enfin pouske[5] passa sa radje :
« Un moumen! li respouande lou vakiè enkagna,
Un moumenet, moun jouine fouale,
40. K'alumèn la pipo! È de sa potcho
Tiro 'no bourso de pew de bou
È 'n negre katchimbaw k'èmbouko ; è mesprezèn :

« Kan ti bressavo aw pè d'un « ourse »,
T'a djamay kounta Djan de l'Ours,
45. Ta bowmiano de mayre? a Vincen diguè 'nsin.
L'a Djan de l'Ours, l'ome double
Ke, kan soun mèstre, ème dous parews de bɛw
Lou mandè lawra sèi rèstouble,
Arrapè, koumo 'n pastre arrâpo n' « barbezin »,

50. Lèi bèsti touti atelado,
È su d'uno piblo fwasso awto
Lèi djitè en l'èr, ème l'arayre dèrniè!
È tu, pawret, siès ɛrous
Ke 'pereysi l'ague djès de piblo!...
55. — Levariès pa 'n ay d'uno ribo,
Grant[5] pouar! as ke de lingo! » È Vinsen, a l'arrè,

Koumo n' tchin lebriè tèn uno bèsti,
Teniè aki soun enemi.
« Ke, digo! li kridavo a si desgargama

1. Avec le mot *gale*, on dit ordinairement *eskitcha lou gale*.
2. Aussi *pouas*.
3. Aussi *ferri*.
4. Aussi *kaw*.
5. On dit aussi au subjonctif imparfait *pouskesse*. La troisième personne du singulier du subjonctif présent serait *pouaske*.

Digitized by Google

60. Lonk[1] galavar, ke ti karres
Su ta rosso, ben? desèndes[2]
O[3] ti devali?... Kales? kales,
Aro k'anèn satche[4] kaw tetè de bouan la. »

P. CONSTANT.

Variantes fournies par M. Coquillat, pour le dialecte de Collobrières (Var) :

3. draiwn. — 4. asipo. — 5. pipo. — 6. bourroulan. — 7. buow. — 8. flw de bowdreio. — 10. eilavaw. — 11. m'enkaw. — 14. l'awzes, bèw margoulin. — 17. boundissè. — 18. t'ensuki (dans le sens d'assommer). — 19. trousse. — 20. en l'alukan. — 22. lei trambleto. — 23. sei kar. — 24. mourreja. — 27. un brou d'owmarino. — 28. per kamina — per gourrineja. — 29. troussi. — 30. k'eiso niette en koulèro. — 31. troussa lou kouale — se pouas. — 34. tamari. — 35. ti roumpre leis ouas. — 36. Emèrvelya. — 37. sus kaw sa rabi passo. — 38. li respouan — regagnous. — 39. moun jouine toti. — 41. menoun. — 42. desdegnous. — 45 bouimiano. — 46. L'i a Djau de l'Ourso. — 47. dous kouple. — 48. rastouble. — 50. touteis atalado. — 51. ensimelado. — 52. lei mandé. — 54. K'apercysi l'i a. — 56. lengo. — 57. tanko un bestiari. — 58. tankavo. — 59. Kreydavo — si degargamela. — 63. anan.

1. Le *t* de *grant*, insensible ici, représente la dentale que l'on entendrait devant une voyelle : *grant animaw*. De même le *k* de *lonk* ne s'entend pas devant une consonne.
2. *Decala*, dans le sens de descendre, est rare. On l'emploie davantage avec le sens transitif; encore le remplace-t-on volontiers par la locution *faire decala* ou *faire descendre*.
3. On dit aussi *co*.
4. Aussi *sawpre*.

Digitized by Google

« QUI VIVE? »

« Qui vive? » explique-t-on, est pour *Qui vit?* et « Qui vit? » signifie *Qui est là?* Mais comment aurait-on eu l'idée de dire *vivre* au lieu de *être là?* Et d'autre part, pourquoi le subjonctif? On ne dit pas : « Qui *vienne* là? »

En réalité « Qui vive? » signifie « Vive qui? Quel est le *vivat* que vous poussez? Quel est votre cri de guerre, quel est votre parti? » Et en effet, à *qui vive?* on répond encore aujourd'hui par un cri de ralliement : « Qui vive? — France! » (c'est-à-dire à l'origine : Vive la France!).

Mais il est certain qu'on a perdu le sens de cette expression, et qu'aujourd'hui *Qui vive?* équivaut dans notre esprit à *Qui est là?* Et le cri de guerre par lequel on répondait n'est plus considéré que comme un mot de passe.

L'explication que nous venons de donner est rendue tout à fait évidente par un passage des *Mémoires de Gourville*, publiés par la Société d'histoire de France (tome I, page 38). Gourville raconte que pendant la Fronde, en 1651, il se présenta un jour à l'improviste chez un receveur des tailles, M. Mahière, pour s'emparer de sa recette. M. Mahière, qui connaissait le parti de son agresseur, répondit au *Qui vive?* de Gourville par « Vivent les princes! », et Gourville répliqua ironiquement par « Vive le roi! » Voici d'ailleurs ce passage :

« J'entrai dans sa chambre le pistolet à la main et lui demandai : « Qui vive? » M'ayant répondu : « Vivent les princes! » je lui dis : « Vive le roi! » Il s'écria : « Hé! Monsieur, vous savez bien que c'est pour lui que j'amasse de l'argent. » Lors je lui dis : « J'ai besoin, M. Mahière, de celui que vous avez pour le service de Messieurs les Princes. »

L. Clédat.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

ÉDOUARD FORESTIÉ. — Quelques Inventaires du XIVe siècle pour servir à l'histoire de la vie privée de nos pères. — *Paris, Leroux, 1894, in-8°* [*32 p.*].

Sous ce titre, M. E. Forestié nous donne plusieurs inventaires tirés des archives départementales de Tarn-et-Garonne, de quelques études de notaires de ce même département et de l'hôpital de Moissac. Dans des considérations préliminaires beaucoup trop dithyrambiques l'auteur nous révèle tous les mérites du mobilier de nos pères. Ils étaient fort nombreus d'après M. F., pour qui les moindres détails, les moindres attributs se transforment en qualités qu'il énumère complaisamment. A l'en croire, le XIVe siècle doit être considéré comme un âge d'or où les hommes satisfaits de leur sort vivaient, à la ville et aus champs, dans un bien-être général. Le paysan « borné dans ses désirs et dans ses besoins se contentait facilement d'avoir le vivre et le couvert assurés ». Et, parlant d'aujourd'hui, M. F. s'écrie : « Le paysan et l'ouvrier » se sont créé des besoins factices qui ont influé d'une façon » désastreuse sur leur constitution physique ; et nous ne » sommes peut-être pas, hélas ! au bout de cette décadence.

» Tout progrès est d'ailleurs une arme à deus tranchants. » Sa marche est semée de cadavres et c'est sur des ruines » qu'il assure son triomphe. »

Il y a peut-être un peu loin de ces conclusions aus arides et longues énumérations de lits, d'escabeaus et d'instruments aratoires. En admiration devant le moyen âge, M. F. a sans doute oublié ses inventaires et, victime de son imagination, s'est laissé entraîner par un mirage. Nous n'entreprendrons pas de démontrer à M. F. que tout ne fut pas pour le mieus dans le meilleur des XIVes siècles possibles, nous nous contenterons de penser que c'est à son enthousiasme qu'il faut attribuer les négligences et les fautes matérielles dont la brochure est parsemée et l'insuffisance du commentaire[1].

1. P. 3 — une dame réclame 200 nobles d'or, pièces justificatives, *266*; treize cuillers, d'argent pesant 8 onces, pièces just. *7*; p. 17,

Digitized by Google

D'autant plus qu'on est en droit d'attendre davantage de l'éditeur des frères Bonis.

H. TEULIÉ.

PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA « REVUE DE PHILOLOGIE »

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la « Revue » sont mentionnés. Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.

JAMES DOWDEN BRUNER. — *The phonology of the Pistoiese dialect* (Baltimore, The modern language Association of America, 1894, VII-89 pages in-8). — Dissertation de docteur, dédiée à M. Marshall Elliot.

CHARLES et HENRI ADAM. — *Lettres de Constantin Huygens à Descartes* (48 pages in-8. Extrait de la *Revue bourguignonne de l'Enseignement supérieur*, année 1895). — Ces lettres ont été copiées à Amsterdam (Bibliothèque de l'Académie royale des sciences, au Trippenhuis), au cours d'une mission confiée à MM. Adam pour préparer une édition nouvelle des œuvres complètes de Descartes. (Voy. ci-dessus, page 222, note.)

L. OSCAR KUHNS. — *Verbal resemblances in Orlando furioso and Divina Commedia* (4 pages in-4. Extrait des *Modern language Notes*).

note 10: lire p. 5 et non 285; — des notes identiques se trouvent plusieurs fois répétées telles quelles, ce qui est pour le moins inutile: cf. *teolarenchi* p. 4 et 16, *lebes*, p. 5 et 17; — p. 13 et 31, lire d'*olca* au lieu d'*olna* et traduire par « balle d'avoine », mot encore en usage; — p. 4 et 17, *crussibulum* pour lequel M. F. se donne bien du mal et qu'il traduit « en considérant la place occupée par ce mot dans divers inventaires » se trouve dans Du Cange sous la forme *crucibulum*; — p. 5, *cotz* voir Raynouard *cot* « pierre à aiguiser », Mistral *cout*, mot connu de tous les faucheurs du Querci; p. 10, *couetz*, Mistral *couet* « poupée d'étoupe » ; p. 31, *aboal*, Mistral *abouau*, *boual*, « étable à bœufs »; -- en citant le proverbe (p. 14) : « So que para lo fre para lo *caou* » il faut écrire *cau* et ne pas donner à la langue d'oc, par cette profusion de voyelles, la physionomie d'un idiome du centre de l'Afrique.

Digitized by Google

DARMESTETER, HATZFELD et THOMAS. — *Dictionnaire général de la langue française*, fascicule 16, de *Grabat* à *Hystérotomie*.

GEORGE C. KEIDEL. — *The Evangile aux femmes, edited with introduction and notes* (Baltimore, The friedenwald Company, 1895, VII-94 pages in-8). — M. Keidel publie avec soin toutes les versions connues de l'*Évangile aux femmes*; l'introduction et les notes sont claires et méthodiques. L'auteur présente cette publication comme le premier « numéro » d'une série qui aura pour titre « Romance and othe Studies ».

L'ABBÉ CASTET. — *Études grammaticales sur le dialecte gascon du Couserans*, avec un avant-propos de M. Pasquier, archiviste de l'Ariège (Foix, Gadrat aîné, IV-64 pages in-8. Extrait du *Bulletin de la Société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*).

NÉCROLOGIE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de notre collaborateur Clair Tisseur, plus connu sous le pseudonyme humouristique de Nizier du Puitspelu. Il s'était mis tard aus études romanes, et y avait parfaitement réussi. Nous avons tenu nos lecteurs au courant de ses publications d'ordre philologique. Admirablement doué, il avait toutes les aptitudes et toutes les curiosités intellectuelles; architecte par profession, homme d'esprit par essence, et d'un esprit extrêmement original, philosophe, poète et philologue par goût, il s'était formé lui-même en tout. Et les qualités du cœur étaient chez lui à la hauteur de cette intelligence d'élite; tous ceus qui l'ont approché, et qui ont eu leur part de son amitié si chaude et si profonde, pleurent douloureusement sa perte.

Digitized by Google

BULLETIN DE LA

SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

OCTOBRE 1895

COTISATIONS

M. Clédat a reçu 4 fr. de M. Ponroy.

M. Passy a reçu : de M Hoffbauer, lieutenant d'artillerie à La Fère (Aisne). 4 fr. ; de M. F. Bénard, 2 fr.

LE PARTICIPE PASSÉ, AVEC « AVOIR »

AU XVIe SIÈCLE

Le XVIe siècle n'a, nulle part, fait attention à la règle de Marot, comme le croit, à tort, M. Brunot dans sa Grammaire historique couronnée par l'Académie française (1889). Les écrivains faisaient alors le participe *variable* ou *invariable*, à volonté, lorsque le participe, avec *avoir*, était précédé du *complément direct du verbe*. Lorsque le complément direct du verbe se trouvait après le participe, l'accord pouvait encore se faire, mais se pratiquait très rarement; l'*invariabilité* est ici la règle générale ; la *variabilité* n'est plus qu'une rare exception. Les cas d'invariabilité, lorsque le complément direct est en avant, sont, au contraire, très nombreus, et pour reprocher à Rabelais cette manière d'écrire, comme on l'a fait, il faut n'avoir jamais lu les écrivains du XVIe siècle, ni étudié l'histoire du français. Au XVIe siècle, la règle *pratique* de Marot (règle de position) est à peu près lettre morte pour tous les écrivains, sans en excepter Marot lui-même. On peut encore en dire autant des écrivains et des grammairiens du XVIIe et de la première moitié du XVIIIe siècle, si nombreuses sont les infractions à la pré-

Digitized by Google

tendue règle que Marot aurait su déjà, nous dit-on, imposer à ses contemporains. Ce n'est qu'à partir de la fin du XVIIIe siècle, et surtout de vers la 20e année du XIXe que la règle de Marot se trouve partout mise en pratique, à l'exception de quelques questions de détail sur lesquelles on ne sera probablement jamais d'accord. Avant de prendre Rabelais et de signaler les prétendues fautes qu'il a faites, — (M. J. Fleury n'en a trouvé que deus ou trois dans toute l'œuvre de notre grand écrivain), — examinons un ouvrage rarement cité : *La Correspondance du cardinal de Granvelle* (XVIe siècle), publiée, 1606-1613, par Messire Renon de France[1]. Je me contente de citer un certain nombre d'exemples qui se trouvent dans le premier volume. Nous verrons d'autres exemples d'invariabilité dans l'ouvrage du même auteur, faisant suite à celui-ci : l'*Histoire des troubles des Pays-Bas* (1er volume). Qu'il nous suffise de citer les cas d'*invariabilité ;* ils ne sont guère moins nombreus que les exemples de *variabilité.* Il suffirait, du reste, de lire une chrestomathie du XVIe siècle, celle de Darmesteter, par exemple, pour se convaincre que Marot, Calvin et les autres écrivains de l'époque sont tous d'accord pour écrire, *ad libitum,* le participe conjugué avec *avoir,* lorsque le complément direct se trouve placé *avant* le verbe. Commençons par la *Correspondance du cardinal :*

Les lettres que son Alteze a **escript** (I, p. 15). Les lettres que son Alteze lui avoit **escript** (29). L'insolence qu'il a **commis** (30). Les grands festins qu'on a **faict** à son fils (35). Leurs personnes qu'ils ont **exposé** à grand dangier (44). Les brefz que Sa Saincteté a **escript** (63). Les lettres que j'y ai **receu** (reçu ; 88). L'attestation qu'ilz ont **demandé** (115 ; deus fois). Les lettres que m'at **escript** Vostre Altesse (120). Mr d'Egmont les at **visité** (121). Les offices que Son Illustrissime Seigneurie m'at **commandé** (122). Les lettres, l'on les a **délivré** à mon maistre d'hostel (123). La vie exemplaire qu'il a **mené** jusques à son élection (124).

1. Ces deus magnifiques ouvrages se trouvent à la bibliothèque publique impériale de Saint-Pétersbourg.

Digitized by Google

Les exemples, on le voit, se suivent de près; où est ici le respect témoigné à Marot et à sa fameuse règle, donnée par lui comme étant déjà la pratique observée depuis longtemps dans le français? Arrivons maintenant à l'*Histoire des troubles des Pays-Bas*, dont je ne prens mes exemples qu'à partir de la page 345, Ier volume:

Personne ne les a jamais **pénétré** (les preuves du procès du comte d'Egmont; 347). Les maulvais offices que le *conte* d'Egmont a **faict** en son gouvernement de Flandres à l'encontre de nostre saincte foy catholicque (349). Les mauvais offices que le *conte* de Hornes a **faict** en la cité de Tournay (354). La grace qu'il avoit **recherché** (366). Ceste somme il fust (eust) esté utile de l'avoir **consenti** et **accordé** (367). Les princes d'Orenge et de Nassau qu'il avoit **chassé** des Pays-Bas (371), qu'il avoit **chassés** (372). Les nouveaux advertisseurs qu'il disoit avoir **eu** (384). La nécessité l'avoit, disoit-elle (la reine d'Angleterre Élisabeth) **réduict** aux représentailles. (Ces exemples se bornent à une quarantaine de pages du premier volume).

Voyons maintenant si Rabelais n'a commis, comme l'a cru J. Fleury, que quelques malheureuses fautes contre la règle soi-disant déjà obligatoire de Marot, et contentons-nous encore du premier livre de l'œuvre, sans citer même tous les exemples; les livres suivants nous donneraient la même graphie: donc *pas de règle, au XVIe siècle, pour le participe précédé du complément direct du verbe;* Marot n'est pas écouté, ne s'écoute pas lui-même, il prêche dans le désert[1]:

Les figues qu'on avoit **apresté** (I, ch. 20). Il les avoit **eu** (ses chauces et ses saulcisses, I, 20). *S'exerceans* les corps comme ils avoient les âmes auparavant **exercé** (I, 23). La bresche qu'avoient **fait** les ennemis (I, 27). Les dommages que as **fait** en ses terres (I, 31). Il ne m'a cause queconque **exposé** (I, 32). Les merveilleux voltigemens qu'il avoit

1. Voir mon *Histoire des Participes* (3e édition, Saint-Pétersbourg, 1889).

Digitized by Google

fait (I, 35). Les propos que lui avoit **tenu** Tripet (I, 35). L'énorme cruaulté et villenie que j'y ai **cogneu** (connu ; I, 37). Une trape qu'on avoit **fait** (I, 38). Ce sont coups de canons que naguières a **receu** (reçu) vostre filz Gargantua (I, 37). Je sçay quelque oraison qu'il m'a **baillé** (I, 42). La boucherie qu'il avoit **fait** (I, 45). Les salutz qu'il avoit **receu** (reçu, I, 46). L'humanité qu'il avoit en nous **cognu** (connu ; I, 50). Lesquels il avoit **veu** (vu ; I, 51).

Où est ici la règle d'accord ? « L'*invariabilité*, dit Ménage, était tellement usitée au XVIe siècle, que Marot fut repris de ne pas la suivre. Quant à Rabelais, il n'écrit jamais autrement qu'en laissant, avec *avoir*, le participe *invariable*. » .

J BASTIN.

Nodendal, près Abo (Finlande).

PUBLICATIONS

Notre collaborateur M. Bastin, dont on vient de lire l'article sur l'accord du participe passé au XVIe siècle, publie en ce moment une refonte de ses travaux antérieurs sur le verbe, si consciencieux et si nourris d'exemples. La première partie (lexicologie) a paru ; la seconde partie (syntaxe) est sous presse. Une petite critique de détail : page 89, verbe *lire* ; le *g* ne peut devenir *s dous* ; les formes du verbe *lire* qui ont *s dous* proviennent d'une analogie avec le verbe *dire*.

Nous recevons la 4e édition des *Sons du Français*, de M. Paul Passy. La section belge de notre Société a souscrit 270 exemplaires de cet excellent livre qui contient tant de choses sous un si petit volume (164 pages). L'auteur a revu son œuvre avec le plus grand soin. Parmi les parties nouvelles, signalons une restitution (prononciation notée phonétiquement) d'une laisse de la Chanson de Roland, et un résumé très utile des règles orthoépiques du français moderne. Pris du volume, 1 fr. 50 (Paris, librairie Firmin Didot).

Le Gérant : Vve ÉMILE BOUILLON.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

Digitized by Google

LES GLOSES DE VIENNE

VOCABULAIRE RÉTO-ROMAN DU XIe SIÈCLE

Publié d'après le manuscrit, avec une introduction, un commentaire et une restitution critique du texte

Par P. MARCHOT, docteur ès lettres

Brochure in-8°. — Prix : 2 francs.

PLAUTI AMPHITRUO

Edidit L. HAVET

Cum discipulis BELLEVILLE, BIAIS, FOUREL, GOHIN, PHILIPOT, RAMAIN REY, ROERSCH, SEGRESTA, TAILLIART, VITRY

Un vol. gr. in-8°. — Prix : 6 fr.

CATALOGUE DES MANUSCRITS ALLEMANDS

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Par **G. HUET**

Un vol. gr. in-8°. — Prix : 5 francs.

Poètes Beaucerons antérieurs au XIXe siècle

Notices par **L. MERLET**, membre correspondant de l'Institut

Deux volumes in-8°. — Prix : 10 francs.

LES FABLIAUX

Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge

Par **J. BÉDIER**, maître de conférences suppléant à l'École normale supérieure

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

Un fort vol. gr. in-8°. — Prix : 12 fr. 50.

CONTES ET LÉGENDES DU CAMBODGE

RECUEILLIS ET PUBLIÉS EN FRANÇAIS

Par **Adhémard LECLÈRE**, résident de France au Cambodge, avec introduction par L. FEER, de la Bibliothèque Nationale.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

Manuel d'ortografe française simplifiée

Par E. ERNAULT et E. CHEVALDIN, professeurs à la Faculté des lètres de Poitiers.

Un volume in-8°. — Prix : 3 fr. 50

TRAITÉ DE LA

Formation des mots composés dans la langue française

COMPARÉE AUX AUTRES LANGUES ROMANES ET AU LATIN

Par Ars. DARMESTETER

Deuxième édition, revue, corrigée et en partie refondue, avec une préface par GASTON PARIS, membre de l'Institut.

Un volume gr. in-8°. — Prix : 12 francs.

CHRESTOMATHIE DE L'ANCIEN FRANÇAIS

Par L. CONSTANS

Deuxième édition revue et considérablement augmentée

IXe-XVe SIÈCLES

Un fort volume in-8° cartonné. — Prix : 7 fr.

DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

IXe au XVe siècle

Par F. GODEFROY

Livraisons 1 à 81. — La livraison : 5 francs

Digitized by Google

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

Consacré à l'étude des langues et des littératures romanes

PUBLIÉ PAR

MM. P. MEYER ET G. PARIS

Membres de l'Institut.

Prix d'abonnement : Paris..... 20 fr.
— — Départements et Union postale..... 22 fr.

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

Publication mensuelle, dirigée par M. ÉMILE CHATELAIN

Prix d'abonnement : Paris..... 15 fr.
— — Départements et Union postale..... 17 fr.

REVUE CELTIQUE

Fondée par H. GAIDOZ

Publiée sous la direction de H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
Membre de l'Institut.

Avec le concours de J. LOTH, doyen de la Faculté des lettres de Rennes; E. ERNAULT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, et de plusieurs savants des Iles Britanniques et du continent.

Prix d'abonnement : Paris..... 20 fr.
— — Départements et Union postale..... 22 fr.

LE MOYEN AGE

REVUE MENSUELLE

DIRIGÉE PAR

MM. A. MARIGNAN, M. PROU ET M. WILMOTTE

Prix d'abonnement : Paris..... 10 fr.
— — Départements et Union postale..... 11 fr.

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

Digitized by Google

TOME IX, FASCICULE 4 — 4e TRIMESTRE 1895

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET PROVENÇALE

(*Ancienne REVUE DES PATOIS*)

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

		Pages
I.	L. Clédat. — *Œuvres dramatiques d'Adam de la Halle*.....	241
II.	L. Vernier. — *Observations sur la phonétique du latin vulgaire* (Suite).....	269
III.	A. Roux. — *Glossaire du patois Gatinais* (à suivre).....	294
IV.	BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE.....	305

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

(*Tous droits réservés*)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 15 fr. — Départements et Union postale : 16 fr.

Digitized by Google

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. CLÉDAT, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la Revue *sont mentionnés. Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.*

En vente à la même librairie

Répertoire méthodique du moyen âge français

HISTOIRE. — LITTÉRATURE. — BEAUX-ARTS

Par. **A. VIDIER**, élève de l'École des Chartes

Première année 1894 (Extrait du Moyen Age, *année 1895)*

Un volume grand in-8°. — Prix : 4 francs.

ANNUAIRE DE L'ÉCOLE PRATIQUE

DES HAUTES-ÉTUDES

(SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES)

Année 1896

Contenu . Calendrier. — Documents. — Rapports. — G. MONOD : *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités, dans la dissolution de l'empire Carolingien.*

Un volume in-8°. — Prix : 2 francs.

EULOGE SCHNEIDER, 1793

Par **E. MUHLENBECK**

Un volume grand in-8°. — Prix : 15 francs.

GLOSSAIRE MOYEN BRETON

Par **E. ERNAULT**,

professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, lauréat de l'Institut

Deuxième édition corrigée et augmentée

Première partie (A-G)

Un volume grand in-8°. — Prix : 10 francs.

MATÉRIAUX

Pour servir à l'histoire de la déesse buddhique Târâ

Par **G. de BLONAY**

Un volume grand in-8°. — Prix : 2 fr. 50,

Jean Balue, cardinal d'Angers (1421?-1491)

Par **H. FORGEOT**

Un volume grand in-8°. — Prix 7 francs.

SAINT CÉSAIRE, ÉVÊQUE D'ARLES (503-543)

Par **A. MALNORY**

Un volume gr. in-8°. — Prix : 8 francs.

LE ROMAN DE RENARD

Par **G. PARIS**, membre de l'Institut.

Brochure in-4°. — Prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

HARVARD COLLEGE LIBRARY
APR 3 1896
CAMBRIDGE, MASS.

ŒUVRES DRAMATIQUES D'ADAM DE LA HALLE

ANALYSES ET EXTRAITS TRADUITS

Arras a été au moyen âge un centre très important de mouvement littéraire. Adam de la Halle, dit Adam le Bossu, — bien qu'il ne fût pas bossu, — était d'Arras, comme Jean Bodel, et comme lui il a cultivé à la fois la poésie lyrique et la poésie dramatique.

Nous avons de lui deus pièces de théâtre fort curieuses : le *Jeu de la Feuillée* et le *Jeu de Robin et de Marion.*

LE JEU DE LA FEUILLÉE.

La scène se passe sous la feuillée, où se trouvent réunis plusieurs habitants d'Arras, avec l'auteur même de la pièce, Adam de la Halle. Adam raconte qu'après être resté quelque temps marié, il « retourne au clergé » et se rent à Paris « pour apprendre ».

Seigneurs, savez pourquoi j'ai mon habit changé?
J'ai été avec femme, et retourne au clergé.
Mais je veus de vous tous, avant, prendre congé.
Or ne pourra pas dire aucun que j'ai hanté,
Que d'aller à Paris me sois pour rien vanté.
Chacun peut revenir[1], tant fût-il enchanté[2] :
Après grand maladie ensuit bien grand santé.
D'autre part n'ai ici mon temps si bien perdu
Qu'à aimer ne me sois loyaument entendu.
Par les tessons on voit encor quel le pot fut!
Je m'en vais à Paris.

1. Revenir à sa première condition.
2. Ensorcelé.

Digitized by Google

UN VOISIN, DU NOM DE RIQUIER

Chétif! Qu'y feras-tu?
Jamais d'Arras bon clerc ne vint,
Et tu veus en faire un de toi!
Ce serait grande abusion.

Adam déclare que, Dieu lui ayant donné quelque esprit, il doit s'appliquer à le façonner par l'étude et à le tourner au bien.

— Mais votre femme, que deviendra-t-elle? — Elle restera ici avec mon père. — Maître, il n'en ira point ainsi. Je la connais assez pour savoir que, si elle peut se mettre en route, elle vous suivra sans répit.

Adam répont par une grossièreté, que nous ne pouvons reproduire ici.

— Maître, vous ne pouvez vous en aller ainsi. Quand la sainte Église apparie deus personnes, ce n'est point à refaire. Il faut prendre garde avant l'engrenage. — Cela est facile à dire, répont Adam. Qui s'en fût gardé mieus que moi?

Amour me prit juste en ce point
Où un amant deus fois se point[1]
S'il se veut contre lui défendre.
Pris fus à l'âge où le sang bout,
Tout droit en la verte saison
En l'âpreté de la jeunesse,
Où la chose a plus grand saveur;
Car nul n'y poursuit son profit,
Hors ce qui lui vient à désir.
Il faisait été bel et gent
Dous et clair et vert et fleuri,
Délectable en chants d'oisillons,
En haut bois, près d'une fontaine
Courant sur gravier émaillé :
Me vint alors la vision
De celle que j'ai pris pour femme,

1. Se pique.

Digitized by Google

Qui me semble si pâle et jaune!
Qu'elle était lors blanche et vermeille,
Fine, riante et amoureuse!
Hui la vois grasse, mal taillée,
Triste et maussade.

RIQUIER

C'est trop fort!
Vraiment êtes vous bien muable
Quand des formes si délectables
Vous avez si vite oubliées.
Bien sais pourquoi êtes repu.

ADAM

Pourquoi?

RIQUIER

Elle a fait envers vous
Trop grand marché de ses denrées.

ADAM

Ah! Riquier, là n'est point la cause.
Mais Amour oint si bien les gens
Et chaque grâce il illumine
En femme, et fait sembler si grande
Que l'on pense d'une truande
Qu'elle soit telle qu'une reine[1].
Ses cheveus semblaient reluisants,
D'or, bouclés, fermes, frémissants :
Ils tombent hui, pendants et noirs.
Tout me semble en elle changé.

Adam énumère tous les charmes qu'il trouvait en sa femme : elle avait le front large et uni, il le voit maintenant ridé et étroit. Elle paraissait avoir les sourcils arqués, fins et alignés : il les voit épars et dressés, comme

1. Tout ce développement rappèle le passage célèbre de Lucrèce que Molière a traduit dans le *Misanthrope* (II, 5).

Digitized by Google

s'ils voulaient voler en l'air. Ses yeus, qui sont noirs[1], semblaient vairs et caressants; et descendait entre les deus

Le tuyau du nez bel et droit :
Autour avait de blanches joues,
Faisant au rire deus fossettes,
Un peu teintéës de vermeil.
Dieu ne fût pas venu à bout
De faire un visage pareil,
Tel que le sien lors me semblait.
La bouche après se poursuivait,
Grêle aus coins et grosse au milieu,
Fraîche et vermeille plus que rose.

Elle avait des dents blanches et serrées, et un menton à fossette

D'où naissait la blanche gorgette.

Sa nuque faisait un léger repli sur la cotte. De ses épaules bien posées descendaient des bras élégants terminés par de blanches mains aus doigts effilés et aus beaus ongles sanguins. Le reste était à l'avenant : le sein « haut, dur et court, aus belles pointes », les reins « cambrés comme les manches d'ivoire sculpté des couteaus de demoiselles », etc. Elle s'aperçut bien, continue Adam,

Que je l'aimais bien mieus que moi,
Et se tint vers moi fièrement;
Et plus fière elle se tenait,
Plus et plus croître en moi faisait
L'amour et les ardents désirs.
Puis s'y mêla la jalousie,
Désespérance et folles craintes,
Et plus et plus fus en ardeur
Pour son amour; moins me connus,
Si bien que plus aise ne fus
Qu'en faisant d'un clerc un mari.

1. Nos ancêtres n'estimaient que les yeus vairs, les yeus de faucon.

Digitized by Google

Bonnes gens, ainsi fus-je pris
Par Amour, qui m'avait surpris;
Car n'avait pas tant de beauté
Comme Amour le me fit sembler
Et Désir le me fit goûter.

Mais il est temps qu'il reprenne possession de lui-même avant que sa femme ne devienne grosse et que la chose ne lui coûte davantage, car sa faim en est apaisée.

— Maître, dit Riquier, si vous me la laissiez, elle serait bien de mon goût. — Je vous en crois sans peine, riposte Adam. Mais plaise à Dieu qu'il ne m'en mésarrive pas! Je n'ai pas besoin de plus de malheur! Mais je voudrais réparer ma perte, et, pour apprendre, courir à Paris.

Survient le père d'Adam, maître Henri, dont le poète va railler l'avarice et la gourmandise :

MAÎTRE HENRI

Ah! beau dous fils, que je te plains
Quand as ici tant attendu,
Pour femme tant de temps perdu!
Agis en sage, pars enfin!

GUILLOT

Or, donne-lui donc de l'argent :
Pour rien n'est-on point à Paris.

MAÎTRE HENRI

Las! Pauvre homme! Où serait-il pris?
Je n'ai plus que vingt-neuf livres...
Beau fils, fort êtes et agile :
Par vous-même vous aiderez.
Suis un vieil homme, plein de tous,
Malade, las et plein de rhume.

Un charlatan (le texte dit un physicien, c'est-à-dire un médecin), qui était là ou qui survient, s'adressant à maître Henri :

Digitized by Google

Bien sais de quoi êtes malade.
Foi que je vous dois! maître Henri,
Je vois bien votre maladie,
C'est un mal qu'on nomme avarice.

Il ajoute qu'il connait bien des gens atteints du même mal et qu'à Arras même il y en a plus de deus mille; puis il cite quelques noms, qui devaient provoquer l'hilarité du public.

Maître Henri s'approche de nouveau du médecin, et se plaint d'avoir le ventre enflé; il apporte un urinal, et le médecin, après en avoir examiné le contenu, lui déclare qu'il a le mal de Saint-Léonard; trois autres habitants d'Arras (dont il cite les noms) ont le même mal, qui vient d'emplir trop plein sa panse. Une dame s'approche à son tour :

Beau maître, aussi conseillez-moi,
Et vous aurez de mon argent.
C'est que le ventre aussi me tend
Si fort que je ne puis aller.
J'ai apporté pour vous montrer
Mon urine de quatre lieues.

— Ce mal, dit le médecin, vient de trop coucher sur le dos.

— Vous en mentez, sire ribaud,
Je ne suis point pareille femme.
Jamais, pour don ni pour promesse,
Tel métier faire ne voulus.

Le médecin la convainc d'imposture par une épreuve que nous ne comprenons pas bien, et lui demande quel est le père de l'enfant. Elle désigne un des personnages présents, Riquier, qui proteste et recommande surtout de n'en rien dire à sa femme, ce qui amène des plaisanteries sur les femmes terribles d'Arras, avec exemples à l'appui.

Un moine entre en scène, avec des reliques de saint Acaire :

Digitized by Google

Seigneurs, monseigneur saint Acaire
Vous est ci venu visiter.
Approchez tous pour le prier,
Et mette chacun son offrande;
Car n'y a saint, jusqu'en Irlande,
Qui si belles miracles fasse :
De l'homme le démon il chasse
Par le saint miracle divin,
Et il guérit de la folie
Communement et sots et sottes.
Souvent vois des plus idiotes
Venir à notre moûtier d'Haspre,
Qui au départ sont bien guéries;
Car le saint est de grand mérite.
Avec une aumône petite
Vous ferez bien venir de lui.

On pousse en avant un nommé Walet; c'est un de ses compatriotes, qu'Adam de la Halle met en scène, et probablement sous son vrai nom :

Or ça! Walet, avance-toi :
Ne crois qu'y ait plus sot que toi.

Walet offre à saint Acaire un bon fromage gras. On s'amuse à mettre son intelligence à l'épreuve :

Walet, par le grand saint Acaire!
Que voudrais-tu avoir donné
Pour que tu sois à tout jamais
Si bon ménétrier que ton père?

Et Walet répont :

Beau neveu, je voudrais bien être
Aussi bon vielleur qu'il fut,
Et qu'on m'eût par le col pendu
Ou bien qu'on m'eût coupé la tête!

« Par ma foi, remarque le moine, celui-ci est vraiment bête; allons, baise le reliquaire, et va-t'en, car la foule approche. »

Digitized by Google

On apporte de l'argent au saint, pour des personnes qui n'ont pu venir. Le moine excite la générosité des fidèles :

Est-il plus personne qui mette?
Avez-vous oublié le saint?

On apporte une mesure de blé au nom d'un autre absent. Puis un père fait avancer son fils idiot. Les propos décousus du fou amènent des plaisanteries qui ne sont pas toujours intelligibles pour nous, des coq-à-l'âne, des personnalités qui devaient être saluées au passage par les rires de l'assistance, mais dont le sel nous échappe forcément. L'auteur y mêle des récriminations contre le pape Alexandre IV, alors mort, mais qui, quelques années auparavant, avait renouvelé les censures ecclésiastiques contre les clercs (non encore pourvus des ordres majeurs) qui épousaient des veuves et encouraient ainsi le reproche canonique de « bigamie ». Adam oppose la sévérité dont on use vis-à-vis des pauvres clercs à la liberté dont jouissent les prélats, qui peuvent avoir des femmes « à rechange ».

Le moine invite le père du fou à faire son offrande à saint Acaire et à ramener son fils le lendemain, car il a besoin de repos.

On engage alors le moine à mettre ses reliques en lieu sûr, car il doit y avoir cette nuit même et à cette place « une grande merveille de féerie »; dame Morgue et sa compagnie doivent venir s'asseoir à la table préparée pour elles et y manger à loisir. Bientôt on entent les gens d'Hellequin qui arrivent au bruit des clochettes. Le messager Croque-Sots explique qu'il est envoyé à la fée Morgue par le roi Hellequin, son maître; dame Morgue arrive à son tour, elle répont au salut de Croque-Sots, et indique la place de ses deus compagnes, les fées Maglore et Arsile; Maglore manifeste son mécontentement qu'on ne lui ait pas préparé de coussin comme aus deus autres. Morgue tâche de la calmer, et fait remarquer à ses compagnes combien ce lieu est « beau, clair et net ». Arsile ajoute : « Il est juste que celui qui s'est entremis de disposer pour

Digitized by Google

nous un tel lieu ait un beau don de nous. — Mais qui est-ce? » dit Morgue.

Croque-Sots se charge de répondre : il est arrivé avant que tout fût prêt, et il a vu mettre la table par deus clercs, dont l'un est Adam, fils de maître Henri. Tous les deus reçoivent les dons de Morgue et d'Arsile; voici ceus qui échoient à Adam de la Halle :

MORGUE

Que ce soit le plus amoureus
Qui soit trouvé en nul pays.

ARSILE

Aussi je veus qu'il soit joyeus
Et bon façonneur de chansons.

Maglore ne veut pas faire de dons à ceus qui ont négligé de lui réserver un coussin; et comme dame Morgue insiste : « Je veus, dit-elle, que l'un soit pelé et n'ait pas de cheveus par devant;

Pour l'autre qui se va vantant
D'aller à l'école à Paris,
Je veus qu'il soit acoquiné
Avec ses compagnons d'Arras,
Et qu'il s'oublie entre les bras
De sa femme, si molle et tendre,
Et qu'il perde le goût d'apprendre,
Et qu'il renonce à son voyage. »

Après cet incident, dame Morgue prent connaissance du message apporté par Croque-Sots : Hellequin la prie d'amour; mais elle aime un damoiseau d'Arras, qu'elle nomme; c'est ici l'occasion pour Adam d'attaquer un nouveau personnage. On en dit tant sur son compte que dame Morgue se repent d'avoir délaissé pour lui « le plus grand prince qui soit en féerie », et elle charge Croque-Sots de porter ses amitiés à Hellequin.

L'attention du spectateur est alors appelée sur une

Digitized by Google

grande roue. Elle est tenue par une femme, dont Morgue dit :

A celle qui la rouë tient
Chacune de nous appartient;
Elle est, depuis qu'elle fut née
Muette, sourde et aveuglée.

CROQUE-SOTS

Comment la nomme-t-on?

MORGUE

Fortune.
A toute chose elle est commune,
Et le monde elle a dans sa main;
Car le même homme elle peut faire
Pauvre aujourd'hui, riche demain,
Et ne sait point qui elle avance.
N'y doit nul avoir confiance,
Si haut qu'il soit un jour monté.
Car, dès que la roue a tourné,
Il lui faut bien descendre en bas.

Deus personnages sont représentés au sommet de la roue. « Qui sont ces deus? » demande Croque-Sots. Dame Morgue hésite à répondre, « car il ne fait pas bon tout dire ». Mais Maglore, qui, dans son courrous, ne ménage rien, se hâte de les nommer. D'autres personnages, figurés à diverses places sur la roue, sont aussi nommés, et chacun d'eus est l'objet de remarques satiriques.

Mais le jour approche, et les fées doivent se retirer, d'autant plus que les vieilles femmes de la ville les attendent dans le pré voisin. L'une d'elles vient se plaindre du retard : c'est celle qui, au commencement de la pièce, a consulté le charlatan. Elle veut se venger de celui qui lui a fait et dit outrage devant tout le monde; les fées promettent de l'y aider et de mettre bientôt le coupable « à point dans son lit », comme elles ont fait la nuit précédente à un autre bourgeois d'Arras. Puis elles partent, en chantant un motet.

Restent sur la scène le moine, qui a fait un somme

Digitized by Google

pendant la féerie, et Hane le mercier. Le moine déclare par saint Acaire qu'il ne s'en ira pas avant d'avoir mangé un morceau. Hane se charge de le mener au cabaret voisin, et le moine partage avec lui un crêpet, don de quelque dévot de saint Acaire. La table est mise au cabaret, et nous y revoyons la plupart des personnages de la pièce, qui s'y trouvent déjà ou qui ne tardent pas à arriver. Nous ne comprenons plus aujourd'hui la plupart des plaisanteries des buveurs; d'autre part, ici comme dans le reste de la pièce, nous ne pouvons nous rendre compte de l'effet produit par les jeus de scène, dont quelques-uns à peine sont indiqués.

Le médecin dit aus buveurs (on combattait déjà l'alcoolisme) :

Certes, seigneurs, vous vous tuez!
Vous serez tous paralytiques
(Ou médecine serait fausse)
Quand à cette heure êtes céans!

Puis il conclut :

Çà! Une fois
Me donnez, s'il vous plaît, à boire.

Le moine s'est endormi de nouveau; on s'entent pour le berner. Quand il se réveille, on lui raconte qu'Hane a joué et perdu pour lui, et qu'il doit tout. Comme il proteste, l'hôte refuse de le laisser partir :

Vous attendrez le chant du coq
Ou vous me laisserez ce froc :
Le corps aurez, et moi l'écorce.

Il se décide à laisser en gage son reliquaire : « Maintenant je puis prêcher, » dit l'hôte. Et au nom de saint Acaire, il ordonne à ses clients de bien boire.

Le fou, accompagné de son père, vient faire et dire de nouvelles excentricités; il se précipite sur la table, et l'un des buveurs doit tenir la nappe, l'autre le pot.

A la fin, le moine retire son reliquaire :

Digitized by Google

« Or çà! rendez-moi mes reliques :
Voici douze sous que je dois.
Vous renie et votre taverne ;
Si j'y reviens, diable m'emporte! »

Et tout le monde rentre chez soi.

Telle est cette pièce singulière, qui rappèle les comédies d'Aristophane par le cynisme de quelques expressions, par la fantaisie de la partie féerique et par la mise sur la scène de personnages vivants, à commencer par l'auteur, sa femme et son père.

La pièce se compose de deus grandes scènes, coupées par un intermède féerique. Il n'y a aucune intrigue; c'est simplement, comme on dirait aujourd'hui, une « tranche » de la vie populaire d'Arras au XIIIe siècle. On assiste aus petits incidents que la vie de chaque jour ramenait sur la place publique et dans les cabarets, et on voit défiler, comme dans une « revue de fin d'année », toute une série de types curieus, le charlatan, le moine aus reliques, l'idiot, etc.

Nous sommes choqués de voir Adam de la Halle exposer sa propre femme, comme Rutebeuf le fait aussi dans ses satires, à la risée publique; mais sous les plaisanteries, qui sont du rôle, on sent je ne sais quelle émotion sincère, et, quoi qu'il en dise, on le soupçonne d'aimer encore sa femme comme aus jours de la « verte saison ».

Il est bien évident que beaucoup d'allusions et beaucoup d'effets comiques sont perdus pour nous; mais ce que nous pouvons comprendre ou deviner justifie amplement le bel éloge que M. Gaston Paris a fait du *Jeu de la feuillée :* « œuvre unique dans la littérature du moyen âge, pleine de poésie, de grossièreté, de charme, de malice, de satire et de fantaisie. »

Digitized by Google

LE JEU DE ROBIN ET DE MARION

Nous avons défini ailleurs la pastourelle[1] et indiqué la place que tiennent Robin et Marion dans ce genre de poésie lyrique. Le jeu de Robin et de Marion n'est autre chose qu'une pastourelle développée et mise en action. On a dit que c'était notre premier opéra comique, et en effet on y chante des fragments de pastourelles, et une partie du dialogue est mise en musique. Au commencement de la pièce, Marion chante :

Robin m'aime, Robin m'a,
Robin m'a demandée et il m'aura.
Hé! Robin, si tu m'aimes,
Par amour mène-m'en.

Et le chevalier qui arrive chante de son côté cet autre fragment de pastourelle :

Je m'en revenais du tournoyëment,
Je trouvai Marotte seulette
Au corps gent.

Le chevalier salue Marion et la conversation s'engage. L'intrigue est d'une simplicité enfantine, comme dans les pastourelles : aus avances du chevalier, Marion répont qu'elle aime Robin, et le chevalier s'en va. Puis il repasse par là, renouvèle ses instances, et, comme Robin survient, il lui cherche querelle, le bat et enlève la bergère sur son cheval; mais elle lui résiste et il la laisse aller. La pièce se termine par une scène de réjouissances entre les bergers et par les fiançailles de Robin et de Marion.

Nous reviendrons sur quelques-unes de ces scènes pour signaler ce qu'elles offrent de particulièrement intéressant.

Le chevalier demande à Marion pourquoi elle chante si

1. *La Poésie lyrique en France au moyen âge* (Paris, Lecène et Oudin), pages 36 et 179.

Digitized by Google

volontiers : « Hé! Robin, si tu m'aimes, Par amour mène-m'en, » et Marion répont :

Beau sire, il y a bien de quoi,
J'aime Robinet et lui moi;
Et bien m'a montré qu'il m'a chère,
Car m'a donné cette pannière,
Cette houlette et ce couteau.

Le chevalier, qui est en chasse et qui tient un faucon sur le poing, demande à Marion, qui lui répont par des plaisanteries et des calembours, si elle n'a pas vu passer des oiseaus, et le dialogue continue ainsi :

MARION

Et où allez-vous?

LE CHEVALIER

En rivière.

MARION

Robin n'est pas de tel manière,
On a vers lui plus de plaisir;
Toute la ville il met en bruit
Quand il jouë de sa musette.

LE CHEVALIER

Or dites, douce bergerette,
Aimeriez-vous un chevalier?

MARION

Beau sire, n'approchez pas tant.
Je ne sais que chevaliers sont.
Plus que tous les hommes du monde
Je ne veus aimer que Robin.
Il vient le soir et le matin
A moi tous les jours sans manquer,
Et m'apporte de son fromage...

Digitized by Google

LE CHEVALIER

Or me dites, douce bergère,
Voulez-vous venir avec moi
Jouer sur ce beau palefroi
Le long du bosquet, en ce val?

MARION

Sire, éloignez votre cheval,
Peu s'en faut qu'il ne m'ait blessée.
Celui de Robin point ne rue
Quand je vais suivant sa charrue...
Comment vous nomme-t-on?

LE CHEVALIER

Aubert.

MARION (chantant)

Perdez votre peine, sire Aubert,
Je n'aimerai d'autre que Robert.

Pendant que le chevalier se retire, Marion chante encore :

Trairi deluriau deluriau delurièle
Trairi deluriau deluriau delurot.

C'est le refrain d'une pastourelle, dont le chevalier reprent le premier couplet :

Ce matin chevauchais à lisière d'un bois,
Trouvai gente bergère, si belle ne vit roi.
Hé! trairi deluriau deluriau delurièle,
Trairi deluriau deluriau delurot.

Le chevalier parti, Marion appèle Robin en chantant :

Hé! Robechon,
Leure leure va,
Viens donc à moi,
Leure leure va!

Digitized by Google

Et Robin répont :

Hé! Marion,
Leure leure va!
Je vais à toi,
Leure leure va.

MARION

Robin!

ROBIN

Marote!

MARION

D'où viens-tu?

ROBIN

Par tous les saints! J'ai revêtu,
Comme il fait froid, cotte de bure,
Et t'apporte des pommes, tiens.

MARION

Robin, je te reconnus bien
Au chanter, comme tu venais.
Et tu ne me reconnaissais?

ROBIN

Si fait! Au chant et aus brebis.

MARION

Robin, tu ne sais? dous ami,
Et ne me le tiens point à mal,
Ici vint un homme à cheval,
Et il portait comme un milan
Sur son poing; beaucoup me pria
D'aimer, mais peu y réussit,
Car je ne te ferai nul tort.

Digitized by Google

ROBIN

Marote, tu m'aurais tué!
Mais si j'y fusse à temps venu,
Ou moi, ou Gautier le Têtu,
Ou Baudon, mon cousin germain,
Diables y eussent mis les mains,
Point ne fût parti sans bataille.

MARION

Robin, plus ne t'en inquiète,
Mais entre nous faisons la fête.

Robin s'assiet près de Marion, et ils font, en devisant, un frugal repas avec des pommes et du fromage. Puis commence un duo.

ROBIN

Marote, je veus éprouver
Si tu m'es loyale amiette,
Car tu m'as trouvé amiet.

(En chantant)

Bergeronnette,
Douce fillette,
Donne-le-moi ton petit chapeau;
Donne-le-moi ton petit chapeau.

MARION (chantant)

Robin, veus-tu que je le mette
Sur ta tête, par amourette?

ROBIN (chantant)

Oui, vous serez mon amiette
Et vous aurez ma ceinturette,
Mon aumônière et mon agrafe.
Bergeronnette,
Douce fillette,
Donne-le-moi ton petit chapeau.

Digitized by Google

Marion demande ensuite à Robin de lui faire des tours de force, sur la nature desquels nous ne sommes pas bien renseignés, le tour « du pied », celui « de la tête », celui « des bras ».

MARION (chantant)

Robin, par l'âme ton père!
Fais-nous donc le tour de tête.

ROBIN (chantant)

Marot, par l'âme ma mère!
J'en viendrai moult bien à bout.
Y fait-on tel mine,
Belle? Y fait-on tel mine?

MARION (chantant)

Robin, par l'âme ton père!
Fais-nous donc le tour des bras.

ROBIN (chantant)

Marot, par l'âme ma mère!
Tout ainsi que tu voudras.
Est-ce la manière,
Belle? Est-ce la manière?

Marion demande encore à Robin de danser; mais il veut d'abord aller chercher le tambour et « la musette au gros bourdon ». Il ramènera Baudon et Gautier dont il pourrait avoir besoin si le chevalier revenait. Marion lui recommande de ramener aussi son amie Péronnelle.

Robin convoque tout son monde, puis il prent les devants et arrive le premier près de Marion, au moment où le chevalier vient d'être repoussé une seconde fois; c'est alors qu'il est battu par le chevalier, qui enlève Marion.

Les amis de Robin surviennent :

ROBIN

Ami Gautier, êtes-vous là?
J'ai tout perd, u Marote part.

Digitized by Google

GAUTIER

Que ne l'allez-vous secourir?

ROBIN

Taisez-vous! Il nous courrait sus,
Fussions-nous même quatre cents.
C'est un chevalier forcené,
Qui a une si grande épée!
Il vient de me donner tels coups
Que je les sentirai longtemps.

BAUDON

Si j'y fusse venu à temps,
Y aurait eu grande mêlée.

ROBIN

Or regardons leur destinée;
Vous prië que nous embusquions
Tous trois derrière ces buissons,
Car je veus Marion sauver;
Aidez-moi à la secourir,
Le cœur m'est un peu revenu.

Pendant ce temps, le chevalier fait une dernière tentative près de Marion.

LE CHEVALIER

Je vous mènerai avec moi,
Et vous aurez je sais bien quoi.
Ne soyez envers moi si fière,
Prenez cet oiseau de rivière
Que j'ai pris : tu en mangeras.

MARION

J'aime mieus mon fromage gras,
Et mon pain et mes bonnes pommes,
Que votre oiseau avec ses plumes.
En rien vous ne pouvez me plaire.

Dépité, le chevalier la laisse aller et quitte la place.

Digitized by Google

ROBIN

Hou! Hou!

MARION

Dieu! C'est lui qui m'appèle.
Robin, dous ami, comment va?

ROBIN

Marote, très bien je me trouve
Et guéri, puisque je te vois.

MARION

Viens donc ici, embrasse-moi.

ROBIN

Volontiers, sœur, puisqu'il te plaît.

MARION

Regardez-moi ce petit fou
Qui m'embrasse devant le monde.

BAUDON

Marot, nous sommes ses parents,
Ne prenez nul souci de nous.

MARION

Eh! Je ne l'ai point dit pour vous;
Mais en ferait devant tous ceus
De notre ville autant qu'ici.

ROBIN

Et qui s'en tiendrait?

MARION

Et encore,
Regardez quelle mine fière!

Digitized by Google

ROBIN

Dieu! Comme je serais vaillant
Si le chevalier revenait!

MARION

Sais-tu, Robin, par quel moyen
Je m'échappai?

ROBIN

Je le sais bien.
Nous vîmes toute l'aventure.
Demande à Baudon, mon cousin,
Et Gautier, quand te vis partir,
S'ils eurent en moi que tenir!
Trois fois de leurs mains m'échappai.

GAUTIER

Robin, tu es très courageus.
Mais quand la chose a bien tourné,
Aisément doit être oubliée.

On voit arriver Péronnelle et Huart; et les amis, se trouvant au complet, commencent à se divertir. Les jeus des bergers sont accompagnés de plaisanteries, parfois grossières, que Robin réprime à cause de Marion. Ils jouent d'abord à saint Coisne. C'est Robin qui fait le saint, et chacun doit lui apporter son offrande, sans rire, sous peine de payer l'amende. Ils jouent ensuite aus rois et aus reines. Baudon s'offre à être roi, mais on décide que le roi sera choisi au nombre des mains.

HUART

Or çà; mettons nos mains ensemble.

BAUDON

Sont-elles bien? Que vous en semble?
Lequel commencera.

Digitized by Google

HUART

Gautier!

GAUTIER

Je commencerai volontiers.
Et un!

HUART

Et deus!

ROBIN

Et trois!

BAUDON

Et quatre!

HUART

Compte après, Marot, sans débattre.

MARION

Très volontiers. Et cinq!

PÉRONNELLE

Et sis!

GAUTIER

Et sept!

HUART

Et huit!

ROBIN

Et neuf!

BAUDON

Et dis!
Eh! Eh! Beaus seigneurs, je suis roi.

GAUTIER

Par Notre-Dame! C'est le droit,
Et nous tous, je crois, le voulons.

Digitized by Google

ROBIN

Levons-le haut et couronnons!
Ho! C'est bien.

HUART

Hé! Perrette, or donne
Je te prie, au lieu de couronne,
Au roi ton beau chapeau de paille.

PÉRONNELLE

Tenez, roi!

Le roi pose ensuite à ses sujets des questions qui amènent des réponses saugrenues ou plaisantes[1]. Pour récompenser Robin de sa belle réponse à une question grossière, le roi dit :

... J'accorde qu'il souhaite
Ce qu'il voudra.

ROBIN

Je n'ose, sire.

LE ROI

Va, embrasse donc Marion
Si doucement que bien lui plaise.

MARION

Voyez le fou, s'il ne me baise!

ROBIN

Je n'en fais rien.

MARION

Vous en mentez!
Encore y paraît. Regardez!
Je crois, mordu m'a au visage.

1. Le jeu du roi et de la reine fut interdit comme immoral par un évêque de Worcester en 1240. Voy. Jusserand, *Histoire littéraire du peuple anglais*, I, 460.

Digitized by Google

ROBIN

Je croyais tenir un fromage,
Tant je te sentis tendre et molle.
Avance, sœur, embrasse-moi
Pour faire pais.

C'est au tour de Péronnelle d'aller à la cour et de répondre au roi.

HUART

Avancez, Perrette!

PÉRONNELLE

Je n'ose.

LE ROI

Si, Perrette, si! Or, dis-moi.
Par cette foi que tu me dois,
La plus grand joie que tu aïs eue
D'amour, en quel lieu que tu fusses.
Or dis, et je t'écouterai.

PÉRONNELLE

Sire, volontiers le dirai :
Par ma foi, c'est quand mon ami,
Qui en moi cœur et corps a mis,
Tient à moi aus champs compagnie
Près mes brebis, sans vilenie.

LE ROI

Sans plus?

PÉRONNELLE

Oui vraiment.

HUART

Elle ment!

LE ROI

Par tous les saints, je t'en crois bien.
Marotte, or sus! viens à cour, viens!

Digitized by Google

MARION

Faites-moi donc demande belle.

LE ROI

Volontiers. Dis-moi, Marotelle,
Combien tu aimes Robinet,
Mon cousin, ce joli varlet.
Honnië soit qui mentira!

MARION

Par ma foi! Je ne mentirai.
Je l'aime d'une amour si vraie
Que n'aime autant brebis que j'aie,
Même quand a jeunes agneaus.

LE ROI

Par tous tes saints! C'est bien aimé.

Après une courte scène épisodique, où Robin se distingue en arrachant une brebis à un loup, Baudon dit à Robin :

Sais-tu de quoi je veus parler,
Robin? Si tu aimes autant
Marotain que tu fais semblant,
Certes, je te conseillerais
De la prendre si Gautier veut.

GAUTIER

Moi? J'y consens.

ROBIN

Et je veus bien.

BAUDON

Prens-la donc.

ROBIN

Çà! est-ce tout mien?

Digitized by Google

BAUDON

Oui, tout; nul ne t'en fera tort.

Robin embrasse Marion.

MARION

Hé! Robin, que tu m'étreins fort!
Ne sais-tu faire bellement?

BAUDON

C'est grand merveille qu'il ne prent
De ces deus à Perrette envie.

PÉRONNELLE

Qui? Moi? Je n'en sais nul en vie
Qui jamais eût de moi souci.

BAUDON

Y en aurait, par aventure,
Si tu osais faire l'épreuve.

PÉRONNELLE

Bah! Qui?

BAUDON

Moi-même ou bien Gautier.

HUART

Plutôt moi, très douce Perrette.

GAUTIER

Il est vrai que pour ta musette
Tu n'as au monde qui te vaille.
Mais j'ai du moins cheval de trait,
Bon harnais et herse et charrue,
Et suis seigneur de notre rue.
J'ai robe et surcot tout d'un drap,
Et ma mère a un bon hanap
Qui m'échoira s'elle mourait,

Digitized by Google

Et une rente qu'on lui doit
De grain sur un moulin à vent,
Et une vache qui nous rent
Beaucoup de lait et de fromage.
N'est-ce pas là bon mariage,
Dites, Perrette?

PÉRONNELLE

Certes, oui!
Mais je n'oserais m'engager
A cause de Guiot, mon frère;
Car vous et lui êtes deus fous,
En pourrait bien venir bataille.

GAUTIER

Si tu ne veus, n'en parlons plus,
Occupons-nous des autres noces.

Pour fêter les fiançailles de Robin et de Marion, on organise un repas, et comme nappe, on étent à terre le jupon blanc de Péronnelle. Chacun des bergers donne sa part; Robin, qui n'est pas assez bien muni, court au village voisin pour en rapporter des vivres. Quand tout le monde est réuni, on s'assoit par terre et le festin commence; Gautier excite la jalousie de Robin en taquinant sa cousine Marion; puis, prié de chanter, il entame le fableau ordurier d'Audigier, et Robin est obligé de l'arrêter au premier vers. La fête se termine par des danses : Robin et Marion dansent ensemble, puis Robin mène « la tresse » et les acteurs quittent la scène à sa suite.

Le genre de la pastourelle, lyrique et dramatique, ne va pas sans quelque fadeur; mais ici, à côté des scènes conventionnelles, nous avons des scènes d'observation qui paraissent bien prises sur le vif. Les jeus des bergers sont intéressants, bien présentés et vivement menés, et Robin et Marion ne manquent pas d'une certaine personnalité, Marion avec sa gaieté spirituelle et son entrain, Robin avec sa poltronnerie, ses fanfaronnades et sa tendresse d'enfant.

Digitized by Google

Le *jeu de Robin et de Marion* est précédé, dans un manuscrit, par une sorte de farce anonyme, très courte, intitulée le *Jeu du pèlerin,* où trois personnes injurient et frappent un pèlerin dont la figure et les propos ne leur plaisent pas. C'est une bousculade comme en offrent les parades dans les baraques de foire. Le pèlerin apporte des détails sur la dernière partie de la vie d'Adam de la Halle, dont il annonce la mort, et c'est là pour nous aujourd'hui le principal intérêt de ce petit acte.

L. Clédat.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR

LA PHONÉTIQUE DU LATIN VULGAIRE[1]

II

ABRÉVIATION DES ATONES

Les romanistes, au point de vue de la prosodie, font une différence non seulement entre la quantité des voyelles et des syllabes toniques, mais encore entre la longueur et la brièveté des atones. Cette distinction est contestable : nous allons rechercher jusqu'à quel point elle est justifiée par l'examen de la langue populaire des Romains.

L'étude linguistique du latin nous montre, dès la plus haute antiquité, l'abréviation de certaines voyelles atones, surtout finales. Mais les savants qui ont reconnu ces altérations prosodiques n'ont pas cru qu'un pareil usage ait pu être maintenu à l'époque classique. Il y a, pourtant, dans les poètes les plus réguliers, quelques fautes apparentes qui supposent les mêmes tendances. C'est par l'action d'un tel principe qu'on peut s'expliquer très simplement la quantité brève de la finale, anciennement longue de *superne*, *inferne*, et dans les nominatifs, les gérondifs, les adverbes en *o*, *Pollio*, *dando*, *sero*, *quando*, à partir d'Ovide et de Sénèque, l'abréviation de l'initiale de *Fidenam*, dans Virgile, pour laquelle on ne saurait invoquer une excuse amenée par le mètre.

Mais l'action de ces lois antiques se fait sentir beaucoup plus fréquemment dans les mètres des poètes de la basse époque, et surtout des poètes chrétiens. Ces vers sont en général réguliers au point de vue du mètre, mais ils pré-

1 Voyez ci-dessus, p. 32.

Digitized by Google

sentent souvent des anomalies prosodiques. M. Lucien Müller, dans son livre *De Re metrica*, en a relevé un assez grand nombre. Mais le savant métricien ne rattache point ces fautes de quantité à un principe unique ; il les range en catégories variées qui n'ont pas de rapport entre elles, et il en donne des explications diverses, les attribuant à l'ignorance, à la négligence, à un enseignement défectueux, à la prétention, à l'imitation mal comprise des anciens ; ils se produisent, d'ailleurs (selon lui), sans ordre ni méthode :

Vides... sine modestia aut ratione grassari christianos, sed fere, ut solent, ludibriis æqualium grammaticorum aut poetarum veterum coalitis peccare erroribus, unde dubito plerumque apud eos insignem laudem num sint nacturi, qui et Plautinos numeros laudavere et vulgi potissimum modulis accommodari poetas verum censent. (Ire édit., p. 344.)

A ces explications, dont aucune ne paraît claire et suffisante par elle-même, il semble facile de substituer une loi unique : *Les atones peuvent être abrégées.* Pour s'en rendre compte, il suffit de ranger autrement les exemples.

1° Abréviation de finales longues :

Supra, sexaginta, voluptas.

Fere, valde, cerneres, dimove, nites, provides.

Quamvis, esuris.

Heros, pronepos.

Servitus. (P. 340-342.)

On peut citer encore *gentes* dans ce vers de Spartien (*Pescen.*, 12) :

Hunc reges, hunc gentes amant, hunc aurea Roma.

Et plusieurs exemples de l'abrègement de l'*a* final de la première déclinaison, cités par Weil et Benlœw (*Accentuation latine*, p. 260), et tirés d'un poème attribué à Tertullien.

2° Abréviation des initiales :

Ganeonis, enervare, enormis, temulentus, feralem, co-

Digitized by Google

gente, morosum, Nolanus, socordem, robigo. (Müller, p. 356-364.)

3° Abréviation d'une atone intérieure :

Càlceămentum, palilătarum, pervolăturus, sacrămentum.

Tenĕbamur, verĕcundus.

Aquĭtanas, Chelĭdoni, petĭturus.

Contrŏversiarum, conciŏnaturum. (*Ibid.*, 356-365.)

Ces exemples, dont on pourrait facilement augmenter le nombre, suffisent pour indiquer la tendance générale des poètes chrétiens. Nous pouvons y ajouter le témoignage assez significatif d'un grammairien. Dans les écoles romaines on enseignait l'art de faire des *clausules*, c'est-à-dire de terminer la phrase par une cadence agréable; or, à la basse époque, les mots latins n'avaient plus le même rythme qu'au temps de Cicéron et de Quintilien. Par exemple, *causā laboro, capsas admisero*, étaient des fins de périodes permises avec leur quantité classique. A une époque où les atones étaient devenues brèves, *causa laboro* était une fin d'hexamètre, et on reprochait aus grammairiens de citer cette clausule comme légitime, alors que d'une manière générale ils interdisaient à la fin d'une phrase la clausule du vers épique. Pour répondre à cette objection, Probus dit qu'il faut éviter ce qu'il appelle « barbarismum nostri temporis », et il ajoute (IV, 40, K) : *Si nos ad hujus modi structuras aliqua necessitas detulerit, poterimus reprehendentis imperitissimos comprobare, si nostrum nosmet officium fecerimus corripientes syllabas breves et producentes longas*, causa laboro, sa *producentes*, capsas admisero, sas *producentes; in istis enim tantummodo syllabis, si correptæ fuerint, erit barbarismus.*

Le grammairien constate donc une différence entre l'usage de son temps et celui des anciens. Ainsi, pour prononcer *causa, capsăs*, il fallait que le grammairien *fît son devoir*. Apparemment, dans le langage usuel, l'*a* ne s'allongeait pas naturellement. On devait faire appel à la science pour observer une ancienne prosodie qui n'avait plus ou à peu près qu'une existence purement scolaire[1].

1. Le grammairien Consentius, 14-11, *K.*, donne comme fautes

Digitized by Google

Les inscriptions métriques nous font voir les mêmes fautes de quantité, qui sont plus ou moins nombreuses, selon le degré d'instruction des auteurs.

Les éditeurs du *Corpus* n'ont jamais assez de mépris pour ces misérables *poetastri*, et il y a en effet des vers très grossiers et qui n'ont jamais dû se tenir sur leurs pieds. Mais dans les pièces où l'on reconnaît sans peine les mètres, la loi d'abréviation des atones permet d'ordinaire de saisir et d'expliquer les irrégularités :

Vixĭ parum, dulcisque fui dum vivo parenti.

Corpus Inscr. lat., II, 1235.

Sede sub hac recubat clarus prăetŏrique prăefectus...

Ibid., III, 124.

Qui colueré cadunt, qui nĕglĕxere manent (pentamètre).

Ibid, 234.

Te lyra, te cithară mira cum voce flĕverunt.

Ibid., V, 6693.

Læta, doli expers, culpa procul, insŏns, honesta.

Ibid., 6702.

Cum fruĭ debueram aetate floridă luce.

Ibid., 6123.

Addidit hic decus et nomen suăe Claudiăe genti...
Quisquis amat conjunx, hŏc ĕxsemplŏ cŏnjungat amorem.
Est autem vitae dulce sŏlaciolum.

Ibid., VIII, 4681, 7427.

L'indication seule des volumes du *Corpus* montre que cette manière de versifier s'étendait indistinctement à toutes les parties de l'Empire. Le spondée, comme on voit, est parfois remplacé par un pied qui ressemble au trochée, comme dans les vers germaniques : mais c'est ainsi qu'on mesurait par l'oreille les mètres de Virgile, et d'ailleurs le spondée ne peut être un pied naturel dans une versification qui tient compte de l'accent.

commises en Afrique *orator* avec *o* bref, et inversement *piper* avec allongement de la tonique.

Digitized by Google

Pour scander ces vers apparemment incorrects, il faut de plus tenir compte de l'allongement des syllabes par le temps fort. Cette liberté prise assez souvent par les anciens poètes n'est toutefois dans les classiques proprement dits qu'une exception. Elle se rencontre bien plus fréquemment chez les écrivains chrétiens qui allongent de cette façon soit des toniques brèves, soit des atones, ordinairement, il est vrai, à la césure, mais aussi à d'autres places du vers. Lucien Müller en a cité un certain nombre d'exemples (p. 321, 323 et suiv.); il en est d'autres (p. 154, 156) dans lesquels il a voulu voir des licences métriques ou qu'il a voulu corriger.

Mais les auteurs d'inscriptions ne font pas de différence et souvent allongent ainsi les syllabes quelles qu'elles soient :

Hic ego sēpultus jaceo, placidusque quiesco.
C. I. L., II, 1088.

Quæ vitis genuit aprico sole refecta.
Ibid., III, 188.

Le peuple, et tout au moins les gens demi-lettrés, conservaient sans doute le sentiment du temps fort; et comme ils ne distinguaient pas naturellement la quantité des atones, ils pouvaient les allonger ainsi indifféremment.

Nous pouvons donner une portée plus générale à cette hypothèse de l'abrévation des atones : il n'y a qu'à en constater l'effet dans les mètres latins populaires. Ces vers sont de deus sortes : les uns, ordinairement ïambes ou trochées, se trouvent chez les anciens poètes dramatiques, dans Phèdre, et dans un grand nombre d'inscriptions. On sait qu'on les scande ordinairement, et non sans de grandes difficultés, en admettant qu'aus pieds de trois temps ils peuvent joindre ceus du genre double; c'est là une absurdité rythmique. Aussi a-t-on cru pouvoir affirmer qu'il n'y a là qu'une prose à peine mesurée, contrairement au témoignage formel des anciens. Les autres sont des hexamètres rythmiques : Commodien

Digitized by Google

passe pour le créateur du genre. Cherchons l'explication de ces deus systèmes, qui d'habitude sont considérés comme n'ayant aucun rapport entre eus dans la prosodie populaire. Procédons à la manière des mathématiciens et supposons le problème résolu. Admettons :

1° Que toutes les atones sont brèves;

2° Que toutes les syllabes peuvent être allongées par le temps fort.

Ces deus hypothèses, comme on voit, reposent sur des faits déjà connus et n'ont rien d'invraisemblable.

Prenons deus vers de Phèdre et marquons au-dessous, sur une ligne, la quantité classique, puis sur une autre, le rythme populaire obtenu[1].

Athénae cúm florérent aéquis légibus.

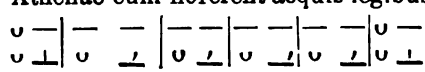

Lymphárum in spéculo vídit simulácrum súum.

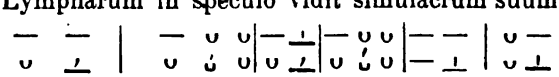

La première ligne, comme on voit, indique pour chaque vers un rythme compliqué et absurde; la seconde nous montre nettement avec ses ïambes aus pieds pairs le trimètre ïambique des Grecs que l'auteur a voulu imiter.

On peut d'ailleurs faire la contre-épreuve : supposons qu'un vers commence par *delectantes* : la mesure populaire de la quantité ◡ ⊥ ⊥ ⊥ indique un spondée au deusième pied; le rythme est faus et cette combinaison est bannie. Dans les comiques, *Proh Di immortales* est un commencement régulier de vers ïambique, tandis que *Di immortales* indique le rythme trochaïque. Or, à la place de *delectantes* on pourrait mettre correctement *injurias*, ce qui rendrait le vers juste : et la coupe par

1. Le signe ′ représente l'accent tonique, le signe | l'accent métrique. On n'a pas jugé utile de les marquer tous les deus à la fois lorsqu'ils sont placés sur la même syllabe : alors le rythme du vers était particulièrement sensible.

Digitized by Google

laquelle on a prétendu expliquer la place de l'accent est exactement la même : elle est donc impuissante à rendre compte de ces distinctions.

Il est vrai que le moyen que nous proposons est d'une simplicité qui peut suffire à le rendre invraisemblable. Il paraît admis que dans ces questions tout doit être difficile. Il est pourtant, ce semble, moins injurieus pour ces poètes, de se résoudre à croire qu'ils faisaient simplement des vers, et des vers intelligibles pour le peuple qui voulait bien les lire ou les entendre.

Appliquons le même procédé aus vers de Commodien; marquons au-dessous la quantité *populaire :*

Dum furor aetatis primae me portabat in auras,

Plus eram quam palea levior; quasi centum adessent

In humeris capita, sic praeceps quocumque ferebar

Non satis : his rebus criminose denique mersus

Paene fui factus herbas incantando malignas.

Carm. Apol. 4 et suiv.,

Ces vers, incorrects par la quantité, étaient pourtant une imitation naturelle des mètres réguliers, parce qu'ils parlaient le même langage rythmique. Les gens du peuple qui chez nous font des vers français, bâtissent des alexandrins parfaitement conformes pour la métrique aus règles traditionnelles. Ils les considèrent comme parfaitement corrects, et ne s'aperçoivent pas qu'ils comptent autrement les syllabes, c'est-à-dire qu'ils emploient une prosodie populaire. De même les contemporains de Commodien croyaient dans ces rythmes entendre des vers de Virgile, parce que les uns et les autres n'étaient pas prononcés différemment.

On ne saurait prétendre toutefois que, même au point

Digitized by Google

de vue de la prosodie, les vers de Plaute et de Térence, de Phèdre, de Commodien et d'autres versificateurs analogues soient construits absolument de la même manière. Ils diffèrent l'un de l'autre quant aus détails; mais l'application générale de la règle à tous sans exception montre qu'ils suivent une loi nationale qui domine toutes les différences. Il y a cependant, soit dans Plaute, soit dans Commodien, des vers qui sont difficiles à scander; devons-nous croire pour autant que l'hypothèse est fausse? Nullement, car outre l'altération des textes, qui est admise par tout le monde, il y a des anomalies, et ces anomalies étaient nécessaires. Il paraît important à ce sujet de dire un mot de la méthode imparfaite employée par certains savants dans ces sortes de questions.

Il y a dans Homère un assez grand nombre de fautes de quantité. Cependant, les philologues, qui ont encore le respect des grands princes de la littérature, n'ont point crié à l'ignorance; ils se sont résignés à prendre les choses par leur bon côté et à reconnaître qu'Homère ne parlait pas la langue des Alexandrins, mais celle de son époque. Ils ne se sont pas bornés à excuser les fautes comme le faisaient les Anciens; ils les ont justifiées, et c'est de la sorte qu'on a pu maintenir intacte cette vérité que l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont en vers.

On trouve aussi des fautes de quantité dans Virgile; il y a des façons anormales de mesurer les syllabes dans Corneille et dans Molière; on n'a jamais, pour cela, songé à infliger à ces grands hommes la honte d'avoir fait des vers faus, on n'y a vu que des *métaplasmes* prosodiques ou *licences poétiques*.

Mais ces auteurs ont, en général, fondé leurs vers sur une prosodie savante et fixe. Si nous remontons vers le passé, nous verrons que la mesure des syllabes dans la chanson de Roland n'est pas celle du XVIIe siècle. Si nous descendons vers l'avenir, c'est-à-dire si nous suivons la poésie populaire de nos jours, nous trouvons des anomalies apparentes infiniment plus nombreuses. Il est vrai qu'on rencontre des gens qui se refusent à croire que les

Digitized by Google

vers de certaines chansonnettes sont bien des vers; mais les personnes qui ont de l'oreille les jugent corrects, et même reconnaissent que, par la plénitude et le nombre de leurs syllabes sonores, ils se prêtent remarquablement à la musique. Or, quelle est la loi prosodique qui nous permet d'en saisir le rythme? C'est la suppression facultative des *e* muets, et la synizèse qui fait de *action*, par exemple, un mot de deus syllabes. Telle est la règle générale. Mais le versificateur qui ne connaît point de lois écrites, et ne se plie qu'aus exigences de son oreille, peut aller beaucoup plus loin. Il se permettra de supprimer une consonne, comme dans *quat'* pour *quatre*, ou même une voyelle ou une diphtongue sonore : *vlà* = *voilà*. Les anomalies prosodiques sont donc à peu près nulles dans la langue savante; par rapport à cette langue, elles sont plus nombreuses dans la langue du passé et se multiplient dans celle de l'avenir. Plus la poésie est populaire, plus la prosodie est naturelle, car elle s'accommode simplement au génie de la langue parlée, mais par là même elle n'est pas toujours facilement comprise dans les siècles suivants, qui ne connaissent que les règles classiques; ces lois établies pour une époque déterminée ne s'appliquent point aus autres.

Or, notre loi des atones, assez rarement contredite par les vers de Plaute, plus rarement encore par ceus de Térence, est appliquée rigoureusement par Phèdre, parce que ce poète ne prent pas les libertés de second ordre, qui sont exclusivement populaires. Elle n'est pas toujours observée par Commodien, plus respectée toutefois dans l'*Apologeticum*, qui est mieus conservé que le reste. Les *mètres* ne sont pas faus sans doute; mais les irrégularités *prosodiques*, quoiqu'il soit difficile de les retrouver d'une façon précise, existent visiblement dans les vers populaires, car, à la fin des vers, là où personne ne conteste la position de l'accent, la tonique est parfois placée par certains poètes d'une façon irrégulière, et on voit qu'il faut prononcer, par exemple, *téllure* ou même *cogitatiónesque*.

Digitized by Google

Hexamètre :

Et sepulto mihi membra sub *téllure* vivunt.

Enigmes, publiées par W. Meyer, p. 161[1].

Vers trochaïque septénaire :

Omnium hominum facta cogitatiónĕsque.

Lamentum pœnitentiæ, 101. *Ibid.*, p. 179.

Mais quand le latin cesse d'être une langue vivante, que l'accent suit les règles des grammairiens, les vers prennent la forme normale :

Et pedibus metricis rithmi contemnite monstra,
Que segnis harrans floxus sic rancide sannas
Devia mugitu pangit, ut cantica turpet
Ecclĕsiae, plevis quae semper fulgide claret.

Albars (vers 850), cité par W. Meyer, *ibid.*, p. 14.

L'auteur de ces vers évite simplement de négliger la règle de position.

Citons encore quelques hexamètres composés à la fin du XVe siècle, et qui se trouvent à la fin du plus ancien bréviaire franc-comtois, imprimé à Salins :

Impres | soris man | us, qui | presens per | fécit | ópus [?]
Eacidae similis, Vulcanique arma capessens,
De Pratis hujus artis veri productus Achilles,
Que sunt digna suis interdum gaudia curis,
Anno | mille | no bis | quáter | velut cen | teno,
Sálinis | in val | le, Her | culeo | nomine | clara.
Dedit Bi | sunti | nis hoc | presens | múnus | áptum.

Incunables de la Bibliothèque de Besançon, n° 262.

Le premier et le dernier de ces vers, faits par un ignorant qui confond les *mètres* avec les rythmes ont la forme spondaïque non admise dans ces conditions par les anciens; le troisième a sept pieds.

1. *Anfang und Ursprung der lateinischen und griechischen rythmischen Dichtung*. Münich, 1884.

Digitized by Google

La règle ordinaire donnée plus haut est naturellement suivie dans les rythmes ordinaires, tirés de l'imitation des vers ïambiques et trochaïques et de leurs dérivés ; il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur les proses et autres chants rythmiques du moyen âge.

Nous concluons, de toutes ces observations, prises dans leur ensemble, que dans la langue latine usuelle les atones étaient exclusivement brèves et qu'il n'y a pas lieu de les supposer longues quand on étudie les origines phonétiques du roman.

III

ABRÉVIATION DE CERTAINES SYLLABES TONIQUES

La loi de l'abréviation des voyelles atones, telle que nous l'avons établie, est fondée en partie sur l'usage des poètes chrétiens. On pourrait faire une objection : dans les exemples réunis par Lucien Müller, il y en a qui, bien qu'en petit nombre, sembleraient prouver l'abréviation des toniques. Dès lors, les irrégularités prosodiques relevées plus haut ne seraient point dues à l'action d'une loi latine; ce seraient des fautes grossières, provenant uniquement de l'ignorance des auteurs.

Ce n'est là qu'une apparence. Les exemples dont nous parlons ne rentrent aucunement dans la règle. Ils se ramènent exclusivement à deus catégories.

1° D'abord, la tonique apparemment abrégée est régulièrement suivie d'une consonne et de la lettre *i*, qui précède une voyelle, comme dans *denarius*, *suffragium*. Alors l'*i* devient consonne et forme position avec la consonne précédente; *denárjus* est réduit d'une syllabe, et la tonique reste régulièrement longue.

Ce procédé est très commun en latin, même dans les meilleurs auteurs; il s'applique aussi bien aus atones qu'aus toniques. C'est ainsi que Virgile a prononcé *fluvjorum*, *parjetibus;* Horace *conciljum*, *principjum;* Sénèque *Tyrja*, etc. (Cf. Lachmann, *Ad Lucr.*, p. 130 et

Digitized by Google

suiv.) D'ailleurs, *u* est traité de même et devient *v*, parce que cette lettre est une semi-voyelle.

La même chose se trouve fréquemment dans les inscriptions :

Hexamètre dactylique :

Principis hanc statuam *Marcjani* cerne torumque.

C. I. L., III, 738.

Iambique trimètre :

Spicifera, justi inventrix, urbjum conditrix.

Ibid., VII, 759.

On trouve des exemples semblables chez tous les poètes rythmiques. W. Meyer en a relevé un très grand nombre dans le psaume dit *abécédaire* de saint Augustin. (*Op. cit.*, p. 19.)

Ce ne sont pas là, en général, des synizèses, c'est-à-dire que les deus voyelles ne sont pas réunies pour former un son unique ; c'est la semi-voyelle qui devient consonne et la quantité des syllabes est modifiée comme on le voit par les exemples classiques. C'est à cette prononciation que remonte en grande partie le *jod*, qui joue un si grand rôle en roman.

2° La syllabe qui paraît brève est composée d'une voyelle suivie d'une consonne redoublée dans les mots tels que *annulus*, *colloco*, *supplex* et autres analogues.

Les deus consonnes sont alors ramenées à une seule et ce fait est très ancien en latin. C'est ainsi qu'à côté de *rĕceptus*, *rĕductus*, on trouve *rēceptus* et *rēductus* dans Lucilius et Lucrèce, et *rettuli*, *repperi* à la place de *retuli*, *reperi*. Lucrèce a de même abrégé *cŏrruptum*. Le même phénomène s'était déjà produit à une époque très reculée dans *farina*, *canalis*, *ofella*, *omitto*, tirés des simples *farra*, *canna*, *offa*, *ob-mitto*.

Cette faute prosodique devait être très fréquente dans le latin populaire. Un grammairien, Pompeius (287, K), donne la prononciation *Catulus* = *Catullus* comme régulière en Afrique. On trouve ainsi le moyen de scander un très grand nombre de vers rythmiques :

Digitized by Google

Sed in | omni lo | co *ŏffe* | runt meo | nomini | gentes.
Necĕsse | voluer | at bono | corde | vivere | natos.

COMMODIEN, *Carm. Apol.*, 344, 711.

Cette irrégularité a d'ailleurs laissé des traces dans le roman. C'est ainsi que *stella* donne *étoile :* on n'a donc pas tenu compte de la position produite par les deus consonnes, ce qui est contraire à la règle générale.

IV

DE L'ACCENT PARFOIS VARIABLE DANS LES MOTS LES PLUS USUELS

Le latin, comme toutes les autres langues, possède un certain nombre de mots ordinairement atones, mais qui dans certaines circonstances peuvent prendre l'accent tonique. Ces mots sont :

1° Les *enclitiques*, qui perdent leur accent et s'appuient sur le mot précédent. Ils sont peu nombreus en latin.

2° Les *proclitiques*, qui au contraire s'appuient sur le mot suivant. Les principaus sont les prépositions, les conjonctions, les adverbes indéfinis.

3° Il y a en outre un certain nombre de mots qui assez souvent restaient atones parce qu'ils étaient de peu d'importance. Ils diffèrent des précédents par un caractère spécial; placés à côté d'un mot plus important, et quelle que soit la combinaison formée, ils n'en modifient pas l'accent, au moins ordinairement. Ce sont, d'une façon générale, les pronoms et adjectifs indéfinis, les adverbes semblables qui en dérivent, les formes du verbe *être* qui expriment un simple jugement et non pas l'existence, les adjectifs démonstratifs, les pronoms personnels quand ils sont réduits au rôle d'adjectifs, c'est-à-dire quand ils ne servent pas à insister sur l'idée de la personne.

La construction analytique de notre langue rent à peu près inutile à l'égard des origines, la connaissance des lois spéciales relatives aus enclitiques. L'étude des proclitiques et des autres mots semblables est au contraire

Digitized by Google

des plus importantes, à cause de l'usage fréquent et multiple de ces particules; mais elle est assez difficile. L'étymologie de bien des mots très usuels, et notamment des formes du pronom démonstratif, a été des plus discutées. Les romanistes, renonçant parfois à leur trouver une origine phonétique, ont cherché à les expliquer par l'analogie, de même que d'autres, ne pouvant découvrir le lien qui existe entre la versification rythmique et les mètres classiques, ont voulu y voir une importation de l'Orient. C'est qu'ils sont hantés par les règles de la prosodie purement classique, qu'il faut précisément négliger en grande partie dans ces questions. Les étymologistes, suivant une tendance analogue, partent de cette idée que l'accent en latin était toujours une chose absolument fixe et dont il faut juger par l'orthographe. Ce principe est fort contestable, car les règles scolaires et surtout la manière d'écrire officielle, qui ne reproduit jamais une langue que sous sa forme plus ancienne, doivent ici nous inspirer d'autant moins de confiance qu'il s'agit de mots plus communs et plus altérés par l'usage.

Les grammairiens latins n'ont pas dégagé bien nettement les motifs qui font accentuer un mot de cette sorte ou le rendent atone. Mais il y a une raison logique que les théories des Grecs rendent facile à comprendre. Un mot n'est réellement un mot que s'il désigne formellement un être, une action ou une manière d'être, et s'il a une personnalité distincte qui en fait véritablement une *partie du discours*. Les mots, suivant les plus anciens grammairiens, étaient les noms et les verbes, ausquels il faut rattacher les adjectifs, les pronoms et les adverbes, les autres n'étaient que des *articles*, c'est-à dire des traits d'union, bien moins destinés à affirmer qu'à coordonner entre eus les termes qui affirment. Aussi n'avaient-ils pas l'*accent*, le principe qui dans un mot sert à marquer la véritable personnalité.

Toutefois, un mot qui d'habitude n'a pas grande signification peut devenir important, et par suite prendre l'accent, lorsque dans certaines circonstances on veut

Digitized by Google

insister sur le sens qu'il présente. L'application de ce principe est d'ailleurs multiple et parfois délicate, car souvent elle provient d'une simple approximation ou d'une nuance fugitive de la pensée. Les caractères généraus, d'ailleurs variables avec les époques, qui peuvent donner à un mot un caractère expressif, une forme *emphatique*, comme disaient les anciens, sont les suivants :

1° L'exclamation;

2° L'interrogation;

3° La place occupée par le mot atone, par rapport à d'autres, dans la construction;

4° L'insistance sur l'idée, qui donne au proclitique la valeur d'un nom;

5° L'emploi du nominatif.

1° L'exclamation en français suppose en latin des formes accentuées : Moi! toi! lui! quoi!

2° L'interrogation modifie en grec l'accent des pronoms indéfinis (πότε, ποτέ), et selon quelques grammairiens, en était de même dans la langue latine. Le roman n'a pas toujours tenu compte de cette règle, qui paraît pourtant rationnelle. Les pronoms interrogatifs supposent en français une forme atone : *Que fais-tu? Me vois-tu?* L'*e* tolère l'élision, ce qui prouve qu'il est faible : *Qu'avez-vous?* et même dans la prononciation vulgaire il s'efface devant une consonne : *Qu' faites-vous?* De plus on ne dit pas *Que donc voulez-vous?* c'est-à-dire que *donc*, ici enclitique comme *nam* dans *quisnam*, ne peut pas s'appuyer sur *que*, parce que ce pronom ne peut pas prendre facilement l'accent. L'interrogation n'a donc pas toujours par elle-même le pouvoir de relever une forme naturellement atone.

3° Les grammairiens latins enseignaient qu'un enclitique placé d'une façon anormale après le mot qu'il devrait précéder prend un accent régulier : *circum maria*, *maria circúm*. Les modernes assimilant certains pronoms aus enclitiques, ont prétendu que *me*, *te*, *se* par exemple, ont la forme atone quand ils précèdent le verbe, et prennent l'accent, en vertu du principe indiqué, lorsqu'ils le

Digitized by Google

suivent : *te pórtat, pórtat té*. De là viendraient en français *il te porte* et *porte-toi*. Mais ce n'est pas là qu'il faut chercher la cause de ce double emploi. L'accentuation *portat té* est bien peu vraisemblable, si on compare l'usage de la langue grecque, qui fait des mots analogues ainsi placés des enclitiques. Les vers de Commodien prouveraient, d'ailleurs, l'inexactitude de cette hypothèse, si l'on appliquait la règle donnée plus haut :

Numine de tanto fecit sĕ videri capacem.
Cum sit invisibilis fecit sĕ videri quibusdam.
Fallit vŏs gens hominum : nam bivio triti fuerunt.
Esto ergo talis qualem vult ésse tĕ Christus.
Compesce furiam ; pacificum rédde tĕ cunctis.
Carm. Apol., 117, 122 ; Instr., I, 11, 17 ; II, 17, 15 ; 22, 7.

Dans certains patois ces pronoms, même après le verbe, n'ont pas la forme emphatique ; ainsi en Franche-Comté, on dit *bêyâ'm'*, c'est-à-dire : *Baillez-moi*. L'usage français actuel n'a pas toujours été observé :

Voyons, mon petit monsieur, prenez *le* un peu moins haut.
Voyons *le* avec Esope en un sujet semblable.
MOLIÈRE, *Misanthrope*, II, 1. LAFONTAINE, *Fables*, VI, 1.

Aujourd'hui, il est vrai, on dit régulièrement *voyons-le* sans élider la voyelle *e*, sur laquelle on appuie légèrement. En appliquant la règle supposée, on devrait dire *donnez moi le* aussi bien que *donnez le moi* et même *donnez lui moi*, puisque les deus prétendus proclitiques sont placés après le verbe. Or, on évite ces tournures ; il y a donc une autre explication à trouver.

Le mode impératif, qui est en quelque sorte une forme exclamative du verbe, a la propriété de changer la construction dans plusieurs langues modernes. C'est une nécessité amenée par le besoin de comprendre le sens et non par des raisons prosodiques.

Si ce mode était confondu avec l'indicatif, la phrase deviendrait inintelligible. Quand deus impératifs se suivent, le premier seul suit une construction anormale :

Digitized by Google

le mouvement de la phrase indiquant dès lors le commandement, le deusième est placé régulièrement :

> Allons, Lafleur, trouvez-le et lui portez
> Trois cents louis que je crois bien comptés.
>
> VOLTAIRE, *La Prude*, II, 1.

C'est donc le sens même qui nécessite la construction *porte-toi;* reste à chercher pourquoi le pronom prent la forme emphatique.

Le français, et surtout le français moderne, accentue presque toujours la syllabe finale des mots, surtout à la fin des phrases. L'*e* muet n'est guère qu'un son de soutien; s'il ne fallait pas se soumettre aus règles scolaires de l'orthographe et de la versification, il arriverait souvent que personne ne songerait à l'écrire. Il sert simplement à maintenir sonore une consonne finale, ou à permettre de prononcer plusieurs consonnes consécutives; aussi le met-on dans la prononciation, là où aucune étymologie ne peut le justifier : *arque de cercle.* Le français parlé a peu de paroxytons bien naturels, comme *temple, quatre;* encore, le peuple les réduit-il souvent à des oxytons en prononçant *quat';* à plus forte raison est-il ennemi des proparoxytons. Il peut en former les uns et les autres d'une façon artificielle : *prends le me, donne le,* ou bien *donnez me.* Mais ces expressions choquent notre oreille : les premières ont un accent tout à fait étranger aus mots habituels; la seconde est moins choquante, mais ne s'accorde pas bien avec l'accentuation ordinaire, qui a une préférence pour les oxytons. C'est donc par une analogie prosodique qu'on s'est mis à plier ces expressions, qui font exception, à la règle usuelle, en employant la forme emphatique des pronoms : *donnez moi, donnez le moi.* Comme *le* n'a pas de forme emphatique à l'accusatif, on le met avant *moi;* dans certains patois, la forme *lou* prent plus facilement l'accent, on rent *me* enclitique : franc-comtois *Bèyâ'm' lou, donne moi le.* Il est bien inutile, comme on le voit, de donner aus deus pronoms à la fois la forme tonique et plus sonore.

4° Quand on veut mettre en relief l'idée exprimée par un

Digitized by Google

mot peu important, il faut naturellement lui donner un accent. Les nuances sont, d'ailleurs, souvent délicates. Ainsi, le français dit : *Il ne sait que faire;* plusieurs dialectes ont préféré : *Il ne sait quoi faire.* Les conjonctions ou adverbes, même non interrogatifs, prennent parfois une certaine importance. Ainsi, on peut appuyer sur *si* ou sur *car* lorsqu'on veut marquer soit le caractère très incertain d'une supposition, soit l'importance particulière d'une explication; on fait même de ces particules des espèces de personnes grammaticales, quand on dit les *si* et les *car*. Il n'est donc pas étonnant que *si* latin tonique ou atone ait pu donner à la fois en français *si* et *se*. De même *nón* et *non* se sont changés en *non* et *nen; nec* et *néc* ont pris la forme *ne* et *neiic* = *ni*. Mais la distinction primitive du sens, passablement subtile, s'est effacée dans le français et dans ses dialectes.

Lorsqu'un mot atone est accompagné d'un autre mot du même genre auquel il se réunit pour former une partie du discours, l'accent suit le principe général : c'est le plus important par le sens qui devient tonique. Une préposition, par exemple, est pour ainsi dire essentiellement proclitique par sa nature; aussi, reste-t-elle atone : *in sé, pro sé, en toi, pour soi.* Si les deus mots sont de valeur sensiblement égale, aucun n'est accentué; l'un ou l'autre peut à la rigueur s'effacer, mais les langues et les dialectes ne le traitent pas toujours de même. Ainsi, le pronom *ille*, devenu article, est insignifiant; le vieus français a mieus gardé la préposition dans *és* pour *en les;* l'italien, au contraire, a préféré le pronom : *nello, nella; sul* suit le mouvement contraire. Le français hésite sur l'importance relative de *ne* suivi d'un pronom atone : *ne me fais;* aussi, l'un des *e* muets peut-il être supprimé à volonté et sans distinction dans la langue populaire.

Les formes très usuelles des pronoms présentent de très grandes difficultés, qui tiennent à deus causes principales :

1° Ces formes, s'étant affaiblies parce qu'elles sont atones, le roman, pour les rendre au besoin plus emphatiques, les a renouvelées comme certains adverbes par

Digitized by Google

l'adjonction d'éléments nouveaux, de même qu'il dit : *de-ab-ante* = *avant*, *ad illum diurnum*, *de illo*, *die* = *aujourd'hui*, pour *ante* et *hodie*, il a ajouté à certains pronoms les adverbes *hic* et *ecce;*

2° Les pronoms *iste*, *ille*, pouvaient abréger leur première syllabe ; il y en a de nombreux exemples dans Plaute (V. C. W., Mueller, *Plautinische Prosodie*, p. 360, 398), on en trouve également dans les Inscriptions et et dans Commodien :

Hexamètres :

Haec ĭlli nunc requies fati, nunc sedis aeterna.

C. I. L., III, 124.

Non ĭllos|justítia humiles caro nota refregit.
David ĭl|lud dixit, clavis confige silentem.
In ŭllum|sperabunt gentes, cujus signa tuentur.
Dixit ĭl|lis Salomon : Nescierunt dei secreta.

COMMODIEN, *Carm. Apol.*, 231, 269, 288, 498.

Ces vers sont parfaitement réguliers, conformément à la règle populaire, si l'on considère les formes de *ille* comme atones, ce qui leur donne la valeur naturelle de deus brèves. Mais de plus il est probable que le latin parlé ne redoublait pas toujours la consonne; cette tendance très antique est signalée par les grammairiens latins[1]; nous l'avons trouvée plus haut dans certains poètes savants; et si elle pouvait agir sur des mots tels que *cóligit*, à plus forte raison devait-elle modifier les pronoms d'un usage fréquent et répété. D'ailleurs, elle ne changeait pas l'accentuation. Nous sommes donc en droit de supposer qu'en outre des formes régulières *hic*, *hóc*, *iste*, *ille*, on employait aussi *hic*, *hoc*, *iste*, *ille*, et de plus *ile* et *ile*.

Dans une forme telle que *illo*, les deus syllabes, quoique à la rigueur considérées comme atones, n'avaient point la même importance. Selon un principe antique le mot qui, pour une raison quelconque, est privé de son accent

1. V. SCHUCHARDT, *Vocalismus*, II, 487; III, 303 et suiv.

Digitized by Google

primitif, a une tendance à prendre un rythme contraire à celui qu'il avait d'abord. Ainsi le grec accentue πότε interrogatif, mais ποτέ enclitique ; ὑπό placé après son régime devient ὕπο; ἀλλά, ἐστίν se distinguent de ἄλλα, pluriel de ἄλλος et de ἔστι verbe exprimant l'existence. Les grammairiens latins enseignent d'ailleurs qu'on accentuait certains adverbes sur la dernière syllabe, pour les distinguer de leurs homonymes ; *uná*, *circúm*, étaient prononcés autrement que *úna* ablatif et *circum, cirque*. Ces distinctions ont été blâmées par Quintilien et par les modernes, mais ce n'est pas là une vaine subtilité inventée dans les écoles. Cet usage est conforme à une loi générale. Toutefois, si l'on pouvait prononcer *illó*, il est probable que l'accent ainsi placé n'était pas aussi fort que s'il eût été naturel, et que l'absence totale d'emphase, chose difficile à apprécier, pouvait au besoin le faire considérer comme insignifiant.

Cette accentuation anormale amène une autre irrégularité dans la phonétique. La finale, contrairement à la règle ordinaire, étant devenue tonique ou à peu près, l'initiale est à son tour traitée comme une finale, et l'*i* dans *ille* peut s'effacer complètement. Il reste toutefois des traces de *l* double dans le français parlé. On dit couramment à Paris : *Je ll'ai vu*, et cette prononciation dont on a cherché des explications difficiles, vient toute naturellement du pronom latin; car nous n'avons jamais entendu dire *la llanterne*, quoiqu'on puisse entendre articuler ces mots avec la plus grande véhémence.

Les formes régulières de *ille*, accentuées selon les lois usuelles, sont *illa*, elle; *illas*, elles, *illos*, eus, *illórum*, leur; elles sont emphatiques et indiquent le pronom.

Les formes écourtées, traitées comme des proclitiques, avaient un accent fugitif qui n'était pas d'une parfaite netteté; mais ce caractère même était dans la nature des choses. *Ló*, *lo*, devaient donner *leu*, *le* : ces deus sons très voisins, mais que nous distinguons encore légèrement quand nous disons : *je le vois* et *vois-le*, ont été confondus au moins par l'écriture. De *lám* on devait former *lè*, *le* qui existent dans les dialectes : mais en français l'accent

Digitized by Google

n'a pas été assez fort pour amener la diphtongaison et la transformation de la tonique; en revanche dans *ta*, il a pu empêcher *a* de tomber au son très faible de *e* muet; la forme est donc intermédiaire entre la tonique et l'atone, comme dans *jam* = *jà*, *quare* = *car*.

De *lós*, *los*, on tirait *leus*, *les*, de *lás*, lès et les : cette complication de formes très semblables n'a pu être maintenue; les dialectes ont choisi; le français a aussi adopté une forme unique *les*, sur laquelle on peut au besoin appuyer, et qui est comme un moyen terme entre les autres.

5° Le nominatif était appelé par les anciens déjà, *positio*, *casus rectus* : ces noms indiquent tous qu'il avait un caractère supérieur par rapport aus autres cas. C'est lui qui désigne l'auteur de l'action. Il a donc dans sa nature même quelque chose d'actif et d'énergique, qui devait en renforcer l'accent tonique. Aussi voyons-nous qu'en français les formes nominatives des pronoms sortent ordinairement d'un type latin accentué, ou auquel on a ajouté un suffixe emphatique qui porte lui-même l'accent.

Le nominatif ancien de l'article a été formé du pronom suivi du suffixe *hic* = *y*; *ile hic*, = *li*, pluriel *ili hic* = *li*.

Les formes très emphatiques qui désignent les pronoms personnels, se distinguent par un caractère spécial: elles ont un double accent, comme il est naturel, l'un sur le pronom, l'autre sur la particule qui lui est adjointe.

Le nominatif est formé de *ille* précédé de *hic* pronom et non adverbe, car on trouve aussi des pronoms formés de même avec le neutre *hoc* et le féminin *haec*; il en sera question plus bas. *Hic* étant devenu *eii*, c'est-à-dire *i*, ou ayant été confondu avec hĭc = y, *hic ile*, *hi ili* ont donné *i* + *eil*, ce qui se réduit régulièrement à *il*. Ce pronom, comme on sait, était très emphatique et s'employait à la place de *lui* en vieus français.

Une formation analogue est celle de *oui*. *Hóc ilo* donnait *o* + *eil* réduit à *oil*; *hoc ilo*, *ou* + *eil* noté *ouil* = *oui*, cf. *canicula*, *cheneille*, *chenille*.

Lui a été fort discuté. M. Tobler, appuyé par M. Darmesteter, a réfuté diverses étymologies et conclu à l'in-

Digitized by Google

fluence analogique de *cui*, relatif au cas régime. Mais la phonétique est toujours préférable à l'analogie, surtout pour des mots très usuels. De plus, l'analogie même semblerait indiquer la présence dans ce pronom du suffixe *y* adverbial. En effet, tous les pronoms le reçoivent dans la langue populaire; on entent dire : *je t'y donne, je l'y ai vu*, pour *te* et *le; je leur'z y ai dit*, et même *j'y leur ai dit; y* dans ces locutions est explétif et n'a point le sens adverbial usuel. D'ailleurs les formes emphatiques ayant deus accents, celle-ci doit suivre la règle commune : il est naturel de plus qu'elle soit moins emphatique que celle du cas sujet. Or, *iló hic* donne *leui* qui devient *lui* comme *keuir* de *córium* devient *cuir;* les règles sont donc de tout point observées.

Nous allons donner la liste des formes du pronom personnel dans le patois franc-comtois des environs de Besançon; elles sont plus nombreuses qu'en français; on y reconnaîtra l'application différente des mêmes principes :

Article : *lou, lo, le*, la voyelle peut s'élider; féminin *lè* de illá, peu accentué; pluriel *las*, de *illás* régulier; car *a* tonique ne se change pas en *e* comme en français, au moins dans les formes les plus anciennes, qui sont naturellement les plus pures.

Pronom : *I, è*, et *il, el*, devant les voyelles = *hic-ile, ille, illi*, s'emploient au singulier et au pluriel; féminin *elle;* on prononce toujours les deus *l*. Cas régime semblable à l'article. La forme *li* = *illi-hic*, ou *yi*, mis pour *li-y*, car *l* suivie de *i* et d'une autre voyelle se change en jod, ne s'emploie que pour pour le datif.

Formes emphatiques. — *Lu* correspont au français *lui*, car ce patois ne connait pas le son *ui*, et le remplace par *o* ou par *u : keu, kue* = *cuir*.

Le féminin *lie* = *ila háec*, montre une formation particulière.

Pluriel *yeu : hi-illi*, sert aussi pour le féminin.

Oue = *hoc*, *o* = *hôc*, *eu* = *hôc*, *oè*, *ouè*, = *hoc illo ;* ces formes, comme la particule négative *nien* = *nec-entem*, sont familières et ne s'emploient qu'en parlant à des

Digitized by Google

personnes qu'on tutoie : *oui* et *non*, venus du français, sont des formes nobles et plus respectueuses.

Le pronom *çtu-qui* correspont à peu près au français *cestuy-ci ;* le féminin est *stèquie, istáecce hic* avec *e* analogique, ou *stiequie, ista háec, ecce hic*. Ce patois n'a pas réduit comme le français *ecce* à *éce ; ecce hic* y est par conséquent devenu *ki*.

L'emploi facultatif de l'accent régulier, d'un accent secondaire oxyton ou d'une forme complètement atone, rent compte de l'étymologie des autres pronoms et adjectifs. Ainsi *égo* donne le franc-comtois *i'*, *egó* l'ancienne forme *jo*, et la forme moderne *je*. *Méum* = mien, *meus* = *mes*, *méus* réduit en latin à *mius* = *mis ; méa* = *meie*, *meá* = *ma*, *tuúm* = *teon* = *ton*.

Rém a donné *rien ; ran*, forme franc-comtoise, vient de *rem*, atone.

Certains dialectes emploient pour l'indicatif du verbe *être* la forme *sons*, venue régulièrement de *súmus*. Le français dit *sommes*, ce qui a soulevé de nombreuses discussions. Si *sumus* pouvait être un mot presque atone, ce qui est probable, et suivre l'analogie du grec ἐσμέν ou des proclitiques comme *illó*, il devait alors avoir un faible accent, placé sur la dernière syllabe. C'est ce qui a conservé la voyelle finale, sans toutefois l'élever au rang d'une véritable tonique. Ce fait est donc parfaitement régulier en lui-même, et il tient à la liberté qu'on avait de donner une dose variable d'accent aus dissyllabes non toniques.

Plusieurs adjectifs indéfinis pouvaient jouer le rôle de mots atones ; je parlerai surtout de *totus*, parce que la phonétique de ce mot en français a quelque chose d'apparemment très irrégulier.

Les adjectifs d'un emploi fréquent pouvaient former un seul mot avec le suivant comme dans le français *toujours*. *Totus* en particulier est assimilé à *ille, hic, meus*, dans certaines constructions : de même qu'on disait *illis temporibus, his moribus, domi tuae*, sans préposition, on pouvait dire aussi *toto coelo, tota Asia ;* la suppression irrégulière de *in* montre l'intimité du composé.

Digitized by Google

Commodien met *toto*, comme *illa*, à la place de deus brèves :

Ad ĭlla tendamus cupidi, tŏtă mente devoti.

Carm. Ap., 138.

Cet adjectif était accentué quand il était emphatique; on disait donc *tôtus* et *totus*. Dans la forme non accentuée, *o* était bref comme les voyelles atones; l'habitude de le prononcer ainsi le fit maintenir bref, quand il reprenait l'accent, ce qui donne encore une autre prononciation *tŏtus*. De là vient une triple forme du français et de ses dialectes :

Tôto régulier = *tot*.
Toto = *tout*.
Tŏto = *teut*.

Le génitif *tŏtius* ayant été pris comme un nominatif, ce que font encore aujourd'hui nos écoliers, a pu produire *tuit*, quatrième forme du même mot.

On pourrait faire les mêmes observations sur *unus*, traité ainsi dans les rythmes de Commodien, ce qui explique la prononciation *eun;* sur *solus*, sur *pauco*, qui a pu devenir *pôco*, d'où le français *peu* est sorti régulièrement.

Résumons ici les règles que nous avons essayé de poser :

1° Les mots très usuels, selon la valeur qu'ils paraissaient avoir, pouvaient être à volonté emphatiques et accentués, demi-accentués, ou atones;

2° Les dissyllabes de cette catégorie, conformément à un principe général, pouvaient avoir cet accent variable sur leur deusième syllabe, fait exceptionnel en latin, ce qui tent à faire traiter la voyelle initiale comme une atone.

Le caractère facultatif du principe emphatique en rent les applications extrêmement variables, car il dépent des moindres impressions de celui qui parle. Mais, il n'y a pas d'irrégularités réelles; les anomalies apparentes sont amenées par l'action, irrégulière aussi en apparence, mais au fond très logique, du principe fondamental qui domine la phonétique comme le rythme du roman, l'accent tonique.

Besançon. Léon Vernier.

Digitized by Google

M. Vernier me permettra de faire quelques réserves sur la partie de son remarquable article qui touche à l'étymologie des pronoms français.

Il ne me paraît pas vraisemblable que les deus *l* de *illum* se soient maintenus dans la prononciation populaire « Je ll'ai vu », alors que partout ailleurs les consonnes doubles se sont simplifiées dès l'origine de la langue. D'ailleurs on a remarqué (Voyez ci-dessous, page 294) que la prononciation *ll'* ne se produit que devant les voyelles: « Je *ll'* ai vu, je *ll'* entens », mais « Je *le* vois, je *le* connais. » Or dans les deus cas, on a le même *illum* accentué de même.

Voici comment peut s'expliquer la particularité signalée. Le peuple supprime *l* final de *il* devant les consonnes, et dit : « *Il* attent », mais « *i* revient, *i* le voit. » Toutefois, lorsque le pronom sujet est suivi du pronom régime *l'* devant une voyelle la clarté exige le maintien de *l* final de *il*, car « *i* l'attent » se confondrait avec « il attent. » On prononce donc « *il l'*attent », que le peuple décompose inconsciemment en « i ll'attent », voyant dans *l* redoublé la forme de *le* devant une voyelle, après le pronom sujet *i*, bien qu'en réalité le premier *l* soit *l* final de *il*, et que le second soit *l* initial de *le*. Il est facile de comprendre comment, par analogie, on est arrivé à prononcer aussi *ll'* après tous les pronoms sujets, et non plus seulement après *i*: de là « Je *ll'*attens, tu *ll'*as vu, etc. » C'est par un phénomène semblable d'analogie qu'on explique le *ti* interrogatif de « J'aime-*ti*[1] ? », qui ne se justifie logiquement qu'à la troisième personne: « Vien*t*-*i*(l)? »

En ce qui concerne l'article singulier *li* et le pronom *lui*, je m'en tiens à l'hypothèse de l'influence du pronom relatif, qui me paraît très plausible.

Quant à *tout*, le maintien du *t* final exige un *t* redoublé dans le latin populaire. L'*o* bref expliquerait mieus en effet la diphtongue *ui* du nominatif pluriel *tuit* (=totti. *Tŏtius* aurait donné *tuis*.)

L. C.

1. Voy. *Romania*, VI, 438.

Digitized by Google

GLOSSAIRE

DU

PATOIS GATINAIS

Par A. ROUX

Ancien maire de Nemours

Comme préface au glossaire où M. Roux a réuni les mots du patois gâtinais qui lui ont paru les plus intéressants par leur forme ou leur signification, nous croyons devoir donner quelques indications sur certaines particularités de la morphologie et de la phonétique de ce patois, d'après les notes sommaires que nous a envoyées l'auteur :

1. Les flexions du pluriel de l'imparfait sont *èn* (in) à la 1re et à la 3e personne, *è* à la seconde personne : « j'*étèn* » = nous étions; vous *étè*, ils *étèn*. Cf. au subjonctif présent du verbe *être :* « qu'il *sè* et qu'ils *sèn*. »

2. Le pronom personnel *nous* est souvent remplacé par *je* : « *Je* venons vous voir, *j'*avons fait trois lieues. » On dit aussi *j'ons :* « *J'ons* bien ri. »

3. *L* final est tombé dans les pronoms *il* et *el* (elle) : « *I* va venir; *è* y est. » On dit aussi : « *A* y est[1]. » Le pronom *leur* a la forme *yeu*. — *Tu* devant une voyelle devient *t'* : « *t'*as vu. »

4. A la suite des pronoms « je, tu, nous, vous », on redouble *l'* = *le* ou *la*, devant les verbes commençant par une voyelle : « Je ll'entens, tu ll'attens, nous ll'aurons, vous ll'écouterez. »

5. Le changement de *er* en *ar* qu'on constate dans le

1. D'après le glossaire, *l* n'est pas tombé devant les voyelles; mais ici on a le même phénomène que dans *hieu* = *lieu* (n° 9 de ces remarques).

Digitized by Google

français *par* = latin *per*, se retrouve dans « *par*du, *sar*pette, *var*mine, vent de Ga*lar*me, etc. »

6. A *ô* français écrit *eau* correspont la diphtongue *iô* : « Bicheri*ô*, Puisi*ô*, *iô* (eau), b*iô*, copi*ô*, maqueri*ô*, si*ô*, pi*ô*, vi*ô*, etc. »

7. Métathèse fréquente : *ër*, *ël* pour *re* et *le* : « pimpër-nelle, carême-përnant » et même « il trembël » pour « il tremble ».

8. On dit *je renouvle* pour « je renouvèle ». C'est ainsi qu'en français on commence à dire « elle se décolte » sous l'influence de *décolleter* prononcé *décolter*.

9. *L* disparaît devant un *i* de diphtongue (nous marquons par une *h* que cet *i* ne se lie pas avec le mot précédent) : des *hi*eus (des lieus), trois *hi*eues (trois lieues). On dit aussi : « dis *hi* » pour « dis lui ».

10. L'*i* semi-voyelle devient *j* après *d* : *Djeu* pour « Dieu », *djable* pour « diable ».

11. Au *c* dur français (écrit *c* ou *qu*) devant *u*, *e*, *i*, correspont la consonne double *tch* : *tchuit* = cuit ; — *boustchuler* = bousculer ; — *tchète* = quête ; — *tcheu* = queue ; — *tchitte* = quitte.

12. Au *g* dur français devant *e* et *i* correspont la consonne double *dj* : *djeuler* (gueuler), *djerre* (guerre), *djigne* (guigne).

13. Le futur de *venir* et de *tenir* n'a pas le *d* euphonique : « Ça *tienra* pas. »

14. Devant la diphtongue *ié*, l'*n* se mouille : l'*n* de *nièce* se prononce avec une mouillure qui ne se confont pas avec l'*i* de la diphtongue *iè*. De même dans *carnier*, *grenier*, *manière*, etc.

15. *R* final est tombé dans les prépositions *sur* et *pour* ; prononcez « su » et « pou ». *L* est tombé dans l'adverbe *plus*, prononcé *pus*.

16. *Pas* s'emploie souvent pour « ne pas ».

L. C.

Digitized by Google

A

ABERLUTER. — Éblouir. Ex. : Le soleil m'*aberlute*. Vient de Berlue. On dit aussi *Berluter*. Dans le Berry on appelait *Aberlutes* des illusions de la vue.

ACCINT. — Veut dire, au sens courant du mot, dépendances, accessoires, et s'applique uniquement à des parcelles d'immeubles ruraus, terres, bois, prés, etc., qui sont considérées comme dépendant d'un immeuble plus important qu'ils joignent. *Accint* doit être synonyme d'accession qui signifie réunion accessoire ou incorporation d'une chose à une autre. Dans les Coutumes du bailliage de Melun « suivant la réformation accordée à l'assemblée des trois Estats dudit bailliage », au mois d'avril 1560, on trouve : « Si en la succession n'y avoit héritage ou fief ou roture, qu'un manoir et *accint* tenu en fief... » Est encore employé à la campagne par les notaires. A sans doute le même sens qu'accrue.

ACOUTER. — Attendre et entendre ou écouter. Dans le sens d'attendre, on dit tous les jours : *Acoutez*-moi, je reviens tout de suite. On dit : Parlez, je vous *acoutons*.

AFIER (s'). — Se fier. Rabelais dit *affié* en parlant de celui qui a donné sa foi, sur qui on peut compter.

AGUICHER. — Taquiner, agacer.

AÏDER. — Aider. On dit tous les jours : Aïdes-moi. A Veulx, on appèle couramment *Cour des Aïdes*, la Cour qui règne devant les bâtiments qu'occupaient avant la Révolution les préposés de la Cour des Aides à la perception de l'impôt dit des Aides. Au XVIe siècle, Aïde, Aïder entraient dans la prononciation ordinaire du français. Ensuite une grammaire du XVIIe siècle recommande de ne jamais séparer l'i de l'a.

AIRIÈRE. — Arrière. Ex. : Aller en *airière*. On dit même souvent : en *airier*. Est employé notamment en Bourgogne et en Picardie.

Digitized by Google

ALLE. — Elle. Ex. : Où donc qu'*alle* est? *Alle* est aus champs.

ALPETTE. — Jeune homme qui n'a ni force ni valeur. Rabelais dit *Albette*.

ALLONGE. — Foulure d'un nerf.

A-PLEIN. — En grande quantité. Synonyme de *A-mort* (voir ci-après) et de *Très-bein* (voir au *T*).

A-MORT. — Beaucoup. Synonyme de *Très-bein* (voir au *T*).

APONICHER. — On dit aussi *Éponicher*. S'accroupir sur ses mollets comme pour satisfaire un besoin ou pour se dérober à la vue. On dit à un enfant qui a besoin : *Aponiche-toi*.

A QUAND ET MOI. — En même temps que moi. Est employé en Normandie.

ARIA. — Désordre. Embarras matériel.

ARICANDIER. — Espèce d'industriel ou commerçant ambulant, mal outillé, mal pourvu de marchandises, mal organisé.

ARTAUD. — Orteil. Ex. : Il m'a *tripé* (voir au *T*) sur *l'artaud*, pour : Il m'a marché sur l'orteil. Orteil vient de *Arteil*, qui venait lui-même de *Articulus*, diminutif de *Artus*, membre.

ASSASSINEUS. — Assassin. Rabelais dit *Assassineur*. Ce mot est refait sur le verbe *assassiner*, qui vient lui-même d'*assassin*.

ASSINER. — Assigner. Employé par Rabelais et encore au XVIIe siècle.

ASTURE. — A cette heure, se trouve dans Montaigne.

AVERDONDÉ. — Vif, dégourdi, déluré.

AVOINDRE. — Aveindre. Ex. : Je l'ai *avoindu*. Employé en Bourgogne.

AVOUILLER. — On dit aussi *Évouiller*. Rassasier au delà de l'apaisement de la faim et de la gourmandise, c'est-à-dire écœurer, dégoûter.

B

BABOILLA. — Femme bavarde, ignorante et sotte, qui parle à tort et à travers. Vient sans doute de Babil, Babillard.

Digitized by Google

BABOUINE. — Babine, lèvre. On dit : s'essuyer les *babouines*.

BABOUINER. — Dire des niaiseries. Rabelais emploie le mot *Babouinerie*, pour dire niaiserie, futilité.

BACAILLER. — Causer bruyamment, bêtement, méchamment.

BADIBADOU. — Quand une personne porte sur son dos un petit enfant qui la tient par le cou, on dit de celui-ci : Il est en *badibadou*.

BADIGOINCES. — Les babines, les joues. Employé par Rabelais.

BALAYANT. — Branche d'arbre assez légère pour être mue facilement à la main, et qui, garnie de brindilles, est employée à l'automne pour balayer et entasser les feuilles tombées.

BALLE-AU-DOU. — S'emploie généralement pour désigner la petite pelote ronde qui sert à jouer. Sans doute parce que les enfants cherchaient le plus souvent, au moyen de la balle, à atteindre leurs compagnons de jeus dans le dos ou *dou* (voir ce mot). Pour dire jouer à la balle, on dit : Jouer à la *balle-au-dou*.

BAMBOCHE. — Mauvaise pantoufle.

BARBAROTTE. — Minuscule poisson de rivière, qui porte des piquants de chaque côté du ventre; piquants, d'où sans doute lui vient son nom.

BARBAJEANNE. — Viorne, clématite sauvage que les jeunes garçons coupent par petits bouts et fument en guise de cigarettes. Le mot Jeanne, dans le Gâtinais se prononce toujours *Jean-ne*. Aussi ne dit-on jamais que *Barbe-à-Jean-ne*.

BARRETTE. — Visière de casquette. Barrette signifiait, à l'origine, un petit bonnet plat. Il est aujourd'hui le nom du bonnet rouge du cardinal.

BARRIELEUS. — Celui qui tient une barrière ou qui est préposé à l'octroi.

BASSE-COURIÈRE. — Femme employée spécialement au service d'une basse-cour.

BAT-L'ANE. — Garçon meunier qui transporte le blé et la farine à dos d'âne ou de mulet.

Digitized by Google

Béchuoter. — Placer des objets, dans le sens de la longueur, tête-bèche ou plutôt cul-bèche (voir ce dernier mot).

Bédame. — Dame. Interjection explétive.

Beigne. — Enflure produite par un coup. — Synonyme de *Gnion*. (Voir ce mot.)

Bein. — Bien. Ex. : C'est *bein* fait. Je suis *bein* là, j'y reste. On dit *Tres-bein* pour dire beaucoup. (Voir au *T*.)

Berlaud. — Naïf, étourdi, borgne intellectuellement.

Berouette. — Brouette.

Bié. — Bélier.

Billotte. — Petite meule de gerbes de grains.

Biner. — Embrasser. Baiser.

Binette. — Quand, à une contredanse de fin de bal, le violon lance une note spéciale, pour inviter chaque danseur à *biner* la danseuse qui lui fait vis-à-vis, on dit : On joue la *binette*.

Bistourné. — Maltourné. Rabelais écrit : Bestourné.

Blonde. — Bonne amie. Amoureuse. Ex. : Louise est la *blonde* à Jean.

Boitte. — Petit vin. Râpé.

Bodi. — Le ventre d'un enfant.

Bonnes-Gens ! — Exclamation de pitié, de compassion. Ex. : Ah ! *bonnes gens !* il n'a pas seulement de quoi manger !

Bouelle. — Gamine. Synonyme de *Papouette* et de *Pelvette*. (Voir au *P*.)

Bois-dous. — Bois de réglisse que mâchent et sucent les enfants.

Boistier. — (On prononce l'*S*.) Celui qui, dans les bois, ramasse des branches mortes et en fait des fagots.

Boulie. — Bouillie.

Boulin. — Bouleau. Et aussi verge qui sert à fouetter les petits enfants. Un bois de bouleau est appelé une *boulinière*.

Bousiller. — Faire un travail sans goût, sans soin.

Bousin. — Tapage. Mauvais lieu.

Bracelet. — Double manche d'une étoffe solide et com-

Digitized by Google

mune qui garantit durant le travail l'étoffe plus précieuse du vêtement.

BRAIE. — Bout de chemise qui souvent sort de la culotte du petit garçon, fendue par derrière. La braie était le vêtement de nos ancêtres les Gaulois.

BRAISIER. — Brasier.

BRICOLER. — Entreprendre à la légère toutes espèces de besognes et surtout les faire mal, s'embrouiller. Travailler au hasard.

BROUILLASSER. — S'emploie comme bruiner, pour dire qu'il tombe une pluie fine, presque un brouillard. Brouillas était au surplus, à l'origine, plus usité que brouillard.

BUCHOT ou BUCHOTTE. — Petite bûche. Bout de bois.

C

CACAFOUILLA. — Sale maritorne. Ce mot imagé est très expressif.

CAGERON. — Sorte de cage en osier dans laquelle on dépose les fromages qui doivent égoutter et sécher.

CAGERONNIER. — Celui qui fabrique les *Cagerons* et généralement les paniers, les hottes, les corbeilles, les vans, etc. Un vannier en un mot.

CALER. — Lancer, au moyen du pouce, une bille appuyée sur l'index.

CALIBORGNEAU. — Terme de mépris qu'on applique à un étourdi ou à un borgne, sot et hargneus.

CALLOT. — Grosse nois qui souvent sert de jouet aus enfants.

CALVARNIER. — Garçon de ferme, palefrenier.

CANI. — Petit canard.

CAQUIN. — Nom que l'on donne volontiers à un œuf, lorsqu'on fait manger cet œuf à un petit enfant.

CARIBONHOMME. — Dessin primitif, grossier qui représente ou tent à représenter une personne, et que les gamins tracent volontiers, à la craie ou au charbon, sur la façade des bâtiments. C'est un *bonhomme* en *caricature*.

Digitized by Google

CARNE. — Charogne.

CASUEL. — Fragile.

CATILLA (poire de). — Poire d'hiver qui n'est bonne que cuite.

CATIN. — Ce mot qui signifie, en français, Femme ou fille de mauvaise mœurs, veut dire, dans le Gâtinais, Poupée.

CÊQUE. — Cercle de tonneau.

C'EST-I-QUE? Est-ce que. Cette manière de dire n'a rien de contraire au caractère et aus tournures de notre langue. En effet *Ce (ceci ou cela) est-il que vous en avez?* est aussi logique que *Est-ce que vous en avez?* Il est même plus explicite.

CHABLER. — Gauler. On *châble* des nois, des pommes, etc. Rabelais emploie le mot *challer* pour dire Écaler. *Challer* des nois. *Chabler* vient de *capulare*.

CHAFAUD. — Grenier à fourrage. Est synonyme d'échafaud. Au XVe siècle on disait *Chafaud* et *Echafaud*. En Bourgogne comme dans le Gâtinais *Chafaud* veut dire Grenier à foin.

CHAFAUDER. — Effaroucher. Ex.: Votre chien va *chafauder* mes poules.

CHAPOTER. — Cogner. Battre. Dégrossir du bois. Employé par Rabelais.

CHAROI, CHAROIR. — Pièce de toile sur laquelle repose la cendre dans un cuvier à lessive.

CHÊME. — On dit : *y en chème pas*, pour dire : Il y en a beaucoup.

CHEUS. — Chez. Ex. : Allons *cheus* eus. Venez *cheus* nous.

CHARCHER. — Chercher.

CHIAU. — Jeune chien qui tète encore.

CHICOTTE. — Fruit du prunier non greffé. Tient le milieu entre la prunelle et la prune.

CHIEN-MALADE. — Juron, Exclamation.

CHIOTTE. — Latrines.

CHOUPILE. — Chien de chasse qui ne quête que sans le fusil.

CH'TIT. CH'TITE. — Chétif, chétive. Ex. : C'est une *ch'tite* femme. Est employé en Bourgogne et en Berry.

Digitized by Google

CLAIRTÉ. — Clarté. Empl. par Rabelais.

CLOSSE. — Poule qui a des poussins. Vient de Closser, glousser, parce que la mère glousse continuellement pour maintenir ses petits autour d'elle.

CO. — Coq. Employé en Picardie.

COCHELIN. — Cadeau de noces ou du Premier de l'an.

COIGNURE (tenir). — Aider, appuyer quelqu'un qui est attaqué, ou qui a un grand effort à faire. Ex. : *Va tenir coignure* à cet homme-là.

COIPIAU. — Copeau.

CONASSE. — Tabatière de forme oblonge, arrondie aus extrémités, plate aus parties supérieure et inférieure, généralement faite en écorce de merisier. Elle est toujours munie d'une courte lanière qui sert à arracher le couvercle, et qui lui fait donner souvent le nom de Queue-de-rat.

CORDER. — Être d'accord. Ex. : Ils cordent bien ensemble Est une aphérèse d'Accorder.

CORLU. — Courlis. Est employé aussi dans le patois picard.

COUAILLER. — Crier, gémir. Se dit surtout à propos des animaus domestiques. Ex. : Qu'est-ce qui fait donc *couailler* ce chat?

COUASSE. — Poule couveuse. Vient de *Couer* (v. ce mot).

COUDU. — Cousu. Se trouve dans le patois saintongeais.

COUER. — Couver. Ex. : C'est le diable qui l'a *coué*. Se retrouve dans les patois du Berry et de la Saintonge.

COUH ! — Exclamation des enfants qui jouent à Cache-cache, pour faire savoir qu'il sont cachés.

COULERIAU. — Petit ruisseau d'eau vive.

COULEURER. — Colorer. Au XIVe et au XVe siècle on disait *Coulourer*. On dit, dans le Berry, *Cauleurer*.

COULOTTE. — Petite lessive.

COURRIAU. — Verrou. Rabelais dit *Courrail*.

COURTIL. — Petit jardin attenant à une maison de paysan. Empl. par Rabelais.

COUTJAUTER. — Frapper à coups de couteau.

COUTON. — Trognon de chou.

COUVEAU. — Couvet, chaufferette. Est aussi dans le patois bourguignon.

Digitized by Google

COUVÊQUE. — Couvercle.

CROQUE-AVOINE. — Celui qui prépare un mariage, qui facilite les entrevues des futurs.

C'TI-LA. — Celui-là.

CUEILLER. — Cueillir. (V. *Quiller*.)

CULARD. — Feu follet.

CUL-BÉCHE. — Jeu d'enfants au moyen d'épingles. Correspont à l'expression française Tête-béche, qui exprime que deus objets de même nature sont placés à côté l'un de l'autre dans un sens inverse, la tête de l'un aus pieds de l'autre.

D

DAGUENETTE OU DAGUENELLE. — Poire tapée.

DEBAYAUTER. — Ouvrir le ventre, arracher les boyaus. S'emploie comme menace. Ex. : Tais-toi ou je te débayaute.

DEBRINGUER. — Déchirer, détériorer, abîmer; vient de Bringue. On dit aussi : être en *débringue*.

DECANILLER. — Déguerpir. — Littré pense que c'est le même mot que Décheniller, ôter les chenilles, d'où figurément S'en aller comme une chenille que l'on ôte.

DÉGOUTATION. — On dit : C'est une *dégoutation*, pour dire : C'est dégoûtant, comme on dit : C'est une désolation, pour : C'est désolant.

DEMINCER. — Couper, réduire en minces morceaus, découper. Ex. : *Demincez* donc le poulet. C'est tout *demincé*. Ce mot ne serait pas superflu dans la langue officielle.

DÉPATOUILLER (se). — Se débarrasser, se désembourber, sortir d'un *patouillat*. (V. ce mot.)

DÉPIAUTER. — Oter la peau ou la piau. Dépouiller.

DE QUOI. — Est souvent employé comme interrogatif, pour dire : *Qu'avez-vous dit ? je n'ai pas entendu, je n'ai pas compris*. Ou bien il exprime de l'étonnement, de l'indignation. Est sans doute une abréviation de : *De quoi parlez-vous ?*

Digitized by Google

DÉRIPER. — Glisser. Se dit notamment d'un objet pesant qui glisse sur la pince ou le levier.

DÉSEMBRICOLER. — Dépêtrer, remettre en ordre.

DÉTASSER. — Défaire un tas. N'a pas de synonyme dans la langue officielle.

DEVINETTE OU DEVINOTTE. — Énigme.

DIOU. — Dieu. *Diou* ne s'emploie que comme juron. On ne dit jamais : Mon *Diou* je vous prie; mais on dit souvent, en colère : Bon Diou, Nom de Diou.

DOU. — Dos. On joue à la balle au *dou*. Dans le Berry aussi.

DOUELLE. — Douve.

DONAISON. — Donation. En Berry, D*oun*aison ou D*on*aison.

DRET. — Droit. Ex. : Ça se tient tout *dret*. Berry et Picardie, de même.

DRUSSIR. — Se dit généralement des petits oiseaus qui prennent des plumes, qui deviennent drus. Se dit aussi d'un terrain ensemencé qui pousse dru; d'un gars qui devient fort et vaillant. N'a pas un mot qui le remplace exactement ni aussi brièvement dans la langue officielle.

DUIRE. — Se trouve encore dans les dictionnaires, notamment dans celui de l'Académie, où il est traité de « vieus et familier ». Quoi qu'il en soit, est très employé dans le Gâtinais, où il signifie non seulement *Plaire*, *Convenir*, comme le disent les dictionnaires, mais encore et surtout *Dresser*, *Éduquer*. Ex. : Il a mal *duit* son cheval. C'est un gars bien *duit*.

DURCI (poire de). — Poire d'hiver qui n'est bonne que cuite.

(*A suivre.*)

L'étendue du Bulletin de la Société de réforme orthographique nous oblige à remettre les comptes-rendus au prochain fascicule.

Digitized by Google

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

JANVIER 1896

Pétition à M. le Ministre de l'Instruction publique.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Au nom des trois sections de la Société de Réforme orthographique, nous avons l'honneur de soumettre à votre bienveillante attention les considérations suivantes qui vous décideront, nous l'espérons, à mettre à l'étude la réforme de l'enseignement de l'orthographe dans les écoles, réforme qui serait, en même temps qu'une œuvre vraiment scientifique, un grand service rendu à la société et aux pays de langue française, et qu'il serait en votre pouvoir de réaliser.

I.

1° La réforme de l'enseignement de l'orthographe sera une œuvre de science et de bon sens.

L'orthographe d'aujourd'hui, avec ses anomalies, ses incohérences et ses complications de toutes sortes, est moins un science qu'un jeu de hasard. Est-il besoin de faire ressortir qu'il est illogique et tout à fait déraisonnable d'écrire par exemple *coureur* et *chariot* avec un seul **r**, mais *courrier* et *charrette* avec deux ; *j'achète* avec un seul **t**, mais *je cachette* avec deux ; *école* sans **h**, mais *écho* avec **h** ; *frénésie* avec **f**, mais **ph***rénologie* avec

Digitized by Google

ph; *dizaine* avec **z**, mais *dixième* avec **x** ? Quelle raison y a-t-il d'adopter pour ces mots, qui ont même étymologie et même prononciation, deux orthographes différentes? Pourquoi ne pas marquer aussi exactement qu'il est possible, dans les mots français, la prononciation française? Pourquoi, lorsqu'on prononce : *gajûre*, *sinet*, *condâner*, écrire : *gageure* (comme **nageur**), *signet* (comme **signer**) et *condamné* (comme **amnistié**)?

La langue française demande à être écrite dans une orthographe française et non dans une orthographe grecque, latine, anglaise ou allemande. C'est là une vérité de bon sens, et tel a été l'avis de tous nos grands écrivains, notamment de Montaigne, de Corneille et de Voltaire.

2° La réforme ne serait pas une révolution, mais une évolution.

Les exigences de la science et du sens commun se trouvent ici, d'ailleurs, d'accord avec le sens de la tradition. La réforme, en effet, ne fera que permettre à l'orthographe de reprendre le cours d'une évolution, brusquement interrompue au commencement de ce siècle. Il y a juste deux cents ans, dans la première édition du dictionnaire de l'Académie française (1694), les mots *connaître*, *fantôme*, *prêtre*, *sujet*, *avocat*, etc., étaient écrits étymologiquement *cognoistre*, *phantôme*, *prebstre*, *subject*, *advocat*. Peu à peu, graduellement et sans atteindre la langue qui, elle, est toujours demeurée la même à travers ces changements orthographiques, nos pères ont simplifié ces formes plus grecques et plus latines que françaises, et l'Académie, se conformant à l'usage, a sanctionné à diverses reprises les réformes faites par le public, notamment au milieu du siècle dernier, où elle modifia, de 1740 à 1762, l'orthographe de plus de *cinq mille* mots (sur un total d'environ dix-huit mille). Il importe, au surplus, de remarquer que les simplifications orthographiques opérées pendant les deux derniers siècles n'étaient qu'un retour à la vraie tradition fran-

Digitized by Google

çaise, interrompue à la Renaissance. Quand on a supprimé l'**h** de *eschole*, quand on a écrit *les lois* au lieu de *les loix*, on est, en effet, simplement revenu à l'ancienne orthographe de la langue.

3° La réforme sera une œuvre de bienfaisance sociale.

En simplifiant l'orthographe, on mettra les enfants à même de l'apprendre plus vite et de la savoir mieux. Ce qui, en effet, prend le plus de temps et offre le plus de difficulté dans l'étude de l'orthographe, ce ne sont pas les règles elles-mêmes, quand elles sont fondées et légitimes, ce sont les anomalies et les exceptions que ne justifient ni la logique ni la phonétique. On a vite fait, par exemple, d'apprendre que le pluriel des noms se marque avec une **s**, et si cette règle s'étendait à tous les noms sans exception, quel est l'enfant qui ne la comprendrait pas du premier coup et ne l'appliquerait pas infailliblement? Mais on a multiplié à plaisir et sans raison d'aucune sorte les exceptions, d'abord les noms en *au*, puis les noms en *eu* à l'exception de *bleus*, puis sept noms en *ou* (*bijou*, *caillou*, etc.), qui marquent leur pluriel non avec une **s**, mais avec un **x**, sans compter les sous-exceptions et aussi les noms propres et les noms composés, qui tantôt prennent la marque du pluriel et tantôt ne la prennent pas. Et cela pourquoi? Nul ne l'a jamais su. Qu'on les soumette donc à la loi générale! Qu'on écrive *des étaus* comme *des landaus*, *des chous* comme *des clous*! Quel obstacle y a-t-il a cela? Et du même coup on aura supprimé, sur ce seul point particulier de la grammaire, neuf à dix exceptions, dont chacune demande autant d'étude que la règle à elle seule. Le temps employé à apprendre l'orthographe sera ainsi neuf ou dix fois moindre qu'il ne l'est aujourd'hui.

Y a-t-il, d'ailleurs, rien de plus stérile et de plus ingrat pour les enfants que l'étude de la pseudo-science en vertu de laquelle il faut écrire *des timbres poste* sans **s** finale, mais *des malles-postes* avec **s**, *millionième* avec une seule **n**, mais *millionnaire* avec deux! Que d'inutiles efforts

Digitized by Google

de mémoire, propres tout au plus à dérouter le jugement! Quelle perte de temps ! Qui ne sait, par expérience, que l'étude de l'orthographe, grâce à ses complications, absorbe aujourd'hui à elle seule la moitié au moins du temps consacré à l'enseignement dans les écoles primaires, et rend ainsi impossible aux enfants l'acquisition de connaissances vraiment utiles, celle par exemple de la langue française, qui diffère essentiellement de son orthographe, mais qu'on délaisse au profit de celle-ci? Et le temps ainsi dépensé à épuiser en pure perte les jeunes intelligences, c'est-à-dire la principale des forces vives de la nation, est, — pour les 9/10 des enfants, — le seul, de toute la vie, réservé à l'instruction ! N'est-ce pas vraiment commettre un abus que les obliger à étudier une orthographe qu'ils ne peuvent comprendre, que de mettre leur esprit à la torture pour y faire entrer de force des notions qui n'ont pas le sens commun (**h***olocauste* avec **h**, mais *olographe* sans **h**; *courtisane* avec une seule **n**, mais *paysanne* avec deux, etc.), et cela à un âge où il serait si nécessaire de ne leur donner que des notions propres à former le jugement et d'écarter tout ce qui pourrait le fausser?

Faire cesser un tel abus, en décréter l'abolition et débarrasser du même coup le public d'un préjugé qui dure depuis près d'un siècle et qui lui fait considérer l'orthographe d'aujourd'hui comme une science d'autant plus digne d'admiration qu'elle est incompréhensible, et la connaissance de cette absurde orthographe comme la pierre de touche de l'intelligence et la marque suprême de la culture littéraire, ne sera-ce pas accomplir une œuvre de bienfaisance sociale et d'assainissement intellectuel ?

4° La réforme servirait les intérêts de la France et des pays de langue française.

Les inutiles complications dont l'orthographe d'aujourd'hui est hérissée sont l'un des principaux obstacles à la diffusion de la langue française dans les colonies et à l'étranger.

Digitized by Google

Comment un indigène de l'Algérie, du Tonkin ou de Madagascar, comment un étranger pourra-t-il reconnaître, par exemple, dans une phrase, la prononciation du **ch**, qui vaut tantôt *che* comme dans *échange* et tantôt *ke* comme dans *archange?*

Un fait très significatif a ému la Société orthographique. Les Français qui naissent en Algérie ou en Tunisie, colonies où l'on parle couramment les trois langues, française, italienne et espagnole, apprennent avec une égale facilité ces trois langues. Mais à l'école, le français perd du terrain : tandis que l'orthographe italienne et l'orthographe espagnole, toutes deux très simples, débarrassées qu'elles sont de toute lettre parasite, — où l'on écrit, par exemple, *teatro, terapeutica, colera, filosofia, fisiologia*, etc., — s'apprennent très vite, l'orthographe » française, elle, surchargée d'éléments souvent inintelligibles, décourage à la longue les mieux doués et les mieux intentionnés. De là, des conséquences graves : « Je connais, écrit un fonctionnaire tunisien, quelques industriels *français* qui, depuis l'occupation française, n'ont pas discontinué de rédiger en *italien* leur correspondance commerciale, dans des cas où il n'y a point nécessité de le faire, et cela par peur des fautes d'orthographe. » N'est-il pas à craindre que le commerce de tous les pays de langue française n'ait à souffrir de cette légitime terreur qu'inspire notre système d'écriture ?

Notons enfin que le français, parlé en 1801 par 19 °/₀ de la population du monde entier, n'est plus parlé aujourd'hui que par 12 °/₀. En moins d'un siècle, et précisément depuis le jour où les formes actuelles, souvent si absurdes, de notre orthographe, sont devenues obligatoires, il a perdu le tiers du terrain qu'il occupait. La suprématie intellectuelle dans le monde est en train de nous échapper ; les complications de notre orthographe ne nous aideront pas à la retenir. Hâtons-nous, si nous voulons, dans la mesure de nos forces, enrayer le mouvement de recul que subit notre langue, de simplifier notre orthographe.

Digitized by Google

Voilà, Monsieur le Ministre, les raisons d'ordre divers qui nous paraissent rendre nécessaire et urgente la simplification de l'orthographe, simplification réclamée, d'ailleurs, par les esprits les plus éclairés et les plus sages, par les classes les plus instruites de la nation : vous le savez, en effet, plus de *sept mille* Français, appartenant à l'élite intellectuelle de notre pays, quarante membres de l'Institut, deux cents professeurs de l'Enseignement supérieur et des grandes écoles de l'État (Sorbonne, Collège de France, École normale supérieure, etc.), la plupart des doyens des Facultés des lettres, plus d'un millier de professeurs de l'Enseignement secondaire, quatre-vingts supérieurs ou professeurs de petits séminaires, plusieurs milliers d'instituteurs et d'institutrices, et, vous nous permettrez de leur donner une place à part dans cette énumération, les trois directeurs de votre Ministère, ont approuvé de leur signature la pétition adressée en 1889 à l'Académie française, pour lui demander de prendre l'initiative d'une réforme orthographique; la réforme de l'orthographe est donc voulue par tous ceux qui sont les plus capables de se prononcer sur sa nécessité et sa nature.

II

Après nous être adressés en 1889 à l'Académie, nous venons aujourd'hui demander l'intervention de l'État. Voici la raison de cette manière d'agir.

Les pouvoirs de l'Académie en matière d'orthographe ont malheureusement des limites fort étroites.

L'Académie doit se borner à de légères retouches, dans le genre de celles qui figurent dans son dictionnaire de 1878 ou de celles que nous lui avons demandées en 1889 et qui ont été partiellement admises par la Commission du dictionnaire, sur la proposition de M. Gréard. Elle peut évidemment corriger demain *évènement* en *évènement* comme *avènement*, de même qu'elle a rectifié, il y a seize ans, l'accent de *collège* et de *siège;* mais aller très loin dans cette direction ne lui est pas possible.

Digitized by Google

L'orthographe de son dictionnaire étant moralement imposée aux adultes, elle ne peut introduire un nombre de simplifications tel qu'il en résulte un changement brusque dans les habitudes du public.

L'Académie a toujours admis, d'ailleurs, qu'elle ne peut que suivre l'usage.

Elle laisse au public le soin d'opérer les réformes, se réservant la faculté de les adopter ensuite et de leur donner, si elle les trouve bonnes, la consécration de son autorité. Elle le déclare expressément dans presque toutes les préfaces de son dictionnaire : « L'on ne doit point, en matière de langue, prévenir le public, mais il convient de le suivre, en se soumettant non pas à l'usage qui commence, mais à l'usage généralement reçu. » (Préface de 1740.) Même déclaration dans la préface de 1762 : « L'Académie a fait, dans cette édition, un changement assez considérable que les gens de lettres demandent depuis longtemps. On a séparé la voyelle **i** de la consonne **j**, la voyelle **u** de la consonne **v**... *La profession que l'Académie a toujours faite de se conformer à l'usage universellement reçu, soit en la manière d'écrire les mots, soit en les qualifiant, l'a forcée d'admettre les changements que le public a faits.* » L'Académie donc, de son propre aveu, a pour principe de laisser au public l'initiative des réformes orthographiques. Et de fait, il en a toujours été ainsi depuis sa fondation jusqu'au commencement de notre siècle, c'est-à-dire tant que le public a eu le pouvoir de faire des réformes. Lorsque dans la quatrième édition de son dictionnaire, en 1762, elle adopta un signe distinct pour l'**u** et le **v**, jusque-là représentés par la même lettre (on écrivait *pauure* au lieu de *pauvre*), et aussi un signe distinct pour l'**i** et **j**, également confondus dans le même caractère (on écrivait *iouir* au lieu de *jouir*), il y avait nombre d'années que la plupart des imprimeurs avaient opéré ce changement et plus de cent ans que Corneille, interprète en cela du sentiment public, l'avait adopté dans l'édition qu'il avait donnée de son théâtre, en 1664. Lorsque à la même époque, dans les deux éditions qu'elle fit paraître de son

Digitized by Google

dictionnaire (1740 et 1762), elle modifia, en supprimant nombre de lettres doubles et pseudo-étymologiques (*prebstre*, *advocat*, *autheur*, *chasteau*, *abbonner*, etc.), l'orthographe de plus de *cinq mille mots*, ce qui fut vraiment non pas une réforme, mais une révolution, car la disposition alphabétique du dictionnaire en fut complètement modifiée, c'est que cette révolution avait déjà été accomplie en dehors d'elle par le public, comme elle le reconnaît elle-même. Nous ne citons pour les siècles qui ont précédé le nôtre que deux exemples; ils sont une preuve suffisante. Même dans notre siècle, c'est-à-dire depuis que le public a abdiqué, — nous dirons tout à l'heure pourquoi et comment, — son privilège de réformer l'usage, l'Académie, dans la plupart des changements qu'elle a opérés, avait été devancée par le public. Ainsi, lorsqu'elle adopta, en 1835, la substitution de *ai* à *oi* dans les mots *je chantais*, les *Français*, — malgré la vive opposition de Nodier, de Lamennais et de Chateaubriand, qui voulaient que l'on continuât à écrire *je chantois* et *les François*, — ce changement, si légitime, en effet si raisonnable, réclamé vingt fois par Voltaire, était déjà passé dans les habitudes, notamment au *Moniteur Universel*.

L'histoire de l'orthographe française prouve donc que l'Académie sortirait de son rôle en faisant une revision profonde, pouvant réellement aboutir à une économie de temps dans les écoles primaires. Une réforme étant cependant nécessaire, à qui incombe-t-elle?

Il ne faut pas songer à la demander au public.

Si, dans les siècles qui ont précédé le nôtre, le public était l'arbitre de l'usage et pouvait à son gré faire des réformes, c'est qu'en matière d'orthographe il était libre, c'est qu'aucune contrainte de la part des pouvoirs publics ne gênait son action.

Au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècle, non seulement l'orthographe différait profondément de ce qu'elle est aujourd'hui, mais elle variait d'un écrivain à l'autre; mieux que cela, dans le même livre et sous la même

Digitized by Google

plume, suivant les fantaisies individuelles ou le caprice du moment : RABELAIS, qui d'ailleurs a une orthographe différente de celle de Montaigne et de tous ses contemporains, dans l'espace de cinq ou six lignes écrivait le mot *huile* de quatre façons différentes : *huyle*, *huile*, *huylle* et *uyle*; BOSSUET écrivait *temps*, *tems* et *tans*, *goustez* (goûtez) et *gouttant* (goûtant), *vreiment* et *vraiment*, *règle* et *reigle*, *sciance* et *vangeance*. RACINE écrivait *compter* et *conter sur quelqu'un*, *prompt* et *pront*, *avanture*, *masson*, *une boëtte* (boîte), etc. Mme DE SÉVIGNÉ écrivait : *souhaitter*, *demeurer dacort*, *iay* (j'aie), *soufert*, *les febles* (faibles), *contante*, *come*, *ie suis si plaine de vous*, etc. FÉNELON : *les avantures de Télémaque*, etc., etc. ; VOLTAIRE écrivait : *vous faittes* et *vous faites*, *jésuitte* et *jésuite*, *stile*, *aparence*, *soufrir*, *théâtre* et *téatre*, *philosophie* et *filosofie*, etc. Bien mieux, le dictionnaire de l'Académie, qui ne fera autorité que beaucoup plus tard, abonde lui-même dans sa première édition (1694) en contradictions de toutes sortes : on y lit *reçu* et *receu*, *fait* et *faict*, *devoir* et *debvoir*, *dictionnaire* et *dictionaire*, etc. Ainsi, point de règle fixe, point d'orthodoxie, liberté absolue. La cause en est dans ce fait que l'orthographe alors n'était nulle part dans les écoles l'objet d'un enseignement particulier. Nos pères n'avaient pour l'orthographe que l'estime qu'elle mérite. Loin d'en imposer l'étude à tous les enfants sous les peines les plus sévères, ils la reléguaient au dernier plan des connaissances humaines. Et comment ne pas remarquer en passant que les trois siècles pendant lesquels l'orthographe, toute différente de ce qu'elle est aujourd'hui, flottait ainsi au gré de tous les caprices, ont été les plus beaux de notre littérature, et que par conséquent cette prétendue science est chose bien futile, puisqu'elle n'est pour rien dans la perfection des œuvres littéraires? En quoi, en effet, les ouvrages d'un Pascal, d'un La Fontaine ou d'un Rousseau ont-ils gagné ou perdu à être habillés à la mode orthographique du dix-neuvième siècle; et en quoi pourront-ils encore gagner ou perdre à être habillés à la mode de demain? Et nous avons fait, nous, de cette science, la base de l'ensei-

Digitized by Google

gnement national, de l'enseignement donné à tous les enfants! Elle est devenue, sous sa forme actuelle, si baroque et si fantasque, un objet de vénération, un fétiche devant lequel tout le monde s'incline! Et que serait-il advenu si nos pères avaient eu les mêmes préjugés que nous sur la valeur de leur orthographe, si la fantaisie leur eût pris, comme à nous, de rendre obligatoires, et par suite immuables, les formes orthographiques d'il y a deux cents ans? Nous en serions encore à écrire et à faire écrire à nos enfants *genouil*, *escholier*, *phantosme*, *mélancholie*, *throsne*, *abbreger*, *appanage*, etc., formes auxquelles, d'ailleurs, les suivantes n'ont rien à envier : *anachorète*, *chronique*, *sculpture*, *dompter*, *appareil*, *nœud*, etc., etc.

Heureusement, nos pères n'ont pas commis cette faute. Ils ont permis à l'orthographe de suivre librement le cours de son évolution, et sous l'action bienfaisante de la liberté, elle est allée se débarrassant peu à peu d'une partie des lettres parasites qui l'obstruaient alors plus encore qu'aujourd'hui, et s'acheminant graduellement vers une forme de plus en plus simple.

Or, ce progrès continu vers l'idéal, a bien été, comme l'Académie se plaît à le reconnaître, l'œuvre anonyme du public. En effet, à côté de l'orthographe individuelle que nous avons vue, essentiellement variable et capricieuse, il y a eu dans les siècles passés, une autre orthographe, commune en quelque sorte, faite pour ainsi dire de la résultante des orthographes particulières : c'était l'orthographe des livres, l'orthographe publique. Celle-là avait presque partout, à la même époque, sinon une conformité absolue comme aujourd'hui, du moins, à part quelques traits, la même physionomie. Cela est si vrai qu'il est facile à tout œil un peu exercé de reconnaître du premier coup, ici le XVIe siècle, là le XVIIe ou le XVIIIe siècle. Or, cette orthographe commune s'est avancée d'un mouvement continu vers le terme non encore atteint de son évolution, éliminant, l'un après l'autre, les éléments hétéroclites qui la dénaturaient. C'est ainsi que les formes *cognoistre*, *nepveu*, *apostre*,

Digitized by Google

escript, *charactère*, *chutte*, *parolle*, *ie sauuois*, etc., sont devenues *connaître*, *neveu*, *apôtre*, *écrit*, *caractère*, *chute*, *parole*, *je sauvais*. Et à mesure que ces simplifications s'introduisaient et s'acclimataient dans l'orthographe commune, l'Académie les faisait passer dans son dictionnaire et leur délivrait leurs lettres de naturalisation. Ainsi se modifiait l'usage dans les siècles passés.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Au commencement du XIXe siècle, l'orthographe a été brusquement interrompue dans sa marche vers sa forme définitive, et cela, il faut bien le dire, par la faute de l'Université. Dans les premières années de ce siècle, c'est-à-dire lors de l'organisation de l'enseignement primaire en France, sous Napoléon, l'Université a rendu obligatoires et par suite immuables, les formes orthographiques consacrées à cette date par l'autorité du dictionnaire de l'Académie, et qui n'étaient encore pour la plupart que les formes imparfaites et transitoires d'un système en voie de transformation. Alors peu à peu furent imposées à tous les enfants, tyranniquement, comme des dogmes, sous peine d'échec aux examens, ces anomalies, ces incohérences, ces absurdités, que la sagesse de nos pères s'était donné pour tâche d'écarter, d'éliminer les unes après les autres, et que nous conservons, nous, héritiers inintelligents et sottement respectueux, comme un legs précieux digne d'être transmis aux générations futures; et ce qui n'était qu'un caprice de l'usage, appelé à disparaître ou à se modifier, a été érigé en règle fixe : *dizaine* avec **z**, mais *dixième* avec **x**; *félonie* avec une **n**, mais *baronnie* avec deux; *psychologie* avec **h**, mais *métempsycose* sans **h**.

L'usage librement suivi a fait place à un dogme immuable, imposé par l'Université. Dès lors, tout progrès est devenu impossible, l'orthographe a été immobilisée. Les enfants se sont habitués à considérer comme naturelles, comme conformes à la raison et dignes de respect, des façons d'écrire fantaisistes ou ineptes. Une longue habitude, une longue routine a fini par aveugler le public élevé à cette école, et aujourd'hui, après un siècle d'inaction, alors que l'œuvre qui reste à accomplir

Digitized by Google

est immense, après avoir eu cependant sous les yeux l'exemple de nos pères, qui, au siècle dernier, ont rectifié l'orthographe de plusieurs milliers de mots, nous nous trouvons en présence d'une manière d'écrire hérissée de complications de toute nature, encombrée de lettres inutiles, retardée en un mot de près de cent ans dans son évolution.

Puisque l'Université a fait tout le mal, n'est-ce pas à elle de le réparer? Puisqu'elle s'est substituée au public pour gouverner l'orthographe, n'est-ce pas à elle à accomplir la tâche autrefois dévolue au public et à opérer la réforme que réclament le bon sens, la science et l'intérêt national?

Un de vos prédécesseurs, Monsieur le Ministre, a déjà commencé cette grande œuvre. Il y a quatre ans, M. Léon Bourgeois, aujourd'hui président du Conseil dont vous faites partie, alors grand-maître de l'Université, dans une circulaire demeurée célèbre, prescrivit aux examinateurs de considérer comme non avenues certaines infractions au dogme académique. En faisant un pas de plus dans la même voie, en introduisant ou en autorisant la simplification de l'orthographe dans les écoles, non seulement vous permettrez à l'orthographe de rentrer dans la voie de la tradition et de reprendre sa marche en avant, mais vous allègerez d'un poids considérable la tâche des générations à venir, qui apprendront une orthographe différente de la nôtre, comme la nôtre diffère de celle de nos pères. Il est réservé, nous l'espérons, à un Ministre de la troisième République, de rendre ce grand service à la France et aux nations qui parlent le français.

Et à son tour l'Académie Française, qui a toujours fait « profession de suivre l'usage », quand les générations nouvelles auront adopté un usage nouveau, s'y conformera elle-même, suivant ses traditions constantes, et lui donnera la sanction de sa haute autorité en l'introduisant dans son nouveau dictionnaire.

Digitized by Google

III

Il ne nous appartient pas, Monsieur le Ministre, de dresser la liste des simplifications qu'il convient d'adopter dès maintenant. La seule difficulté sera l'embarras du choix, car il faudra choisir et graduer les réformes, suivant le conseil d'un des plus illustres maîtres de ce temps, Littré : « Manifestement, dit l'auteur du *Dictionnaire de la Langue française*, en des termes dont chacun demande à être pesé, le jugement veut que l'orthographe aille en se simplifiant, et le système doit être de combiner les simplifications, de manière qu'elles soient graduelles et qu'elles s'accordent le mieux possible avec la tradition et l'étymologie. » Vouloir en effet réformer une orthographe susceptible de tant de perfectionnements, sur tous les points à la fois, ce serait la rendre, pour un temps du moins, méconnaissable à nos yeux et jeter un trop grand trouble dans nos habitudes. Des hommes accoutumés dès l'enfance à marcher de travers ne sauraient, du jour au lendemain, apprendre à marcher droit. C'est en l'espaçant sur plusieurs générations scolaires qu'on assurera le succès de la réforme.

N'adoptât-on qu'une ou deux simplifications d'un caractère général, par exemple l'emploi de **s** comme marque uniforme du pluriel (*maisons*, *landaus*, *étaus*, *animaus*, *bateaus*, *des épous heureus*), à l'exclusion de **x** (sauf les cas très rares où **x** se prononce comme dans *phénix*, *silex*), et la suppression des lettres doubles là où une suffit (*milionième*, *cantonier*, *apartement*, *je cachète*, *paysane*, etc.), on débarrasserait l'orthographe de deux de ses principales difficultés.

Le grand-maître de l'Université, aidé, s'il le juge bon, d'une commission dont les membres pourraient être empruntés au personnel des trois ordres d'enseignement, supérieur, secondaire et primaire, et aussi à la corporation des imprimeurs, saura indiquer aux maîtres chargés d'enseigner l'orthographe, parmi les changements à adopter, ceux qui paraissent de nature à rallier

Digitized by Google

tous les suffrages, c'est-à-dire qui auront pour résultatde faire disparaître les anomalies les plus choquantes, le plus grand nombre possible d'exceptions arbitraires, et, par suite, de rendre plus faciles l'étude et la pratique de l'orthographe.

Confiants dans la sagesse de votre décision, nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'hommage de nos sentiments les plus respectueux.

La Société de Réforme orthographique.

Pour le bureau :

Le Président : L. Havet, professeur au Collège de France.

Les Secrétaires : L. Clédat, doyen de la Faculté des Lettres de Lyon.

P. Passy, maître de Conférences à l'École des Hautes Études.

Pour la section algérienne :

Le Président : Dr Alcide Treille, professeur à l'École de médecine d'Alger.

Le Secrétaire : Aug. Renard, professeur de rhétorique au Lycée d'Alger.

Pour la section belge :

Le Président : Eug. Monseur, professeur à l'Université de Bruxelles.

Le Secrétaire : J. Chevalier, professeur à l'Athénée d'Anvers.

Digitized by Google

La pétition qu'on vient de lire est la mise en pratique du plan de conduite que nous avons proposé dans notre *Bulletin* de juillet 1893 (tome VII de la *Revue de Philologie française*, page 153) sous le titre de « Réforme par voie administrative. »

COTISATIONS

Nous prions instamment les membres de la Société de vouloir bien adresser leurs cotisations soit à M. Paul Passy, Neuilly-Saint-James, soit à M. Léon Clédat, 29, rue Molière, Lyon.

NOUVELLES DIVERSES

Notre confrère M. Renard poursuit activement sa campagne en Algérie. Il a fait à Alger et à Oran, avec un très grand succès, les conférences qui avaient été interdites l'an dernier. Grâce à ses efforts, un important comité est en train de se constituer à Oran.

Signalons dans le *Bulletin des Sommaires* une série d'articles de M. Limousin sur la réforme, et le nouveau *Bulletin* de notre section belge (n° 3, janvier 1896), trente-deus pages pleines de faits et d'idées.

Le Gérant : Vve Émile Bouillon.

Digitized by Google

TABLE DU TOME IX

DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*

1896

Pages

L. Clédat. — *La conjugaison morte* (suite et fin)..... 1
E. Roy. — *Les lettres de noblesse (1503) du poète Jean Molinet.* 19
E. Roy. — *Le blason d'un roi des ribauds Bourguignon et le roman du duc Jean Sans Peur*..... 23
L. Vernier. — *Observations sur la phonétique du latin vulgaire*
I. *Le latin parlé*..... 32
II. *Abréviation des atones*..... 269
III. *Abréviation de certaines syllabes toniques* 279
IV. *De l'accent parfois variable dans les mots les plus usuels*..... 281
H. Viez. — *Chanson en patois imprimée à Douai vers 1814*.. 40
L. C. — *Les lois de la dérivation des sens appliquées au français*..... 49
L. C. — *Le superlatif relatif en français*..... 56
H. Teulié. — *Nouvelles traductions dialectales d'un passage de Mireille*..... 58,224
A. Jeanroy et H. Teulié. — *L'Ascension, mystère provençal inédit du XVe siècle*..... 81
L. Clédat. — *Etudes de grammaire française : les mots invariables*..... 116,161
L. Clédat. — *Œuvres narratives du moyen âge* (suite)..... 167
Ch. Adam. — *Remarques sur l'orthographe de Descartes*..... 169
L. C. — « *Qui vive ?* »..... 233
L. Clédat. — *Œuvres dramatiques d'Adam de la Halle*..... 241
A. Roux. — *Glossaire du patois Gâtinais* (à suivre)..... 294
COMPTES RENDUS :
E. Huguet. — *Etude sur la syntaxe de Rabelais* (J. Buche). 65
Wahlund. — *Ueber Anne Malet de Graville* (J. Texte)..... 153
Mellerio. — *Lexique de Ronsard* (J. T.)..... 155
E. Forestié. — *Quelques inventaires du XIVe siècle* (H. Teulié) 234
PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA REVUE..... 68, 155, 235
NÉCROLOGIE : *Clair Tisseur*..... 236
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE..... 73, 157, 237, 305

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

Digitized by Google

L'Amyntas du Tasse et l'Astrée d'Honoré d'Urfé

Par **Charlotte BANTI**

Un volume in-8°. — Prix : 3 francs.

ETUDES SUR L'ESPAGNE

PREMIÈRE SÉRIE

Par **Alf. MOREL-FATIO**

Seconde édition revue et augmentée de deux nouveaux chapitres.

Un volume in-8°. -- Prix : 5 francs.

Étude sur la Vie et le Règne de Louis VIII

(1187-1226)

Par **Ch. PETIT-DUTAILLIS**

Un fort volume grand in-8°. — Prix : 16 francs.

LES GLOSES DE VIENNE

VOCABULAIRE RÉTO-ROMAN DU XIe SIÈCLE

Publié d'après le manuscrit, avec une introduction, un commentaire et une restitution critique du texte

Par P. MARCHOT, docteur ès lettres

Brochure in-8°. — Prix : 2 francs.

PLAUTI AMPHITRUO

Edidit L. HAVET

Cum discipulis BELLEVILLE, BIAIS, FOUREL, GOHIN, PHILIPOT, RAMAIN REY, ROERSCH, SEGRESTA, TAILLIART, VITRY

Un volume gr. in-8°. — Prix : 6 fr.

CATALOGUE DES MANUSCRITS ALLEMANDS

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Par **G. HUET**

Un volume gr. in-8°. — Prix : 5 francs.

LES FABLIAUX

Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge

Par **J. BÉDIER**, maître de conférences suppléant à l'École normale supérieure

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

Un fort volume gr. in-8°. — Prix : 12 fr. 50.

TRAITÉ DE LA

Formation des mots composés dans la langue française

COMPARÉE AUX AUTRES LANGUES ROMANES ET AU LATIN

Par Ars. DARMESTETER

Deuxième édition, revue, corrigée et en partie refondue, avec une préface par GASTON PARIS, membre de l'Institut.

Un volume gr. in-8°. — Prix : 12 francs.

CHRESTOMATHIE DE L'ANCIEN FRANÇAIS

Par L. CONSTANS

Deuxième édition revue et considérablement augmentée

IXe-XVe SIÈCLES

Un fort volume in-8° cartonné. — Prix : 7 fr.

DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

IXe au XVe siècle

Par F. GODEFROY

Livraisons 1 à 82. — La livraison : 5 francs.

Digitized by Google

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

Consacré à l'étude des langues et des littératures romanes

PUBLIÉ PAR

MM. P. MEYER ET G. PARIS

Membres de l'Institut.

Prix d'abonnement : Paris..... 20 fr.
— — Départements et Union postale..... 22 fr.

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

PUBLICATION MENSUELLE

DIRIGÉE PAR

MM. ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

Prix d'abonnement : Paris..... 15 fr.
— — Départements et Union postale..... 17 fr.

REVUE CELTIQUE

Fondée par H. GAIDOZ

Publiée sous la direction de H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
Membre de l'Institut.

Avec le concours de J. LOTH, doyen de la Faculté des lettres de Rennes; E. ERNAULT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, et de plusieurs savants des Iles Britanniques et du continent.

Prix d'abonnement : Paris..... 20 fr.
— — Départements et Union postale..... 22 fr.

LE MOYEN AGE

REVUE MENSUELLE

DIRIGÉE PAR

MM. A. MARIGNAN, M. PROU ET M. WILMOTTE

Prix d'abonnement : Paris..... 10 fr.
— — Départements et Union postale..... 11 fr.

CHALON-SUR-SAONE. IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

Digitized by Google

REVUE DE PHILOLOGIE

FRANÇAISE ET PROVENÇALE

10
1896

Digitized by Google

SYSTEME ORTHOGRAPHIQUE
DE LA *REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE*

1. — Remplacer par *s* l'*x* final valant *s*, sauf dans les noms propres et noms de lieus.

2. — Écrire par *s* ou *z* *deusième*, *troisième*, *sisième*, *disième*, *disaine*, ou *deuzième*, etc.

3. — A l'indicatif présent des verbes en, *re*, *oir* et *ir*, terminer toujours par un *t* la troisième personne du singulier, et supprimer toute consonne qui ne se prononce pas devant l'*s* des deus premières personnes et devant le *t* de la troisième : *je m'assiès*, *il s'assiet; je cous*, *il cout; je prens*, *il prent; je pers*, *il pert; je concains*, *il concaint; je permès*, *je combas*, *j'interrons*.

4. — Ne jamais redoubler l'*l* ni le *t* dans les verbes en *eler* et en *eter*.

5. — Ne jamais faire l'accord du participe quand le complément direct est le pronom *en*. Faire ou ne pas faire l'accord, sans y attacher aucune importance, pour les participes *coûté* et *valu*, qu'ils soient pris au propre ou au figuré, et de même, quand un participe est suivi d'un infinitif sans préposition, ne pas s'inquiéter si le pronom qui précède est sujet logique ou régime de l'infinitif.

Ce programme vise, non à simplifier l'orthographe, mais à la rendre plus correcte; il se trouve d'ailleurs qu'en devenant plus rationnelle, elle devient aussi plus facile; car notre réforme, bien que partielle, supprime déjà une vingtaine de règles, exceptions ou remarques des grammaires, qui ne peuvent se justifier par aucun argument sérieus. Les personnes qui concevraient des doutes sur la légitimité de telle ou telle modification sont priées de se reporter aus fascicules de la *Revue de Philologie française*, où chaque article du programme est proposé et discuté (tome III, page 270; tome IV, pages 85, 153, 161, 235; tome V, pages 81 et 308).

Les premiers adhérents ont été MM. Michel Bréal, Édouard Hervé, Francisque Sarcey, Paul Passy, Camille Chabaneau, Louis Havet Charles Lebaigue, Ferdinand Brunot, Eugène Monseur, etc.

Nous recommandons particulièrement aus directeurs de Périodiques, favorables à la réforme, la mise en pratique de l'article 1, qui n'exige aucun effort d'attention de la part de MM. les Protes.

Dans sa *Grammaire historique* posthume, Arsène Darmesteter dit excellemment ; « C'est à une succession d'erreurs qu'est due la fâcheuse habitude de l'orthographe moderne de noter par *x* presque toute *s* qui suit un *u*..... Il serait grand temps qu'une orthographe plus correcte et plus simple rétablit partout l'*s* finale à la place de cette *x* barbare. »

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU.

Digitized by Google

REVUE DE PHILOLOGIE

FRANÇAISE

ET

PROVENÇALE

—

(Ancienne REVUE DES PATOIS)

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE DES LANGUES,
DIALECTES ET PATOIS DE FRANCE

PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

Tome X. — 1896

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

—

(Tous droits réservés)

Digitized by Google

Digitized by Google

TOME X, FASCICULE 1 — 1er TRIMESTRE 1896

Title page

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET PROVENÇALE

(Ancienne *REVUE DES PATOIS*)

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

		Pages
I.	P. Passy. — *Notes sur quelques patois comtois* (suite)...	1
II.	A. Roux. — *Glossaire du patois Gatinais* (suite).....	17
III.	J. Firmery. — *L'Enéas et la traduction de Veldeke*.....	34
IV.	L. Clédat. — *Quelques corrections au texte des Pensées de Pascal*.....	60
V.	COMPTES RENDUS : G. Bapst, *Essai sur l'histoire du Théâtre* (N. D.). — Ch. L. Livet, *Lexique de la langue de Molière* (L. Clédat). — L. Piat, *Dictionnaire français-occitanien* (L. C.). — Car Wahlund, *Les Enfances Vivien* (L. C.)....	63
VI.	PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA *Revue*.....	70
VII.	CHRONIQUE.....	71
VIII.	BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE..	73

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

(*Tous droits réservés*)

CONDITIONS D'ABONNEMENT
Paris : 15 fr. — Départements et Union postale : 16 fr.

Digitized by Google

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. CLÉDAT, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la Revue *sont mentionnés. Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.*

En vente à la même librairie

PHILIPPE DE MEZIÈRES (1327-1405)

ET LA CROISADE AU XIVe SIÈCLE

Par **N. JORGA**

Un fort volume grand in-8°. — Prix : 18 francs

Répertoire méthodique du moyen âge français

HISTOIRE. — LITTÉRATURE. — BEAUX-ARTS

Par. **A. VIDIER**, élève de l'École des Chartes

Première année 1894 (Extrait du Moyen Age, *année 1895)*

Un volume grand in-8°. — Prix : 4 francs.

ANNUAIRE DE L'ÉCOLE PRATIQUE

DES HAUTES-ÉTUDES

(SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES)

Année 1896

Contenu . Calendrier. — Documents. — Rapports. — G. MONOD : *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'empire Carolingien.*

Un volume in-8°. — Prix : 2 francs.

LA VIE DE MIRABEAU

Par **A. STERN**

professeur d'Histoire à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich

Edition revue par l'auteur

et précédée d'une préface écrite pour l'édition française

Deux volumes in-8°. — Prix : 15 francs

EULOGE SCHNEIDER, 1793

Par **E. MUHLENBECK**

Un volume grand in-8°. — Prix : 15 francs.

GLOSSAIRE MOYEN BRETON

Par **E. ERNAULT**,

professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, lauréat de l'Institut

Deuxième édition corrigée et augmentée

Première partie (A-G)

Un volume grand in-8°. — Prix : 10 francs.

Manuel d'ortografe française simplifiée

Par **E. ERNAULT** et **E. CHÉVALDIN**

Un volume in-8°. — Prix : 3 francs 50

MATÉRIAUX

Pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Târâ

Par **G. de BLONAY**

Un volume grand in-8°. — Prix : 2 fr. 50

Digitized by Google

NOTES

SUR QUELQUES PATOIS COMTOIS

1. Cette étude a été faite pendant un séjour de trois semaines a Luxeuil (lysœ:j) (1). Naturellement très incomplète, elle peut pourtant présenter un certain intéret, soit en elle-même, soit pour la comparaison avec celle que j'ai fait sur quelques patois vosgiens, dans la *Revue de philologie* de 1891-2.

2. Mes observations ont porté sur une vintaine de communes ; mais je n'ai pratiqué moi-même aucun de leurs parlers, excepté un peu celui du Vau d'Ajo, que j'avais apeuprès appris en 1891, et que j'ai eu grand plaisir a retrouver. Pour les autres, je n'ai pu que recueillir des notes, de valeur très variable : pour les uns, des textes étendus, relativement intéressants, et recueillis sur place ; pour les autres, une courte liste de mots seulement, prise de la bouche d'un homme de passage a Luxeuil.

3. Je dois dire que mes recherches ont été singulièrement facilitées par l'attitude des paysans. Je n'ai rencontré nullepart de méfiance : on m'a souvent demandé *pourquoi* je fesais ces études, et je ne suis pas sur qu'on ait toujours compris mes explications ; une fois une brave femme m'a

(1). On sait que dans les noms propres Lorrains et Comtois, la lettre *x* vaut (s) ; probablement a l'origine (sj) ou quelque-chose de semblable, qui est généralement devenu (ʃ) ou (x) dans les patois. Mais, de même que bien des gens disent (bryksɛl) pour (brysɛl), de même ici l'influence délétère de l'orthographe tent a faire prononcer (ks) au lieu de (s). Pour Luxeuil, en particulier, la forme par (s) n'est plus guère conservée que dans les patois. En Français, on ne dit presque que (lyksœ:j), et même quelques patois ont adopté le (ks).

Digitized by Google

demandé, avec une naïveté charmante : « Au moins, c'est pas pour faire un mal, que vous me demandez ça ? » — mais on n'a jamais refusé de répondre a mes questions. Nullepart, non plus, je n'ai rencontré la sotte honte de l'idiome local, l'affectation insupportable de ne savoir que le « bon français »; au contraire, j'ai eu la joie d'entendre parler plus d'une fois du patois maternel avec une franche fierté.

4. La plupart de ces patois sont encor bien vivants. Tous les adultes savent le Français commun et le parlent même fort bien, quoiqu'avec des particularités régionales ; mais dans beaucoup de villages, les enfants ne parlent que patois avant d'aller a l'école. La plupart des adultes préfèrent dailleurs parler patois, même quand leurs interlocuteurs ont un langage très différent ; a Luxeuil même, ou le parler indigène semble éteint, mais ou il y a une forte population de campagnards, on entent constamment les dialectes se mêler. J'ai fané avec des gens qui tous savaint bien le Français, et qui pourtant parlaint avec animation en quatre patois divers (Baudoncourt, la Chapelle, Servance, Ronchamp).

5. Je ne m'occuperai ici que de l'intéret linguistique de ces patois. Mais il me sera peutêtre permis de dire, que le rôle *social* et *national* de nos parlers populaires m'apparaît avec une force plus grande, chaque fois que je reprens des études de ce genre. Si je n'avais pas déja trop de choses sur les bras, je voudrais fonder une ***Société Nationale pour la conservation, le développement et la culture littéraire des parlers populaires de France.***

6. Voici la liste des villages dont j'ai observé le parler.

1. Le *Val d'Ajol* ou *Vau d'Ajo* (lɛ vo d aʒo, V), vaste territoire de 8000 habitants, sur la Combeauté, dans le département des Vosges. — J'ai étudié le parler du V en 1891 ; mais j'ai voulu l'observer de nouveau, a cause des problêmes intéressants qu'il soulève et sur lesquels je reviendrai : j'ai pu recueillir une version de l'Enfant prodigue — texte d'une valeur douteuse pour la syntaxe, mais bien commode pour la phonétique et la morphologie —; et

Digitized by Google

plusieurs conjugaisons. — Autorités : pour la Croisette, M. G. Bernardin ; pour Larrière, M. Elisée Tierry.

2. *Fougerolles* ou *Fojolure* (fozolyːr, F), commune de 5800 habitants, plus bas sur la Combeauté, dont j'ai déja un peu étudié le parler en 1891, mais que j'ai observé cette fois de beaucoup plus près. — Le parler de *Saint Valbert* ou *Saint-Vaubert* (sɛ̃ vɔːbɛːr), 350 h., et celui de *Chapendu*, section de Raddon, diffèrent a peine de celui de F, qui pourrait bien, comme celui du V, servir a des productions littéraires. — Autorités : pour Beaumont, Julien Cholly, garçon d'une quinzaine d'années ; pour Fojolure-le-Château, M. Charles Grandjean ; pour la ferme de La Mouènelire, tout près du V, M. Larrière et ses deus enfants ; pour St-Vaubert, Mme Doyon ; pour Chapendu, Mme Eugénie Pinot (établie a Raddon).

3. *Corbenay* (kɔrbəne, C), commune de 1100 h., plus bas sur la Combeauté. — Autorité, Mme Thérèse Pinot, notre hôtesse a Luxeuil.

4. *Aillevillers* (ajɛvle, A), commune de 3000 h., dont j'ai dit un mot en 1891.

5. *Hautevelle*, H, au SO d'A. — Mme Pierrot, établie a Luxeuil.

6. *Fontaine-les-Luxeuil* (fɔ̃ːtɛ̃ːn-lɛ-lyksøː, Fl) entre Hautevelle et F, au N. de Luxeuil. — M. Cadet, potier a Fontaine.

7. *Baudoncourt* (boːdɔ̃kwɛ B), 800 h., au SO de Luxeuil. — M. Petit Colin, sa fille Lucie, et quelques autres.

8. *St-Sauveur*, Ss, 1600 h., au S de Luxeuil dont il n'est séparé que par le Breuchin. Il est probable que le patois qu'on y parle est identique ou apeuprès a celui qu'on parlait autrefois a Luxeuil. — M. J. Giromagny, sabotier.

9. *Citers* (sitɛrs, Ct), au SE de Ss. — M. Hayotte et sa fille Maria.

10. *Froideconche*, Fr., 1100 h., a l'E. de Luxeuil, dans un pli de terrain très frais sur le bord du Breuchin. Mme Jandébo, établie a Luxeuil ; plusieurs personnes du hameau de la Corveraine ; Mlle Marthe Mourey, a Luxeuil. — De Mlle Mourey j'ai seulement une chanson, dont le langage me parait s'éloigner de celui des autres natifs de Froideconche

Digitized by Google

pour se rapprocher de F. Peutêtre la chanson est elle originaire de F.

11. *Raddon* ou *Rodon* (rɔdɔ̃ R) 1100 h., a l'E. de Froideconche, sur le Breuchin. La moitié seulement de la commune emploie le parler de ce village, la section de *Chapendu* se rattache a F. comme langage. — M. Simon, sabotier.

12. *Faucogney*, Fc, chef-lieu de canton de 1100 h., sur le Breuchin ; on parle déja beaucoup Français. Je n'ai étudié le patois que quelques minutes, avec Mlle Lydie Baulo, épicière.

13. *St Bresson* ou *St Bechon* (sɛ̃pʃɔ̃, S) 1500 h., commune de montagne entre Rodon et le V. J'ai déja étudié ce patois en 1891, et je n'ai pu, cette fois, que compléter quelques observations.

14. *La Longine*, L, a l'O de S et au N de Faucogney, dans les montagnes, sur le Breuchin. — Mme Vve Baulo.

15. *Corravillers* ou *Corévra* (korevra, K), plus a l'E encor. — M. Galmiche, a Luxeuil.

16. *La Montagne*, M, plus au N., aus sources du Breuchin, sur la frontière lorraine. — Mme Galmiche, a Luxeuil.

17. *Servance*, Sr, 1200 h., au SO de Faucogney, sur l'Oignon. — Un homme dont je ne sais pas le nom.

18. *Ternuay* (tɛrɲuɛ, T), 1300 h., plus bas sur l'Oignon. — Mme , a Luxeuil.

19. *Melisey* ou *Morjé* (morʒe, M), chef-lieu de canton de 1800 h., plus bas encor, mais toujours en montagne. — M. Mathié, a Luxeuil. — *St Bartélemi* (sɛ̃mtʃɔrme), de l'autre côté de l'Oignon, parait avoir le même parler. — Mme Mathié. — M. et Mme Mathié parlent toujours patois ensemble, et ordinairement aussi avec leurs enfants et leurs voisins.

20. *Ronchamp* (rɔ̃tʃɑ̃, Rc), au SE de Morjé. — Un homme dont j'ignore le nom.

7. Je vais donner maintenant, dabord les textes suivis que j'ai pu recueillir dans ces patois ; puis un glossaire des principaus mots ; des remarques sur la phonétique, la morphologie et la syntaxe ; enfin quelques observations générales, portant sur la question des limites de dialectes et sur le problème que j'ai soulevé en 1891, de l'origine des Ajolais.

Digitized by Google

8. L'écriture dont je me sers est la transcription internationale du *Maitre phonétique*. On notera que

u, y, j, ʃ, ʒ, ɲ, g, ə, valent respectivement
ou, *u*, *y*, *ch*, *j*, *gn*, *g* dur, *e* féminin.

(ɔ) est un *o* ouvert, (ɛ) un *e* ouvert, (ø) un *eu* fermé, (ɑ) un *a* grave, (ʀ) un *r* grasseyé ; (c) (ɟ) sont les plosives palatales ; (x) le *ch* allemand dans *ach* ; (ʜ) un *h* vocalique. Les voyelles tildées, comme (ẽ), sont nazalisées. (:) marque la longueur. (ˈ) indique que la syllabe suivante est forte ; ce signe n'est employé que rarement dans les textes. (ʕ), employé une fois, est le *'ain* arabe.

TEXTES

9. Vau d'Ajo. — *L'enfant prodigue.* — ĩn ɔm ɛva du fe. epø lɛ py ʒjeːn daː du dʜe ɛ s peːr, « papo, bɛja me lɛ paː d bje kɛ mɛ rvje. » — e l peːr laz i pertɛʒe s bje.

epø du-tro ʒuneː ɛpra, lɛ py ʒjen fe, kõt ɛl ɛvy to remesa, ɛ patʃeː fjø dõ ĩ pɛi bje lõ ; e pwala ɛ disipe s bje ɛ faːr lɛ nos. ɛpø kõt ɛl o to depõːse, ɛ vne ɛn gros famin dõ l pɛi la ; e ɛl ɛ kmõːse d eːt dõ l bezẽ. e ɛ s õnale s õːboːʃe ʃe ĩn ɔm di pɛi la ; e ly l ɛvuje dõ saː ʃõ wadʒa laː pwo. e ɛl ɔra bjɛ vly s rõːpli l võt dɛvo laː palyːr kɛ laː pwo meːʒĩ ; maː pwɔxɔn nɛ li õ bɛja pwõ.

alɔːr ɛl ɛ rvɛny ɛ lymaːm, epø ɛ sõːʒe, « kobjɛ d ɔm dɛ ʒuneː ʃy m peːr õ di pẽ py k ɛ n laːz j õ foː, e mi tɔsi i krœva d fẽ ! i m lœvraː, epø i vira wɛr mɛ peːr, e i li diraː, ' papo, i a pɛʃe kõt lɛ sjɛl e kõtre vo ; i n so py diɲ k õ mɛ rkɛnxeːs pu vɔt fe ; treta me kmõ ĩ d vo dɔmɛstik. » — e ɛ s lœve, e ɛ s õnale wɛr sɛ peːr.

e ditõ k ɛl eta kwa bje lõ, sɛ peːr lɛ vy, epø ɛ fø tuʃe d kõpasjõ ; e ɛ kure, e ɛ s ʒɛte ɛ s koː, epø ɛ l bise. maː l fe ji dʜe, « papo, i a pɛʃe kõt lɛ sjɛl è kõtre vo ; i n soː py diɲ k õ mɛ rkɛnxeːs po vɔt fe. » — maː l peːr dʜe ɛ saː ʒõ, « aputʃa lɛ py bal kot epø bɔtaz i ; epø bɔtaz i ɛn boːk i do epø daː solaː aː pje ; e mwana' tɔsi l veː gra, e

Digitized by Google

cɥa lɛ ; epø meːzɑ̃ e amyzɑ̃ no ; paskɛ m fe kɛ wala tɔla eta moː, epø ɛl ɔ rɛvika ; ɛl eta pœdʒy, epø ɛl ɔ rtrova. » — e ɛ kmɑ̃ːseːr dɛ s ɛmyza. — *G. Bernardin.*

L'amour divin. — kar lɛ bɔ̃djø ɛ tɑ̃ ɛma l mɔ̃ːt, k ɛl ɛ bɛje lɛ sœl fe k ɛl ɛva, pu k tɔrty lɑː styːt kɛ krɛjɑ̃ ɑ̃ ly n mœreːs mi, mɑ k ɛl eː lɛ vi ɛtɛrnɛl. — *G. Bernardin.*

10. Fojolure. — *L'enfant prodigue.* ĩn ɔm evɛ du fe. epø lo py ʒyn dɑː du dʒø ɛ so peːr, « pɑpɑ, bɛjɛ me lɛ pɑː d biː kɛ mɛ rvĩ. — e lo peːr lɑːz i pɛtjø so biː.

epø du trweː ʒu ɛprɛ, lo py ʒyːn dɑː fe, kɔ̃t ɛ s ɛvy to rɛmɛsɛ, ɛ pɛcø fy dɑ̃ ĩ pɛi biː lɑ̃ ; e pwalɛ ɛ meːʒø so biː ɛ feːr lɛ nɔs. epø kɔ̃t ɛl ɛt ø to depɑ̃ːsiː, ɛ vnø ɛn grɑ̃t famin dɑ̃ l pɛi lɛ ; e ɛ kmɑ̃ːsø d eːt dɑ̃ lɛ mizeːr. e ɛ s ɔ̃nalø s ɑ̃ːboːʃiː ʃi ĩn ɔm di pɛi lɛ ; e ly l ɑ̃vwajø dɛdɑ̃ sɑː ʃɑ̃ wɛjɛ lɑː guri. e ɛl ɔrɛ biː vly s rɑ̃ːpli l vɑ̃ːt ɛvo lɑː palyːr kɛ lɑː guri meːʒĩ ; mɑ nỹ n i ɔ̃ bɛja pwɑ̃.

alɔːr ɛ rvɛnø ɛ lymɑ̃ːm, epø ɛ dʒø, « kɔbiː d ɔm dɛ l ɑ̃neː ʃi mo peːr ɑ̃ di pɛ̃ py k ɛ n lɑːz ɑ̃n i fo, e mi tɔsi i mœro d fɛ̃ ! i m lœvrɑː, epø i viːrɑː vwe mo peːr, e i zi diːrɑː, ‘ pɑpɑ, i ɑː peːʃe kɔ̃t lo sjɛl e kɔ̃tre vo ; i n sø py diɲ k ɔ̃ m ɛpɛl vut fe ; treːtɛ me kmɑ̃ ĩn ɔm dɛ l ɑ̃neː’. » — e ɛ s lœvø e ɛ s ɔ̃nalø weː so peːr.

e lo tɑ̃ k ɛl ɛtɛ kwɛ biː lɑ̃, so peːr lo vy, epø ɛ fy tuʃe d picɛ ; e ɛ kurø sɛ ʒte ɛ so kuː, epø ɛ lo bakø. mɑ lo fe ji dʒø, « pɑpɑ, i ɑː peːʃe kɔ̃t lo sjɛl e kɔ̃tre vo ; i n sø py diɲ k ɔ̃ m ɛpɛl vut fe. » — mɑ lo peːr dɛʒø ɛ sɑː ʒɑ̃, « ɛpucɛ lɛ py bɑl kot, epø botɛ zi ; epø botɛ zi ɛn bɛg i do epø dɑː sole ɑː piː ; e mwɛnɛ me tɔsi lo veː grɑː, e cɥɛ lo ; epø meːʒɑ̃ epø ɛmyːzɑ̃ no biː ; paskɛ mo fe k wɛlɛ tɔlɛ ɛtɛ mweːr, epø ɛl o rɛvikɛ ; ɛl ɛtɛ pøjy, epø ɛl o rtrovɛ. » — epø ɛ kmɑ̃ːsøːr dɛ s ɛmyːzɛ. — *J Cholly.*

L'amour divin. — kɑː lo bɔ̃ːdy e tɑ̃ ɛːme lo mɔ̃ːd, k ɛ j e rbɛjiː lo sœl fe k ɛl ɛvɛ, pu k terty lɑː syːn ki krɛjɑ̃ ɑ̃ ly nɛ mœres mi, mɑː k ɛl eːsĩ lɛ vi eternɛl. — *J. Cholly.*

Digitized by Google

Le faucheur. — ɛ lo metĩ i sy etø saji di rwẽ, dõ la: pre weʃi-tõ:to ; epø i a trœvɛ da: buso d fjõ topjẽ, kɛ m õ bi: rɛgrɛɲi: mɛ fo: ; epø i a dɛʒynutɛ bi: ta:. epø ll ɛ faly bɛt lɛ fo: pu rkɔmãsi: ; epø ɔ̃n õ rɛpwɛɲi: ʒysk ɛ ɔ̃z u:r. epø vwɛlɛ mo trɛvɛj di metĩ. — *Ch. Grandjean.*

Emploi d'une matinée. — i m a: lœvɛ lo metĩ a sĩ:k œ:r, i a: rɛfwɛ mo fø, i a: fa mo kafe:, i sø tø trɛ:r nɔt vɛʃ, ɛprɛ i 'a: fa dɛʒynɔtɛ 'no:z ɔm, ɛprɛ i a: fa lo dɛʒỹ, i a ɛrã:ʒi la: be:t, bɛji ɛ mẽ:ʒi a: be:t, ɛprɛ i sø tø ʃo:vɛ, i a drasi nɔt dɛʒỹ, epø i m sø kuʃi: ɔ me:di, pask ɛ fɛjɛ tro ʃo pu trɛvɛji. — *Mme Doyon.*

11. Corbenay. — *Le chaperon rouge* (avec confusions). — mɛ 'grã:me:r atɛ malɛ:d da so le:, epø i alo i pocɛ e me:ʒi: ; epø lo lu m e sɛgy ĩ ʒu: ; epø alo:r i dʒø mɛ grã:me:r, « uvrɛ me lɛ 'pwɛcat'. » — i a davale dɛ mo le: po j ovri ; i m a rkuʃi: ; lo lu o vny s kuʃe ve: mi ; ma: j a di, « t e da: grãd pɛt, mõn ɛfã ; epø t e da: grãd ɛrɛ:j ; ɛ ma, t e: n grãd gœl ! » — « ɛ wi grã:me:r, s o tã mø po t ɛgolɛ ! » — epø lo lu e fa « ɔaf, s o tã mø po t me:ʒi: ! » — *Mme Pinot.*

Le loup et le renard. — ɛn fwɛ ɛ ɲ avɛ lo rna: k ɛvɛ mwɛnɛ lo lu dɛdã ɛn ka:v po pãr do frɔme:ʃ ; epø l ɔm dɛ la mwɛ:ʒõ ɔ vny, lo rna: s ɔ so:vɛ, e lo lu ɛt ø ɛn bwɛn distribysjõ d ko d trik.

« tɛ sa: lo rna:, tɛ n m ɔ̃ fa pwɛ d o:tr, i m 'ɔ̃:vɛ t me:ʒi:. » — « o: nã lo lu, n mɛ me:ʒ pa:, i sa: ɛn a:tã k ɛ ɲ e do be pwɛʃõ, i t i mwɛnra:. »

lo rna: ɔ mwɛnɛ lo lu : « pjõ:ʃ tɛ ku: dã l o:v, epø kãt tɛ sãtre k lo pwɛʃõ tɛ mwɛ:rɛ, tɛ lɛ rtirre, ma: pa ɛvã. lo po:r lu ɛ nmurɛ lo ky dã l o:v, ɛ j ɛ aʒalɛ. « ebi lo lu, ɛn o:trɛ fwɛ tɛ n tɛ fi:re py a be: ko:zy ! ti:r t ã kmã k tɛ pore:. » — *Mme Pinot.*

Chanson. — « oʒe:, mo be: oʒe:, ke mo: t ɛ ty fa: ? » — « a j a ɛn ɔl kɔsɛ:, lo ko da:nwa ; s n ɔ pa: dã ʒe smɛn lɛ violɛt : i n sa: pa kãt ɛsk i rʃã:tra ca:. » — la: gɛʃõ vã wɛr la: fe:j, s o po s ã mɔkɛ ;

Digitized by Google

ma: la: fej bi: fin sevõ bi: pwɛ:lɛ. trwa dɛ no gɛʃat sõt ø lo rɛlɛvɛ : « ozɛ:, mo bɛ: ɔ̃zɛ:, kɛ moı t ɛ ty fa: ? t ɛ vory tɛ moke da: fɛ:j ? ɛ bi mẽtnõ, ʃõ:t ã tɛ rɛvwɛrõ. » — *Mme Pinot.*

12. Aillevillers. — *Obéissance.* — noz avī du ʒy:n om l o:t ʒu:r, ɛ j õn i yn k ɛt y l okɑ:zjõ dɛ rmwɛnɛ ɛn fɛj. ɛl ɛ dmurɛ tõt a k ɛl ɛ pø:j, ɛ s ɛ ɛtardɛ, la: pwɛ:c s ã trɔvɛ tɔt fwɛrmɛ kõt ɛl e rã:trɛ; ɛl ɛ pwɛsɛ pwa lɛ fnɛ:tr, ɛl ɛ kase la: boko. lɛ matras dɛ lɛ mwɛ:zõ j e di k ɛ falɛ rã:trɛ ī pu py tu ɛn o:t fwa, ubi: k ɛ falɛ kuʃi:. lo lõdmẽ ɛ n ɛ mi rã:trɛ dɛ lɛ nø:j. ɛl ɛ ɛkutɛ s k õn j avɛ di.

13. Hautevelle. — *Le Chaperon rouge.* — s ɛtɛ n pɛtɛt fɛj kə pɔcɛ do tɔce ɛ sɛ grã:me:r. dã sõ ʃmī ɛll ɛ trɔva: lo lu. « lɛvu skœ t vɛ ? » — « i vɛ ʃe mɛ grã:me:r. » — « pas dã lo ʃmī da:z ɛgœ:j, epø mwa i pasra dã lo ʃmī daz a:pī:g. »

s ɔ lo lu k ɛ ɛriva lo prəmɛj. « tak tak. — kisk o: lɛ ? — s ɔ: mwa. — ki twa ? — lo pte ʃape: rwɛ:ʒ. — tiri lɛ babinɔt, lɛ ʃəvɛjɔt ʃwa:re. » — epø lo lu ɛ mẽ:ʒi lɛ grãme:r, epø ɛ s ɛ mi dã lɛ pjɛs dã lo le: dɛ lɛ grãme:r ; epø ɛl ɛ mi lɛ ko:l.

epø lɛ ptet fɛj o ɛriva: ; e lo lu ɛ di, « kisk o: lɛ ? — s ɔ: mwa, lo pte ʃape: rwɛ:ʒ. — tiri lɛ babinɔt, lɛ ʃəvɛjɔt ʃwa:re. » — epø lɛ ptet fɛj o ãtra. « grãme:r, j a: fẽ. — ɛ ɲ ɛ dɛ lɛ gɛlɛt dəʃy lo fwɛno. — j a: swa. — ɛ ɲ ɛ d l o:v dədã lo gulo. — grãme:r, j a: sɔm. — vī t kuʃi dve: mwa. — grãme:r, vuz e:t da: gru œj. — tã mœ po vwar tja:, mõn ɛfã. — grãme:r, vuz e:t ī gru: na:. — bi tã mœ po ʃoma:, mõn ɛfã. — grãme:r, vuz e:t ɛn grus bwɛʃ. — bi tã mœ pu t ã:gɔla ! » — epø ɛl ɛ mẽ:ʒi lo pte ʃape: rwɛ:ʒ. — *Mme Pierrot.*

14. Fontaine. — *Le potier.* — õ mɛ nɔm pɔte: dɛ læ nasjõ, pæskɛ do tã dɛ læ prœmɛr rɛpyblik, mo grã:pe:r fezɛ la: gamɛl pu la: sada: dɛ vzu ; ɛl tɛnī ʃe ra:sjõ. vwɛlæ pukwɛ õ mɛ nɔm kwæ lo pɔte: dɛ læ nasjõ. ɛpø ɛ st u:r i fo: da: po ɛ flœ:r, õ:kwæ da:

Digitized by Google

golɔ, ɔ̃:kwæ dɑ: tɛrin ɛ vɛʃ, dɑ: pɔto d krɛ:m epø dɑ: fromɑt, ɔ̃:kwæ dɑ: pĩ:to. — *M. Cadet.*

15. S. Sauveur. — *Le sabotier.* — mwa i sy sabɔte: də mõn e:tɑ: vo sɑ:t bi: skə s o: də ʃɑ:r lɛ: sabo. vwala bi: trõt õ k i õ fɑ:. no n fɑ: rõ k dɛ sabo d bule:, kɛ no vadõ dizɥi su la pɑ:r, lɛ: sabo dɛ:kɔltɑ: ; ɛpy lɛ: sabo a bɔt, no lɛ vadõ vĩ su la pɑ:r. ɛpy mwa i n travaj gɑ:r kə l ivɛ:r, paskə lo be: tõ i travaj la kyltyr pwa lɛ: ʃõ:. no võ tiri: ɛ: pwarɔt do lœ̃:di ; si vo vy:t, i vo põ:ra po: vre: po tiri: ɛ: pwarɔt dɛv no: ; i vo bɛjra trõt su pɛr ʒwɛ, ɛpy vo sre nœ:ri. noz õn õ bi po kĩ:z ʒwɛ ɛ tiri:. sœlmõ, ɛ fo:re kɛ vo kuʃĩ: dʃy nɔt sore:, kar no n õ pwẽ d le:. — *J. Giromagny.*

16. Siters. — *Matinée d'une fillette.* — i sy avy poʃa a deʒœ̃ a mõ frɑ:r, kɛ trɛvɛje to prɛ d ʃe: no. aprɛ i sy avy e: ʃõ nø vaʃ dɔv mõ pɛ:r. i sõ rvɛny ʃi: no, ɛprɛ i sy rɛvy poʃa a dinɑ: dɔv mæ mɛ:r a me: ʃy: kɛ tirẽ e: pwarɔt. ɛpy i a dinɑ ; ɛpy i sy rvɛny pu e: ʃõ nø vaʃ ; ɛpy i sy rvɛny po supɑ ; ɛpy ɛl ɔ: vny ẽ:n ɔm kɛ nøz ɛ ɔ̃:bɛ:tɑ: po i di:r nøt patwa. — i n py: pe: kɔ̃:tɑ: dẽ:na. — *Maria Hayotte.*

17. Froideconche. — *Le troupier* (chanson).

. . . . . .
. . . . . (1)
kõt i ɑ:to õ faksiõ
dɛri lɛ sitadɛl,
ɛ ɲ ɛrɛ pe pɛsɑ: ĩ rɛ
k i n œ:s kria ' kisk ɔ to:lɛ ', trɔlollolo.
i ɑ: vy dɑ: be ʒenero
kɛ m õ pɛjit ɛ bwɛ:r ;
ɛ m õ bɛji dɑ: bɛrlẽ:go
to pjẽ mɛ ʒiberswɛ:r.
dɔv mɛ kɔkard a mo ʃape,
ɑ nõ dɛ nõ k i ɑ:to be ! trɔlollolo.
ɛ j ɛ fɛjy pɛci õ gɛ:r,

(1) Il manque évidemment deus vers au commencement.

Digitized by Google

ɛ j ɛ fɛjy sɛ bɛtr;
j ɑ: vy dɑ: rezimɑ̃ prysjɛ̃
kɛ krœzĩ to lɛ bɛjɔnɛt.
mwa i tiro o py ɑ:po,
ɛ ʃœzĩ to kmɑ̃ dɑ: gro: bo, trɔlollolo.
kɑ̃t i fy d rɛtu:r ɔ pɛi,
pu vwɛ:r mɛ marizɑ:n,
ɑ̃ m ɔ̃: di k ɛl s ɛtɛ rmɛrjɑ:
dɔvo ĩn o:t zy:n ɔm.
sɑ̃ py ɛtɑ̃:d d ɛsplikɑ:sjɔ̃
i vɛ to drɛ ɛ lɛ mo:zɔ̃, trɔlollolo.
kɑ̃te marizɑ:n ɛ pary
dɔvo sɛ min zufly:,
ɛ sɔ̃ brɛ ĩ buzbo d pɑ̃:dy
kɛ rmɥɛ kmɑ̃ ɛn sɑ̃:sy:,
« mɑ̃ skɛ t ɛ fa po avwa ski
pɑ̃dɑ̃ k j ɑ:to ʃy lwɛ̃ dɛ ti ? » trɔlollolo.
« tɛ mɛ dɛmɑ̃d mɑ̃ sk i a fa;
lɛ ʃo:z ɑ̃n ɔ bi nɛ:t :
i kɔ̃:to k t ɔra dmura suda,
zœsk ɛ lɛ sɛ̃silvɛ:str.
s ɔ po d sɔki k j ɑ pri bɛti,
lo py be: zy:n ɔm do pɛji. » trɔlollolo.
« tɛ mɛ di kɛ t ɛ pri bɛti ;
vrɛmɑ̃ tɛ derɛzɔn ;
tɛ m l ɛvo spɑ̃dɑ̃ bi prɔmi,
k ĩ zwɛ tɛ sro mɛ fɔ:m !
tɛ m l ɛ prɔmi, tɛ m l ɛ zyri,
ɑ nɑ̃ dɛ nɔ̃ tɛ l vwɔrɛ bi ! » trɔlollolo.

(*Mlle Mourey*).

18. Roddon. — *Le sabotier.* — no sɔ̃ sɛ̃ ɔ̃ me:na:z; py no fzɑ̃ de: sabo la grɑ̃ zɔna:, no gɛzɑ̃ ɛn vɛʃ, epø no vɑ̃ a l erbə dɑ̃ le: ʃɑ̃. noz ɑ̃ fini le rvɛjɛ̃ ji:r. sa sre la fe:t di:mwɛz, a rɔdɔ̃, dɑ̃ lo lø. — *M. Simon.*

19. Longine. — *L'enfant prodigue.* ɛ̃n ɔm ava du fe. epø lɛ py dzy:n de: du dize a s pe:r, « pɑpɑ, baje me la pa: d bi: kɛ mɛ rvi:. » — e lɛ pe:r li patadze sɛ bi:.

epø du trɔ dzwɛna apre:, lɛ py dzy:n bu:b, kɑ̃t ɛl

Digitized by Google

ɛvy tɔ ramasa, ɛ patʃeː dõ ɛ̃ pai biː lõ; e pwala ɛ mɛ̃ːdʒe s biː a feːr la nɔs. epø kõt ɛl ɛ avy tɔ depõːsiː, al i vne ɛn grœs mizeːr dõ l pai la; ɛpø ɛ kmõːse d avwa bzɛ̃. e ɛ s õnɔre s õːboːtʃiː ʃy ɛ̃n ɔm di pai la, e ly l õvwaje dõ seː tʃõ vwadʒa leː po. e ɛl ara biː vry s rõːpli l võːt dɛvo leː pjemyːr kɛ leː po mɛ̃ːdʒɛ̃; ma leː dʒõ n i õ bajɛ̃ pwɛ̃.

alɔːr ɛl ɔ rvɛny ɛ lymaːm, ɛpø ɛ diʒe, « kɔbiː d ɔm dɛ dʒwɛnaː a m peːr õ di pɛ̃ py k ɛ n j õ fo, ɛpø mi tɔsi i krœva d fɛ̃ ! i m lœvraː, ɛpø i vira vwa m peːr, ɛpø i li dira, ‘ papa, i a pɛʃiː kõt lɛ sjɛl e kõtrɛ vo; i n sø paː diɲ k õ m ɛpɛl vœt fe; trɛteː me kmõ ɛ̃ d vœz ɔm dɛ dʒwɛnaː. ’ » — e ɛ s lœve, e ɛ s õnɔre vwa s peːr.

e ditõ k ɛl eta kwa biː lõ, sɛ peːr lɛ vy, epø ɛl õn ɛ y pidi; e ɛ kure s dʒɛtiː a s kø, ɛpø ɛ l õːbrase. maː l fe ji diʒe, « papa, i a pɛʃiː kõt lɛ sjɛl e kõtrɛ vo; i n sø paː diɲ k õ m ɛpɛl vœt fe. » — ma l peːr diʒe a seː dʒõ, « apotʃe la py bɔr rob, ɛpø boteːz i; ɛpø boteːz i ɛn bag i do ɛpø deː suliː eː piː; e mwane tɔsi l veː gra, e cɥeː lɛ; ɛpø mɛ̃ːdʒõ e amyzõ nõ; paskɛ m fe kɛ vwala tɔla eta mu, ɛpø ɛl ɔ rɔveːkõ; ɛl ɛta pɛdʒy, ɛpø ɛl ɔ rtrove. » — e ɛ kmõːseːr dɛ s ɛmyza. — *Mme Baulo.*

20. Corévra. — *Le faucheur.* — i m a lœva k ɛl ɛta katr uːr, noz õ by ɛ̃ dmi litr ɛd vɛ̃; no sɔm ny sɔji; noz õ dedʒyna a sat uːr; noz õ rõpwaɲi oʃytœ k noz õ dedʒyna; noz ɔ sɔji ʒysk a meːdi; no sɔm ny dedʒyna; epø noz õ rõːpwaɲi k ɛl ta ɛn uːr ɛ dmɛi; epø noz õ potʃa lɛ wɛjɛ̃; epø no võ mwarõːda. — *M. Galmiche.*

21. Ternuay. — *Histoire de jeunesse.* — i sy ne dɛ pør dʒõ; nœ n sõ dʒama ay retʃ. noz etɛ̃ duː fej. epy j a y lo malœr dɛ faːr mõ k a ɲ e topje: j a kɛsɛ l õːs dɛ mõ pɛnɛ.

epy døː lɛ, mæ meːr ɔ moːtʃ, ɛl ɛ fɛjy to vãdr, po pɛji ˈnøː dœt. noz ɛvɛ̃ duː tʃiːvr, troː pul ɛ du tʃɛ.

vwælæ k i a pɛtʃi ɛ maːtr dœv rõ gamɛ̃, mɛ j a

Digitized by Google

ɔ̃mnɛ œn dɛ me: tʃi:vr, epy ɛn pul dœv mwa. epy mæ tʃi:vr ɛ fɑ du tʃœvri ; ɛ ɲ ɔ œn k ɛ s ɛ etrɑ̃ɲi; py l o:tr, le: pɑ:trɔ̃ kɔ̃:tɛ̃ dʃy po l mɛ̃:dʒi, ɛl ɛtæ presk oʃy grœ k mæ tʃi:vr ; ep i n ɑ̃ sa'vø: rɑ̃ k ɛ vrɛ̃ me l mɛ̃:dʒi. ɛ̃ be: dʒu k ɛl etɛ̃ ɛ læ fwa:r, k i etæ tot sœl, a j ɔ vny ɛ̃ tʃɔrɔ̃vila, k ɛ m ɛ dmɑ̃:da aʃta mɔ̃ tʃœvri. i j a fa si frɑ̃, ɛ m lez ɛ bɛji totsɥit. vwælæ dɔ̃ mɔ̃ tʃœvri patʃi. kɑ̃t le mɔ:trə sɔ̃ rvɛny oʃy, ɛ n etɛ̃ pe kɔ̃:tɑ̃, dɛ s 'dʒu: la, ɛ m ɔ̃ pri ɑ̃ ɛ:n, ɛl ɛ fɛjy debyskɛ d læ mɔ:gɔ̃.

i rprɑ̃ dɔ̃ mæ tʃi:v epy mæ pul epy mɔ̃ gamɛ̃, i va rprɔ̃r lo trɛ̃ á bɑze:vet. vwælæ k mæ tʃi:v nɛ vɔræ pe mɔ̃:tɛ dɑ̃ l trɛ̃. mwa k i e'tø: dʒæ dɛdɑ̃ l vagɔ̃, lo trɛ̃ ajæ patʃi, a e fajy k i aj mwamɑ̃:m læ far mɔ̃:ta. ɛ le zɔgæ lez ɔ̃plwaje, sø k ɛl n ɛ pe zɔgɛ ɛ lez ɛ mɔdʒy ; vwælæ k lez ɔ̃plwaje: s sɔ̃ mi a fɑ:r to kmɑ̃ mæ tʃi:vr, to l lɔ̃ di trɛ̃.

i m ɔ̃ sy rvɛny, dœv kɛk su k i avæ, dɑ̃ mɔ̃ pɛi. i a: lwɛ ɛn pɛtɛt tʃɑ̃:br. i a aʃtɛ dœv me dy 'tro: su, ɛn to:j, du kyji:, du frœtʃɔt, ɛn sɛl, ɛ̃ pwɛtʃɔ̃, ɛn mɛrmit, ɛ̃ sjo, ɛ̃ bifo a ɛn po:tʃ pu karɑ̃t su, k etæ to sorne.

py ɛ̃ 'be: dʒu, lo pe:r dɛ mɔ̃ gamɛ̃ m ɔ vny mɛrja. mɑ j ɔrɛ bɛ mø: fa dɛ dmura kmɑ̃ j 'e:tæ ; i m sy mi læ kodʒ i kœ bɛ̃ davɑ̃:tædʒ.

ɑ̃ vla bɛ̃ asa p ɔzdø.

22. Morjé. *Conte de fées.* — ɛn fwɛ æ j ævæ œ̃ pe:r dɛ fami:j k ævæ œ̃ bub k etæ ivrɔɲ, e sɔ̃ pe:r n ɑ̃ pɔjæ rɑ̃ fɑ:r di to. sɔ̃ pe:r s etæ œ̃ fɔrdʒərɔ̃, ɛ ly trɛvɛjæ dɔv sɔ̃ pe:r.

ɛ ly di ɛ sɔ̃ pe:r, « pɑpɑ, si vø vræ m bɛji læ pɛrmisjɔ̃ dɛ ricamɑ: tot læ fɛrɑ:j dɛ vœt butik, po m fɑ:r ɛn kɑn. » — ɛ sɔ̃ pe:r ji di k wi, k æ pɔjæ ricamɑ: to. ɛ lo bub ricam to s k ɛ j ævæ dɑ̃ sæ furdʒ, ɛpø æ so fɑ ɛn kɑn, kɛ pzɛ kɛ̃zmil. ɛpø kɑ̃t s ɛ k æ n a y fɑ:t, sɔ̃ pe:r j ɛ di, « dʒamɑ: tɛ n pore manjɑ: ɛ ste kɑn læ ! » — ly: l ɛ ɛtrɔpɑ: pa lo mwɛtɑ̃, ɛpø æ di ɛ sɔ̃ pe:r, « ɛrgadʒ vu:r sɔlæ, mɑ̃ k i t læ y fɑ:r viri: ! » — æ l ɛtrɔp dɑ̃ ɛn də se: mɛ̃, ɔ̃ l ɑ:r,

Digitized by Google

æ jɛ fɑ fɑːr tro tuː dõ ɛn dɛ seː mɛ̃. sõ peːr j ɛ di, « mɑ t ɛ fuː mõ œ̃ byː ! õ manjõ ste kɑn læ, tɛ pore wajadʒiː. » — ɛpy æ j ɛ dmõːdɑː si æl ævæ deː su po wajadʒiː. ɛ ly æ di k nõ, k æ n õn ævæ pwe, ɛ k æl ɛmræ bɛ̃ d fɑːr sõ tuːr dɛ frõːs. ɛ sõ peːr j ɛ bɛji sɛ̃ː su, ɛpø ly o patʃi.

õ wajadʒõ, õ fɑː beːkø d tʃɛmɛ̃ ; ɛ æ truːv ʒõ d l urs ; ɛpy æl i di, « kɔskɛ t fɑː kutʃiː tɔbeː læ ? » — ʒõ d l urs i ɛ repõːdy, « i ekut pusɑː l erb. mɑː twa, maritʃo, læ u va ty dɔv tæ kɑn ? » — lo maritʃo j ɛ di k æ s õnɛjæ õː rut, ɛ k si æ vræ fɑːr rut dɔv ly, ɛbɛ k æ pwɛjæ tʃœmnɑː. ɛ ʒõ d lurs ɛ di k wi, k æ vræ bɛ ; ɛpy æ s ɔ lvɑː, ɛ æl õ kmõːsɑ ɛ tʃœmnɑː.

õ tʃœmnõ, õ fɑː beːkø dɛ tʃmɛ̃. mɔfwæ, ʒõ d l urs di o maritʃo, po vuːr si æl ævæ beːkø d ɔrdʒõ. « i a sɛ̃ː su, » k æ di lo maritʃo. — « ɛpy mwa », k æ di ʒõ d l urs, « i õn a kwa sɛ̃ ɔːʃy, sa nœz ũ fɑ deːʒ. s ɔ bɛ, nœ pwɛjõ wajadʒiː. »

õ wajadʒõ, õ fu beːkø d tʃɛmɛ̃. æ trœvõ brizmõːtiɲ, k æ rakrɔsæ ɛn mõːtiɲ dɔv sõn eːpoːl. ɛpy æl i di, « kɔskɛ t fɑː dõ tɔbeː læ ? » - l oːtr i ɛ di, « i rtɛ̃ː leː mõːtiɲ dɔv mõn epoːl pu k æl nɛ tʃɔzɛ̃ pe. » — « ɔː, t ɛ kwa fuː ɔːʃy », k æ di lo maritʃo ; « si t vø bɛ, ty pø tʃœmnɑː dɔv no. » — ɛpy æl ɛ bɛ̃ vry, ɛ æl ɛ fɑː rut dɔv lo maritʃo ɛpy ʒõ d l urs.

ɛpy ʒõ d l urs dɛmõːd ɛ brizmõːtiɲ si æl ævæ topje d su. « ɛbɛ̃ », k æl i di, « j ɑː sɛ̃ː su ». — leː du oːt diʒõ, « ʃakœ̃ sɛ̃ː su, sa fɑ kɛ̃s su pu leː tro ; s ɔ bɛ̃, nœ pwɛjõ tʃœmnɑː. »

æ s õːvõ leː tro ; kõt æ sõ õ rut, læ nø vnɛ, æl ævɛ̃ fɛ̃, ɛ æ n truvɛ̃ pwɛ̃ d moːʒõ pu õːtra pu læ nø, ɛpy lo maritʃo di ɛ ʒõ d l urs, « twæ k ɔ ʃi æbil, mõt vuːr dɛʃy ɛ̃ grõ tʃɑːn, ɛpy rgadʒ si tɛ n dekuvriræ peː ɛn tʃõːdɛl dõ l bøː. » — ɛpy ʒõ d l urs mõt dɛʃy ɛ̃ tʃɑːn, lo py grõ tʃɑːn k æl ɛ py truvɑː, ɛpy æ rgadʒ dɛ to leː koːtɑː ; ɛpy æl ɛ preːvy ɛn pɛtɛt carte. æ kri o du oːtr, « i wa bjɛ ɛn pɛtɛt tʃõːdɛl, sa dwa eːt ɛn moːʒõ ; mɑː nø sõ kwa bɛ̃ lwe

Digitized by Google

devõ kɛ d j ɛrivɑ:. » — « sa n fɑ: rõ, k æ di lo maritʃo, « nø võ tʃœmnɑ: dõ læ direkʃjõ. »

zõ d l urs deʃõ dɛ dʃy sõ tʃɑ:n, ɛpy æ s metõ ũ rut le: tro, deʃy læ direkʃjõ d læ carte. ɛ fu:ʃ dɛ tʃœmnɑ:, æl ɔ̃ vy læ tʃõdɛl, ɛpy ɛ læ fɛ̃, ɔ̃n æri:v ɛ læ mɔ:zɔ̃, s ɛtæ ɛ̃ grõ tʃi:te. mɔfwæ, lo maritʃo ũ:tr dõ l tʃi:te, le: du o:tr dɔv ly ; æ truvõ ɛn po:tʃ fɛrmɑ:.

lo maritʃo tɔke ɛ læ po:tʃ, nœ̃n ɛ repõ:dy. kõt æ vy k ɔ̃ n repõ:dæ pe, æ di ɛ zõ d l urs, « ɔ̃:fõ:s læ po:tʃ. » — zõ d l urs sɛ mɛ ɛ l epo:l, æ fu du trɔ kø pu ɔ̃:fõ:si læ po:tʃ, mɑ: æ n ɛ rõ pwajy. « nõ dɛ nõ », k æ di lo maritʃo, « tɛ n pø pe: ɔ̃:fõ:si læ po:tʃ ! twa, brizmõ:tiɲ, k ɔ ʃi fu:, tɛ puræ lo fu:r ! » — ly sɛ fu lo dø kõ:tr, du trɔ kø, mɛ æ n ɛ rõ pwajy nõ:py. « nõ dɛ nõ, k æ di lo maritʃo, vœz it du fe:ɲõ ! l œ̃n æ rtɛ̃ le: mõ:tiɲ k æ n tʃɔzɛ̃, l o:tr e:kut pusɑ: l erb, ɛpy vø n sɛrɛ̃ ɔ̃fõ:si ɛn po:tʃ ! vœz et du lɑ:tʃ ! lɛʃɑ mɛ fɑ:r, i vø bɛ̃ l uvri. » — æ bɛj ɛ̃ kø d kɑn dõ læ po:tʃ, l ɔ̃:veʃ sõ dvõ dæri: ; sa fɑ: k æl etæ l mɑ:tr di tʃi:te ; ɛpy æl ũ:trõ to le tro.

ũn ũ:trõ, æ truvõ ɛn bɛl to:j k ɛtæ gɛrni d to, dɛ bwær ɛ d mɛ̃:dʒi:, di py be ɛ di mwɛju. æl ø:tõ ly tʃape:, lo maritʃo de:pø:z sæ kɑn dari læ po:tʃ, epy æ s metõ ɛ to:j. kõt æ sõ ævy bɛ ɔ̃trɛ̃ d dinɑ:, lo mɑ:trə di tʃi:te ɔ vny, æ j ɛ dmõ:dɑ:, « kiskɛ vœz ɛ bɛji lo drwa d ɔ̃:tra dõ lo tʃi:te ? ». — lo maritʃo i di, « nœ n ævõ pe bzwɛ̃ dɛ dmõ:dɑ pɛrmisjõ ɛ nœ̃ ; mɑ nœz ævõ tɔkɑ:, ɛ nœ̃n ɛ repõ:dy ; alo:r j a pri mæ kɑn, j a ɔ̃fõ:si læ po:tʃ, ɛpy i l a rviri: sõ dvõ dæri ». — « ɔ:, t ɔ kwa fu: », k æ di lo mɑ:tr. — ɛpø ũ koɪzõ æl ɛ di k æl etæ bɛ̃ ɔ̃ tʃagrɛ̃. lo maritʃo ɛ dmõ:dɑ kɛl tʃagrɛ̃ k æl ævæ. æ j ɛ repõ:dy, « j a tro prɛ̃:sɛs k æl ɛtɛ̃ ɔ̃lva pwa le zeõ dõ lo sutɛrɛ̃ di tʃi:te. epy i bɛjræ bɛ̃ grõtʃø:z pu le rɛwɛ, ɛ sø k æ vi:rɛ̃ le delivrɑ: '. — ' ebɛ̃, k æ di lo maritʃo, mõ:tra me lo sutɛrɛ̃, i bɛtra de: pi: e de: mɛ̃ pu lez ɔrɑ: ki:r.

lo pɑ:trõ di tʃi:te etæ bɛ̃ kõ:tõ, æ j ɛ dmõ:dɑ kɔsk æ ji fɛjæ pu deʃõ:d dõ l sutɛrɛ̃ pu lez ɔrɑ: ki:r. ɛ lo maritʃo j ɛ di, « æ m fɔro ɛ̃ kodʒe: epy de: bø: epy n

Digitized by Google

cøtʃɔt. » — « slæ n ɔ pe beːkø », kɛ di lo pɑːtrõ ; epy æ j ɛ beji to slæ, po mõːtɑ ly tʃõːti. æ s õːvõ dʒysk o sutɛrẽ, æ mõːtõ ẽ tu pu deːʃõːd, ɛpø æ pøːzõ læ cøtʃɔt.

kõt lo tu ævy mõːtɑ, lo maritʃo di a zõ d l urs, « twa, t ɔ lo py abil, mɛ te dɛʃy læ pjõːtʃ, ɛpy te deʃõːdre. » - zõ d l urs ɔ mõːtɑ dʃy læ pjõːtʃ, ɛpy æl ɛ kmõːsi a deʃõːd. kõt æl ɛ ɛtɑ dõ l sutɛrẽ, æl ɛ õtõdy dez œrlɛmõ deː beːt fɛrɔs, kɛ dɛvnẽ tudʒo dɛ py fuː ɔ̃ py fuː ; tɛlmõ k æl ɛ y pɔvu, ɛ kõt æl ɛ ɛriːvɑ ɛpøprɛ o kɑːr di sutɛrẽ, æl ɛ tiri læ cøtʃɔt, pu lo rmõːtɑː. æ lo rmõːtõ dõ, e kõt æl ɔ ævy oː, æ rɛkõːt sk æl ævæ õtõːdy, ɛ æ di k ɔ̃ n pwajæ peː deʃõːd py beː k æl ɛtæ ævy. « ɔː, » k a di brizmõːtiɲ, « t ɔ malẽ, mɑ tɛ n l ɔ gɑːr ; mwa i vø ɔ̃kwa bẽ deʃõːd py beː k twa ! » — æ mõːt dɛʃy læ pjõːtʃ, ɛpø æ deːʃõ. æl õːtõːdæ bẽ kriɑː de beːt fɛrɔs, mɑ æ deʃõːdæ tuːdʒo ; dʒysk ɛ tõ k æl ɛ deʃõːdy ɛpøprɛ læ mwatiː di sutɛrẽ, kɛ læ pɔvu l ɛ pri, k æ tiriː læ cøtʃɔt pu rmõːtɑː. æ di o maritʃo, kɛ nœ̃ n pwajæ abitɑː dõ l sutɛrẽ, kɛ s etæ dez œrlɛmõ ɛpuvõːtɑːbl, k ɔ̃ n pwajæ peː ɔrɑː py lwẽ.

« ɔː bẽ, » k æ di lɔ maritʃo, « nœ vurõ bẽ solæ, i vø ji deʃõːdr ɛ mõ tuː. » — æ mõːt dɛʃy læ pjõːtʃ, ɛpø æ deʃõ dʒysk o fõ ; æ n ɛ peː ævy pɔvuː.

ɛpø æ s j ɛ prezõːtɑː ɛn vij fɔm dɛvõ ly, ɔ̃n i dmõːdõ kɔsk æ vnæ fɑːr to beː læ. « sæ n tɛ rgadʒ peː » k æ ji di, « tɛ n ɛ peː d ɛsplikɑːsjõ ɛ rɛsɛwɛr dɛ mwa. » — læ fɔm j ɛ di, « tɛ frɛː bẽ dɛ n peː et ʃy ridikyl, deː fwa tɛ puræ bẽ æwæ d beze d mwa ! » — « ɛbẽ, i vẽ po delivrɑː tro prẽːsɛs k æ sõ vodʒɑː pwa de zeõ. » – « tɛ n purø peː le deliːvrɑː, pæskɛ læ py dʒyːn o vodʒɑː pwa ʃeː zeõ, ɛ læ duʒiːm pwa doːz, ɛpø læ troːʒiːm pwa dizqit. » — « ɛbẽ, j ɔ̃n ɔræ kwæ vẽːt, i vy bẽ le debæræsi. » — alɔːr læ vij fɔm li ɛ mɔtrɑ lo tʃmẽ pu ɔra truvɑː læ prœmeːr. æ s mɛ ũ rut ; æ peːsæ bẽ ɛ kuːtɑː de beːt fɛrɔs ; mɑ æ n i fzẽ pwẽ d mo.

æl æriːv ɛ læ poːtʃ dɛ læ prẽːsɛs, ɛpø æ tɔk ɛ læ poːtʃ. ɔ̃ repõ, « s ɔː vo papɑ ? » — « nõ, k æl ɛ di, mɑ uvrə tudʒo læ poːtʃ. » — æl ɛ uvri, kõt æll ɛ vy st

Digitized by Google

ɔm læ, æl ɛ tʃy ɛbɑzurdi. — ly j ɛ bɛji deɪ swɛ̃ po læ rlɛvɑɪ, ɔ̃n i dizɔ̃ dɛ n peɪ æwæ pɔvu, k æ vnæ po læ 'delivrɑɪ. ɛpø æ j ɛ dmɔ̃ɪdɑ dɔ̃ kɛ møɪmɔ̃ kɛ seɪ zeɔ̃ ærivɛ̃. æl i ɛ di k æ vnɛ̃ dɛ kɑɪduɪr ɔ̃ kɑɪduɪr ; « epø tɛ n ɛ gar lo tɔ̃ dɛ le debarasiɪ, i n wɛ peɪ mɔ̃ k tɛ pore fɑɪr po m delivrɑɪ. » — « ɔɪ, n tɛ fɑ pwɛ̃ d metʃɔ̃ sɔ̃, k æ di, tɛ sre delivrɑɪ. » — kɔ̃t æ koɪzɔ̃, lo peɪr de zeɔ̃ ɔ æriɪvɑ ɔ̃ tɔkɔ̃ ɛ læ poɪtʃ e ɔ̃ kriɔ̃. lo maritʃo væ sɛ kwatʃiɪ dæri læ poɪtʃ ; epø læ prɛ̃ɪsɛs uvre læ poɪtʃ, e lo zeɔ̃ kmɔ̃ɪs a fɑɪr lo trɛ̃, ɔ̃ diɪzɔ̃, « æ j ɛ d læ vjɔ̃d froɪtʃ tɔsi ! » — « i vo t ɔ̃ fut dɛ læ vjɔ̃ɪd froɪtʃ, » k æ di lo maritʃo to pwa ly ; — ma lo zeɔ̃ kriæ kɛ j ævæ ɛ̃n ɔm dɛ kwatʃiɪ dɔ̃ læ moɪzɔ̃. « æ n j ɛ nœ̃ d kwatʃiɪ, » k æ dizæ læ prɛ̃ɪsɛs ; ly fɑ ɛ̃ dmeɪtu, s ɔ̃ɪvæ dæri læ poɪtʃ, vwæ lo maritʃo : « kɔskɛ t fɑɪ tɔbeɪ læ ? » k æ di. — « i sy ɔɪʃy mɑɪtr kɛ twa », di lo maritʃo ; lo zeɔ̃ l ɛ vry ætrɔpɑɪ, lo maritʃo ji lɔ̃ɪs ɛ̃ kø d kɑn, lo fu leɪ dzɔ̃ɪb ɔ̃ l ɑɪr, k æl etæ muɪ di kø. ɛpy lo maritʃo e læ prɛ̃ɪsɛs l ætropɔ̃, æ lo ptʃɔ̃ dɔ̃ ɛ̃ kɑɪrfuɪr, pu ɔ̃n eɪt debæræsiɪ.

(*a suivre*).

PAUL PASSY,

Neuilly-Saint-James.

Paris. Imp. Lievens, 119, boul. Sébastopol.

Digitized by Google

GLOSSAIRE

DU

PATOIS GATINAIS

Par A. ROUX
Ancien maire de Nemours

(*Suite.*)

E

ECHARÉ. — Grand dadais, mal bâti, Dégingandé.

EGRUELLE. — Très petit crustacé de l'ordre des amphipodes. Généralement appelé Crevette de ruisseau ou Puce d'eau; il est très abondant dans les petits cours d'eau de source.

EMPAILLEMENT. — Ensemble des pailles qui proviennent des récoltes d'une ferme et qui doivent rester dans cette ferme pour servir aus bestiaus et à l'engrais des terres. Les mots *Empaillé, Dépaillement, Dépaillé,* s'emploient dans un sens analogue. Ainsi, dans les instructions de la Laraine de Chevannes (Gâtinais), pour les députés à l'assemblée du bailliage de Fleurance, en 1789,on trouve :

« La dîme tend à enrichir les riches et à appauvrir » les pauvres...

» Elle enlève les pailles que les riches seuls » peuvent racheter; et il s'ensuit que les terres des » riches, engraissées par ces pailles, s'améliorent » progressivement, tandis que celles des pauvres, » sans cesse *dépaillées*, deviennent de plus en plus » mauvaises. »

EMMALINER. — Etre *emmaliné* contre quelqu'un, c'est lui en vouloir.

EMOUVER (s'). — S'émouvoir, se remuer. Employé dans

Digitized by Google

le Berry. On dit aussi se *mouver* pour se remuer, changer de place.

EN D'ICI. — En deçà.

ENFRIBOULÉ. — Qui frissonne, qui tremble de froid.

ENSAUVER (s'). — Se sauver, prendre la fuite.

ENVOIERA (il). — Il enverra. *Envoiera* est la forme régulière du futur d'*envoyer*. « Enverra » a été à l'origine un barbarisme, résultant d'une analogie avec *verra*.

ERATELER. — Râteler les foins, les avoines.

ESSABOUIR. — Ennuyer quelqu'un par des bavardages ou cris, lui casser la tête, l'ahurir. On dit aussi : Assabouir.

ÉTEINDU. — Éteint.

EVARGIE. — Mèche de fouet. L'évargie est qualifiée souvent : Avoine de Montargis. Pourquoi? Peut-être parce que, l'avoine et le fouet étant les deus moyens plus au moins rationnels et pratiques de stimuler les bêtes de somme, on employait, à Montargis, le fouet plus volontiers que l'avoine. Cette critique mordante serait bien dans l'esprit gaulois. Nous aimons mieus croire que Montargis avait la spécialité des bonnes mèches.

ÉVU. — Eu, participe passé du verbe Avoir.

F

FARAUD. — Bien habillé endimanché, Coquet. Employé dans le Berry et ailleurs.

FARFLUCHE. — Léger corps quelconque qui s'envole au moindre souffle et souvent tombe désagréablement sur les muqueuses. Ex. : J'ai dans l'œil, une *farfluche* qui me fait pleurer et que je ne puis enlever.

FARFOUETTE. — Serfouette.

FAUCARDER. — Sans être du patois, ce mot n'est pas de la langue officielle. Il est un terme d'argot des Ponts et Chaussées, très employé à Nemours ainsi que son dérivé Faucardement. Il signifie : Faucher de l'herbe dans l'eau.

FAUMOUCHÉ. — Émouché.

Digitized by Google

FENER. — Faner. On prononce *F'ner*. Ex. : Je vais *f'ner* mon foin.

FIENT. — Fumier. N'est autre que le masculin de Fiente. Employé par Montaigne : « Elle se sent logée icy parmy la bourbe et le *fient* du monde. » — Le purin est appelé : *Jus de fient*.

FIETTE. — Confiance.

FIGNOLER. — Faire des manières, faire le beau, mettre de la recherche dans sa toilette.

FILLOT. — Filleul. Est aussi du patois bourguignon. Rabelais emploie Fillot, pour dire fils, en terme d'amitié.

FLÉ.— Petit paillasson composé de brins de jonc réunis et retenus, sans natte, près les uns des autres, par deus ou plusieurs fils transversaus. Le fromage est souvent placé entre deus *flés* et peut ainsi être changé de place, retourné, sans le contact des mains. Manque à la langue officielle.

FLÔPÉE. — Tripotée, raclée, volée de coups.

FOUÉE. — Sorte de galette. Fouée, selon le Dictionnaire de l'Académie, est une sorte de chasse aus oiseaus qui se fait la nuit à la clarté du feu. Selon Littré, le mot veut dire aussi Feu qu'on allume dans un four pour le chauffer; ce qui sent déjà la galette, laquelle prent ainsi, dans le Gâtinais, le nom du feu qui l'a fait cuire.

FOUSSÉ. — Fossé.

FRAID.— Froid. Dans bon nombre de villages se rencontre un climat ou lieudit qu'on nomme les *Culs-fraids* ou Fraid-cul.

FUETTE. — Petit bandeau.

FUMELLE. — Femelle. Clément Marot a employé ce mot. Berry et Picardie : *Fumelle*.

FUMERIAU. — Les *fumeriaus* sont de petits tas de fumier déposés dans les champs à distance à peu près égale les uns des autres, pour y être répandus comme engrais.

Digitized by Google

G

GAITE. — Gaie. Féminin de Gai. Ex. : La noce n'était pas *gaite*. Employé dans le Berry.

GALAFRE. — Goinfre. En Lorraine on disait *Goulafre*.

GALIFERNA. — Marmelade de prunes.

GALARME (vent de). — Galerne (vent de).

GALVAUDER. — Mot français dont le sens a été changé ou plutôt étendu. Selon le Dictionnaire de l'Académie, il signifie : Déranger, mettre en désordre, gâter; et dans la langue du Gâtinais, il veut dire : Vagabonder.

GALVAUDEUS. — Vagabond. En Normandie : Galvadaire.

GANGNER. — Gagner. Dans le Berry : *Gaingner*.

GAPOUILLER. — Gaspiller, détériorer, dissiper.

GAPOUILLEUR. — Gaspilleur.

GARDE-GENOUS. — Boîte dans laquelle s'agenouille la laveuse de linge.

GARDE-MISÈRE. — Garnisaire. Ce jeu de mots tristement ironique rend bien la pensée. Un garnisaire étant un individu mis en garnison chez le contribuable en retard, on ne pouvait le mieus qualifier que Gardien de la misère ou *Garde-misère*.

GARET. — Guéret.

GARIR. — Guérir. Ambroise Paré, le célèbre chirurgien du XVIe siècle, a dit : « Je le soignai, Dieu le *garit*. »

GAS. — Gars.

GEIGNEUS. — Qui a l'habitude de geindre.

GELOUDER. — Geler légèrement.

GÉSÉNÉE. — Charge d'herbe que les femmes de la campagne rapportent des champs dans leur tablier. On dit aussi *Gisonnée*, qui vient assurément, après le changement si fréquent de l'*r* en *s*, de giron, nom de la partie du corps qui s'étent de la ceinture aus genous, où se porte le tablier.

GIRIES. — Simagrées, singeries. Ex. : Ne fais donc pas tant de *giries*.

GIGUELER. — Jaillir.

Digitized by Google

GIGUELOIRE. — Petite pompe portative, comme la seringue, qui sert à faire jaillir ou *gigueler* de l'eau. A la campagne, les enfants confectionnent des *gigueloires* au moyen d'un bout de sureau vidé de sa moelle et d'une tige de bois armée de filasse par un bout.

GLAIS. — Glas. « On a dit *glais* dans le XVIIe siècle, » — remarque Littré, et Richelet le préfère à Glas.

GLAT. GLATE. — Se dit d'un fruit sans saveur, d'une pomme de terre non farineuse.

GLÉNE. — Glane.

GLENER. — Glaner. Rabelais écrit *glener*. Dans le Berry, *Glener;* dans la Picardie, *Glainer*.

GNIAU. — Morceau de craie ou de plâtre en forme d'œuf, que l'on dépose dans un coin du *ju* (voir au *J*) aus poules, pour les exciter à pondre en cet endroit.

GNÉGNIOTE (c'est de la). — Ce n'est pas grand'chose, c'est un rien.

GNIOLE. — Individu peu dégourdi, niais.

GOGÉE. — Étui en zinc que les faucheurs portent à la ceinture et qui contient la pierre à repasser la faus.

GOGÈRES (des). — Gâteaus que font les gens qui donnent le pain bénit, notamment vers Boynes, Pithiviers et environs.

GOLAND. — Petite pièce de terre, pré, vigne ou bois.

GORGEON. — Petite gorgée. Ex. : Bois encore un gorgeon.

GORMAND. Gourmand. Employé aussi en Bourgogne et dans le Berry.

GOURGAUD. — Individu sale et malhonnête, vaurien.

GOURRE. — Truie.

GOUSIER. — Gosier. Le père de Gargantua, dans Rabelais, a nom : Grand*gou*sier.

GRATTI. — Ébauche d'un terrier à lapins. (V. Jouette.)

GRAVISSANT. — Grimpereau.

GRIMONER. — Geindre, se plaindre, pleurnicher. Se dit surtout des petits enfants qui pleurent.

GRISARD. — Sorte de peuplier, ainsi nommé à cause de sa couleur.

GRÔLER. — Grôler des châtaignes, c'est les faire rôtir.

Digitized by Google

GROUS, GROUSSE. — Gros, grosse.

GROUETTE ou GROU. — Terre argileuse mêlée de pierres siliceuses et peu propre à la culture.

GUENETTE. — Vieille brebis.

GUERDILLER. — Se tordre, se tortiller, se replier. Se dit surtout d'un reptile écrasé.

GUERGNANT. — Petit morceau. Ex. : Je n'ai, pour souper, qu'un *guergnant* de viande.

GUEULEBÉE. — Tonneau défoncé par un bout, qui sert à recueillir les raisins vendangés, ou bien large jâle ou cuvier que l'on place sous la cannelle de la cuve pour recevoir le trop plein des seaus, lorsqu'on tire le vin. Employé par Zola dans son roman *La Terre*, qui a pour théâtre un coin du pays chartrain. On dit au surplus, dans le français officiel : Tonneau à *Gueule bée* (béante), pour exprimer : défoncé d'un côté.

GUEULETÉE. — Gueuleton.

GUYONNAIS. — On prononce *Dgyonnais* et encore *Djiguenais*. Ce mot désigne les cantiques que les enfants chantaient jadis aus portes des habitations, le soir du jour des Rois. Pour avoir la Part-à-Dieu, on chantait des *Guyonnais*.

H

HA ! — Interjection qui, dans le Gâtinais, sert spécialement à appeler de loin une personne que l'on ne tutoie pas. Quant on tutoie la personne à appeler, on crie : Hé !

HARGNES. — Giboulées de neige, de grésil ou de grêle qui tombent plus communément en mars et qui, par leur fréquence et leur violence, semblent querelleuses, hargneuses. Dans le vieus français, *Hargne* signifie querelle.

HÉRITATION. — Héritage.

HIERRE. — Lierre. — On dit : du *hierre*. Vient du latin *hedera*. Olivier Basselin :

Digitized by Google

Pour cornette et guidon suivre plustot on doit
Les branches d'*hierre* ou d'if qui monstrent où l'on boit,

HOTTERIAU. — Petite hotte. On dit aussi Hottiau, mot qui, en Normandie, est le nom d'une charrette à deus roues destinée à transporter le fumier.

I

IMCOMPRENABLE. — Incompréhensible. Employé par Montaigne. Le premier terme est plus logique que le second pour ceus qui ne remontent pas au latin. On dit bien : *Imprenable*. Et pourtant comprendre est aussi dérivé de prendre.

J

JÂCHE. — On appelle des *Jâches* les rejets des nouvelles pousses que produisent les racines non arrachées d'un gros arbre coupé par le pied. Ce mot manque à la langue officielle.

JAVELAN. — Petite javelle.

JOTTE. — Plante sauvage aussi commune que la Sauge avec laquelle on la confont souvent. Sa fleur est jaune foncé.

JOUETTE. — *Gratti* léger (voir *Gratti*) d'un lapin de garenne, indiquant, par son désordre et son peu de profondeur, que l'animal n'a pas tenté de faire un terrier, a pris seulement son ébat.

JU. — Toit aus poules. Vient du verbe Jucher. Le Dictionnaire de Littré donne *Juc*, qui serait le nom du bâton où perchent les poulets. Dans le Gâtinais, on prononce *Ju*.

L

LAIRA. — Se dit pour laissera. C'est le futur du vieus verbe *il lait*, de même sens, mais non de même origine que *il laisse*.

Digitized by Google

LAITON. — On désigne sous le nom de *laitons* les veaus qui tètent encore ou *veaus de lait*, quand ils sont menés sur le marché.

LAMPÉRION ou mieus LAMPRILLON. — Petite lamproie de rivière ou sucet. Rabelais écrit *Lampréon*. Certains dictionnaires portent Lampryon.

LANVEAU. — Petit reptile dont la hideur fait dire, en parlant d'une personne très malpropre : sale comme un *lanveau*. Ce reptile est de la famille de l'orvet.

LAVIER ou LÊVIER. — Évier. Sans se préoccuper de l'origine du nom, les bonnes femmes trouvent trop naturel de qualifier *Lavier*, l'endroit où on *lave* la vaisselle.

LA VOU. — Là où. EX. : *La voù* que tu vas, par *voù* vas-tu. D'aucuns disent même : *Voù* que tu vas?

LÊNE. — Plante qui croît dans le blé, nielle des moissons (agrostemma githago).

LESSU. — Liquide qui reste de la lessive coulée.

LIARRE. — Dans le Berry, comme dans le Gâtinais, on dit indifféremment *Liarre* ou *hierre*. Sur le rapport entre les deus formes, voyez la remarque préliminaire 9.

LICOCHE. — Limace.

LUIZARNE. — Luzerne.

LURE. — Petit quadrupède qui hante les prés et se nourrit de poissons. Est sans doute de la famille du Rat-d'eau.

LURE-LURE (à). — Sans apprêts, sans soins, sans façons. EX. : Il fait ça à *lure-lure*.

M

MAIE. — Huche au pain. Ce mot, quoiqu'il ne soit pas dans le Dictionnaire de l'Académie, doit être considéré comme bien français, attendu qu'il figure dans presque tous les dialectes de notre langue. J.-J. Rousseau, dans *Les Confessions*, a écrit : « ...Je montais sur la *maie* pour regarder dans le jardin. » Rabelais écrivait *Met*. *Maie* se rencontre souvent dans les

Digitized by Google

inventaires dressés par les notaires qui écrivent : « Une *maie* à faire pain. »

MALINE. — Maligne. A été employé par La Fontaine. En Normandie on prononce aussi *Maline*.

MANCHERIAU. — Le manche de la charrue que tient le laboureur et qui sert à déterminer la profondeur et la régularité du labour.

MANŒUVRERIE ou plus communément MANŒUVRIE.— Petite exploitation rurale.

MARCHOIS. — Mare. A Chevry-en-Sereins il y a Le Grand *Marchois*.

MARGOULETTE. — Signifie mâchoire, en mauvaise part.

MARMOTTE. — Mouchoir de couleur dont les femmes s'entourent la tête pour retenir leur chevelure. Pour la plupart des villageoises, la *marmotte* est la coiffure de tous les jours.

MARRE. — Houe, pioche. Employé par Rabelais.

MESANGEOIRE. — Piège que les enfants tendent, par la neige, pour prendre les petits oiseaux et notamment les mésanges.

MEUS, MEUSE.— Mûr, mûre. On prononçait au XIIIe siècle, *Meür ; Meus* et *meuse* s'emploient dans le Berry.

MEUSANT. — Mûre sauvage, fruit de la ronce.

MINAUD. — Minet, petit chat.

MINCER. — Couper en petits morceaus, rendre mince. Se dit surtout du pain et de la viande. *Mincer* était employé par des écrivains du XIVe siècle. *Demincer* (Voir à ce mot) est plus employé dans le Gâtinais. Le synonyme de ces expressions si naturelles et si caractéristiques manque à la langue officielle.

MITAN. — Milieu. Employé par Rabelais.

MOIGNIAU. — Moineau. *Moigneau* est employé dans le Berry et la Picardie. Dans le Gâtinais, il est employé le plus souvent d'une manière générale comme synonyme d'*oiseau*.

MOYETTE.— On nomme *Moyettes* des tas de fourrage vert, de petites meules provisoires qui doivent être prochainement chargées en voiture. Paraît être un diminutif de *moïe* qui, en wallon, signifie meule.

Digitized by Google

MOUDU. — Moulu, participe passé du verbe Moudre.

MOUINER. — Mastiquer les aliments avec difficulté, sans dents.

MORDURE. — Morsure.

MURLOT. — Mulot.

N

NA ! Synonyme de : C'est bien.

NAVIAU. — Navet. Dans le Berry et dans la Picardie on dit aussi *Naviau*.

NAYANT. — Fosse pratiquée à l'extrémité d'un jeu de boules, pour servir d'arrêt.

NAYER. — Noyer. Dans le Berry et la Picardie on dit aussi *Neyer ;* dans le Hainaut, *Néier ;* dans le pays de Genève, *Nayer*. Rabelais a écrit (livre III, chapitre IV) : « Je me *neye*, je me perd, je m'esgare. »

NÊPE. — Nèfle. Hainaut : *Népe ;* Bresse : *Nêple*.

NETTAYER. — Nettoyer. Au XVIIe siècle, quelques auteurs ont écrit *Netteyer*. Cette forme est aussi celle du Berry et de Genève.

O

OCCLINER. — Agiter le loquet d'une porte. On dit tous les jours : Occliner la porte.

ORMOIRE. — Armoire. En Bourgogne et en Berry on dit *Ormoire*.

OSTINATION. — Obstination. Au XVIe est au XVIIe siècle, on prononçait ainsi.

OUCHE. — Terre de très bonne qualité, à proximité des maisons de culture. Est employé dans l'Autunois.

OUTER. — Oter. S'emploie aussi dans le Berry.

P

PADERIAU. — Perdreau. En Berry, on dit : *Padriau*. D'aucuns le disent aussi en Gâtinais.

Digitized by Google

PAMPILLE. — Mince lambeau d'étoffe qui pent à un vêtement effiloché. On dit par exemple : Sa robe fait la *pampille*. Rabelais emploie le mot *Pampillette* pour dire paillette.

PAPIÉTER. — *Papiéter* une chambre, c'est en tapisser de papier les murailles.

PAPOUETTE. — Gamine.

PARLER (se). — D'un paysan qui, après avoir habité la ville, revient au village et y parle avec affectation et souvent avec le grasseyement du faubourg parisien, le langage de la ville, dédaignant le patois de son enfance, on dit : Il *se parle*.

PARVA. — Dans les environs. Ex. : Je vas *parva* lui. Est l'équivalent de « par vers ».

PATOUILLAT. — Petite mare d'eau boueuse que produit la pluie sur les chemins. Ex. : Il a *tripé* (voir au T) dans un *patouillat*.

PATOUILLER. — Patauger.

PELURETTE. — Copeau de menuisier, petite pelure. On prononce *Plurette*.

PELURER. — Oter la pelure d'une plante ou d'un fruit. On prononce *Plurer*. Manque à la langue officielle.

PELVETTE. — Gamine, *Papouette*.

PEUPLE. — Peuplier. Employé par Rabelais.

PEURNE. — Prune. Employé dans le Berry. N'est plus guère en usage dans le Gâtinais.

PICHOTER. — Manger sans faim, comme malgré soi.

POUFFIASSE. — Femme de rien.

POUILLARD. — Jeune perdreau. A peut-être la même origine que Pouillat, nom donné à la petite fauvette rousse de Buffon et qui, selon lui, venait du latin *pullus*, désignant un oiseau très petit. Ou bien vient tout simplement de Pouilleus, attendu que les jeunes oiseaus ont beaucoup de pous.

PIÉTER. — Se dit des perdris pour Piétiner. Ex. : Des perdris ont *piété* là.

PINCE-OREILLE. — Perce-Oreille. Insecte dont l'extrémité postérieure est armée de deus crochets aigus qui, en se réunissant, forment une espèce de tenaille.

Digitized by Google

POPELIN. — Peuplier. *Popelin* s'emploie autant que *Peuple*. (Voir plus haut.)

POTRON. — Prune de Monsieur.

PROUIN. — Provin.

PUCEAU. — Garçon d'honneur dans une noce de mariage.

PUISER. — Prendre l'eau dans ses chaussures. Ex. : Il a *puisé* en *tripant* (Voir au T) dans le *patouillat*.

Q

QUENILLOTTE. — Jeu de cache-cache.

QUENOTTE. — Dent d'enfant.

QU'RI. — Quérir. Ex. : Va *qu'ri d'iau*, pour : Va chercher de l'eau.

QUILLER. — Cueillir. On dit dans le Berry : *Quillir*.

QUOI. — Mot français. Est très souvent employé au lieu de *que*. Ex. : *Quoi* que vous faites? *Quoi* que vous dites? pour : *Que* faites-vous? *Que* dites-vous? *Quoi* vous en reviendra-t-il? *Quoi* prenez-vous?

R

RABIDOUILLE. — Rabiole, grosse rave.

RÂCHE. — Maladie éruptive, la teigne, par exemple. Était employé au XIVe siècle.

RÂCLE-MAIE. — Raclette dont on se sert pour enlever la pâte adhérente aus parois de la maie.

RÂCLÉE. — Synonyme de *Flopée*. (Voir à l'F.)

RÂCLON. — On nomme le *Râclon* ce qui reste adhérent aus parois du poêlon après l'enlèvement de ce qu'il contenait, et qu'on obtient en râclant au moyen d'une cuillère ou d'une croûte de pain.

RAGOTER. — Raconter bêtement des histoires sans queue ni tête.

RALEUS. — Geignant, qui se plaint sans cesse.

RAMÂTON. — Ramas, dépôt, agglomération de matières au

Digitized by Google

fond d'un vase par le fait de la pesanteur, de la chaleur ou de tout autre phénomène.

RARRANGER. — Arranger à nouveau, remettre en ordre, en état.

RÉAGE ou RIAGE. — Grande raie, entre deus sillons. Sur bon nombre de terroirs on trouve des *lieus dits* qui portent le nom de : Les Longs-Réages, les Riages tortus, etc.

REBLANCHIR (se). — Remplacer ses vêtements de travail, plus ou moins sales, pour des propres; s'endimancher.

RECARRER (se). — Faire le beau. Poser.

REGIPER. — Ruer, Regimber. Ex. : Prens garde, le cheval va *regiper*. Aus XIIIe, XIVe et XVe siècles on trouve *Regiber*. En Berry : *Regiper*.

REGUIGNOLLES. — Gouttelettes qui restent aus lèvres ou à la barbe quand on a bu.

RENARÉ. — Fin, rusé. Vient de Renard.

RENTER. — Rattacher ensemble, au moyen de mailles, deus parties d'un tricot séparées par usure ou accident. Ex. : Je *rente* un bas.

REQUILLER. — Recueillir un objet dans les mains, tel qu'une balle à jouer qu'on a lancée avec l'intention de la recevoir ou de la faire recevoir. Recueillir un fruit qui tombe d'un arbre.

RÉSOUT. — Résolu, déterminé, hardi, brave.

RIBANDELLE. — Ribambelle.

RIC-A-RAC. — Sans façon, à la bonne franquette. Sans y regarder de près. Synonyme de : A lure-lure. (Voir à L.) Est tout à fait le contraire de Ric-à-Ric qui, en français, veut dire : Avec une exactitude rigoureuse. *Ric-à-Rac* est employé dans le Poitou.

RICARD. — Geai.

RIOLE. — Ribote.

RION. — Raie de charrue, Sillon. Est employé dans le Berry.

RIQUIQUI. — Terme employé avec les petits enfants, pour dire : Petit doigt.

ROBIN. — Taureau spécialement affecté aus saillies.

Digitized by Google

ROIBESY. — Roitelet.

ROUABLE. — Outil pour retirer la braise d'un four. Fourgon.

ROUELLE. — Ruelle. On dit communément : la *rouelle* du lit.

ROUETTE. — Houssine. Brin de taillis bon à faire un lien.

ROUINER. — Ruiner. Dans le Berry : *Rouiner*.

ROUISE. — Pièce d'eau dans laquelle on fait rouir le chanvre. Routoir.

ROULÈE, ROULÉES. — Au pluriel, cadeau de Pâques qui se composait originairement d'œufs rouges. Ex. J'ai reçu mes *Roulées*.

ROUPIE-DE-COQ-DINDE. — Caroncule érectile qui se développe au-dessus du bec du dindon.

RUFE. — Se dit d'un gars solide. Ex. : Il est *rufe* ce *gas-là*.

S

SABOULER. — Rabrouer, gronder rudement. Est quelquefois synonyme de *Bousiller*. (Voir au B.)

SAISSER. — Chercher dans les recoins, fureter, fourrer son nez partout.

SALOPETTE. — Petit tablier qu'on met aus enfants en guise de bavette. Pantalon d'étoffe grossière que les ouvriers passent par-dessus leur pantalon habituel pour le garantir durant le travail.

SAUTERIAU. — Petite sauterelle.

SAVES. — Saches. Ex. : Il faut que tu le *saves*.

SERAN. — Peigne de fer pour la filasse. Se trouve dans Rabelais. Est employé dans le Berry.

SIÉSANT. — Séant. Postérieur. Ex. : Il est tombé sur son *siésant*.

SIÉTER (se). — S'asseoir.

SINOT. — Grenier à fourrage.

SOMBRER. — Faire les *sombres*. Donner le premier labour en parlant des Jachères. Vient sans doute du bas-latin *sombrum*, qni signifie : Saison où l'on fait le premier labour. *Sombre* et *Sombrer* se rencontrent

Digitized by Google

dans différents dictionnaires, mais ne figurent pas dans celui de l'Académie.

SOYER. — Couper les moissons à la faucille.

SOUHAITER. — Deus petits cultivateurs qui n'ont qu'un cheval chacun, et dont les terres exigent deus chevaus à la charrue, attellent ensemble leurs deus chevaus, pour aider tantôt l'un, tantôt l'autre. On dit alors de ces deus cultivateurs: « Jean *souhaite* avec Pierre, » ou « Pierre avec Jean. » « Pierre et Jean *souhaitent* ensemble. »

SUBLER. — Siffler. Est employé par Rabelais.

SUBLET. — Sifflet.

SURGIN. — Terme général qui sert à désigner les petits rongeurs, tels que rats, souris, mulots, loirs. *Surgin* pourrait se traduire par vermine quadrupède.

SUS. — Sur. Ex. : Il m'a *tripé sur l'artaut*. Employé par Rabelais.

T

TABIER. — Tablier.

TACOT. — Petit morceau de bois qui a été menuisé, ouvré et dont on ne sait que faire.

TAISIR. — Tarir. En Berry : *Tairir*.

TALER. — Cotir, meurtrir.

TALURE. — Contusion sur un fruit.

TARAUDER. — Ce mot, français dans un autre sens, s'emploie en Gâtinais comme synonyme de battre, donner une *râclée*.

TATA. — Mener un enfant *tata*, c'est le promener en le tenant sous les bras, le plus souvent au moyen de lisières, les pieds touchant le sol, quand il ne peut encore ni se tenir debout, ni marcher.

TÂTONNIER. — Tâtillon.

TAVELEUS. — Fruit taché. Ex. : Cette poire est *taveleuse*. Vient de Taveler, qui signifie moucheter, tacheter.

TEINDU. — Teint.

TERREAUTER. — Répandre du terreau sur un sol quelconque pour l'améliorer.

Digitized by Google

TERTOUS. — Tous. Vieus français : *Trestout*, superlatif de *tout*.

TIAULÉE. — Une *tiaulée* signifie : Un grand nombre. On l'emploie le plus communément pour dire : Une *tiaulée* d'enfants (nombreuse famille).

TIRER. — Ce verbe français s'emploie pour dire : Traire. Ex. : Va *tirer* la vache.

TOMBERÉE. — La charge d'un tombereau.

TOQUE-BOIS. — Pic, Pivert. Ainsi nommé à cause du bruit qu'il fait en perçant l'écorce des arbres pour y trouver des insectes.

TOURNÉE. — Sorte de pioche à manche court.

TOURNETTE. — Plateau circulaire fait de brins d'osier reliés entre eus par du gros fil, et sur lesquels on met égoutter et sécher les fromages.

TOUT (Pas en). — Pas du tout.

TRÈS-BEIN. — Beaucoup. Synonyme d'*A-mort*. (Voir à l'A.)

TRIGAUD. — Celui qui use de détours. Un traître.

TRIPER. — Marcher sur. Ex. : Il m'a *tripé sur l'artaud*.

TROUFIGNON. — Orifice du rectum d'une volaille.

TUETTE. — Éteignoir.

TUSSE. — Temps du verbe Tuer. Ex. : Il faut que je le *tusse*.

V

VALISSANCE. — Valeur, pris, estimation. Employé par Rabelais.

VALTERIE. — Fête de campagne, en plein air. Se dit notamment dans la contrée de Boësse.

VAR. — Vers. Ex. : Je viens var vous. Employé en Bourgogne. (Voir *Parva*.)

VARVOLETTE (à la). — A la légère.

VÈCE. — Mauvais chien, rosse.

VERDE. — Excrément de certaines volailles, les dindes et les oies, par exemple, qui ont mangé des herbes fraîches, qui ont digéré de la verdure.

VERDER. — Faire de la *Verde*. Au figuré : Avoir peur, caponner.

Digitized by Google

VERGOGNEUS. — Qui a de la honte, de la vergogne. Malherbe a écrit : « Les *vergogneuses* parties de notre corps. » On dit, par exemple, d'un individu qui n'a pas de scrupules, qui ne rougit plus : Il n'est pas *vergogneus*.

VEILLOIR. — Petite table généralement d'un seul pied, très employée autrefois dans les veillées des villages, où on la plaçait pour soutenir la chandelle, au milieu du groupe des femmes qui veillaient.

VÊRI. — Se dit d'un métal, et notamment du cuivre quand il est oxydé, quand il a du vert-de-gris. Ex. : Ton poêlon est *vêri*.

VIORNER. — Faire vibrer l'air par un tournoiement rapide. Ex. : Ma toupie a *viorné*.

VLA. — Voilà.

VOLTER (faire). — En français, Volter veut dire : Changer de place ; mais, en patois, *Faire volter* veut dire : Faire tourner. Au surplus Volte vient du mot italien Volta qui signifie Tour, action de tourner ; et ce mot dérive lui-même du latin Volvere (tourner).

VOIRONS (nous), vous VOIREZ. Nous verrons, vous verrez.

VORI. — On désigne sous ce nom une jeune oie. Pour appeler la mère oie et ses petits *voris* on crie : Vori ! vori ! vori !

Z

ZOZO. — Bouffon, paillasse, fantoche.

Exemples de phrases employées tous les jours, et qu'on pourrait multiplier à l'infini :

1° Vous m' tripez su' l'pied. C'est y qu' vous v'lez m'écrabouiller l'artaud ?

2° J'étains à soyer dans mon champ des culs-frais. — Voù donc ? — Tu sais bein, à couté de la luizarne à Jean-Pierre, y a qu'un foussé qui nous sépare.

3° Voù qu'tu vas ? — J'vas charcher des hiens pou' not' seigle. — Dis donc p'utot qu' tu vas voir ta blonde. — Josephine ! Une bouelle comme ça ? Ah ! bonnes gens !

4° Siése-toi donc là, j'allons causer un brin.

Digitized by Google

L'ENEAS ET LA TRADUCTION DE VELDEKE

Le roman d'*Eneas* et la traduction allemande qu'en a faite Henri de Veldeke ont été l'objet d'une minutieuse comparaison dans l'introduction à l'excellente édition qu'en a donnée M. O. Behaghel (CXLII à CLVIII). La conclusion est que « le remaniement a considérablement gagné par rapport à l'original, et Veldeke se révèle à nous comme un artiste réfléchi et un connaisseur des hommes, doué d'un délicat talent d'observation et qui ne s'arrête pas à la surface ». Ces conclusions semblent avoir été jusqu'ici considérées comme définitives, et elles sont notamment adoptées par M. Golther[1], dont le jugement en ces matières est d'ordinaire si sûr et si libre de préjugés nationaus.

Les prémisses sur lesquelles M. B. base cette conclusion, sont les suivantes :

1° Veldeke montre la louable tendance à débarrasser autant que possible son œuvre (*sic*, sein Werk, l'*Eneas* est l'œuvre de Veldeke) de tout ce qui n'a pas un rapport direct avec l'action :

a) Il supprime tout ce qui est didactique ;

b) Il sacrifie *avec raison* une foule de petits épisodes et de descriptions *superflues ;*

c) Il cherche à éviter les répétitions ;

d) Il supprime ce qui est incompréhensible pour lui et son époque ou ce qui peut paraître étrange ;

e) Il fait quelques suppressions dont M. Behaghel ne peut découvrir la cause, mais que Veldeke à évidemment raison de faire tout de même ;

f) Il abrège même dans les parties essentielles du récit

1. Golther, *Geschichte der deutschen Litteratur*, p. 202. Je rapèle que M. Golther a fait une judicieuse comparaison de la Chanson de Roland et de l'adaptation du clerc Konrad (*Das Rolandslied des Pfaffen Konrad*, 1887) où il a su baser son jugement sur autre chose que des statistiques.

Digitized by Google

« ce qui, étant donné la prolixité souvent considérable[1] de l'original, ne peut être qu'un gain pour le poème (*sic*, Dichtung) allemand ».

2° En revanche, Veldeke fait aussi des amplifications; mais tandis que les abréviations n'ont lieu en général qu'à propos de choses et de personnes qui ont peu d'importance, les amplifications ont lieu exclusivement au profit des personnes qui sont au centre de l'action.

3° Veldeke fait aussi quelques additions soit dans la peinture des détails, soit pour mieus *motiver*.

4° Veldeke fait aussi des changements et des transpositions :

a) Principalement dans le but « de mieus *motiver* ce qui souvent est insuffisamment motivé dans l'*Eneas* ;

b) Pour obtenir de meilleures transitions;

c) Pour s'attacher davantage à l'ordre chronologique du récit;

d) Pour conformer ce qui est dans l'*Eneas* aus mœurs et aus idées de son temps (voir 1° *d*);

e) Pour mettre plus de variété dans son récit qu'il n'y en a dans l'original;

f) « Les changements qui ont pour but d'obtenir la logique et la variété du récit se font en général d'une manière consciente. Mais bien plus caractéristiques et ayant une bien autre importance dans la comparaison entre les poètes allemands et les poètes français[2], sont les changements involontaires qui se manifestent dans un approfondissement psychologique du sujet et des caractères » ;

1. Je prie dès maintenant de ne pas oublier que l'*Eneas* a 10156 vers, et la traduction allemande 13528. M. Behaghel (CXLVII, ligne 3) semble distinguer une prolixité de fond, qui serait propre au poète français et par conséquent blâmable, et une prolixité de style, qui n'est pas blâmable, étant propre au traducteur allemand et qui n'empêche pas la vivacité du récit.

2. Remarquez ce pluriel. Rien ne prouve mieus comment M. B. a procédé systématiquement et d'après des idées préconçues. Ces idées paraissent malheureusement encore trop répandues parmi les germanistes. Voir en revanche les préfaces des différentes éditions de M. Fœrster et dans l'ouvrage cité de M. Golther le chapitre sur la littérature traduite du français.

Digitized by Google

g) Changements dont on ne voit pas la cause et qu'on ne peut ranger dans une des catégories précédentes.

Comme on le voit, cette démonstration se compose : 1° d'une statistique de tous les passages où Veldeke diffère peu ou prou de son original : suppressions, amplifications, additions, changements ; 2° d'une appréciation ; celle-ci est purement subjective et se base uniquement sur le fait que M. Behaghel croit pouvoir ranger telle différence dans telle catégorie de sa statistique. Elle peut se résumer ainsi : Quant le traducteur allemand supprime, développe, ajoute, change, c'est *évidemment* pour d'excellentes raisons. On peut dire encore que cette démonstration est une sorte de bilan où toutes les différences entre les deus textes sont placées à l'avoir de Veldeke, au doit : rien.

On pourrait faire un certain nombre d'objections à la statistique elle-même. L'éditeur de l'*Eneas*, M. Salverda de Grave, dit dans son introduction (p. XII) : « Quand même un passage ne se trouve pas dans Veldeke, ceci ne prouve rien contre son authenticité. D'autre part, le fait que tel ou tel vers se trouve dans Veldeke n'est pas une preuve absolue en faveur de son authenticité. Car, bien que, d'après M. Behaghel, la traduction ait été faite entre 1183-1190 et qu'elle soit donc antérieure à notre plus ancien manuscrit, qu'est-ce qui nous assure que les vers dont il s'agit, n'ont pas été introduits postérieurement dans un manuscrit de Veldeke, par un copiste qui, ayant sous les yeus l'original français, a voulu compléter l'allemand ? » C'est ainsi que [1] B 840-45 dont la suppression est signalée par M. Behaghel après V 741, est une interpolation (voir E 860, note) ; il en est de même de B 960-1013, dont la suppression est signalée entre V 880-882 (voir E 826, note).

On pourrait relever quelques inadvertances aussi. Par exemple : « Pour le rendez-vous de Didon et d'Eneas la

1. Par B je désigne les vers de la copie de l'*Eneas* dont s'est servi M. Behaghel, par E le texte publié par M. de Grave ; par V le texte de Veldeke dans l'édition de M. Behaghel.

Digitized by Google

fosse de E 1519 est un lieu bien peu approprié. Veldeke place ce rendez-vous sous un arbre, 1827. » En effet, quelques manuscrits donnent la leçon *fosse* pour *crote*. Mais M. Behaghel n'aurait eu qu'à se rappeler les vers de Gottfried de Strasbourg, *Tristan*, 16704 :

la fossiure a la gent amant,
daz kît der minnen hol[1],

pour comprendre de quel genre de *fosse* il s'agissait. Veldeke aurait-il commis la même méprise que son éditeur ? Des Allemands cependant qui savaient le français moins bien que lui, ne se sont pas trompés sur ce sens du mot *fosse*. Ainsi, *Guerre de Troie* 29089 : *une fosse trova reonde* est traduit par Herbort de Fritzlar, 17918 : davant er ein hol.

Comme la statistique des suppressions, additions, etc., porte le plus souvent sur deus ou trois vers seulement, on voit l'importance que pourrait prendre ce genre de critique. Mais tenons la statistique pour exacte. Il est en effet incontestable que l'*Énéide* de Veldeke est une *traduction* du roman d'*Eneas*, et une *traduction* qui en général suit son original pas à pas ; d'autre part, ne serait-ce que par le fait que cette *traduction* est une traduction en vers, il est non moins incontestable que cette *traduction* se permet çà et là certaines libertés. Que le nombre de ces libertés soit augmenté ou diminué de quelques-unes, le caractère général de la *traduction* n'en sera pas changé.

Quel est donc ce caractère général?

Dans la statistique de M. B. les suppressions forment la catégorie la plus nombreuse; il dit dans son introduction, page CXLVI, que Veldeke s'efforce de donner au récit une allure plus vive et plus concise: den Gang der Erzœhlung straffer zu gestalten ; de son côté, M. de Grave, page VII, parle de la tendance de Veldeke à abréger son original.

Or, le fait qui ressort d'une comparaison même super-

1. « Ce qui signifie la grotte d'amour. »

Digitized by Google

ficielle des deus *Énéides*, la française et l'allemande, le fait qui frappera tout d'abord, si l'on met en face l'un de l'autre deus passages quelconques de E et de V, c'est que la traduction allemande est d'une extraordinaire prolixité, bourrée de chevilles, surchargée d'epithètes inutiles et peu variées, et abondante en répétitions de toute sorte. M. Behaghel a signalé copieusement lui-même les répétitions continues (p. CXXIII), la prolixité du style (p. CXXX), la longueur traînante du récit (p. CXXXIII) et les chevilles. Il n'est plus question de tout cela dans sa comparaison avec l'*Eneas*. Est-ce là pourtant un élément négligeable lorsqu'il s'agit de démontrer la supériorité de l'*artiste* allemand (*Künstler*, Behaghel, intr., p. CLVIII, ligne 8) sur l'original qu'il traduit?

En général un vers de l'*Eneas* est traduit par deus vers au moins :

E. 19. Ocis i fu li reis Prianz o sa femme, o ses enfanz.	V. 10. dâ wart der koninc Priamus erslagen toe dôde ; alleine storve er nôde, he wart erslagen skiere end sinre sone viere.
E. 25. A une part de la cité tint Eneas en erité de la vile bien grant partie.	V. 33. In der borch an ein ende engegen den sûderwinde, dâ wonde ein rike man, den ich genoemen wale kan dat was der hêre Enéas, de dâ hertoge was.
(la contree)	(dat laut)

Je donnerai la traduction des passages cités de V., pour ceus de mes lecteurs qui ne seraient pas familiers avec la langue allemande du XIIe siecle. Car le verbiage de la traduction n'est pas seulement long, il est le plus souvent d'une platitude dont il faut se rendre compte.

V. 10. Là fut le roi Priam — mis à mort, — il mourut bien à regret, — il fut promptement tué — et quatre de ses fils.

V. 33. A une part de la cité, — du côté du vent du Sud, — la demeurait un riche homme, — que je sais bien vous nommer : — c'était le seigneur Eneas — qui y était duc.

Digitized by Google

E. 40. dont Dardanus vint en la terre, ki fonda de Troie les murs.	V. 60. — dat wiste wale der wigant — dannen Dardanus geboren was... V. 64.) Dardanus der alde he was der êrste man de Troie vesten began.
E. 49. Tote sa gent fist asenbler.	V. 70. sine frunt he toe sich nam, beide mâge ende man.
E. 48. Bel leisir ot del suen tot prendre	V. 116. iedoch hadde he die stade, dat er al sin goet nam.
E. 50. et ses tresors en fist porter	V. 128. he hiet sin goet end sinen skat toe den skepen fûren.
E. 54. bien en torna. III. m. escuz	V. 143. Doe der hêre Enêas ût der borch komen was, doe hade der helet milde drî dûsont skilde ende ridder alsô vele
E. 55. Anchisès ki molt vielz oem ere.	V. 134. he was sô komen te sinen dagen, dat he niet enmochte gân. dat had em dat alder gedân.

V. 60 et 64. (La contrée) — c'est ce que savait bien le héros — dont Dardanus était né... Dardanus le vieus — il fut le premier homme qui commença — à fortifier Troie.

V. 70. il réunit ses amis — aussi bien ses parents que ses barons.

V. 116. Cependant il eut le loisir — de prendre tout son bien.

V. 128. il fit son bien et ses trésors — porter dans les nefs.

V. 143. Quand le seigneur Eneas — fut sorti de la cité, — il avait, le héros libéral, — trois mille écus — et autant de chevaliers.

V. 134. Il était si avancé en âge — qu'il ne pouvait plus marcher. — C'est la vieillesse qui lui avait fait cela.

Digitized by Google

E. 69.	prez est de faire lor plaisir	V. 84.	swie die angest sî gedân, ich enwele iedoch niwet gân ût ûwer alre râde weder froe roch spâde.
E. 84.	trové i a vint de lor barges, que li Greu i orent guerpies, bien atornees et guarnies.	V. 120.	doc vant he twentich kiele wale berâden end ges pîset. die worden hem gewîset sînen hûs genoech nâ. die krieke lieten sî dâ, die sî dare hadden bracht, end wâren hene dâ man vacht.

Je puis m'arrêter là, la démonstration n'est-elle pas suffisante? Je le répète, on n'a qu'à prendre un passage quelconque, même, je le montrerai tout à l'heure, un de ceus qui sont signalés dans la statistique à la catégorie : suppression. Je veus citer encore quelques passages, pris au hasard et rangés selon la longueur de la traduction.

E. 185.	VII. anz toz pleins le travailla, par plusors mers le demena.	V. 177.	die boech seggen ons vor wâr, dat sî hen vollen seven jâr op den mere erde end van den lande verde, dâ he gerne wâre.

V. 84. Quelque grand que soit le péril — je ne veus pourtant pas m'écarter — de votre conseil à vous tous — ni tard ni matin.

V. 120. Alors il trouva vint barges — bien atornées et garnies. — On les lui montra — fort près de sa maison. — Les Grecs les avaient guerpies là, — qui les y avaient amenées — et étaient partis pour le lieu où on se battait.

V. 177. Les livres nous disent pour vrai, — que sept ans tout pleins — elle les démena sur la mer — et les écarta du pays — où ils auraient été volontiers.

Digitized by Google

E. 6150. Malvaise guarde ai fait de tei.	V. 8050. ich solt din hân gehoedet bat in storme end in stride toc allen tiden end din vel wale solde plegen.
E. 8438. Tot sai le mal, poi sai del bien.	V. 10493. ôwê wat ich al weit des ovelen, des van dir geskiet. der gœden enweit ich niet, dat hâstu mich noch verholen.
E. 403. Puis conquist tant par sa richece, par son engin, par sa proece, que ele aveit tot le païs et les barons a sei sozmis.	V. 343. wont si was vele rike end warf doe listlike, went si sô verre vore quam, dat her wart gehôrsam Libiâ dat lant al over berch end over dal. her diende lûde ende lant, dat si dâ nieman envant, de her gedorste wederstân. wand die borch was sô gedân, dat si 't allet mede bedwanc.

V. 8050. J'aurais dû faire meilleure garde de toi — dans les combats et les batailles — en tous temps — et aurais dû prendre bien soin de toi.

V. 10493. Hélas! comme je sais tout — le mal qui vient de toi, — du bien je ne sais rien — tu me l'as caché jusqu'ici.

V. 343. Car elle était très riche — et par son engin agit — jusqu'à ce qu'elle fût arrivée à ce point — qu'à elle fut soumis — tout le pays de Libye — et par monts et par vaus. — Barons et pays lui étaient soumis — en sorte qu'elle ne trouvait personne — qui osât lui résister, — car la forteresse était ainsi faite — que, grâce à elle, elle les soumit tous.

Digitized by Google

E. 503. Torment eümes grant l'altr' ier.	V. 484. ons hâs harde geerret onsachte tormint, ons hat weder ende wint misselike gedreven, dat leven es ons kûme bleven vor des meres onden
E. 6161. Tu aveies meillor corage et graignor pris de vasalage.	V. 8055. wat ich in korten stonden, dogende an dir hân vonden, mannheit ende sinne, trouwe ende minne, kœnheit ende mannes rât end willich herte toe der dât, goede list end grôte kracht! du wâre stâde end ernesthacht, milde end reinmoede du hedde rede goede end alre dogende genoech mê donne de dich dâ sloech.

Voilà donc un point qui me semble absolument hors de conteste: le caractère dominant de la traduction de Veldeke est la prolixité. Dire que Veldeke s'efforce de donner une allure plus vive à la narration, dire qu'il a

V. 484. Nous avons été fort démenés — par une rude tourmente — tempête et vent nous ont — poussés de tous côtés — la vie nous est à peine restée — en face des ondes de la mer.

V. 8055. Combien en peu d'heures — j'ai trouvé de vertus en toi ! — Courage et sens — fidélité et amour — hardiesse et viril conseil — et cœur disposé à l'action — esprit ingénieus et grande force ! — tu étais ferme et vaillant — libéral et de cœur pur — tu avais meurs courtoises — et beaucoup de toutes les vertus — plus que celui qui t'a tué.

Digitized by Google

souvent une brièveté qui est « un gain » en comparaison de la prolixité française, est juste le contraire de la vérité. Cette prolixité tient à deus causes: en premier lieu à un style naturellement lâche et traînant, que M. Behaghel reconnaît lui-même à son auteur aimé ; en second lieu à la poursuite de la rime. On peut dire qu'en règle générale un vers français donne deus vers allemands, là où Veldeke n'amplifie pas. Naturellement il est rare que ces deus vers apportent avec eus leur rime. Il s'agit donc de les amener à rimer avec le couplet suivant. Veldeke y arrive soit par une amplification ou une répétition sous une autre forme, soit plus simplement par des chevilles.

Pour ne pas multiplier les citations, je me contenterai de faire remarquer dans les exemples qui précèdent immédiatement, les répétitions contenues dans les vers 8050 et 8053, la quadruple répétition de la même idée que renferment les vers 343 et s., les vers 484 et 485 répétés dans les vers 486, 487. Cela suffit amplement pour faire saisir le procédé qu'on retrouvera partout en parcourant l'*Eneit* de Veldeke.

Parmi les chevilles proprement dites, il faut ranger les épithètes dont le traducteur allemand fait un étrange abus.

E. 1466. la reine	V. 1686. Didô die rike.
E. 1499. ce vos semblast que fust Febus.	V. 1800. he reit ouch alse Phêbus, ein god vele hêre.
E. 1016. Eolus, li deus des vents	V. 1040. Eolus der mâre. der conino von denwinden.
E. 4906. Eneas	V. 6534. der hêre Eneas der salige Troian

V. 1686. Didon la riche.

V. 1800. Il chevauchait comme Phebus — un dieu fort sublime.

V. 1040. Eole l'illustre — le roi des vents.

Digitized by Google

E. 9667. Turnus respont	V. 9657 : Doe sprac Turnus der rike
E. 7061. Tarcons uns Troiens.	V. 8966 : der hêre Tarcon ein harde *hovesc* Troian end ein ridder wale gedân, *hovesc* end goedes willen. etc. etc. etc.

Un grand nombre de vers sont composés exclusivement d'adjectifs, tels :

E. 409. la mers la bat d'une partie	V. 393. dat mêre gienc eine side, dat diepe end dat wide.
E. 721. Contre lui est Dido venue	V. 729. Doc quam der hêre Enêas, da frouwe Didô wâs, die mâre end die rike.
E. 2139. Iluec gist Dido.	V. 2516. hie leget frouwe Didô, die mâre end die rike.
E. 2333. Eneas.	V. 2822. der hêre Enêas der mâre end der wise.
E. 2577. treis chiés a.	V. 3206. he hadde dri houvet grôte end egeslike.
E. 2580. de sa boche chiet une escume	V. 3236. den skûm er ût dem monde warp, heit, bitter, ende sûr.

V. 6534. Le seigneur Eneas — le vertueus Troyen.
V. 9657. Alors parla Turnus le riche.
V. 8966. Le seigneur Tarcon — un fort *courtois* Troyen — et un beau chevalier — *courtois* et de bon vouloir.
V. 393. d'une partie était la mer — la profonde et la vaste.
V. 729. Alors le seigneur Eneas alla — là où était Didon — l'illustre et la riche.
V. 2516. ci-gît dame Didon — l'illustre et la riche.
V. 2822. le seigneur Eneas — l'illustre et le sage.
V. 3206. il avait trois chefs — grands et horribles.
V. 3236. il jetait par sa bouche l'écume — brûlante, amère et acide.

Digitized by Google

E. 4925.	porpensa sei d'une merveille.	V. 6560.	Doe quam den helede Nîsen den fromigen end den wîsen, ein grôt gedanc in sînen moet, want he was ein ridder goet, edele ende hêre.
E. 9230.	Eneas guarde cele part.	V. 11556.	doe neich her Enêas der mâre end der rîke end sach vel fruntlike engegen den venster. etc., etc., etc.

Pour faire un peu de statistique à mon tour : sur les mille premiers vers, quarante rimes sont fournies par des épithètes, qui sont de pures chevilles : à savoir mâre (illustre) neuf fois v. 41, 355, 367, 373, 421, 726, 731, 757, 765); rîke (riche au sens du vieus français) sept fois (3, 344, 364, 383, 456, 694, 888) ; hêre (haut, noble, distingué) quatre fois (67, 204, 535, 611). Le nombre de fois, où ces trois épithètes se trouvent dans l'intérieur du vers, qu'elles servent à remplir, est bien plus considérable. Puis hô (haut) trois fois (229, 340, 402) ; grôt (grand) deus fois (372, 863); goed (bon) deus fois aussi (606, 772), ainsi que wale gedân (bien fait, beau ; 683, 688) et wide (large, 337, 394). Puis chacun une fois : alde (vieus, 64) ; milde (libéral, 145); wîse (sage, 270) ; rûme (vaste, 396) ; vast (fort, 397), lussam (beau, joli, 706); balt (hardi, vaillant, 710); et guldîn (d'or, 786).

Dans les passages correspondants, de l'*Eneas*, il y a *neuf* adjectifs à la rime, et encore ont-ils un caractère pittoresque qui fait totalement défaut aus épithètes de Veldeke : la vait fuyant la gent chaitive (82) ; des cheva-

V. 6560. Lors vint au héros Nisus — le vaillant et le sage — une grande pensée dans son esprit — car il était un bon chevalier — noble et de haut rang.

V. 11556. Alors s'inclina monseigneur Eneas — l'illustre et le riche — et regarda fort aimablement — vers la fenêtre.

Digitized by Google

liers proz et hardiz (358); une grant roche naïve (420); marcheandise riche et bele (454); la porpre chiere (477); ki molt esteit sages et fiers (562); une nosche i ot merveillose (739); un mantel ki molt fu chiers (741); El palais ot clarte molt grant (836); Troie fut citez merveillose (859).

Aus épithètes proprement dites, il faudrait ajouter les appositions, telles que helet, wîgant, hêre, etc., et les nombreus adverbes qui remplissent le vers ou fournissent la rime.

Quant aus vers de remplissage, je renvoie à M. Behaghel (introduction, pages CXXXIV à CXXXIX) et je cite notamment ce qu'il dit page LXXXVIII : « Il ne manque pas chez Veldeke de vers de remplissage, qui sont totalement dépourvus de sens ou du moins sont tout à fait niais et triviaus. »

Et dès maintenant, sans examiner plus loin les mérites respectifs de l'auteur de l'*Eneas* et du traducteur allemand, ne peut-on pas dire que l'on se moque de nous en parlant d'une supériorité de l'*artiste* allemand sur le poète français ?

Donc, la traduction de Veldeke est extrêmement prolixe. D'autre part, il fait souvent de longues amplifications, dont M. Behaghel donne la liste et où il traite son original un peu comme un élève de rhétorique la *matière* qu'on lui donne à traiter. Dès lors les suppressions s'expliquent toutes seules. L'*Enéide* a 3372 vers de plus que l'*Eneas* (V 13528, E 10156). Pour Dieu, que serait-elle devenue si Veldeke avait prétendu tout traduire ? Il lui faut donc, de temps à autre, pratiquer une coupe dans son sujet; peut-être aussi que la rime, qui lui cause tant de mal, se montre rebelle malgré les chevilles et les vers de remplissage.

On comprendra maintenant dans quel sens il faut prendre ce que dit M. de Grave de la tendance de Veldelke à *abréger*. Que dans le chois des suppressions que lui imposait la longueur diffuse de sa traduction, Henri de Veldeke ait montré un goût, une sûreté de jugement extra-

Digitized by Google

ordinaires, qu'il s'y soit révélé penseur profond, observateur délicat et connaisseur de la nature humaine, je le veus bien, — provisoirement. — Mais ne valait-il pas mieus ne pas se mettre dans la nécessité d'opérer ces suppressions et ces abréviations ?

Mais examinons un peu la statistique de M. Behaghel, et les suppressions d'abord. « Veldeke supprime tout le didactique, qui d'ailleurs est généralement fort trivial dans l'*Eneas*. » Il s'agit de quelques sentences, telles que : Tenir estuet le mort al mort, Le vif al vif, ce est confort (13455). Je ne veus citer de Veldeke qu'un seul passage qui montrera suffisamment l'horreur qu'a le traducteur des sentences en général, et surtout des sentences triviales : Want nieman wale leven mach An eten end âne slapen (11088), car il n'est guère possible de vivre sans manger et sans dormir.

En second lieu, « Veldeke supprime un grand nombre de passages *superflus* »; je ne veus pas discuter si les passages sont ou non superflus ; je ferai remarquer simplement qu'un certain nombre sont des imitations de Virgile. Ainsi E 915-945 (B 1097-1125) = Virgile II, 29; 40-50; 56. E 1883-1890 (B 2076-83) = Virgile IV, 424; E 2996-3004 (B 3179-87) = Virgile VI, 892.

En troisième lieu « Veldeke fait des suppressions pour éviter des répétitions ». Après ce qui a été dit précédemment sur la fréquence des répétitions dans notre traduction, on ne laisse pas d'éprouver quelque étonnement en voyant célébrer le soin qu'il prendrait à les éviter. Cet étonnement devient une véritable stupeur quand on regarde de près la première preuve qu'en donne M. Behaghel. En effet, il note très gravement dans sa balance au profit de V la suppression de trois vers (il y en a quatre en réalité, E 2187-2191) dans un discours qui, dans l'*Eneas* a cinquante-trois vers et en compte *cent soixante-deus* dans la traduction ! Ces discours sont malheureusement trop longs pour que je puisse ici les mettre l'un en face de l'autre. Mais je supplie le lecteur qui veut se faire une conviction, de les lire l'un après l'autre ; je suis sûr qu'il ne lui restera plus un doute sur le point de

Digitized by Google

savoir si l'*Eneas* « a considérablement gagné » dans la traduction. Fiz Eneas, entent a mei. Ainsi commence le passage de l'*Eneas* (2169). Il faut trois vers à Veldeke pour dire la même chose. Enêas sprac he, son min, Vernim, wat ich dir seggen wele, End enmerké't tœ neheinen spele. (2548-2550[1].) Ce dernier vers est surtout remarquable et le français n'en a point qui lui soit comparable. Li deu m'ont ça tramis a tei, continue Anchise (2170), et Veldeke a su rendre cette phrase en dis vers! (2551-2563)! Mais il ne s'agit pour M. Behaghel que de la répétition. Or, dans ce discours : sprac he est répété *cinq fois* ; *deus fois* Anchise répète qu'il ne saurait en être autrement : Des enmach ander rât sîn (2596) Hie weder enes nehein rât (2618). *Trois fois* il adjure son fils de faire ce qu'il lui dit, ce qui n'est qu'une variante de la pensée dont je viens de signaler la répétition : Du ensalt niet hinnen kêren Wan al nâ mînen râde (2578-2579). Dat ich dir geseget hân, dat doe End wes flîtich dar toe (2619-2620). Dit moestv sekerlike doen End enwes des niwet lat (2622-23)[2]. Dans l'*Eneas* Anchise recommande à Enée (2173-2176) de laisser les vieus et les « frais ». L'Anchise de Veldeke fait cette recommandation *deus fois* : Du salt hie lâten Ein deil dîrne lûde (2564-2565). Die aver dar toe sint komen, Dat hen dat alder hât benomen Beide sinne ende kracht, Die make hie wonehacht (2573-2576)[3]. Dans l'*Eneas* (2213-2215) Anchise dit : Tes batailles te mosterrai Et toz les reis te nomerai Ki de ta lignée naistront. Le traducteur le répète *deus fois* : Aldâ gedoen ich dir kont End lâte dich gesien Allet dat dir sal geskien, Dir end

1. Eneas, dit-il, mon fils, — Entens ce que je veus te dire — et fais-y bien sérieusement attention (ne prens pas mes paroles en plaisanterie).

2. Tu ne dois pas t'en aller d'ici — d'autre façon que d'après mes instructions ; ce que je t'ai dit, fais-le — et applique-toi à cela ; il faut sûrement que tu fasses cela — et ne te montre pas négligent à le faire.

3. Tu dois laisser ici une partie de tes gens ; mais ceùs qui sont arrivés à ceci — que l'âge leur a ravi — et le sens et la force, — fais-les demeurer ici.

Digitized by Google

dînem nâkomen (2610-13), (Ich) sal dir seggen al, Swât sô dir geskien sal (2557-2558[1]). Et d'après M. Behaghel, ce passage doit nous prouver que Veldeke, artiste réfléchi, *wohlüberlegender künstler*, évite les répétitions dont se rent coupable l'auteur français !

De même M. Behaghel signale la suppression de trois vers (E 3249-3251) dans le discours du roi Latin aus envoyés d'Eneas. Ce discours a *trente-neuf* vers dans l'*Eneas* et *quatre-vingt-trois* dans V, naturellement avec des répétitions. Le vers : Dat segget hem warlike[2] est répété *deus fois* 3958 et 4018. Le vers : Der Troiân, Ur hêre, deme sî was beskeret (3978) est répté 4006 avec un seul mot changé : Enêas deme si beskert was[3]. Enfin le discours commence par ces vers : He sprac, ûr hêre Enêas De sal mir willekome sîn (3924-25) et reprent un peu plus loin par ces autres vers : Uwer hêre Enêas Esmir willekomen hie (3342-43[4]).

Il est faus d'ailleurs qu'il y ait une suppression. « Dans le discours de Latin aus envoyés d'Eneas, Latin déclare (E 3249) qu'il donnera aus messagers des chevaus pour Enée. Plus loin (E 3257) il les donne. V dit seulement : Il leur donna des chevaus (3928). » En effet, E 3249 : Trametrai li cheval de près, Riches et chiers treis cenz et dis; Freins ne sele n'en iert à dire. Puis 3257 : Li reis fist venir les chevals O freins o seles o peitrals, Livrer les fist as messagiers. Cil les baillent a escuiers (total 7 vers). V 3298 : Den boden hiet hegeven Drî hondert ors skône te danke end te lone, T'êren end te minnen. Die mochte wale gewinnen Der koninc in dem lande. Enease he sande Tien ors herlike Latinus der rike[5] (total 9 vers). Il y a tout simplement un contre-sens.

1. Là je te ferai savoir — et te ferai voir — tout ce qui doit t'arriver — à toi et ta lignée ; je te dirai tout — ce qui te doit arriver.

2. Dites-le-lui vraiment.

3. Votre seigneur, à qui elle a été destinée ; Eneas à qui elle a été destinée.

4. Que votre seigneur Eneas soit le bienvenu pour moi ; votre seigneur Eneas est pour moi le bienvenu ici.

5. « Aus messagers il fit livrer — trois cents beaus chevaus — en

Digitized by Google

« Dans E 4707-4742 Eneas expose longuement (*des Breiteren*) le but de son arrivée chez Evander et ses aventures, ce qui nous est connu depuis longtemps. V indique tout cela en trois lignes 6119-6122. » Il est très vrai que V résume tout cela en trois vers. Mais pourquoi M. B. ne dit-il nulle part qu'en revanche la réponse d'Evander qui a 24 vers dans E est développée en 75 vers dans V, et que par conséquent, si nous ajoutons au discours français d'Evander le discours que M. B. trouve long et inutile, cela ne fera encore que 54 vers pour 76? Quel abréviateur que ce Veldeke! Dans cette réponse (V 5752) Evander dit: Il me dona un chien, Un arc et un bon cuivre à or Et des saietes et un cor. V ajoute une épée, rien qu'une épée, et met la chose en *dis vers* (6146-6155). Naturellement le discours d'Evander offre des répétitions.

Mais il en est plein de répétitions, Veldeke! La répétition est chez lui aussi continue que la prolixité et l'amplification. Il faut le répéter ici où nous sommes sous la rubrique: suppressions pour éviter les répétitions, et je veus signaler non pas des répétitions de phrases comme : Do bestont he den Troîan Der joncherre rike (7820) et der joncherre rike bestont den koenen Troîan (6846)[1], mais des répétitions de motifs et de passages entiers. Ainsi dans la description des tombeaus de Camille et de Pallas, les vers 8350 et s., et les vers 9525 et s. qui se répètent presque littéralement. Le château de Montalban est décrit deus fois V 4046 et 6382 et presque dans les mêmes termes.

On ne peut donc pas dire encore une fois que c'est pour éviter des répétitions que Veldeke fait des suppressions. Il en fait parce qu'il lui en faut faire s'il ne veut pas que son poème atteigne des dimensions qui le rendront illisible.

remerciement et en récompense, — en honneur et en souvenir. — Il pouvait bien se les procurer — dans le pays, le roi — à Eneas il envoya — dis superbes chevaus — Latin le riche. » Ainsi 100 chevaus aus messagers et dis à Énée.

1. Alors il assaillit le Troyen, le riche damoiseau ; le riche damoiseau assaillit le hardi Troyen.

Digitized by Google

Je renonce à examiner la suite de la statistique des suppressions. Je ferai deus observations encore :

M. Behaghel signale la suppression de E 4989-5025 « où Nisus examine trop longuement (*des Breiteren erœrtert*), combien la présence d'Enée serait utile ». Or, premièrement c'est la justification de l'équipée de Nisus et d'Euryale, en second lieu cet épisode a déjà dans E (4906 4989) 83 vers ; dans la traduction, sans qu'il y ait un trait de plus (6533-6631) 98 vers; et c'est à propos d'abréviations de ce genre que M. Behaghel (p. CXLV), parle de brièveté qui en comparaison de la longueur considérable de l'original est un véritable gain pour le poème allemand.

Plus loin M. Behaghel a dû avoir une forte distraction. « Le poète (le poète c'est Veldeke !) déclare renoncer à la peinture que fait E (B 799-810) de la personne d'Enée. Or, 1° que peut-il y avoir dans la copie de M. B. ? Dans le texte donné par M. de Grave, comme dans ses variantes, je ne trouve que trois vers : Molt esteit belz et avenanz Et chevaliers forniz et granz ; A tos en semble le plus bel (717); 2° V ne déclare rien du tout, il traduit fidèlement, mais maladroitement ces trois vers par quatre: Enêas der *rike* De was ein skône man Deich û vollen niet geseggen kan, Wie rechte minnelich he was (694) [1]. 3° Naturellement V se répète : Enêas der *mâre* he was so skône (726) hé was ein vele skône man End minnecliche gedân (842) [2].

Ainsi la statistique des suppressions, dressée par M. Behaghel, nous a confirmé elle-même ce fait que l'amplification longue et prolixe est le caractère dominant de la traduction de V, que cette amplification continue le force parfois à abréger son original, mais qu'il trouve même le moyen de l'abréger longuement. Dès lors que signifie la statistique des développements et amplifications? Pourquoi surtout est-elle si courte, si ce n'est peut-être pour ne pas se mettre en contradiction avec les

1. Eneas le riche — il était un bel homme, — si bien que je ne pourrai jamais achever de vous dire — combien il était avenant.

2. Eneas l'illustre — il était si beau ; il était un moult bel homme — et avenant.

Digitized by Google

éloges décernés à V, dans la statistique des suppressions? Mais encore une fois, — je me répète presque autant que Veldeke, — elle est partout, l'amplification, et l'on n'a qu'à prendre au hasard un passage quelconque pour le constater.

Tous ces développements ont le même caractère: amplification prolixe du thème fourni par l'*Eneas*, sans addition d'un trait nouveau. Je ne fais qu'une seule exception, c'est pour la peinture de l'état d'âme de Didon (V 1875-1897), sur laquelle je reviendrai plus loin. Tout le reste est un pur allongement de la matière ; si l'on trouve dans un passage ainsi étiré quelque pensée dont l'original ne semble pas avoir fourni la source, il n'y a qu'à chercher ailleurs une situation analogue. On y trouvera à coup sûr ces pensées nouvelles, et l'on constatera ainsi une fois de plus que l'un des moyens qu'emploie Veldeke pour amplifier est la répétition.

Ainsi pour le premier des développements signalés par M. Behaghel. « La passion amoureuse de Didon (V 847-89) est indiquée seulement dans deus vers (exactement trois) de E (820-821). » Naturellement si c'était le contraire, l'abréviation de Veldeke passerait dans la statistique des suppressions et on le féliciterait d'avoir su éviter la longueur de l'original. Mais peu importe. Donc de trois vers de l'*Eneas* V a tiré une description de trente-deus vers. Il a donc forcément, dira-t-on, inventé quelque chose et tiré de son propre fond quelques traits nouveaux? Il n'en est rien.

Après avoir dit (848) que l'amour met Didon en grande détresse, ce qui est la traduction littérale de E 822, V exprime cette idée (849-859) que Didon n'ose faire savoir son amour à Eneas. C'est la traduction de E 1437-1445 : En dolor ert et en grant mal Et ne l'osot dire al vassal... Cele angoise a longues sofert, Qu'el ne l'osot dire en apert. Puis V dit (864-867) : Doe quam der hêre Cupido Met sîne vacrkeln dar toe. He hielt er spâde ende frô Dat fûr an die wonde[1]. C'est E 809: Venus i ot sa flame mise, et

1. Lors vint le seigneur Cupidon — avec son flambeau. — Il lui tenait tard et matin — le feu contre sa blessure.

Digitized by Google

1270: De mortel rage estoit esprise Molt l'angoissoit li feus d'amor. Vient ensuite avec force chevilles et vers de remplissage (868-875) la traduction de E 1204: Sovent sospire et color mue. Enfin après avoir retraduit E 821-822 dans 875: Sî was von minnen sêre wont[1], il ajoute (878-879): Si enwiste sich war kêren, Sî leit mikel arbeit[2], ce qui est E 1229: Torne et retorne sovent.

Naturellement V retraduira à leur place (V 1653-1665) les vers de E (1437-1444) qu'il a transportés ici, comme il avait déjà traduit E 809 dans 836: Die starken minne sande Die gotinne Vênus Frouwen Didon te hûs[3].

Voyons encore une description: « E 1208-1209 a été développé en une description du lit d'Eneas V 1270-1291 » et, ajoutons-le, traduit déjà deus fois auparavant: V. 1253: Dâ sîn bedde was gereit et V 1264-1265: Dâ waren wal berâden Die bedde sachte ende weic[4]. Quant à la description du lit, Veldeke aurait pu la prendre ailleurs, par exemple dans la guerre de Troie. Mais c'est bien à E qu'il l'emprunte, et nous allons mettre en face l'une de l'autre l'amplification et sa « matière ».

V. 1270. doc was dat deckelaken	li lit furent apreste	1208
purper ende marderin,	de covertors	
dat et niet beter dorchte sin.		
dat lilaken kleine,	et de buens dras	
wît ende reine;		
1275. dat bedde sachte ende wit,		
die tieke was ein samît,	la taie en fu d'un drap molt chier	7462

1. Elle était moult blessée par l'amour.

2. Elle ne savait de quel côté se tourner. — En dolor est et en grant mal (E. 1437).

3. Le fort amour fut envoyé — par la déesse Vénus — au logis de dame Didon.

4. Où son lit était apprêté — là étaient bien garnis — les lits dous et mous.

Digitized by Google

wale gedûcht met vederen,
die ander tieke lederen,
vele weic ende vast.
1280. [der op solde her gast
rouwen die stonde
deme sî 's wale gonde
doe toe den mâle.]
ein kolter van zindâle
1285. lach ondern bedde op den strô.
[dat hadde frouwe Didô
al ensamen dare gesant,
dat goede beddegewant,]
der polwe was pellîn,
1290. end dat wankusselin,
dat allet goet samît was[1].

coste de paile ot en la biere
ki covri tote la litiere. 7451

coissin de paille tribola
ot a son chief
et dedesus un oreillier. 7459

Donc la statistique des développements aussi bien que celle des suppressions confirme ce que j'ai dit du caractère général de la traduction de Veldeke et ni l'une ni l'autre ne peuvent servir de prémisses à la conclusion de M. Behaghel. Il lui reste un dernier argument, celui qui s'établit sur la statistique des changements et transpositions. Elle doit prouver la supériorité « psychologique » de Veldeke en montrant que chez lui tout est mieus *motivé* et qu'il fait disparaître les contradictions qu'on rencontre dans l'original. Ce genre d'argument est le

1. Alors la couverture était — de pourpre et de martre, — en sorte qu'il ne saurait en avoir de meilleure — le drap *délié* — grand et propre; — le lit dous et grand, — la taie était d'un samit — bien rembourré de plumes, — l'autre taie était de cuir — molle et forte — [c'est là-dessus que son hôte — devait reposer à cette heure — à qui elle l'accordait volontiers — alors, à ce moment-là] une coste de cendal — était par en-dessous sur la litière — [c'était madame Didon — qui avait envoyé tout ensemble — cette bonne literie]— le coussin était de paille — et l'oreiller — qui était tout de bon samit.

Digitized by Google

grand cheval de bataille de tous les germanistes qui ont fait des comparaisons de ce genre.

Notons tout d'abord, et la statistique de M. Behaghel en est la meilleure preuve, qu'il ne saurait s'agir que de légers changements portant sur des points de détails et que nulle part le traducteur allemand n'a fait subir à son original une transformation qui puisse se comparer même de loin à celle que l'auteur d'*Eneas* a faite de l'*Énéide* de Virgile. Il n'y aurait donc rien d'étonnant, et ce serait pour lui une gloire assez médiocre, que le traducteur n'ayant pas le souci de la composition, travaillant à tête reposée, ait çà et là apporté à son texte quelque heureuse correction, et y ait fait quelques modifications, fruit d'un travail réfléchi, dont aurait profité la peinture des caractères, et qui aurait approfondi l'état d'âme des héros et les motifs de leurs actions.

En est-il ainsi? Veldeke est-il, non pas un profond psychologue, mais simplement l'artiste réfléchi qui corrige tout ce que son original pourrait avoir de contradictoire ou d'insuffisamment motivé? Hélas non! Tout au contraire à ce point de vue là encore Veldeke gâte son sujet, il y apporte des contradictions, supprime des détails absolument nécessaires, et se rent même coupable de distractions fort extraordinaires. M. Behaghel a lui-même signalé çà et là, entre parenthèses, quelques-uns de ces défauts. Je rassemble ici ces passages pour en faire une statistique à mon tour.

« En supprimant E 1662-1683, Veldeke ne peut plus expliquer comment Didon (V 2002) a connaissance du projet d'Énée. — Après V 3853 il oublie de nommer Laurente (E. 3124), ce qui serait nécessaire pour l'intelligence de 3906. — Dans E 3686 c'est un *escuiers* qui vient annoncer à Eneas le danger où est son fils, V en fait un *boden van dem lande*, 4738, ce qui n'est pas heureus, car comment l'idée viendrait-elle aus indigènes de prendre parti pour l'étranger? — Contradictions entre V 8763 et 8944 d'une part, et 9190, 12144 de l'autre, — 8874 n'est pas motivé. — 11634 Veldeke dit que le roi Latin fait éloigner ses hommes pour éviter un conflit, ce qui amène 11662

Digitized by Google

une contradiction : Dat hôrden die sîne, les siens l'entendirent. — Dans E 66, Eneas demande conseil à ses hommes alors seulement qu'il a quitté la ville, tandis que V 82 il le fait avant de faire ses préparatifs de fuite. Mais par là il s'est glissé une contradiction dans son récit ; de weder kêren (91), de *repairier* et s'en retourner dans Troie il peut être question dans E. mais non dans V. — Dans E 1275 Didon avoue la première à Anna : Nel puis celer, jô aim, tandis que chez V Anna répont elle-même à sa propre question par la supposition peu motivée : Ich wâne, frouwe, et es minne 1469 (je crois, madame que c'est l'amour). — Dans E 4803 il y a une courte observation sur la ville d'Évandre : Petite et povre est et desclose, Encor adonc est poi de chose ; Mais puis sist Rome iluec endreit. Elle devrait se trouver après V 6258 ; Veldeke la transporte fort maladroitement après 642, probablement à cause de la rime[1]. — Dans E 8861 la flèche est ramassée après le discours d'Eneas à ses hommes et l'ordre de la ramasser est ainsi fort bien motivé, par le fait qu'Énée veut s'en servir comme preuve que la pais a été rompue par Turnus. Veldeke a transposé et 10916 n'est plus motivé. »

Voici d'autres exemples de la même irréflexion chez Veldeke :

M. Behaghel loue V d'avoir supprimé E 280-357. C'est une description du pays *molt savage* où les Troyens ont débarqué. V 261 se contente de dire : Luttel goedes he dâ vant, il y trouve peu de bien. Comment motive-t-il alors l'envoi de messagers pour voir s'il y a des victuailles dans la région environnante ? — V a supprimé E 985-1015, épisode superflu selon M. B. C'est le récit de la consultation de l'oracle et la réponse de Calchas exigeant une victime humaine. Mais s'il n'est plus question de victime humaine, pourquoi Ulysse veut-il sacrifier Sinon ? — Lavinie est aus « estres de la tour » attendant Énée ; il vient en effet, mais bientôt : 8338 Vait sen qu'il ne la reguarde.

1. C'est généralement la seule raison des transpositions de Veldeke.

Digitized by Google

D'où désespoir de la fille de Latin. Veld. a tout traduit 10319, sauf ce trait essentiel qu'Énée est parti sans la regarder — Dans E Ascagne tue le cerf de Silvia. Celui-ci va mourir aus pieds de sa maîtresse qui crie à l'aide. Ses frères à ce cri sortent de leur manoir avec tout ce qu'ils ont pu réunir d'*esfor* et 3625 : Cels ont veu ki aveient le cerf féru; *Nes araisnierent ne tant ne quant.* Vont les ferir de maintenant. Dans V Silvia et ses frères pleurent sur le le corps du cerf mort; Ascanius arrive et les trouve « over den herten, pleurant sur le cerf ». Dialogue entre les frères de Silvia et Ascanius, mais ils ne peuvent s'entendre, car 4672 : « Sin vernâmen sinre rede niet, Here rede er ouch niet vernam, ils ne comprenaient pas sa langue, il ne comprenait pas non plus la leur; » alors, *après* cet essai d'explication, 4676 : « *Doe sî hen komen sâgen* De heren hert hadde erslagen, Ende si hen horden jâgen Frolike met dat horen, Dat was hen allen toren. *Quand ils le virent venir* celui qui avait le cerf féru, et qu'ils l'entendirent chasser joyeusement avec le cor, ils en eurent tous colère. » Puis ils rentrent chez eus, s'arment, l'attaquent avant de l'*araisoner* et de lui demander pourquoi il avait fait cela (4689); ils lui tuent un de ses compagnons et alors enfin Ascagne s'aperçoit qu'on lui en veut. Que de contradictions et d'absurdités en un petit espace! — Dans la même chasse d'Ascagne E 3565 et s. motive la présence d'une troupe armée en compagnie d'Ascagne : 3577 Chascuns des altres prit l'espee, *Car ne saveient la contrée :* Ils n'alerent pas por vener, Mais por le dameisel guarder. Au contraire V 4546 : « Doe nam he sîne weideman Den der walt kont was. Il prit avec lui ses veneurs, qui connaissaient le bois, » ce qui est absolument invraisemblable d'abord, puis rent inexplicable le meurtre du cerf de Silvia. — V 6745 et s. Volzân coupe la tête à Euryale, puis ses hommes tuent Nisus. Alors, 6786 « Doe dat Volzân gesach, Dat si dâ beide lâgen dôt, Sînen lûden he gebôt. — Er enwolde sî niet skeiden — He gebôt, dat man hen beiden Die houvet ave sloege End sî ten here droege. Quand Volsan vit qu'ils étaient là morts tous les deus, il ordonna à ses gens,— il ne voulait pas les séparer,— il ordonna

Digitized by Google

qu'on leur coupât les têtes à tous deus et qu'on les portât à l'armée ». Ainsi on coupe deus fois la tête à Nisus. Si E avait commis quelque absurdité de ce genre, comme M. Behaghel l'en relèverait ! E 5240 Volcens al dameisel trencha le chief; puis 5252 Il ont ocis Nisus. A son compaignon l'ajostèrent, *Les chies ont pris*, les en porterent.

On pourrait ajouter une longue liste de non-sens et d'absurdités de détails, on y mettrait la queue de Caron p. ex. V 3072. E 2555 parlant du poids inaccoutumé que deus corps vivants imposent à la nacelle de Caron, dit : Por le grant fais la nes puisa, Par crevaces l'eve i entra. Cela devient V 3137 « Doe was dat skep sô gedân, Als et ietoe sold ondergân. Des wart bedroevet sîn sin. Or la nef était ainsi faite que pour un peu elle se fût enfoncée. De ce fut marri l'esprit d'Énée ! » — E 4536 raconte la métamorphose d'Arannes d'après Ovide. Voici comment traduit V 5814 : « Aragnes wart l'einre spinnen Dorch rouwe end dorch toren, Dat sî hadde verloren Die meisterskap, die her was, E dan si er frouwe Pallas Toe der stont ane gewan. Aragnes devint araignée de dépit et de colère parce qu'elle avait perdu la maîtrise, qui lui appartenait avant que dame Pallas la lui eût enlevée ! »

Je trouve encore une preuve d'irréflexion de Veldeke précisément dans le premier exemple que donne M. Behaghel : « des changements involontaires qui se manifestent dans un approfondissement psychologique du sujet et des caractères » et qui va directement contre son affirmation ; il voit cette psychologie profonde dans le fait que « V 1912, Didon cherche à couvrir sa faute, tandis que dans E tout lui est indifférent ». On pourrait peut-être discuter ce point de savoir lequel des deus auteurs, celui qui montre Didon indifférente à tout ce qui n'est pas son amour, ou l'autre qui lui donne des préoccupations étrangères, a le plus psychologiquement approfondi le caractère de la femme amoureuse. On pourrait le demander à propos du dernier monologue de Didon, où dans E elle est en effet indifférente à tout, sauf au départ d'Eneas, tandis que dans V, elle se désole parce que sa honte est connue de tous. Mais la question ne se pose pas

Digitized by Google

ici; en effet le vers 1912 de V: Want sî die ontocht mede beskônen wolde, est la traduction littérale de E 1535: Ainsi covreit sa felonie, seulement Veldeke ajoute aussitôt une absurdité: Si wart doe koene ende balt End dede doe sinen willen Openbâre end stille (1916). C'est la traduction de E 1605 : Or a Dido ce que voleit, Del Troïen fait son espleit Et son talent tot en apert. Or la tient cil a descovert. Mais ces paroles dans E sont mises dans la bouche des barons, princes, ducs, contors qui sont jalous d'Énée.

(*A suivre.*)

J. FIRMERY.

Digitized by Google

Quelques Corrections au texte des Pensées de Pascal

La lecture attentive d'une page de Pascal, sur une photographie dont je me sers dans mes conférences de paléographie me permet de proposer quelques corrections au texte des *Pensées* tel qu'il a été publié jusqu'à ce jour. J'indique la correspondance avec les articles de l'édition Havet.

a (XXIV, 5)

« Le cœur a ses raisons, *que la raison ne connoist point* (les mots en italique ont été ajoutés après coup par Pascal); on le sçait en mille choses. Je dis que le cœur ayme l'estre universel [quand il s'y addonne[1]] naturellement, et soy mesme naturellement, selon qu'il s'y addonne. Et il se durcit contre l'un ou l'autre à son choix. Vous avez rejetté l'un et conservé l'autre, est-ce par raison que vous vous aymez? C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison. Voilà ce que c'est que la foy, Dieu sensible au cœur, non à la raison. »

Toutes les éditions donnent : « Est-ce par raison que *vous* aimez? » au lieu de « que *vous vous* aimez ». L'omission de l'un des deus *vous* rent la pensée incohérente. Pascal assimile l'amour de soi à l'amour de l'universel ou de Dieu, pour pouvoir conclure de l'un à l'autre, et s'adressant à un interlocuteur qu'il suppose avoir rejeté le second pour s'adonner au premier, il lui dit : « Est-ce par raison que vous vous aimez? » La réponse n'est pas douteuse, et Pascal l'applique à l'amour de Dieu. Or, pour lui, aimer Dieu équivaut à avoir la certitude de son existence. La foi, se confondant avec l'amour de Dieu, ne vient donc pas de la raison, mais du cœur.

b (XXIV, 56; XI, 4 *ter*; et XXV, 39)

Les trois pensées que nous réunissons ici forment une suite, comme l'indique un renvoi, qu'aucun des lecteurs du

1. Les mots entre crochets ont été rayés.

Digitized by Google

manuscrit n'a remarqué entre la première et la seconde. L'édition Molinier réunit seulement la seconde et la troisième, qui se suivent dans le manuscrit, mais que les autres éditeurs ont séparées.

« Il est faux que nous soyons dignes que les autres nous ayment, il est injuste que nous le voulions. Si nous naissions raisonables et indifférents, et connaissants nous et les autres, nous ne donnerions point cette inclination à nostre volonté. Nous naissons pourtant avec elle, nous naissons donc injustes, car tout tent à soy. Cela est contre tout ordre : il faut tendre au général ; et la pente vers soy est le commencement de tout désordre, en guerre, en police, en économie, dans le corps particulier de l'homme. La volonté est donc dépravée. Si les membres des communautés naturelles et civiles tendent au bien du corps, les communautés ellesmesmes doivent tendre à un autre corps plus général, dont elles sont membres. L'on doit donc tendre au général. Nous naissons donc injustes et dépravés.

» Nulle Religion que la nostre n'a enseigné que l'homme naist en péché, nulle secte de philosophes ne l'a dit; nulle n'a donc dit vrai.

» Nulle secte ni religion n'a toujours esté sur la terre, que la Religion Chrestienne. »

La première pensée est la préparation et le commentaire indispensable de la seconde.

c (XXIV, 2)

Pascal avait écrit d'abord :

« Une image de Dieu en son immensité indivisible, c'est un point se mouvant partout d'une vitesse infinie. »

Pour donner plus de vivacité à son argumentation, il a corrigé comme suit :

« Croyez-vous qu'il soit impossible que Dieu soit infiny, sans parties ? Ouy. Je vous veux donc faire voir une chose infinie et indivisible : c'est un point se mouvant partout d'une vitesse infinie. Etc. »

La variante relevée dans l'édition Molinier ne permet pas de se rendre compte des formes successives que Pascal a données à sa pensée.

Digitized by Google

Il est certain qu'une collation nouvelle du manuscrit des *Pensées* aboutirait à une amélioration sensible du texte. Cette collation serait d'autant plus fructueuse qu'elle pourrait être faite en même temps par un plus grand nombre de personnes, si l'on avait à sa disposition la reproduction phototypique du manuscrit, qui est en projet depuis plusieurs années, mais que des difficultés matérielles peuvent retarder longtemps encore.

L. Clédat.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

Germain Bapst. — *Essai sur l'histoire du Théâtre.* (Paris, Hachette, 1893, 693 pages in-4°.) — Ce bel ouvrage a été couronné en 1895 par l'Académie française (pris Thiers). Il est orné de 85 gravures, documenté de nombreuses pièces justificatives, et il donne les renseignements les plus circonstanciés sur la mise en scène, le décor, le costume au théâtre depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Il est divisé en trois parties : I. Le moyen âge ; II. La Renaissance ; III. Les temps modernes. La partie du moyen âge, qui nous intéresse plus particulièrement comprent deus livre d'inégale importance, l'un consacré aus Mystères dialogués, c'est-à-dire aus pièces de théâtre proprement dites, l'autre aus mystères mimés, sortes de tableaus vivants qu'il était d'usage de représenter pour les entrées de souverains.

Nous ne relèverons que pour mémoire une inadvertance de l'auteur, qui lui fait citer un *Mystère des Miracles de Notre-Dame* (page 32), qui n'a jamais existé. En réalité, ce que nous possédons, c'est une collection de Mystères ou de Miracles, au nombre de quarante, qui portent le titre général de « Miracles de Notre-Dame », comme l'auteur l'indique lui-même ailleurs[1]. En les parcourant, M. Bapst, qui ne paraît les connaître que par les analyses de M. Petit de Julleville, aurait pu recueillir plus d'un détail nouveau sur la mise en scène au XIVe siècle. Son information est d'ailleurs, sous cette réserve, fort étendue, et son livre, dont la lecture est attrayante, est une mine abondante pour tous ceus qui s'occupent à un titre quelconque de l'histoire du théâtre en France. La mine est d'autant plus précieuse qu'on s'y retrouve facilement, grâce aus quatre tables qui précèdent la table des chapitres :

1. Notons encore ce qui est dit, page 6, du *Jeu de Saint Nicolas*, qui contiendrait « un récit de la bataille de Mansourah ». Il y a dans cette pièce une bataille entre chrétiens et mahométans, qui est mise en action et non pas racontée, et qui ne paraît avoir aucun rapport avec la croisade d'Égypte.

Digitized by Google

table bibliographique, table des gravures, table analytique des matières, table alphabétique des noms propres et des pièces citées. N. D.

Ch.-L. Livet.— *Lexique de la langue de Molière. Tome I, A-C.* (Paris, Welter, 1895, III-532 pages in-8°.) — La renommée bien établie de M. Ch.-L. Livet et l'importance exceptionnelle de son nouveau livre lui ont valu un honneur rare : l'attribution d'un pris de l'Académie française, avant l'impression, sans aucune demande et à l'insu même de l'auteur, sur la proposition du secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Gaston Boissier, qu'il faut féliciter de son heureuse initiative. La lecture du premier volume de l'ouvrage, qui vient de paraître et qui sera bientôt suivi de deus ou trois autres (car le manuscrit tout entier est déposé à l'Imprimerie Nationale), permettra au public, grammairiens ou lettrés, de ratifier en connaissance de cause la décision de l'Académie française.

M. Livet n'a pas cru devoir mettre en tête de son livre un dépouillement grammatical des œuvres de Molière, mais il ne s'est pas dispensé de faire ce dépouillement, et il en donne le résultat à propos de chaque partie du discours, qui figure dans l'ouvrage à son ordre alphabétique. C'est ainsi qu'on trouvera dans le premier volume, aus mots *adjectif, adverbe* et *article*, tous les éclaircissements utiles sur l'emploi de l'article, de l'adjectif et de l'adverbe chez Molière.

Tout est intéressant dans le volume, et nous ne pouvons tout citer. Nous nous contenterons, à titre d'exemple, d'indiquer le parti qu'on peut tirer d'un pareil livre pour la solution des problèmes de tout genre qu'offre l'étude de la grammaire historique. Page 35 et 54, M. Livet signale l'emploi du comparatif pour le superlatif dans la langue de Molière et des écrivains de son temps, et il donne une série d'exemples dont nous reproduisons les plus caractéristiques en les classant en deus catégories :

A

Mais je vais employer *mes efforts plus puissants.*

MOLIÈRE (*L'Étourdi*, V, 7.)

Si vous leur dérobez *leurs conquêtes plus belles.*

Ibid., V, 8.

Digitized by Google

Ils la portèrent dans *la Cabane plus proche.*

D'URFÉ (*L'Astrée*, 1614, I, p. 5 a).

Il veut toujours préférer votre estime
Au bien plus doux, à l'honneur plus sublime.

SAINT-AIGNAN (*à Scarron*).

B

Si ce qui m'est *plus cher* se sépare de moi.

DESPORTES.

« Je n'ai pas laissé d'enrichir ma pièce de tout ce qui m'a paru *plus éclatant* dans la sienne.» — RACINE (*Phèdre*, préface).

C'est par là que son feu se peut *mieux* exprimer.

MOLIÈRE (*D. Garc.*, I, 1).

Voyons par expérience
Qui des deux aimera *mieux*.

MOLIÈRE (*Bourg. gent.*, I, 2).

Ce que *plus* il souhaite est ce qu'il croit le moins.

MOLIÈRE (*Fâch.*, I, 1).

Lequel doit plaire *plus*, d'un jaloux ou d'un autre ?

Ibid., II, 4.

Dans les citations de la première série, il est facile de voir qu'entre l'usage obligatoire de notre temps et l'usage facultatif du temps de Molière il n'y a qu'une différence de construction. En plaçant simplement le comparatif entre l'article ou l'adjectif possessif et le nom, *sans rien ajouter*, nous dirions très correctement aujourd'hui : « Mais je veus employer *mes plus puissants efforts.* — Si vous leur dérobez *leurs plus belles conquêtes.* — Ils la portèrent dans *la plus proche cabane.* — Il veut toujours préférer votre estime *au plus doux bien, au plus sublime honneur.* »

Le simple comparatif peut donc exprimer encore l'idée du superlatif relatif, qui se résout d'ailleurs en un comparatif : on compare tantôt avec quelques objets ou quelques circonstances (comparatif proprement dit), tantôt avec *tous* les objets ou *toutes* les circonstances de même nature (superlatif relatif). Le contexte indique suffisamment la signification précise ; mais lorsque l'adjectif suit le nom, lorsqu'il est at-

Digitized by Google

tribut, et aussi devant les adverbes, l'usage a prévalu de marquer plus fortement le superlatif par l'emploi ou le redoublement de l'article (mes efforts *les* plus puissants, ce qui m'est *le* plus cher, ce qu'il souhaite *le* plus, *la* cabane *la* plus proche). Le rôle de l'article est en effet d'annoncer que l'objet est parfaitement déterminé; or, il ne peut être déterminé par une comparaison, que s'il est *celui* qui possède la qualité plus que tous les autres, s'il n'est pas seulement *un* de ceus qui la possèdent plus que d'autres.

Ce qui fait la grande nouveauté du *Lexique* de M. Livet, c'est la comparaison constante de la langue de Molière et de celle des écrivains de son temps[1]. A ce point de vue, il a pu dire avec une légitime fierté qu'il n'avait trouvé « aucun modèle ». Il avait à sa disposition une bibliothèque personnelle de près de douze mille volumes du XVIIe siècle ou relatifs au XVIIe siècle et une collection d'environ deus cent cinquante mille fiches recueillies dans un espace de trente ans. Nous ne saurions trop le remercier de faire profiter le public de ces ressources inappréciables, que nul comme lui n'aurait pu mettre en œuvre avec cette sûreté de méthode et cette intelligence parfaite de toutes les délicatesses de la langue.

L. Clédat.

L. Piat. — *Dictionnaire français-occitanien* (Montpellier, Hamelin frères, 1893, 2 volumes in-8° de xx-491 et 496 pages). — M. Piat a fait œuvre utile et méritoire en publiant la contre-partie du *Trésor du Félibrige*. Il épargnera bien des recherches fastidieuses aus romanistes, qui, faisant une étude de phonétique, voudront connaître l'équivalent d'un son français ou dialectal dans les formes méridionales d'un même mot, car il n'est pas facile de reconstituer ces formes avec sûreté pour les trouver rapidement dans le Dictionnaire de Mistral. Pour le dire en passant, les auteurs de lexiques patois-français devraient toujours terminer leur ouvrage par

1. Mentionnons encore (p. 58 et suiv.) les exemples de « *ne* explétif » supprimé, même après un comparatif tel que *mieus que*. Page 41, à propos des locutions telles que « l'échapper *belle* », M. Livet aurait pu signaler l'explication de M. Gaston Paris, qui nous paraît très sûre : ces expressions se rattachent au jeu de paume.

Digitized by Google

un index français-patois. Le livre de M. Piat dépasse d'ailleurs, et de beaucoup, la valeur d'un simple index de référence. C'est un tableau vraiment original et personnel de tous les dialectes modernes de la région d'oc, donnant une vue d'ensemble des expressions communes à tous, sous la variété des formes, et des idiotismes propres à chacun d'eus. Les articles consacrés aus particules sont spécialement soignés, et riches en renseignements. L'auteur a pris avec raison, comme base de son travail, les formes du Languedoc, plus voisines du latin que celles des autres régions. Une liste des principales concordances phonétiques (page XVI) lui a permis d'alléger ses articles de la plupart des variantes qui résultent des grandes lois phonétiques[1]. Il faut louer M. Piat de s'être efforcé de représenter exactement la prononciation, — au moins dans ses caractères les plus généraus, car il néglige les nuances de sons qui auraient exigé l'emploi de signes spéciaus, telles que le son intermédiaire entre *s* et *ch*, etc. Somme toute, le dictionnaire de M. Piat est, pour le midi de la France, le travail lexicographique le plus important qui ait paru depuis le *Trésor du Félibrige*, dont il forme le complément indispensable. L. C.

Carl Wahlund, Hugo von Feilitzen et Alfred Nordfeldt. — *Les Enfances Vivien, chanson de geste* (Upsala, librairie de l'Université ; et Paris, Bouillon, 1895, 1 vol. gr. in-4°, LI-303 pages). — Lorsqu'on ouvre cette excellente édition, aus pages 224 et 225 par exemple, on a sous les yeus, pour le même passage, le texte complet des quatre principaus manuscrits en vers, disposé en quatre colonnes, deus sur la page de gauche (chiffre pair de la pagination), deus sur la page de droite (chiffre impair). La première colonne donne le manuscrit de Boulogne, la seconde, le manuscrit de Paris 1448, la troisième le manuscrit de Paris 1449, la quatrième le manuscrit du British Museum. En outre, au bas de la page de droite (chiffre pair), on a les variantes des quatre autres manuscrits en vers, qui se rattachent aus deus manuscrits re-

1. Nous aurions peut-être souhaité que cette liste fût plus étendue et accompagnée d'un commentaire, faute duquel on peut s'imaginer à tort, par exemple, que le gascon change régulièrement le *c* final en *t*.

Digitized by Google

produits intégralement sur cette page. Enfin, au bas de la page de gauche, on a le texte complet de l'un des deus manuscrits en prose et les variantes de l'autre. Cette disposition est légèrement modifiée lorsque tel ou tel manuscrit fait défaut. Il était impossible d'imaginer un système plus commode pour l'étude philologique de ce texte important et de ses différentes versions. Ajoutons que les manuscrits sont reproduits avec leurs abréviations, de façon à mettre entre les mains des travailleurs les documents originaus sans aucun mélange d'interprétation douteuse. Si nous possédions des éditions semblables des principales œuvres du moyen âge, ce serait pour les romanistes une ressource inappréciable.

Les manuscrits ont été transcrits et collationnés avec un soin scrupuleus par M. Hugo von Feilitzen, mort à la peine, et par M. Carl Wahlund qui fut son collaborateur et, pour cette grande tâche, son exécuteur testamentaire.

L'introduction philologique, écrite en français, et qui n'occupe pas moins de cinquante pages in-quarto, a été préparée dans les conférences de M. Wahlund à Upsal et dans celles de M. Gaston Paris à l'école des Hautes Études de Paris, par un des meilleurs élèves de ces deus éminents romanistes, M. Alfred Nordfeldt. Elle comporte les chapitres suivants :

I. Classement des manuscrits. — II. Versification. — III. Place de la Chanson dans la geste de Guillaume. — IV. Age et dialecte du poème. — V. Valeur littéraire, style et auteur de la chanson. — VI. Appendice : question du vers hexa-syllabique.

Enfin, l'édition est suivie d'une table des noms de personnes et de lieus, et d'une table des assonances et des rimes.

Comme conclusion au classement des manuscrits, M. Nordfeldt établit que c'est le manuscrit de Paris 1448, et non le manuscrit de Boulogne comme le pensait M. Léon Gautier, qui devra servir de base à l'édition critique des *Enfances Vivien*, si jamais on entreprent ce travail fort compliqué, dont M. Nordfeldt donne un spécimen intéressant, limité à trois laisses. Il est du même avis que M. Léon Gautier, mais pour d'autres raisons, relativement à la date du poème, qu'il place dans le premier quart du XIIIe siècle, et il combat

Digitized by Google

par de bons arguments l'opinion de M. G. Paris, qui serait disposé à vieillir la chanson d'un demi-siècle.

Enfin, il examine longuement, dans le chapitre II de l'introduction et dans un appendice, la question du petit vers hexasyllabique, qu'il considère comme une marque de peu d'ancienneté, contrairement à la plupart des romanistes ; ses arguments sont nombreus, trop nombreus peut-être, car ceus qui ne semblent pas tout à fait probants laissent une impression de doute qui fait tort aus autres. Il admet d'ailleurs que le petit vers ait été ajouté dans certaines chansons et supprimé dans d'autres, et il en fournit une explication très ingénieuse : le rédacteur du ms. *b* (source du ms. de Boulogne), voulant faire un manuscrit cyclique, aurait trouvé quelques-unes des chansons munies du petit vers, tandis que les autres en étaient privées, et, pour embellir sa compilation, il se serait décidé à introduire le vers hexasyllabique dans toutes les chansons. Le rédacteur du ms. *a* (source de tous les manuscrits autres que celui de Boulogne), se trouvant dans la même situation, aurait pris le parti contraire et supprimé partout le petit vers.

Nous ne pouvons, en terminant, que nous associer à l'hommage rendu par M. Wahlund à la mémoire de M. Hugo von Feilitzen : « Le premier auteur, dit-il, de l'édition maintenant offerte au public ayant ébauché, pour ainsi dire, le torse de l'ouvrage, ce sont ses vues et, dans leur généralité, ses intentions que son compagnon de travail a tâché de mettre à exécution, soutenu dans l'achèvement de leur édition commune par le souvenir d'un ami inoubliable ; aujourd'hui, la tâche accomplie, il s'estime heureus d'avoir pu, pour sa faible part, honorer une mémoire qui lui est chère en s'efforçant d'être l'interprète fidèle de la pensée de Hugo von Feilitzen. » L. C.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons les *Mélanges de philologie romane* dédiés à Carl Wahlund à l'occasion du 50e anniversaire de sa naissance (Mâcon, Protat frères, imprimeurs, x-393 p. in-8). Ce volume ne contient pas moins de trente-et-une études sur des questions de philologie romane. Nous nous bornerons à signaler aujourd'hui la très curieuse communication de M. Langlois, qui identifie avec Alcibiade l'*Archipiada* de la célèbre ballade de Villon.

Digitized by Google

PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA « REVUE DE PHILOLOGIE »

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la « Revue » sont mentionnés. Ceux qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.

Armanac Mount-Pelieirenc, 1896 (Montpellier, Hamelin frères, XVI-140 p. in-8), contenant de nombreus textes en dialectes méridionaus.

Achille MILLIEN. — *Étrennes nivernaises* (En nivernais, chez tous les libraires, 95 pages petit in-8), charmante publication d'un poète délicat et d'un folkloriste de première valeur.

Emil LEVY. — *Bemerkungen zum engadinischen Hiole* (Fribourg en Brisgau, Epstein, 1895, 34 pages).

HATZFELD, DARMESTETER et THOMAS. — *Dictionnaire général de la langue française*, 17e fascicule, de I à *jardinier*.

A. TOBLER. — *Vermischte Beitræge zur französischen Grammatik. Dritte Reihe, 6-9* (Extrait de *Zeitschrift für romanische Philologie*).

W. FŒRSTER. — *Friedrich Diez* (Extrait de *Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur*, 48 p.)

G. SOMMER. — *Essai sur la Phonétique Forcalquérienne* (Dissertation de Greifswald, VI-90 p. in-8).

E. KOSCHWITZ. — *Karls des Grossen Reise nach Jerusalem und Constantinopel, dritte verbesserte Auflage* (Leipzig, Reisland, 1895, XXXVIII-120 p. petit in-8).

Louis FAVRE. — *Traité de diction, tome I, Diction claire et correcte*, 307 pages et un tableau des sons. *Tome II, Diction expressive*, 343 pages (Paris, Delagrave).

Ph. Aug. BECKER. — *Die altfranzösische Wilhelmsage* (Halle, Niemeyer, 1896, 175 p. in-8).

Eugène GAUFINEZ. — *Études syntaxiques sur la langue de Zola dans « Le Docteur Pascal »* (Bonn, imprimerie Henry, 76 p. in-8).

Digitized by Google

CHRONIQUE

GRANDS JEUS FLORAUS DE LANGUEDOC

A l'occasion de l'exposition de Montpellier, les félibres de cette ville organisent de grands jeus floraus en langue d'Oc. En voici le programme.

Poésie. — I. Sujets imposés : 1° Pièce de vers à la gloire du Languedoc ; 2° Aubade aus dames des Halles de Montpellier ; 3° Chanson sur la Grisette.

II. Sujets libres : 1° Poésie lyrique ; 2° Sonnet ; 3° Chanson.

Prose. — Sujets imposés : Un conte ayant trait aus courses de taureaus ; 2° Description d'un site du Midi ; 3° Réflexion d'un paysan du Midi sur la nécessité des libertés communales ; 4° Dissertation sur le thème suivant : « Après leur réconciliation au château de Mireval, Pierre II d'Aragon et sa femme Marie de Montpellier font leur entrée à Montpellier, montés sur le même cheval, de là l'origine de la danse du Chevalet. (Voir *Histoire de la commune de Montpellier*, par A. Germain, t. I, chap. viii, p. 247).

Concours classique. — Concours pour les écoles primaires : Traduction en prose de la fable de Lafontaine : *l'Hirondelle et les Petits Oiseaus.*

Concours pour l'enseignement secondaire. — Classes de grammaire : Traduction de *Philémon et Baucis*, d'Ovide, depuis le vers *Haud procul hinc stagnum*, jusqu'à la fin. — Classes de lettres : Traduction en prose du passage d'*Iphigénie à Aulis*, d'Euripide, du vers 1211 au vers 1253.

Classes supérieures : Discours sur le thème suivant : « Le comte de Toulouse, dans une vision prophétique, montre au peuple que la guerre que lui fait Simon de Montfort menace la nationalité méridionale. (Voir *Calendau*, de F. Mistral, chant I, note 2.) Les auteurs qui voudraient traiter ce sujet au point de vue montpelliérain peuvent consulter l'*Histoire de la commune de Montpellier*, t. II, chap. ix.

Concours pour l'enseignement supérieur : Traduction française en vers ou en prose du *Planh* de Guillaume, moine de

Digitized by Google

Béziers, sur la mort du vicomte de Béziers, tué en 1209 devant Carcassonne en combattant Simon de Montfort. Le texte de ce *Planh* se trouve dans Raynouard : *Chois des Poésies des troubadours*, t. IV, p. 46, et dans G. Azaïs : *Les Troubadours de Béziers*, p. 122. Les étudiants de toutes les Universités de France et ceus des Universités étrangères peuvent prendre part à ce concours.

Concours artistique : Composer la musique de l'*Inne al Soulelh* qui se trouve en tête du recueil *Les Cants del Soulelh*, d'Auguste Fourès. — Composer un dessin représentant un type de musicien populaire du Midi : joueur de hautbois, tambourin, etc.

La commission des fêtes de l'Exposition de Montpellier a demandé au conseil municipal de cette ville une somme de de 500 fr., destinée aus pris des Jeus floraus.

Les pièces devront être envoyées dans les conditions habituelles du concours, avant le premier mai 1896, au secrétaire des Jeus floraus, *M. J. Anglade, agrégé de l'Université, 8, rue de l'Amandier, à Montpellier*.

Tous les dialectes de la langue d'oc, ainsi que le gascon et le catalan, sont admis à ce concours.

Les personnes qui n'ont pas à leur disposition les textes désignés ci-dessus peuvent en faire la demande au secrétaire des Jeus floraus.

Erratum du Tome IX.

P. 226. Note 1, ligne 3, supprimer l'astérisque devant la forme normale du pronom *o*.

P. 226. Note 3, substituer à cette note la note suivante : Les monosyllabes terminés par une sifflante prennent en languedocien un pluriel sensible en ajoutant *es*. Ainsi *nas*, fr. *nez*, plur. : *nazes* ; *os*, plur. : *oses*.

Parmi les monosyllabes non terminés par une sifflante, les uns forment le pluriel en ajoutant *ses*, les autres en ajoutant simplement *s*.

Ainsi *pèl* (cheveu), plur. : *pèlses* ; mais *èl* (œil) et *pèl* (peau), plur. : *èls*, *pèls*.

J. Anglade.

Digitized by Google

BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

SOCIÉTÉ DE RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

AVRIL 1896

COTISATIONS ET DONS

M. Clédat a reçu :		
Cotisations indiquées dans les précédents bulletins	9 f.	»
De M. Araujo	5	»
De M. Bastin	9	»
De M. Clédat	5	»
De M. Marion-Werner	3	»
De M. l'abbé Ragon	25	»
TOTAL	56 f.	»
En caisse en mars 1895	49	05
TOTAL	105 f.	05

DÉPENSES

Expédition du bulletin et frais divers	19 f.	»
Note de l'éditeur, 45 fr. moins 10 fr. portés en trop par erreur l'an dernier	35	»
TOTAL	54 f.	»
Reste en caisse	51	05
M. Passy a reçu :		
Cotisations portées aus bulletins de 1895	13 f.	»
De M. Ballu, en 1896	5	»
Antérieurement à 1894, M. Passy avait reçu : (Voir le bulletin d'octobre-décembre 1893)	59	»
TOTAL	77 f.	»

Il faut ajouter que la Société doit toujours 152 fr. à M. Lievens, imprimeur.

Digitized by Google

Nous rappelons que la Société compte quatre catégories de membres (outre les membres honoraires), à savoir : Des membres fondateurs (10 fr. par an), des membres actifs (5 fr.), des membres adhérents (2 fr.), et des membres adjoints (0 fr. 50), qui ne reçoivent que le numéro du Bulletin où paraît leur nom.

Les cotisations doivent être envoyées soit à M. Paul Passy, 11, route de Fontenay, Bourg-la-Reine (Seine), soit à M. Clédat, 29, rue Molière, Lyon.

Les membres actifs de la Société peuvent s'abonner à la *Revue de Philologie française* avec une réduction de cinq francs (Paris, 10 fr. au lieu de 15. — Union postale, 11 fr. au lieu de 16). S'adresser à la librairie Bouillon, 67, rue Richelieu, Paris.

NOTRE PÉTITION

La pétition insérée dans notre dernier bulletin a été remise le 11 mars par M. Paul Passy à M. le Ministre de l'Instruction publique.

Le texte que nous avons publié a subi quelques modifications, en vue surtout de l'action à exercer sur le grand public. En outre, M. Louis Havet a demandé que sa signature figurât parmi celles des adhérents et non parmi celles des promoteurs.

La rédaction primitive de la pétition est due à M. Aug. Renard, et c'est M. Monseur qui a organisé dans tous ses détails cette importante manifestation.

NOUVELLES DIVERSES

La revue internationale *L'Étranger* (directeur Emile Lombard) a dans chaque numéro une chronique en orthographe simplifiée.

L'École, de Lausanne, dans son numéro du 22 février 1896, publie un très bon article réformiste, intitulé : *Une vieille question toujours nouvelle.*

Le *Journal* hebdomadaire des *Sapeurs-Pompiers*, qui paraît à Neuilly, publie chaque dimanche des histoires enfantines, écrites d'après le système graphique du *Maître Phonétique.*

Le traité d'arithmétique, que nous annoncions dans un de nos précédents bulletins, a paru chez Gauthier-Villars. Il n'est pas de M. Laurent, comme nous le disions par erreur, mais de MM. Laisant et Lemoine. Voici d'ailleurs le titre complet de l'ouvrage : « *Traité d'aritmétique*, par C. A.

Digitized by Google

Laisant et E. Lemoine, directeurs de l'*Intermédiaire des mathématiciens*, suivi de notes sur l'ortografie simplifiée, par P. Malvezin, 1 vol. in-8°, Paris, Gauthier-Villars et fils, 1895. Pris : 5 francs. »

PREMIÈRE ANNEXE A LA PÉTITION

Les soussignés ont l'honneur de prier M. le Ministre de l'Instruction publique de bien vouloir accueillir favorablement la pétition de la *Société de Réforme orthographique* demandant l'introduction d'une orthographe plus simple dans l'enseignement de la langue française.

Antoine D'ABBADIE, membre de l'Institut.
F. ARAUJO, professeur de philologie française, Tolède,
J. BASTIN, conseiller d'État actuel, Saint-Pétersbourg.
E. BOISACQ, prof. de philologie class. à l'Univ. de Bruxelles.
G. BOLS, inspecteur des écoles de la ville de Liége.
Max BONNET, prof. à la Faculté des Lettres de Montpellier.
C. CHABANEAU, prof. à la Faculté des Lettres de Montpellier.
A. CHASSAING. prof. de littérature française, Bruxelles.
Émile CHEVALDIN, chargé de conférences de grammaire à la Faculté des Lettres de Poitiers.
J. CHEVALIER, professeur à l'Athénée d'Anvers.
J. CORDELET, agrégé de gram^re, prof. au Lycée de Nancy.
L. CROUSLÉ, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.
Joseph DELBŒUF, professeur à l'Université de Liége.
A. DELBOULLE, professeur honoraire de l'Université.
DE MALHERBE, préfet d'Oran.
E. DEMAN, éditeur, Bruxelles.
H. DENIS, professeur à l'Université de Bruxelles, membre de la Chambre des représentants.
Lieutenant-Colonel DERRIEN, président du Comité oranais de la *Société de Réforme orthographique*.
Auguste DOUTREPONT, professeur de philologie romane à l'Université de Liége.
Raphaël DUBOIS, professeur à l'Université de Lyon.
E. ERNAULT, profess. à la Faculté des Lettres de Poitiers.
G. FOUGÈRES, profess. de littér. grecque à l'Univ. de Lille.
F. GAIN, professeur agrégé, Bruxelles.
A. GASC-DESFOSSÉS, professeur au Lycée de Lille.
J. GILLIÉRON, dir. de la *Revue des patois gallo-romans*.
C. DE HARLEZ, professeur à l'Université de Louvain.
A. HAUMANT, professeur de russe à l'Université de Lille.
L. HAVET, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Digitized by Google

C. Houzeau de Lehaie, professeur à l'École des mines de Mons, membre du Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire.
O. Jespersen, professeur à l'Université de Copenhague.
Hugues Leroux, homme de lettres. Paris.
H. La Fontaine, directeur de l'*Office international de Bibliographie*, membre du Sénat de Belgique.
Sylvain Lévi, professeur de sanscrit au Collège de France.
Ch. M. Limousin, directeur du *Buletin des sommaires*.
H. Logeman, professeur à l'Université de Gand, vice-président de la Section belge de la *Société de Réforme orthographique*.
Ch. Magnette, membre de la Chambre des représentants de Belgique.
L. Magnier, professeur au Lycée Faidherbe, Lille.
Louis Mogeon, ancien instituteur primaire, directeur du *Signal sténographique*, Lausanne.
P. Monet, professeur au Lycée Faidherbe, Lille.
L. Morichar, échevin de l'instruction publique de Bruxelles-Saint-Gilles.
F. Max Muller, professeur à l'Université d'Oxford, membre de l'Institut.
Kr. Nyrop, professeur de philologie romane à l'Université de Copenhague.
L. Paoli, bibliothécaire de l'Université, secrétaire adjoint du Comité algérien de la *Société de Réforme orthographique*, Alger.
Georges Renard, directeur de la *Revue Socialiste*, professeur à l'Université de Lausanne.
Clément Ribard, ancien pasteur, Cazillac (Hérault).
Francisque Sarcey, homme de lettres.
J. Simon, lecteur de philologie française à l'Université de Halle.
Hermann Suchier, professeur de philologie romane à l'Université de Halle.
L. Sudre, professeur au Collège Stanislas, Paris.
Dr Alcide Treille, professeur à l'École de médecine d'Alger, président du Comité algérien de la *Société de Réforme orthographique*.
Victor Vouaux, professeur honoraire au Lycée de Nancy.
Maurice Wilmotte, professeur de philologie romane à l'Université de Liége, vice-président de la Section belge de la *Société de Réforme orthographique*.
Fredrik Wulff, professeur à l'Université de Lund.

Digitized by Google

Les Consonnes doubles dans la prononciation française.

Parmi les réformes orthographiques qui ont été proposées, une des plus utiles et des plus justifiées serait assurément la simplification des consonnes doubles partout où la prononciation ne fait entendre qu'une consonne. On maintiendrait toutefois *ss*, qui différencie *s dur* de *s dous* (*se* de *ze*), et *ll* valant *l mouillé*.

Toutes les consonnes redoublées se prononcent simples quand elles sont suivies d'un *e* dit muet. En dehors de ce cas, il est impossible de formuler des règles, et on est réduit à donner une liste des mots où la consonne est réellement double. Le moyen le plus pratique de dresser cette liste est d'en recueillir les éléments dans les Dictionnaires de Littré et de Darmesteter, Hatzfeld et Thomas, où les prononciations sont indiquées sans aucune idée préconçue de réforme, avec le seul souci de noter exactement l'état actuel de la langue[1]. A partir de la lettre *j*, nous n'avons eu à notre disposition que le Dictionnaire de Littré.

Les consonnes *bb, cc, dd, ff, pp, tt,* ne se prononcent doubles que dans un très petit nombre de mots. Le redoublement est plus fréquent pour les deus nasales *m* et *n* et les deus liquides *r* et *l*.

B. — Le *b* ne se prononce double que dans les mots de la famille de *gibbeus*.

C. — On prononce *c* double dans *acclamer* et ses dérivés, dans *impeccable* et *peccadille*, et dans *ecchymose*[2].

D. — On prononce *d* double dans *adduction*, *-ucteur*, et dans *reddition*. On dit « adition » ou « ad-dition ».

F. — On prononce *f* double dans *diffamer* et ses dérivés ; *diffus* et ses dérivés ; *effervescent, -escence ; effluve, effusion*.

P. — On prononce *p* double dans *appétence* et dans les mots de la famille du grec « hippos » : *hippique, hippodrome, hippopotame, philippique*.

T. — On prononce *t* double dans *atticisme, attique ; guttural ; littoral ; sagittaire ; intermittent, -ence*.

1. Ces prononciations (sous quelques réserves signalées plus loin) sont d'ailleurs conformes à celles qu'indique l'Académie dans les cas assez rares où elle note la prononciation.

2. Littré donne encore *bacchante* par deus *c*, mais l'Académie note ce mot, et même *ecchymose*, par un seul *c*, comme *bacchanal*.

Digitized by Google

NASALES

M. — Se prononcent par *m* double :

Tous les mots commençant par *imm*.

Commémoration; commensal ; commensurable et *incommensurable; commenter*[1], *commentaire, -tateur; comminatoire; commisération; commissure; commotion; commuer, incommutable* et leurs dérivés.

Gemmation ; grammaire et ses dérivés ; *inflammable, -ation* (mais *enflammer* par *m* simple); *mammifère ; mammouth ; sommité* (mais *sommet* par *m* simple).

N. — Se prononcent par *n* double :

Tous les mots commençant par *inn*, sauf *innocent* et *innocence*.

Annales et les dérivés ; *annuaire, -uel, -uité ; biennal, septennat* et autres mots de même famille (mais *année* et *anniversaire* par *n* simple).

Annexe, connexe et leurs dérivés ; *annihiler ; annotation, -tateur* (mais *annoter* par *n* simple, d'après Hatzfeld et Thomas); *annuler* et ses dérivés ; *annulaire; cannibale*[2] ; *cinname ; connivence ; pennon, empenné ;* les dérivés de « tyran » : *tyrannie, tyranniser*, etc.

LIQUIDES

R. — Se prononcent par *r* double :

Les futurs et conditionnels des verbes en « ir » tels que *mourrai*.

Tous les mots commençant par *irr*.

Correct et ses dérivés et composés, et *incorrigible*[3] (mais *corriger* et *corrigible* par *r* simple) ; *corrélatif, - lation ; corroborer* et ses dérivés ; *corrosif; corrupteur* et les dérivés et composés[4] (mais *corrompre* par *r* simple).

Horreur et les mots de sa famille.

Errer et les mots de sa famille.

Concurrent et les dérivés ; *occurrence, récurrent*.

Narrateur, -tif, -tion (mais *narrer* et *inénarrable* par *r* simple).

Terreur et *terrifier* (mais *terrible* par *r* simple).

Torrent et les dérivés ; *torride, torréfier* et les dérivés.

Daguerréotype ; ferrugineus ; insurrection (mais *résurrection* par *r* simple) ; *interrègne*.

1. Littré indique *commenter* par *m* simple.
2. Le mot espagnol d'où dérive « cannibale » n'a qu'un *n*.
3. Littré indique *correct* et ses dérivés par *r* double, mais *incorrect* et ses dérivés par *r* simple (et de même *incorrigible*.)
4. Littré prononce par *r* simple *corrupteur* et ses dérivés et composés.

Digitized by Google

L. — Se prononcent par *l* double :

Tous les mots commençant par *ill*.

Les mots suivants qui commencent par *all* : les verbes *alléguer* et *alléger*[1] et leurs dérivés ; *allégorie ; allègre*[2], *alliacé, alligator, allitération, allocation, allocution, allodial* (mais *alleu* par *l* simple), *allopathe, allusion, alluvion* et les dérivés[3].

Les mots suivants qui commencent par *coll : collaborer, colloquer* et leurs dérivés, *colliger ; collatéral ; collation* (sauf au sens de « repas léger »), *collecte, -eur, -if, -tion, -ionner, -ivement, -iviste, -ivité*[4] ; *collègue, collision, collodion, colloque, collusion, collyre*[5].

Un certain nombre de verbes se terminent par *eller* ou par *iller : exceller* se prononce par *l* simple, mais *consteller, flageller, libeller* par *l* double. Pour *interpeller*, Littré dit : « D'après l'Académie, les deus *l* se prononcent, mais l'usage est de n'en prononcer qu'une. » Quant aus verbes en *iller*, ils se prononcent ordinairement par *l* mouillé, mais on a *distiller* par *l* simple, *osciller, titiller, vaciller*, par *l* double. Littré indique *scintiller* par *l* mouillé ou par *l* double. Les dérivés suivent la prononciation du primitif.

Un bon nombre de mots se terminent par *llaire* avec *l* prononcé double : *bullaire, maxillaire, médullaire, pupillaire, capillaire, corollaire.*

Il faut encore citer : les mots commençant par *millé* ou *milli* (*millésime, millimètre*, etc.) ; *appellation ; belladone ; belliqueux, belligérant, rébellion ; belluaire ; calligraphé* et ses dérivés ; *callosité* (mais *calleus* par *l* simple) ; *contrevallation ; ébullition ; ellébore ; ellipse* et ses dérivés ; *fallacieus ; folliculaire ; syllabe* et ses dérivés et composés ; *gallican, gallicisme, gallinacés ; halluciné* et ses dérivés ; *hellénisme, -iste ; intelligence* et les mots de la même famille ; les dérivés de *lamelle ; libellule ; malléable* ; *métallique* et les mots de la même famille ; *ombellifère ; nullité* ; *pallier* et ses dérivés ; *parallaxe* (mais *parallèle* par *l* simple) ; *pellicule* ; *polluer* et ses dérivés ; *pulluler ; pusillanime* et ses dérivés ; *solliciter* et ses dérivés ; *syllogisme ; tabellion ; velléité ; villégiature* et *villanelle* (mais *village* par *l* simple).

1. Littré prononce par *l* simple *alléger* et sa famille.

2. Littré recommande de prononcer *l* simple dans *allègre*.

3. Se prononcent par *l* simple les mots suivants qui commencent par *all : aller, allier, allaiter, allécher, allonger, allouer, allumer*, et leurs dérivés, *alleu, allemand*, et l'appel téléphonique *allo*.

4. Pour *collecte*, etc., Littré préfère la prononciation par *l* simple.

5. Se prononcent par *l* simple les mots suivants qui commencent par *coll : coller* et ses dérivés, *collation* au sens de « repas léger », *collège* et ses dérivés ; *collet, colleter ; collier, collerette ; colline.*

Digitized by Google

On pourrait ajouter à cette liste un petit nombre de termes techniques, qui sont à peine des mots français.

Quelques-unes des prononciations indiquées par les Dictionnaires ne sont pas générales. Ainsi je prononce *allécher* et *allaiter* par deus *l* et *sommaire* par deus *m* ; mais je ne suis pas choqué d'entendre prononcer, comme le veut Littré, « alécher, alaiter, somaire ». D'ailleurs, il n'est pas douteus que la tendance de la langue soit de réduire partout les consonnes doubles à une consonne simple, comme le fait s'est déjà produit dans un très grand nombre de mots, même d'origine savante. On peut donc, sans aucun inconvénient, simplifier les consonnes redoublées de tous les mots qui ne figurent pas dans la liste ci-dessus ; tout au plus risquera-t-on, pour quelques-uns d'entre eus, de hâter un peu leur évolution naturelle.

Le maintien des consonnes doubles, dans les mots où on n'en prononce qu'une, offre au contraire un inconvénient sérieus. Sous l'influence de l'orthographe moderne, on entent déjà prononcer « une al-lure », ce qui est un véritable barbarisme, et on en viendrait à dire « un col-lège » comme « un collègue », etc.

On ne peut songer à conserver la consonne redoublée dans les quelques cas où des mots de la même famille se prononcent avec la consonne double. Il est puéril et fâcheus de dissimuler dans l'orthographe les anomalies de la langue. On y a heureusement renoncé pour beaucoup de mots tels que *objet*, *sujet*, qui ne s'écrivent plus *object*, *subject*, malgré *objectif*, *objection*, *objecter*, *subjectif*.

L. Clédat.

Le Gérant : Vve Émile Bouillon.

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

Digitized by Google

Jean Balue, cardinal d'Angers (1421?-1491)

Par **H. FORGEOT**

Un volume grand in-8°. — Prix : 7 francs.

LE ROMAN DE RENARD

Par **G. PARIS**, membre de l'Institut.

Brochure in-4°. — Prix : 3 fr. 50.

Étude sur la Vie et le Règne de Louis VIII

(1187-1226)

Par **Ch. PETIT-DUTAILLIS**

Un fort volume grand in-8°. — Prix : 16 francs.

LES GLOSES DE VIENNE

VOCABULAIRE RÉTO-ROMAN DU XIe SIÈCLE

Publié d'après le manuscrit, avec une introduction, un commentaire et une restitution critique du texte

Par P. MARCHOT, docteur ès lettres

Brochure in-8°. — Prix : 2 francs.

PLAUTI AMPHITRUO

Edidit L. HAVET

Cum discipulis BELLEVILLE, BIAIS, FOUREL, GOHIN, PHILIPOT, RAMAIN, RÉY, ROERSCH, SEGRESTA, TAILLIART, VITRY

Un volume gr. in-8°. — Prix : 6 fr.

CATALOGUE DES MANUSCRITS ALLEMANDS

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Par **G. HUET**

Un volume gr. in-8°. — Prix : 5 francs.

LES FABLIAUX

Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge

Par **J. BÉDIER**, maître de conférences suppléant à l'Ecole normale supérieure

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

Un fort volume gr. in-8°. — Prix : 12 fr. 50.

TRAITÉ DE LA

Formation des mots composés dans la langue française

COMPARÉE AUX AUTRES LANGUES ROMANES ET AU LATIN

Par Ars. DARMESTETER

Deuxième édition, revue, corrigée et en partie refondue, avec une préface par GASTON PARIS, membre de l'Institut.

Un volume gr. in-8°. — Prix : 12 francs.

CHRESTOMATHIE DE L'ANCIEN FRANÇAIS

Par L. CONSTANS

Deuxième édition revue et considérablement augmentée

IXe-XVe SIÈCLES

Un fort volume in-8° cartonné. — Prix : 7 fr.

DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

IXe au XVe siècle

Par F. GODEFROY

Livraisons 1 à 82. — La livraison : 5 francs.

Digitized by Google

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

Consacré à l'étude des langues et des littératures romanes

PUBLIÉ PAR

MM. P. MEYER ET G. PARIS

Membres de l'Institut.

Prix d'abonnement annuel : Paris..... 20 fr.
— — — Départements et Union postale. 22 fr.

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

PUBLICATION MENSUELLE

DIRIGÉE PAR

MM. ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

Prix d'abonnement annuel : Paris ..... 15 fr.
— — — Départements et Union postale. 17 fr.

REVUE CELTIQUE

Fondée par H. GAIDOZ

Publiée sous la direction de H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
Membre de l'Institut.

Avec le concours de J. LOTH, doyen de la Faculté des lettres de Rennes; E. ERNAULT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, et de plusieurs savants des Iles Britanniques et du continent.

Prix d'abonnement annuel : Paris ..... 20 fr.
— — — Départements et Union postale. 22 fr.

LE MOYEN AGE

REVUE MENSUELLE

DIRIGÉE PAR

MM. A. MARIGNAN, M. PROU ET M. WILMOTTE

Prix d'abonnement annuel : Paris ..... 10 fr.
— — — Départements et Union postale. 11 fr.

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

Digitized by Google

TOME X, FASCICULE 2 — 2me TRIMESTRE 1896

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET PROVENÇALE

(Ancienne *REVUE DES PATOIS*)

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

NOV 1 1896 CAMBRIDGE, MASS.

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Pages

I.— J. Firmery.— *L'Énéas et la traduction de Veldeke* (suite). 81
II.— L. Clédat. — *Deux miracles dramatiques de Notre-Dame*..... 90
III.— *Poésie en patois de Cahors*..... 99
IV.— P. Regnaud — *Notes d'étymologie française, origine germanique d'une série de mots à initiale* B..... 103
V.— COMPTE RENDU.— *Counteis de la Queirio*, par Jean Lalet (*F. Allègre*)..... 159

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

(*Tous droits réservés*)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 15 fr. — Départements et Union postale : 16 fr.

Digitized by Google

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. CLÉDAT, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la Revue *sont mentionnés. Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.*

En vente à la même librairie

DEUX MANIÈRES D'ÉCRIRE L'HISTOIRE

Critique de Bossuet, d'Augustin Thierry et de Fustel de Coulanges
Par **H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE**, de l'Institut.
Un volume in-18 jésus. — Prix : 4 francs.

DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE

VERDUNO-CHALONNAIS (S.-et-L.)
Par F. FERTIAULT (Verdunois)
Un fort volume in-8°. — Prix : 15 francs.

LA POÉTIQUE FRANÇAISE

AU MOYEN AGE ET A LA RENAISSANCE
Par **G. HECQ** et **L. PARIS**
Un volume grand in-8°. — Prix : 6 francs.

COJOU-BREIZ

(LÉGENDES, POÈMES ET CONTES)
Recueillis et publiés par **H. DE KERBEUZEC**
Un volume in-8°.— Prix : 4 fr.

PHILIPPE DE MEZIÈRES (1327-1405)

ET LA CROISADE AU XIV° SIÈCLE
Par **N. JORGA**
Un fort volume grand in-8°. — Prix : 18 francs

Répertoire méthodique du moyen âge français

HISTOIRE. — LITTÉRATURE. — BEAUX-ARTS
Par. **A. VIDIER**, élève de l'École des Chartes
Première année 1891 (Extrait du Moyen Age, *année 1895)*
Un volume grand in-8°. — Prix : 4 francs.

ANNUAIRE DE L'ÉCOLE PRATIQUE

DES HAUTES-ÉTUDES
(SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES)
Année 1896

Contenu . Calendrier.— Documents. — Rapports. — G. MONOD : *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'empire Carolingien.*
Un volume in-8°. — Prix : 2 francs.

LA VIE DE MIRABEAU

Par **A. STERN**
professeur d'Histoire à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich
Edition revue par l'auteur
et précédée d'une préface écrite pour l'édition française
Deux volumes in-8°. — Prix : 15 francs

Digitized by Google

L'ENEAS ET LA TRADUCTION DE VELDEKE

(*Suite.*)

1886

Le second exemple que donne M. Behaghel, s'il ne révèle pas une aussi grossière erreur, ne peut cependant être cité en faveur de Veldeke. « E 1347, Anna pour amener sa sœur à se donner à Eneas, met aussi ce motif en avant que le bras d'un homme est nécessaire à sa protection. V supprime ce motif matérialiste pour faire ressortir toute pure la passion de Didon. » Or, premièrement, dans E Anna engage sa sœur à épouser Eneas, à le prendre à seigneur, tandis que dans V elle l'encourage purement à se donner à lui, ce qui approfondit psychologiquement le caractère de la sœur d'Anna en en faisant une simple entremetteuse; secondement, Anna dans E donne une raison sérieuse à Didon de se marier, la même que dans Yvain Lunette donne à sa dame et que Hartmann von Aue a traduite, ce qui n'empêche pas de dire que lui aussi approfondit psychologiquement les caractères de Chrétien. Dans V Anna ne donne aucune raison du tout. Voici d'ailleurs la scène dans les deus *Énéides*. Dans E Didon après avoir nommé Eneas, l'objet de son amour, se pâme ; « A poi que ele ne fu morte. Por quei morez à honte? » dit Anna, oubliez votre premier épous, il est mort, consolez-vous avec le vivant : « Tenir estuet le mort al mort, Le vif al vif ço est confort. » (Sentence que M. Behaghel trouve aussi didactique que triviale.) En second lieu, vous avez besoin d'un épous : 1° Parce que vous êtes femme ; 2° Parce que vous avez beaucoup d'ennemis. Donc, épousez-le. Dans V c'est un dialogue. Didon se plaint qu'elle est près de mourir et pourtant qu'elle est bien portante. Anna découvre aussitôt qu'elle est amoureuse. Didon aime. « Vous aimez ? dit Anna qui ne sait encore qui ce peut être, eh bien ! ne vous chagrinez pas,

Digitized by Google

vous l'aurez celui que vous aimez. — Mais mon serment à mon premier épous ? — Il y a longtemps qu'il est mort, se porterait-il mieus si vous mouriez sottement ? Dites-moi, qui aimez-vous ? — C'est Énée. — Eh bien, vous avez fait un heureus chois. — Oui, il est trop haut et trop beau pour moi. — Bah ! je vous trouverai bien le moyen de lui faire savoir votre amour. » La première entremetteuse venue n'eût pas parlé autrement.

Essayons avant de conclure de nous faire une idée d'ensemble, sans statistique, de la façon dont Veldeke a compris sa tâche. Ce qu'est le récit en général, les pages qui précèdent l'ont suffisamment montré. Comment traduit-il les descriptions et les discours, dont le nombre est grand dans l'Eneas ?

Les descriptions sont souvent abrégées. Mais c'est là qu'on peut admirer le talent de V à faire des abréviations prolixes.

Ainsi la description de Carthage, E 357 et s., est longue, mais c'est une description. Il semblerait que Veldeke n'ait pas compris les termes techniques dont elle est hérissée ou qu'il ait éprouvé quelque insurmontable difficulté à les faire rimer. Après avoir 354 mis huit vers à dire qu'il sera court, il prent au hasard quelques traits, remplace le détail précis et pittoresque par des épithètes : die borch mâre, torne mâre, Karthago die mâre, Karthagin der grôten, rike palas, skone kemenaden herlike beraden. Ces quelques traits sont délayés dans une langue dont la platitude est extrême. E, 515 : Un temple fist expres Dido O coltivee esteit Iuno ; Moult esteit riche a demesure. V 410 : « In vroun Junônen ère stont ein monster dâ Heren hûs genoech nâ, Dat macde frouwe Didô. Da was diu godinne Iuno Vele horde gêret. Dido hade gekeret Heren flit wale dar toe Beide spade ende vroe. En l'honneur de dame Iunon il y avait là un moutier fort près de sa maison ; c'est dame Didon qui le fit. Là, la déesse Junon était fort *coltivée*. Didon avait mis bien son entente à cela, et tard et matin. »

V consacre 9 vers à supprimer totalement les 18 vers que E 2792-2810 consacre à la description des Champs-

Digitized by Google

Élysées. Il a trouvé le moyen de n'en pas garder un seul trait. Ce *résumé* ne peut-il donc pas être qualifié de verbiage au suprême degré ! Le voici : « V 3576; Doe quâmen si an eine stat, Da et vele skone was... Die stat, dâ he hen vant Ende dâ he hen ouch liet, Ich segge û, wie sie hiet : Elisie gevilde. Dâ vant der helet milde Sierheit maneger slachte Dat et nieman mochte geachten. Alors ils vinrent en un lieu, qui était fort beau.... le lieu où il le (Anchise) trouva et où il le laissa aussi, je vous dirai comment il s'appelait : Champs-Élysées. Là le héros libéral trouva de belles choses de différente espèce, tant que personne ne les pourrait compter. »

La description de Cerbère est abrégée, en ce sens qu'elle contient bien moins de choses que celle de E. M. Behaghel d'ailleurs note ces suppressions à l'avoir de V. Mais elle a néanmoins 35 vers (3204-3239) pour 25 de E (2586-2561).

On peut le répéter de toutes les descriptions de V. Le détail précis et pittoresque est remplacé par un verbiage vague et sans couleur. Il en est ainsi de la peinture de la forteresse de Montalban (E 4247, V 5564), ainsi de la description du costume de Camille. On y trouve des traits comme le suivant, 5180 : « Her gewant al, dat si droech, Dat stont er ridderlike, Want si war rike End mochte et wale gewinnen. Anderre koninginnen gelikde her neheine. Tout le vêtement qu'elle portait lui séait à merveille, car elle était riche et pouvait bien se le procurer. Des autres reines, aucune ne lui ressemblait. »

Ce que devient la description quand V l'amplifie on a pu le voir plus haut à propos du lit de Didon.

Un autre trait commun à toutes les descriptions de V, c'est le désordre. Quand on le compare avec l'auteur de l'*Eneas* on est frappé de ce fait que ce dernier sait composer ; les différentes parties d'une description se succèdent dans un ordre logique rigoureusement observé. Ainsi la description de la personne et du costume de Camille : 1° ses qualités morales ; 2° ses habitudes viriles ; 3° sa beauté ; 4° son costume, et de ce costume lui-même on décrit : 1° la coiffure ; 2° le vêtement de

Digitized by Google

corps : 3° le manteau. Chez V, les choses sont disposées comme suit : 1° la beauté physique ; 2° le vêtement du corps ; 3° les habitudes viriles ; 4° le manteau ; 5° la coiffure ; 6° habitudes viriles (*bis*) ; 7° son armée d'amazones ; 8° ses habitudes viriles (*ter*).

Il en est de même de la description du cheval qui suit, E 4047 décrit d'abord le cheval, en second lieu le harnachement. V 5241 commence par le frein, passe au cheval, puis revient au harnachement. Le même désordre dans la description de Carthage. Tout cela, en outre, est entremêlé de vers de remplissage d'une remarquable platitude.

Ce désordre mis dans un texte où règne un ordre parfait ne peut s'expliquer que par une seule cause, les nécessités de la rime. C'est la rime qui appèle un trait et non un autre. C'est la rime qui amène même notre traducteur à inventer. Nous le prenons en flagrant délit précisément dans la description du cheval de Camille. E 4050 dit : Come neis ot blanche la teste, Le top ot neir et les oreilles Ot ambesdeus totes vermeilles. Le premier vers se traduit fort bien 5245 Wît alse ein snê. Mais le vers suivant lui offre comme rime ôre, entre les deus il intercale un trait qui lui fournit à la fois une rime à snê et une à ôre : « Et was hef over sê Gesant bi einem môre ; il lui avait été envoyé d'au delà de la mer par un Maure. »

Nous ne nous tromperons guère en affirmant que la poursuite de la rime est sinon la cause unique, du moins la cause principale de toutes les altérations, transpositions que Veldeke a fait subir à l'original et des additions qu'il y a faites.

Les discours et les monologues sont traités comme les descriptions, cependant ils sont plus souvent amplifiés. Le désordre en reste le trait caractéristique, et il a ici une conséquence particulière, la suppression ou la faiblesse des péroraisons. Ce que nous avons dit des descriptions de l'*Eneas* peut s'appliquer également à ses discours : ils sont bien composés et se terminent généralement par une péroraison vive et énergique. Voyez par exemple les reproches que Didon fait à Énée, et où l'au-

Digitized by Google

teur de l'*Eneas* s'est inspiré de Virgile, IV, 365, qu'il traduit parfois assez littéralement[1]. Il trouve de beaus accents de colère et termine par ce cri d'une énergique concision, 1855 : Quant ge nel puis mais retenir, alt s'en, mei estovra morir. Veldeke a coupé ce discours en deus, 2110-2137, 2206-2230, ce dont le loue naturellement M. Behaghel. Il n'y reste plus rien de l'éloquence indignée du poète français. En particulier dans l'*Eneas*, au bout de quelques vers Didon cesse de s'adresser directement à Énée et parle de lui à la troisième personne, ce qui accentue l'ironie amère de ses paroles et le dégoût plein de mépris qu'elle éprouve. Veldeke n'a rien de semblable, et il termine, d'après un procédé assez constant, en formant du début de E sa péroraison, 2227 : « Uch erbarmet dat niet, Dat ir mir sus quelen siet End alsus weinen. Ich wâne, ûr herte es steinen; *Vos n'avez pitié de mei* (1804), *Ne vos est gaires se m'en dol* (1818), et si je pleure ainsi. Je crois que votre cœur est de pierre (le cuer avez dur et serré, 1805). »

Telle encore cette péroraison d'une autre lamentation de Didon. E. 2003 : Quand il voldrent, ge ne deignai, or de réchief les prierai? Nel ferai veir, mielz voel morir, quant altrement ne puis garir. V. 2418 : « Nu es achter lande Min laster vele mâre, End moet ouch openbâre Min skade vele grôt wesen, Wand ich enwele niet genesen; Or par toute la contrée ma honte est répandue et mon grand malheur deviendra public à son tour, car je ne veus pas *garir*. » Voyez encore les dernières paroles de

1. Dans son introduction, M. Behaghel donne quelques arguments qui semblent prouver que Veldeke connaissait Virgile. Ce serait une étude intéressante d'examiner ce qui reste de Virgile dans E et dans V. Elle aboutirait certainement à ce résultat qu'il en reste moins dans V. J'ai noté plus haut quelques passages « superflus » imités de Virgile par E et supprimés par V. D'autre part, les passages directement traduits de l'*Énéide* latine sont intéressants à examiner dans le poème français et son traducteur allemand. Par ex. Virgile, IV, 365 : Nec tibi diva parens generis nec Dardanus auctor, Perfide, sed duris genuit te cautibus horrens Caucasus Hyrcanæque admôrunt ubere tigres. E 1797 : Onc n'ap-

Digitized by Google

Didon E 2063 : Il m'a ocise a molt grant tort, Ge li pardoins ici ma mort; Par non d'acordement, de pais Ses guarnemenz et son lit bais. Gel vos pardoins, sire Eneas. V 2442 : « Ir wort mir onheiles geboren, Wand ich dorch ûch hân verloren Sus jamerlike min leven. Die skulde wele ich û vergeven. Ich enmach û niwet wesen gram; *mar* fûtes né pour moi, car à cause de vous, j'ai perdu si pitoyablement ma vie. Je veus vous pardonner votre faute, car il m'est impossible de vous en vouloir. » Les lamentations d'Énée sur la mort de Pallas se terminent par le vœu que son âme aille es Elisiens chans. E 8205 : Il n'a gaires que ge i fui, Mon pere vi; parlai à lui. La toe ame soit ajostee O la soe buene eüree! V 8075 : « Frie herte, helet balt Die enwâre niwet alt, wan seventien jâre; franc cœur, héros vaillant, tu n'étais âgé que de dis-sept ans! » Dans ces mêmes lamentations, il y a un joli passage E. 6193 : Bele faiture; gentiz chose, Si com solelz flestrist la rose; si t'a la mort tost plaissié Et tost flestri et tost changié. Il y avait là une répétition qui devait tenter Veldeke; mais il n'a traduit que le premier vers, 8504 : Skoene belede, koene degen! *Bele faiture*, vaillant chevalier.

Mais passons aus discours proprement dits. Je me contenterai de deus citations, pour ne pas allonger outre mesure cette comparaison déjà longue. Dans le conseil du roi Latin, Turnus termine ainsi E 4180 : « Mais il le comperra moult chier, se vos m'en volez tuit aidier. V 5415 : Dat lât û allen leit sîn, Sprac he, lieven frunt mîn; je m'en plains à vous tous, dit-il, mes chers amis. » Dans la

partenistes as deus, Car molt estes fels et crueus; Ne ne fustes d'ome engendrez; Anceis fustes de pierre nez; Norirent vos tigres salvages O alcunes bestes boscages. V 2218 : Ir sît geboren van draken, Ir enwort van lûden nie geboren. Ir hât die barmecheit verloren, Ur herte as âne minne. Vênus die godinne Enwort ûwer moeder nie. Ich genam ûch unheiles ie. Dat ir mich sus hât bedrogen! Ir wordet onter wolpe ertogen. Vous êtes engendré de dragon, vous ne fûtes jamais engendré d'homme. Vous avez perdu la pitié, votre cœur est sans amour. Vénus la déesse ne fut jamais votre mère. *Mar* vous ai-je jamais accueilli. Que vous m'ayez trompée ainsi! Vous fûtes élevé parmi les loups.

Digitized by Google

querelle entre Turnus et Drancès le premier termine son injurieuse réplique, E 6758 : Ne conquerrai neient par vos, Malveisement serai rescos Par vostre escu, par vostre lance; En vos ai poi de fiance; Ne la meschine ne la terre Ne quier ge pas por vos conquerre. Et Drancès rendant coup pour coup, conclut ainsi sa réponse, E. 6788 : Si com volez le tot aveir, Primes la femme et puis la terre, si la vos lairai-ge conquerre. Dans V la fin du premier discours est 8680 : Ich gedar hen eine wale bestân, End sît des gewes, dat ich et doe, Mach ich met êren komen dar toe... j'oserai bien attaquer tout seul Énée, et soyez sûr que je le ferai, si je puis y parvenir honorablement. Et la réplique de Drancès, V 8716 : Ich enwele mich met û skelden niet Hie in mines hêren hûs, je ne veus pas échanger des injures avec vous ici dans la maison de mon seigneur.

Ce dernier trait, s'il termine bien faiblement le discours de Drancès et détruit le parallélisme entre l'attaque et la riposte, ne mérite pas moins d'arrêter notre attention. Drancès rappèle Turnus à l'observation des lois de la courtoisie. Il y a incontestablement une note nouvelle chez Veldeke. Elle se marque encore dans le passage le plus original de toute l'*Énéide* allemande. Il s'agit de la scène d'amour entre Didon et Eneas, dans la *crote* en E, sous un arbre dans V. Très courte en E, à peine indiquée en sis vers 1521-1526, elle est développée dans V 1846-1874 avec une complaisance et une indécence qui font songer au plaisir que prendra un peu plus tard Wolframm d'Eschenbach à insister sur des scènes de ce genre. Puis, tandis que E. se contente de dire, 1531 : Ele demeine joie grant, Nel cele ne tant ne quant, Molt s'en faiseit liee et joiose, V dit 1875 : « Doe was frouwe Didô Beide rouwich ende frô; lors fut dame Didon à la fois dolente et joyeuse; » joyeuse d'être aimée, dolente de s'être livrée si vite. C'est là un de ces développements antithétiques, tels qu'ils sont si fréquents dans la poésie courtoise et surtout chez Chrétien de Troyes. Encore à peine indiqué ici, il appartient cependant à une forme de l'art postérieure à l'*Eneas*.

Digitized by Google

C'est ainsi que çà et là l'*Énéide* allemande porte les traces d'une influence postérieure à l'*Eneas*, d'une civilisation plus avancée et plus polie; c'est surtout le côté courtois qui ressort avec plus de force que dans l'original, comme dans cette péroraison du discours de Drancès, et dans d'autres détails que M. Behaghel fait remarquer, notamment à la page CLV; ainsi des pasteurs remplacés par des écuyers; un damoiseau substitué à un archer, le soin que prent V de noter qu'Eneas s'incline en apercevant Lavinie. Les nombreuses épithètes, les *hêre* et les *frouwe* qui accompagnent toujours les noms propres, contribuent à donner cette impression. Veldeke nous fait de la Sibylle une peinture plus horrible que E. Mais quand Eneas s'est approché et lui a souhaité le bonjour 2744, elle lui répont 2747 *vele minneclîche*, fort aimablement et l'invite à s'asseoir. C'est ainsi que dans l'Iwein d'Hartmann, un monstre dont Yvain ne saurait dire au juste s'il est bête ou homme et qui parle fort rudement chez Chrestien de Troyes, emploie les formules les plus courtoises. Dans les accusations que la mère de Lavinie porte contre Eneas, le reproche de pédérastie est à peine indiqué, et de même les injures brutales et soldatesques que Tarcon lance à Camille, E 7073, sont singulièrement adoucies, V 8973.

Je conclus à mon tour : si l'on compare l'*Énéide* de Veldeke à l'*Eneas*, on peut dire que c'est une traduction misérable. Elle serait la plus misérable de toutes celles qui ont été faites en Allemagne au XIIe et au XIIIe siècle, si Herbort de Fritzlar n'avait traduit la *Guerre de Troie*.

Si l'on compare Veldeke à ses successeurs immédiats, il faut reconnaître qu'on retrouve chez lui, avec le talent en moins, les traits caractéristiques des traductions allemandes de nos romans de chevalerie. On sait quelle influence a exercée sa versification sur ses élèves, qui ont su manier le vers plus habilement et éviter les chevilles. Au

Digitized by Google

lieu de verbiage insipide et plat, dites : gracieus bavardage, variez les épithètes et faites-en un chois plus heureus, accentuez la courtoisie, qui détruit toute rudesse de l'original, mais aussi toute virilité, et vous avez Hartmann von Aue.

J. FIRMERY.

Digitized by Google

DEUS MIRACLES DRAMATIQUES DE NOTRE-DAME

Analyses et extraits traduits.

Dans un livre qui paraît en ce moment, sur le *Théâtre français au moyen âge* (Paris, Lecène et Oudin), nous avons dû, faute de place, supprimer l'analyse de l'un des « Miracles de Notre-Dame » et une scène importante d'un autre. Nous donnons ci-après cette scène et cette analyse.

I. — *Scène de* **Pierre le Changeur**.

Pierre le Changeur est un homme sans entrailles, qui n'a jamais fait l'aumône. Cependant un pauvre, du nom de Didier, en causant avec ses compagnons Gille et Menait, fait le pari qu'il obtiendra quelque chose de lui. « Si tu réussis, dit Menait, je veus bien te donner une pleine quarte de vin. — C'est convenu, » répont Didier, et il se dirige vers la porte de Pierre le Changeur, pendant que Menait dit à Gille :

MENAIT

Il va perdre ses beaus discours
Tout comme s'il battait la Seine.

Didier arrive à la maison de Pierre le Changeur :

DIDIER

J'y suis. Si l'on veut m'en chasser,
Ma foi, point je ne bougerai
Tant que sortir je le verrai,
Ou, s'il est hors, tant qu'il revienne
Ici même. Advienne qu'advienne,
Je l'attendrai.

Digitized by Google

Précisément, Pierre, qui était sorti, rentre chez lui. Il arrive à sa porte en même temps que le boulanger, qui apporte le pain de la maison.

PIERRE (*s'adressant au pauvre*) :

Que fais-tu, dis, à cette porte ?
Tu pers ton temps.

LE PAUVRE

Seigneur, pour Dieu vous veus prier
Que vous me donniez une aumône.
Dieu veuille en retour vous donner
Tout son amour!

PIERRE

Par Dieu, non ! Que je sois pendu
Si la moindre chose te donne.
Suis ton chemin, truand, vaurien,
Vide ma porte !

LE BOULANGER

C'est le pain, seigneur, que j'apporte,
Cuit du matin.

LE PAUVRE

Que Dieu, qui de l'eau fit du vin,
Vous fasse un jour miséricorde !
Faites, seigneur, à un pauvre homme
Un peu de bien !

PIERRE

Si promptement tu ne t'en vas,
Par Sainte Crois de Valenton,
Et si je tiens pierre ou bâton,
De tels coups je t'en donnerai
Que diras : « Le Diable y ait part ! »
(*S'adressant au boulanger*) :
Mès là le pain.

Digitized by Google

LE PAUVRE

Pour Dieu ! mon seigneur, s'il vous plaît,
Ma grand pauvreté soulagez !
D'une toute petite aumône
Riche serai.

PIERRE

Attens ! je vais riche te faire !
Par la foi qu'on doit à saint Pierre,
Si je trouve bâton ou pierre...

Il regarde çà et là :

Hé ! puisqu'ici point je n'en trouve,
A la tête te jèterai
Ce pain, et puissé-je te faire
A terre la cervelle épandre !

Il jète le pain, mais il manque son but ; le pauvre le reçoit dans ses mains et l'emporte en toute hâte.

Didier revient triomphant près de ses compagnons :

DIDIER

Seigneurs, je reviens, me voici.
Et tenez tous deux pour certain
Que sire Pierre de sa main
M'a donné ce pain-ci, tout tendre.
Allons, Menait, sans plus attendre,
Pour ta conscience apaiser,
Viens la quarte de vin payer
Que j'ai gagnée.

MENAIT

Par Dieu, Didier, ne me mens pas.
L'as-tu si bien endoctriné
Que de sa propre main tu aies
Reçu ce pain ?

Digitized by Google

DIDIER

Par notre foi en saint Germain,
Oui bien, Menait.

GILLE

Je tiens qu'à nouveau il renaît,
Quand charitable est devenu.
Marie ! Il t'est bien advenu ;
Car jamais n'entendis parler
Que nul ait su de lui tirer
Quoi que ce fût.

DIDIER

Je ne sais, mais je vous affirme
Que lui-même ce don m'a fait,
Et je vous demande, Menait,
Qu'à la taverne nous meniez
Et ce pot de vin nous donniez
Qu'avez promis.

Menait s'exécute, et les trois mendiants se rendent à la taverne en chantant.

La suite de la pièce offre pour nous moins d'intérêt. Pierre le Changeur tombe malade, et il a la vision des anges et des diables qui se disputent son âme, en prévision de sa mort prochaine. Dieu permet cependant qu'il guérisse, et il se convertit. Il met au bien la même ardeur qu'il avait mise au mal[1] ; il se fait vendre en Orient par un de ses serviteurs, et fait distribuer aus pauvres le pris de sa liberté. Dans son nouvel état,

1. Il retrouve un jour, à la perche d'un marchand d'habits, un vêtement qu'il a donné à un pauvre et que celui-ci s'est empressé de vendre. Comme il s'en désole, Dieu lui apparaît sous ce vêtement et lui dit : « En le donnant au pauvre, c'est à moi que tu l'as donné ; lorsque tu m'as vu nu et pauvre, tu m'as bonnement revêtu ; je t'en sais gré et te donne à jamais mon amour. »

Digitized by Google

il se plie aus besognes les plus serviles, et il finit par convertir le Sarrazin dont il est devenu l'esclave.

II. — Saint Laurent[1].

Le Miracle de *Saint Laurent*, diacre du pape saint Sixte, met en action le martyre du saint et les événements qui l'ont précédé immédiatement: la mort de l'empereur Philippe et l'élection de Dacien (Décius dans l'histoire). Le pape saint Sixte doit subir le martyre avant son diacre ; au moment où il s'apprête à se rendre seul à la convocation de l'empereur, saint Laurent insiste pour l'accompagner :

LAURENT

Saint Père, qui d'aller t'apprêtes
Avec cette païenne gent,
Comment peus-tu trouver séant
D'aller ainsi pour Dieu souffrir
Et en sacrifice t'offrir
Sans ton diacre à tes côtés ?
Père, veuille me raconter
Quelle chose, en dit ou en fait,
Ai-je contre ton vouloir fait,
Toi qui veus tout seul commencer
Le sacrifice, et me laisser ?
Maintenant est temps d'éprouver
Quel tu pourras celui trouver
Qui t'a, dans le temps écoulé,
Du saint autel administré
Le sacrement[2].

LE PAPE

Réconforte-toi doucement,
Beau fils, laisser ne te veus pas.
Mais promptement va de ce pas

1. N° 38 de la *Collection des Miracles*.
2. C'est-à-dire : « qui te servait à l'autel. »

Digitized by Google

Aus pauvres le trésor donner
Que tu as mis en sûreté.
Et ne crains pas que je te laisse ;
Car, bien que je sois en vieillesse,
Je commencerai la bataille
Contre Dacien, mais c'est toi,
Jeune et brûlant d'amour divin,
Qui la bataille achèveras.
Et du tyran victoire auras
Glorieuse, te le puis dire,
Dans trois jours, après mon martyre ;
Et alors tu suivras mes pas,
Quand consommée tu l'auras.

Les scènes de martyre qui terminent la pièce ont du mouvement et offrent de beaus traits, mais semblables à ceus qu'on trouve dans les pièces analogues. La première partie du Miracle contient une scène plus originale, celle de l'élection de l'empereur. C'est Dacien qui, dans la pièce, a fait secrètement assassiner l'empereur Philippe ; les électeurs sont réunis pour choisir son successeur. L'un d'eus commence par déclarer que la chose mérite réflexion ; un autre lui répont :

SECOND ÉLECTEUR

Vous dites parole sensée ;
Mais vous savez, comme l'on dit,
Tant de têtes, autant d'avis.
Peut-être un de nous pourra-t-il
Dire un nom pour nous abréger.

TROISIÈME ÉLECTEUR

Vous déplaira-t-il que j'en nomme
Un qui bien capable me semble ?
Ensuite vous verrez ensemble
Ce qu'en direz.

Digitized by Google

PREMIER ÉLECTEUR

S'il vous plaît, vous le nommerez
D'abord ; vous êtes homme sage
Et nous ferez grand avantage.
Dites, messire.

TROISIÈME ÉLECTEUR

Volontiers je le vous veus dire.
C'est monseigneur Cassedacien :
N'est ni trop jeune, ni trop vieus,
Mais de bon âge.

SECOND ÉLECTEUR

C'est un homme de grand lignage,
Et à qui l'honneur bien siérait.
Mais je crois que qui choisirait
Dacien, encor ferait mieus.
Il est hardi, habile et preus.
De meilleur homme ne sais point
Pour être empereur, sauf un point :
Il est païen.

QUATRIÈME ÉLECTEUR

Aucunement ne m'en soucie,
Pourvu qu'autre défaut n'y ait.
Il a été en mainte affaire
Où s'est vaillamment comporté,
Et dont l'honneur a rapporté
Par-dessus tous.

TROISIÈME ÉLECTEUR

C'est vrai, et de plus je redoute,
Si empereur ne le faisons,
Que grande guerre n'en survienne
S'il y aspire.

Digitized by Google

CINQUIÈME ÉLECTEUR

Par mon âme, serais d'avis
Qu'il le fût, n'était une chose :
J'ai lieu de craindre et je suppose
Que par ses gens, de son aveu,
L'empereur Philippe soit mort.

PREMIER ÉLECTEUR

Ne le savez certainement,
Ce n'est que supposition.
De n'en plus parler vous conseille.

SISIÈME ÉLECTEUR

Taisons-nous donc, puisqu'il le faut.
Mais c'est grand malheur et douleur
Qu'il soit mis à pareil honneur
Non point par raison, mais par crainte.
Mainte personne pourra dire
Que mal faisons.

TROISIÈME ÉLECTEUR

Encor sera plus grand dommage
Que, pour être empereur, combatte ;
Car s'il advient que l'on se batte,
Tous les plus preus et plus hardis
Il rendra vite acouardis,
Avant qu'à son dessein renonce.
Je dis qu'il vaut mieus consentir
A l'élire, pour l'apaiser,
Plutôt que s'il nous cherchait noise
Et faisait guerre.

PREMIER ÉLECTEUR

C'est vrai. Mon avis est d'aller
Sans plus tarder lui annoncer

Digitized by Google

Comment par grande élection
Empereur est.

SECOND ÉLECTEUR

Allons! Chacun de nous est prêt.

La scène est piquante et d'une observation curieuse.

L. CLÉDAT.

Digitized by Google

POÉSIE EN PATOIS DE CAHORS[1]

L'Amoureus transi.

Ensi par t'aima trop la mio bido, Isabel,
nou se te que d'un fiol, et cresi que lou cel
vol aro qu'el se coupe.
Mon cos n'es pas mens sec que lou d'un parpaillol,
et mous els plourou ton, que ma barbe n'a piol
que tousiour nou me *gloupé*.

Ieu trabersi las nechs sans poudé brio dourmi,
del sé iusques à l'albe, ieu non fau que gemi
davan la tieuno porto.
Lous que mian bist un cop, n'y passoun que de iour;
car ieu ay lou regard, la bouts et la coulour
d'une personne morte.

Sa dison lous besis que m'entendon del lech,
qu'és aquo que se planch et tusto cado nech,
enco de la besino?
Cresets qu'aquelses crits presatgoun calque mal,
et lou bruch que se fa davan aquel oustal,
re de bon non debino.

Ieu non soui connougut de cap d'homme biben,
espelousit transit mon cos al mendre ben,
trondole et magogno.
Et me cal un bastou, per tan que lous ausels
en me besen tan sec, nou me curou lous els
come d'une carrogno.

1. Cette pièce, que nous envoie M. Constant Roy, professeur au lycée de Poitiers, se trouve dans le *Trésor des Recherches et Antiquités gauloises et françoises*, de P. Borel (1655) ; elle avait été communiquée à Borel par Paul Pellisson de Fontanier.

Digitized by Google

Mous ossés se pouïrriou counta ioust la camio,
et toun el m'a cambiat embuno anatoumio,
que degu nous bol beire.
Comme un pargan rimat la mio pel se fronzis,
agacho-lo de prep, l'esclairé ne lusis
come d'un tros de beiré.

Ieu pregui lous passans al mech des cairefours,
que calcun per piatat fasso fini mous iours,
ou mon mal me garisco.
Mas se degus me trobo al mech de son cami,
me dis tout englatiat de passa prep de mi,
Lou bon Dieu t'abalisco.

Las fillos que l'autran me sarraboun lous dets,
et me preniou pes piels per me fa de poutets,
san m'en poudé dediré,
al loc qu'al temps passat me rompiou lou mantel,
se de detz passes l'en me besou, de co del
disou que me retiré.

Ieu ney cap de paren que mon siegue estonnat,
de beiré dins sa rasso un pauré estourinat;
et ma maire a vergonge
de m'avé mes al monde, et plonch qu'en son iouven,
Per emplega millou sa bido, en un couben,
nou se sio facho monjo.

Que me reste à la fi per abe tant cridat?
res qu'une bouque largo, un fron triste et ridat,
et la caro fenide.
Lou nas teugné et pounchat, et lous pels erissats,
Lous els toutses bourrous, pallés et enfonsats,
la barbo espeloufido.

Laissats-me, se vous play, que fert de me baïla,
de breus et de perfums per me rebiscoula,
pauc a pauc ieu m'arredi.
Lous medecis m'ou dich quieu bieurio tout demo,
mas yeu non cresi re, s'Isabel de sa mo
nou donno lou remedi.

Digitized by Google

TRADUCTION [1]

Enfin pour te trop aimer, ô Isabeau, ma vie
ne tient plus qu'à un filet; et j'estime que le ciel
veut à présent qu'il se coupe.
Mon corps n'est pas moins sec, que celuy d'un papillon;
et mes yeux pleurent tant, que ma barbe n'a aucun poil
qui ne me dégoutte incessamment.

Je traverse les nuits sans pouvoir dormir aucunement,
du soir iusqu'au matin ie ne fay que gemir
deuant ta porte.
Ceux qui m'y ont veu une fois, n'y passent que de iour;
car j'ay le regard, la voix et la couleur
d'une personne morte.

Les voisins qui m'entendent de leur lit, disent :
Qu'est-ce qui se plaint et heurte toutes les nuits
chez la voisine?
Croyez que ces cris présagent quelque mal;
et le bruit qui se fait devant cette maison
ne prophétise rien de bon.

Ie ne suis connu d'aucun homme vivant,
tout amoncelé pour le mal que j'ay souffert, mon corps, au
tremblote de misère extrême. [moindre vent
Et il me faut un baston, afin que les oiseaux
en me voyant si sec, ne me viennent arracher les yeux
comme à une charogne.

Mes os se pourraient conter sous ma chemise,
et ton œil m'a changé en une anatomie
que personne ne veut regarder.
Ma peau se ride comme un parchemin brûlé;
regarde-la de près, la lueur en brille
comme d'un morceau de verre.

1. La traduction est donnée par P. Borel.

Digitized by Google

Je supplie les passants au milieu des carrefours,
que quelqu'un fasse finir mes iours par pitié
ou qu'il guérisse mon mal.
Mais si quelqu'un me trouve au milieu de son chemin
Il me dit tout effaré de passer auprès de moy :
Le bon Dieu te fasse disparoistre.

Les filles qui l'année passée me serroient les doigts,
et me prenoient par les cheveux, pour me faire des baisers,
sans que je peusse m'en deffendre,
au lieu que le temps passé elles me rompoient le manteau
si elles m'entrevoyent de dix pas,
elles me crient de me retirer.

Ie n'ay aucun parent qui ne soit tout estonné
de voir dans sa race un poûre confisqué :
et ma mère a honte
de m'avoir mis au monde ; et se plaint de ce qu'en sa jeu-
pour mieux emoloyer sa vie, en un couvent [nesse
elle ne se soit renduë nonnain.

Que me reste-t-il à la fin, pour avoir tant crié?
Rien qu'une bouche large, un front triste et ridé,
et le visage fany.
Le nez tenvre et pointu, et les cheueux herissez,
les yeux tous bourgéons, pasles et enfoncez,
et la barbe en désordre.

Laissez-moy, ie vous prie, que sert-il de me bailler
des breuets et des parfums, pour me remettre en vie?
Ie me rends peu à peu.
Les médecins m'ont dit que je vivrais encore tout demain :
mais ie n'en crois rien, si Isabeau de sa main
ne me donne le remède.

Digitized by Google

NOTES D'ÉTYMOLOGIE FRANÇAISE

Origine germanique d'une série de mots à initiale B

PAR P. REGNAUD

Mes travaus d'étymologie dans le domaine des dialectes germaniques m'avaient amené à constater que ces dialectes ont fourni beaucoup plus de mots au français qu'on ne le pense généralement. J'ai tenté de le démontrer dans les notes ici réunies.

Comme il s'agissait avant tout d'établir le sens exact des vocables examinés et de partir de l'état actuel de la science en ce qui concerne leur origine, je n'ai cru pouvoir mieus faire que d'emprunter à ce double égard les données du *Dictionnaire* de MM. Darmesteter et Hatzfeld en y joignant en matière d'étymologie le résumé des indications concordantes ou conformes de M. Scheler, d'après la troisième édition de son *Dictionnaire d'étymologie française.*

Il est à peine besoin d'ajouter que je suis redevable à Godefroy de la plupart des indications relatives à la lexicographie du vieus français.

J'ai eu garde d'ailleurs d'oublier de puiser à l'incomparable trésor qu'offrent aus linguistes, sur le terrain dont il s'agit, les parties déjà publiées du Lexique anglais de Murray ainsi que de l'*Etymologisches Wörterbuch* de Kluge (5e édition).

J'ose croire que le présent travail est de nature à montrer combien il reste à faire dans le même ordre de recherche, au moins pour les parties du vocabulaire français indépendantes de celles que ces notes concernent.

Digitized by Google

BABILLER, « bavarder d'une manière futile, enfantine. Onomatopée (aussi Scheler) ».

L'all. *papeln*, l'angl. *to babble*, le v. nord. *babba* même sens, et surtout le v. nord *babiliur* (féminin plur.), babioles, bagatelles, indiquent un emprunt aus langues germaniques. Toutefois le radical *pap. bab*, *babb* n'y semble pas très ancien. Il est vraisemblablement apparenté à *bac*, *bag*, cri (n° 189)[1] ; rien de plus admissible que la transformation d'un infinitif **pacvan*, **bagvan* en **papan*, **baban*. Quoi qu'il en soit, les analogies sur lesquelles on fonde l'hypothèse d'une onomatopée viennent à l'encontre de ce qu'on prétent démontrer, car le gr. βαβάζω, criailler, est une forme redoublée auprès de βάζω parler, qui vient d'un rad. βαγ (comme le montre le futur βάξω), lequel ne porte aucune trace d'onomatopée.

BABIOLE, « chose menue, sans importance. Emprunté de l'ital. *babbola*, m. s., d'origine incertaine (Scheler, lat. *babulus*, sot) ».

A rapprocher surtout du v. nord. *babiliur*, m. s. Voir l'article précédent.

BAC (d'où *bach-ot*, *baq-uet*), « auge, bateau plat, etc. Emprunté du néerl. *bak*, auge (aussi Sch.) ».

Le mot néerl. signifie vase en général (jatte, gamelle, sébile, auge, baquet, etc.). Il correspont au v. h. all. *fah*, m. h. all. *vach*, enveloppe, entourage, récipient. Cf. aussi v. h. all. *faz*, *vaz*, ce qui contient, vase, écrin, etc., angl. *bag*, bourse, *bask-et*, panier, etc. Voir pour la signification et la forme primitives de cette famille, n°s 186 et 187.

BACHE, « caisse employée à divers usages. Couverture de toile goudronnée. Même radical que *bac* » (aussi Sch.).

Il faut tenir compte pourtant du fait que *bâche* est pour **basche*, comme le montrent le v. fr. *baschoue*, *baschole*,

1. Ce numéro d'ordre et les suivants renvoient aux articles correspondants de mon Mémoire intitulé : *Exposé succinct des lois qui ont présidé aux modifications des explosives initiales dans les dialectes germaniques*, dans mes *Eléments de grammaire comparée du grec et du latin*, t. I, *appendice* 2.

Digitized by Google

vaisseau de bois ou d'osier et le terme encore usité à Lyon de *besche* ou *bêche* pour désigner les bateaus de bain. *Bâche* (sens premier : enveloppe, vaisseau) est donc à rapprocher surtout du rad. de l'angl. *bask-et*, panier. Voir l'article précédent.

BADAUD, « celui ou celle que la curiosité arrête devant des choses qui ne méritent pas l'attention. Emprunté du prov. *badau* dérivé de *badar*, même mot que le fr. *bayer* » (aussi Sch.).

Même famille que celle de l'ital. *badare*, attendre, dérivé de *badu*, attente, par exemple dans l'expression *stare a bada*, être à l'attente, flaner. Ces mots sont à leur tour en rapport étymologique avec le v. h. all. *spāti*, tardif, m. h. all. *spaede*, m. all. *spēde*, m. s., d'où v. h. all. *peitōn*, *beitōn*, *beidōn*, tarder, attendre et *pītan*, *bītan*, *bīdan*, m. s. A rapprocher surtout le v. h. all. *bīta*, retard (pour **bēta*, **bāta*), de *bada*.

Cf. aussi néerl. *spade*, tardif, et *ver-spaden*, retarder.

BADERNE, « tresse de vieus cordages servant à garnir les mâts. Emprunté du bas breton *badern*, m. s. ».

L'italien *spaderno*, bricole (terme de marine), montre qu'il faut remonter au delà et que le mot vient probablement des dialectes germaniques sous la forme **spadern*, (d'où **padern*, **badern*), dérivé du rad. *spand-band*, lier, attacher (n° 198), avec chute de la nasale.

BADIGEON, « couleur en détrempe faite avec de la pierre pulvérisée dont on se sert pour peindre les enduits de plâtre ».

« Origine inconnue » (Sch. d'après Bugge, all. *batze*, masse, pâte).

Très probablement en rapport étymologique, pour le radical, avec le néerl. *spat*, éclaboussure, le suéd. *spada*, délayer, mouiller, l'all. *bad*, bain, etc. (Voir n° 201).

BADIN. « 1° Adj. (vieilli) sot ; subst., personnage de

Digitized by Google

comédie destiné à faire rire. 2° Qui plaisante avec enjouement. »

« Emprunté du prov. *badin*, m. s., qui, comme *badaud*, se rattache à la racine *bad*. » (Aussi Sch.).

Le v. fr. *bade*, chose frivole, vanité, bêtise, baliverne, rattache le dérivé *bad-in* à la famille dont dépent l'angl. *bad*, mauvais, mais primitiv. frivole ; v. h. all. *pōs-i*, *bōs-i*, frivole, mauvais ; all. mod. *poss-en*, badinage, *spot* et *spass*, moquerie, etc. (Voir n° 206.)

Bafouer, « couvrir publiquement de ridicule ».

« Origine incertaine. Selon les uns d'un rad. german. *baf*, variante de *bab* ; selon les autres, composé de la particule péjorative *ba* et de l'anc. fr. *fou*, hêtre. »

La première hypothèse (qui est aussi celle de Sch.) est la seule vraie. On trouve en m. h. all. *baffen*, *beffen*, quereller, maltraiter en paroles, dont il convient de rapprocher *buffen*, aboyer. A cette famille, dont l'origine a été indiquée au mot *babiller*, se rattachent : l'ital. *beffare*, railler, d'où le sens de niche, farce pour le subst. *beffa* (cf. *buffa*), primit. raillerie (cf. le sens de l'angl. *to baffle*, amuser, tromper) ; le v. fr. *befe*, raillerie, d'où tromperie, *bufe* ou *buffe*, m. s., et *bufeor*, moqueur, dont l'analogie autorise à restituer *bafeor*, m. s., qui nous rapproche singulièrement de *bafouer*.

Bafrer, « manger goulûment ».

« Origine inconnue. Peut-être du rad. german. *babe*, *baf* » (Sch. même famille que *bave* ou du lat. *bafer*, gros, gras).

Probablement de la même famille que le m. h. all. *papeln*, faire manger ; moy. all. *papen*, manger en parlant des enfants ; *pappe*, *peppe*, *bappe*, *beppe*, bouillie, nourriture des enfants. L'emprunt au lat. *papare*, demander à manger, n'est rien moins que sûr.

A *bâfrer* se rattachent v. fr. *baufrée*, bouche pleine, bonne gorgée, *boufard*, glouton, et le mot resté populaire *bouffer* ou *boufer*, manger.

Bagarre, « confusion, désordre qui amène une mêlée, une collision ».

Digitized by Google

« Origine inconnue » (Sch. en rattache l'étym. à celle qu'il indique pour le mot *bagage*).

A rapprocher, soit du v. h. all. *pâgari*, disputeur, dérivé de v. h. all. *paga*, *bāga*, dispute (cf. n° 189), étymologie déjà soupçonnée par Diez ; soit et plutôt du v. nord. *baggar*, empêcher, pousser.

BAGATELLE, « objet de mince valeur, chose de peu d'importance, etc. »

« Emprunté de l'ital. *bagatella*, m. s. » (aussi Sch.).

Le mot italien signifie aussi, comme le fr. dans l'expression « bagatelles de la porte », tour de bateleur, c'est-à-dire amusement, plaisanterie; cf. encore le mot fr. dans le sens de chose égrillarde. A la même famille se rattachent sans doute *baggio*, nigaud (diseur de sornettes), *baggione*, eau bénite de cour, et surtout *begole* (fém. plur.), bagatelles. Tous ces mots dépendent probablement du rad. german. *pak*, *pag*, *bag* (cf. n° 189), d'où v. h. all. *pākan*, *pāgān*, *bāgen*, quereller, parler, crier, disputer (d'où railler, se moquer, tromper). Même rapport pour le sens qu'entre le v. fr. *beffe* (voir au mot *bafouer*) et m. h. all. *beffen*, *buffen*.

BAGUE, « anneau ».

« Emprunté du prov. *baga*, m. s., qui est le lat. *baca*, baie, perle » (aussi Sch., mais qui cite également l'étymologie véritable).

Très certainement apparenté à l'anglo-s. *beah* et *beag*, bracelet, collier, guirlande, couronne, etc.

BAGUES, « (d'où *bagage*, *baguer*, empaqueter) bagages (vieilli) ».

« Peut-être emprunté du nord. *baggi*, fardeau. »

Le sens premier est sans doute entourage, enveloppe. La famille est la même que celle de *bac*, *bâche* (voir à ces mots), de l'angl. *bag*, bourse, *bask-et*, panier, *pack*, paquet, du m. h. all. *packen*, *bachen*, empaqueter, etc. (Voir aus n°s 186 et 187.)

BAHUT, « grand coffre bombé employé au moyen âge pour serrer des vêtements, etc. ».

Digitized by Google

« Origine incertaine » (Sch. lat. *bajulus*, porteur).

Variante phonétique et peut-être dialectale de *bach-ot*, petit bateau, *bach-ut* (cf. v. fr. *bachoir*, m. s.), réservoir, qui forme le milieu d'un bateau de pêche pour conserver le poisson (Franche-Comté); l'un et l'autre dérivés de *bac* (voir à ce mot). Cf. aussi v. fr. *bach-ot*, auge, *bach-asse*, m. s., et surtout *bach-oue*, vaisseau de bois, hotte pour le cas où, comme l'affirme Sch., le *t* de *bahut* ne serait pas ancien. La variante *bach-ole*, m. s., correspont, ce semble, à l'ital. *baule* (* *bahule*), malle.

Bâiller, « ouvrir la bouche par un mouvement spasmodique, etc. ».

Anc. fr. *baailler* du bas lat. *bataculare*, formé sur *batare*, être béant » (Sch. bas lat. *badare*).

Le sens primitif est fendre, ouvrir, séparer (cf. angl. *gap*, fente et bâillement). Ainsi s'explique qu'auprès de l'ital. *badiglio* on ait l'adj. *badiale*, large, grand (cf. notre mot *béant*). Bâiller est proprement ouvrir la bouche ou les yeus, dans l'expression « bayer aus corneilles », par exemple. Les formes du v. fr. *béer*, *baer*, *bader*, etc., comme celles de l'ital., indiquent un rad. *bad*, plus anciennement *spat*, qu'on retrouve dans les langues german. surtout sous la variante *span*, étendre, séparer, ouvrir, d'où m. h. all. *spān*, fragment de bois, copeau, aussi incision. Quant au rad. *spat*, on le trouve dans m. h. all. *spat*, sorte de pierre qui s'effeuille, se partage en lames, et dans *spado* (all. mod. *spaten*, néerl. *spade*), hoyau, bêche, instrument pour couper ou diviser la terre. L'ital. *badile*, m. s., est un témoin précieus et sûr de la transition phonétique de *spat*, *spad* à *bad* (cf. le v. fr. *badelaire*, sabre, auprès de l'ital. *spada*, épée, qui dépend probablement de la même famille, en dépit du lat. *spatha*).

Le sens de badaud paraît se rattacher à un autre ordre d'idées. Voir à ce mot.

Balcon, « plate-forme plus ou moins large ou saillie sur la façade d'un bâtiment ».

Digitized by Google

« Emprunté de l'ital. *balcone*, m. s., lequel est d'origine german. : v. h. all. *balcho*, poutre » (aussi Sch.).

Étymologie juste, mais il importe d'ajouter que *palcho*, *balcho* ou *balco* dérive d'un rad. à initiale *sp* comme l'indiquent l'anglo-s. *spelc*, bâton, baguette, et le néerl. *spalk*, poutre, barre de bois, éclisse ; cf. angl. *balk* et v. fr. *balc* et *bauch*, m. s. (nº 231).

Le balcon a été ainsi appelé, soit à cause des poutres qui le supportent, soit en raison des traverses ou croisillons de bois qui l'entourent.

BAN, « proclamation du suzerain dans sa juridiction », d'où BANNIR, condamner à sortir d'un lieu, d'un pays avec défense d'y rentrer.

« Du francique *bannjan*, proclamer » (Sch. rapproche du goth. *bandvjan*, désigner).

A rapprocher tout à la fois (à cause de l'ital. *bandire*, bannir, du v. fr. *bandon*, etc.) du v. h. all. *pan*, *ban*, ordre, ordonnance, défense, et du goth. *bandvjan*, indiquer. A la même famille appartiennent aussi le v. nord. *bôn* et l'anglo.-s. *ben*, invitation, prière, l'allem. *bot* dans *verbot*, défense, l'anglo-s. *bannan*, ordonner, *bonnan*, proclamer, le v. h. all. *pittan* et *bittan*, demander, et enfin le v. h. all. et anglo-s. *spanan*, inciter, exciter, exhorter (cf. nº 214).

Le sens primitif de *ban*, invitation, proclamation, a été gardé assez fidèlement par le français.

BANC, « siège étroit et allongé. »

« Emprunté du german. *banc*, m. s. » (aussi Sch.).

A rapprocher surtout du v. h. all. *panch*, *banch*, m. s., d'un plus ancien **spanch* ; cf. v. h. all. *spangâ*, traverse, poutre, etc. (nº 197).

BANDE (1), « morceau long et étroit d'étoffe, de cuir, etc., qu'on tent sur qq. ch., autour de qq. ch. ».

« Primitivement *bande*, emprunté du german. *binda*, m. s. » (aussi Sch.).

A rapprocher surtout du v. h. all. *pant*, *pand* (plur. *pent-ir*), *bant*, *band*, lien, du v. nord. *benda*, corde, etc.

Digitized by Google

L'ancienne forme du rad. est *spant*, *spann*. (Voir au nº 198.)

Bande (2), « réunion de soldats rangés sous une même bannière. »

Emprunté de l'ital. *banda*, m. s., qui est le goth. *bandi*, drapeau » (Sch. même mot que le précédent).

Le goth. *bandi* a le sens du fr. *bande* (1), puisqu'il traduit le grec δεσμός, lien. Une *bande* (cf. v. fr. *bandie*, ligue) est une troupe d'hommes qui sont pour ainsi dire liés entre eus en vue d'un but commun, d'une action commune. Le rapport du fr. *ligue* avec le latin *ligare*, lier, met, à ce qu'il semble, cette définition hors de doute.

Banne, « toile servant à couvrir les marchandises ou qu'on tent au-dessus d'un bateau »

« Rattaché, en même temps que *banne* (voiture à transporter le charbon), au lat. *benna* que Festus donne comme d'origine gauloise et qui signifie chariot en osier » (aussi Sch.).

En tant que synonyme de bâche, ce mot dépent plutôt, soit du rad. german. *spand*, variante *spann*, d'où *band*, *bann*, dans le sens de lier, envelopper ; soit du rad. *span*, *spann*, dans le sens d'étendre. Toutefois, l'absence de formes exactement correspondantes laisse à cette étymologie un caractère conjectural.

Bannière, « drapeau rectangulaire attaché au haut de la hampe d'une pique ».

« Dérivé du rad. german. *ban*, drapeau, qui se trouve sous une forme un peu différente dans le goth. *bandi* ». (Sch. renvoie à *bandière* et à l'all. *band*).

C'est le goth. *bandva* (et non *bandi*) latinisé sous la forme *bandum* dans Paul Diacre, qui signifie drapeau, c'est-à-dire signe de reconnaissance ou de ralliement ; cf. *bandjvan*, indiquer, montrer, expliquer, signifier. Ici le rad. *band* n'a de commun, à ce qu'il semble, que la forme avec l'homophone qui signifie lier. Il faut en rapprocher surtout v. h. all. *spanan*, inciter, persuader, et *spunon*, expliquer, indiquer.

Digitized by Google

BARD, « ce qui sert à transporter des fardeaus, grande civière ».

« Contraction de *beard*, autre forme de *bayart*. Les mots dérivés *barder*, *débarder* montrent que le *d* est primitif et que le rapprochement avec l'all. *bähre*, civière, est sans fondement » (Sch. soutient la parenté avec *bähre*).

En présence, d'une part, du v. h. all. *pāra*, *bāra*, civière, et de l'ital. *barella*, m. s. ; et de l'autre, de l'anglo-s. *berdhen*, fardeau, il est permis d'admettre deus radicaus *bar* et *bard* dont le second rent compte du mot fr. et des dérivés *bard-er*, *débard-er*. Celui-ci suppose un primitif *bard* ou *barde* ayant le même sens que le mot anglais. (Voir au mot suivant.)

BARDE, « selle faite d'une simple couverture de toile rembourrée.

« Emprunté de l'ital. *barda*, caparaçon, qui vient lui-même de l'arabe *bardahet*, couverture de cheval » (Sch. signale cette hypothèse sans s'y arrêter).

Le v. fr. *barde* signifie bât, selle ; cf. *bardot*, l'animal qui porte la barde ou le bât (âne ou mulet), c'est-à-dire une charge ; cf. aussi *barder*, couvrir, c'est-à-dire charger un cheval d'une armure. Le mot est très probablement de la même famille que l'anglo-s. *berdhen* et *byrdhen* et le v. h. all. *purdhin*, *burdin*, fardeau. Le m. h. all. *bürden* suppose un antécédent **büerden*, **buarden*, qui permet l'hypothèse d'une variante **barden*, d'où provient le mot français.

BARGE, « barque à fond plat ».

« Du bas lat. *barga*, qui semble être d'origine celtique » (Sch. renvoie à *barque*).

De la même famille que *barque* (voir à ce mot) ; cf. angl. *barge*, m. s.

BARGUIGNER, « marchander (une denrée), origine inconnue » (Sch. présente différentes hypothèses sans s'arrêter à aucune).

Le v. fr. *bargaigner* (cf. ital. *bargagnare*), m. s., est in-

Digitized by Google

séparable de l'angl. *to bargain*, m. s., lequel se rattache à son tour au v. h. all. *pfragenari*, marchand, revendeur, très probablement apparenté au v. h. all. *fragen*, demander, interroger (voir au n° 237).

Baril, « petit tonneau ».

« Origine incertaine. Quelques auteurs y voient un dérivé de *barre*, mais ce rapprochement ne paraît pas fondé » (Sch. renvoie, d'après Diez, au celt. *bar*, branche d'arbre).

Le m. h. all. *parēl*, *barēl* n'est pas, comme l'affirme Schade, emprunté au v. fr. *bareil*, d'abord parce qu'il a le sens de coupe qui n'est pas celui de *bareil*, ensuite et surtout parce que l'anglo-s. *byr-el*, échanson, suppose un primitif **ber*, **bar*, coupe, cf. *butl-er*, échanson, auprès de *bottle* (*bot(e)l*), vase, bouteille, dont *bar-ēl* (cf. angl. *barrel*) est un dérivé.

Le sens primitif commun aus mots romans (v. fr. *bareil*, ital. *barile*, etc.) et german. (m. h. all. *barēl*, angl. *barrel*, etc.) est vase (cè qui contient, enveloppe, enferme). Le rad. german. *par*, *bar* ou *parr*, *barr* est pour *spar*, ou *sparr* ; cf. n°s 219 et 233.

Baron, « dans la vieille langue, homme distingué par sa naissance, par ses hautes qualités et surtout par sa bravoure (God.). »

« Probablement du lat *baronem*, soldat mercenaire, courageus » (Sch. penche pour l'hypothèse d'un emprunt aus langues germaniques).

La forme du cas sujet en v. fr. *ber*, *bers*, etc., met hors de doute, à ce qu'il semble, la parenté du mot avec le v. nord. *boer*, dans le sens de guerrier, au plur. (cf. *baer*, identique à *boer* pour le sens de porteur, et *barn*, pl. *boern*, identique à *baer* et à *boer* dans le sens de fils, litt. *porté* en tant que fœtus). Le dérivé *brana* (*b'r-an-a*), héroïne, contribue encore à justifier cette étymologie en ramenant à un primitif * *b(a)ran* ou * *b(é)ron*, ayant le sens de héros. L'anglo-s. a conservé d'ailleurs le mot de *baron*, avec le sens d'homme et le v. nord. l'a lui-même avec le sens du v. fr. Pour le premier surtout, l'emprunt au lat. *baro* est

Digitized by Google

fort improbable et l'hypothèse inverse présente beaucoup plus de vraisemblance.

BARQUE, « petite embarcation ».

« Emprunté de l'ital. *barca*, m. s. » (Sch. du lat. hypoth. * *barica* (cf. fr. *barge*), d'où *barca*, donné par Isidore avec le sens de barque).

Il est infiniment plus probable que *barque* (ainsi que *barca*) est d'origine germanique et à rapprocher surtout de l'angl. *bark* et du v. nord. *barkr*, m. s., mais aussi du m. h. all. *berc*, entourage, d'où *bergen*, entourer, garder, conserver (cf. n° 233). Comme pour *bac* (voir à ce mot) l'idée première est celle de caisse, réceptacle, vase; cf. notre mot *vaisseau*. Le mot angl. *bark*, all. *borke*, écorce, est de la même famille et avait le même sens primitif, celui d'enveloppe; cf. all. *bast* et les familles de mots des n°s 186 et 198; ainsi que le lat. *liber* pour * *ligver* auprès du rad. *lig*, lier.

BARRAQUE, « construction de planches ».

« Emprunté de l'ital. *baracca*, m. s., qui a sans doute le même rad. que le fr. *barre* » (Sch. n'a pas d'article relatif à ce mot).

A rapprocher surtout de l'angl. *barrack*, m. s. L'idée première est probablement la même (enfermer, entourer) que celle de *baril*. Voir à ce mot pour l'origine de l'un et de l'autre.

BARRE, « morceau de bois, de métal, etc., long et étroit ».

« Origine inconnue. Radical commun aus langues romanes » (selon Sch. le mot est celtique).

Rien de plus évident, au contraire, que l'origine de ce mot. Il correspont au v. h. all. *para*, m. h. all. *bar*, m. s.; antérieurement * *spar*, * *sparr*, cf. v. h. all. *sparro*, m. s., d'où *sparran*, barrer (n° 219).

BASSIN, « récipient portatif ».

« Du bas lat. *bacchinon* employé par Grégoire de Tours et qui paraît dérivé du rad. celtique *bac* » (aussi Sch.).

De la même famille que *bac*, *bâche* (voir à ces mots) et que l'all. *becker*, m. s.

Digitized by Google

BASTE, « rempli qu'on fait à une étoffe ».

« Emprunté de l'ital. *basta*, m. s. »

Basta signifie couture à longs points et correspont au v. h. all. *bestan* (attacher, coudre), et à l'angl. *to baste*, faufiler. Le rad. german. *bast* est une variante de *fast* (nº 186), idée de fixer, attacher, rendre solide.

BASTER, « suffire ».

« Emprunté de l'ital. *bastare*, m. s. » (aussi Sch.).

Très probablement à rattacher au rad. german. *bast* qui exprime l'idée de fixité, de solidité. Voir au mot précédent et cf. ital. *bastato*, *bastabile*, durable (solide), etc.

BASTINGUE, « toile matelassée dont on se servait pour le bastingage », d'où BASTINGAGE.

« Garniture établie autour du pont d'un navire » (Sch. défense mobile).

« Emprunté de l'ital. *bastinga*, m. s. que bastingue » (Sch. renvoie à *baster* pour l'étymologie).

Probablement de la même famille que *bâtir*, voir à ce mot et cf. *baste*, *baster*, etc.

BAT, « selle grossière en bois, qu'on met sur le dos des bêtes de somme pour supporter leur charge ».

« Anc. fr. *bast*, du bas lat. *bastum*, m. s., dont le radical semble être le même que celui du gr. βαστάζειν, porter un fardeau » (aussi Sch.).

Le bât est la même chose que les *clitellae* du latin, c'est-à-dire les paniers qui contiennent les objets dont on charge les bêtes de somme. Godefroy cite un texte v. fr. où le mot *baste* est employé dans le sens de panier. La famille et l'origine du mot sont les mêmes que celles de *bateau* (voir cet article). L'idée primitive commune est celle d'enveloppe (d'où vase, vaisseau, panier, etc.).

BATARD, « de naissance illégitime ».

« Dérivé de *bât;* proprement engendré sur le bât, allusion aus rapports fréquents des muletiers avec les servantes d'auberge » (Sch. reproduit plusieurs hypothèses des étymologistes, et entre autres celle-ci).

Cette étymologie est fort invraisemblable. Le v. fr. *bast*,

Digitized by Google

baast, *baat*, *bat* dans l'expression *de bast*, d'où le dérivé *bast-ard*, est plutôt à rapprocher de *baste*, fourberie, tromperie. Le fils de *bast* ou le *bast-ard* serait le faus enfant par opposition au légitime ou véritable cf. lat. *spurius*, *adulterinus* et surtout le rapport du v. fr. *bourt*, *bort*, *bord*, bâtard, avec *bourde*, *bourderie*, etc., tromperie, mensonge.

Batardeau, « rempart de planches destiné à empêcher l'eau de monter dans un navire ».

« Dérivé de *bâtard*, qui en anc. fr. signifiait digue et se rattache sans doute au rad. de *bâtir* » (aussi Sch.).

Un *bâtardeau*, dérivé du v. fr. *bastard*, d'où * *bastardel*, désigne proprement un entourage ou un récipient. Voir pour l'origine aus mots *bât* et *bateau*.

Bateau, « embarcation dont on se sert principalement sur les rivières ».

« Dérivé de l'anglo-s. *bât*, m, s. » (aussi Sch.).

Le v. fr. *bast-eler*, conduire en bateau, l'ital. *bast-arda*, sorte de galiote, *bast-imento*, navire, etc., indiquent un primitif *bast*, dont l'anglo-s. *bât*, et le v. nord. *batr*, bateau, sont des variantes et qui a gardé le sens originel d'enveloppe, cosse, écorce, etc. Ce mot est du reste la forme dentalisée du rad. *bask*, d'où angl. *bask-et*, panier (voir au mot *bâche*). L'anglais *boat*, bateau, rapproché à la fois de l'anglo-s. *bât*, et du néerl. *boot*, m. s., montre que nous avons aussi affaire à la même famille que celle dont fait partie l'anglo-s. *but*, l'angl. *boot*, etc. Voir au mot *botte*.

Bateleur, « celui qui fait des tours d'adresse sur les places publiques, les foires ».

« Dérivé de l'anc. fr. basteler, jouer des bateaus, instrument d'escamoteur dont l'origine est inconnue » (aussi Sch.).

Le *bastel*, ou gobelet, doit s'expliquer sans doute, au point de vue étymologique, comme *bateau* (voir l'article précédent), par l'idée générique de vase ou vaisseau.

Digitized by Google

BATIR, « élever sur le sol un travail de maçonnerie, de charpente, etc. ».

Du lat. populaire *bastire*, où se trouve le même rad. que dans *bât* et *bâton* (aussi Sch.).

Le rad. *bast* témoigne d'une origine germanique. On le trouve effectivement dans le v. h.all. *bestan*, lier, attacher, coudre et le v. sax. *fast*, solide, ainsi que dans toute la famille indiquée sous le n° 186. *Bâtir*, c'est fortifier, rendre solide, établir. Cf. tout particulièrement le sens du v. h. all. *fasti* et de l'all. mod. *festung*, forteresse, avec celui de *bast-ion*, *bast-ide* (v. fr. redoute), *bast-ille*, etc.

BATON, « long morceau de bois destiné à servir d'appui ».

« Du bas lat. **bastonem*, dans lequel se trouve le même rad. que dans *bât*, *bâtir*, rad. qui exprime l'idée de support » (Sch. y voit un dérivé de *bât*, dans le sens d'appui).

Le rad. est vraisemblablement le même que celui de *bâtir* (voir à ce mot). En ce qui concerne *bât*, l'idée première semble différente (voir à ce mot).

BAUDIR, « terme ce chasse, animer, exciter, dérivé de l'anc. fr. *baud*, fier» (aussi Sch. qui renvoie de plus au v. h. all. *bald*, hardi).

Le v. fr. *bald* ou *baût*, joyeus, ardent, vient, en effet, du v. h. all. *bald*, hardi, actif. *Baudir* signifie donc proprement enhardir, exciter, lancer (des chiens).

Il est moins sûr que BAUDET, âne, ait la même origine.

BAUDRIER, « large bande de cuir ou d'étoffe qui supporte l'épée ou le sabre ».

« Altération de l'anc. fr. *baudrei*, emprunté au v. h. all. *balderich*, m. s. Le mot paraît se rattacher au lat. *balteus*, ceinturon » (aussi Sch.).

Bald-er-ich est un dérivé du v. h. all. *palz*, *balz*, ceinture, qu'on trouve en v. nord. sous la forme *belti* difficile à séparer de *bardi*, bouclier. Le lat. *balteus*,

Digitized by Google

tout à fait isolé dans cette langue, semble bien avoir été emprunté aus idiomes germaniques. Voir ci-dessus au mot *barde* pour d'autres branches de la même famille.

BAVE, « salive écumeuse ».

« Onomatopée exprimant le babil accompagné de bave des petits enfants » (aussi Sch.).

Bave est très probablement à rapporter au n. h. all. *bappe, beppe*, moy. all. *pappe, peppe*, bouillie pour les enfants (cf. le mot enfantin et familier *pepet*), qui paraît venir du lat. *papare* ou *pappare*, manger. *Baver* est primitivement manger comme les petits enfants en laissant échapper de la bouche une partie de la nourriture qu'on y introduit.

Le sens ancien de *bave*, sotte ou vaine causerie, d'où *bavard* et *bavardage*, se rattache à une famille différente et qui est la même que celle de *babiller*. Voir à ce mot et cf. l'angl. *to bable*, babiller, *to bawl*, crier, etc.

BAYER, « être grand ouvert; avoir la bouche grande ouverte, en regardant avec curiosité ».

« Du lat. pop. *batare*, mot d'origine incertaine, devenu *baer*, d'où *beer* et *bayer*. Certains auteurs ont employé *bailler* pour *bayer*. »

Voir ci-dessus au mot *bailler*. Scheler range à tort, ce semble, dans la même famille l'ital. *badare*, retarder, qu'il faut rapprocher surtout du v. h. all. *spati*, moy. all. *spêde*, tardif, d'où m. h. all. *spaeten*, s'attarder, ainsi que v. h. all. *peiton, beiton*, et *beidôn*, m. s. — Voir ci-dessus au mot *badaud*[1].

BEC, « bouche des oiseaus ».

« Du lat. pop. *beccum*, m. s., d'origine gauloise » (aussi Sch.).

1. Ne pas confondre cette famille avec celle que composent en vieus fr. les mots *bah-otte*, *ba(h)-ate*, lieu d'observation, *ba(h)-atel*, sentinelle, *ba(h)-ater*, faire sentinelle, et qu'il faut rattacher au rad. german. *spâh*, voir, regarder, dans *spâhi*, sage (observateur), etc.

Digitized by Google

A rapprocher directement de l'anglo-s. *becca*, angl. *beak*, m. s. ; proprement « ce qui pique ».

L'ancienne forme du radical german. est *spec*, cf. lat. *spic*, piquer (171) ; cf. aussi angl. *to peck*, donner des coups de bec, et *to pick*, piquer.

Il paraît au moins douteus qu'il faille rattacher le mot *béquille* à la même famille.

Bêche, « outil de jardinage ».

« Pour *besche*, du bas lat. *besca*, d'origine inconnue. Le rapprochement avec *bec* est sans fondement. » Sch., au contraire, renvoie à *bec*.

L'anglo-s. *becca*, bec, pioche, pic, explique *besca* et tranche la question en faveur de la parenté des deus mots dont il réunit les sens. L'ital. *bec-astrino*, hoyau, donne lieu à la même conclusion.

Bedaine et bedon, « ventre rebondi ».

« Ancien fr. *boudaine*, *boudine*, dérivé de *boude* qui se dit encore dans le patois de l'Ouest au sens de gros ventre. » Aussi Sch. qui croit que le sens primitif est boule et tambour.

Le radical est à rapprocher de celui du v. all. *pot-ah*, *bot-eh*, m. h. all. *pot-ich*, *bot-ich* (cf. potiche), anglo-s. *bod-ig*, le tronc, le corps ; même famille que celle à laquelle appartient *buste* ; voir à ce mot. Cf. aussi et surtout l'allemand *but-zen*, bout, bouton, trognon, nombril. Ce dernier sens est aussi celui du v. fr. *boudaine*, dont on a quelques exemples.

Bedeau, « autrefois sergent à verge dans les justices subalternes ».

« Emprunté du h. all. *putil*, crieur public, latinisé en *bidellus* ; » aussi Sch.

Le rad. v. h. all. de *pot-o*, *bot-o*, messager, avec les variantes *pet*, *bet*, a donné les dérivés v. h. all. *put-il*, *but-il*, *pet-il*, *pitt-il* (cf. anglo-s. *byd-el*), héraut, huissier, crieur, etc. ; d'où l'it. *bidello* et le fr. *bedeau*.

Pour l'ancienne forme radicale *spat*, *spet*, *spot*, cf. *span*, *spen*, *span* (n° 187), avec l'idée d'inviter, demander.

Digitized by Google

BEFFLER, « tourner en ridicule ».

« Même rad. que bafouer. »

A rapprocher de l'ital. *beffa*, niche, farce, plaisanterie, du v. fr. *beffe*, moquerie et, pour l'origine, du moy. h. all. *beffen*, criailler, se disputer. Remarquer la divergence des sens; l'idée première est babiller, bavarder, d'où, d'une part, dire des riens, plaisanter, se moquer; d'autre part, chamailler, disputer. Voir au mot *bafouer*, crier.

BEIGE, « adj., d'un gris jaunâtre ».

« Forme dialect. de *bis*. » Aussi Sch.

A rapprocher surtout de l'it. *bigio*, gris-brun. Voir aus mots *bigarrer* et *bis*.

BERLUE, « trouble visuel qui fait percevoir des objets imaginaires ou fait voir des objets réels déformés (erreur).

« Composé avec le lat. *bis*, particule péjorative et *lue*, qui se rattache au latin. *lucem*, lumière, par une forme hypothétique *luca;* proprement mauvaise lumière. » Aussi Sch.

Ce mot dont il faut rapprocher le picard se *berluer*, se *berluser*, se tromper, cf. berrich. *berluter*, éblouir, semble inséparable du v. fr. *bellue*, tromperie, d'où *belluer*, tromper. Rapports phonétiques à peu près semblables entre l'ital. *burla*, plaisanterie, et v. fr. *bolle*, *boule*, tromperie.

BERS (d'où *berceau*, *bercer*, etc).

« Origine inconnue. » (Sch. rien de sûr).

Variantes du v. fr. *berc*, *bierc*, *berch*, etc. Très probablement de la même famille que *barque* (avec le sens primitif de caisse, vaisseau, etc.). Voir à ce mot. Cf. d'ailleurs v. fr. *brecce*, sorte d'embarcation, *brechon*, en patois fr.-comtois, panier rond où l'on dépose la pâte avant de la mettre au four, et dans le même patois *breço*, berceau.

BICHE, « femelle du cerf ».

« Origine inconnue. » Sch. propose *bique*, ou

Digitized by Google

lat. *ibex*, chamois, en donnant la préférence à ce dernier.

Biche, v. fr. *bisce, bisse*, est une variante pure et simple de *bique* (voir à ce mot), comme le met hors de doute le sens de daim qu'a l'angl. *buck*, lequel est à son tour une variante évidente de *bock*, bouc.

Bidon, « ancienne mesure pour les liquides, broc de bois, etc. ».

« Origine inconnue. » Sch., peut-être de la même famille que *bedon*.

A rapprocher surtout de l'anglo-s. *byden*, boisseau, baril, *bytt*, *bitte*, bouteille ; cf. v. h. all. *putin*, *butin*, cuve, tonne, etc. Voir pour toute cette famille aus mots *botte*, *bouteille*, etc.

Bière, « caisse de bois... où l'on enferme un corps mort pour le mettre en terre ».

« Emprunté du german. *bera* (all. mod. *bähre*), m. s. ; proprement, ce qui sert à porter. »

Voir au mot *bard*, auquel Sch. renvoie également.

Bigarrer, « diversifier par des couleurs qui tranchent les unes sur les autres ».

« Origine inconnue. » Sch. indique diverses étymologies hypothétiques sans en adopter aucune.

Le mot *bigarreau*, qui est de la même famille, suppose une variante **big-arrel* ou **big-arel* dérivé de **big-ar* qui est à rapprocher pour le radical de l'it. *big-io*, gris brun, de l'angl. *bic-e*, gris clair, du v. h. all. *feh* (171), bigarré, et de l'anglo-s. *specc-a*, tache. Voir au mot *bis*.

Bique, « nom familier de la chèvre. Paraît se rattacher au même radical que l'ital. *becco*, bouc ; probablement d'origine germanique ». Sch. pense à tort que *becco* dont il rapproche *bique* est d'une autre origine que celle du mot *bouc*.

Bique est à rapprocher tout à la fois de l'ital. *becco* et du v. nord. *bek-ri*, bélier. Le radical *becc* ou *bek* est très certainement en ce cas une variante de l'all. *bock*. L'un et l'autre supposent un antécédent **bouck*, **boeck*.

Digitized by Google

Bis, « d'un gris foncé ».

« Origine inconnue, même famille que l'ital. *bigio.* » Sch. rien de sûr.

Voir pour l'origine germanique et la famille, au mot *bigarrer*.

Cf. aussi l'angl. *baize*, beige et *bice*, vert pâle.

Bise, « vent sec et froid qui, dans nos climats souffle du nord-est ».

« Origine inconnue. » Sch. rien de sûr.

Probablement en rapport étymologique avec les rad. german. *spiz* et *beiss*, piquer, mordre. La *bise* serait « la piquante ». Cf. angl. *baize* dans le sens de revêche.

Biseau, « bord taillé obliquement ».

Origine inconnue. » Sch. rien de sûr.

L'anglais *bez-el*, même sens, appartient sans doute à la même famille que le mot *bec*. Voir à ce mot et cf. surtout v. h. all. *spizz-ā*, pointe. Primitivement, le biseau est un bec (de flûte, etc.) ou quelque chose d'analogue.

Bizarre, « v. fr. *bigearre*, qui est d'une étrangeté singulière ».

« Emprunté de l'esp. *bizarro*, proprement brave. » Sch. le rattache à l'ital. *bizzarro*, mais l'origine, dit-il, est difficile à expliquer.

On ne saurait faire abstraction ici de l'ital. *bizza*, colère (subst.), et *bizzaro*, colère (adj.), dont il faut rapprocher *picca*, pique, dispute, *piccare*, piquer, offenser, et le v. h. all. *pitt-ar*, *bitt-ar*, amer (qui pique), ainsi que *pizz-ā*, *pizz-o*, piqûre, morsure (172).

Le rapprochement de ces mots ne permet guère de douter que *biz-arre* et *big-earre*, qui ont sous leur forme italienne le sens moral correspondant, ne dérivent des rad. german. *pizz* (variante *pitt*) et *picc* (variante *pig*) (171-172), dont le sens primitif et physique est piquer.

Le caractère du *Misanthrope*, de Molière est à la fois bizarre et amer, et l'on peut en tirer une indication sur la manière dont s'est faite l'évolution du sens en français.

Digitized by Google

Elle a pu du reste être influencée, comme le pensent MM. Darmesteter et Hatzfeld, par l'analogie de *bigarré*.

BLAFARD, « d'un blanc terne ».

« Emprunté du v. h. all. *bleihvaro*, de couleur pâle. » Sch. rappelle aussi cette étymologie de Diez.

Le véritable antécédent german. de ce mot est le v. h. all. *blāvaro*, m. h. all. *blāvar*, bleu, bleuâtre, dérivé de *blao*, bleu, et que Diez a eu tort, par conséquent, de décomposer en *bleich-faro*, « de couleur pâle ».

BLASON, « ensemble d'emblèmes consacrés par l'art héraldique comme signe distinctif d'une famille noble, etc. Origine incertaine. Le sens primitif est celui d'écu, bouclier. »

D'après Sch., le mot se produit d'abord avec le sens d'écu *orné*. Puis, en espagnol, dès le XIIIe siècle, il s'emploie à la fois pour signifier armoiries et gloire, éclat, sens qui est resté au mot dans cette langue.

A rattacher à l'anglo-s. *blase*, lumière, angl. *blaze*, flamme, d'où *to blaze*, divulguer, publier, blasonner et *to blazon*, représenter, dépeindre, célébrer, publier, blasonner. Il en ressort avec évidence que le sens primitif du mot est bien signe éclatant, enseigne, peinture ou ornement qui distingue ou *signale* l'armure d'un guerrier, et le guerrier lui-même.

BLÉ, « plante céréale dite aussi froment ».

« Du bas lat. *bladum*, altération supposée du lat. *ablatum*, enlevé, ce qu'on enlève, récolte. »

Sch. rien de sûr relativement à l'origine de *bladum*.

Ce mot est très vraisemblablement en rapport étymologique avec l'anglo-s. *blad*, *blaed* (angl. *blade*), pousse, tige, branche, feuille, d'où fruit, produit, prospérité, etc. Cf. aussi l'expression anglaise *blade of corn*, tige de blé. A la même famille se rapporte le v. h. all., *spelt* (**spelet*, * *spelat* ; d'où * *p'lad*, * *b'lad*), blé, épeautre.

BLÈCHE, « qui est d'un caractère mou ».

« Origine incertaine. Peut-être adj. verbal d'une forme normanno-picarde, *bléchier* pour *blesser*. »

Digitized by Google

Sch. rapporte ce mot soit au gr. βλάξ, soit et plutôt à l'allemand *bleich*, pâle.

Cette dernière hypothèse (v. h. all. *bleich*) est sûre en présence du sens de mou, bénin, qu'avait en v. fr. l'adj. *blafard* (voir à ce mot). La pâleur implique défaillance physique ou morale ; de là le sens de mou pour l'un et l'autre mot.

Blême, « qui a une pâleur maladive ».

« La présence de l's, qui paraît primitive, écarte tout rapprochement avec le scandinave *blāmi*, de couleur bleue. »

Sch., au contraire, penche pour l'adoption de l'étymologie qui rattache *blême* à *blāmi*.

Le vieus-nord. *blāmi* est sans doute pour * *blās-mi*, comme *blomi*, fleur, est pour **blos-mi*; cf. anglo-s. *blōsma* et *blōsm*. Le rad. *blās* est d'ailleurs de la même famille que *blāc*, *blec*, *bleich*, pâle, livide, etc. Voir au mot *blèche ;* cf. aussi angl. *to blemish* (**bles-mish*), ternir (assombrir, pâlir) ; au figuré flétrir.

Blesser, « frapper d'un coup qui endommage l'organisme ».

« Origine incertaine ; peut-être dérivé de *blet* par l'intermédiaire d'une forme bas lat. *blettiare*, sens primitif, rendre blet en meurtrissant. » Sch. rien de sûr.

La double signification du v. fr. *blesmir*, rendre blême et blesser, jointe à celle de l'angl. *blemish*, tache, souillure, ne laissent aucun doute, ce semble, sur la parenté de *blesser* (picard *blechier*) avec le v. h. all. *bleichen*, rendre pâle, et l'anglo-s. *blæcan*, rendre pâle, blême, d'où tacher, bleuir, noircir, *meurtrir ;* cf. *blæck*, noir ; primitivement livide, taché.

Blet, « dont la pulpe trop mûre s'est ramollie ».

« Emprunté du german. *blet*, livide, noirâtre. »

Sch. rapporte *blet*, d'après Diez, au v. h. all. *bleizza*, tache bleue provenant d'une contusion.

Ni *blet* ni *bleizza* ne se trouvent dans les anciens dialectes germaniques. Notre mot *blet* n'en est pas moins en rap-

Digitized by Google

port certain avec la famille germanique d'où dérivent *blèche, blême, blesser* (voir à ces mots). On peut en rapprocher tout particulièrement l'anglo-s. *blāt*, livide, variante dentalisée de *blāc*, même sens, et m. h. all. *blass*, pâle, faible. *Blet* a passé par des transitions significatives à peu près les mêmes que celles de blesser (voir à ce mot).

Bleu, « dont la couleur se rapproche plus ou moins de celle qu'offre un ciel sans nuages ».

« Emprunté du german. *blau*, m. s. » Aussi Sch.

La forme de l'antécédent en v. h. all. est *plāo*, *blāo* pour **plāoh*, **blāoh*, comme le montrent, non seulement les formes dialectales *blāg*, *blaoh*, etc., mais surtout l'anglo-s. *bleoh* et *bleo*. D'autres variantes sont en v. h. all. *blanch*, brillant, blanc; *blach*, brillant, blanc, pâle, sombre, noir; *bleich*, blanc, pâle, etc. L'idée générique commune est celle de briller qui s'est nuancée en évoluant jusqu'à passer, comme on le voit, du blanc au noir.

Bloc, « masse solide, d'un seul morceau ».

« Emprunté du german. *bloch*, m. s. » — Aussi Sch.

L'antécédent en v. h. all. est *pi-loh*, *bi-loh*, d'où par contraction, m. h. all. *bloch*, fermeture, clôture, pièce, morceau de bois formant bloc ou masse de manière à faire obstacle. La forme simple v. h. all. *loh*, *loch*, fermeture, anglo-s. *loc*, attache, lien, *loca*, prison, etc., est pour **kloh*, comme le montre l'angl. *clog*, obstacle. Le dérivé *lahhan*, v. h. all. fermer, a donné le composé *biluhhan*, enfermer, auquel se rattache directement le fr. Bloquer qui a conservé le sens primitif de la famille.

Blond, « d'une couleur intermédiaire entre le jaune doré et le châtain clair ».

« Origine inconnue. » Sch., rien de sûr.

Si l'on rapproche d'une part, les deus composés anglo-s. *blanden-feax* et *blonden-feax* dans le sens de cheveus gris et, de l'autre, les deus verbes v. fr. *blandir*, blanchir, et *blondir*, rendre blond ou blanc, il paraît forcé de mettre ceus-ci en rapport étymologique avec ceus-là. Pour *blond*, *blondir* l'idée qui est restée dominante est

Digitized by Google

celle de couleur claire, d'où brillante, blonde. (Voir au mot *bleu* pour l'évolution du sens des mots désignant les couleurs.) Le rad. anglo-s. *blond* est une variante dentalisée de *blanch* (**bloanch*); cf. le rapport phonétique de *blāc* (**bloac*) avec *blāt* dans le même dialecte et surtout de *blanca, blonca*, (cheval) gris, avec *bland, blond*, gris en parlant de la couleur des cheveus. L'anglo-s. *blōd*, sang (le rouge, le brillant), appartient à la même famille.

Blottir (se), « se mettre en se pelotonnant dans un petit espace ».

« Origine incertaine. Peut-être dérivé de l'all. *blotten*, écraser (cf. s'aplatir). » Sch., rien de sûr.

Ne serait-ce pas un dérivé de *pelote*, ital. *pillotta;* d'où **se p'lottir*, et avec adoucissement du *p*, sous l'influence de *l*, *se blottir*?

Bocal, « vase cylindrique de verre ».

« Emprunté de l'ital. *bocale* (lat. *baucalis*), gr. βαυκάλιον, m. s. » Sch., rien de sûr.

L'orthographe de l'ital. *boccale* et le v. fr *bocel, boceau*, etc., baril, permettent de se demander si ce mot n'appartient pas plutôt à la famille de *boisseau*. Voir à ce mot.

Bois, « 1° réunion d'arbres, 2° arbre, 3° partie dure et ligneuse d'un arbre ».

Du bas lat. **boscum*, m. s., dont l'origine est incertaine ». Sch., rien de sûr.

Le sens du v. h. all. *bosc* et de l'all. *busch*, buisson, hallier, bosquet, indique comme probable l'acception primitive de fourré épineus, épine. En ce cas, *bosc*, pour **sposk*, appartiendrait à la famille germanique dont les principaus termes ont été réunis sous les n°s 171, 172. Le m. h. all. *büschel*, touffe, mèche de cheveus (pointe), qui est de la même famille, indique un primitif ** boesch* dont le vocalisme contribue à l'explication de celui du fr. *bois*.

V. fr. Boise, « tromperie, fraude, méchanceté ».

A rapprocher surtout du v. h. all. *pōsi, bōsi*, frivole, mauvais, méchant, all. *posse*, badinage; v. h. all. *spot*, moquerie. Les formes v. fr. *boitie, boidie, boisdie* suppo-

Digitized by Google

sent des antécédents radicaux **bost*, *bot*, tandis que l'ital. *bugiu* ramène à une variante **buzi*. — Le vocalisme de *boise* repose très vraisemblablement sur une variante ** boesi*, ** boasi* indiquée par le rapport de l'all. *bose* et de l'angl. *bad*, mauvais, méchant, qui sont de la même famille; elle est affirmée d'ailleurs par le m. h. all. *boese*. Pour le rapport des sens, voir au mot *bourde*. — Aussi Buser, tromper, avec influence probable sur le sens d'*abuser*.

Boisseau, « mesure ancienne de capacité pour les grains ».

« Même radical que *boîte*; boisseau correspont au lat. pop. *buxtiellum*, devenu ** bocsiel*, ** boissel*, *boissil*, *boisseau*. » Pour Sch. l'antécédent bas lat. serait *bustellus*.

La véritable famille de boisseau est celle à laquelle appartiennent l'anglo-s. et angl. *box*, boite; le v. nord. *bussa*, et l'angl. *buss*, petit navire[1]; le v. fr. *bus*, sorte de fût (cf. v. fr. *boissel*, *boicel* dans le sens de petit tonneau, baril), v. fr. *boisse*, mesure à blé dont sis font le boisseau; le mot *bosse*, si usité dans le Jura, par exemple, pour désigner soit une espèce de fût, soit la quantité de la vendange ou du vin qu'il contient. Pour le vocalisme, cf. surtout le n. h. all. *bössel*, lien, liasse, auprès du v. h. all. *bozo*, même sens. L'idée commune au rad. *boz* et à l'anglo-s. *box* est celle de tenir, contenir, entourer. — Cf. aussi v. h. all. *buzzel*, baril.

Boite, « réceptacle de forme et de dimension variables ».

« Du lat. pop. **buxta*, altération du gr. πυξίδα, m. s., devenu **bocste*, *boiste*, *boîte*. » Aussi Sch.

Il est beaucoup plus probable que *boîte* est de la même famille que *boisseau* (voir à ce mot) et repose sur un antécédent germain **boast*, **boest*[2] (parallèle à *bast*, voir au mot *bâteau*) dont l'anglo-s. *butt*, vase, bouteille, est une variante, tandis que *box*, boite, en représente une autre antérieure au dentalisme de la gutturale finale.

1. V. fr. *busse*, *buce*, *buize*, à la fois espèce de bateau et vase, tonneau et mesure de capacité pour les liquides.

2. Cf. v. fr. *boetau*, baril, et angl. *boat*.

Digitized by Google

Boiter, « marcher en appuyant inégalement les jambes sur le sol ».

Dérivé de *boîte* au sens de cavité où se logent les os; cf. *emboîter*, *déboîter*. »

Etymologie invraisemblable. On ne voit pas le rapport des significations, malgré l'explication de Scheler : *boiter* = avoir mal à la boite des os.

Boîter est en v. fr. une variante de *boster* ou *bouter*, heurter. Le boiteus a été d'abord celui qui trébuche, bronche ; cf. le texte cité par Godefroy au mot *boitoier* (boiter) : « qui chancelle et boytoie en allant (Boccace). » Voir à *bouter* pour l'origine de la famille.

Bombe, « projectile de fer creus rempli d'une substance fulminante, qui éclate en retombant ».

« Emprunté de l'ital. *bomba*, m. s., qui a le même rad. que *bombarde* (dérive du lat. *bombum*, bruit). » (Aussi Sch.)

Il est bien difficile de rattacher à cette origine le v. nord. *bumba*, tambour (cf. *bumla* retentir). Ce mot est probablement pour **bungva*, cf. m. h. all. *bunge* pour **bungwe*, m. s. S'explique de même le m. h. all. *pumpern*, produire du bruit en donnant des coups (de marteau, etc.). Le fr. *bombe* appartient très probablement à la même famille.

Bonde, « bouchon de bois... qui ferme le trou rond par lequel on remplit un tonneau, etc. »

« Emprunté d'un rad. german. : souabe *bunte*, all. *spund*, m. s., qui paraissent dérivés du lat. *punctum*. » Aussi Sch.

L'all. *spund*, v. h. all. *spunt*, et *punt*, n'a rien à faire avec le lat. *punctum*. Le holl. *spong-at*, auprès de l'angl. *bung*, m. s , montre en toute évidence que le *t* final de *spunt* est le résultat d'un dentalisme et que toute cette famille est d'origine germanique. L'idée première est celle de fermer, d'où boucher ; cf. rad. *spand*, *spond* ; *pand*, *pond* ; *band*, *bond*, et, avant le dentalisme, *spang*, etc.

Bondir, « 1° anciennement, être répercuté en parlant du son, retentir ; 2° sauter brusquement ».

Digitized by Google

« D'un verbe hypothétique du lat. pop. *bombitire* pour *bombitare*. bruire. Pour le passage du sens 1 au sens 2, cf. l'all. *prallen*, qui signifie à la fois bondir et être répercuté. » Aussi Sch.

Bondir est à rapprocher tout d'abord de l'angl. *bound*, bond (sens 2). D'autres mots de la même famille et dans la même langue sont (avec perte de la nasale (*pudd-er*, bruit, fracas (sens 1); *sputt-er*, m. s., et *to spout*, jaillir, saillir. Le sens 1, comme toujours en pareil cas, est issu du sens 2. L'idée première est éclater, d'où sauter, jaillir et bruire. Le rad. angl. *bounc* (antécédent à gutturale de *bound*) dans *to bounce*, a aussi les deus sens de bondir et de retentir ou bruire.

Bonnet, « coiffure d'étoffe, de tricot, de fourrure, etc., sans bords ».

« Origine inconnue. Le mot *bonnet* désigne primitivement une sorte d'étoffe : « Un chapelet de bonet en sa teste. » (Charoi de Nîmes.) Aussi Sch.

Ce mot qu'on trouve en angl. sous la même forme et avec le même sens est sans doute d'origine german. Comme dans la vieille langue l'expression *de bonnet* ne se trouve qu'avec le mot *chapel*, il est douteus que *bonnet* désigne en pareil cas une sorte d'étoffe. On pourrait entendre la chape ou le capuchon du bonnet. *Bonnet* pourrait alors se rattacher au rad. german. *bind*, *bound*, lier; cf. all. *kopfbinde*, turban. Le bonnet serait ce qui lie, serre la tête. Cf. surtout v. nord. *bundinn* (d'où *bund'n*, *bunn*), lié, attaché ; ainsi que l'angl. et le holl. *bonnet*, voile supplémentaire (attache) que l'on ajoute pour augmenter la largeur des voiles. Tenir compte aussi du v. fr. *bonéte*, valise (enveloppe).

Besoin (Besogne), « manque de quelque chose ».

« Origine inconnue. Peut-être composé de soin et un préfixe de signification et d'origine incertaines. » Sch., rien de sûr.

De l'anglo-s. *bisegung* et *bisgung*, occupation, sens identique à celui du v. fr. *besoing*, dérivé de *beisig* ou *bysig*, (angl. *busy*), soigneus, soucieus, affairé, en rapport étymo-

Digitized by Google

logique avec goth. *bi-saihvan*, voir, regarder, se soucier de. — Pas d'étymologie plus sûre et d'autant plus importante qu'elle constate un emprunt certain du v. fr. à l'anglo-s.

L'étymologie de SOIN est inséparable de celle de *besoin* et *besogne*; selon toute vraisemblance *soin* est pour * *b'soin*.

Ces trois mots issus d'une commune origine fournissent un exemple des plus curieus et des plus instructifs des nuances significatives qui sont susceptibles de s'attacher aus variantes créées par l'altération phonétique.

BORD, « 1° bandage, revêtement en planches d'un navire, 2° partie extrême qui termine le contour d'un objet. Emprunté au bas all. *bord*, m. s. » Aussi Sch.

L'anglais *board* a conservé, comme assez souvent, le vocalisme complexe primitif. Même famille avec dentalisme de la finale que celle de *bark* (voir au mot *barque*). Le sens premier est celui d'entourage, enveloppe, couverture, etc.; d'où celui de planche servant à faire une clôture, une cloison, un entourage. Ainsi s'explique que l'anglo-s. *bord* signifie aussi bouclier et les dérivés v. fr. *borde*, *bordel*, maison (enceinte); cf. anglo-s. *bolt* et *bold*, m. s.

BORGNE, « qui ne voit que d'un œil ».

« Origine inconnue. »

Sch., rien de sûr.

Peut-être à rapprocher de l'angl. *to burn*, brûler. Le borgne aurait été ainsi appelé pour désigner soit celui que le feu ou la lumière éblouit et prive momentanément de l'usage complet de la vue, soit et plutôt celui auquel on arrachait les yeus ou œil et qu'on cautérisait ensuite. Le mot pouvait désigner aussi les aveugles, comme le prouve le nom pop. de l'orvet * *borgne*, petit serpent qu'on considère comme sans yeus. Le vieus fr. *bornier* dans le sens de loucher s'appliquerait à celui qui regarde comme un borgne.

BORNE, « pierre qu'on plante à l'endroit où finit un champ ».

Digitized by Google

« Pour *bodne*, du bas lat. *bodina*, m. s., dont l'origine est incertaine. Une forme différente tirée de *bodne*, par assimilation du *d* est *bonne*. » Aussi Sch

Confusion probable entre les dérivés des radicaus german. *bord* et *bond* (d'où * *borden*, * *bonden*) avec le sens d'enfermer, border, limiter (voir aus mots *bonde*, *bord*, *bonnet*, etc.).

Bosse, « protubérance dorsale ».

« Origine inconnue ; cf. prov. *bossa*, ital. *bozza*, m. s. » Sch. rattache ce mot à l'ancien all. *bozen*, pousser, repousser, d'où all. *butz*, chose renflée, ramassée.

Même famille que l'angl. *boss* (pour **box*) cf. *pox* et *bunch*, m. s.; cf. encore v. h. all. *busch*, bourrelet, all. *buck-el*, bosse. A rapprocher de l'anglo-s. *pocc*, angl. *pox*, pustule, le v. fr. *boce*, *boche*, *boucel*, m. s. Tenir compte aussi du v. fr. *bocer*, bosseler, et *bocere*, bossu. La forme la plus fréquente du rad. german. est *bog-bug*, courber (n° 174).

Bosquet, « réunion d'arbres ».

« Emprunté de l'ital. *boschetto*. L'anc. fr. *boschet*, m. s., serait devenu *bouchet* ; la forme picarde *bosquet* aurait donné *boquet*. » Sch. du bas lat. *boscus*.

Quoi qu'il en soit, *bosquet* dérive directement ou indirectement du german. *bosch*, buisson, cf. *bo* (bois) pour * *bos*, *bosc*, en patois fr.-comtois.

Botte, « 1° assemblage d'objets de même nature *liés* ensemble ; 2° chaussure en cuir qui *enferme* la jambe ; 3° outre, tonneau ».

« 1° Mot qui parait être d'origine german., mais dont la filiation exacte est obscure.» Aussi Sch. — « 2° origine inconnue. » Sch., rien de sûr.

Le mot *botte* dans ces trois acceptions est à rapprocher de l'anglo-s. *butt*, *bytt*, *byt*, baril, bouteille, flacon ; de l'angl. *boot*, botte, *boat*, bateau ; de l'all. *butte*, hotte, cuve, cuvier, etc. (v. h. all. *but-in*). — L'idée commune est celle d'entourer, d'envelopper, de contenir. Tous ces mots se rattachent aus rad. *spant*, *spont* ; d'où *pant*, *pont* ; *bant*,

Digitized by Google

bont, et avec chute de la nasale, *bat*, *bot*, lier, serrer, enfermer, contenir (par exemple m. h. all. *bunt*, chose liée, et fr. *botte* dans le même sens). — De la même famille sont nos mots POT, PINTE (holl. *spint*), FÛT, FUT-AILLE, FOUD-RE, (cf. angl, s. *fother*, foudre), etc. — La variante fr. *bosse* dans le sens de tonne, s'explique par une finale en *ts* du radical qui rent compte aussi, par assimilation régressive, du *tt* de *botte*, etc. Cf. aus mots *boisseau*, *bonnet*, etc.

BOUC, « mâle de la chèvre ».

« Emprunté du german. *bukk*, m. s. » Sch., soit du german., soit du celtique.

Les formes correspondantes du v. h. all. sont *poch*, *boch*, *bok*; anglo-s. *bucca*. Tous ces mots sont en rapport étymologique probable avec v. h. all. *pūz*, *bōz*. *būz* coup, poussée (176); cf. angl. *to box*, donner des coups (de poing), et avec dentalisme *to butt*, heurter de la tête (cf. fr. *bouter* et voir à ce mot). Cf. encore all. *pochen* casser, et angl. *to poke*, remuer, battre, etc.

BOUCHON, « 1° faisceau de feuillage qui placé au-dessus de la porte indique un cabaret. 2° Petit paquet de foin ou de paille. »

« Dérivé de l'anc. fr. *bousche*, faisceau de branchage. » Aussi Sch.

Sont de la même famille : *bouche*, botte, fagot, *bouchon*, botte de paille, *bouchot*, gerbe, botte, etc. Tous ces mots sont à rattacher à l'angl. *bunch*, faisceau, fagot, etc. — Voir aus mots *bouge*, *bouchot*, *bouquet*, etc.

BOUCHOT, « parc en clayonnage construit sur une plage pour emprisonner le poisson ».

« Dérivé de l'anc. fr. *bousche*, faisceau de branchage. »

A rapprocher du v. fr. *bouge*, faisceau de bois, fagot; cf. aussi l'expression franc-comtoise *em-boucher*, mettre du bétail dans un parc. L'idée primitive est entourer, enfermer, et tous ces mots sont à rapporter au rad. german *bog*, envelopper, entourer.

Digitized by Google

Boucle, « anneau ».

« Du lat. *buccula*, proprement petite joue, bosse de bouclier, sens ordinaire de *boucle* en v. fr. » Aussi Sch.

Le v. h. all. *poug*, *bouc* anneau. ainsi que le v. fr. *bou*, même sens, qui en est tiré, rendent très équivoque le témoignage de v. h. all. *buckel* et de l'angl. *buckle*, boucle, d'où m. h. all. *bockelære* et angl. *buckler*, bouclier. — L'hypothèse la plus vraisemblable est que les rad. all. dans le genre de *bouc*, *bug*, courber et le lat. *buccula* ont concouru chacun de leur côté à développer les dérivés *buckel*, etc.

Bouder, « prendre un air rechigné en faisant la moue ».

« Origine inconnue; peut être le même radical que le provenç. *pot*, lèvre ». Sch. rien de sûr.

Plus vraisemblablement, simple variante de *bouter*. (voir à ce mot.). *Boudeur* pour *bouteur* se serait d'abord dit pour capricieus; cf. le sens du mot *boutée*, acte capricieus, dans l'ancienne langue, et *boutade*.

Boudin, « boyau rempli de graisse et de sang de porc assaisonés. »

« Origine inconnue». Sch. rien de sûr.

Inséparable, à ce qu'il semble bien, du v. fr. *bode*, *boude*, ventre, et de *boyau*; voir à ce mot. Le *boudin* comme le *boyau* est ce qui vient du ventre; ou plutôt le *boudin*, comme tel, est le boyau même considéré abstraction faite de ce qu'il contient; cf. angl. *pudding*, qui signifie boyau et boudin. Un troisième sens qui s'applique à certains mets de la cuisine anglaise est à rapporter à *to puddle* dans l'acception de battre, mêler, brouiller.

Boue aussi v. fr. (*boe*), « terre, poussière détrempée par l'eau sur le sol ».

« Origine inconnue. » Sch. rien de sûr.

Le v. fr. *boete* (et *boier*, tas de boue) et la forme lorraine *bodère* citée par Sch., indiquent un radical german. **boet*, **boed* à la famille duquel se rattachent v. h. all. *puzza*, *buzza*, m. h. all. *bütze* (*buetze*), bourbier; angl.

Digitized by Google

puddle et *podge*, m. s. ; cf. angl. *bog*, m. s., qui indique que la dentale des formes précitées est une ancienne gutturale.

BOUFFER, « gonfler ses joues ».

« Dérivé d'un rad. *bouf*, onomatopée représentant le bruit de la bouche qui, étant gonflée, souffle brusquement. »

Sch., formation « spontanée » comme *pouffer*, d'après les interjections *bouf* et *pouf*.

L'onomatopée n'a rien à faire ici; *bouffer* et *pouffer* sont en rapport d'origine avec. v. nord. *bif*, poussée, anglo-s. *beofung*, agitation, tremblement, m. h. all. *buf* et *puf*, coup, poussée ; angl. *buffet*, soufflet, *buff*, bouffée, *to puff*, souffler, enfler, bouffer, d'où l'ital. *puffo*, bouffée (de vent) et fr. *bouffée*. Rien ne saurait mieus montrer que ces rapprochements l'erreur de l'explication par une onomatopée.

A cette famille se rattachent en v. fr. *buffe* (angl. *buffet*), soufflet, tape, *buffeter* et *buffler*, souffleter, *buffet*, soufflet, instrument qui se gonfle, etc., *buffette*, joue (en tant que poussée, gonflée), etc.

BOUFFON, « celui qui cherche à faire rire par de grosses plaisanteries ».

« Emprunté de l'ital. *buffone*, m. s., venant de *buffa*, plaisanterie. » Sch., l'ital. *buffare* est notre *bouffer ;* les idées d'enflure et de plaisanterie se touchent.

L'origine et la famille sont les mêmes que celles du v. fr. *beffe* (voir à *beffler*).

A rapprocher surtout de m. h. all. *buffen*, piailler, se chamailler (cf. *beffen*, m. s.) et angl. *to puff*, dans le sens de habler, faire le charlatan, tromper, par où l'on voit clairement le lien des deus ides (crier, plaisanter, tromper) ; cf. aussi v. fr. *buffe* ou *bufe*, tromperie et fr. mod. *bafouer*.

BOUGE, « partie bombée d'un objet ».

« Origine incertaine. Peut être dérivé du lat. *bulla* boule, par l'intermédiaire d'une forme hypothétique

Digitized by Google

**bullicum*, proprement ce qui est arrondi en petite boule; peut-être d'origine german. (cf. all. *bogen*, courbure). »

A rapprocher directement de l'anglo-s. *boga*, courbure, chose courbée, etc.

Bouger, « faire un mouvement qui déplace légèrement. Vieilli dans le sens actif de remuer, agiter ».

« Du lat. pop. *bullicare* dérivé de *bullire*, proprement bouillonner, puis par extension s'agiter (sens du provençal *bolegar*) et enfin remuer. »

Bouger est inséparable de l'angl. *to budge*, m. s., aussi adj. *budge*, vif, actif, joyeus. De la même famille, avec dentalisme de l'ancienne gutturale finale du radical est le v. h. all. *bāz*, *bōz*, coup. poussée, d'où *pāzan*, *bōzen* pousser, agiter. Entre *budge* et *bōz* le rapport phonétique est le même qu'entre *podge* et *puzzá*, etc. (Voir au mot *boue*).

Bouille, « sorte de hotte pour porter la vendange dans la cave ».

« Origine inconnue. » Omis par Sch.

D'un antécédent *boetelle*, *boedelle*, avec le sens général de vase, baril, etc. Même origine que *bouteille* (voir à ce mot) et angl. *bottle*. — Cf. aussi les formes à finale radicale gutturale du v. fr. *boicel*, *boucel*, *boisel*, *bousel*, etc., petit tonneau, baril; ainsi que v. fr. *baschole*, *bachole*, sorte de vase, de hotte.

Bouline, « corde qui sert à tenir la voile de biais quand le vent souffle obliquement ».

« Emprunté de l'angl. *bowline*, m. s, proprement corde (*line*) de proue (*bow*). » aussi Sch.

La forme v. fr. *bolinghe* (J. Lemaire de Belges) citée par Sch., ainsi que le dan. *bugline* donne à croire que la véritable orthographe german., serait *bog'l-ing* dans le sens de corde qui sert à courber, incliner, tourner (*to bow*, rad. german. *bog*) la voile.

Bouquet, « 1° Petit bois (*un bouquet de bois*, expression fr.-comtoise); 2° Assemblage de fleurs cueillies et liées ensemble ».

Digitized by Google

« Autre forme de *bosquet*, d'origine normanno-picarde. » Aussi Sch.

Pour le rad. *boq* ou *bouq* correspondant au german. *bosch*, cf. *baquet* auprès de *basche* et de *bac*.

En ce qui regarde le sens 2, *bouquet* est surtout à rapprocher de *bouchot* ; voir à ce mot.

Bourde, « conte forgé pour abuser de la crédulité de quelqu'un ».

« Origine inconnue. Le moy. néerl. *boerde*, grosse plaisanterie, doit être emprunté du fr. » Sch. rien de sûr.

Le vocalisme radical de *boerde* interdit absolument l'hypothèse d'un emprunt au fr. La famille de l'un et l'autre mot est la même que celle de l'angl. *sport* d'où **port*, **bort*, divertissement, amusement; cf. aussi rad. *port* dans angl. et fr. *dé-portement*, m. s.

Bourdon, « long bâton, bâton de pélerin dont le haut était en forme de gourde (ou auquel était suspendue une gourde ?) ».

« Du lat. *burdonem*, mulet. On sait que les objets de support empruntent fréquemment leurs noms aus bêtes de somme (cf. *âne*, *baudet*, *poutre*, *sommier*, etc.). » Aussi Sch.

L'angl. *burden*, fardeau, mais qui signifie aussi bâton, bourdon, prouve que le mot implique l'idée de charge, fardeau et se rattache à la famille à laquelle appartient le v. h. all. *purdin*, *burdin*, m. s.; cf. lat *portare*, gr. φορ-τίον dérivant du rad. φερ, etc.

Bourdon, « 1° bourdonnement; 2° ce qui bourdonne (cloche, etc.) ».

« Origine inconnue. Le bas lat. a *burdo*, *burdonus*, insecte analogue au bourdon. » Sch., le rad. *burd* est une onomatopée.

Aussi, dans les patois, *brondon* pour désigner une grosse mouche bruyante. *Fredon* et *frelon* pour *fredlon* (?) paraissent appartenir à la même famille ; peut être *frain* dans *refrain*; cf. angl. *burden* m. s.; v. fr. *bredonner*, *braidonner*, *braidir*, etc. = hennir. — Toute cette famille

Digitized by Google

semble apparentée au rad. german. *brunst* d'où angl. *to brustle*, craquer, pétiller, (bruire).

Bourg, « gros village où se tient d'ordinaire le marché des villages environnants. »

« Du lat. *burgum*, lieu fortifié, emprunté du german. *burg*, m. s. » Sch. compare aussi le gr. πύργος.

Les principales formes corresp. du v. h. all. sont *puruc*, *purug*, *purc*, *purg*, *burg*, dont le sens premier est entourage, défense, comme on le voit par le v. h. all. *përkan*, *përgan*, *bërgan*, entourer, préserver, envelopper, cacher.

Bourgeon, « Pousse rudimentaire contenant en germe les tiges, branches, feuilles, fleurs et fruits du végétal ». Origine inconnue. » Sch. rapproche ce mot du bas lat. *botrionem*.

Le v. fr. *broçonner*, bourgeonner, suppose un primitif **broçon* dont *bourgeon* est une sorte de doublet. L'un et l'autre sont à rapprocher surtout du v. sax. *brustjan*, pousser, bourgeonner. Voir au mot *brout*.

Bourrache, « plante herbacée... à tiges et à feuilles hérissées de poils piquants ».

« Emprunté du lat. du moyen-âge *borrago*, m. s., altération de l'arabe *abou rach*, proprement le père de la sueur ». Sch. rappelle l'étymologie de Diez.

Il est bien plus vraisemblable qu'il faut rattacher ce mot, comme le faisait celui-ci, à *bourre* ; voir à ce mot.

Bourre, « amas de poil détaché de la peau de certains animaux ».

« Du lat. pop. *burra*, m. s. ». Aussi Sch.

Le lat. *burra*, étoffe grossière, est sans doute emprunté aux langues german. La *bourre* désigne le poil en tant que chose piquante. Ce sens est encore celui de l'angl. *bur*, bardane, plante ainsi désignée à cause de ses piquants ; cf. *borrel*, rustre, grossier et fr. *bourru*, qui s'est dit d'abord des choses piquantes, rugueuses, etc.,

Digitized by Google

puis, au moral, de celui dont le caractère est piquant, âpre, hargneus, grossier.

Une variante de l'angl. *bur* est *fur*, poil, puis fourrure.

La famille german. de ces mots comprent encore le v. h. all. *sporo*, éperon, aiguillon, d'où *sporon*, éperonner, *poron* et *boron*, piquer, percer; anglo-s. *bor*, instrument pour percer, angl. *to burrow*, percer un trou en terre comme les lapins, *to furrow*, creuser, labourer, etc.

Il est très probable qu'il faut expliquer de même le v. f. Bourot (resté dans les patois), jeune canard qui n'a encore que de la *bourre* au lieu de plumes.

Bourreau, « celui qui a la charge d'exécuter les arrêts condamnant à la peine de mort ou à quelque peine corporelle ».

« Origine inconnue ». Sch. rien de sûr.

Même famille que *bourru* dont *bourreau* pris substantiellement n'est qu'une variante sémantique. Voir au mot *bourre*.

Le verbe Bourrer n'est pas comme terme de chasse, « enlever, arracher la bourre » (Darmesteter et Hatzfeld), mais agir en bourru, s'élancer brutalement pour maltraiter le gibier. C'est probablement la même idée qui est au fond de l'ital. *borusca*, d'où notre mot *bourrasque*.

Bourse, « petit sac de cuir, etc., destiné à contenir de l'argent de poche ».

« Du lat. pop. *bursa*, m. s., gr. βύρσα, cuir ».

(D'après Scheler, ce mot appartient seulement au bas latin. Les glossaires du latin classique l'ignorent.)

L'origine est certainement german., mais peut-être avec influence savante de *bursa*. Le mot est à rapprocher surtout de l'anglo-s. *spyrta*, panier, v. nord. *byrda*, boîte; avec lambdacisme, v. h. all. *polster*, cf. angl. *bolster*, coussin, néerl. *bolster*, cosse et (antérieurement au dentalisme de *spyrta*, etc.) v. hall. *pulgā* et *bulgā*, sac de cuir, d'où v. fr. *boulge*, *bouge*, m. s. Le mot *bulga* donné par Varron avec le sens de sac avait déjà été, ce semble, emprunté aus dialectes german. par les latins, comme l'indique son isolement dans leur langue.

Digitized by Google

BOURSOUFLER, « produire l'enflure qu'offre par places une surface unie sous laquelle on sent le vide ».

« Composé avec le radical *boud* qui indique gonflement (cf. *bouder*) et souffler. » Sch. rien de sûr.

L'analogie de l'angl. *burbolt*, trait émoussé (qui est comme de bourre), indique que *boursoufler* pourrait se décomposer en *bour-souffler*, fait de souffler dont le résultat est de bourrer, de gonfler. Dans les deus cas, *bour* serait employé en guise d'adjectif.

BOUSE, « fiente de la vache, du bœuf ».

« Origine inconnue. » Sch., rien de sûr.

Cf. v. h. all. *puzz*, *buzza*, m. h. all. *bütze* et *butze*, bourbier.

BOUTEILLE, « vase portatif, à ventre cylindrique, à col étroit et allongé, destiné à contenir des liquides et particulièrement du vin. Du bas lat. **butticula*, m. s., diminutif de *buttem*, outre ». Sch., bas lat. *butta*, d'où *buticula*.

A rapprocher directement de l'angl. *bottle*, même sens, pour **bott-el*, **bott-eg-el*, dérivé d'un primitif **bott* (voir à *botte*). L'italien *botiglia* y correspont également.

BOUTER, « (vieilli), pousser, mettre. Emprunté du germ. *botan*, frapper ». Aussi Sch.

Les formes german. les plus voisines du fr. BOUT (proprement, ce qui pousse, frappe[1], d'où extrémité d'une pièce de bois, etc.) et du dérivé *bouter*, sont l'angl. *bout*, coup, *but*, bout, *butt*, coup de tête, etc., *to put*, mettre, placer, *push*, coup, *to push*, pousser; v. h. all. *pūz*, *bōz*, coup; angl. *spout*, poussée, jet, etc.

BOUTIQUE, « 1° salle au rez-de-chaussée dans laquelle les marchands exposent et vendent leurs marchandises ; 2° boîte de mercier ambulant. Bateau contenant une boîte où le poisson se conserve vivant. »

« Altération du lat. *apotheca*, qui est le gr. ἀποθηκή, m. s. — » Aussi Sch.

Cette étymologie, qui implique un changement irré-

1. Sch. explique à tort par « chose en relief, en saillie ».

Digitized by Google

gulier du *p* initial en *b*, ne saurait être maintenue qu'en faisant abstraction des rapprochements qui suivent : — v. fr. *boutiquin*, bateau où l'on conserve le poisson ; *botequin*, *bodequin*, etc., petit bateau, nacelle ; ital. *botteghino*, malle et porte-balle ; v. h. all. *potachā*, *potagā*, *potegā*, m. h. all. *poteche*, *botige*, *botinge*, *boting*, all. mod. *bottich*, cuve, grand vase ouvert. — Rad. commun **potang*, **poteng*. — Aussi v. h. *putir-ich*, d'où *putrich*, *butrich*, outre, tonneau. (Voir pour la famille aux mots *botte*, etc.). — Le sens de boutique à poisson paraît avoir été le point de départ des autres. Influence possible d'ailleurs de celui du lat. *apotheca*.

Bove, (*boe*), v. fr. grotte, antre, caverne.

Même origine que l'ang. s. *bow*, (*bog*, angl. *boga*), courbure, voûte. — La forme *boe*, suppose une variante german. **boeg*, **boeh*.

Boyau, « nom vulgaire de l'intestin. Du lat. *botellum*, boudin devenu **bodel*, **boel*, **boiel*, **boiau*, *boyau* ». Aussi Sch.

Voir au mot *bedaine* la famille german. apparentée. Le lat. *botulus* et *botellus* qui ne s'explique pas étymologiquement dans cette langue est probablement le résultat d'un ancien emprunt aus dialectes german.

Bouton, « bourgeon naissant ».

« Dérivé de *bouter*, pousser. »

Bouture, « pousse ».

« Dérivé de *bouter*. » Sch. explique à tort par « branche *boutée* en terre ».

Ces deus mots sont à rapprocher aussi de l'angl. bud, m. s. Même famille que *to spout*, jaillir, pousser avec impétuosité.

Braie, « sorte de haut-de-chausses ».

« Du lat. *braca*, d'origine gauloise. » Aussi Sch.

La famille à laquelle appartiennent les mots suivants est sûrement germanique, angl. s. *brōc* (pluriel *brēc*), culotte; v. nord. *brōk* m. s.; v. h. all. *pruoh*, *pruah*, *bruoch*,

Digitized by Google

m. s. néerl. *bræk*, m. s. Il n'est guère possible d'en séparer nos mots *braie*, *brague*, *braguette*, *brayette*, etc.

BRACON, v. fr. « branche d'arbre ».

Probablement pour **brancon*, voir au mot *branche*.

BRAIRE, « v. fr. crier. en parlant des êtres animés et inanimés. Plus tard s'est dit du cri de l'âne ».

« Du lat. pop. **bragere*, m. s., d'origine incertaine. » Aussi Sch.

Le rad. *brag* se rattache sans doute au v. nord. *spraka*, crier; v. h all. *praht*, m. h all. *braht*, bruit; angl. *to brag*, se vanter, (n° 214), etc.

BRAISE, « bois réduit par la combustion à l'état de charbon ardent ».

« Emprunté à l'anc. h. all. *brasa*, m. s ». Sch. est plus près du vrai en rattachant *braise* au v. nord. *brasa*, souder (ce mot est inconnu au v. h. all).

Les formes ital. *bragia*, *braschia* supposent un rad. german. *brag*, *brasch*, auquel se rattachent m. h. all. *brëhen*, briller (cf. goth. *brahv*, scintillement); l'angl. *to braze*, braser, souder et, avec un ancien lambdacisme, angl. s. *blāse*, torche, lumière, *blāc*, brillant, angl., *blaze*, flamme, etc.; cf. aussi v. fr. *brason*, flamme.

BRAMER, « mugir, en parlant de certains animaus, (bœuf, âne). En parlant du cerf, pousser le cri particulier à son espèce ».

« Emprunté de l'anc. h. all. *bremen*, mugir. » Aussi Sch.

Le rapport direct avec le v. h. all. *bremen*, gronder, murmurer, est bien douteus surtout à cause de la différence du vocalisme radical. L'ital. *bramo*, ardeur, désir, fait penser à un rad. *bras*, *brachs* (cf. notre mot *brème* venant du m. h. all. *brahsem*), et serait pour **brasmo* apparenté à la famille germ. dont il a été question au mot *braise*. Rapprocher tout particulièrement de *bramer* le v. nord. *braml*, bruit, tumulte.

BRANCHE, « pousse ligneuse qui se développe sur le tronc d'un arbre ».

Digitized by Google

« Du lat. pop. *branca*, qui est attesté au sens de patte d'animal féroce. » Aussi Sch.

Étymologie invraisemblable. A rapprocher de l'angl. *branch*, m. s., qui vient en toute évidence de l'anglo-s. *spranca*, pousse, tige, branche, cf. anglo-s. *sprinc-an*, jaillir, pousser, etc. (antécédents **spranch*, **pranch*).

Brande, « sorte de bruyère qui croît dans les campagnes incultes. Lieu inculte où croissent ces bruyères. (Marine) Fagot de bruyère, de genêt enduit d'une matière combustible dont on se servait pour armer les brûlots ».

« Origine inconnue. »

Sch. rattache avec raison ce mot à l'all. *brand*, combustion, mais il a tort de lui donner le sens passif de « ce qui est brûlé (après avoir été extirpé). » La brande est plutôt ce qui sert à allumer, à attiser le feu ; cf. all. *brander*, au sens de brûlot et voir ci-dessous, au mot *brandon* dont *brande* est une sorte de variante.

Brandir, « balancer dans la main d'une manière menaçante ».

« Dérivé de *brand* (épée). » Sch., d'abord agiter l'épée, puis agiter en général.

Le v. fr. *brande*, flamme, mais aussi ardeur, agitation, inquiétude, montre clairement que *brandir*, secouer, agiter, est une extension de ce sens et non pas de celui de « (tenir) une épée ».— Cf. d'ailleurs all. *branden*, flamber, s'agiter comme la flamme et *brandung*, ressac, agitation des flots, d'où falaise (lieu où le phénomène se manifeste).

Rapport significatif absolument semblable entre lat. *aestus*, chaleur, et *aestus*, agitation des flots, marée; — de même qu'entre v. nord. *brime*, flamme et *brim*, marée.

Brandon, « tison, torche ».

« Dérivé du german. *brand*, tison. » Sch. rapporte ce mot au v. h. all. *brant*, m. s.

La forme du v. h. all. est *prant* et *brant*, plur. m. h. all. *brende*, d'où le *d* du fr. *brande*, *brandon*.

Branler, « faire osciller en imprimant une secousse ».

Digitized by Google

« Contraction de *brandeler*, dérivé du radical de *brandir*. » Aussi Sch.

Voir à ce terme pour le sens étymologique des mots de cette famille. L'angl. *bransle* = fr. *branle*, sorte de danse, indique une ancienne orthog., *bransler*, (cf. v. fr. *bransler*, exercer un droit de péage) qui supposerait un antécédent *bransteler*, dérivé de **branst* (cf. v. nord. *brensla*, combustion), doublet de l'all. *brunst*, même sens premier que *brant* (chaleur, ardeur).

BRANSQUETER, « mettre à contribution ».

« Emprunté du flam. *brandschatten* (all. *brandschatzen*), m. s. »

Il est indispensable d'ajouter que le sens analytique et premier est évaluation, contribution, taxe (*schatz*) pour le feu (*brand*); c'est-à-dire pour éviter qu'il soit mis par la soldatesque dans une ville prise d'assaut.

BRAQUE, « variété de chien de chasse ».

« Emprunté du german. *braccho* (en réalité *bracco*), m. s. » Aussi Sch.

Cf. ital. *braccare*, quêter. A rapporter soit à la famille du m. h. all. *braehen*, sentir, flairer, v. nord. *bragd*, odeur; soit au rad. *brac*, crier, d'où m. h. all. *brach*, cri.

BRASSER, « fabriquer (la bière) en faisant tremper et en agitant le malt dans de l'eau élevée à une température d'environ 60 degrés ».

« Du bas lat. *bractare*, m. s., dérivé du lat. *brace*, sorte de blé, mot d'origine gauloise, d'où *breis*, orge broyée pour fabriquer la bière. » Aussi Sch.

Le v. nord. *brugg*, fait d'échauffer, de cuire, d'où *brugga*, cuire la bière, cf. anglo-s. *breo(g)wan*, m. s. et all. *brühe*, bouillon, *brühen*, échauder, lessiver, indiquent un tout autre ordre d'idée et une toute autre étymologie. *Brasser* est à rapprocher tout particulièrement de l'anglo-s. *bras*, fonte (bronze), angl. *to braze*, échauffer, arroser; voir au mot *bronze* (cf., avec le vocalisme en *u*, et à rapprocher de *brühen*, etc., l'ital. *bruciare*, et *ab-bruciare*. brûler, *bruciore*, cuisson, etc.).

Digitized by Google

BRAVE, « prêt à affronter le danger ».

« Emprunté à l'ital. *bravo*, m. s. Le mot ital. *bravo* vient du lat. pop. **brabum*, déformation de *barbarum*. » Sch. rien de sûr.

Le rapport avec *barbarum* est des plus invraisemblables. La véritable famille à laquelle se rattache **brave* est celle du goth. *brahv*, éclat, qui suppose un adj. *braho*, éclatant, brillant, ardent, et qu'on retrouve avec lambdacisme dans le v. h. all. *plao*, *blao* pour **blaho*, cf. *blah*, bleu brillant, blanc (voir aux mots *blanc* et *bleu*). — Pour le sens d'ardent, courageus, hardi, cf. l'adj. all. *feuerig*, igné, ardent (dans tous les sens), etc.

BRÈCHE, « rupture, solution de continuité qui permet de pénétrer dans une enceinte ».

« Emprunté de l'all. *brecha*, m. s., de *brechen*, rompre. » Aussi Sch.

L'ancienne orthographe *bresche* montre que le mot fr. dérive d'une variante radicale *bresch*, conservée avec dentalisme dans l'anglo-s. *berst-an* (**berest-an*), briser, *bryts-e* (**beryts-e*), fragment; angl. *to burst*, v. h. all. *brest-an*, briser, etc.

Le v. fr. *bresche*, c'est-à-dire morceau, fragment de miel, est le même mot; cf. aussi l'expression vulgaire *brique de pain*, pour morceau de pain.

BRECHET, « poitrine (des oiseaux) ».

« Origine incertaine (cf. angl. *brisket*, poitrine). » Aussi Sch. qui fait remonter à tort le mot angl. au cymrique *bryschet*. C'est plutôt l'inverse qui est vrai.

L'angl. *brisk-et* est selon toute vraisemblance en rapport étymologique avec *breast*, anglo-s. *breost*, v. nord. *brysti*, poitrine, antérieurement **breask*, comme l'anglo-s. *brastl*, craquement, est pour *brask-l* auprès de *break*, briser, faire craquer, etc. Dentalisme des plus fréquents dans les langues germaniques.

BREHAIGNE, v. fr. « stérile ».

« Origine inconnue. »

Les variantes féminines *barahaine*, *baraine*, *brainne*,

Digitized by Google

braine, etc., ne permettent aucun doute sur la parenté du mot avec l'angl. *barren*, m. s., pour **baraheng*, **bareheng*, auquel on peut comparer *barrow*, porc châtré, et v. h. all. *parug*, *barug*, m. s.

Brême, « poisson d'eau douce ».

« Emprunté de l'all. *brachsme*, m. s., devenu *braisme*, *bresme*, *brême*. » Aussi Sch. qui rapproche à tort *brême* de l'all. *brachsen*.

Les véritables antécédents du mot fr. sont: v. h. all. *brahsima*, d'où m. h. all. *brasem*. La variante v. h. all. *brahsina* a donné, d'autre part, m. h. all. *brahsen* et all. mod., *brassen*.

Le sens premier est vraisemblablement « le blanc, le brillant »; cf. notre expression poisson blanc appliquée sur la Saône à la brême, au chevanne à l'*ablette*, etc., et voir pour la famille au mot *braise*.

Brette, « sorte de longue épée ».

« Origine incertaine. Peut-être de l'adj. fém. *brette* qui en v. fr. signifie bretonne; la brette serait une epée à la mode de Bretagne. » Aussi Sch.

A rapprocher non seulement du v. nord. *bredda*, couteau, comme le faisait Diez, mais aussi du v. h. all. *parta*, m. h. all. *barte*, hache d'armes, et du v. h. all. *spalt-an*, fendre, couper. L'antécédent commun est indiqué par le v. nord. *sparda*, hache.

Bretèche, « fortification mobile, en bois à créneaus et à mâchecoulis, qu'on plaçait aus abords d'un camp. »

« Origine incertaine. On a supposé que bretêche, représentant le bas-latin **brittisca*, signifiait à l'origine fortification à la manière des Bretons. » — Aussi Sch.

Si, comme il est permis de le croire, les bretêches pouvaient être en osier tressé à la manière des gabions, ce mot se rattacherait plutôt au v. h. all. *prettan*, *brettan*, tresser.

Bretelle, « bande de cuir... qu'on passe sur l'épaule pour supporter un sac, etc. ».

Digitized by Google

« Origine inconnue. » — Sch. hésite entre le v. fr. *bret*, lacet, et le v. h. all. *brittil*

Ce mot est évidemment le correspondant du v. h. all. *britel*, *brittil*, etc., dans le sens de courroie destinée à tenir, serrer quelque chose. Voir au mot *bride*.

Breuil, « bois taillis servant de retraite au gibier et généralement fermé de haies ou de murs ».

Du bas lat. *brogilium*, m. s., qui paraît être la transcription d'un mot gaulois (cf. breton *bro*, contrée).

Sch. croit à une parenté avec l'all. *brühl*, marais.

Le v. fr. *brocelle*, bois taillis, fait penser à la famille à laquelle appartient *brousse*, *broussaille* (voir à ces mots.) D'autre part, l'idée de lieu marécageus qui, entre autres, est celle du v. h. all. *brüel* rattache plutôt *breuil*, en même temps que l'ital. *broglio*, soulèvement, au m. h. all. *brogen*, s'élever, se soulever, jaillir, cf. anglo-s. *brōc*, source, et les rad. german. *sprunk*, *proz*, *broz*, pousser, jaillir.

L'orthographe du m. h. all. *brüel* explique le *i* du v. fr. *broil*, etc.

Bricole, « machine de guerre du moyen âge qui servait à lancer des pierres ».

« Emprunté de l'ital. *briccola*, d'origine inconnue. » — Sch. rien de sûr.

Briccola est très probablement à rapprocher du m. h. all. *brëchel*, celui ou ce qui brise, brisoir.

Dans le sens de corde, lanière, sangle destinée à porter quelque chose, il semble bien que *bricole* est une corruption de *bridole*, cf. *bride*.

Bride, « les deus courroies qui fixées de chaque côté du mors servent à arrêter ou à diriger un cheval de selle ou de voiture ».

« Emprunté du german. *brida*, m. s. » — Sch. rapproche le mot du v. h. all. *brittil*.

Brida est un verbe (et non pas un substantif) du v. fris. qui signifie serrer, tirer, et qui correspont au v. h. all. *prēttan*, *brēttan*, m. h. *brīden*. C'est ici que se rattachent v. h. all. *prittil*, *priddil*, *brittil*, *britel*, l'angl.

Digitized by Google

bridle et le v. fr. *bridel*, d'où probablement *bride* pour **bridle*.

BRIGAND, « celui qui vole à main armée sur les routes, le plus souvent avec des compagnons réunis en troupe ».

« Emprunté de l'ital. *brigante*, de *brigare*, proprement qui va en troupe, en brigade. »

Aussi Sch. qui cite à propos de ce mot le bas lat. *brigantes*.

Brigand dans le sens ancien, qui fait partie d'une troupe, ainsi que l'ital. *brigata* et le fr. *brigade*, se rattache, selon toute vraisemblance, au rad. indiqué par l'anglo-s. *bregdan*, lier, serrer, tresser, réunir.

Pour le sens de malfaiteur, tenir compte du v. fr. *brigueur* et *brigueus*, querelleur, mauvais sujet, dont l'origine est expliquée au mot *brigue*. (Voir à ce mot.)

BRIGUE, « manœuvre pour l'emporter sur ses rivaus dans une élection ».

« Emprunté de l'ital. *briga* d'origine inconnue. » — Sch. rien de sûr.

L'ital. *briga* signifie différent, dispute ; si on le rapproche du v. fr. *brie*, *brige*, bruit, tumulte, débat, de *brigueus* et *brigueur*, querelleur, et de l'ital. *sbregaccia*, bavarde, on verra que, selon toute probabilité, ce mot est de la même famille que le v. h. all. *brëgler*, bavard, cf. v. nord. *brec*, demande, et toute la famille classée sous le n° 214 (*sprec*, *prec*, *brec*) ; cf. aussi m. h. all. *breht*, dispute, angl. *to brangle*, se quereller, etc.

BRILLER.

D'après Sch. dérivé de *beryllus*.

Les formes du v. fr. *beric*, *berique*, *bericle*, auprès de *berille*, béryl et lunettes, indiquent une confusion entre le mot lat. *beryllus* et les dérivés d'origine germanique se rattachant au v. h. all. *beraht*, *pereht*, *bereht*, brillant, d'où *berehtel*, *perehtel*, m. s. (angl. *bright* et *brightly*), d'où aussi très probablement v. h. all. *perela* (et *berala*), pour **pereht'l-a*, d'où notre mot PERLE et les verbes

Digitized by Google

m. h. all. *perlen* et *berlen*, orner de perles. La forme *bereht* explique le m. h. all. *brehen*, briller, et *berehtel* un hypothétique **bereht'len*, **berellen*, cf. *berlen*, d'où notre verbe BRILLER.

BRIN, « tige menue ».

« Origine inconnue. » — Sch. rien de sûr.

Probablement pour **brind* ; voir au mot *brind-ille*. En patois fr.-comtois RIN (pour *brin*, cf. *ronce*, pour **bronce*) s'emploie dans le même sens.

Le v. fr. BRIN et BRUINE dans le sens d'effort, ardeur, est à rapporter à l'anglo-s. *bryne*, chaleur, ardeur, cf. angl. *to burn*, brûler, et toute la famille qui s'y rattache.

De la même famille dépendent aussi le v. fr. BRUIT, rut (chaleur, ardeur) et RUT lui-même pour **brut*; cf. all. *brunst*, m. s.

BRINDILLE, « petite branche grêle ; dérivé de *brin* ». — Sch. rien de sûr.

L'anglo-s. *spritling*, germe, tige, bourgeon, etc., pour **sprintling*, cf. *sprindlic*, ce qui jaillit, s'élance, pousse (formes dentalisées du rad. *spring*, sauter, s'élancer, pousser), indique l'origine probable de *brindille*, d'un rad. *sprint*, *prind*, *brind*. Au même rad. vocalisé en *o-u* (cf. *sprung-spring*) se rattachent prov. *brondel=brindille* et fr.-comt. *bronde*, feuilles qui repoussent sur les racines des chous, en automne.

BRIQUE, « carreau d'argile durcie au feu ».

« Emprunté de l'angl. *brick ;* le sens primitif du mot angl. (anglo-s. *brice*) est fragment. » — Aussi Sch.

Tous ces mots sont de la famille à laquelle se rattache le dan. *spraekke*, briser, le v. h. all. *prëchan* et *brëchan*, m. s. (212). La brique est un *morceau* (de terre cuite). Cf. le patois fr.-comtois *brique* dans l'expression *brique* (morceau) de pain.

BRIQUET, « pièce d'acier dont on se sert pour obtenir des étincelles en frappant un silex ».

Digitized by Google

« Origine incertaine; peut-être dérivé de *brique* au sens de pièce, fragment. » — Aussi Sch.

Probablement de la même famille que *brique*, mais avec le sens actif de chose qui brise, fait éclater, ébrèche le silex; cf. all. *breche*, brisoir.

Briser, « mettre en pièces par un choc, un coup violent ».

« Origine incertaine. On trouve en anc. fr. *bruisier* à côté de *briser*. » — Sch. lat. *brisa*, marc de raisin.

Bruisier s'est réduit à *briser* probablement par l'intermédiaire de **brviser*, et cette forme est inséparable de l'angl. *to bruise*, m. s., et anglo-s. *brysan*, briser dont rent compte pour le *s* l'anglo-s. *bryts-e*, fragment, auprès du rad. *bërst* dans l'all. *bersten* et *brëst* dans le v. h. all. *brëstan*, m. s.; cf. aussi v. h. all. *purst*, brisure (pour l'ensemble de la famille voir n° 212).

Le vocalisme *ui* de l'angl. est un legs des anciennes formes perdues.

Broc, « vase à anse, etc., qui sert à tirer le vin ».

« Du lat. pop. *brocchum*, mot qui désigne un homme dont les dents font saillie, et qui a été appliqué par analogie à un vase à bec. » — Sch. le rapproche de *broche*, chose pointue, à cause du bec du broc.

Broc dépent bien plutôt de la famille à laquelle appartient *berceau* (voir à ce mot); cf. surtout le pat. fr.-comtois *brechon*, espèce de panier ou de cabas (l'idée générique est celle de vase; voir aussi au mot *barque*).

Broche, « tige pointue qui sert à traverser quelque chose ».

« Du lat. populaire **brocca* dont l'accord de toutes les langues romanes permet de supposer l'existence. » — Sch. rien de sûr.

En réalité, de la même famille que l'angl. *broach*, m. s.[1], proprement chose qui pique; cf. angl. *brusch*, brosse et

1. Le vocalisme prouve que l'angl. n'a pas emprunté le mot au français.

Digitized by Google

voir au mot *brosse* ; cf. aussi anglo-s. *broc*, peine, ce qui pique, afflige.

Le mot BROCHET, sorte de poisson, est à rapprocher de *broche* ; mais c'est plutôt à cause de ses dents pointues (celui qui a des broches) qu'il est ainsi nommé qu'en raison de la forme pointue de son museau d'après l'explication de MM. Darmesteter et Hatzfeld.

BRODEQUIN, « v. fr., sorte d'étoffe ; de nos jours chaussure d'étoffe ».

« Emprunté au néerl. *brosekin*, m. s.; cf. ital. *borzacchino*, m. s. La forme actuelle paraît due à l'influence de *broder*. » — Sch. rien de sûr.

Brodequin, au sens de chaussure, semble ne rien avoir de commun pour l'origine avec le v. fr. *broissequin* (aussi *brodequin*), espèce d'étoffe dont la nature est mal déterminée.

Ce mot paraît être un dérivé se rattachant à un primitif qui se présente en néerl. sous la forme *broos*, chaussure, et en angl. sous celle de *brogue* et *brogan*, soulier ; cf. l'angl. *botikin*, bottine, auprès du rad. *bot*. — L'angl. *brodkin* est probablement le résultat d'un dentalisme pour **brogkin*. En ital. le même suffixe s'est uni au rad. *borza* (cf. *bourse*), d'où *borzacchino*.

BRODER, « rehausser (un tissu) d'ornements en relief faits à l'aiguille ».

« Dérivé d'un rad. *brozd*, qui signifie pointe et qui se trouve à la fois dans les langues celtiques et dans les langues germaniques. La présence d'un *s* dans le v. fr. écarte l'hypothèse d'une métathèse pour *border*. » — Sch. rien de sûr.

La forme *brosder* ramène à un primitif **brost*, cf. v. h. all. *prust*, déchirure (piqûre), dont il faut rapprocher l'anglo-s., *brord* pour **brosd*, pointe, v. h. all. *brost*, *prost*, proue (pointe), et v. h. all. *prosten*, *brosten*, piquer, broder. Même famille que celle dont dépendent *brosse* et *broche*. Voir à ces mots.

BRONCHER, « faire un faus pas, anciennement faire un mouvement de haut en bas. Signifie pencher en v. fr., ce

Digitized by Google

qui fait penser au lat. *pronus* et à un dérivé possible **pronicare;* mais le changement du *p* initial en *b* fait difficulté ». — Sch. rien de sûr.

Très probablement de la même famille que le v. h. all. *prouchen, brouchen*, courber; cf. l'angl. *to plunge*, plonger (s'enfoncer dans l'eau), et *to plounce*, m. s. Toutes ces formes se rattachent du reste au rad. german. *sprunk*, sauter (en haut ou en bas).

Bronze, « métal dur et sonore, de couleur foncée, formé d'un alliage de cuivre et d'étain ».

« Emprunté de l'ital. *bronzo*, m. s., qui vient du lat. *Brundusium*, nom de la ville de Brindisi : Pline mentionne l'*aes brundusium*. »

Sch. paraît adopter l'étymologie de Diez, qui rapportait *bronze* à *brunizzo*, dérivé de *bruno*, brun.

L'ital. *ab-bronzare*, rôtir, rissoler, qui paraît inséparable de la famille à laquelle appartient *bronzo*, écarte les étymologies sus-indiquées pour rattacher ce mot à la famille étudiée au mot *brûler*. Cf. le rapport de l'anglo-s. *braes*, angl. *brass*, airain, avec l'anglo-s. *braedan*, chauffer, griller et l'angl. *to braze*, braser, souder. — Le bronze était primitivement la soudure, la fonte, le métal chauffé et fondu, soit pour souder ensemble des morceaus d'autre métal, soit pour en produire un nouveau par la combinaison de plusieurs autres.

Broque, « petit rejeton de chou ».

« Emprunté de l'ital. *brocco*, m. s. »

« Cf. *brocoli*, chou d'Italie, emprunté de l'ital. *broccoli*, plur. de *broccolo*, rejeton, tendron, dérivé de *brocco*, même mot que le fr. *broche*. »

De la même famille que le v. h. all. *proz*, m. h. all. *broz*, tige, pousse ; cf. v. fr. *broçonner*, bourgeonner.

Brosse, « réunion de faisceaus de crins, de soies de porc, etc., ajustés sur une plaque de bois, etc., pour nettoyer. »

« Emprunté du german. **burstja*, chose hérissée, dérivé de *borste*, poil (de cochon). »

Sch. fait venir ce mot du bas lat. *brustia*, première

Digitized by Google

signif. menu bois, broutilles ; il en rapproche aussi le v. h. all. *burst*, quelque chose de hérissé, etc.

A rapprocher surtout de l'angl. *brush*, brosse et aussi choc; l'idée première des mots de cette famille est briser, blesser, piquer, cf. anglo-s. *brysan*, briser, le dérivé de *brush*, *brushy*, velu (piquant), et le v. h. all. *prust*, *brust* (avec dentalisme), déchirure, brisure (piqûre).

Cf. aussi fr. *broche* (voir à ce mot) et le v. fr. *brochier*, *brocquer*, BROSSER, piquer.

BROUET, « aliment liquide, bouillon, jus, etc., dérivé de l'anc. fr. *bro*, m. s., emprunté au rad. german. *bro*, *bru*, qui semble avoir eu le sens général de préparer (un aliment) par le feu ». — Sch. renvoie au v. h. all. *brod*, jus, sauce, bouillon.

Peut-on séparer *brouet* de l'ital. *brodetto*, m. s.? Le v. h. all. correspondant à l'ital. *brodo*, au v. fr. *brod*, jus, est *prot*, *prod*, *brot*, m. s., de la même famille que v. h. all. *pruottan*, *bruoten*, échauffer. Le bouillon comme le pain (*brôt*) est le *cuit*. Cf. l'expression *cuite*, fournée de pain. Cf. aussi m. h. all. *brüejen*, *brüen*, brûler, pour *brühen* conservé dans le sens d'échauder, en all. mod. ainsi que m. h. all. *brëhen*, briller, et *pregeln*, faire cuire, griller, rôtir ; cf. encore v. all. *brōt*, pain, et v. fr. *brode*, m. s.

BROUILLER, (d'où *brouillard*).

Sch. rapporte ce mot à l'all. *brudeln*, bouillir, bouillonner.

D'un rad. german. *broed*, *broad*, échauffer, s'agiter, bouillir, indiqué surtout par les synonymes *brōt*, *brāt*, *brōd*, *brād* d'où *brāten*, idée d'échauffer, de cuire; voir au mot *brouet*. Sch. d'ailleurs a raison en rapprochant tout particulièrement *brouiller* de la forme élargie *brudeln*, (*broedeln*).

BROUIR (v. fr. *broir*, *bruir*), « brûler ».

Sch. rattache ce mot au m. h. all. *brüejen*, échauder, rôtir. Il a raison. *Brüejen* est pour *brüedhjen*, cf. *braten* (avec dentalisme) et toute la famille indiquée aus mots *brouet* et *brouiller*.

Digitized by Google

Ici se rattachent BROUÉE, gelée, qui brûle les plantes, et le v. f. *bruz*, brouillard, gelée.

BROUSSAILLE, « touffe d'épines ; dérivé de *brosse* ». Aussi Sch.

Les formes du v. fr. *broce*, *broche*, *brosse*, *brousse*, etc., cf. aussi *ronce*, pour **bronce*, prouvent que le mot est apparenté à la fois à *brosse* et à *broche* dans le sens premier de chose qui pique, épine. (Voir à ces mots.)

BROUT, « 1° action de brouter; 2° ce que broute le bétail, spécialement, jeune pousse des arbres au printemps ».

« Substantif verbal de brouter. »

Sch. rapporte ce mot à l'anglo-s. *brustian*, bourgeonner, ou au v. h. all. *proz*, bourgeon.

En réalité, *brout* est le primitif de *brouter*. Il faut le rapprocher surtout de l'angl. *sprout* (d'où **prout*, **brout*), jeune plante, tige; cf. v. h. all. *sprozz-o*, *proz*, *broz* (n° 222), bourgeon. Le verbe sax. *brustjan*, pousser des bourgeons, ramène aussi au primitif **broust*, **sproust*, qui explique l'orthographe du v. fr. *brost*, d'où *brostage*, droit de brouter; *brosteler*, brouter, etc.

BROUTER (cf. v. fr. *brousteler*, m. s.), « manger l'herbe, les jeunes pousses ».

« Emprunté du german. *bruston* (?), m. s. »

Brouter est (comme le dit aussi Sch.) un dérivé direct de *brout*. Le sens primitif est se nourrir, de *brout*. (Voir à ce mot.) Un autre dérivé de *brout* est BROUT-ILLE.

BROYER, « réduire un corps dur en parcelles infiniment petites, par le choc ou la pression d'un corps plus dur ».

« Emprunté du german. *brekan* (all. mod. *brechen*), briser, devenu *breier*, *broyer*. »

Sch. *broyer* est au goth. *brikan*, rompre, comme *ployer* est au lat. *plicare*, etc.

Il est au moins douteux que le *i* radical german. ait été traité, en passant en français, comme le *i* latin. Le rad. *broy* de *broyer* s'explique par le rad. *brui* de l'angl. *to bruise*. L'un et l'autre appartiennent à la famille dont il

Digitized by Google

a été question aus mots *briser*, *brèche*, etc. (Voir à ces mots.)

Bru, « par rapport à un père, à une mère, la femme de leur fils. Emprunté du goth. *bruths*, m. s. »

En v. h. all. *prût*, *brût*, fiancée, épousée. Le mot est très probablement de la même famille que le goth. *brôthar*, v. h. all. *pruodar*, *bruoder*, etc., frère.

Bruec (*broeq*), v. fr., source, marais, bourbe.

Cf. anglo-s. *broc*, source, angl. *brook*, m. s. — Même famille que *breuil*. (Voir à ce mot.) L'orthographe *broeq* indique un antécéd. german. **broak*, **broek*; cf. m. h. all. *brüel* (**broe(h)el*) et v. fr. *broil*.

Bruine, « pluie fine et froide résultant de la condensation du brouillard ».

« Se rattache au rad. german. de *brouée* (voir au mot *brouir*), modifié sous l'influence du lat. *pruina*, gelée blanche. »

Sch. renvoie au champenois *bruir*, faire du *brouillard*; même origine que ce dernier.

L'ital. *brina* (**br(v)ina*), gelée blanche, ne permet pas de séparer ces mots du lat. *pruina*, m. s. — Pour le changement rare à l'initiale du *p* latin en *b* roman, cf. au mot *blottir*.

Bruire, « faire du bruit ».

« Origine incertaine. Ce mot remonte à une forme hypothétique du lat. qui serait *brugere* pour le fr., *brugire* pour le provenç., l'ital., etc. — Peut-être du lat. *rugire* (propr. rugir), combiné avec le rad. gaulois *brag* qui correspont au lat. *fragor*, bruit. »

Sch. admet la même étymologie, malgré sa haute invraisemblance.

Voir au mot *bruit* pour la famille germanique. Une forme **bruisere* et *bruisre*, auprès de l'angl. *to bruise*, expliquerait, ce semble, le fr. *bruire*, l'ital. *bruire* et le prov. *bruzir*.

Bruit, « son ou réunion de sons résultant de vibrations

Digitized by Google

régulières qui ne se rapportent pas à une échelle musicale ».

« Subst. participe de *bruire* d'après un type du lat. pop. *bragitium.* »

A rapprocher de l'angl. *bruit,* m. s.; de l'anglo-s. *breottan,* briser, éclater; de l'angl. *brunt,* choc; de l'angl. *to brustle,* pétiller, craquer. Cf. aussi v. h. all. *pruh, bruh,* déchirure, bruit, éclat (crepitus), anglo-s. *brice,* fracture, etc.— Même famille, en un mot, que l'angl. *to bruise,* étant donnée la connexion habituelle et qui résulte, dans le cas particulier, des exemples précités, des idées de rupture et de bruit, éclat. Voir aus mots *briser,* etc.

Bruler, « consumer, détruire par l'action du feu ».

« Du bas lat. **brustulare,* m. s., devenu *brust'lar, brusler, brûler. Bruslutare* est une altération du lat. *ustulare* due à l'influence du rad. german. *bren-* qui signifie également brûler. » — Sch. signale cette étymologie entre d'autres parmi lesquelles il n'indique pas son chois.

Il est infiniment plus probable que *brusler* est un dérivé direct avec perte de la nasale du v. h. all. *prunst, brunst,* chaleur, feu, d'où *prünseln* et *brünseln,* flamber, pétiller. Cf. surtout pour le sens et pour la perte de la nasale, auprès de l'ital. *brustolare,* rôtir, *ab-brustiare,* flamber. Le v. h. all. a lui-même perdu la nasale dans *rōst,* rôti, grillé pour **brost* (cf. fr. *rut* pour **brut,* all. *brunst,* m. s.), comme l'indique l'ital. *ab-brostire,* dessécher, flamber. Cf. aussi l'angl. *to brustle,* pétiller.

Brun, « dont la couleur tire sur le noir ».

« Emprunté du german. *brun* (all. *braun*) qui signifie à la fois brun et brillant. » — Aussi Sch.

En v. h. all. *prūn* et *brūn,* brillant et brun. Le sens premier est celui de brillant. Même famille que celle du goth. *brinnan,* brûler (et briller); anglo-s. *bryne,* feu, chaleur; m. h. all. *brunst,* m. s.; v. nord. *bruni,* brûlure et *brynn,* évident (éclatant, brillant), etc.

A cette même famille se rattache vraisemblablement le v. fr. broigne (*broine,* etc.), cuirasse (l'étincelante), à rapprocher surtout du goth. *brunjo,* du v. h.

Digitized by Google

all. *brunja*, du v. nord. *brynja*, de l'anglo-s. *byrne*, etc., m. s.

BRUSQUE, « qui procède par un mouvement soudain et violent ».

« Emprunté de l'ital. *brusco*, proprement âpre, rude, sens ordinaire en fr. au XVIe siècle. L'origine de *brusco*, adj., est probablement la même que celle du prov. *brusc* qui paraît être une altération du lat. *ruscum* sous l'influence de *bruscum*, broussin. »

Sch., plusieurs hypothèses; rien de sûr.

Brusque appartient à la même famille german. que celle de l'angl. *brisk*, vif, gai, vigoureus, cf. aussi le v. h. all. *frisc*, même sens (n° 207). Pour le rapport du vocalisme entre *brusque* et *brisk*, cf. les rad. de la même famille *sprung-spring*, sauter, etc. — Quant à la relation du sens d'âpre avec celui de vif, alerte, cf. le lat. *acer* qui réunit également l'un et l'autre et l'emploi de notre mot *vif* dans l'acception de *piquant*.

BRUYÈRE, « arbuste de la famille des Éricacées ».

« Du bas lat. *brugaria*, dérivé de *brūga*, m. s., qui est un mot gaulois. » — Sch., rien de sûr.

Il est beaucoup plus vraisemblable que *bruyère* appartient à la même famille que *breuil, brousse, broussaille*. Voir à ces mots.

BUCHE, « morceau de bois de chauffage, du bas lat. **busca*, m. s., devenu *busche*, *buche*. *Busca* paraît être une variante difficile à expliquer de *boscum*, bois. » — Sch., même famille que *bois*.

Bûche, primitivement bois, au sens partitif, est un dérivé du german. *busch*, d'où l'intermédiaire probable **busc-a*. Tandis que *bois* (voir à ce mot) dérive directement de *bosch*. La variante du v. fr. *boise*, qui s'explique comme le mot *bois* (voir), confirme cette étymologie.

BUER, « lessiver ».

« Emprunté du german. *bukan* (all. *bauchen*, m. s. » — Aussi Sch., mais incertitude sur les rapports exacts et l'origine des principaus termes de la famille.

Digitized by Google

Le m. h. all. *bachen*, néerl. *büken*, angl. *to buck*, lessiver, sont inséparables du v. h. all. *faht*, humide, mouillé, et du m. h. all. *bützen*, nettoyer, dérivé du v. h. all. *putza*, *puzzi*, et m. h. all. *bütze*, source, fontaine, mots qui n'ont rien de commun d'ailleurs avec le lat. *puteus*, lequel n'aurait pas pu donner les correspondants anglo-s. *pyt*, et v.nord. *pyttr*, etc.

Buffet, « meuble de salle à manger ».

« Origine inconnue. » — Sch. rapproche surtout de *bouffer*, enfler, être bombé.

Probablement d'une variante du rad. v. fr. *bouf*, manger (voir au mot *bâfrer*). Le buffet était primitivement la table sur laquelle (ou le meuble dans lequel) on plaçait le boire et le manger, d'où le v. fr. *buffetier*, sommelier, et le sens actuel de *buffet*, étalage pour la vente de victuailles dans le voisinage d'une gare de chemin de fer.

Buhot, « cannette, tuyau; dans l'ancienne langue (aussi *bouhot*, *buchot*), tuyau, conduit, goulot, gaine ».

« Origine incertaine. Ce mot semble se rattacher à la même origine que l'ital *buco*, trou. »

Cf. avec *buse* pour le sens particulier de tuyau et son rapport avec le sens plus général d'enveloppe, entourage. Au point de vue phonétique, à rapprocher surtout de *bouchot* (voir à ce mot); l'un et l'autre sont de même origine.

Buisson, « groupe d'arbrisseaus ».

« Origine incertaine. L'all. *busch*, m. s., paraît être d'origine romane. Peut-être dérivé de buis, mais difficulté pour le sens et la forme. »

Sch. penche pour l'hypothèse qui rattache *buisson* à *bois*.

Buiss-on a toutes les apparences d'un dérivé de *bois* avec affaiblissement d'*o* en *u*. Cf. v. fr. *boise*, variante de *bûche* et voir à ce mot.

Buie « (*bue*, *boie*, *boe*), v. fr. lien, chaîne, fer ».

« Du lat. *boja*, même sens (carcan). Ce mot employé par Plaute et dont la physionomie est si peu latine doit être

Digitized by Google

d'origine germanique dans le sens premier d'anneau **boeha*, variante de **boega* (rad. *boag*, *boeg*, courber).

BUIRE, « d'où *burette*, vase à liquide ». — Sch., origine incertaine.

Développement certain du v. fr. *buie*, cruche (cf. *buirie*, contenu d'une *buie*),— variantes v. fr. *buge*, *buhe*, *boie*, *bie*, qui indiquent un antécédent german. **boega*, **boeha*, cf. v. fr. *bouge*, objet bombé. — Rad. german. *bog*, *bug* (antérieurement *boag*), courber, anglo-s. *boga*, chose courbée (convexe ou concave).

BURE, « étoffe de laine grossière ».

« Du lat. pop. **bura*, m. s., forme secondaire de *burra*. »

Aussi Sch. qui voit un rapport entre **bura*, qui signifierait rouge brun à cause du v. fr. *buire* pris dans ce sens et le grec πυρρός.

Cf. v. nord. *bura*, robe de paysanne, et voir au mot *bourre*.

BUSC, « lame flexible de baleine, d'acier, etc., qui, suivant la courbure de la poitrine, maintient le devant d'un corset, etc. ».

« Emprunté de l'ital. *busco*, brin, bûchette. » — Sch. rattache ce mot au bas lat. *buscus*, *busca*, bois. »

Étymologie improbable à cause du peu de rapport des significations. A rattacher plutôt au v. h. all. *pusk*, m. h. all. *busch*, bourrelet, partie convexe de la selle, etc. C'est l'idée de convexité, de saillie hémisphérique, qui a dû déterminer l'appellation du *busc*; cette idée est la seule du reste qu'implique le verbe *busquer*.

BUSE, « conduit, tuyau ».

« Emprunté du flam. *buis*, canal, gouttière. » — Aussi Sch. qui en rapproche très invraisemblablement l'ital. *bugia*, mensonge (chose creuse).

En réalité, variante de la famille de mots à laquelle appartient l'angl. *box* (voir au mot *boîte*). En holl. *buis* (cf. v. fr. *bus*, boîte) signifie tuyau, tube (cf. pour le sens, angl. *tub*, tonneau).

A rapprocher surtout de *buse* le v. fr. *bus*, au sens de

Digitized by Google

fût, *bosse*, m. s.; *butte*, grand tonneau ; *busse*, *buce*, etc., vase, tonneau, vaisseau, etc.

Buste, « la tête avec la partie supérieure du corps (chez l'homme) ».

« Emprunté de l'ital. *busto*, m. s. » — Sch. rien de sûr.

A rapprocher avant tout de l'angl. *bust*, m. s. (cf. v. fr. *but* et *bu*), forme dentalisée qui correspont au v. nord. *bukr* (**buks*), v. angl. *būc*, cf. v. fr. *buc*, m. s. — Ici aussi se rattachent v. h. all. *pūch*, *būch*, ventre (en tant que convexe ; cf. *busk*, ou *busch*, objet convexe, etc.), et v. h. all. *buosum*, etc., sein.

Le néerl. *buik*, buste, rent compte pour le vocalisme de la variante *bui* du v. fr.

Butin, « tout ce qu'on recueille comme profit de la victoire ».

« Dérive du rad. german. *but* qui se retrouve dans le moy. all. *biute*, all. mod. *beute*, m. s. » — Aussi Sch.

Le correspondant anglo-s. *bot* et *bote* a le sens de profit, en général ; il en est de même du v. h. all. *spuot*, *spôt*, antécédent phonétique de toutes ces formes et qui signifie succès, réussite, gain. Le verbe correspondant *spuon* a le sens d'aller, s'avancer, arriver, obtenir.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

Counteis de la Queirio (*Contes du Foyer*), par Jean LALET. Périgueux, 1895, imprimerie de *La Dordogne.*

Les contes que publie M. Lalet ont été recueillis par lui, nous dit-il, durant les veillées d'hiver, au foyer d'un campagnard du Périgord. Toutes les pièces du recueil ne sont pas à proprement parler des contes ; quelques-unes seulement méritent ce titre, par exemple le *Counte de la Vieillo*, le *Counte de la Gourillo*, le *Counte de Grandoumbro;* le *Counte dau Jan ;* une autre, *Lous Treis Journaus de Beissou*, est plutôt une nouvelle du genre de celles de Boccace ; beaucoup d'autres ne sont ni des contes ni des nouvelles, mais des récits anecdotiques ou satiriques mettant en scène des personnages locaus sur le compte desquels courent des aventures plaisantes, vraies ou fausses, fausses la plupart du temps et imaginées d'après le caractère même que l'on prête aus personnages. Ces derniers récits sont les moins bons. La faute sans doute n'en est pas tout entière à l'auteur : il les a pris tels qu'on les racontait autour de lui, et il se peut qu'on ne les lui ait pas toujours racontés d'une manière amusante. Il aurait pu cependant, semble-t-il, arranger un peu les aventures de ses héros. Le plus souvent, le conteur populaire ne sait pas *composer* son histoire ; amusé surtout par les détails, détails de mœurs, de costume, de langage, il s'inquiète peu de faire de son récit un *tout* qui se tienne, où le dénouement soit amené, préparé, attendu, et laisse, comme une véritable conclusion, une impression dominante. M. Lalet a été, sur ce point, trop fidèle à la tradition[1] ; il a oublié qu'un conte, en somme, est un petit drame exigeant, comme une tragédie classique ou non, une exposition, un milieu et une fin ; la fin de ses récits anecdotiques n'en est pas une, le plus souvent, et, après elle, on attent encore quelque chose.

S'il a le défaut général aus conteurs populaires, M. Lalet, je m'empresse de le dire, en a aussi les mérites, il est d'une

1. [Les folkloristes ne seront pas de cet avis.] L. C.

Digitized by Google

exactitude réaliste dans les menus détails ; il a de la finesse d'observation dans l'analyse des caractères (le dernier conte du recueil : *Francillou et Janetoun* me paraît même remarquable sous ce rapport) ; son expression est souvent pittoresque, vive et piquante, ses descriptions ont de la couleur, et enfin (ceci lui est bien personnel et ne se retrouverait pas toujours dans les récits populaires), il fait preuve d'un véritable sentiment poétique dans sa manière de décrire en quelques traits bien choisis, l'état du ciel, de la campagne, des bois. En voici un exemple :

« En faisant ses réflexions, Pincodret sortit sur le seuil de la cuisine et regarda en l'air : un gros nuage avait passé sans crever, et maintenant le ciel était tout à fait beau : une bande d'oies sauvages ou de grues caquetaient[1] bien haut ; et, au-dessous, deus ou trois buses descendaient vers le Midi. Pincodret appela son valet ; tous les deus se mirent à lier Chabroù et Billà (les bœufs) ; le vieus prit son fusil qui ne le quittait plus : il passa devant ses bœufs ; avec son aiguillon il leur toucha les deus cornes, sans se retourner, et les voilà partis, avec la charrue dont le manche traîne sur les pierres des chemins et des sentiers. »

Les tableaus de ce genre abondent dans l'ouvrage de M. Lalet.

La langue de ces contes est celle qui se parle dans les environs de Périgueux, un peu rude, un peu grossière, mais savoureuse et remplie d'idiotismes pour la plupart impossibles à traduire. Les Périgourdins liront avec plaisir ces récits, où ils retrouveront reproduits fidèlement les mœurs, les habitudes, le langage de leurs campagnards ; les lettrés parcourront avec intérêt le *Counte de la Vieillo*, un des meilleurs du recueil et qui témoigne d'une assez grande vigueur poétique dans le genre lugubre ; le conte moral *Francillou et Janetoun*, et celui de *Grandombro*, où ils pourront étudier une transformation du conte du *Chat-Botté*.

1. Je ne trouve pas de terme exact pour rendre le mot du texte : *gourounavent*.

F. Allègre.

Le Gérant : Vve Émile Bouillon.

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

Digitized by Google

EULOGE SCHNEIDER, 1793

Par **E. MUHLENBECK**

Un volume grand in-8°. — Prix : 15 francs.

GLOSSAIRE MOYEN BRETON

Par **E. ERNAULT**,

professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, lauréat de l'Institut

Deuxième édition corrigée et augmentée

Première partie (A-G)

Un volume grand in-8°. — Prix : 10 francs.

Manuel d'ortografe française simplifiée

Par **E. ERNAULT** et **E. CHÉVALDIN**

Un volume in-8°. — Prix : 3 francs 50

Jean Balue, cardinal d'Angers (1421?-1491)

Par **H. FORGEOT**

Un volume grand in-8°.— Prix : 7 francs.

LE ROMAN DE RENARD

Par **G. PARIS**, membre de l'Institut.

Brochure in-4°. — Prix : 3 fr. 50.

Étude sur la Vie et le Règne de Louis VIII

(1187-1226)

Par **Ch. PETIT-DUTAILLIS**

Un fort volume grand in-8°. — Prix : 16 francs.

LES FABLIAUX

Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge

Par **J. BÉDIER**, maître de conférences suppléant à l'Ecole normale supérieure

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

Un fort volume gr. in-8°. — Prix : 12 fr. 50.

TRAITÉ DE LA

Formation des mots composés dans la langue française

COMPARÉE AUX AUTRES LANGUES ROMANES ET AU LATIN

Par Ars. DARMESTETER

Deuxième édition, revue, corrigée et en partie refondue, avec une préface par GASTON PARIS, membre de l'Institut.

Un volume gr. in-8°. — Prix : 12 francs.

CHRESTOMATHIE DE L'ANCIEN FRANÇAIS

Par L. CONSTANS

Deuxième édition revue et considérablement augmentée

IXe-XVe SIÈCLES

Un fort volume in-8° cartonné. — Prix : 7 fr.

DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

IXe au XVe siècle

Par F. GODEFROY

Livraisons 1 à 84. — La livraison : 5 francs.

Digitized by Google

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

Consacré à l'étude des langues et des littératures romanes

PUBLIÉ PAR

MM. P. MEYER ET G. PARIS

Membres de l'Institut.

Prix d'abonnement annuel : Paris..... 20 fr.
— — — Départements et Union postale. 22 fr.

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

PUBLICATION MENSUELLE

DIRIGÉE PAR

MM. ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

Prix d'abonnement annuel : Paris ..... 15 fr.
— — — Départements et Union postale. 17 fr.

REVUE CELTIQUE

Fondée par H. GAIDOZ

Publiée sous la direction de H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
Membre de l'Institut.

Avec le concours de J. LOTH, doyen de la Faculté des lettres de Rennes; E. ERNAULT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, et de plusieurs savants des Iles Britanniques et du continent.

Prix d'abonnement annuel : Paris ..... 20 fr.
— — — Départements et Union postale. 22 fr.

LE MOYEN AGE

REVUE MENSUELLE

DIRIGÉE PAR

MM. A. MARIGNAN, M. PROU ET M. WILMOTTE

Prix d'abonnement annuel : Paris ..... 10 fr.
— — — Départements et Union postale. 11 fr.

CHALON-SUR-SAONE. IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

Digitized by Google

TOME X, FASCICULE 3 — 3me TRIMESTRE 1896

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET PROVENÇALE

FEB 13 1897

(Ancienne REVUE DES PATOIS)

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Pages

I.— P. Passy. — *Notes sur quelques patois comtois* (suite). 161
II.— L. Clédat.— *Érec et Énide, extraits traduits et analysé.* 177
III.— J. Bastin. — *Remarques sur NUL et POINT* 214
IV.— *La source du « Mariage de Roland » de Victor Hugo*... 220
V.— L. Clédat. — *JE et GIÉ* 222
VI.— C.-C. Dénéréaz. — *Texte en patois vaudois* 224
VII.— Comptes rendus.— Ed. Huguet, *Édition nouvelle de la Précellence d'Henri Estienne* (L. Clédat). — Leo Wiener, *French Words in Wolfram von Eschembach* (J. Firmery) 229
VIII.— Publications adressées a la *Revue* 236

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

(Tous droits réservés)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 15 fr. — Départements et Union postale : 16 fr.

Digitized by Google

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. CLÉDAT, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la Revue *sont mentionnés, Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.*

En vente à la même librairie

GLOSSAIRE MOYEN BRETON

Par **E. ERNAULT**,
professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, lauréat de l'Institut

Deuxième édition corrigée et augmentée

Un vol. gr. in-8°, en 2 parties. — Prix : 30 francs.

DEUX MANIÈRES D'ÉCRIRE L'HISTOIRE

Critique de Bossuet, d'Augustin Thierry et de Fustel de Coulanges
Par **H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE**, de l'Institut.

Un volume in-18 jésus. — Prix : 4 francs.

DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE

VERDUNO-CHALONNAIS (S.-et-L.)

Par F. FERTIAULT (Verdunois)

Un fort volume in-8°. — Prix : 15 francs.

LA POÉTIQUE FRANÇAISE

AU MOYEN AGE ET A LA RENAISSANCE

Par **G. HECQ** et **L. PARIS**

Un volume grand in-8°. — Prix : 6 francs.

COJOU-BREIZ

(LÉGENDES, POÈMES ET CONTES)

Recueillis et publiés par **H. DE KERBEUZEC**

Un volume in-8°.— Prix : 4 fr.

PHILIPPE DE MEZIÈRES (1327-1405)

ET LA CROISADE AU XIV° SIÈCLE

Par **N. JORGA**

Un fort volume grand in-8°. — Prix : 18 francs

Répertoire méthodique du moyen âge français

HISTOIRE. — LITTÉRATURE. — BEAUX-ARTS

Par. **A. VIDIER**, élève de l'École des Chartes

Première année 1894 (Extrait du Moyen Age, *année 1895)*

Un volume grand in-8°. — Prix : 4 francs.

ANNUAIRE DE L'ECOLE PRATIQUE

DES HAUTES-ÉTUDES

(SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES)

Année 1897

Contenu : Calendrier. — Documents. — Rapports. — G. MASPERO : *Comment Alexandre devint Dieu en Egypte.* — A. CARRIÈRE : *Joseph Derenbourg.*

Un volume in-8°. — Prix : 2 francs.

Digitized by Google

NOTES

SUR QUELQUES PATOIS COMTOIS

(*suite*)

textes

22. Morjé. *Conte de fées* (suite). — kũt læ prẽ:sɛs ɛ vy kɛ lo pe:r de ʒeũ etæ cɥɑ:, æl so:t o kø di maritʃo pu l ɔ̃:brasi:. o mœmũ k æ s ɔ̃:brasẽ, ɔ̃ rvwaʃi ẽn o:t ʒeũ kɛ rvẽ ɔ̃:kwa pu rɔ̃:trɑ:, ũ dizũ kɛ ly pe:r etæ cɥɑ:, ɛ k æ fɛjæ kɛ læ prẽ:sɛs sɛ cɥɑ: o:ʃy, ɛpø lo stylæ kɛ l ævæ cɥɑ: ; k æ meritẽ d ɛt cɥɑ: to le: du. alɔ:r læ prẽ:sɛs u:vrə læ po:tʃ ; lo maritʃo nɛ ji bɛj pe: lo tũ de fɑ:r lo trẽ, æ ji fu ẽ kø d kɑn, lo fu le dʒũ:b ɔ̃ l ɑ:r : s ɛtæ de:dʒɛ du de: cɥɑ:. æ l ricamũ, lo maritʃo l ɛtrɔp dəʃy sɔ̃ dø, ɛ lo potʃ dɛdũ l kɑrfu:r ɛ kutɑ: d sɔ̃ pe:r.

kũt æ l avy ũmtʃɑ:, læ prẽ:sɛs j ɛ so:tɑ ɛ sɔ̃ kø pu l ɔ̃:brasi: ; mɑ æ j ɛ di k æ n j ɔ̃n ævæ ɔ̃:kwa kɛtr, k æ vɔræ bẽ k æ sẽ debarasi:. dũ l mœmũ, ũ ko:zũ, lo tro:ʒim ari:v, ũ dizũ k æ j ævæ di nɔve tʃe: ly, kɛ sɔ̃ pe:r epy sɔ̃ frɑ:r ɛtẽ debarasi:, mɑ k s ɛtæ ly l py fu:. vwælæ læ prẽ:sɛs k uvri: læ pu:tʃ. tot ɔ̃n ũ:trũ, lo maritʃo n i ɛ pe dmũ:dɑ kɔsk æ vne fɑ:r, ji lõ:s ẽ kø d kɑn po l dɛbarasi:. ɔʃtø k æ l ævy dɛbarasi:, æ l ũmtʃa ve le:z o:tr.

ɛpy le tro kɛ j ævæ ɔ̃:kwa, s o læ mɛm afɑ:r.

kõt le ʃe sɔ̃ y dɛbarasi:, læ prẽ:sɛs ɛ vry fɑ:r ẽ dinɑ:, tɛlmũ k æl ɛtæ kɔ̃:tũ d ɛtrɛ so:vɑ:. ɔ̃ dinũ dɔv lo maritʃo, æl di o maritʃo dɛ tɑ:tʃi: dɛ patʃi di sutɛrẽ, k æ sɛ mɛrirɛ dov o : æl ævi bẽ gɛɲi slæ.

1. V. *Revue de Philologie française*, 1er trimestre 1896.

Digitized by Google

mɑ lo maritʃo j ɛ rɛpɔ̃:dy, k æl l ævæ so:vɑ:, ɛ k æ vræ kwa so:vɑ se: du: ʃy. æl i ɛ repɔ̃:dy k æ n pwajæ pe, paskɛ se ʒeɑ̃ læ s etæ ɔ̃:kwa le: py ɛ̃tre:pid. ly j ɛ repɔ̃:dy, « mœri vu po mœri, i vy ɔ̃:kwa delivrɑ te du: ʃy. »

ɛpy læ dʒyn prɛ̃:sɛs kɔ̃:dy lo maritʃo ɛ læ po:tʃ dɛ sæ ʃy. æ tɔk ɛ læ po:tʃ, ɛ læ prɛ̃:sɛs ɛ di, « kisk o tɔbe læ ? » — lo maritʃo j ɛ repɔ̃:dy k æ vnæ pu læ delivrɑ:, k æl ævæ delivrɑ: sæ ʃy:, ɛ k æ vræ ɔ̃:kwa le: delivrɑ: tot le: du.

ɛ dɑ̃ l mœ:mɑ̃, vwaʃi lo pe:r de: ʒeɑ̃ k ari:v, ɑ̃ tɔkɑ̃ ɛ læ po:tʃ, e ɔ̃n i diʒɑ̃ k æ j ævæ dɛ læ vjɑ̃d fro:tʃ tʃe: ly. æl j ɛ di k nɔ̃, k æ n j ævæ pwɛ̃ d nɔve. lo maritʃo e:tæ kwatʃi dæri læ po:tʃ dɔv sæ kɑn dɛ kɛ̃zmil.

kɑ̃t lo pe:r de ʒeɑ̃ ɛ ɑ̃:trɑ, æ rgædʒ dæri læ po:tʃ po vu:r kisk æ j ævæ. æl vy k æ j ævæ ɛ̃n ɔm dɛ kwatʃi. æ j ɛ dmɑ̃dɑ kɔsk æ vnæ fɑ:r tʃe: ly. lo maritʃo j ɛ repɔ̃:dy k æ vnæ delivrɑ: læ prɛ̃:sɛs pwa lez u:dʒ dɛ sɔ̃ pe:r ; ɛpy ɔ̃ mɛm tɑ̃ æ ji lɑ̃:s ɛ̃ kø d kɑn dɑ̃ l ɛʃtɔmæ, lo fu pwatɛ:r ; mɑ æl ɛ fɛjy k æ rdubj lo kø d kɑn po l cɥɑ:.

ɛbɛ̃, æl ɛ ɔ̃:kwa dɛbarasi: lez o:tr ; ɛpy æl ɛ ɔ̃:kwa delivrɑ: læ tru:ʒi:m ; sæ sræ ɑ̃mɛrdɑ̃ dɛ to rakɔ̃:tɑ:.

kɑ̃t læ tru:ʒi:m ɛ y delivrɑ:, æl ɛ fɑ: ɛ̃ dinɑ:, ɔ̃n ɛ̃:vitɑ̃ se du ʃy:, po dinɑ tot ɑ̃:sɑ̃:bj. lo maritʃo e:tæ kwa bɛ̃ ɑ̃nœji: dɔv le: tro prɛ̃:sɛs ; æl sɛ vrɛ̃ tot mɛrjɑ: dɔv o ! — læ py dʒy:n di:ʒæ, « s o mwa k sɛ y delivrɑ læ prəme:r, ebɛ̃ s o: mwa kɛ dɛ l æwæ. » — læ du:ʒi:m so:t o kø di maritʃo, ɔ̃ l ɔ̃:brasɑ̃, ɔ̃n i diʒɑ̃ k æ n ɑ̃ vrɛ pwɛ̃ d o:t kɛ ly. — sæ ʃy l ɛ̃:ne, kɛ kriæ dɛ de: pe:, k æl wajæ k æ n pore pe l æwæ.

læ py dʒy:n di ɛ sæ ʃy: kɛ tnæ ɔ̃:brasi l maritʃo, kɛ si æ nɛ ll lɑ:tʃa pe:, ebɛ̃ k æl sɛ batrɛ̃. ɛpy æl sɛ sɔ̃ futy ɛn bɔn trifuji:.

kɑ̃t lo maritʃo ɛ vy slæ, k æ s batɛ̃ po slæ, æ lez ɔ̃:mɛn tot le tru: o pi di pwi pu le rmɔ̃:tɑ: o dʒo. ɛ kɑ̃t æ sɔ̃ vy, lo maritʃo ti:r læ cøtʃɔt po vu:r si

Digitized by Google

ʒõ d l urs ɛ brizmõ:tiɲ etẽ kwa ɔtʃy di pwi po le rmõ:ta:.

æ lez õ:mɛn tot le tru: o pi di pwi pu le rmõ:ta: o dʒo. ɛ kõt æ sõ vy, lo maritʃo ti:r læ cøtʃɔt po vu:r si ʒõ d l urs ɛ brizmõ:tiɲ etẽ kwa ɔtʃy di pwi po le rmõ:ta:.

ʒõ d l urs ɛ brizmõ:tiɲ ɑ̃ lõ:si: ɛn pi:r ɛ læ vɔla:, swadi:zɑ̃ k æl atɑ̃:dẽ. lo maritʃo mɛ læ py dʒy:n de prẽ:sɛs deʃy læ pjõ:tʃ, ɛpy æ ti:r læ cøtʃɔt, swadizɑ̃ po rmõ:ta:. ma kõt læ prẽ:sɛs o avy o:, ʒõ d l urs ɛpy brizmõ:tiɲ nɛ vrẽ py rmõ:ta: sɛ du: ʃy, æ vrẽ patʃi dɔv læ prɔme:r.

læ prẽ:sɛs j ɛ di k æ fɛjæ rmõ:ta: se: du: ʃy, ɛpy lo maritʃo. æ rdeʃɑ̃:dɑ̃ lo kodʒe: po rmõ:ta: õ:kwa ɛn prẽ:sɛs; ɛpy æl õ rdeʃɑ̃:dy læ ku:dʒ po læ tro:ʒi:m. kõt le tro prẽ:sɛs sõ avy o:, ʒõ d l urs ɛ brizmõ:tiɲ æ n vrẽ py rmõ:ta lo maritʃo. le tro prẽ:sɛs õ vry k æ lo rmõ:tẽ, pyskɛ s ɛtæ ly k lez ævæ delivra:! æ rdeʃɑ̃:dɑ̃ dõ l kodʒe: po lo maritʃo; ma kõt æl o avy õ me di pwi, æ la:tʃɑ̃ tu : vwaʃi mo maritʃo kɛ s õ rvẽ drɛvẽ drɛvõ ɛ læ vɔla: di pwi. æl ævæ ɛn dʒɑ̃:b dɛ ke:sa:!

walæ, æl tɛ to sœl dezo l pwi, le: du:z o:tr etẽ patʃi dɔv le tro prẽ:sɛs.

ɛpy læ vɛj fɔm o vny, æl j ɛ dmõ:da kɔsk æl ævæ. æ ji ɛ di kɛ se: du kõ:paɲõ l ævẽ lõ:si: ɛ læ vɔla: di pwi, po k æ sɛ cɥa, po k æl ø:sẽ læ liberte de tro: prẽ:sɛs. « o:, n tɛ fa pwẽ d metʃɑ̃ sõ, » k æ di læ vij fɔm, « i vo bẽ t ɛrvɛri. » — ɛpy æ j ɛ bɛji ɛn bɔtɛj, po s fryksjɔna: : ɔʃtœ k æl ɛ ɑ̃:plwaji dɛ sæ bɔtɛj, æl o avy rvɛri.

ɛ læ bwɔn fɔm j ɛ bɛji ẽ kɔrbe: po mõta tʃy, ɛpy ẽ mutõ, ɛpy sæ kan dɛ kẽzmil, po mõ:ta ɛ tʃvo deʃy l kɔrbe:. æ j ɛ di, kɛ tɔt le fwɛ kɛ l kɔrbe: fre: 'kwak', k æ ji bɛjre: ẽ mɔʃe dɛ sõ mutõ.

vwalæ lo kɔrbe: kɛ s e:vul ɛ læ mõ:ta: di pwi. æ n a: kwa pe: fa sõ me:tr, k æl ɛ fa: 'kwak'. lo maritʃo ɑ̃ kø:pa: ẽ mɔʃe d sõ mutõ, k æ j ɛ bɛji dõ l bɔk.

Digitized by Google

æl mɔ̃:tɑ: to l lɔ̃ di pwi dɛ̃:nɛ. ɑ̃: arivɑ̃ prɛsk ɔtʃy, æ n ævæ py d mutɔ̃, ɛ lo kɔrbe: ɛ ɔ̃:kwa fɑ: 'kwak'. æ s o kø:pɑ ɛ̃ mɔʃe di mɔlɛ po bɛji o kɔrbe:, po pɔjɛ arivɑ: o dʒo. kɑ̃t æl avy o:, lo kɔrbe: ɛ rdeʃɔ̃:dy dɑ̃ l pwi, ɛ lo maritʃo s ɑ̃n o ɔ̃nɔra dɑ̃ lo tʃi:te.

ɔ̃n arivɑ̃ o tʃi:te, æl truvɑ: ʒɑ̃ d l urs ɛ brizmɔ̃:tiɲ k e:tɛ̃ dɔv le: tro: prɛ̃:sɛs ɛpy lo pe:r, kɛ dinɛ̃. ɔʃtø kɛ le prɛ̃:sɛs ɑ̃ vy ɑ̃:trɑ: lo maritʃo, æl ɑ̃ fy ɛ sɔ̃ kø: tot le: tro: po l ɔ̃:brasi:, ɔ̃ diʒɑ̃ ɛ ly pe:r, kɛ s etæ ly kɛ lez ævæ delivrɑ:, ɛ k æl sɛ vrɛ̃ mɛrjɑ: dɔv o. — ʒɑ̃ d l urs ɛ brizmɔ̃:tiɲ etɛ̃ ɔ̃:tu kɛ le prɛ̃:sɛs di:ʒɛ̃ sɛlæ : æ kɔ̃:tɛ̃ lo maritʃo futy dɑ̃ l pwi.

sæ fɑ: k lo pe:r ɛ dmɑ̃:dɑ: læke de prɛ̃:sɛs k æl ævæ delivrɑ: læ prɔme:r. ɛ læ py dʒy:n ɛ di kɛ s etæ li:. sæ fɑ: k lo pe:r ɛ di o maritʃo, k æl æræ læ py dʒy:n prɛ̃:sɛs ; ɛpø ʒɑ̃ d l urs ɛ brizmɔ̃:tiɲ sɔ̃ avy mɛrjɑ: dɔv le du o:tr. læ py dʒy:n, s etæ læ py bɛl.

vwalæ k æ kmɑ̃:sɑ̃ ɛ fɑ:r læ nɔs. kɑ̃t æ sɔ̃ avy mɛrjɑ:, lo pe:r lez ɛ divizɑ dɑ̃ tʃakɛ̃ ɛn tʃɑ̃:br. mɑ le: du prɛ̃:sɛs, æl etɛ̃ dʒɔru:z dɛ ly ʃy:, akoz k æl etæ mɛrjɑ: dɔv lo maritʃo. æ n sɛ pjɛʒɛ̃ pe:, æl kɛrɛ̃ de re:zɔ̃ ɛ ly ʃy:, po k lo maritʃo lɛjøs sæ fɔm po ɑ̃ rpɑ̃:r ɛn dez o:tr. ɛpy ʒɑ̃ d l urs ɛ brizmɔ̃:tiɲ etɛ̃ dʒɔru l ɛ̃ ʃy l o:tr ; æ n ɑ̃ pe py s akɔdʒɑ ɑ̃:sɑ̃:bj.

æ sɔ̃ avy ɛ̃ be: dʒo, k æ s sɔ̃ bɛty. brizmɔ̃:tiɲ etæ fu, æ rakrɔsæ le: mɔ̃:tiɲ po k æ n tʃozɛ̃ pe: ; ɛpy ʒɑ̃ d l urs etæ æbil, æl ekutæ pusɑ: l erb. a s k æl etɛ̃ fu to le: du, æ s sɔ̃ ʃte ʃy lo maritʃo ; mɑ lo maritʃo dɔv sæ kɑn lez e cɥɑ: to le: du ; sæ fɑ k æl ɛ y le tro prɛ̃:sɛs po ly to sœl.

ɛpy æl ɔ̃ fɑ ɛ̃ pte dinɑ: ; k æl ɔ̃ ɛ̃vitɑ to le gɔrmɑ̃. mwa i m sø trɔvɑ ddɑ̃ læ so:s, ɛpy ɔ̃ m ɛ ɑ̃vwaje ɛ̃ kødpje o ky po m rɑ̃vwaji tʃi: no. — *M. Mathié.*

Digitized by Google

23. Glossaire

(Je ne done dans ce glossaire que les mots nécessaires pour comprendre les textes, ou qui présentent un intéret particulier. — En général je n'ai pas répété ceus qui figurent dans *mes Notes sur les Patois Vosgiens*.)

aʒalɛ C *geler dedans*
ɑ:pẽ:g H *épingle*
ɑ̃mtʃɑ: M *emporter*
ɑ̃nœji: M *ennuyer*
bo F *crapaud*
bakɛ F *baiser*
be:kø M *beaucoup*
bisa V *baiser*
bɔ:k V *bague*
bɔr L *belle*
bø: M *bois*
bub M bu:b L *garçon jeune homme*
buso F *bouse*
buzbo F *marmot*
by: M *bœuf*
cɑrte M *clarté*
cœtʃɔt M *clochette*
cɥɑ: M *tuer*
dɑ:nwa C *tordu*
de:dʒɛ M *déjà*
de:ʒ M *dis*
dẽ:na Ct *comme ça*
dɔv M dœv T *avec*
dø M *dos*
drasi F *dresser, préparer*
dʒɑ̃:b M *jambe*
dʒo M *jour*
dʒyn M *jeune*
dʒwɛna L *journée*
ɛgolɛ C *avaler*
ɛgø:j H *aiguille*
ɛrgadʒ M *regarde*

Digitized by Google

ɛrvɛri M *guérir*
fjɑ̃ V F *fumier*
fjø V *de hors*; patʃi fjø *sortir*
fro:tʃ M *fraiche*
frœtʃɔt T *fourchette*
fu: M *fort*
furdʒ M *forge*
fwɛno H *fourneau*
fy F *dehors*
gɛʃat C *fille*
gɛʒa R *garder*
kɑ:du:r M *quart d'heure*
ki:r M *quérir*
kmɑ̃ T *comme, comment*
kodʒ T *corde*
kodʒe: M *cordeau, (petite) corde*
kot V F *robe*
kɔrbe: M *corbeau*
kœ T kø M *cou, coup*
kwa M kwæ Fl *encor*
kwatʃi: M *cacher*
lø R *lieu, village*
mɑ̃ F *comment, comme*
me:dʒ S *merde*
mo:tʃ T *morte*
mwarɔ̃:da K *goûter (manger a 3 ou 4 heures)*
mwɛ:rɛ C *mordra*
mwɛtɑ̃ M *milieu*
nmurɛ C *demeurer*
nɔve M *nouveau*
nø M *nuit*
nœ̃ M nỹ F *personne*
o: M *en haut*
oʃytœ K *aussitôt*
ɔʒdø T *aujourd'hui*
oʒe: C *oiseau*
ɔl C *aile*
ɔrɑ: M *aller*
ɔrdʒɑ̃ M *argent*

Digitized by Google

ɔiʃy M *aussi*
ɔʃtø M *aussitôt*
ɔ̃:brasi: M *embrasser*
ɔ̃:kwa M *encor*
ɔ̃lva M *enlever*
ɔ̃:vɛʃɑ: M *renverser*
pɛtjø F *partagea*
pi: M *pied*
pi:r M *pierre*
pĩ:to Fl *vase de terre*
pjemy:r L *épluchure*
pjɔ̃:tʃ M *planche*
pɔjæ M *pouvait*
pɔvu M *peur*
pør T *pauvre*
pwajy M *pu.* — pwɛjɑ̃ M *pouvons*
pwarɔt C H Fl *pomme de terre*
pwɔxɔn V *personne*
pwɛ:lɛ C *parler*
rakrɔsɑ: M *soutenir*
rɛvika V rɛvikɛ F *revivre*
rɛvwɛrɛ C *guérir*
ricamɑ: M *ramasser*
rvejɛ̃ R *regain*
rvɛri M *guérir*
rvwaʃi M *revoici*
tɛ sa: C *tu sais.* — vo sɑ:t Ss *vous savez*
saji F sɑ:jɛ V *faucher*
sɛl T *chaise*
sorne T *vermoulu*
sɔji K *faucher*
sɔlæ M *cela*
sɔre: Ss *grenier*
sty:t V sy:n F *ceus*
ʃe Fl *sis*
ʃoma: H *flairer*
ʃo:vɛ F *laver*
ʃy M *sœur*
topje MT *tout plein, beaucoup*

Digitized by Google

to:j M *table*
tɔce H *tourteau*
tʃɑ:n M *chêne*
tʃɑ̃:ti: M *chantier*
tʃɛ T *chien*
tʃi M *chez*
tʃi:te M *château*
æ tʃɔzẽ M *ils tombent.* — tʃy M *tombé*
tʃœmnɑ: M *cheminer*
u:dʒ M *ordre*
vij M *vieille*
viri: M *tourner*
vodʒɑ: M *garder*
vory C *voulu.* vɔræ T *voulait* vo vræ M *vous vouliez*
vre: Ss *ouvrier*
vwadʒa L *garder*
vo vy:t Ss *vous voulez*
wajadʒi: M *voyager*
wɛjẽ K *regain*
xɔ:vɑ V *laver*
ʒonɑ: S *journée*
ʒwɛ Ts *jour*

Sons

24. J'ai a peu près fixé le système phonétique des patois de F. et de M.

25. Le tableau des sons de F est a la page suivante.

Consones

26. Il n'y a rien a remarquer quant aus consones k, g, t, d, p, b, m, n, l, j, ʃ, ʒ, s, z, f, v, w, ɥ, qui paraissent identiques aus nôtres.

(c) (j) ne se confondent pas avec (tj) (dj) : (pɛcø) *partit* est distinct de (pɛtjø) *partagea.*

(ɲ) est identique a notre *gn*, mais peut être initial : (ɲɛ:v) 9.

Digitized by Google

(r) est franchement roulé (du bout de la langue), mais sans exagération, harmonieus et sonore.

(w), (j) e (ɥ) sont en partie dévocalisés dans les groupes come (pjɛ̃) *plein*, (cɥɛ) *tuez*.

(h) est fortement aspiré.

Les consones finales sont souvent plus ou moins dévocalisées.

		LARYNGALES	PALATALES d'arière	PALATALES d'avant	LINGUALES	LABIALES
CONSONNES	Plos.		k g	c ɟ	t d	p b
	Nas.			ɲ	n	m
	Lat.				l	
	Roul.				r	
	Fric.	h		j	ʃ ʒ ; s z	f v; w;ɥ
VOYELLES	Ferm.		u	y i		
	Mif.		o	ø e		
	Miou.		ɔ	œ ɛ		
	Ouv.		ɑ a			

Voyelles

27. Pour les voyelles il y a des nuances que je n'ai pas pu déterminer exactement ; ainsi (ɔ) se raproche tantot de (o) tantot de (ɑ). Il y a certainement un intermédiaire entre

Digitized by Google

(ɛ) et (e), qui sert de voyelle neutre et tombe ou reparaît come notre « e muet » : (rëve:r) ou (rve:r) *rivière*. Faute de notes exactes, je l'ai partout marqué (ɛ)..

La plupart des voyelles peuvent être nasalisées ; en tout cas il faut noter (ũ), (ɔ̃), (ɑ̃), (ɛ̃), (œ̃), (ĩ), (ỹ).

28. La quantité suit des règles tout a fait diférentes des nôtres. Il y a beaucoup de voyelles finales longues, come dans (pi:), *pied*. Un (o) peut être bref en sylabe forte fermée, par exemple dans (kot) *robe*. De même une voyelle nasalisée, ainsi (võtr) *ventre*.

L'accent de force, assez marqué, tombe ordinairement sur la dernière sylabe ; mais il y a beaucoup d'exceptions. Une avant-dernière sylabe longue est souvent accentuée ; de même les mots (lɑ:) *les*, (mɑ:) *mes*, etc. Dans mes textes, l'accent n'est pas marqué, faute de notes sufisamment sûres.

L'intonation ne l'est pas non plus, quoique assez caractéristique.

29. Voici le tableau des Sons de M.

		PALATALES d'arière	PALATALES d'avant	Linguales	Labiales
CONSONES	Plos.	k g	c ɟ	t d	p b
	Nas.		ɲ	n	m
	Lat.			l	
	Roul.			r	
	Fric.		j	ʃ ʒ ; s z	f v ; w ; ɥ
VOYELLES	Ferm.	u	y i		
	Mif.	o	ø e ə		
	Miouv.	ɔ	œ ɛ æ		
	Ouv.	ɑ	a		

Digitized by Google

30. On note donc, pour les consones, l'absence de (h). (c) (ɟ) sont beaucoup plus rares qu'a F. — Je n'ai pas noté (ɲ) initial.

Pour les voyelles, on remarque tout de suite l'absence des voyelles nasalisées fermées (ũ), (ĩ), (y). — Je crois m'être trompé en entendant parfois (œ̃), je pense qu'il faut toujours lire (ɛ̃).

Plusieurs nuances sont très dificiles a saisir, j'ai surtout eu de la peine a distinguer (æ) de (a) d'une part, de (ɛ) de l'autre.

Un trait caractéristique de ce patois est la fréquence des groupes (tʃ) (dʒ), qui corespondent au (c) (ɟ) de F, et aussi très souvent a (ʃ) (ʒ), come nous le verrons plus loin.

31. Les patois voisins ont des systèmes phonétiques très voisins quant a l'ensemble. — A L, les groupes (tʃ) et (dʒ) m'ont souvent paru ressembler a (ts) (dz); mais come je n'ai interrogé qu'une persone, c'est peutêtre une particularité individuelle. — Ces mêmes groupes (tʃ) et (dʒ) manquent dans les patois de la plaine au sud de Luxeuil.

32. (R) n'existe nulle part régulièrement, ni dans les patois ni dans le français régional; il se trouve seulement come défaut de prononciation individuel, rare du reste. Je l'ai trouvé chez le seul home de Servance dont j'ai observé le parler; et come je lui demandais si on prononçait toujours come ça chez lui, il m'a répondu d'un air d'humilité penaude: « Oh, non! c'est moi qui ne peus pas dire autrement! »

Phonologie comparée.

33. Je suis très loin d'avoir établi une liste d'équivalences phonétiques entre les diférents patois et le Français. Mais j'ai pu faire un certain nombre de remarques, qui seront rendues claires par le tableau suivant :

Digitized by Google

	CORBENAY	HAUTEVELLE	FONTAINE	BAUDONCOURT	ST-SAUVEUR
porter	pɔcɛ	poca	pocɑ:	potʃɑ	poʃa
partir	alɛ	paci	ãnalɑ:	patʃi, [ãnɔrɑ	parti
des orties	dɑ:z œci	dɑ:z œci	dɑ:z œci:	dɛz œtʃi	dɛz œʃi
mordu	mɔjy	mɔjy	mɔjy	mɔdʒy	mɔʒy
perdu	pøjy	pɛjy	pɛjy	pɛdʒy	pɛʒy
porte	pwɛ:c	pwɛ:c	pwɛ:c	po:tʃ	pwɛ:ʃ
corde	kwɛ:j	kwɛ:j	kwɛ:j	ko:dʒ	kwɛ:ʒ
un chien	ĩ ʃi	ĩ ʃĩ	ĩ ʃĩ	ĩ ʃĩ	ĩ ʃĩ
une chèvre	ɛn ʃi:vr (gɛdat)	ɛn bik	ɛn bik	ɛn ʃi:vr	ɛn ʃi:vr (gɛd)
chandelle	ʃã:dal	ʃã:dal	ʃã:dal	ʃãdɛl	ʃãdɛl
jambe	ʒã:b	ʒã:b	ʒã:b	ʒã:b	ʒã:b
il garde	ɛ waj	ɛ gɛj	ɛ gɛj	ɛ gɛdʒ	ɛ gɛ:ʒ
ils gardent	ɛ wajã	ɛ gɛjã	ɛ gɛjã	ɛ gɛdʒã	ɛ gɛʒã
la corne	lɛ kwɛn	lɛ kwɛ:n	læ kwɛ:n	læ ko:n	la kwɛ:n
le cochon	lo guri	lo guri	lo guri	lo guri	lo guri
morceau	moʃe:	mɔʃe	mɔʃe	moʃe	mɔʃe
sis	ʃe:	ʃe:	ʃe:	ʃe:	ʃe:
une bourse	ɛn bu:ʃ	ɛn bɔʃ	ɛn bɔʃ	ɛn boʃ	ɛn bɔʃ
ma sœur	mɛ ʃy:		mæ sœ:r	mæ ʃy:	ma ʃy:
moisson	mɔʃõ		mɔʃõ	mɔʃõ	mɔʃõ
cuisine	kœʒɛn	kyʒɛn	kœʒɛn	kyʒɛn	kyʒɛn
maison	mwɛ:zõ	mwa:zõ	mwɛ:zõ	mɔ:zõ	mo:zõ
oiseau	oʒe	ɔʒe	oʒe:	oʒe:	oʒe
guêpe	ve:pr	ve:pr	ve:pr	ve:pr (*masc.*)	ve:pr (*masc.*)
guère	war		gɛr	ga:r	ga:r
prens [garde]	prã ga:j		prã ga:j	prã ga:dʒ	prã ga:ʒ
regarder		rəgɛ:ja			
blanche	bjã:ʃ	bjã:ʃ	bjã:ʃ	bjã:ʃ	bjã:ʃ
pleine	pjɛn	pjɛn	pjɛn	pjɛn	pjɛn
la clé	cɛ	cja:	ca:	ca:	ca:
hache	ɛʃ	ɛʃ	æʃ	ɛʃ	aʃ
haute	o:t	o:t	o:t	o:t	o:t
le soleil	lo srø:j		lo srøj	lo srøj	lo srœj

Digitized by Google

CITERS	FROIDECONCHE	RODDON	LONGINE	MORJÉ	SERVANCE
poʃa	poʃa	poʃɛ	potʃa	potʃɑ:	putʃɑ
paʃi	ãnɔra	paʃi	patʃi	pætʃi, ãnɔrɑ:	patʃi
dɛz œʃi:	dɛz œʃi	dez œʃi	dez øtʃi	de tʃɔko	dez œtʃi:
mɔʒy	moʒy	mɔʒy		mɔdʒy	mɔdʒy
pɛʒy	pɛʒy	pɛʒy	pɛdʒy	pedʒy	pœdʒy
poːəʃ	poːəʃ	poːʃ	poːtʃ	poːtʃ	poːtʃ
koːəʒ	koːəʒ	koːʒ	koːdʒ	koːdʒ	koːdʒ
ɛ̃ ʃɛ̃	ĩ ʃĩ	ɛ̃ ʃɛ̃	ɛ̃ tʃɛ̃	ɛ̃ tʃɛ̃	ɛ̃ tʃɛ̃
ɛn ʃiːvr	ɛn ʃiːvr	ɛn ʃiːvr	ɛn tʃiːvr		
(gɛd, bik)					
ʃɑ̃ːdɛl	ʃɑ̃ːdɛl	ʃɑ̃ːdɔr	tʃɑ̃ːdɔr	tʃɑ̃dɛl	tʃɑ̃ːdɛl
ʒɑ̃ːb	ʒɑ̃ːb	ʒɑ̃ːb	dʒɑ̃ːb	dʒɑ̃ːb	dʒɑ̃ːb
ɛ gɛʒ	ɛl aːʃ	ɛ gaʒ	ɛ wadʒ	ɛ vodʒ	ɛ wadʒ
ɛ gɛʒɑ̃	ɛl aːʃɑ̃	ɛ gaʒɑ̃	ɛ wadʒɑ̃	ɛ vodʒɑ̃	ɛ wadʒɑ̃
la koːən	la koːən	la kóːn	la kõːn	læ kõːn	la kõːn
lo po, lo [guri]	lo guri	lo po	lɛ po	lo po	lo po
moʃe	mɔʃe	mɔʃe		mɔʃe	mɔʃe
ʃɛ	ʃeː	ʃe	ʃe	ʃe	ʃe
ɛn boʃ	ɛn boʃ	ɛn boʃ		ɛn boʃ	ɛn boʃ
ma ʃyː	ma ʃyː	ma ʃyː	ma ʃyː	mæ ʃyː	ma ʃyː
moʃõ	la mɔʃõ	moʃõ			
kyʒɛn	kyʒɛn	kœʒɛn	køʒɛn	kyʒɛn	kœʒɛn
moːʒõ	mɔʒõ	moːʒõ	mɔːʒõ	moːʒõ	moːʒõ
uʒɛː	oʒe	uʒe	ɔʒe	uʒe	uʒɛ
vɛːpr	veːpr	gẽːp	veːpr	veːpr	vɛpr
gar	gar	gar	weːr	gɑːr	gɑːr
prã gɑːʒ	prã gaːʒ	prã gɑːʒ	prã [vwɑːdʒ	prã gɑːdʒ	gɑːdʒ
(ɛ)rgaʒɑː			raweːta	(ɛ)rgadʒɑː	
bjãːʃ	bjãːʃ	bjãːʃ	bjãːtʃ	bjãːtʃ	bjãːtʃ
pjɛn	pjɛn	pjɛn	pjɛn	pjɛn	pjɛn
cɑː	cɑː	la cjɛ		cjɑ	cjɑ
ɛʃ	ɛʃ	aʃ	atʃ	atʃ	atʃ
oːt	ɔːt	oːt	oːt	oːt	oːt
lo srøːj	lo srøːj	lo srøj	lɛ srøj	lo sryːj	lo srøj

Digitized by Google

	CORBENAY	HAUTEVELLE	FONTAINE	BAUDONCOURT	ST-SAUVEUR
la nuit	lɛ nø:		læ nø:	læ nø:	la nø:
la suie	lɛ sœ:ʃ	lɛ sœ:ʃ	læ sø:ʃ	læ sø:ʃ	la sœ:ʃ
je suis	i sy	i sø	i sø	i sy	i sy
suis moi	se: me	se: me	se: me	se: me	
suivez moi	se:gɛ me	segi me	segi me	segɑ: me	
pour moi	po mi	po mwa	po mwæ	po mwa	po mwa
le toit	lo twa	lo twa	lo twæ	lo twa	lo twa
une crois	ɛn krwa	ɛn krwa	ɛn krwæ	ɛn krwa	ɛn krwa
je crois			i kræ	i krɛ	i krɛ
j'ai soif	i ɑ: swa	j ɑ: swa	j ɑ: swæ	i ɑ: swa	j ɑ: swa
je bois		i bwa	i bwæ	i bwa	i bwa
nous buvons		nɔ bœvõ	no bøvõ	no *ou* i [bœvõ	no bœvõ
beau	be	be	be:	be	be:
belle			bal	bɛl	bɛl
étoile			ɑ:twal	etwal	ɛ:twal

34. Ce tableau, bien incomplet, sufit pourtant pour suggérer quelques observations intéressantes. On retrouve au premier coup d'œil quelques-unes des particularités des patois Vosgiens [1].

35. On voit, en effet, que les groupes *pl*, *bl*, etc., aboutissent partout a (pj), (bj), etc., come en Italien, et dans beaucoup d'autres patois : (pjẽ) de *plēnum*, etc. — *cl* arive alors a (cj) ou (c), come dans (cjɑ:) ou (cɑ) *clé*.

36. A notre groupe *ui* corespont ordinairement (œ) ou (ø), come dans (nœ) ou (nø) *nuit*, (trœt) ou (trøt) *truite* ; plus rarement (y), come dans (kyʒɛn) a côté de (kœʒɛn)

(1) *Revue de Philologie*, 1892, p. 139 et suiv.

Digitized by Google

CITERS	FROIDECONCHE	RODDON	LONGINE	MORJÉ	SERVANCE
la nø:	la nø:	la nœ		læ nø:	
la sø:ʃ	la sø:ʃ	la sœʃ		læ sø:tʃ	
i sy	i sy	i sy	i sø	i sy	
sɛ: me	se: me	se me	se: me	se: me	
segɑ: me	segɑ: me	sege: me	sege: me	segɑ: me	
po mwɛ	po mwa	pu mwa	pɔr mi	por mwa	
lo twa	lo twa	lo twa	lɛ to	lo twa	lo twa
ɛn krwa	ɛn krwa	ɛn krwa	ɛn krwa	ɛn krwa	ɛn krwa
i kra	i kra				
j ɑ: swa	i a swa	j ɑ: swa	j ɑ: so	j ɑ: swa	
i bwa	i bwa	i bwa	i bœvo	i bwa	
i bœvõ	no bœvõ	no bœvõ	no bœvõ	no bœvõ	
	be:	be	be	be	
		bɔr	bɔr	bɛl	bɛl
e:twal	e:twal	etwal		e:twal	e:twal

---

cuisine. — Le mot *huile* fait exception, dans la Franche-Comté come dans les Vosges j'ai partout trouvé (e:l) ; je supose que c'est un emprunt fait aus dialectes allemands du Sud, ou le mot *Œl* se prononce presque toujours (e:l).

37. Le (w) germanique est généralement conservé, mais pas partout : a côté de (wadʒa) *garder* on trouve aussi (gadʒa) ou (gaʒa). Dailleurs, come je l'ai dit a propos des patois Vosgiens, je ne suis pas sur que ce (w) soit primitif ; je crois plutot qu'il s'est changé en (v), come dans la forme de M (vodʒɑ:), et que ce (v) a ensuite doné naissance a un (w), come dans le (prõ vwɑ:dʒ) *prens garde* de L. — On remarque dailleurs que le même patois a des formes avec (w) et d'autres avec (g) : ainsi a C (wɑr) *guère,* (prõ gɑ:ɟ) *prens garde.*

38. Le sufixe Latin *-ellum* a doné partout (e), (e:) ou (ɛ) : (ʃape) *chapeau,* (moʃe) *morceau,* etc.

Digitized by Google

39. Un *l* intervocalique aboutit a (r) pour le mot ***soleil***, latin ***soliculum***, qui aboutit a (srœj), (srøjˈ, etc., come a (sɛruːj) au V. Mais dans les patois « des Montagnons » de la région de l'Est, ce changement a lieu ailleurs aussi ; pour tout *l* intervocalique latin dans la plupart des villages, ainsi (etʃiːr) ***échelle***, (bɔr) ***belle***, (etɔr) ***étoile*** ; et seulement pour *l* intervocalique actuel a M : (sũnɔrɑː) ***s'en aler***,(dʒɔru) ***jalous***, mais (bɛl) ***belle***, (eːtwal) ***étoile***. Ce patois de M. ne craint pas de dire (tʃũdɔriː) ***chandelier*** a côté de (tʃũdɛl) ***chandelle***.

a suivre. P. PASSY.

Paris. Imp. Lievens — Usine à vapeur à St-Maur (Seine)

Digitized by Google

ÉREC ET ÉNIDE[1]

Par CHRÉTIEN DE TROYES

Extraits traduits et analyse

Un jour de Pâque, au temps nouveau,
A Caradigan, son château,
Avait Arthur sa cour tenue.
Jamais si riche ne fut vue;
Car moult y eut bons chevaliers,
Hardis et courageus et fiers,
Et riches dames et pucelles,
Filles de rois, gentes et belles.
Mais avant que la cour finît,
Le roi à ses chevaliers dit
Qu'il voulait le blanc cerf chasser,
Pour la coutume restaurer.
A monseigneur Gauvain ne plut ;
Quand il eut Arthur entendu :
« Sire, fait-il, de cette chasse
Ne pouvez avoir gré ni grâce.
Nous savons tous depuis longtemps
Quelle coutume a le blanc cerf.
Qui le blanc cerf occire peut,
Il doit choisir et embrasser
Des pucelles de votre cour
La plus belle, quoi qu'il advienne.
Grand mal il en pourrait venir:

1. D'après l'excellente édition de W. Fœrster.

Digitized by Google

Encore y a céans cinq cents
Demoiselles de haut parage,
Filles de rois, gentes et sages.
Il n'en est point qui n'ait ami,
Chevalier vaillant et hardi :
Chacun d'eus prétendre voudrait
(Que ce fût à tort ou à droit)
Que celle qui a su lui plaire
Est la plus belle et la plus gente. »
Le roi répont : « Fort bien le sais,
Mais pour ce n'y renoncerai.
Ne doit pas être contredite
Parole dès que roi l'a dite.
Demain matin en grande joie
Irons tous le blanc cerf chasser
En la forêt aventureuse.
Sera la chasse merveilleuse ! »
Ainsi la chose est décidée
Au lendemain, au point du jour.
Le lendemain, dès qu'il fait jour,
Le roi se lève, puis s'atourne,
Et, pour aller en la forêt,
D'une courte cotte se vêt.
Les chevaliers fait éveiller
Et les chasseurs appareiller.
Tous sont montés, et ils s'en vont,
D'arcs et de flèches munis sont.
Après eus la reine est montée,
Et avec elle une suivante :
Pucelle était, fille de roi,
Seyait sur un blanc palefroi.
Après les suit, à éperons,
Un chevalier : Érec eut nom.
De la Table ronde il était,
Grand renom à la cour avait...
Moult il était beau, preus et gent,

Digitized by Google

Et n'avait pas vingt et cinq ans.
Jamais nul homme de son âge
N'avait montré plus grand courage..
Sur un cheval était monté,
Et couvert d'un manteau d'hermine:
Vint galopant tout le chemin.
Sa cotte était de soie à fleurs
Qui fut faite à Constantinople.
Il portait chausses de brocart
Moult bien faites et bien taillées,
Et ferme sur les étriers,
Des éperons d'or à ses pieds.
Il n'avait pas d'arme apporté,
Hors seulement sa bonne épée.

Il atteint la reine au détour d'une rue et lui offre de l'accompagner : « Bel ami, lui répont la reine, j'aime bien votre compagnie ; je ne puis en avoir de meilleure. »

Lors chevauchent en grande hâte,
En la forêt viennent tout droit.
Ceus qui devant étaient allés
Avaient déjà le cerf levé.
Les uns cornent, les autres crient.
Les chiens après le cerf s'élancent,
Courent, attaquent et aboyent.
Les archers lancent traits sur traits.
Devant eus tous chassait le roi,
Montant un chasseur espagnol.

La reine Guenièvre, dans la partie de la forêt, éloignée de la chasse, où elle se trouve avec sa pucelle et avec Érec, voit arriver un chevalier armé sur son destrier, l'écu au cou, la lance au poing. Près de lui chevauchait à droite une pucelle de grande apparence, et devant eus, sur un roussin, venait un nain armé d'un fouet à plusieurs lanières.

La reine charge sa pucelle d'aller prier le chevalier de

Digitized by Google

venir lui parler. Mais le nain l'arrête, lui défent d'avancer, et, comme elle veut passer outre, la cingle d'un coup de fouet qui la blesse à la main. Elle revient en pleurant vers la reine, qui envoie à son tour Érec en ambassade; mais le nain l'arrête aussi et lui applique un coup de fouet qui lui raie le cou et la face. Érec, qui n'est pas armé, n'ose frapper le nain, car il ne pourrait se défendre contre le chevalier. Il retourne vers la reine : « Je ne puis, lui dit-il, aller chercher mes armes à Caradigan, dont nous sommes trop loin ; car il me serait impossible de retrouver ensuite le chevalier, qui s'en va à grande allure. Je vais suivre ses traces jusqu'à ce que je trouve des armes à louer ou à emprunter, pour lui livrer bataille. Dans trois jours, si je puis, vous me reverrez à la cour, vainqueur ou vaincu. »

Pendant ce temps, le roi Arthur a pris le cerf, et tout le monde rentre au château. Quand Arthur manifeste le désir de se conformer à la coutume, et de « prendre le baiser », la reine obtient de lui qu'il attendra, pour cette cérémonie, le retour d'Érec.

Cependant Érec va suivant
Le chevalier qui armé fut
Et le nain qui l'avait féru,
Tant qu'ils vinrent à un château
Moult bien séant et fort et beau :
Par la porte ils entrent tout droit.
Au château se menait grand joie
De chevaliers et de pucelles,
Car moult y en avait de belles.
Les uns nourrissaient par les rues[1]
Éperviers et faucons de mue,
Et les autres apportaient hors
Tiercelets et autours mués.
Les autres jouënt d'autre part

1. Il s'agit d'un château dont l'enceinte comprenait tout un village.

Digitized by Google

Ou à la mine[1] ou à hasard,
Ou aus échecs ou au trictrac.
Garçons, devant les écuries,
Pansent les chevaus et étrillent;
Dans les chambres, dames s'attifent.
De si loin que venir ils voient
Le chevalier qu'ils connaissaient,
Son nain, sa pucelle avec soi,
Encontre lui vont trois par trois,
Tous lui font fête et le saluent;
Mais vers Érec ne se remuent,
Car ils ne le connaissaient pas.

Erec suit le chevalier par les rues du château jusqu'à ce qu'il le voie entrer dans un logis.

Il s'occupe alors de trouver lui-même où loger. Il aperçoit, au fond d'une cour, assis seul et pensif sur les degrés de son hôtel, un pauvre et vieus vavasseur.

Bel homme était, chenu et blanc,
De bonne race, noble et franc.

Pensant bien qu'il trouvera bon accueil près de lui, il passe la porte et entre dans la cour.

Le vavasseur vers lui accourt;
Avant qu'Érec lui eût dit mot,
Le vavasseur salué l'eut :
« Seigneur, soyez le bienvenu,
Si avec moi loger daignez !
Voici pour vous hôtel tout prêt. »

Érec le remercie et descent de son cheval, que son hôte prent lui-même par la bride. Le vavasseur fait grand honneur au chevalier et appèle sa femme et sa fille qui travaillaient dans la maison « à je ne sais quel ouvrage ». La fille n'avait sur sa chemise qu'un blanc « chainse », qui était si vieus qu'il était percé aus coudes ;

1. Espèce de jeu de dés.

Digitized by Google

Pauvre était la robe dehors,
Mais dessous était beau le corps.
  Moult était la pucelle gente,
Car y avait mis tous ses soins
Nature, qui faite l'avait,
Et elle-même s'en était
Plus de cent fois émerveillée,
Comment, même une seule fois,
Si belle chose avait su faire ;
Et depuis ne put réussir
A jamais faire sa pareille.
En vérité, Iseut la blonde
N'eut cheveus si blonds ni luisants.
Bien plus que n'est la fleur de lis,
Son visage était clair et blanc :
Sur la blancheur, par grand merveille,
D'une couleur fraîche et vermeille,
Que Nature lui a donnée,
Était sa face illuminée.
Les yeus si grand clarté rendaient
Que deus étoiles ressemblaient.
Jamais Dieu ne sut faire mieus
Le nez, la bouche ni les yeus.
Que dirai-je de sa beauté ?
Elle était telle en vérité
Que fut faite pour regarder,
Qu'en elle on se pouvait mirer
Aussi bien que dans un miroir.
Quand elle voit le chevalier,
Que jamais elle n'avait vu,
Un peu en arrière se tint
Parce qu'elle ne le connut.
Honte elle eut et elle rougit.
Érec d'autre part s'ébahit
Quand en elle tel beauté vit,
Et le vavasseur lui a dit :

Digitized by Google

« Belle douce fille, prenez
Ce cheval, et puis le menez
A l'écurie avec les miens.
Veillez qu'il ne lui manque rien.
Otez-lui la selle et le frein,
Et lui donnez avoine et foin.
Occupez-vous de l'étriller,
Et en bon état le mettez. »
La pucelle prent le cheval,
Et lui délace le poitrail,
Le frein et la selle lui ôte:
Le cheval a là moult bon hôte.
Moult bel et bien s'en entremet,
A la tête un licol lui met,
Bien le bouchonne et bien l'étrille,
Puis à la mangeoire l'attache,
Et par devant lui met du foin
Et avoine nouvelle et saine.
Puis elle retourne à son père,
Qui lui dit : « Belle fille chère,
Prenez par la main ce seigneur
Et lui portez moult grand honneur.
Par la main l'emmenez là-haut. »
La pucelle ne tarda plus,
Car elle fut bien élevée,
Par la main en haut l'a mené ;
La dame était devant allée,
Et avait la maison rangée,
Couettes, couvertes et tapis
Avait étendu sur les lits,
Où ils se sont assis tous trois,
Érec et l'hôte près de soi,
Et la pucelle d'autre part.
Le feu moult clair devant eus brûle.
Le vavasseur n'avait servante
Ni chambrière à son service;

Digitized by Google

Il n'avait qu'un sergent tout seul,
Qui préparait à la cuisine
Pour le souper chair et oiseaus.
Il sut apprêter bien et tôt
Chair bouillie et oiseaus en rôt.
Quand le manger eut préparé
Tel qu'on lui avait commandé,
Leur donne l'eau en deus bassins.
Tables et nappes, pain et vin
Fut tôt appareillé et mis,
Puis se sont à souper assis...
Quand à leur aise eurent soupé,
Et des tables furent levés,
Érec interrogea son hôte :
« Dites-moi, bel hôte, fit-il,
De si pauvre robe et si vil
Pourquoi votre fille est vêtue,
Qui est si belle et de grand sens ?
— Bel ami, fait le vavasseur,
Pauvreté nuit à bien des gens,
Et tout autant fait-elle à moi.
Moult suis dolent quand je la vois
Atournéë si pauvrement,
Mais je ne puis faire autrement.
J'ai si longtemps été en guerre
Que toute j'ai perdu ma terre
Et l'ai engagée et vendue.
Et cependant, bien fût vêtue
Si je souffrisse qu'elle prît
Tout ce qu'on lui voudrait donner.
Même le seigneur du château
L'eût habillée et bel et bien,
Et toute eût fait sa volonté :
Car est sa nièce et il est comte.
Et n'est baron en ce pays,
Tant soit-il riche ni puissant,

Digitized by Google

Qui ne l'aurait pour femme prise
Volontiers si j'eusse voulu.
Mais mieus encore j'en attens,
Que Dieu plus grand honneur lui donne,
Qu'une aventure ici amène
Ou roi ou comte qui l'emmène.
Serait-il sous ciel roi ni comte
Qui aurait de ma fille honte,
Qui est ainsi belle à merveille
Qu'on ne peut trouver sa pareille?
Moult est belle, mais beaucoup mieus
Vaut son savoir que sa beauté.
Jamais Dieu n'en fit d'aussi sage,
Ni dont le cœur fût aussi franc.
Quand j'ai auprès de moi ma fille,
Le monde entier n'est rien pour moi.
C'est mon plaisir et c'est ma joie,
C'est mon soulas, c'est mon confort,
C'est mon avoir, c'est mon trésor. »

Érec demande ensuite à son hôte ce qui avait amené dans le château tant de chevalerie qu'il n'y avait si pauvre rue ni logis si pauvre ni si petit qui ne fût plein de chevaliers, de dames et d'écuyers : « Ce sont, dit le vavasseur, tous les barons des environs, les jeunes et les vieus, qui sont venus pour une fête qui aura lieu demain. Un épervier de cinq ou sis mues, le meilleur qu'on pourra savoir, sera placé sur une perche d'argent. Celui qui voudra gagner l'épervier devra avoir une amie « belle et sage sans vilenie ». Le chevalier qui prétendra avoir la plus belle lui fera, devant tous, prendre l'épervier à la perche, à moins qu'un autre le lui ose défendre. Telle est la coutume qui, chaque année, rassemble tant de monde dans ce château. »

« Et quel est, dit Érec, ce chevalier aus armes d'azur et d'or, qui a passé par ici, accompagné d'une belle demoiselle et d'un nain bossu?

— C'est celui, répont l'hôte, qui sûrement aura l'éper-

Digitized by Google

vier ; il l'a déjà eu deus ans de suite sans que personne osât le lui disputer ; et s'il le gagne encore cette année, il l'aura pour toujours. »

Érec lui répont vivement :
« Ce chevalier je n'aime pas.
Sachez, si des armes j'avais,
L'épervier lui disputerais. »

« Bel hôte, ajoute-t-il, rendez-moi le service de m'indiquer le moyen d'avoir une armure, vieille ou nouvelle. Peu m'importe qu'elle soit belle ou laide. » Le vavasseur lui répont :

« N'en ayez, dit-il, nul souci !
Armes bonnes et belles j'ai,
Que volontiers vous prêterai.
Vous aurez haubert excellent,
Qui fut choisi entre cinq cents,
Et des chausses bonnes et chères,
Claires et belles et légères.
Quant au heaume, il est brun et beau,
Et l'écu tout frais et nouveau.
Le cheval, l'épée et la lance,
Mettrai tout à votre service.
— Merci à vous, beau dous seigneur,
Mais je ne veus meilleure épée
Que celle que j'ai apportée,
Ni cheval autre que le mien.
De celui-ci m'aiderai bien.
Si le surplus vous me prêtez,
De vous sera grande bonté.
Autre don veus vous demander,
Dont vous aurez la récompense
Si Dieu permet que je m'en aille
Avec l'honneur de la bataille. »
Et l'hôte répont franchement :
« Demandez en toute assurance

Digitized by Google

Ce qui vous plaît, quoi que ce soit :
Rien ne vous manquera que j'aie. »

Érec lui demande alors la permission de réclamer l'épervier au nom de sa fille ; car elle est cent fois plus belle que toutes les autres pucelles.

Puis dit : « Seigneur, vous ne savez
Quel hôte hébergé vous avez,
Sa qualité ni sa naissance.
Fils suis d'un riche roi puissant :
Mon père le roi Lac a nom,
Érec m'appèlent les Bretons.
Fus de la cour du roi Arthur :
J'ai bien été trois ans à lui.
Ne sais si dans cette contrée
Vint jamais nulle renommée
Ni de mon père ni de moi ;
Mais je vous promès et assure,
Si vos armes vous me prêtez,
Et votre fille me donnez
Demain pour l'épervier gagner,
Que l'emmènerai dans ma terre,
Si Dieu la victoire me donne ;
Je lui ferai porter couronne :
Reine sera de trois cités.
— Ah ! beau sire, est-ce vérité,
Qu'Érec soyez, le fils de Lac ? »
Et il répont : « Tel est mon nom. »
Le vavasseur s'en réjouit
Et dit : « Bien avons-nous ouï
De vous parler en ce pays.
Je vous en aime d'autant plus,
Car moult êtes preus et hardi.
De moi n'aurez aucun refus :
Tout à votre commandement
Vous présente ma belle fille. »

Digitized by Google

Lors il l'a prise par la main :
« Tenez, fait-il, je vous la donne. »
Avec joie Érec la reçut,
Il a tout ce qu'il lui fallut.

Le père est enchanté, et la mère pleure de joie. La pucelle reste « toute coie », mais son cœur est en liesse, car elle sait qu'Érec est preus et courtois, et elle se voit déjà reine couronnée.

On avait longtemps veillé, les lits étaient garnis de blancs draps et de couettes molles : tout le monde alla se coucher. Érec dormit peu cette nuit-là.

Le lendemain, dès l'aube, il se lève et va prier à l'église avec son hôte. Ils firent chanter par un ermite une messe du Saint-Esprit et n'oublièrent pas l'offrande. Puis tous deus s'inclinent devant l'autel et reviennent au logis. Il tarde à Érec que ce soit l'heure de la bataille. On lui apporte l'armure.

La pucelle elle-même l'arme,
Lui lace les chausses de fer
Et serre la courroie de cerf,
Lui met haubert de bonne maille
Et lui lace aussi la ventaille.
Le heaume brun lui met en tête,
Moult l'arme bien de pied en cap.
Au côté l'épée lui ceint.
Puis commande qu'on lui amène
Son cheval ; de terre il y saute.
La pucelle apporte l'écu
Et la lance, qui raide fut.
L'écu lui passe, et il le prent,
Par la courroie au cou le pent.
Puis lui a la lance au poing mise.

Le vavasseur fait seller pour sa fille un palefroi bai, au pauvre harnois. Elle y monte, sans ceinture et sans manteau, et Érec l'emmène ainsi, suivi par le seigneur et sa dame.

Digitized by Google

Érec chevauche lance droite,
Près de lui la pucelle adroite.
Tous le regardent par les rues,
Les grandes gens et les menues.
Tout le peuple s'en émerveille.
L'un dit à l'autre et lui demande :
« Qui est, qui est ce chevalier ?
Moult doit être hardi et fier,
Qui la belle pucelle emmène.
Il employëra bien sa peine ;
Il peut bien prétendre par droit
Que de toutes plus belle soit. »
L'un dit à l'autre : « En vérité,
Celle-ci aura l'épervier. »
Les uns la pucelle admiraient,
Et beaucoup d'autres se disaient :
« Dieu ! Qui peut ce chevalier être,
Qui accompagne la pucelle ?
— Ne sais. — Ne sais, répont chacun,
Mais bien lui siet le heaume brun,
Et ce haubert et cet écu,
Et l'épée au fer aiguisé.
Bien est posé sur ce cheval,
Il semble vaillant chevalier.
Moult est bien fait et bien taillé,
De bras, de jambes et de pieds. »

Pendant qu'on les regarde avec tant de curiosité, ils ne s'attardent pas ; ils ne s'arrêtent que devant l'épervier, pour attendre le chevalier.

Et voici que venir le voient
Avec son nain et sa pucelle.
Il avait ouï la nouvelle
Qu'un chevalier venu était
Qui l'épervier avoir voulait.
Mais ne pensait qu'au monde y eût

Digitized by Google

Chevalier qui si hardi fût
Que contre lui oséât combattre.
Bien le pensait vaincre et abattre.
Toutes les gens le connaissaient,
Tous le saluënt, l'accompagnent,
Et après lui menaient grand bruit.
Les chevaliers et les sergents
Et les dames courent après,
Et les pucelles s'y empressent.
Le chevalier va devant tous,
Moult chevauche orgueilleusement
Vers l'épervier d'un pas rapide.
Mais il y avait tout autour
Si grande presse de vilains
Que l'on n'en pouvait approcher.
Le comte est venu en la place,
Aus vilains vint et les menace,
Une verge tint en sa main
Et les vilains fait reculer.
Le chevalier s'avance et dit
Tranquillement à sa pucelle :
« Ma demoiselle, cet oiseau
Qui est si bien mué, si beau,
Doit vôtre être, par juste rente,
Car vous êtes moult belle et gente.
Vôtre il sera toute ma vie.
Avant allez, ma douce amie,
L'épervier à la perche prendre. »
La pucelle veut la main tendre,
Mais Érec court l'en empêcher :
« Demoiselle, fait-il, fuyez !
Un autre oiseau allez chercher,
Car n'avez droit à celui-ci.
Cet épervier ne sera vôtre :
Le requiert meilleure que vous,
Beaucoup plus belle et plus courtoise. »

Digitized by Google

Sa pucelle il fait avancer :
« Belle, fait-il, ici venez,
L'oiseau à la perche prenez.
Bien est juste que vous l'ayez.
De soutenir très bien me vante,
Si contre moi quelqu'un s'avance,
Que de vous pas une n'approche,
Pas plus que du soleil la lune,
Ni en beauté, ni en valeur,
En franchise ni en honneur. »
L'autre ne put se contenir
Quand il l'ouït ainsi s'offrir
Si fièrement à la bataille.
« Qui, fait-il, vassal, qui es-tu,
Qui l'épervier m'as contredit ? »
Érec hardiëment lui dit :
« Chevalier suis d'une autre terre ;
L'épervier je viens réclamer,
Car juste il est, vous plaise ou non,
Que cette demoiselle l'ait.
— Fuis ! fait l'autre, rien n'en sera !
Par folie es ici venu.
Si tu veus avoir l'épervier,
Moult te le faut acheter cher.
— Acheter ? vassal, avec quoi ?
— Combattre te faut avec moi,
Si tu ne me cèdes la place.
— Vous avez dit parole folle,
Fait Érec. A mon escient,
Ce sont menaces de néant,
Car je ne vous redoute guère.
— Alors ici je te défie !
La chose n'ira sans bataille. »
Érec répont : « Que Dieu y vaille !
Je n'ai jamais rien tant voulu. »

Digitized by Google

Les deus rivaus s'éloignent l'un de l'autre de plus d'un arpent, puis ils piquent leurs chevaus pour se joindre.

Du fer des lances se recherchent,
Si rudement ils s'entrefrappent
Que les écus percent et brisent,
Les lances volent en éclats
Et les arçons sont mis en pièces ;
Vider leur faut les étriers.
A terre tous les deus se ruent,
Les chevaus par les champs s'enfuient.
Ils se sont tôt remis sur pieds,
Des fourreaus tirent les épées,
Impétueusement s'attaquent,
Du tranchant grands coups s'entredonnent.
Heaumes se brisent et résonnent,
Fier est le combat des épées.
Ils rompent tout ce qu'ils atteignent,
Tranchent écus, faussent hauberts.
De sang vermeil rougit le fer.
Le combat dure longuement :
Les coups se suivent si pressés
Que de frapper se sont lassés.
Cependant pleuraient les pucelles :
Chacun voit la sienne pleurer,
A Dieu ses mains tendre, et prier
Qu'il donne l'honneur du combat
A celui qui se bat pour elle.
« Ah ! vassal, fait le chevalier
A Érec, un moment cessons,
Et soyons un peu en repos ;
Car nous donnons trop faibles coups.
Nous en faut frapper de meilleurs,
Car trop s'avance la soirée.
C'est pour nous une grande honte
Que cette bataille tant dure.
Vois là cette gente pucelle

Digitized by Google

Qui pour toi pleure et Dieu appèle!
Moult doucement prië pour toi,
Et la mienne ainsi fait pour moi.
Bien nous devons de nos épées
Nous efforcer pour nos amies. »
Érec répont: « Bien avez dit. »
Lors ils se reposent un peu.
Érec regarde son amie,
Qui pour lui moult doucement prie.
Et tout aussitôt qu'il l'a vue,
Il sent ses forces moult accrues.
Pour son amour, pour sa beauté,
Il a repris moult grand fierté.
Il s'est souvenu qu'à la reine
Il a juré de se venger
Ou d'accroître encore sa honte.
« Hé! mauvais, se dit-il, qu'attens-je?
Encore je n'ai pas vengé
Le tort que ce vassal me fit
En laissant son nain me frapper. »
Lors son courrous se renouvèle,
Le chevalier il interpèle:
« Vassal! fait-il, tout de nouveau
A la bataille vous rappèle.
Trop avons fait grand reposée,
Recommencer faut la mêlée! »
Il lui répont: « Fort bien le veus. »
Lors ils s'attaquent de rechef.
Tous deus bien connaissaient l'escrime.
A cette première envahie,
Si Érec couvert ne s'était,
Le chevalier blessé l'aurait.
Et cependant il l'a frappé
Par dessus l'écu, près la tempe,
Si bien qu'un coin du heaume tranche
Tout au ras de la coiffe blanche.

Digitized by Google

Et puis l'épée, en s'abatant,
L'écu jusqu'à la boucle fent
Et du haubert sur le côté
Lui a un large pan coupé.
Bien y faillit perdre la vie.
Jusqu'à la chair lui est coulé
Contre la hanche l'acier froid.
Dieu le sauva pour cette fois.
Si le coup n'eût tourné dehors,
Il eût en deus tranché le corps.
Mais Érec de rien ne s'émeut,
Et ce qu'il lui doit bien lui paie.
Il le frappe dessus l'épaule
D'un coup si fort que ni l'écu
Ni le haubert ne le préserve
Que jusqu'à l'os aille l'épée,
Qui fait le sang vermeil couler.
Moult sont fiers les deus chevaliers,
Et le combat est si égal
Que l'un ne peut gagner sur l'autre
De terre pas même un seul pied.
Tant ils ont hauberts démaillé,
Et les écus ont tant taillé
Qu'il n'en reste pas, sans mentir,
De quoi se puissent garantir.
Ils se frappent à découvert;
Chacun grands flots de sang y pert,
Et tous les deus bien s'affaiblissent.
Érec tel coup lui a donné
Sur le heaume, qu'il l'étourdit.
Sans s'arrêter, frappe et refrappe
Trois coups de suite en un assaut.
Il a le heaume écartelé
Et la coiffe dessous tranché.
Jusqu'au crâne le fer descent,
Un os lui tranche de la tête,

Digitized by Google

Mais ne le touche à la cervelle.
Son corps chancèle, Érec le presse,
Le fait choir sur le coude droit,
Puis il le tire par le heaume,
Que de la tête il lui arrache,
Et sa ventaille il lui délace.
Il lui désarme chef et face.
Quand il se souvient de l'outrage
Que son nain lui fit au bocage,
Lui aurait la tête coupé
S'il ne lui eût merci crié.
« Chevalier, fait-il, vaincu m'as !
Pitié pour moi ! Ne m'occis pas !
Puisque tu m'as battu et pris,
Tu n'en aurais aucune gloire.
Si tu désormais me touchais,
Grand vilenie tu ferais.
Tiens mon épée, te la rens. »
Mais Érec mie ne la prent.
Il dit : « Te suffise de vivre ! »

« Merci, répont le chevalier. Mais quel tort t'ai-je fait pour que tu me haïsses à mort ? Je ne me souviens pas de t'avoir jamais vu. — C'est moi, lui dit Érec, qui étais hier avec la reine Guenièvre dans la forêt, où tu as permis que ton nain frappât la pucelle de ma dame. C'est grande lâcheté de toucher à une femme. Ton nain m'a frappé à mon tour, et tu l'as souffert. C'est pour cela que je dois te haïr. Il faut que tu me donnes ta parole d'aller sans répit trouver ma dame à Caradigan. Tu pourras y arriver aujourd'hui même, car je ne crois pas qu'il y ait sept lieues. Tu te remettras à sa discrétion, toi, ta pucelle et ton nain. Tu lui diras que j'arriverai demain et que j'amènerai une pucelle si belle et si sage qu'elle n'a sa pareille en nul lieu, tu pourras t'en porter garant. Maintenant, je veus savoir ton nom. — Je suis Ider, fils de Nut. Ce matin je ne croyais pas qu'un seul homme pût me vaincre en chevalerie. Or, j'ai trouvé meilleur que moi.

Digitized by Google

Je ferai votre volonté. Mais dites-moi, je vous prie, quel est votre nom. — Je suis Érec. Va, et dis à la reine que je t'envoie à elle. » Il reçoit son serment en présence de tous les barons, et le laisse aller.

Ider, avec sa pucelle et son nain, se dirige tout droit vers Caradigan. Au moment où ils approchent, ils sont aperçus par le sénéchal Keu qui se trouvait avec Gauvain et beaucoup d'autres barons sur la galerie du château. « Seigneur, dit-il à Gauvain, ce chevalier qui vient vers nous, avec sa pucelle et son nain, doit être celui qui a fait hier à la reine un si grand affront. — Je les vois bien, dit Gauvain. Le chevalier est tout armé, mais son écu n'est pas entier. Si la reine était là, elle pourrait le reconnaître. Sénéchal, allez l'appeler. » Keu va à la recherche de la reine; il la trouve dans une chambre, et l'invite à monter sur la galerie pour voir les nouveaux arrivants.

Aus fenêtres la reine vint,
Près Monseigneur Gauvain se tint.
Bien reconnut le chevalier.
« Ah! seigneurs, fait-elle, c'est lui !
Il a été en grand danger,
Il s'est battu. Je ne sais pas
Si Érec a l'affront vengé
Ou si par lui il fut vaincu ;
Mais moult a coups sur son écu ;
Son haubert est couvert de sang,
De rouge y a plus que de blanc. »

Tout le monde se demande si Érec l'envoie comme prisonnier se mettre à la merci de la reine, ou s'il vient par folle hardiesse se vanter d'avoir tué Érec.

Voici qu'Ider passe la porte,
Qui la nouvelle leur apporte.
Des loges sont tous descendus,
A l'encontre lui sont venus.
Ider vint au perron royal,

Digitized by Google

Là descendit de son cheval,
Et Gauvain la pucelle prit,
Bas de son palefroi la mit.
Le nain de l'autre part descent.
Chevaliers y eut plus de cent.
Quand descendus furent tous trois,
On les mène devant le roi.
Dès qu'Ider aperçut la reine,
Jusque devant ses pieds s'incline.
Il l'a tout d'abord saluée,
Puis le roi et ses chevaliers,
Et dit : « Com votre prisonnier,
Dame, m'envoie un gentilhomme,
Un chevalier vaillant et preus,
A qui mon nain fit, au visage,
Sentir de son fouet les nœuds.
Il m'a vaincu, et suis venu,
Moi et ma pucelle et mon nain,
Pour faire tout ce qui vous plaît. »
Lors la reine plus ne se tait,
D'Érec lui demande nouvelles :
« Dites-moi, s'il vous plaît, fait-elle,
Savez-vous quand Érec viendra ?
— Demain, dame, et amènera
Une pucelle avecque lui.
Jamais si belle ne connus. »

« Vous l'entendez, dit Guenièvre au roi Arthur, Érec va revenir. Je vous ai donné hier un bon conseil quand je vous ai engagé à l'attendre. — C'est vrai, dit le roi. Maintenant, si vous m'aimez, rendez libre ce chevalier, à la condition qu'il soit désormais de ma cour. » Ainsi fut fait, et Ider ne se fit pas prier pour accepter la condition.

Revenir nous faut à Érec,
Qui sur la place encore était

Digitized by Google

Où la bataille faite avait.
Jamais n'y eut pareille joie,
Même lorsque Tristan vainquit
Le fier Morhout à Saint-Samson.
D'Érec tous faisaient grand éloge,
Grands et petits, grêles et gros.
Tous prisent sa chevalerie.
N'y a chevalier qni ne die :
« Dieu ! Quel vassal ! Sous ciel n'est tel. »
Après lui vont à son hôtel.
Le comte lui-même l'accole
Et dit : « Seigneur, s'il vous plaisait,
Bien devriez et par raison
Votre hôtel prendre en ma maison,
Quand vous êtes fils du roi Lac.
Vous me feriez moult grand honneur,
Car je vous tiens pour mon seigneur.
Beau sire, faites-moi la grâce
De loger chez moi, vous en prie. »
Érec répont : « Excusez-moi.
Je ne quitterai point mon hôte,
Qui m'a très grand honneur porté
Quand il m'a sa fille donné.
Qu'en dites ? seigneur, n'est-ce donc
Le plus beau et plus riche don ?
— Bien est vrai, seigneur, dit le comte.
La pucelle est et belle et sage,
Et de plus est de haut parage :
Sachez que sa mère est ma sœur.
Certes, j'en ai joyeus le cœur
Quand vous ma nièce avoir daignez.
Encor vous prië que veniez
Prendre logis chez moi ce soir. »
Il répont : « En pais me laissez.
Ne le ferais pour rien au monde.
— Comme il vous plaira, dit le comte.

Digitized by Google

Nous pouvons bien n'en plus parler.
Mais moi et tous mes chevaliers
Serons avec vous désormais
Pour faire bonne compagnie. »
L'entent Érec, l'en remercie.
Érec est venu chez son hôte
Avec le comte, côte à côte;
Dames et chevaliers y eut;
Le vavasseur s'en réjouit.
Aussitôt qu'Érec fut venu,
Plus de vingt varlets ont couru
A l'envi pour le désarmer.
Qui dans cette maison était
Moult grande joie y voir pouvait.
Érec s'alla d'abord asseoir;
Puis s'assoient tous, suivant le rang,
Sur lits, sur couettes et sur bancs.
Près d'Érec s'est le comte assis,
Et la pucelle au clair visage,
Qui de l'ailette d'un pluvier
Paissait sur son poing l'épervier.
Elle avait ce jour-là conquis
Beaucoup d'honneur et de puissance;
Joyeuse était, au fond du cœur,
De l'oiseau et de son seigneur:
Ne pouvait avoir plus grand joie,
Tous à sa mine bien le voient...
Érec a son hôte appelé,
Et lui a commencé à dire:
« Bel hôte, bel ami, beau sire!
Moult m'avez grand honneur porté,
Mais bien serez récompensé.
Demain mènerai avec moi
Votre fille à la cour du roi:
Là la voudrai pour femme prendre.
Et, s'il vous plaît un peu attendre,

Digitized by Google

Bientôt vous enverrai chercher,
Mener vous ferai en la terre
Qu'est à mon père et mienne après.
Là vous donnerai deus châteaus
Moult bons, moult riches et moult beaus...
Avant que soient trois jours passés,
Vous aurai beaucoup envoyé
Or et argent et vair et gris,
Et draps de soie et de cher pris
Pour vêtir vous et votre femme,
Qui est la mienne chère dame. »

Il ajoute que le lendemain, dès l'aube, il emmènera la pucelle avec la pauvre robe qu'elle porte, car il veut que ce soit la reine qui lui en donne une autre. Une cousine de la jeune fille entent ce propos et dit au comte : « Ce serait une honte pour vous plus que pour un autre, s'il emmenait à la cour votre nièce aussi pauvrement vêtue. — Je vous prie, ma douce nièce, répont le comte, donnez-lui une de vos robes, la meilleure. » Mais Érec ne veut pas en entendre parler : pour rien au monde il ne veut qu'elle ait une autre robe avant que la reine lui en donne. La cousine offre alors un autre cadeau, c'est un de ses trois palefrois. Sur cent on n'en trouverait pas un meilleur ;

Les oiseaus qui volent par l'air
Plus vite que lui ne vont point.
Il est tel qu'à pucelle faut :
Un enfant chevaucher le peut,
Il n'est ombrageus ni rétif,
Il ne sait mordre ni ruer.
Ne le connaît qui meilleur cherche ;
Qui le chevauche ne se plaint,
Mais à l'aise va, sans secousse,
Plus que s'il fût dans une nef.

Cette fois Érec accepte. La demoiselle ordonne à son serviteur d'aller seller le palefroi et de l'amener. Érec

Digitized by Google

l'admire et le fait conduire à l'écurie, à côté de son destrier. Puis tout le monde va se coucher.

Le lendemain, à l'aube, Érec se prépare au départ et réveille sa belle amie. Le comte, le baron et les dames viennent à cheval leur faire la conduite.

Érec chevauche près du comte,
Et près de lui sa douce amie,
Qui l'épervier n'oublia mie.
Avec son épervier s'amuse,
Nulle autre richesse n'emporte.

Au moment de les quitter, le comte offre de les faire escorter jusqu'à Caradigan par une partie de sa chevalerie. Mais Érec ne veut d'autre compagnie que la pucelle. On se dit adieu de part et d'autre. Le comte embrasse Érec et sa nièce, et le père et la mère couvrent leur fille de baisers.

De pleurer ne se sont tenus.
En se quittant, pleure la mère,
Pleure la pucelle et le père.
Tel est amour, telle est nature
Et pitié de progéniture.
Pleurer les faisait la pitié
Et la douceur et l'amitié
Qu'avaient tous deus pour leur enfant ;
Mais bien ils savaient cependant
Que leur fille en tel lieu allait
Dont grand honneur leur adviendrait.
D'amour et de pitié pleuraient
Quand leur fille d'eus s'éloignait...
Et à Dieu s'entrerecommandent.
Érec de l'hôte se sépare ;
Car merveilleusement lui tarde
Qu'à la cour du roi soit venu.
De l'aventure s'éjouit,
Joyeus il est de l'aventure :
Amie a, belle sans mesure,

Digitized by Google

Et sage et courtoise et bien née.
Ne peut assez la regarder:
Plus la regarde, plus lui plait.
Ne se tient pas de l'embrasser.
Volontiers près d'elle s'approche,
A la regarder se refait.
Moult admire ses cheveus blonds,
Ses yeus riants et son clair front,
Le nez et la face et la bouche,
Dont grand douceur au cœur le touche.
Tout admire jusqu'à la hanche,
Le menton et la gorge blanche,
Flancs et côtés et bras et mains.

La demoiselle ne le regardait pas moins, ils n'auraient pas pris rançon de se regarder l'un l'autre! Ils étaient égaus en courtoisie et en beauté:

Et moult ils allaient bien ensemble,
L'un à l'autre leur cœur se volent.
Jamais deus si belles images
N'assembla loi de mariage.
Tant ont ensemble chevauché
Que vers midi ont approché
Le château de Caradigan,
Où leur venue on attendait.
Pour regarder s'ils les verraient,
Aus fenêtres montés étaient
Les meillleurs barons de la cour,
Et la reine Guenièvre y court,
Même y voulut venir le roi,
Keu et Perceval le Gallois,
Et messire Gauvain après..
Moult y eut de bons chevaliers.
Érec ont aperçu venir
Et l'amië qu'il amenait.
Tous ils l'ont moult bien reconnu,

Digitized by Google

D'aussi loin que voir ils l'ont pu.
La reine grande joie mène,
De joie est toute la cour pleine
A cause de son arrivée,
Car tout le monde bien l'aimait.
Dès qu'il vint devant le château,
Le roi descent à sa rencontre,
Aussi la reine d'autre part.
Tous lui disent que Dieu le gard!
Près de la pucelle s'empressent,
Sa grand beauté prisent et louent.
Et le roi lui-même l'a prise,
Bas de son palefroi l'a mise...
Par la main l'a menée en haut,
Jusque dans la maîtresse salle,
Après vint Érec et la reine :
Sont tous deus montés main à main.
Et il lui dit : « Je vous amène,
Dame, ma pucelle et amie,
De pauvres vêtements vêtue.
Tout comme elle me fut donnée,
Ainsi la vous ai amenée.
D'un pauvre vavasseur est fille ;
Pauvreté souvent avilit,
Mais son père est franc et courtois,
Bien qu'il ait si petit avoir.
Et moult noble dame est sa mère,
Car elle a un comte pour frère.
Ni pour beauté ni pour lignage
Je ne dois pas le mariage
De la pucelle refuser.
Pauvreté lui a fait user
Ce blanc chainse à ce point qu'aus coudes
En sont les deus manches trouées.
Et cependant, s'il m'avait plu,
Moult bonnes robes aurait eu.

Digitized by Google

Une pucelle sa cousine
Lui donnait sa robe d'hermine ;
Mais ne voulus en nulle guise
Que d'autre robe fût vêtue,
Jusqu'à ce que vous l'eussiez vue.
Ma douce dame, pensez-y :
Grand besoin a, bien le voyez,
D'une belle robe avenante. »
La reine dit : « Avez bien fait !
Juste est que de mes robes ait,
Lui en donnerai bonne et belle,
Sans plus tarder, fraîche et nouvelle. »

Elle l'emmène dans sa chambre et se fait apporter le frais bliaut et le manteau d'un beau tissu vert croisillé qui avait été taillé pour elle. Le bliaut était, jusqu'aus manches, fourré de blanche hermine ; aus poignets et au col il y avait, sans exagération, plus d'un demi-marc d'or battu. Et partout dans l'or étaient serties des pierres de grande vertu, vertes, noires, bleu foncé, bleu clair. Le manteau n'était pas moins riche. Comme il était neuf, il n'avait pas encore d'attaches. Il y avait au col deus zibelines, les galons avaient plus d'une once d'or ; il y avait d'un côté une hyacinthe, de l'autre un rubis, plus clair que flamme de chandelle. Il était doublé de blanche et fine hermine. L'étoffe était ornée de broderies croisées, toutes d'une couleur différente, bleues, rouges, vertes, blanches, jaunes. La reine demande des attaches de quatre aunes, brodées d'or et de soie, et les fait sur-le-champ coudre au manteau.

Puis elle embrasse la pucelle et lui dit : « Mademoiselle, il vous faut changer votre chainse contre ce bliaut, qui vaut plus de cinq cents marcs d'argent, et revêtir ce manteau. Une autre fois je vous donnerai davantage. » Deus pucelles la conduisent dans une chambre et lui ôtent son chainse, qu'elle commande de donner pour l'amour de Dieu. Elle revêt le bliaut, qu'elle serre avec une ceinture d'or, et « s'affuble » du manteau. On s'occupe ensuite de sa coiffure.

Digitized by Google

Les deus pucelles d'un fil d'or
Lui galonnent ses cheveus blonds,
Mais bien plus luisaient les cheveus
Que le fil d'or, qui moult est fin.
Lui mettent à la tête un cercle
Tout ouvré à fleurs de couleurs.

Enfin on lui met au cou deux fermails d'or niellé réunis en couple. Ainsi vêtue, elle vint vers la reine, qui lui fit le meilleur accueil, tout heureuse de la voir si belle. Elles se prennent par la main et se rendent près du roi, qui se lève en les voyant. Les nombreus chevaliers qu'il avait près de lui se lèvent aussi. Chrétien n'en saurait nommer la disième partie ; mais il énumère cinquante chevaliers de la Table ronde : le premier était Gauvain, le second Érec, le troisième Lancelot du Lac, etc.

Lorsque la pucelle étrangère
Vit tous les chevaliers rangés,
Qui tout debout la regardaient,
Sa tête incline vers la terre,
Honte elle en eut, bien se devine,
La face lui devint vermeille ;
Mais la honte ainsi lui advint
Que beaucoup plus belle en devint.
Quand le roi la voit se troubler,
Ne se veut pas d'elle éloigner.
Par la main doucement l'a prise,
Et près de lui à droite assise.
Du côté gauche vient s'asseoir
La reine, qui dit à Arthur :
« Sire, comme je pense et crois,
Bien doit venir à cour de roi
Qui par ses armes peut gagner
Si belle femme en autre terre.
Bien convenait Érec attendre.
Or vous pouvez le baiser prendre
De la plus belle de la cour.

Digitized by Google

Ne crois que nul vous en détourne :
Car nul ne nîra, qui ne mente,
Que celle-ci soit la plus gente
Des pucelles qui céans sont,
Et de celles du monde entier. »
Le roi répont : « C'est vérité.
Si nul ne conteste, c'est elle
Qui aura du blanc cerf l'honneur. »
Puis dit aus chevaliers : « Seigneurs,
Qu'en dites ? Est-ce votre avis ?..... »
Tous s'écrient d'une seule vois :
« Sire, par Dieu et par sa crois !
D'avoir le baiser bien a droit,
Car c'est la plus belle qui soit.
En elle y a plus de beauté
Que n'est au soleil de clarté.. »
Le roi voit qu'ainsi plaît à tous :
Ne laissera qu'il ne la baise.
Se tourne vers elle et l'accole..
Baisée il l'a courtoisement
Devant tous ses barons présents,
Et lui a dit : « Ma douce amie,
Je vous donne sans vilenie
Mon amour franc et de bon cœur. »
Ainsi par lui fut en honneur
Remis l'usage du blanc cerf.

Ici finit, dit Chrétien de Troyes, la première partie du roman.

Mais on peut faire rentrer dans cette première partie tout l'épisode du mariage d'Érec.

Érec n'oublia pas la promesse qu'il avait faite à son pauvre hôte. Il lui envoya cinq forts chevaus chargés de malles contenant robes et étoffes précieuses, vair et gris, zibelines, et lingots d'or et d'argent. Dis personnes de sa maison, chevaliers et sergents, accompagnaient le convoi, avec mission de conduire le vavasseur et sa femme dans

Digitized by Google

le royaume d'Érec et de leur remettre ses deus meilleurs châteaus avec les rentes et droits de justice qui en dépendaient. Le roi Lac n'y mit aucun obstacle, il fit grand honneur aus nouveaus venus et leur fit prêter serment par les chevaliers et les bourgeois.

Mais Érec pressait la célébration de son mariage. Le roi Arthur manda à sa cour, pour la Pentecôte, tous les rois et les comtes qui de lui tenaient leur terre. On vit venir nombre de comtes, emmenant avec eus qui vingt, qui cent chevaliers, et notamment le seigneur de l'ile d'Avalon, ami de la fée Morgue, et le seigneur de l'île de Verre, où l'on ne voit jamais ni foudre, ni tempête, ni crapaud, ni serpent, où jamais il ne fait ni trop chaud ni trop froid. Plus nombreus encore étaient les rois : celui de Cork avec cinq cents chevaliers, tous vêtus de soie et de taffetas ; celui de Gomeret avec deus cents jeunes varlets, sans barbe ni moustache, tous portant faucon, tiercelet, émerillon ou épervier ; le vieus roi de Riel, avec trois cents compagnons dont le plus jeune avait cent quarante ans : ils avaient tous la tête blanche et la barbe tombant jusqu'à la ceinture. Venait ensuite Bilis, le roi des nains, et deus autres rois nains, ses vassaus. Quand le roi Arthur vit tous ses barons assemblés, pour rendre la fête plus brillante, il fit baigner cent varlets qu'il voulait faire chevaliers ; il leur donna à choisir des robes de riche soie d'Alexandrie, des armes toutes semblables, et des chevaus dont le moins beau valait cent livres.

Ce jour-là, on sut le nom de la pucelle, car on ne pouvait la marier sans la nommer. Elle s'appelait Énide.

C'est l'archevêque de Cantorbéry qui donna aus jeunes épous la bénédiction nuptiale. Tous les ménestrels de la contrée étaient accourus, et il y eut grande joie dans la « salle » du château. Chacun fait montre de ce qu'il sait : l'un fait des tours de force, l'autre des tours de magie ; celui-ci raconte, celui-là chante. L'un siffle, les autres jouent ; on entent tour à tour la harpe, la rote, la viole, le violon, la flûte, la musette, le chalumeau. Les pucelles dansent, et tous mènent joie à l'envi. Les trompettes sonnent, les tambours résonnent.

Digitized by Google

N'y avait pas de porte close :
Les issuës et les entrées
Étaient à tous abandonnées.
Écarté ne fut pauvre ou riche.
Le roi Arthur n'était pas chiche !
Bien commanda aus panetiers,
Aus cuisiniers, aus bouteilliers,
Qu'ils livrassent en quantité
A chacun à sa volonté
Et pain et vin et venaison.
Grande fut la joie au palais,
Mais tout le surplus vous en tais.
Dirai la joie et le délice
Qui fut en la chambre d'Érec.
La nuit quand se réunir durent,
Évêque et archevêque y furent.
Là ne fut pas Iseut soustraite,
Ni Brangien à sa place mise[1].
La reine s'était entremise
De la toilette et du coucher,
Car l'un et l'autre elle avait chers.
Cerf chassé, qui de soif halète
Ne désire tant la fontaine,
Épervier ne vient à l'appât
Si volontiers quand il a faim,
Que plus volontiers ils ne vinssent
A ce que bras à bras se tinssent.
Cette nuit ont bien regagné
Le temps que tant avaient tardé.
Quand laisséë leur fut la chambre,
Leur droit rendent à chaque membre :
Les yeus de regarder se paissent,
Eus qui font aus amours la voie
Et leur message au cœur envoient :

1. Allusion à un épisode bien connu du roman de Tristan.

Digitized by Google

Car moult leur plaît tout ce qu'ils voient.
Après le message des yeus
Vient la douceur, qui moult vaut mieus,
Des baisers, qui l'amour attirent.
Tous deus cette douceur éprouvent
Et leurs deus cœurs ils en abreuvent,
Si bien qu'à grand peine s'en sèvrent.
De baiser fut le premier jeu,
Et l'amour qui est entre eus deus
Fit la pucelle plus hardie :
De rien ne s'est acouardie,
Tout souffrit, quoi qu'il lui coûtât...
Au matin fut dame nouvelle.

Le lendemain, les jongleurs reçurent des vêtements, de riches étoffes, des chevaus, de l'argent : chacun en eut selon son mérite. Les noces et la cour durèrent ainsi près de quinze jours ; car Arthur retint les barons une quinzaine, par magnificence et pour faire plus d'honneur à Érec. Au bout de la seconde semaine, tous prirent jour pour un tournoi, près d'York, dont Gauvain fournit le gage d'une part, et Mélis et Méliadoc de l'autre.

Un mois après la Pentecôte, les combattants s'assemblent dans la plaine.

Y eut tant d'enseignes vermeilles,
Tant de bleuës et tant de blanches,
Et tant de guimpes et de manches,
Qui par amour furent données !
Tant y eut lances apportées,
D'argent et de sinople [1] peintes !
D'or et d'azur y en eut maintes...
Et ce jour-là vit-on lacer
Maint heaume d'or et maint d'acier,
Tant de verts, jaunes ou vermeils
Reluire contre le soleil !

1. *Sinople.* — Vert de blason.

Digitized by Google

Tant de blasons, de hauberts blancs,
Tant d'épées au gauche flanc,
De bons écus frais et nouveaus,
D'argent et de sinople beaus,
Et tant de bleus à boucle d'or,
De chevaus pommelés et rous,
Fauves et blancs et noirs et bais.

Un frémissement parcourt les rangs des deus troupes, qui s'ébranlent l'une contre l'autre. Les lances se brisent, les écus se trouent, les hauberts se faussent et se déchirent, les selles se vident, les chevaliers tombent, les chevaus suent et écument. Puis le combat se livre à coups d'épées autour de ceus qui sont tombés ; les uns les défendent et les autres les attaquent pour leur faire promettre rançon.

Érec montait un cheval blanc,
Seul s'avance au devant du rang
Pour joûter s'il trouve avec qui.
De l'autre part et contre lui
Accourt l'orgueilleus de la Lande,
Assis sur un cheval d'Irlande,
Qui l'emporte à toute vitesse.
Sur l'écu, devant la poitrine,
Le frappe Érec de telle force
Que du destrier l'a abattu.
Au champ le laisse, et pique avant.
Et Raindurant vint au devant...
Chevalier fut de grand prouesse.
L'un contre l'autre se dirige.
Ils s'entredonnent moult grands coups
Sur les écus qu'ils ont au cou,
Et de tout le poids de sa lance
Érec à terre le renverse.
A son retour a rencontré
Le roi de la Rouge Cité,
Qui moult était vaillant et preus.

Digitized by Google

Prennent les rênes par les nœuds
Et les écus par les courroies.
Tous deus avaient moult belles armes,
Et bons et rapides chevaus,
Et bons écus, frais et nouveaus.
De si grand force s'entrefrappent
Que leurs lances mirent en pièces.
Jamais pareil coup ne fut vu:
Ils se heurtent de leurs écus
Et des armes et des chevaus.
Sangle, ni rêne, ni poitrail
Ne purent le roi retenir
Qu'il ne lui faille à terre aller.
Ainsi vola bas du destrier:
Ne quitta selle ni étrier[1] ;
Les rênes mêmes de son frein
Emporta toutes en sa main.
Tous ceus qui cette joute virent
A merveille s'en ébahirent,
Et disent que trop cher il coûte
A qui contre tel baron joute.

Érec ne s'occupait de prendre ni cheval ni chevalier : il ne songeait qu'à jouter et à bien faire pour montrer sa prouesse.

De son côté, Gauvain abattait des chevaliers, il en prenait aussi et gagnait des chevaus. Une des troupes repousse l'autre jusqu'à la porte du château, où le combat recommence.

Là fut abattu Sagremor,
Un chevalier de moult grand pris.
Déjà était tenu et pris
Quand Érec pique à la rescousse :
Sur un des leurs sa lance il brise,
Si bien le frappe à la mamelle

1. *Étrier*, comme *destrier*, se prononçait en deus syllabes.

Digitized by Google

Que vider lui fallut la selle.
Tire l'épée, au-devant passe,
Frappe les heaumes, les fracasse.
Ils s'enfuient et lui font la route,
Car le plus hardi le redoute.
Leur donna tant et si forts coups
Que Sagremor il leur enlève
Et dans le château les repousse.

La nuit seule sépara les combattants. Le lendemain Érec fit mieus encore.

Tant prit chevaliers de sa main
Et tant en fit selles vider,
Que nul ne le pourrait penser
Si ce n'est ceus qui vu l'avaient,
Et des deus côtés tous disaient
Qu'il avait le tournoi vaincu
Par sa lance et par son écu.
Or fut Érec en tel renom
Qu'on ne parlait plus que de lui,
Et nul n'avait si bonne grâce.
Il semblait Absalon de face,
Et pour la langue Salomon,
Pour la fierté semblait Samson,
Et pour les dons et la dépense
Fut pareil au roi Alexandre.

Au retour de ce tournoi, Érec alla trouver le roi Arthur: il le remercia du grand honneur qu'il lui avait fait et lui demanda la permission de rentrer dans son pays et d'y emmener sa femme. Arthur ne pouvait le lui refuser; il lui donne donc congé, mais en le priant de revenir le plus tôt qu'il pourra.

Car n'avait en toute sa cour
Meilleur chevalier ni plus preus,
Hors Gauvain son très cher neveu,

Digitized by Google

A qui nul ne se comparait,
Mais après lui il prisait plus
Érec, et plus le tenait cher
Que pas un autre chevalier.

(*A suivre.*) L. CLÉDAT.

Digitized by Google

REMARQUES SUR *NUL* ET *POINT*

Nous lisons dans Littré au mot *nul*, p. 768, 3e colonne :

« La différence entre *aucun* et *nul*, c'est que *nul* a, de soi, un sens *négatif*, et que *aucun* a, de soi, un sens *positif;* il ne prent, primitivement, le sens négatif qu'avec une négation, et c'est seulement par abus que, sans négation, il est employé quelquefois au sens de *pas un* ».

Je crois que notre philologue, ou plutôt son collaborateur en grammaire, M. Jullien, n'a pas étudié la question d'assez près. Le mot *nul*, comme venant du latin *nullum* (nullus) devrait, sans contredit, avoir un sens *négatif*, mais on peut dire que, dès les origines de notre langue, il s'est presque toujours confondu avec *aucun* (aliquem-unum), qui, comme le dit très bien Littré, a, de soi, un sens *positif* ou *affirmatif*.

Littré nous dit lui-même un peu plus haut, même page :

« *Nul* prent *toujours* la négation quand il est employé comme adjectif déterminatif ».

Il aurait dû ajouter : ou comme *pronom indéfini*, et faire remarquer que, puisque *nul* doit toujours être accompagné de *ne*, c'est que le mot lui-même a perdu, dans la langue, le sens *négatif* qu'il a en latin. On ne le trouve plus, avec le sens *négatif* que comme adjectif qualificatif.

Un homme (une femme) NUL (nulle) ; un contrat NUL.

Digitized by Google

Le vieus français employait quelquefois *nul* seul, sans négation, dans le sens *négatif* du latin *nullus*, mais les exemples sont assez rares :

De lui nous savons *nulle* chose (sens négatif, nous *ne* savons nulle chose, nous *ne* savons rien, *nullam* rem). Nulle vengence peut égaler (*ne* peut égaler) leur offense (Garnier, XVIe siècle, *Porcie*, 844). Disant que *nulle* est (N'est) sous la lune où tant de valeur soit comprise (Marot, III, 191). Voix d'un, voix de NUL (VOX *nullius*, Loysel, 779). NULLE trempe de cuirassse vous couvre (*ne* vous couvre ; Montaigne, I, 76). Le dict cheval estoyt si effrené que NUL ausoyt (nul *n*'osait) monter dessus (Rabelais, *Garg.*, I, 14).

Presque partout ailleurs, *nul* est accompagné de la négation *ne*, et peut se remplacer par *aucun, quiconque, qui que ce soit, quel que ce soit*, etc.

Nul (aucun) péril NE l'émeut, *nul* (aucun) respect NE le touche (Voltaire). Vous avez donc fait cela ? — *Nullement* (sous-entendu : *je n'ai* aucunement *fait cela*).

Avant de recourir à d'autres exemples, prenons d'abord ceus qui se trouvent dans le Dictionnaire de Littré à l'historique du mot *nul :*

Et ab Ludher *nul* plaid nunquam (ne-jamais) prindrai ; c-à-d. plaid *quelconque* ne prendrai jamais.

C'est la négation *nunquam* (ne jamais), et non le mot *nul*, qui donne à la phrase son sens *négatif*.

Li naïfs (le serf) qui departet de sa terre, NULS (que *quiconque, qui que ce soit*) nel (ne le) retenge (retienne ; *Lois de Guil.*, 33). N'avoit si bele fame en NULE région (en *quelque région* que ce fût ; *Saxons*, XIV). NULE chançon (chanson *quelconque*) ne m'agrée (*Couci*, I). Ne sai où NUL confort je pregne (où je puisse prendre *quelque* confort *que ce soit* (*Ibidem*, IX). — Voir Littré.

Digitized by Google

Nul a le sens de *quelqu'un, quiconque*, dans :

Et quant i veneit nul (*quelqu'un*, quand *quiconque* venait) sil (ainsi le) faiseit returner (*Th. le mart.*, 48). Se (si) tu lui fais NUL mal (*quelque* mal ; Littré traduit lui-même par *aucun*). Et se NUS (quelqu'un) ne (ou) NULE (ou quelqu'une) demande, etc. (*la Rose*, 54). J'ay fait plus continuelle résidence avecques lui (Louis XI) que NUL autre (que *qui ce soit*; Commynes, Prol.). Exemple aussi remarquable que NUL (que *tout autre*, qu'exemple *quelconque*) des précédents (Montaigne, I, 16). Les traictz passoyent par dessus sans NUL ferir (Rabelais, *Garg.*, I, 470), sans frapper, blesser *qui que ce fût*). — Voir Littré.

Au mot *aller* on trouve encore ces deus exemples chez Littré :

Et se NUS en voloit aler encontre, vous li aideriez encontre ceus qui contre li seroient (Ville-Hardouin, CX). Et se tu os (entens) NUL mesdisant, qui aille fames desprisant, blasme-le, et dis qu'il se taise (*la Rose*, 2128).

Dans la Chanson de Roland, *nul* est presque toujours employé avec *ne :*

Alez sedeir (vous asseoir) quand *nuls* (qui que ce soit) NE vous sumunt (appelle; 251); nombreus exemples.

Nul s'emploie sans négation et toujours dans le même sens :

Ne placet (plaise) Deu que ço seit dit de NUL hume vivant (*de quelque homme* que ce soit; 1074). Ne loinz ne pres (Rollanz) ne puet veeir si cler que reconoistre puisset NUL hume mortel (1993). N'en recrerrai pour NUL hume mortel (*quelque mortel que ce soit;* 3908).

Dans la Cantilène de Sainte-Eulalie (fin du IXe siècle), nous trouvons :

NIULE cose (chose, cause, motif *quelconque*) non la pouret omque (unquam) pleier.

Digitized by Google

Chez Ville-Hardouin *nul* est presque toujours accompagné d'une négation :

Onques (unquam) plus grant pitié NE vit NUS hom (29: nombreus exemples).

On trouve *nul* sans négation avec le sens positif (affirmatif), dans :

Li sis message (messagers, envoyés, députés) cuidoient trover (à Venise) plus grant plenté de vaisiax que à NUL autre port (que dant *tout autre* port, que dans port *quelconque que ce fût*, 14). Il s'en alerent sanz parler à NULLUY (à *qui que ce fût ;* 379). Il ne mesfont riens à NULLUY (à qui que ce soit, 663). Gardés que nous ne faciemes NULLE pais (pais *quelconque*, 583).

Joinville emploie aussi presque toujours *nul* avec *ne :*

Nuls N'oseroit demourer en ceste nef (15); nombreus exemples.

Nul est employé sans négation avec un sens *positif* (affirmatif) dans :

Se il saivent NUL (quelque) official deloial, il ne le sous-tenront (699). A il ci (y a-t-il ici) NULLUI (quelqu'un, qui que ce soit) qui ait partie (59) ? Et nous distrent (demandèrent) se nous donrions NUS (quelques-uns) des chastiaus (800). La cote de Jacob estoit plus pres de lui que NUS (que *tout autre*) de ses autres vestemens (819).

On trouve encore :

Si li reis li alout de NULE rien (en quelque chose) falsant, ja mais nel serviroit ne de tant ne de quant (*R. de Rou*). Et quant NUS (quelqu'un) en parloit, le faisoit Tybers tantost saisir (*Berte*, 1717). Pour savoir se il poît leur faire NUL (quelque) mal (*Hist. des Croisades*, p. 159, édition de P. Paris). Et il demanda s'il avoit NULLES novelles du conte d'Artois (Joinville). S'est NUS qui de moi demande novelles (*le Chev. au Lion*).

Digitized by Google

Nous trouvons chez Commynes :

Est-il NULLE playe si grande que guerre entre les amis ?

Et dans la langue moderne :

Je le ferai mieus que NUL (que *quiconque*) d'entre vous. — Ulysse était trop sage pour se confier à NUL mortel (à *quelque mortel* que ce fût). T'ai-je jamais refusé NULLE chose (La Fontaine) ? Vaquer à NULLE chose (à quelque chose) n'est mon talent (Idem). Bien loin qu'il m'ait en NULLE chose (chose que ce soit) offensé (Idem). — Je suis loin de leur savoir NULLE (*quelque*) obligation (J.-J. Rousseau).

Vu tous ces exemples, nous ne pouvons admettre avec Oresme (XIVe siècle), que nous avons deus négations dans *ne nul*, *nul ne*. Littré semble admettre cette théorie, en nous disant que *nul* a toujours par lui-même un sens négatif :

Ne se merveille NUL se (si) je ay mis en plusieurs lieus *deus* negacions pour *une*, car c'est la maniere de parler en françois, si comme en disant : NUL homme NE dort (Oresme, *Eth.*, 234 ; voir Littré, p. 769, 1re colonne).

Dans *nul ne*, comme dans *aucun ne*, *ne pas*, *ne point*, *ne guère*, nous n'avons qu'une seule négation *ne*, déterminée, renforcée par le mot *nul*.

Froissart (XIVe siècle) nous donne :

Et sachiez voirement que si nous le pouvions NULLEMENT faire par nostre honneur et foi garder, nous le ferions certainnement (I, 1, 95).

Et Calvin (XVIe siècle) :

Pourquoi faudroit-il NULLEMENT s'excuser envers les hommes, si l'on n'est coulpable qu'envers Dieu. — Avez-vous NULLEMENT subject d'agir ainsi ?

Digitized by Google

Point n'est pas pour nous plus négatif par lui-même, et il en est de même de *pas* :

Pour ce que nous voulions qu'elle (Berte aus grans piés) en fust plus doutée (redoutée), c'on ne li fesist chose dont POINT (un point, un peu, tant soit peu) fust tormentée (*Berte*, 2820). Comme s'ils n'eussent onques souffert POINT (un peu, tant soit peu; *Histoire des Croisades*, voir la belle édition de P. Paris, p. 28). Lors sera cil en pire *point* c'onques ne fu s'il l'aime POINT (un peu, tant soi peu[1], *La Rose*, 15164-65). Et sanz que mon corps fust POINT (tant soit peu) las, nous passasmes la grant montaigne de l'Athalas (Christine de Pisan, *Le Chemin de long Estude*, 1455-57).

Dans tous les exemples que nous avons vus plus haut, on pourra toujours remplacer *nul* par *aucun*, qui n'a aucun sens négatif.

Nuls (aucun) reis de France n'out onques (home) si vaillant (*Roland*, 1168). Onques plus grant pitié ne vit NUS (aucun) hom (Ville-Hardouin, 29).

J. BASTIN.

Saint-Pétersbourg, le 1er décembre 1896.

1. Jeu de mots affectionné par J. de Meung. comme plus tard par la Fontaine dans ses contes :

Car la parole qui les *point* (les hypocrites) ne lor abelist POINT (*la Rose*, 11733-34). — *Point* froid, et point jalous, notez ces deus POINTS-ci (La Fontaine). Je n'y suis POINT, je veus ici me cacher tout à POINT (La Fontaine, conte V). Commandez-moi tout, hors ce POINT, ainsi Renaud partit, et ne hasarda POINT, (conte IV, 3e partie); nombreus exemples.

Digitized by Google

La source du « Mariage de Roland »

De Victor Hugo.

M. Raoul Rosières[1] a trouvé la source du *Mariage de Roland* de Victor Hugo. C'est le chapitre X du livre qu'Edgard Quinet a publié en 1857 sur l'*Histoire de la poésie*. Nous reproduisons ci-après le passage dont Victor Hugo s'est inspiré; c'est une analyse rapide de l'épisode célèbre de « Girard de Vienne ».

« Au milieu d'une bruyère, deux paladins de Charlemagne, Olivier et Roland, sont aux prises l'un contre l'autre. Le combat dure depuis un jour entier; les deux chevaux des chevaliers gisent à leurs pieds; le feu jaillit des cuirasses bosselées ; le combat dure encore. L'épée d'Olivier se brise sur le casque de Roland. « Sire Olivier, dit Roland, allez en chercher une autre et une coupe de vin, car j'ai grand soif. » Un batelier apporte de la ville trois épées et un bocal de vin. Les chevaliers boivent à la même coupe; puis le combat recommence. Vers la fin du second jour, Roland s'écrie: « Je suis malade, à ne vous le point cacher. Je voudrais me coucher pour me reposer. » Mais Olivier lui répond avec ironie: « Couchez-vous, s'il vous plaît, sur l'herbe verte, je vous éventerai pour vous rafraîchir. » Alors Roland, à la fière pensée, reprend à haute voix: « Vassal, je le disais pour vous éprouver. Je combattrais encore volontiers quatre jours sans boire et sans manger. »

En effet, le combat continue. Plusieurs événements du poème se passent, et l'on revient toujours à cet interminable duel.

Les cottes démaillées, les écus brisés, rien ne le ralentit.

1. Voy. *Recherches sur la poésie contemporaine* (Paris, 1896, p. 247).

Digitized by Google

Le soir arrive, la nuit arrive, le combat dure toujours. A la fin, une nue s'abaisse du ciel entre les deux champions. De cette nue sort un ange. Il salue avec douceur les deux francs chevaliers : au nom de Dieu qui créa ciel et rosée, il leur commande de faire la paix et les ajourne contre les mécréants de Roncevaux. Les chevaliers tout tremblants lui obéissent; ils se délacent l'un à l'autre leurs casques; après s'être entrebaisés, ils s'asseyent sur le pré en devisant comme de vieux amis.

Voilà le seigneur féodal dans ses rapports avec Dieu. Tout cela n'est-il pas singulièrement grand, fier, énergique ? Le tremblement de ces deux hommes invincibles devant le séraphin désarmé, n'est-ce pas là une invention dans le vrai goût de l'antiquité, non romaine, mais grecque, non byzantine, mais homérique. Or, il y en a un grand nombre de ce genre dans les trouvères. »

On sait que V. Hugo a changé le dénoûment de l'épisode, en y introduisant un combat à coups de troncs d'arbres et une proposition de mariage, d'où le titre de la pièce.

Digitized by Google

JE ET *GIÉ*

Dans une note de leurs « Extraits des Chroniqueurs français », MM. Gaston Paris et Jeanroy expliquent ainsi la formation du pronom personnel sujet de la première personne du singulier :

« *Gié* et *jou* sont les formes toniques du pronom de la première personne. *Ego* accentué était devenu en latin vulgaire *iego*, *ieo*, *jeo*. *Ieo* accentué sur *o* donne *jo*, *jou*; accentué sur *e*, il donne *gié*. *Jou* s'employait ordinairement en tête des propositions : « *Jou* li empereres de Busance, » *gié* à la fin : « Que ferai gié? » (Voy. Godefroy, s. v. *je*). »

Cette explication ne nous semble pas admissible. *Ieo*, issu de *ego*, ne pouvait pas plus donner *jeo*, *gié*, que *ier*, issu de *heri* n'a donné *jer*, *gier*.

En réalité *jou* est une variante de la forme atone *je*. *Ego* proclitique, avec l'accent secondaire sur la finale, a produit *eo*, *io*, *jo*, puis *jou* et *je* (comparez *lou* et *le*, de *illum*).

Quant à la forme *gié*, elle ne peut s'expliquer que par une analogie. *Ego* non proclitique, avec l'accent tonique sur la première syllabe, devait produire *ieu* (forme du provençal) ou *ié*, comme *Deum* a donné naissance à *Dieu* et à *Dié*, que l'on voit constamment alterner dans les textes du vieus français. On avait donc à l'origine *je* proclitique et *ié* tonique. On a rapproché les deus formes, en disant *gié* sous l'influence de *je*.

Digitized by Google

L'histoire du radical tonique du verbe *manger* nous offre un phénomène tout semblable. Il n'est pas douteus qu'on a dit d'abord « il mandue » et « vous mangez ». Mais, dès les textes les plus anciens, on trouve « il manjue », où la chuintante du radical atone s'est substituée à la dentale primitive du radical tonique. L'assimilation s'est complétée plus tard, et le radical tonique du verbe « manger » a entièrement disparu, comme la forme tonique du pronom « je ».

L. Clédat.

Digitized by Google

TEXTE EN PATOIS VAUDOIS

Communiqué par M. L. Mogeon[1].

L'Etsèrgo e la Tsnly'

Ne fo jamé nyon méprezi,
Ni lo pouro ni lo peti.
Ou dzo ke netsergo grinpâve
Contr' on mourè e ke portâve
To son bagadzo su son dou
Trassivé avoué sé corn in jou
To fyé dé sa bala coukly',
Kan na mizérablya tsnly'
Ke lo volyavè salua
Lè froulè lo fin bô dô na.
Letsergo an u tan de poèr,
Ke sin lâ fe veni la foèr
E krint dè kokiè ghignon,
Rintrà din son rekoukyon
Sin avè zu lo tin dè vèr
Kwi lè fazé din sé mizèr.
Portan kan lè to rinfata,
Lè simbliè ke kôkon lè fà :
« Korna, biborn
Montra mè tè kornè. »
E po vêr è savè kwi lè,
Sè dèzinfaté on bokné.
Mâ kan ve na ptita bèta
Ke navè ni kyua ni tèta,

1. « Ce texte est l'une des nombreuses variantes des patois parlés encore aujourd'hui dans la campagne des cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Berne (Jura Bernois), Valais et Genève. » L. Mogeon.

Digitized by Google

Avouè un pti kô rètrin,
La ghegna de nèr mèprezin
E lè fe : « Ke vo tou, vèrmna ? »
— E monsu ! su voutra kouzena,
Kâ y martso to koumin vo.
Volyâvo vo vo dirè bondzo
E fère avoué vo kognèssans'.
— Va tin ao dyablyo à la mètsans,
Répon lètsergo, è aprin,
Krouy' rakay', ke na dzin
Koumin mè tin son rin, sa plias'.
Mè prin tou po na lemas',
Po ouzà mè derè kouzin ?
Lès' mè, passa ton tsemin. »
Kaukié tin aprè lya rincontra
Yo lo pouro étsergo fe montra
Dè braga è dè vanitâ,
Lorgolyo fe bin inbêta
Alyetâ kontré na mouray'
Dè yô trètâvè de rakay',
Koitron è vè, lo gringalè
Ve passa ou bio prevolè
Kalâ sè pozâ su na rouza :
« Po sézikié, lè otra tsouza,
Se sè pinsa noutra luron,
Yin vu fèrè mon konpagnon. »
Lo fo kriâ : « Biô prevolârè !
Vin vèr mè, vu étrè ton frârè
E te nami, kâ te mè pliè. »
L'autro voueti kin nestafié
Lè tin dinsé ou tan dô lingadzo
Mâ kan recognà lo vèsadzo
Dè sè gran blagheu dètsergo,
Lè fa : « E tsankro dè rabo,
Ora ke su bio y tè sembliè
Ke tè nadzin ke mè rèsinbliè

Digitized by Google

E te mè vô po te n'ami ?
E bin na ! Te ma méprezi
Du dèdin ta bala koukly',
Kan nété ké poure tsnly'.
Ma ora ke su bio prèvolè
Rava por tè [1]. »

C. C. Dénéréaz.

TRADUCTION

L'Escargot et la Chenille.

Il ne faut jamais mépriser personne
Pas plus le pauvre que le petit.
Un jour qu'un escargot grimpait
Le long d'un mur, portant
Tout son bagage sur son dos,
Et les cornes en avant [trassivè = tracer, en patois vaudois = marcher vite, courir]
Tout fier de sa belle coquille,
Il arriva qu'une misérable chenille
Qui voulait le saluer ·
Lui frôla le fin bout du nez.
L'escargot en eut tant d'émotion,
Qu'il lui en survint la diarrhée.
Et crainte de quelque guignon,
Il rentra dans sa coquille
Sans avoir eu le temps de voir
Qui lui faisait cette misère.

1. Remarques phonétiques : *ye* = *l* mouillé parisien ; *ll* et *lh* = *l* mouillé d'après Littré. — Dans *clliâ* (cette), le *c* ne s'entent pas ; dans *clliô* (ces), il représente une aspiration. — *Ai* est plus ouvert que *è*. — *Ein* est intermédiaire entre *e* et *in*.

Digitized by Google

Pourtant, une fois chez lui,
Il lui semble que quelqu'un lui fait :
« Corne, biborne,
Montre-moi tes cornes. »
Pour voir et savoir qui est là,
Il sort très prudemment (*un tout petit peu*),
Mais quand il voit une petite bête
Qui n'avait ni queue ni tête,
Au petit corps tout rétréci,
Il la regarde (*guigne*) d'un air méprisant
Et lui fait : « Que veus-tu, vermine?
— Eh Monsieur! je suis votre cousine,
Car je marche exactement comme vous.
Je voulais vous dire bonjour
Et faire avec vous connaissance.
— Va t'en au diable,
Répont l'escargot, et apprens,
Méchante racaille, que des gens
Comme moi tiennent leur rang, leur place.
Me prens-tu pour une limace,
Pour oser me dire cousin ?
Laisse-moi, passe ton chemin. »
Quelque temps après cette rencontre
Où le pauvre escargot fit montre
De vantardise (blague) et de vanité,
L'orgueilleus fut bien embêté,
Accolé contre une muraille
Où, se nourissant de racaille,
Il cherchait des vers (coitrons), le gringalet
Vit passer un beau papillon
Qui se posa sur une rose :
« Pour celui-ci, c'est autre chose,
Pensa notre luron,
J'en veus faire mon compagnon
Il lui crie : « Beau papillon !
Viens vers moi, je veus être ton frère
Et ton ami, car tu me plais. »

Digitized by Google

L'autre, voyant cet estafier
Lui tenir un si dous langage
Reconnaît le visage
De ce grand blagueur d'escargot.
Il lui fait : « Espèce de rien du tout,
Maintenant que je suis beau, il te paraît
Que j'ai avec les gens comme toi quelque ressemblance
Et tu me veus pour ton ami.
Eh bien non ! Tu m'as méprisé
Du dedans de ta belle coquille,
Quand je n'étais qu'une pauvre chenille.
Mais maintenant que je suis un beau papillon,
Va-t'en te promener [1]. »

C. C. Dénéréaz [2].

1. Mot-à-mot : « Rave pour toi ! », expression populaire pour exprimer le refus.
2. Auteur de plusieurs pièces en prose et en vers de patois vaudois, mort à Bex (canton de Vaud) en 1896.

Digitized by Google

COMPTES RENDUS

Ed. Huguet. Édition nouvelle de la *Précellence du langage françois* d'Henri Estienne, avec préface de M. Petit de Julleville (Paris, Armand Colin, 1896, xxxiii-435 p.).

Les exemplaires de l'édition originale de la *Précellence* sont devenus très rares, et l'édition publiée par Léon Feugère en 1850 est elle-même épuisée. L'édition que M. Huguet vient de donner au public était donc nécessaire, et elle sera d'autant plus utile qu'elle est faite avec beaucoup de soin, et complétée fort heureusement par des observations grammaticales, méthodiquement classées, et par un lexique-index.

Nous ne pouvons examiner dans le détail toutes les observations grammaticales de M. Huguet; nous nous bornerons à proposer, sur quelques points de la syntaxe du verbe, des explications un peu différentes de celle qu'il indique.

Il semble, d'après ce que dit M. Huguet, que l'emploi de l'imparfait du subjonctif au lieu du présent vienne du caractère ou de la tendance négative de la proposition principale. Comment la présence d'une négation plus ou moins formelle dans la proposition principale pourrait-elle modifier non pas le mode (ce qui arrive parfois et ce qui se conçoit), mais le *temps* de la subordonnée ? D'autre part, nous ne dirions pas, et jamais H. Estienne n'aurait dit; « Je ne veus pas qu'il *vînt*. » Il faut donc chercher une autre explication.

Le *temps* du subjonctif qu'on appèle *imparfait* ne représente pas seulement l'imparfait proprement dit, c'est-à-dire le présent relatif au passé, mais aussi le futur relatif au passé. Comparez :

Je savais qu'il *était* là et Je ne croyais pas qu'il *fût* là.
Je savais qu'il *serait* là le lendemain et Je craignais qu'il ne [*fût* pas là le lendemain.

Dans les deus phrases où l'on doit mettre le subjonctif, c'est le temps dit *imparfait* que l'on emploie ; mais dans les

Digitized by Google

deus phrases correspondantes qui comportent l'indicatif, on a d'une part l'*imparfait*, d'autre part le *futur dans le passé*. Donc l'imparfait du subjonctif correspont à la fois à l'imparfait et au futur dans le passé de l'indicatif.

Or, nous savons que le « futur dans le passé » de l'indicatif a pris aussi la valeur modale du conditionnel présent. L'imparfait du subjonctif doit nécessairement correspondre au futur dans le passé dans sa double valeur, et il en résulte que ce temps du subjonctif représente : 1° l'imparfait; 2° le futur dans le passé; 3° le conditionnel présent.

Donc, toutes les fois qu'après un verbe gouvernant l'indicatif on emploierait le conditionnel présent, on doit employer l'imparfait du subjonctif après un verbe gouvernant le subjonctif.

Ainsi : « Je sais qu'il *pourrait* venir, » mais « Je doute qu'il *pût* venir. » Et cet emploi de l'imparfait du subjonctif est, aujourd'hui encore, parfaitement correct. Il est vrai qu'on pourrait dire aussi : « Je doute qu'il *puisse* venir, » mais l'idée n'est pas tout à fait la même. Entre ces deus façons de s'exprimer, il y a exactement la même différence qu'entre : « Je sais qu'il *pourrait* venir » et « Je sais qu'il *pourra* venir. » Je sais qu'il pourrait venir (s'il le voulait), je doute qu'il pût venir (même s'il le voulait).

Les phrases où Henri Estienne met l'imparfait du subjonctif après un verbe principal au présent et les phrases analogues des auteurs du XVIIe siècle citées par M. Huguet sont tout à fait correctes, même au point de vue des *lois* actuelles de la grammaire (je ne dis pas des *règles* telles qu'elles sont formulées dans beaucoup de livres). On remarquera en effet que dans toutes ces phrases il y a une idée conditionnelle.

« Tant s'en faut que l'italienne en *pût* venir à bout. » C'est-à-dire : la langue italienne ne *pourrait* en venir à bout, tant s'en faut.

« Vous ne trouverez pas un homme seul qui *pût* vivre à porte ouverte. » C'est-à-dire : un homme seul ne *pourrait*

Digitized by Google

pas vivre à porte ouverte, vous en chercheriez vainement un.

Etc.

M. Huguet fait observer que, dans ces phrases, la proposition principale « est de forme ou de *valeur* négative ». En effet, si l'on substitue une proposition principale affirmative à la proposition de valeur négative, il n'y a plus lieu le plus souvent d'employer le subjonctif, et dès lors le verbe de la proposition subordonnée se mettra au conditionnel : « *Je sais* que la langue italienne ne *pourrait* en venir à bout. »

Il résulte de ces remarques que, dans les phrases citées, l'imparfait du subjonctif exprime cumulativement deus idées modales, celle du subjonctif et celle du conditionnel. Ce cumul de deus modes est rendu possible par ce fait que le mode conditionnel s'exprime à l'aide d'un temps de l'indicatif qui a nécessairement son correspondant parmi les temps du subjonctif.

Dans les exemples dont nous venons de nous occuper, on exprime deus idées différentes, celle du simple futur ou celle du conditionnel, suivant qu'on met le verbe subordonné à un temps ou à l'autre. Mais il peut arriver, lorsque le verbe principal est à un temps du passé ou du futur, qu'on ait logiquement le chois entre deus temps du verbe subordonné pour exprimer *la même* idée. Ainsi Racine a écrit très correctement, quoi qu'on en ai dit :

N'avez-vous pas,
Ordonné dès tantôt qu'on *observe* ses pas[1].

Il aurait pu dire aussi: «qu'on *observât* ses pas», et l'idée eût été la même. En effet, remplaçons le verbe *ordonner* qui gouverne le subjonctif, par un verbe tel que *décider*, qui se construit avec l'indicatif. On pourra dire: «Vous avez décidé qu'on *observera*» ou «qu'on *observerait* ses pas ». Ici *observerait* est un « futur dans le passé » de l'indicatif, et non pas un conditionnel, il n'y a ni condition exprimée, ni condition sous-entendue. Lorsqu'on dit *observera*, on exprime le temps futur

1. Ailleurs encore :
« De vos ordres, seigneur, j'ai dit qu'on *l'avertisse* ».

Digitized by Google

de l'action d'observer relativement au moment présent où on parle; lorsqu'on dit *observerait*, on exprime le même temps *futur* de l'action *relativement au moment passé* du verbe principal (vous avez décidé). Or, dans le mode subjonctif, c'est le présent qui exprime le futur proprement dit, et c'est l'imparfait qui exprime le futur dans le passé. On dira donc aussi bien « qu'il observe » ou « qu'il observât. »

Mais il ne faut pas croire qu'on ait toujours le chois entre deus temps. Supposons la phrase suivante : « Vous avez décidé qu'on *observerait* ses pas pendant toute la journée d'hier. » Ici, on ne pourra pas mettre *observera*, car l'action d'observer, qui était future au moment passé où on a décidé (de là le *futur dans le passé:* observerait), n'est plus future au moment où on parle, puisqu'elle a dû se produire la veille. Si on voulait exprimer le temps de cette action relativement au présent, il faudrait donc employer le passé : « Vous avez décidé qu'on *a observé* ses pas pendant toute la journée d'hier. » Il va sans dire qu'on ne peut parler ainsi sans rompre la subordination.

Par conséquent, pour qu'on ait le chois logique entre deus temps dans une subordonnée, il faut, si l'action est future relativement au moment marqué par le verbe principal, qu'elle soit également future relativement au moment présent. Et, si l'action est présente ou passée relativement au moment du verbe principal, elle devra être également présente ou passée relativement au moment présent.

Appliquons ces principes aus exemples cités par M. Huguet, page 377, § 121 :

« Il a fallu que Pétrarque, ayant besoin d'un beau mot et bien choisi, le *soit venu* emprunter à nos Romans. »

Au moment où « il a fallu », l'action de « venir » était future, elle est donc futur relativement au passé, et nous avons vu que c'est l'imparfait qui exprime ce temps dans le mode subjonctif. Par conséquent il est correct de dire, comme nous ferions : « Il a fallu que Pétrarque *vînt* ».

Cette même action de « venir » n'est pas future relative-

Digitized by Google

ment au moment présent (au moment où H. Estienne écrit), elle est passée ; nous ne sommes donc pas dans le cas où on a le chois entre deus temps et, en effet, aujourd'hui nous ne parlerions pas comme H. Estienne, et, pour la même raison, nous ne dirions pas, comme Racine :

« Les Dieus n'ont pas voulu qu'il vous *ait rencontrée.* »

Cependant ces phrases ne nous choquent pas comme celle que nous supposions tout à l'heure (vous avez décidé qu'on a observé ses pas), où le verbe de la proposition subordonnée, comme le dit M. Huguet, est aussi « au même temps que le verbe principal ».

D'où vient la différence ? C'est qu'après les verbes *vouloir* et *falloir*, l'action du verbe subordonné peut être considérée de deus façons : ou bien comme future relativement au temps du verbe principal, ou bien comme simultanée. Avec la seconde conception, qui n'est plus la nôtre, si le verbe principal est au passé, le temps du verbe subordonné est aussi le passé, comme aujourd'hui encore après *il est arrivé ;* comparez : « Il est arrivé qu'il ne vous *a pas rencontré* » et « Les Dieus ont voulu qu'il ne vous *ait pas rencontré.* » Il y a des exemples semblables chez Mme de Sévigné, et toujoùrs avec les verbes principaus : « il a voulu, il a fallu. » Voy. Lexique de la grande édition Hachette, t. I, p. XXVIII.

Page 377, § 122.

Les exemples du § 122 n'ont aucun rapport avec ceus du § 121. Le verbe principal y est au futur, et comme l'action exprimée par le verbe subordonné est antérieure au moment futur marqué par le verbe principal, le verbe subordonné est régulièrement mis au temps « antérieur ou futur » qu'on appèle inexactement *futur antérieur.* Mais dans ce cas, l'usage s'est introduit de se placer par la pensée au moment du verbe principal, considéré comme un présent, et par conséquent de mettre le verbe subordonné au passé proprement dit : « je saurai s'il *est venu,* » au lieu de « je saurai s'il *sera venu.* »

Digitized by Google

Page 377, § 123.

Lorsqu'on « a l'honneur d'accomplir une action », cette action et l'honneur qu'on a de la faire sont nécessairement simultanés. La locution verbale « avoir l'honneur » et le verbe qui lui est subordonné doivent donc être au même temps : « Il *a eu* cet honneur qu'il vous *a entendu*, il *aura eu* cet honneur qu'il vous *aura entendu.* » Si le verbe subordonné est au mode infinitif, il devra en principe être mis à l'infinitif passé (qui correspont à la fois au passé et au passé antérieur de l'indicatif) : « Il a eu, il aura eu cet honneur de vous *avoir entendu.* » Mais l'infinitif dit présent sert pour tous les temps lorsqu'il n'y a pas d'équivoque. On dira donc aussi, — et c'est la tournure que nous préférons aujourd'hui, — « il a eu, il aura eu cet honneur de vous entendre. »

Même explication pour l'exemple de Molière, où il faut noter en outre l'emploi du futur antérieur pour exprimer une action passée qui doit être vérifiée plus tard, comme dans : « Il sera venu hier pendant mon absence. » L'action est déjà passée, mais antérieure au moment où elle sera vérifiée.

Il est évident que M. Huguet ne pouvait discuter aussi longuement chacun des exemples qu'il classait ; peut-être même aurait-il mieus valu qu'il se bornât à les classer, sans indiquer trop brièvement des explications qui se trouvent n'être pas toujours exactes. Pour fournir sur tous les points des solutions assurées, il eût fallu écrire une grammaire complète de la langue du XVIe siècle, ce qui n'était pas l'objet du livre.

L. Clédat.

Leo Wiener, French Words in Wolfram von Eschenbach, (*American Journal of Philology*, XVI, 3).

La liste que donne M. W. diffère de celles qui ont été dressées jusqu'ici, en ce qu'il cite toutes les variantes : « Ce ne sera, dit-il, que lorsque l'on aura ainsi des collections complètes de mots français employés par les écrivains alle-

Digitized by Google

mands du moyen âge, qu'on pourra les utiliser dans les études phonétiques sur le vieus français. » Je suis fort sceptique sur les ressources que pourront fournir à ce point de vue des listes de mots où se rencontrent les déformations les plus étranges. Il me semble en tous cas qu'il y aurait eu tout d'abord une distinction à faire entre les mots empruntés directement au français et ayant conservé le costume étrangers et d'autre part ceus d'origine française (ou latine) qui étaient déjà complètement germanisés, tels que : *becken*, *kappe*, *karre*, *koste*, *kosten*, *palas*, *sal*.

M. W. prétent en outre rectifier certaines étymologies de ces mots français. Il est souvent allé les chercher un peu loin. *Becken* correspont à *bacin* et non à *bacq*. Pour *kappe* et *karre*, il eût fallut citer les mots français *cape* et *carre ;* pour *kastelàn*, le français *destrier chastelain* et *destrier de castele ;* pour *hurten* et *hurtieren*, le français *hurter*. M. W. n'est pas bien sûr qu'il existe une forme française qui puisse être l'origine de l'allemand *Gabilòt ;* les Contes del Graal disent : *Javelot*, *Gavelot* et *Gaverlot*. Il est faus que *Blialt* désigne toujours en allemand une étoffe de soie et non un vêtement ; les traducteurs de la Chanson de Roland, de la Guerre de Troie (Herbort et Konrad), de Flore et Blanchefleur, l'emploient au même sens que leurs originaus.

En passant, M. W. expose une théorie nouvelle des verbes allemands en *ieren*, qui lui paraît si évidente qu'il est stupéfait qu'on ne l'ait pas découverte avant lui : « Il y a deus moyens de dérivation nominale que les poètes allemands affectionnent : la terminaison *ier*, *iur*, correspondant au vieus français *ier*, *eor*, *eur*, pour le *nomen agentis*, et *iure*, pour le *nomen actionis*, et toutes deus sont singulièrement confondues dans l'esprit des copistes. Cette confusion est d'autant plus naturelle que l'allemand lui-même présente cette alternance dans les verbes en *iu* (*biute*, *bieten*). Il n'y a qu'un pas de *ier*, *iur* à l'infinitif *ieren* et à la généralisation de son emploi comme suffixe formatif de l'infinitif. »

J. Firmery.

Digitized by Google

PUBLICATIONS ADRESSÉES A LA « REVUE DE PHILOLOGIE »

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la « Revue » sont mentionnés. Ceus qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.

A. Tobler. — *Li Proverbe au vilain* (Leipzig, Hirzel, 1895, xxxiii-188 pages in-8°), édition très soignée d'après tous les manuscrits, avec une savante préface et de précieuses remarques ; le volume se termine très utilement par une liste alphabétique des proverbes.

H. Bourgin, L. Foulet, A. Garnier, Cl.-E. Maitre, A. Vacher. — *Le Premier livre des Tragiques d'Agrippa d'Aubigné* (Paris, Colin, 131 pages in-12). Cette édition des « Misères » de d'Aubigné, dédiée à M. Bédier, maître de conférences à l'École normale supérieure, est l'œuvre de cinq élèves de l'École. L'introduction contient une Vie de d'Aubigné, une étude critique des Tragiques, une bibliographie et une notice sur l'établissement du texte. Les notes qui accompagnent ce texte difficile en sont le commentaire indispensable et abondent en remarques fines et judicieuses. Elles n'ont pas la prétention de résoudre toutes les difficultés ; mais elles fournissent aus étudiants de licence une base solide pour l'étude approfondie du texte.

P. Passy. — *Premier Livre de lecture, 3e édition entièrement refondue* (Paris, Firmin-Didot, 1896, 46 pages). Nous souhaitons le meilleur succès à ce petit livre que le caractère scientifique de sa méthode (méthode phonétique) place bien au-dessus de tous les manuels analogues.

G. Paris. — *Extraits de la Chanson de Roland*, 5e édition, revue et corrigée (Paris, Hachette, xxv-160 pages in-16). Il faut savoir gré à M. Gaston Paris de profiter de chaque nouveau tirage pour apporter de nouvelles améliorations à un ouvrage classique déjà si voisin de la perfection. Il nous promet, pour la prochaine édition, une « phonétique descendante » qui sera fort utile aus étudiants.

Digitized by Google

L. Clédat. — *Grammaire classique* (Paris, Le Soudier, 377 pages). Nous nous bornons à signaler ici cet ouvrage, particulièrement destiné à l'enseignement secondaire, et dont plusieurs chapitres ont été publiés dans notre Revue.

F. Fertiault. — *Dictionnaire du langage populaire Verduno-Chalonnais* (Paris, Bouillon, 473 pages in-8°). Nous avions commencé la publication de ce Dictionnaire que sa grande étendue nous a forcés d'interrompre. Il serait superflu de le recommander à nos lecteurs, qui ont pu déjà en apprécier tout le mérite et l'intérêt.

F. Richenet. — *Le Patois de Petit-Noir, canton de Chemin, Jura* (Dôle, L. Bernin, 302 pages in-8°). M. Richenet nous donne une courte morphologie et un glossaire, suivis d'un chois de textes. Il a eu l'heureuse idée d'adopter une orthographe phonétique qui permettra aus philologues d'utiliser son livre en toute sûreté et d'établir facilement la phonétique du patois de Petit-Noir. Nous souhaitons que l'auteur complète bientôt son œuvre par une « syntaxe », qu'il est parfaitement en état d'écrire.

Philipp Simon. — *Jacques d'Amiens* (Berlin, C. Vogt, 1895, 72 pages). M. Simon publie avec soin les sept pièces lyriques du manuscrit de Berne, et examine à nouveau la question de savoir si l'auteur de ces chansons est le même que l'auteur de l'Art d'amour. (Voy. ci-dessous).

Hermann Springer. — *Das Altprovenzalische Klagelied mit Berücksichtigung der verwandten Litteraturen* (Berlin, C. Vogt, 1895, 110 pages). Étude intéressante de littérature comparée, terminée par le texte de plusieurs *planhs* provençaus (avec classement des manuscrits) et de deus complaintes en vieus français.

Albert Maass. — *Allerlei provenzalischer Volksglaube nach Mistral's « Mirèio »*. = Moritz Werner. — *Kleine Beiträge zur Würdigung Alfred de Mussets (Poésies nouvelles)*. Ces deus publications appartiennent à la même collection que celles de MM. Simon et Springer, que nous venons de signaler : *Berliner Beiträge zur germanischen und romanischen Philologie*, de Emil Ebering. Ce sont les n°s 2, 3, 4 et 5 de la section romane.

Digitized by Google

E. Philipot. — *Un épisode d'Érec et Énide, la Joie de la Cour* (dans *Romania*, XXV, 258 à 295). Cette étude très fouillée, en remontant à la source d'un épisode d'Érec et Énide, met en évidence la grande originalité de Chrétien de Troyes, qui remaniait librement au gré de sa fantaisie les données que pouvait lui fournir la tradition. A ce propos, signalons un compte rendu favorable par M. J. Loth, dans la *Revue celtique*, des *Études* de F. Lot *sur la provenance du cycle arthurien*, parues dans la *Romania*.

Charles Comte. — *Le Texte de Marguerite de Navarre* (Extrait de la *Revue de Métrique et de Versification*, tome I, n° 3). M. Comte examine, au point de vue de l'établissement du texte, les Dernières Poésies de Marguerite de Navarre, publiées par M. Abel Lefranc, et il propose quantité de corrections, dont un bon nombre paraissent assurées et les autres sont plausibles.

E. Bourciez. — *La conjugaison dans le Gavache du Sud* (Extrait de la *Revue des Universités du Midi*, avril-juin 1896). Après avoir étudié dans le détail les formes de la conjugaison, M. Bourciez arrive à cette conclusion que la vallée du Dropt a dû recevoir, vers la fin du XVe siècle, un fonds de population qui était en majorité saintongeoise, mais qu'il a dû se mélanger à ces Saintongeois un nombre assez considérable de Poitevins.

A. Tobler. — *Etymologisches* (Extrait de *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 23 juillet 1896*). Les mots dont M. Tobler étudie et élucide l'étymologie sont les suivants : son (de froment), forteresse, baliveau, le vieus français los, trémousser, bouée, frette, salope, le vieus français tenser. La bonne étymologie de *los* avait été déjà donnée par M. Gaston Paris.

René de Poyen-Bellisle. — *The Laws of hiatus « i » in Gallic popular Latin* (11 pages in-8°, datées de l'Université de Chicago, 17 octobre 1895).

Karl Vollmöller. — *Ueber Plan und Einrichtung des Romanischen Jahresberichtes* (Erlangen, Junge, 1896, 108 pages in-8°).

Digitized by Google

W. Foerster. — *Friedrich Diez*, II (Extrait de *Zeitschrift für französische Spr. und Litt.*). Suite des lettres familières de Diez.

William Henry Schofield. — *Studies on the Libeaus Desconus* (vol. IV des *Studies and Notes in philology and literature*, publiés par l'Université Harvard, 246 pages).

Hatzfeld, Darmesteter et Thomas. — *Dictionnaire général de la langue française* (Paris, Delagrave. Pris de souscription à l'ouvrage complet : 30 francs). Le fascicule 19 qui vient de paraître, contient la fin de la lettre L et une grande partie de la lettre M.

G. Michaut.— *Les Pensées de Pascal, disposées suivant l'ordre du cahier autographe* (Fascicule VI des *Collectanea Friburgensia*, 1896, Librairie de l'Université de Fribourg, Suisse, xciii-469 p. in-4°, plus 4 p. d'additions et corrections). C'est un véritable monument que M. Michaut a élevé à la gloire de Pascal ; il nous donne un texte critique établi d'après le manuscrit original et les deus copies de la Bibliothèque Nationale, avec les variantes des principales éditions. Une introduction excellente, un tableau chronologique, des notes bibliographiques, enfin deus planches représentant le masque de Pascal de face et de profil, complètent cette magnifique publication, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir. Le même auteur publie en même temps, à la même librairie, une édition nouvelle de l' « Abrégé de la Vie de Jésus-Christ » de Pascal.

Karl Vollmöller. — *Der Kampf um den Romanischen Jahresbericht, ein Beitrag zur Klärung des Verhältnisses zwischen Autor und Verleger* (Erlangen, Junge, 1896, 72 p. in-8°).

Jules Brakelmann. — *Les plus anciens Chansonniers français (suite), publiés d'après tous les manuscrits* (Marburg, Elwert, 1896, vi-120 pages in-8°). — C'est le fascicule XCIV des *Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebiete der romanischen Philologie*, de Stengel. Il est consacré aus

Digitized by Google

trouvères suivants : Richard Cœur de Lion, le vidame de Chartres, Chardon de Croisilles, Raoul de Ferrières, Aubouin de Sézanne, Thibaut de Blazon, Audefroi le Bâtard, Roger d'Andelis.

G. Gourdon. — *Guillaume d'Orange, poème dramatique, avec préface de M. Gaston Paris* (Paris, Lemerre, 1796, in-12). — Nous devons féliciter l'auteur d'avoir fidèlement conservé, dans ce drame intéressant, l'esprit de notre vieille épopée nationale.

M. Enneccerus. — *Zur lateinischen umd französischen Eulalia* (Marburg, Elwert, 1897, 15 pages in-8°), avec deus planches reproduisant en phototypie le manuscrit latin et le manuscrit français de la prose de sainte Eulalie.

Félix Perpêchon. — *L'Art d'amours, de Jakes d'Amiens*[1], *publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Chambéry* (Chambéry, veuve Ménard, 1896, 96 p. in-8°). Extrait du tome XXXV des *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.*

Lewis Freeman Mott. — *The system of Courtly love, studied as an introduction to the Vita nuova of Dante* (Boston et Londres, Ginn, 1896, vi-154 p. in-8°).

1. Cf. ci-dessus le *Jacques d'Amiens* de Philipp Simon.

Le Gérant : Vve Émile Bouillon.

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

Digitized by Google

LA VIE DE MIRABEAU

Par **A. STERN**
professeur d'Histoire à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich
Edition revue par l'auteur
et précédée d'une préface écrite pour l'édition française
Deux volumes in-8°. — Prix : 15 francs

EULOGE SCHNEIDER, 1793

Par **E. MUHLENBECK**
Un volume grand in-8°. — Prix : 15 francs.

Manuel d'ortografe française simplifiée

Par **E. ERNAULT** et **E. CHÉVALDIN**
Un volume in-8°. — Prix : 3 francs 50

Jean Balue, cardinal d'Angers (1421?-1491)

Par **H. FORGEOT**
Un volume grand in-8°. — Prix : 7 francs.

LE ROMAN DE RENARD

Par **G. PARIS**, membre de l'Institut.
Brochure in-4°. — Prix : 3 fr. 50.

Étude sur la Vie et le Règne de Louis VIII

(1187-1226)
Par **Ch. PETIT-DUTAILLIS**
Un fort volume grand in-8°. — Prix : 16 francs.

LES FABLIAUX

Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge
Par **J. BÉDIER**, maître de conférences suppléant
à l'Ecole normale supérieure
DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE
Un fort volume gr. in-8°. — Prix : 12 fr. 50.

TRAITÉ DE LA

Formation des mots composés dans la langue française

COMPARÉE AUX AUTRES LANGUES ROMANES ET AU LATIN
Par Ars. DARMESTETER
Deuxième édition, revue, corrigée et en partie refondue, avec une préface par GASTON PARIS, membre de l'Institut.
Un volume gr. in-8°. — Prix : 12 francs.

CHRESTOMATHIE DE L'ANCIEN FRANÇAIS

Par L. CONSTANS
Deuxième édition revue et considérablement augmentée
IXe-XVe SIÈCLES
Un fort volume in-8° cartonné. — Prix : 7 fr.

DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

IXe au XVe siècle
Par F. GODEFROY
Livraisons 1 à 84. — La livraison : 5 francs.

Digitized by Google

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

Consacré à l'étude des langues et des littératures romanes

PUBLIÉ PAR

MM. P. MEYER ET G. PARIS

Membres de l'Institut.

Prix d'abonnement annuel : Paris..... 20 fr.
— — — Départements et Union postale. 22 fr.

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

PUBLICATION MENSUELLE

DIRIGÉE PAR

MM. ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

Prix d'abonnement annuel : Paris ..... 15 fr.
— — — Départements et Union postale. 17 fr.

REVUE CELTIQUE

Fondée par H. GAIDOZ

Publiée sous la direction de H. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE
Membre de l'Institut.

Avec le concours de J. LOTH, doyen de la Faculté des lettres de Rennes; E. ERNAULT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, et de plusieurs savants des îles Britanniques et du continent.

Prix d'abonnement annuel : Paris ..... 20 fr.
— — — Départements et Union postale. 22 fr.

LE MOYEN AGE

REVUE MENSUELLE

DIRIGÉE PAR

MM. A. MARIGNAN, M. PROU ET M. WILMOTTE

Prix d'abonnement annuel : Paris ..... 10 fr.
— — — Départements et Union postale. 11 fr.

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

Digitized by Google

TOME X, FASCICULE 4 4e TRIMESTRE 1896

REVUE

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE

ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

LÉON CLÉDAT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

	Pages
I.— J. Texte.— *L'histoire comparée des littératures.*	241
II.— Louis P. Betz.— *Essai de bibliographie des questions de littérature comparée*.....	247
III. — L. Clédat. — *Erec et Enide, extraits traduits et analyse (suite)*.....	275
IV.— P. Regnaud.— *Etymologies : duvet, vernis.*	289
V.— COMPTES RENDUS.— A. Darmesteter et L. Sudre.— *Syntaxe historique de la langue française* (J. Bastin et L. Clédat)..	291
VI.— CHRONIQUE.....	306
VII.— *Table des dix premières années de la* Revue.....	307

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

(*Tous droits réservés*)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 15 fr. — Départements et Union postale : 16 fr.

Digitized by Google

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. CLEDAT, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon.

Tous les ouvrages adressés à la Direction de la Revue *sont mentionnés. Ceux qui sont envoyés en double exemplaire font l'objet d'un compte rendu.*

En vente à la même librairie

ÉTUDE SUR LE GREC DU NOUVEAU TESTAMENT
COMPARÉ AVEC CELUI DES SEPTANTE
Sujet, complément et attribut
Par **l'Abbé J. VITEAU**, Dr ès lettres
Un volume grand in-8°. — Prix : 12 francs.

LES PENSÉES DE PASCAL
DISPOSÉES SUIVANT L'ORDRE DU CAHIER AUTOGRAPHE
Texte critique établi d'après le manuscrit original et les deux copies de la Bibliothèque Nationale, avec les variantes des principales éditions.
Précédé d'un tableau chronologique et de notes bibliographiques
Par **G. MICHAUT**
Un fort volume grand in-4°. — Prix : 20 francs.

ABRÉGÉ DE LA VIE DE JÉSUS-CHRIST
Par **Blaise PASCAL**
Texte critique par G. MICHAUT
Brochure in-8°. — Prix : 2 francs 50.

LA LANGUE MANDÉ
Par **J. B. RAMBAUD**, capitaine d'artillerie de marine.
Un volume grand in 8° — Prix : 5 francs.

GLOSSAIRE MOYEN BRETON
Par **E. ERNAULT**,
professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, lauréat de l'Institut
Deuxième édition corrigée et augmentée
Un vol. gr. in-8°, en 2 parties. — Prix : 30 francs.

DEUX MANIÈRES D'ÉCRIRE L'HISTOIRE
Critique de Bossuet, d'Augustin Thierry et de Fustel de Coulanges
Par **H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE**, de l'Institut.
Un volume in-18 jésus. — Prix : 4 francs.

DICTIONNAIRE DU LANGAGE POPULAIRE
VERDUNO-CHALONNAIS (S.-et-L.)
Par F. FERTIAULT (Verdunois)
Un fort volume in-8°. — Prix : 15 francs.

LA POÉTIQUE FRANÇAISE
AU MOYEN AGE ET A LA RENAISSANCE
Par **G. HECQ** et **L. PARIS**
Un volume grand in-8°. — Prix : 6 francs.

COJOU-BREIZ
(LÉGENDES, POÈMES ET CONTES)
Recueillis et publiés par **H. DE KERBEUZEC**
Un volume in-8°. — Prix : 4 francs.

Digitized by Google

L'HISTOIRE COMPARÉE DES LITTÉRATURES

Les lecteurs de la *Revue de philologie française* trouveront plus loin un *Essai de bibliographie des questions de littérature comparée*, dont l'auteur est M. Louis P. Betz, qui enseigne l'histoire comparée des littératures à l'Université de Zurich. Comme il s'agit d'une tentative assez nouvelle, — et que la complexité du sujet rent particulièrement difficile, — ce ne sera pas trop de la collaboration de tous les lecteurs de cette *Revue*, et, plus généralement, de tous ceus qu'intéresse l'histoire des littératures modernes, pour compléter et perfectionner ce premier essai. En envoyant à l'auteur des rectifications et en lui signalant des oublis, ils travailleront utilement à combler une grave lacune.

Ce n'est pas, à vrai dire, que l'histoire comparée des littératures soit une nouveauté, ni qu'on s'avise aujourd'hui seulement de la nécessité de pareils travaus. Bien au contraire, on peut affirmer que la méthode comparative a été, pendant des siècles, la méthode par excellence de l'histoire ou, pour parler plus exactement, de la critique littéraire. Il en a été ainsi dans l'antiquité classique, à la Renaissance, au XVIIe siècle. Dans l'antiquité, c'est la comparaison des auteurs latins avec leurs originaus grecs qui fait comme le fond même de la critique : Térence et Ménandre, Virgile et Homère, Cicéron et Panætius, que de parallèles et que de comparaisons ! Le plus célèbre des critiques latins, Quintilien, ne procède pas autrement que par la méthode comparative, — et l'on peut dire que les hommes de notre Renaissance française et de notre XVIIe siècle se sont mis, sur ce point, à son école. Les plus remarquables ouvrages de critique littéraire de notre époque classique, la *Deffence et illustration* de Du Bellay, l'*Art poétique* de Boileau, la *Lettre à*

Digitized by Google

l'Académie de Fénelon, etc., ne sont, au fond, que des parallèles plus ou moins avoués et raisonnés de la littérature française avec les littératures antiques. Quand, au XVIIe et au XVIIIe siècle, on a bataillé sur une question de critique et d'histoire littéraires, ç'a été la fameuse querelle des anciens et des modernes.

C'est qu'en fait, l'imitation, plus ou moins indépendante, de la littérature ancienne passait pour la condition même de la production littéraire, et que la critique des œuvres se modelait tout naturellement sur la production. En fait, les nations modernes n'ont commencé à prendre conscience de leur personnalité intellectuelle, en dehors de toute imitation antique, qu'à une époque relativement récente. Et je n'entens nullement dire par là que nous n'avons que depuis peu de temps une littérature « originale », — tant s'en faut, — mais seulement que les sources anciennes auxquelles avaient si largement puisé les générations précédentes, se tarissent peu à peu, et qu'à une conception nouvelle de l'inspiration de l'écrivain correspont un sentiment plus vif des nationalités.

Ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de cette révolution considérable. Qu'il nous suffise de rappeler que, depuis la Renaissance, chacune des nations européennes s'est constitué, — ou a prétendu se constituer, — une individualité littéraire de plus en plus vivante et que la Révolution, qui a si puissamment contribué, de l'aveu de tous les historiens, à la diffusion dans le monde du « principe des nationalités » politiques, a également aidé à la formation des nationalités intellectuelles. Il n'y a plus guère aujourd'hui de nation européenne qui ne vise, avec plus ou moins de succès, à réaliser ce mot d'un savant : « La vie d'un peuple et toutes les manifestations de sa civilisation sont le simple reflet de son âme, les signes visibles d'une chose invisible, mais très réelle[1]. » Il n'y en a pas qui ne cherche à se donner, principalement dans sa littérature, « une âme ».

1. G. Le Bon, *Lois psychologiques de l'évolution des peuples* (1895), p. 175.

Digitized by Google

Mais il n'y en a pas non plus qui y réussisse par ses seules forces. Pour qu'une agglomération d'hommes arrive à posséder une âme collective et un idéal commun, il faut d'abord qu'elle profite de l'expérience des races et des nations plus anciennes ou simplement différentes. Il faut qu'elle entre en contact avec elles, tant pour les imiter que pour s'opposer à elles. Pendant des siècles, les littératures européennes ont vécu de la substance empruntée aux littératures antiques de l'Orient, de la Grèce, de Rome. Elles vivent aujourd'hui et elles vivront de plus en plus, — tout semble du moins le faire prévoir, — des emprunts qu'elles se feront mutuellement. Le cosmopolitisme moderne remplace peu à peu, par une lente, mais inévitable évolution, l'antique humanisme, et le développement des littératures du Nouveau-Monde ne pourra que précipiter le mouvement.

Et de là résulte, pour l'historien des littératures modernes, la nécessité d'étudier avec une précision de plus en plus grande leurs relations mutuelles. Des générations de critiques se sont demandé ce que Racine devait à Sophocle ou ce que Ronsard devait à Pindare. Ce faisant, ils ne croyaient rabaisser ni Ronsard ni Racine, mais ils s'empressaient au contraire d'affirmer que l'étude des « modèles » est la condition même de l'originalité. Dans la plupart des littératures modernes, les écrivains ont adopté plus ou moins consciemment des « modèles » nouveaus, et ils ont subi des influences plus modernes. S'ensuit-il nécessairement qu'ils soient moins « originaus » ?

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas aujourd'hui de tâche plus urgente, pour qui veut se rendre compte du mouvement littéraire européen, que de rechercher, le plus exactement possible, ce qu'ont été depuis des siècles ces relations internationales. En ce qui touche le moyen âge, il suffira de parcourir la bibliographie de M. Betz pour s'apercevoir que l'œuvre est plus avancée, — et cela s'explique, si je ne me trompe, par deus raisons principales. En premier lieu, la matière, quoique fort riche, est cependant plus simple. En

Digitized by Google

second lieu, — et c'est la raison capitale, — le travail est depuis longtemps mieus organisé. Pour m'en tenir à un seul exemple, le beau livre de M. Comparetti sur *Virgile au moyen âge* aurait-il pu être écrit, sous sa forme presque définitive, il y a vingt-cinq ans si d'innombrables travaus préparatoires ne lui avaient frayé la voie?

C'est donc surtout pour les littératures modernes que la tâche est malaisée, et c'est là surtout que la tentative de M. Betz est opportune. Les emprunts et influences y sont moins aisément discernables que dans la littérature du moyen âge, car la transformation que subissent les éléments empruntés est plus complète. Il s'en faut cependant que l'étude des sources d'un auteur ou d'un livre ne réserve encore à l'érudit plus d'une surprise: je n'en veus d'autre preuve que la récente étude de M. J. Vianey sur *Mathurin Régnier*[1]. Que n'avait-on pas dit jadis, à la suite de Musset, de l'esprit « mâle et hautain » du satirique? Que d'historiens avaient opposé sa veine originale et puissante à la poésie imitatrice de Malherbe! Or il se trouve que Régnier a puisé toute la matière de ses poèmes dans les satiriques italiens, et que, de toutes ses satires, il n'y en a pas une qui ne doive quelque chose à l'Arioste, à Caporali, à Mauro ou à quelque autre. *Macette* même, l'immortelle *Macette*, ne lui appartient pas. Mathurin Régnier est le plus grand plagiaire de son temps, — et c'est le mérite de M. Vianey de s'en être avisé, par une étude parallèle, que nul n'avait faite encore avec cette précision, du satirique français et de ses modèles italiens.

Il est vrai qu'à mesure qu'on étudie une période plus rapprochée de l'histoire littéraire, de pareils plagiats deviennent plus rares. La conscience des écrivains modernes est, à cet égard, plus scrupuleuse. Mais, pour imiter plus librement, ils n'en imitent pas moins, — et, au surplus, comment déterminer leur originalité si on ne commence par les rapprocher de leurs contemporains, de ceus dont tout écri-

1. Hachette, 1896, in-8°.

Digitized by Google

vain, si indépendant soit-il, subit fatalement l'influence? Nécessaire à ceus qui pensent, avec Taine, que l'œuvre littéraire est le produit du milieu, du moment, de la race, la méthode comparative ne l'est pas moins à ceus qui cherchent avant tout à dégager ce qu'il y a dans chaque œuvre de personnel, et, dans chaque littérature, d'original.

Mais il y faut des instruments de travail, et ceus-ci font généralement défaut. Soit qu'on se propose de rechercher l'influence d'un livre sur un livre écrit dans une autre langue, — soit qu'on détermine la fortune d'un écrivain hors de son pays d'origine, — soit enfin qu'on étudie parallèlement deus littératures différentes (ce sont les trois types principaus ausquels se ramènent les ouvrages cités par M. Betz), on se heurte à l'absence de ces travaus précis qui, seuls, permettent les généralisations de l'histoire littéraire. Pour ne citer qu'un exemple, — celui de nos rapports intellectuels avec l'Italie, — il n'existe ni en français ni en italien une histoire complète des relations littéraires entre les deus nations; il n'existe aucune bibliographie complète de la question; il n'existe aucun répertoire des imitations françaises d'auteurs italiens au XVIe ou au XVIIe siècle; il n'existe aucune histoire sérieuse de l'influence de Dante, de l'Arioste ou de Boccace en France[1]. Il n'existe, en un mot, aucun des livres essentiels à qui veut se faire une idée tant soit peu nette du sujet.

Il faut espérer que la bibliographie de M. Betz aura le double effet : 1° de signaler aus travailleurs ce qui a été fait sur ces sujets si complexes (et notamment les brochures, plaquettes ou articles de revues qui passent si facilement

1. Il n'est que juste, de mentionner ici les travaus récents de M. Toldo et de M. Flamini sur l'influence des conteurs italiens et sur celle de la poésie lyrique en France. (Voir notamment l'étude de M. Flamini sur les sources italiennes de Desportes dans les *Studi di storia letteraria italiana e straniera*, 1895.)

Voici plusieurs années que l'Allemagne possède une revue spéciale de littérature comparée : la *Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte*, actuellement dirigée par M. Max Koch.

Digitized by Google

inaperçus); — 2° de faire toucher du doigt l'énormité des lacunes que présente encore l'histoire comparée des littératures.

Joseph TEXTE.

Digitized by Google

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE

DES QUESTIONS DE LITTÉRATURE COMPARÉE

CHAPITRE PREMIER

Études théoriques

Betz, L. P. — Kritische Betrachtungen über Wesen, Aufgabe und Bedeutung der vergleichenden Litteraturgeschichte (Z. f. frz. Spr. und Lit. XVIII. 3. 1896).

Biese, Alfred. — Ueber die Aufgabe der Litteraturgeschichte (Nationalzeitung, nos 587, 589; 1891).

Brownell, W. C. — An essay on comparative criticism (*New-York*, Trübner 1890).

Carrière, M. — Grundzüge u. Winke zur vergleichenden Litteraturgeschichte des Drama (Dans : Poesie, ihr Wesen u. ihre Formen mit Grundzügen der vergleich. Lit. gesch. II Ausg., *Leipzig*, 1884).

Elster, Ernst. — Die Aufgaben der Litteraturgeschichte (Halle a./S. 1894).

Falkenhein, Hugo. — Kuno Fischer u. die litterarhistorische Methode (*Berlin*, 1892).

Grosse, Ernst. — Die Litteratur-Wissenschaft, ihr Ziel u. ihr Weg (Diss. *Halle*, 1887).

Koch, M. — Einleitung zu Heft I. Neue Folge der Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte (*Berlin*, 1887).

Körting, G. — Encyklopädie u. Methodologie der romanischen Philologie. Litteraturwissenschaft (Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie, I Jhrg. 2 Heft 1890) (1894).

Digitized by Google

LINGUITI, F. — Sul nuovo indirizzo degli studi letterari storici e critici, riguardato nelle cause e nei suoi effetti (*Salerno*, 1877).

MORF, H. — Das Studium der romanischen Philologie (*Zurich*, 1890).

OTTO. — Ueber die Bestrebungen um Begründung einer Universallitteratur (*Braunsberg*, 1852).

POSNETT, HUTCHESON, M. — Comparative Literature (The international scientific series, vol. I. *London*, 1886).

TEN BRINK, B. — Ueber die Aufgabe der Litteraturgeschichte (*Strassburg*, 1890).

TEXTE, Jos. — Les études de littérature comparée à l'étranger et en France (Revue internationale de l'enseignement, t. XXV, 15 mars 1893).

WEDDIGEN, Otto. — Préface de: Lord Byron's Einfluss auf die europäischen Litteraturen der Neuzeit (*Hannover*, 1884).

WEINHOLD, Karl. — Eine Rektoratsrede (Preussische Jahrbücher, t. 74, 1893).

WETZ, W. — Shakespeare vom Standpunkte der vergleichenden Litteraturgeschichte, t. I (*Worms*, 1890). (Introduction: Ueber Begriff und Wesen der vergleichenden Litteraturgeschichte.)

WETZ, W. — Litteraturwissenschaft (Krit. Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie, I, Heft 2, 1890; 1894).

WETZ, W. — Ueber Litteraturgeschichte, eine Kritik von ten Brink's Rede, etc. (*Worms*, 1891).

WOLFF, Eug. — Das Wesen wissenschaftlicher Litteraturbetrachtung (1890).

Digitized by Google

CHAPITRE II

Ouvrages (livres, articles, etc.) **sur les rapports littéraires généraus de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Espagne, etc.**

A) Du moyen âge au XVIIe siècle

CHASLES, Philarète. — Du mouvement sensualiste avant la Réforme. Rabelais, Skelton, Folengo, Luther (Rev. d. D. M., 1 mars 1842).

DONNDORF. — Die Normannen u. ihre Bedeutung für das europäische Kulturleben im Mittelalter (*Berlin*, 1875).

FLAISCHLEN, Cäsar. — Graphische Litteratur-Tafel. Die deutsche Litteratur u. der Einfluss fremder Litteraturen auf ihren Verlauf (*Stuttgart*, 1890).

FRAUSTADT, F. — Ueber das Verhältniss von Barclays « ship of fools » zur lat, franz. und deutschen Quelle (*Breslau*, 1894).

GRANZ, E. F. — Ueber die Quellengemeinschaft des mittelengl. Gedichtes « Seege oder Batayle of Troye » u. des mittelhochdeutschen Gedichtes vom trojanischen Kriege des Conrad v. Würzburg (Diss. *Leipzig*, 1888).

JANTZEN, H. — Geschichte des deutschen Streitgedichtes im Mittelalter mit Berücksichtigung ähnlicher Erscheinungen in anderen Litteraturen (Diss. *Breslau*, 1896).

KÖLBING, E. — Beiträge zur vergleichenden Geschichte der romantischen Poesie u. Prosa des Mittelalters (*Breslau*, 1876).

KÖTTING, G. — Studien über altfranz. Bearbeitungen der Alexius-Legende mit Berücksichtigung deutscher u. englischer Alexiuslieder (Progr. *Trier*, 1890).

LOUBENS, Did. — Les proverbes et locutions d. l. langue française, leurs origines et leur concordance avec les proverbes des autres nations (*Paris*, 1889).

MENNUNG, A. — Der Bel Inconnu des Renaut de Beaujeu

Digitized by Google

in seinem Verhältniss zum Lybeaus Desconus Carduino u. Wigalois. Diss. *Halle*, 1890 (cf. Kaluza dans la « Romania », XX, 297 et s.).

NEUSSEL, O.— Ueber die altfranz., mittelhochd. und mittelengl. Bearbeitungen der Sage von Gregorius (Diss. *Halle*, 1886).

B) Du XVIIe au XIXe siècle

AMPÈRE, J.-J. — De la Littérature française au moyen âge dans ses rapports avec les Littératures étrangères (*Paris*, R. d. D. M., 1 janv. 1833).

AURBACH, R. v. — Montesquieu et son influence sur le mouvement intellectuel du XVIIIe siècle (Progr. *Triest*, 1876).

BERÁNEK, V. — Chateaubriand über die Engländer u. Franzosen (Progr. *Bielitz*, 1885).

BLAZE DE BURY, H. - Lord Byron et le Byronisme (Rev. d. D. M., 16 octobre 1872).

BLAZE DE BURY. — Les grands courants d. l. littérature française au XIXe siècle (R. d. D. M., 1 nov. 1873).

BOURDEAU, J. — La France et les Français jugés à l'étranger (R. d. D. M., 1 sept. 1890).

BRUNETIÈRE, Ferd. — L'évolution de la poésie lyrique au XIXe s. 2 vol. (*Paris*, 1893).

CHUQUET, A. — Shakespeare, Klopstock et Mirabeau (Rev. d'Hist. litt. d. l. Fr., I, 1).

COSQUIN, Em. — Contes popul. de Lorraine comparés avec les contes des autres provinces de France et des pays étrangers, etc. 2 vol. (*Paris*, 1886).

DUCROS, L. — Le Laocoon de Lessing et la critique contemporaine (Bulletin mens. d. l. Faculté des lettres de Poitiers, 1884).

DÜHRING, EUG.—Die Grössen d. modernen Litt. populär u. kritisch nach neuen Gesichstspunkten dargestellt. I Abtheilg.

Digitized by Google

Einleitung über alles Vormoderne. Wiederauffrischung Shakespeares. Voltaire, Gœthe, etc., Cervantes u. Shakespeare (*Leipzig*, 1893).

Etienne, L. — Un retour vers Byron d'après des publications récentes en Angleterre, en France et en Allemagne (R. d. D. M., 15 février 1869).

Gascogne, Jean. — Nos œuvres dramatiques à l'étranger (Rev. Bl., 18 avril 1896).

Gœdeke, Karl. — Nachahmungen u. Don Karlos-Dichtungen (Grundriss, t. VI, § 253, 11).

Gœdeke, K. — Sur les traducteurs allemands d'ouvrages anglais et français : Dyk, Mylius, Schmid, Faber, Huber, etc., voir Gœdeke's Grundriss, t. V, § 257.

Gottschall, Rud. von. — Lord Byron u. die Gegenwart (Unsere Zeit, année 1866).

Heine, K. — Die ausländischen Dramen im Spielplane des Weimarischen Theaters unter Gœthes Leitung (Zsch. f. vergl. Lit.-Gesch. N. F. 4, 313).

Hennequin, Emile. — Écrivains francisés (*Paris*, 1889).

Hitzig. — Ueber die zahlreichen Uebersetzungen französischer u. englischer Romane von Mylius (Gelehrtes Berlin, 1825, p. 183 ff.).

Hohenhausen, Elise v. — Rousseau, Gœthe u. Byron (*Kassel*, 1847).

Joret, Ch. — La littérature allemande au xviiie s. dans ses rapports avec la littérature française et avec la littérature anglaise (*Aix*, 1876).

Jullien, Jean. — Le théâtre moderne et l'influence étrangère (Rev. Encycl., 11 avril 1896).

Lambeck, H. — J. J. Rousseau u. seine Neue Héloïse, mit einem vergleichenden Blick auf verwandte Erscheinungen anderer Litteraturen (Progr. *Stralsund*, 1874).

Lemaître, Jules. — Influence récente des littératures du Nord (Les Contemporains, vi^e série, 1896).

Lemoinne, J. — Etudes critiques. Shakespeare, Gœthe et Mirabeau (*Paris*, 1852).

Digitized by Google

MICHIELS, Alfred. — Histoire des idées littéraires en France, 2 vol., 3e éd. (*Bruxelles* 1848). (Imitation des littératures étrangères. — Influence des traductions. — Voltaire, Ducis, Letourneur, etc. I, chap. VIII).

NEHRY, J. — Aus der Weltlitteratur (Progr. *Aschersleben*, 1890).

PAUER, F. — Ueber Dante, Milton u. Klopstock (Progr. *Neisse*, 1847).

PAUL, A. — Addison's influence on the social reform of his age (Progr. *Hamburg*, 1876).

REYMOND, William. — Corneille, Shakespeare et Gœthe. Etude sur l'influence anglo-germanique en France au XIXe siècle (*Berlin*, 1864).

RIEDEL, Dr. — Ueber Shakespeares Würdigung in England, Frankreich u. Deutschland (Herr. Arch., XLVIII).

ROSSEL, Virgile. — Hist. d. l. Litt. française hors de France (*Lausanne*, 1895).

SAINTE-BEUVE. — Des jugements sur notre littérature contemporaine à l'étranger (R. d. D. M., 15 juin 1836).

SAYOUS, A. — Histoire de la littérature française à l'étranger, 2 vol. (*Paris*, 1853).

SAYOUS, A. — Le XVIIIe s. à l'étranger. 2 vols. (*Paris*, 1861).

SCHACK, A. FRH. v. — Gœthe u. die Weltlitteratur : Pandora Vermischte Schriften (*Stuttgart*, 1890).

SCHMIDT, Erich. — Richardson, Rousseau u. Gœthe (*Jena*, 1875).

TEXTE, Jos. — L'Hégémonie littéraire de la France au XVIIIe s. (Rev. Univers., févr. 1896).

TREZZA, G. — Dante, Shakespeare, Gœthe, nella rinascenza europea (*Verona*, 1888).

ULRICH. — Ueber das Schillersche Lied von der Glocke u. seine Uebersetzung in das Französische u. Englische (Progr. 1871).

WEDDIGEN, O. — Ferd. Freiligrath als Vermittler englischer u. französ. Dichtung, etc. (Herrigs Archiv., LXI).

WEISS, Charles. — Histoire des réfugiés protestants de

Digitized by Google

France depuis la révocation de l'édit de Nantes jusqu'à nos jours. 2 vol. (*Paris*, 1853).

WIENBERG, L. — Gœthe u. die Weltlitteratur : Zur neuesten Litteratur (*Mannheim*, 1835).

ZDZARSKI. — Vergleichung einiger Tragödien des Alfieri, Schiller u. Voltaire (Die Ameise von Posen, poln. Ztschr., 1821, t. 2).

CHAPITRE III

La France et l'Allemagne

A) Du moyen âge au XVIIe siècle

BARTSCH, KARL. — Ueber Christian's von Troies u. Hartmanns von Aue Erec und Enide (Germania, VII, 141 ets.).

AMMANN, J. J. — Das Verhältniss von Strickers « Karl » zum Rolandslied des Pfaffen Konrad mit Berücksichtigung der Chanson de Roland (Progr's, 7 parties. *Krumau*, 1885-1891).

AMPÈRE, J. J. — Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle, 3e éd. (*Paris*, 1870, t. II, p. 101-114).

BÆCHTOLD, J. — Der Lanzelet des Ulrich von Zatzikoven (*Frauenfeld*, 1870).

BARTSCH, K. — Ueber die romanischen u. deutschen Tagelieder (Album des litter. Vereins in Nürnberg, 1865).

BARTSCH, K. — Ueber Karl Meinet, Ein Beitrag zur Karlssage (*Nürnberg*, 1865).

BARTSCH, K. — Sa critique du livre : Les Épopées françaises. Études sur les origines et l'hist. d. l. litt. nationale par Léon Gautier (*Paris*, 1865-67. Revue critique, 1866, t. II, p. 407 ff.).

BECHSTEIN. — Tristan u. Isolt in deutschen Dichtungen der Neuzeit (*Leipzig*, 1876).

BECKHERRN, R. — M. Opitz, P. Ronsard u. D. Heinsius (Diss. *Königsberg*, 1888).

BEHAGEL, O. — Gottfrieds v. Strassburg Tristan u. seine Quelle (Germania, XXIII, p. 223; Romania, XV, 481-602; XVI, 288 et s.).

Digitized by Google

BERÀNEK. — Martin Opitz in seinem Verhältniss zu Scaliger n. Ronsard (*Progr. Wien*, 1883).

BESSÖN, P. — Étude sur Jean Fischart (Thèse, *Paris*, 1889).

BIRCH-HIRSCHFELD. — Die Sage vom Graal, ihre Entwicklung u. dichterische Ausbildung in Frankreich u. Deutschland im XII. u. XIII. Jhrhdt. (*Leipzig*, 1877).

BOSSERT, A. — Tristan et Iseult, poème de Gotfrit de Strassburg, comparé à d'autres poèmes sur le même sujet (*Paris*, 1865).

BÜTTNER, H. — Der Reinhart Fuchs u. seine französ. Quellen (*Strassburg*, 1891).

DESSOLF. — Ueber spanische, italienische u. französische Dramen in den Spielverzeichnissen deutscher Wandertruppen (Zeitschr. f. vergl. Lit., t. IV, 1891).

DETERMANN, J. W — Epische Verwandtschaften im altfranzös. Volksepos (Diss. *Göttingen*, 1887).

DÜRINGFELD Ida v. u. OTTO FREIHERR V. REINSBERG. — Sprüchwörter der germanischen u. roman. Sprachen vergleichend zusammengestellt. 1872 (cfr. Herrigs Archiv., t. 49).

EICKE, Théod. — Zur neuen Litt.-geschichte der Rolandsage in Deutschland u. Frankreich (Diss. *Marburg*, 1891).

ELLMER, W. — Rabelais' Gargantua u. Fischarts Geschichtsklitterung (Progr. 1895).

ELSENER, C. — Die Beziehungen zwischen der deutschen u. franz. Poesie im Mittelalter, I. Rittergedichte, 1873, II. Das Thierepos (Progr. *Zug*, 1879).

FASSBENDER L. — Die französ. Rolandhandschriften in ihrem Verhältniss zu einander u. zur Karlamagnussaga (Diss. *Bonn*, 1887).

FISCHER, C. — Der altfranz. Roman de Troie des Benoît de Sainte-More als Vorbild für die mittelhochdeutschen Trojadichtungen des Herbart v. Fritzlâr u. des Konrad v. Würzburg (Diss. *Marburg*, 1883).

FÖRSTER, W. — Chrestien de Troyes u. Hartmann v. Aue

Digitized by Google

(Dans: Christian von Troyes' sämmtl. Werke, t. III, Érec. *Halle*, 1890).

FRANTZEN, J. A. — Fischarts Uebersetzung von Rabelais' Gargantua (Alsatische Studien). (Diss. *Strassburg*, 1892.)

FRÖHLICHER, H. — Thüring von Ringoltingens « Melusine », Wilhelm Ziely's « Olivier und Artus » u. « Valentin u. Orsus » u. das Berner Cleomadesfragment mit ihren französischen Quellen verglichen (Diss. *Zurich*, 1889).

GANGHOFER, L. — Die Beurtheilung welche Fischarts' Gargantua in der Lit.geschichte gefunden hat, sowie sein Verhältniss zu Rabelais (*Augsburg*, 1880).

GANGHOFER L.— Joh. Fischart u. seine Verdeutschung des Rabelais (*München*, 1881).

GÄRTNER, G. — Der Iwein Hartmanns v. Aue u. der Chevalier au lion des Chrestien de Troies (Diss. *Breslau*, 1875).

GELBKE. — Joh. Fischart u. Rabelais' Gargantua (1874).

GENELIN.— Unsere höfischen Epen u. ihre Quellen (Progr. *Triest*, 1890).

GERVINUS G. G. — Geschichte der poetischen National-Literatur der Deutschen (Französ. Volksepos, p. 176-191. *Leipzig*, 1846).

GŒDEKE, K. -- Grundriss zur Gesch. der deutschen Dichtung, 2e éd. (*Dresden*, 1884, p. 58, 59; 63-66, 105, 107, etc.).

GOLTHER, W. — Das Rolandslied des Pfaffen Konrad (*München*, 1886, cf. Romania, XV, 641).

GOLTHER, W. — Einflüsse der altfranzös. Lit. auf die Altdeutsche (*Vollmöllers* Kritisch. Jahresbericht, I, 6).

GOLTHER, W. — Ueber die deutsche Schwanrittersäge (Lohengrin) u. die französ. Seitenstücke (cf. Kürschners deutsche Nationalliteratur, 5, I, 109 et s.).

GOLTHER, W. — Germanisches in der altfranz. Dichtung (*Vollmöllers* Kritischer Jahresbericht, I, 6).

GUETH, Dr. — Das Verhältniss des Hartmannschen Iwein zu der altfranz. Quelle (Herrig's Archiv., t. 6, p. 251).

HAMPE, T. — Ueber die Quellen der Strassburger Fort-

Digitized by Google

setzung v. Lamprechts Alexanderlied u. deren Benutzung (Diss. *Bonn*, 1890).

Harczyk, J. — Zu Lamprechts Alexander (Zeitschr. f. dtsch. Philol., IV).

Hauser, H. — La propagation de la Réforme en France (Revue des cours et des conf., 1 mars 1894).

Haupt, O. — Luther u. Rabelais in ihren pädagogischen Beziehungen (Diss. *Leipzig*, 1890).

Heinrich, G. A. — Étude sur le Parcival de Wolfram d'Eschenbach et sur la Légende du Saint-Graal (Diss. *Paris*, 1855).

Heinzel, R. — Gottfrieds von Strassburg Tristan u. seine Quellen (Ztschr. f. dtsch. Alterth., XIV).

Hummel. — Das Verhältniss des Ortnit zum Huon de Bordeaux (Herr. Arch., t. 60).

Jannet, Pierre. — Les aventures de Til Ulespiègle. Première traduction complète faite sur l'original allemand de 1519, précédée d'une notice et suivie de notes par... (*Paris*, collection Jannet-Picard).

Kämmel, H. J. — Der Einfluss d. franz. Sprache und Litteratur auf die höheren Stände Deutschlands seit der Mitte des XVI. Jahrhdts (Progr. *Zittau*, 1853).

Knorr, W. — Die zwanzigste Branche des Roman de Renart u. ihre Nachbildungen (Progr. Eutin, 1866).

Kuerz, H.— Quelle von Fischarts Jesuitenbüchlein (Herrigs Arch., t. XXXIV).

Küpp. — Die unmittelbaren Quellen des Parzival (Ztschr. f. d. Phil., t. 17).

Kurth, G. — Histoire poétique des Mérovingiens (*Paris*, 1892).

Lange, J. — Les rapports du Roman de Renart au poème allemand de Henri de Gleissner, 2 parties (Progr. *Neumarkt i./W.* 1887-89).

Lappenberg, J. M. — Dr. Thomas Murners Ulenspiegel publié par... (*Leipzig*, 1854).

Digitized by Google

LICHTENSTEIN.— Zur Parzivalfrage (Beiträge z. Gesch. d. deutsch. Spr. u. Lit., t. 22).

LINDNER, F. — Ueber die Beziehungen des Ortnit zu Huon von Bordeaux (Diss. *Rostock*, 1872, cf. Romania XII).

LIPPOLD, F. — Ueber die Quelle des Gregorius Hartmanns v. Aue (*Altenburg*, 1869).

LOBEDANZ, E. — Das franz. Element in Gottfried v. Strassburgs Tristan (Diss. *Rostock*, 1878).

LOOK, H. v. — Der Partonopier Konrads v. Würzburg u. der Partonopeus de Blois (Diss. 1881).

MASSMANN, H. F. — Eraclius. Deutsch u. franz. von Meister Otte u. Gautier v. Arras nebst geschichtl. Einleitung. publ. par...

MEBES, A. — Ueber den Wigalois von Wirnt von Gravenberg u. seine altfranz. Quelle (Progr. *Neumünster*, 1879).

MÖRNER, Jul. v. — Die deutschen u. französ. Heldengedichte des Mittelalters als Quelle für die Kulturgeschichte (*Leipzig*, 1886).

MUREF, E. — Eilhard d'Oberg et sa source française (cf. Romania, XVI, 288 et s.).

NEUSSEL, O. — Ueber die altfranz., mittelhochdeutsche und mittelengl. Bearbeitung der Sage vom Gregorius (Diss. *Halle*, 1887).

NICOLAI, F. A. — Die Beziehungen zwischen d. deutschen u. französischen Poesie im Mittelalter (Progr. *Meerane*, 1877).

NYROP, C. — Storia dell' Epopea francese (p. 153-271).

OBERLÆNDER, S. — Ueber den Einfluss der Troubadours u. Trouvères auf die Metrik Walthers von d. Vogelweide (s. a.).

OTHMER, K. — Das Verhältniss v. Christian's von Troyes « Erec et Enide » zu dem Mabinogion des roten Buches von Hergest « Geraint ab Erbin » (Diss. *Bonn*, 1889).

PARIS, G. — La mythologie allemande dans Girart de Viane (Romania, I, 101).

PARIS, G. — Huon de Bordeaux et Ortnit (Revue germanique, XVI).

Digitized by Google

PARIS, G. — Études sur les romans d. l. Table Ronde. Lancelot du Lac. I. Le Lanzelet d'Ulrich de Zatzikoven (Romania, 40).

PETER, A. — Die deutschen Prosaromane v. Lanzelot u. ihr Verhältniss zur Quelle. (*Wien*, 1883).

PEY, A. — L'Eneïde de Henri de Veldeke et le roman d'Eneas attribué à Benoît de Sainte-More (Extrait). 1860.

RAJNA, P. — Le origini dell' epopea francese (*Florence*, 1884). (Cf. G. Paris, Romania, 1884, p. 598 et s.)

RAUCH. — Die wälsche, französ. u. deutsche Bearbeitung der Iweinsage (*Berlin*, 1869).

ROCHAT, Alfr. — Ueber die Quelle des deutschen Alexanderliedes (Germania, I, 273 et s.).

ROCHAT, A. — Der deutsche Parzival, der Conte del Graal u. Chrestiens Fortsetzer (Germania, 1859, p. 414 et s.).

ROCHAT, A. — Wolfram v. Eschenbach u. Chrestien de Troies (*Stuttgart*, 1858).

ROSENHAGEN. — Untersuchungen über Daniel vom blühenden Thal von Stricker (Diss. *Kiel*, 1890).

SALTZMANN, H. — Wolframs v. Eschenbach Willehalm u. seine franz. Quelle (Progr. *Pillau*, 1884).

SAN MARTE (A. Schulz). — Die Artussage u. die Märchen des rothen Buches von Hergest (*Quedlinburg*, 1842).

SAN MARTE. — Ueber den Bildungsgang der Graal- u. Parzival Dichtung in Frankreich u. Deutschland (Zschr. f. d. Philol., 22, 287 et s.).

SAN MARTE. — Ueber Wolframs v. Eschenbach Rittergedicht Wilhelm von Orange u. sein Verhältniss zu altfranz. Dichtungen gleichen Inhalts (1871. Cf. Herrigs Archiv, t. 48).

SARRAZIN, G. — Germanische Sagenmotive im Tristan-Roman (Z. f. vergl. Lit., 1).

SCHAUMBURG, K. — Die Farce Patelin u. ihre Nachahmungen (Hans Sachs) (*Diss. Leipzig*, 1887, cf. Zeitschr. f. frz. Spr. u. Litt. IX).

SCHWARZ, G. — Rabelais u. Fischart (Diss. *Zürich*, 1885).

Digitized by Google

SEIBT, W. — Einfluss des franz. Rittertums u. des Amadis de Gaule auf die deutsche Kultur (Progr. *Frankfurt a. M.*, 1886).

SCHWIEGER, P. — Die Sage von Amis u. Amilis in Frankreich u. in Deutschland (Progr. *Berlin*, 1885).

SPRENGER, R. — Zu Konrad Flecks Flore u. Blancheflur (Prog. 1887).

SETTEGAST, F. — Hartmanns Iwein verglichen mit seiner altfranz. Quelle (*Marburg*, 1873).

STEINHAUSEN, G. — Die Anfänge des französischen Litteratur u. Kultureinflusses in Deutschland in neuerer Zeit (Zeitschrift f. vergl. Litt. 1894).

STREHLKE, Fr. — Verhältniss Fischarts zu Rabelais (Herrigs Arch., t. XV. 17).

SUCHIER, H. — Ueber die Quelle Ulrichs von dem Türlin u. die älteste Gestalt der Prise d'Orange (Hab. *Marburg*, 1873).

SUNDMACHER, H. — Die altfranz. u. mittelhochd. Bearbeitung der Sage von Flore u. Blancheflur (Diss. *Göttingen*, 1872).

SÜPFLE, Th. — Geschichte des deutschen Kultureinflusses auf Frankreich, t. I. Von d. ältesten germanischen Einflüssen (*Gotha*, 1886).

UHLAND, L. — Sagengeschichte der germanischen u. romanischen Völker (T. VII des œuvres complètes.)

VETTER, F. — La légende de Tristan d'après le poème français de Thomas et les versions principales qui s'y rattachent (Diss. *Marburg*, 1882).

VILLERS, Ch. de. — Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther (*Paris*, 1804).

VORETZSCH, C. — Der Reinhardt Fuchs Heinrich des Glîchezâre u. der Roman de Renart (Diss. *Halle*, 1890).

WAGNER, G. — « Aucassin et Nicolete » comme imitation de « Floire et Blanchefleur » et comme modèle de « Treue um Treue » (Progr. *Arnstadt*, 1883).

ZEIDLER, Vict. — Die Quellen von Rudolphs v. Ems « Wilhelm » (cf. Zeitschr. f. vergl. L., VIII, 262).

Digitized by Google

B) Le XVIIIe et le XIXe siècle

1) *Molière en Allemagne*

BALUFFE. -- Molière et les Allemands (*Paris*, 1884).

BOLTE, Joh. — Molière—Uebersetzungen des XVII. Jhrhdts.— Ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Dramas (Herr. Arch., t. 82).

BREITINGER, H. — Lindaus Molière (Allg. Ztg., 17 sept. 1872).

BROUCHOUD. — Molière à Vienne (Moliériste, juin 1882).

DEVRIENT, Ed. — Geschichte der deutschen Schauspielkunst (*Leipzig*, 1848, 3 vols. Cf. t. I, 230, 262, 308. t. II, 119 et s. sur Molière).

EHRHARD, Aug. — Molière en Allemagne, le théâtre et la critique (cf. Herr. Arch., t. 84).

EHRHARD, Aug. — Les comédies de Molière en Allemagne (*Paris*, 1888).

ELOESSER. — Die älteste deutsche Uebersetzung Molière'scher Lustspiele (*Berlin*, 1893).

GERTH, C. A. E. — Ueber den Misanthropen des Molière, mit Bezugnahme auf das Urtheil von A. W. v. Schlegel (Progr. *Putbus*, 1841).

HORNER, E. — Der Stoff von Molières Femmes savantes im deutschen Drama (Zeitschr. f. d. Oestr. Gymnasium, XLVII, 2).

HUMBERT, C. — Lessing über Molière (Mol. Museum, III).

HUMBERT, C. — Deutschlands Urteil über Molière (*Oppeln*, 1883).

HUMBERT, C.— Die Molière Vorstellungen auf deutschen Bühnen (Molière Museum, IV).

HUMBERT, C. — Schiller, Lessing, Goethe, Molière u. Herr Dr. Paul Lindau (Progr. *Bielefeld*, 1885).

LINDAU, Paul. — Molière in Deutschland (*Wien*, 1867. Internationale Revue, n° 4).

Digitized by Google

LINDAU, Paul. — Molière et les classiques allemands (Moliériste, juin 1883).

MANGOLD, W. — Deutsche Quellen zur Molière-Biographie (Molière Museum, II).

STICHLING, O. W. — Molière u. kein Ende. Ein Mahnwort an Deutschlands Molieristen. Anhang: Molière in Deutschland (*Berlin*, 1887).

2) *Gœthe et la Littérature française*

ANONYME. — Édition française des Œuvres lyriques de Gœthe publ. par Blaze de Bury (Rev. d. D. M., 1er juillet 1843).

APPELL. — Werther und seine Zeit (*Leipzig*, 1855).

BARBEY D'AUREVILLY. — Gœthe et Diderot (*Paris*, 1880).

BARTSCH, K. — Gœthe u. der Alexandriner (Gœthe Jhrb., I).

BETTELHEIM, A. — Gœthe in Frankreich (Gœthe Jahrb., VII, 297, cf. L. Geiger. : G. Jahrb., VIII, 233).

BETTELHEIM, A. — Beaumarchais über Gœthes Clavigo (Gegenwart, XVIII, n° 25).

BETZ, L. P. — W. v. Gœthe u. Gérard de Nerval (Gœthe Jahrbuch, 1897).

BRAUNHARD. — Fragments du Faust de Gœthe, traduits en vers par le prince de Polignac (Progr. *Arnstadt*, 1860).

CAREL, Georg. — Voltaire u. Gœthe als Dramatiker (Progr. *Berlin*, 1890).

CARO, E. — Gœthe et Geoffroy Saint-Hilaire (Rev. d. D. M., 1er nov. 1865).

CAUMONT, A. — Gœthe et la littérature française (Progr. *Frankfurt a./M.* 1885).

CHUQUET, A. — Gœthe et son premier drame (Rev. dram. 1886).

DUCROS, L. — Gœthe et le romantisme français (Bulletin d. l. Faculté des lettres de Poitiers, nov. 1886).

EGGERT. — Gœthe and Diderot on actors and acting (Modern Language Notes, XI).

Digitized by Google

ENGLERT, Ant. — Ueber Entlehnungen Gœthes aus dem Französischen (Zeitschr. f. vergl. L., V).

FREYSCHMIDT. — Ueber Faust de Gœthe, trad. par Poupart de Wilde (*Braunschweig*, 1864).

FRIEDWANGER, M. — Gœthe als Corneille-Uebersetzer. Ein Beitrag zur Geschichte des franz. Dramas in Deutschland (Progr. *Wahring*, 1890).

FROITZHEIM, Joh. — Zu Strassburgs Sturm u. Drangperiode 1770-1776 (*Strassburg*, 1888).

GROSS, Ferd. — Gœthes Faust in Frankreich (Was die Bücherei erzählt. *Leipzig*, 1889).

GROSS, F. — Werther in Frankreich (*Leipzig*, 1888).

ANONYME. — Les imitations françaises de Werther (Revue Bleue, 29 sept. 1884).

ANONYME.— Werther à la scène (Le Livre et l'Image, 1893).

ANONYME. — Quelques contrefaçons françaises de « Werther » (J. d. Débats, 29 sept. 1894).

HEINE, Karl. — Ueber französ. Dramen an der Weimarschen Bühne unter Gœthe (Zeitschr. f. vergl. L., IV).

HERMINJAT, L. — Werther et les frères de Werther (avec une bibliographie du sujet (*Lausanne*, 1892).

LAAS, E. — Gœthe u. das Elsass (Grenzboten, 1871. 30, 1, 13 et 44).

LERMINIER. — Le Faust de Gœthe, traduction de H. Blaze. — La Poésie allemande et l'esprit français (Rev. d. D. M., 15 juin 1846).

LEYSER, J. — Gœthe zu Strassburg. Ein Beitrag zur Entwicklungsgeschichte des Dichters. (*Neustadt a. d. H.*, 1871).

MARTIN, E. — Gœthe in Strassburg (*Berlin*, 1871. Virchow-Holtzendorff, Serie VI, Heft 135).

MÜNCH, W. — Gœthe als Uebersetzer Voltaire'scher Tragödien (Herrig's Archiv, t. 51, *Braunschweig*, 1877).

PIGEON, Amédée. — Napoléon Ier et le second Faust de Gœthe (Le Livre et l'Image, 1893).

SCHÖLL, Ad. — Gœthe u. die französ. Revolution. (Dans :

Digitized by Google

Gœthe in Hauptzügen seines Lebens u. Wirkens *Berlin*, 1882).

SERRE, A. — Le sublime, Gœthe et Victor Hugo (*Paris*, 1880).

SKLOWER, S. — Entrevue de Napoléon Ier et de Gœthe (*Lille*, 1853).

ANONYME. — Gœthe und Napoleon (Illustr. Familienbl. 1863, n° 10).

SPACH, Ludwig. — Verunglimpfung Gœthes in der Académie française. — Gœthe u. Edm. Schérer (Zur Geschichte der neueren franz. Litteratur., 1877).

SUPHAN. — Gœthes ungedruckte Uebersetzung der Chöre von Racines Athalie (Gœthe Jhrb., 1895).

SÜPFLE, Th. — Gœthes litter. Einfluss auf Frankreich (Gœthe Jahrb., 1887).

TIERSOT, Julien. — Les adaptations scéniques de Werther (Le Livre et l'Image, 1893).

3) *Les rapports littéraires de la France et de l'Allemagne au XIIIe et au XIXe siècle*[1]

ANONYME. — Traduction d'Oberon, poème de Wieland, par M. Jullien (Rev. d. D. M., 1 mai 1843).

ANONYME. — Wieland u. Voltaire (Rhein. Arch. von Vogt u. Weitzel, *Wiesbaden*, 1814, V Jahrg.).

ANONYME. — Amour et Intrigue, drame de Schiller, trad. par M. Alex. Dumas (Rev. d. D. M., 1 juillet 1847).

ANONYME. — Schiller u. Corneille (Lit. Conversationsbl. 1821, n° 57).

ANONYME. — Die deutsche Presse in Paris (Strickers « Germania », I p. 285 et s.)

ANONYME. — Ibsen u. die pariser Kritik (Feuilleton d. Frkf. Ztg., 17 nov. 1896).

BALS, H. — J. J. Rousseau u. der Einfluss auf die Volksschule (*Kempten*, 1895).

1. Cette bibliographie contient dans toutes ses parties aussi les *parallèles littéraires*.

Digitized by Google

BARTHOLD, F. W. — Deutschland u. die Hugenotten (*Bremen*, 1848).

BECART, A. J. — Poésies de Schiller, mises en vers français (Dans : « Études Schillériennes », 3e éd., 1861).

BERNAYS, M. — Der französ. u. deutsche Mohamet (Zur neueren Lit'geschichte. *Stuttgart*, 1896).

BETZ. L. P. — Altes u. Neues aus dem Leben Jac. Heinrich Meisters (lettres à l'éditeur Antoine Aug. Renouard). — (Schweiz. Rundschau n° 4. 1895).

BETZ, L. P. — Heine in Frankreich (Heine im Lichte der franz. Kritik, Heines franz. Uebersetzsr. Heines Einfluss, etc. (*Zurich*, 1895).

BETZ, L. P. — Betrachtungen über den deutschen Einfluss auf die französ. Litteratur in der ersten Hälfte dieses Jahrhunderts (Heine in Frankreich. *Zurich*, 1895).

BETZ, L. P. — Gérard de Nerval, Ein Dichterbild aus Frankreichs deutschfreundlichen Tagen (Beilage der Münchner Allg. Ztg. 1897).

BETZ, L. P. — Henri Heine et Eugène Renduel (Rev. d'Hist. litt. d. l. France, III, 3).

BETZ, L. P.—H. Heine u. Alfred de Musset, Eine biograph. litterarische Parallele (*Zurich*, 1897).

BORMANN, Walter. — Zwei Schillerpreise u. François Ponsard (Z. f. vergl. Lit., X).

BORN Steph. — Die romantische Schule in Deutschland u. Frankreich (*Heidelberg*, 1879).

BRANDES, G. — Henri Ibsen en France (Cosmopolis n° 13. 1897).

BREITINGER, H. — Die Vermittler des deutschen Geistes in Frankreich (*Zurich*, 1876).

BREITINGER, H. — Heinrich Meister, der Mitarbeiter Melchior Grimms (Studien u. Wandertage. *Frauenfeld*, 1890).

BREITINGER, H. — Biefwechsel H. Meisters u. der Frau v. Staël (Zürcher Taschenbuch, 1890).

Digitized by Google

Büchner, Al. — Jean-Paul Richter in Frankreich (*Stuttgart*, 1863).

Bulthaupt, H. — Dumas, Sardou u. die jetzige Franzosenherrschaft auf der deutschen Bühne (Cf Herr. Arch. t. 81).

Canello, U. — Frederico Diez e la filologia romanza (Cf. Saggi di critica letteraria. (*Bologna*, 1877).

Catel. — Bonaparte u. Klopstock in Syrien (Berliner Monatsschrift, Januar 1802).

Chamberlain, H. St. — Richard Wagner et le génie français (R. d. D. M., 15 juillet 1896).

Chuquet, Arth. — Les écrivains allemands et la Révolution française (Rev. d. Cours et des Conf., 18 janvier 1894).

Cosack, Dr. — Le théâtre de Schiller imité et traduit en France (Progr. *Danzig*, 1858).

Courvoisier, A. - Les lettres françaises en Alsace depuis la Restauration (Progr. *Strassburg*, 1877).

Cramer, L. — Ueber d. schädlichen Einfluss d. französischen Despotismus auf d. Literatur d. Teutschen (*Quedlinburg*, 1845).

Crouslé, L. - Lessing et le goût français en Allemagne (*Paris*, 1863. Cf. Herrigs Arch., XL).

Danzel, Th. W.—Gottsched u. seine Zeit (*Leipzig*, 1848).

Dejob. — Mad. d. Staël et l'Allemagne (Rev. d. Cours, 12 déc. 1895).

Dietrich, C. — Kant und Rousseau (*Tübingen*, 1878).

Doberenz, H. — La Martelière u. seine Bearbeitung Schillerscher Dramen auf dem Theater der französ. Revolution (Progr. *Löbau i./S.* 1883).

Doumic, René.— Les relations littéraires de la France et de l'Allemagne (d'après le livre de V. Rossel). *J. des Débats*, 23 déc. 1896).

Eichholtz, P. — Quellenstudien zu Uhlands Balladen (*Berlin*, 1878).

Ellinger, G. — Der Einfluss von Scarrons Roman comique auf Gœthes Wilhelm Meister (Gœthe Jahrbuch, IX, 1888).

Digitized by Google

FAGUET, E. — Le cosmopolitisme littéraire (Revue Bleue, 3 août 1895).

FESTER, Rich. — Rousseau u. die deutsche Geschichtsphilosophie (*Stuttgart*, 1890). (Cf. Zeitschr. f. vergl. L., V, 477.)

FISCHER, Herm. — Uhlands Beziehungen zu ausländ. Litteraturen (Zeitschr f. vergl. L., I, 365).

FLAISCHLEN, C. — Otto Heinrich von Gemmingen. Mit einer Vorstudie über Diderot als Dramatiker. « Le Père de famille », « Der deutsche Hausvater ». Beitrag zur Gesch. des bürgerlichen Schauspiels (Diss. *Zürich*, 1890).

FRÄNKEL, L. — Ludwig Uhland als Romanist (Herr. Arch., t. 80).

GŒRTNER, G. — Ueber Friedr. d. Grossen Schrift: de la litt. allemande, etc.— Berlin, 1780 (Progr. *Breslau*, 1892).

GEFFROY, Gust. — Don Carlos de Schiller, adaptation de M. Charles Raymond (Rev. Encyclop., 31 oct. 96).

GANDAR. — Diderot et la critique allemande (Dans: Souvenirs d'enseignement. *Paris*, 1868).

GEIGER, L. — Grimms « Correspondance littéraire » und die deutsche Litt. (Blge d. Allgem. Ztg, 26 Avrl. 1882).

GEIGER, L.— Gœthe u. die französ. Revolution (Beilage d. Allgem. Ztg. n° 296 ; 1895).

GEIGER, L. — « Friedrich der Grosse in französ. Liedern » (Gegenwart, n° 28 ; 1884).

GEIGER, L. — Eine deutsche Zeitschrift in Frankreich (1805). (Z. f. vergl. Lit., X, 4.)

GENSEL, Walter. — Don Carlos in Paris (D. Magaz. f. Litt., n° 45 ; 896).

GERVAIS, E. — Nachahmung der antiken u. franz. klassischen Tragödie durch Gottsched u. seine Schüler (Progr. *Hohenstein*, 1864).

GÖSSGEN, K. — Rousseau und Bassedow (Progr. *Burg*, 1891).

GRAND-CARTERET, J. — La France jugée par l'Allemagne (*Paris*, 1883).

Digitized by Google

GRÄSER, C. — Eine historische Abhandlung : « Voltaires Verhältniss zu Friedrich dem Grossen » (Progr. *Marienwerder*, 1874).

GRÄTER, F. A. — Charles de Villers et Mad. d. Staël, ein Beitrag zur Geschichte der litterarischen Beziehungen zwischen Deutschland u. Frankreich (Progr. *Rastenburg*, 1881/1882).

GRIMM, H. — Voltaire and Frederick (Dans : Littérature. *London*, 1886).

GRUCKER. — Histoire des doctrines littéraires et esthétiques en Allemagne. 2 vols. *Paris*, 1896.

GÜTH — Ueber Diderot u. das bürgerliche Drama (Progr. *Stettin*, 1873).

HAHN, G. P. R. — Basedow u. sein Verhältniss zu Rousseau (Diss. *Leipzig*, 1885).

HALLAYS, André. — Ibsen et Beaumarchais (J. d. Débats, 26 sept. 1895).

HEINE, H. — Sur Kant en France (Cf. Lutezia, II. éd. Elster, t. VI, p. 310 et s.).

HELLER, O. — Paul Lindau als Uebersetzer (*Leipzig*, s. a.).

HELLER, H. J. — Die Quellen des Schillerschen Don Carlos (Herrigs Arch., t. XXV).

HELLER, H. J. — Der Naturalismus in der Romandichtung Frankreichs u. Deutschlands (Einfluss des franz. Romans).

HEYMACH, F. — Ramond de Carbonnières. Ein Beitrag zur Gesch. der Sturm- u. Drangperiode (Progr. *Corbach*, 1887).

HONEGGER, J. J. — Kritische Geschichte der französ. Cultureinflüsse in den letzten Jahrhunderten (*Strassburg*, 1875).

HUMBERT, C. — Victor Hugos Urtheile über Deutschland (Z. f. frz. Spr. et Lit., t. V).

HUMBERT, C. — Lessings Stellung zur französ. Litteratur (Herr. Archiv., 1871 ; 2, 443).

HÜSER. — Wie Chamisso ein Deutscher wurde (*Halle*, 1847).

JANET, Paul. — Schopenhauer et la physiologie française. Cabanis et Bichat (R. d. D. M., 1 mai 1880).

Digitized by Google

JANET, P. — Un précurseur français de Hegel, dom Deschamps (R. d. D. M., 1er juillet 1865).

JAUSS, G. — Rousseau u. Pestalozzi (Progr. *Oberschützen*, 1870).

JORET, Ch. — Les rapports intellectuels et littér. d. l. France avec l'Allemagne avant 1789 (*Paris*, 1884).

JULLIEN, Jean. — Le théâtre moderne et l'influence étrangère (Revue d'art dramatique).

KOCH, M. — Das Quellenverhältniss zu Wielands Oberon (*Marburg*, 1879).

KÖHLER, R. — Herders Cid u. seine französ. Quelle (*Leipzig*, 1867).

KOHN, Max. — Schiller vor 100 Jahren in Frankreich (Zeitschr. f. lateinlose hœhere Schulen, VII, 1895).

KOSCHWITZ, E. — Die französische Novellistik u. Romanlitteratur über den Krieg von 1870/71 (*Berlin*, 1893).

KURZ, H. — Die deutsche Litteratur im Elsass (*Berlin*, 1874).

KURZREITER, H. — Ueber die Hamburger Dramaturgie u. Corneille's Discours (*Graz*, 1887/1888).

LAMEY, Aug. — La Poésie allemande en Alsace (Rev. d. D. M., 1er août 1857).

LANDAU, Marcus. — L'Enfant prodigue u. « die Räuber » (Zeitschr. f. vergl. Lit., II, 452).

LAUN, Ad. — Französ. Uebersetzungen deutscher Dichter (Henri Blaze) (avec d'excellentes remarques sur la littérature germanophile en France au commencement de ce siècle). (Herr. Arch, II 417.)

LAUN, Ad. — Deutsche Sprache u. Litteratur in Frankreich (ca. 1845).

LAVISSE, E. — Les Universités allemandes et Univ. françaises (Rev. d. D. M., 1er juin 1884).

LEHMANN, H. — Ueber Schillers Jungfrau von Orléans (Progr. 1864).

LEMAÎTRE, Jules. — De l'influence récente des littératures du Nord (Rev. d. D. M., 15 déc. 1894).

Digitized by Google

LERMINIER. — De nos constitutions depuis 1789 et des rapports de la France et de l'Allemagne (Rev. d. D. M., 1er déc. 1832).

LEUTHOLD, H. — Einfluss der deutschen Litteratur auf die neuere franz. Lyrik (Süddeutsche Zt'g. 14, 15 oct. 1859).

LEYSAHT, K. — Dubos u. Lessing. « Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture » (1789). — « Laocon » (1766). Diss. *Rostock*, 1873.)

LŒPER, G. v. — Zu Gœthes Uebersetzungen aus fremden Sprachen (Schnorr's Archiv, II, 525 et s.).

LUTZ, V. — Friedr. Rud. Ludwig von Canitz, sein Verhältniss zu dem französ. Klassicismus u. zu den lateinischen Satirikern, nebst einer Würdigung seiner dichterischen Thätigkeit für die deutsche Literatur (Diss. *Heidelberg*, 1887).

MAASS, M. — Racine's Phèdre in den beiden Uebersetzungen von Schiller u. Viehoff (Herr. Arch., t. 34).

MAASS, M. — Die französ. Tragödie u. ihre deutschen Kritiker (Herrigs Arch., t. 29).

MAASS, M. — Fritz Reuter im französ. Gewande (*Braunschweig*, 1869).

MAASS, H. — Philarète Chasles über Fritz Reuter (Herrigs Arch., t. 45).

MAASS. — Remarques gramm. et littéraires sur deux traductions de la Cloche de Schiller (Progr. *Neu Braunschweig*, 1859).

MAHRENHOLZ, Rich. — Frd. Melch. Grimm der Vermittler des deutschen Geistes in Frankreich (Herr. Arch., t. 82).

MAHRENHOLZ, R. — Franz Grillparzer über die französ. Literatur (Z. f. frz. Spr. u. Lit., XIII).

MAHRENHOLZ, R. — Voltaires Beziehungen zu Gottsched (Z. f. frz. Spr. u. Lit., X).

MARC-MONNIER. — J.-J. Rousseau et les étrangers (Dans : J.-J. Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hui (*Genève*, 1879).

MARELLE, C. — Die französ. Märchen von Perrault mit d.

Digitized by Google

deutschen Bearbeitung M. Hartmanns verglichen (*Braunschweig*, 1872).

MAUVILLON. — « Lettres françaises et germaniques, » ou Réflexions militaires, littéraires et critiques sur les Français et les Allemans, etc. (*Londres*, chez François-Allemand).

MEISSNER, Fr. — Der Einfluss des deutschen Geistes auf die französ. Litteratur des XIX Jhrhdts bis 1870 (*Leipzig*, 1893).

MEISTER, Henri. — Comparaison du caractère anglais et du caractère français — Rousseau, ce qu'on pense en Angleterre du Contrat social (dans: «Souvenir de mes voyages en Angleterre. *Zürich*, 1795).

MENN. M. — Immanuel Kants Stellung zu Jean-Jacques Rousseau (Diss. 1894.)

MEYER, Rich. M. — Schiller und Robespierre (« Die Nation », 19 déc. 1896).

MOREL, Louis. — Le théâtre de Schiller en France (Progr. *Zürich*, 1897).

MOREL, L. — La Sophonisbe de Mairet et la Sophonisbe de Geibel (*Zürich*, 1896).

MÖSER, L. — Ein Beitrag zur Kritik der französ. Tragödie mit Beziehung auf Deutschland (Diss. *Jena*, 1875).

MÜLLER, Karl W. — Gœthes letzte litter. Thätigkeit, Verhältniss zum Auslaude u. Scheiden (*Jena*, 1832).

MÜNCH, W.— Zur Kunst des Uebersetzens aus dem Französischen (Z. f. frz. Spr. u. Lit., IX).

NOLEN, D. — Kant et Rousseau (Rev. philos., 1880).

NORDAU, M.— Don Carlos in Paris (Wiener Freie Presse, Déc. 1896).

OTTIKER VON LEYK. — Die deutsche Lyrik in der französ. Uebersetzungslitteratur (Herrigs Arch., t. 71).

PFEIFER, M.— J. A. Poysels Gedichte wider Ludwig XIV, u. die Franzosen (Progr. *Altenburg*, 1889).

PETERSEN, F. C. — Die Deutschen in Frankreich (Das neue Blatt, n° 8, 1871).

Digitized by Google

PETZET. — Kotzebue im französ. Urtheile (Blge Allgem. Ztg, n° 104; 1894).

PINLOCHE, A. — La Réforme de l'éducation en Allemagne au XVIIIe siècle (l'influence de J.-J. Rousseau). (*Paris*, 1889).

QUINET, Edg — De la Teutomanie (Rev. d. D. M., déc. 1842).

REINACH, Jos. — De l'influence intellectuelle de l'Allemagne sur la France (Revue Bleue, 4 mai 1878).

REINACH, Jos. — De l'influence historique de la France sur l'Allemagne (Revue Bleue, 7 juillet 1877).

RÉMUSAT, Ch. de. — Leibniz et Bossuet d'après leur correspondance inédite (Rev. d. D. M., 15 janvier 1861).

RENARD, G. — L'influence de l'Allemagne sur la France depuis 1870 (Nouvelle Revue, 15 août 1884).

RICHTER, K. — Schiller u. seine Räuber in der französ. Revolution (*Grüneberg*, 1865).

ROD, Ed. — Les Allemands à Paris (*Paris*, 1880).

ROSIÈRES, R. — La littérature allemande en France de 1750 à 1800 (Rev. Bleue, 15 sept. 1883).

ROSSEL, V. — Une admiratrice allemande de Voltaire (Louise-Dorothée de Saxe-Cobourg. Nouv. Revue, 1er avril 1895).

ROSSEL, V. — Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne (*Paris*, 1897).

SAINT-RENÉ TAILLANDIER. — Publications sur le XVIe s. en Allemagne et en France (R. d. D. M., 15 févr. 1848).

SAISSET, É. — Travaux publiés en France sur Kant Fichte, Schelling et Hegel (Rev. d. D. M , 15 févr. 1846).

SARRAZIN, J. — Victor Hugo u. die deutsche Kritik (Herr. Arch., t. 74).

SCHANZENBACH, O. — Ein Rousseaujünger im Hause Württemberg (Progr. *Stuttgart*, 1889).

SCHANZENBACH, O. — Französ. Einflüsse bei Schiller (Progr. *Stuttgart*, 1885).

SCHEFFLER, W. — Vergleichende Charakteristik fren-

Digitized by Google

zösischer und deutscher Volksdichtungen (Dans: Die franz. Volksdichtung u. Sage. 2 vols. *Leipzig*, 1885).

SCHIMBERG, A. — Ueber den Einfluss Holbergs u. Destouches auf Lessings Jugenddramen (Progr. *Görlitz*, 1883).

SCHIRLITZ, E. E. — Diderots Beziehungen zur deutschen Litteratur (Herr. Arch., 1885). (On y trouvera des notes sur Salomon Gessner et ses traducteurs, Huber et H. Meister.)

SCHLÖSSER, P. — Zur Geschichte u. Kritik von F. W. Gotters Merope (*Leipzig*, 1890).

SCHLÜTER. — Die franz. Kriegs- u. Revanchedichtung (*Heilbronn*, 1878).

SCHMID, P. — Frau v. Staël, Die Vermittlerin deutschen Geistes in Frankreich (*Grimma*, 1877).

SCHMIDT, Erich. — Diderot u. Lessing (Die Gegenwart, nos 9-10; 1882).

SCHMIDT, J. — Schiller et Rousseau (*Berlin*, 1876).

SCHUCHARDT, H. — Das Französische im neuen Deutschen Reich (Dans: Romanisches u. Keltisches. *Strassburg*, 1886).

SCHULTHESS, Rich. — Friedrich II u. Voltaire in ihrem persönlichen u. literarischen Wechselverkehr, 1850 (cf. Herrig's Archiv, t. IX).

SCHÖBERL, J. — Homer u. die deutsche Litteratur des XVIII. Jahrh.—I. Gottsched u. die Franzosen (Progr. 1866).

SEMMIG, H. — Deutsche Studien in Frankreich (Magaz. f. d. Lit. d. Auslandes, n° 36, 1879).

SIEGL, H. — Zu Grillparzers « Der Traum ein Leben » (sur l'influence de Voltaire). (Herr. Archiv., t. LXIV.)

SIVERS, Jegòr v. — Lenz als französ. Briefsteller u. Autor (Dans: J. M. R. Lenz. Vier Beiträge zu seiner Biographie. *Riga*, 1879).

SPACH, L. — Biographies alsaciennes (*Paris-Strasbourg*, 1866).

SPACH, L. — Quelle est la mission d'une Société littéraire à Strasbourg (Bulletin d. l. Soc. litt. de Strasbourg, t. I, 1862).

Digitized by Google

SOLDAN. — Geschichte des Protestantismus in Frankreich (*Leipzig*, 1853).

SPILLER, Reinhold. — Drei Entlehnungen (Studentenlieder u. südfranz. Volkslieder (Zeitschr. f. vergl. Lit., I, 2).

SPRINGER, R. — Lessings Kritik der französ. Tragödie in Frankreich (Prutz, Museum, nos 15, 16, 1865).

STAPFER, P. — Beaumarchais en Allemagne (Rev. Bleue, 3 avril 1880).

STEIN, K. H. von. — Rousseau und Kant (Deutsche Rundschau, t. 56).

STEIN, F. — Lafontaines Einfluss auf die deutsche Fabeldichtung des XVIII. Jhrhdts (Progr. *Aachen*, 1889).

STENGEL, Edm. — Beiträge zur Geschichte der romanischen Philologie in Deutschland (*Marburg*, 1886).

STERN, A. — Mirabeau in Berlin (? 1889).

SUGENHEIM, S. — Der Widerruf des Edictes von Nantes u. seine Folgen für Frankreich u. Deutschland (Dans : Aufsätze u. biographische Skizzen zur franz. Geschichte. *Strassburg*, 1872).

SÜPFLE, Th. — Geschichte d. deutschen Kultureinflusses auf Frankreich, etc. T. II, Von Lessing bis zu unseren Tagen (*Gotha*, 88/90).

SÜPFLE, Th. — Ein Franzose (Baunoir) als Originalverfasser eines deutschen Theaterstückes (Zeitschr. f. vergl. Lit., I, 327).

SÜPFLE, Th. — Sechs französ. Briefe Gottscheds an Baculard d'Arnaud in Dresden (Zeitschr. f. vergl. Lit., I. 146).

TEXTE, Jos. — L'Hégémonie littéraire de la France au XVIIIe siècle (Rev. des Cours, 2 janv. 1896).

TEXTE, Jos. — Les relations littéraires de la France avec l'Allemagne avant le milieu du XVIIIe siècle (Revue des Cours, 5 mars 1896).

TOBLER, G. — Vincenz B. Tscharner (1728-1778). (Traducteur des poésies de M. de Haller etc.) (*Bern*, 1895.)

TRAUTWEIN VON BELLE. — Das geistige Leben im heutigen Elsass (Revue Moderne, t. XLII, 1867).

Digitized by Google

ULRICH, W. — Ueber das Schillersche Lied von der Glocke u. seine Uebersetzungen ins Französische u. Englische (Progr. *Erfurt*, 1868).

VILLERS, Ch. de. — Idées sur la destination des hommes de lettres sortis de France et qui séjournent en Allemagne (« Spectateur du Nord », 1798).

VŒGELIN, A. S. — Herders Cid. Die französ. u. spanische Quelle zusammengestellt (*Heilbronn*, 1879).

VOLKMANN, L. — Zu den Quellen der Emilia Galotti (Progr. *Düsseldorf*, 1888).

WEISSENFELS, Rich. — Ueber französ. u. antike Elemente im Stil Heinrichs von Kleist (Herr. Arch., t. 80).

WELTI, H. — Die Astrée des Honoré d'Urfé u. ihre deutschen Verehrer (Z. f. frz. Spr. u. Lit., t. V).

WERRY, F. — Jean-Jacques Rousseau u. sein Einfluss auf die höheren Schulen Deutschlands (Progr. *Mülheim an d. R.*, 1869).

WETZ, W. — Die Anfänge der ersten bürgerlichen Dichtung des XVIII. Jhrhdts, I vol. Wornis, 1885.

WEYLAND. — Lessing u. Diderot (Progr. 1883).

WICKMANN, O. — L'art poétique de Boileau dans celui de Gottsched (*Berlin*, 1879).

WINKLER, K. — Geschichte der deutschen Litt. in Frankreich (Progr. *Rossleben*, 1872).

WOLFF, Eug. — Die Sturm u. Drang-Komödie u. ihre fremden Vorbilder (Rousseau, Diderot.) (Zeitschr. f. vergl. Lit., I.)

WYSOCKI, G. — Andreas Gryphius et la tragédie allemande au XVIIe s. (*Paris*, 1892). (Cf. Herr. Arch. XXII.)

ZIEL, Ernst. — Heine in Paris (Frankfurter Z'tg, Févr. 21, 1895).

ZIESING. — « Le Globe » considéré dans ses rapports avec l'école romantique (et avec la litt. allemande). (*Zürich*, 1881.)

Louis P. BETZ.

Digitized by Google

ÉREC ET ÉNIDE

Par CHRÉTIEN DE TROYES

(Suite[1])

Érec regagne son pays avec tous ses gens; il y avait bien cent quarante personnes, tant chevaliers que sergents. Au bout de cinq jours de marche, ils approchent du château du roi Lac, père d'Érec.

Érec envoie en avant deus de ses chevaliers pour annoncer son arrivée.

Le roi fit à cheval monter,
Dès qu'il eut ouï les nouvelles,
Clercs et chevaliers et pucelles,
Et commanda les cors sonner
Et les ruës encourtiner
De tapis et de drap de soie
Pour le recevoir à grand joie;
Puis il est lui-même monté.
Cent clercs y avait, bien comptés,
Gentils hommes et honorables
A manteaus gris, bordés de fables[2].
Chevaliers y eut bien cinq cents,
Sur chevaus bais, saures et pies.
Bourgeois et dames tant y eut
Que nul compte savoir n'en put.

1. Voy. p. 177 et suivantes.
2. *Fables,* ici « broderies à personnages ».

Digitized by Google

Tant galopèrent et coururent
Qu'ils se virent et reconnurent,
Le roi son fils, et son fils lui.
A pied descendent tous les deus
Et s'entrebaisent et saluent.

Le roi fait aussi grande fête à Énide:

Tous les deus les accole et baise,
Ne sait lequel d'eus mieus lui plaise.
Au château vont joyeusement.
Pour saluer leur arrivée,
Sonnent les cloches à volée.
De joncs, de menthe et de glaïeul
Sont toutes jonchéës les rues,
Et par dessus étaient tendues
De courtines et de tapis.

Tous les habitants sont réunis pour voir et acclamer leur nouveau seigneur et sa femme. Ils vont d'abord à l'église, où ils sont reçus processionnellement:

Devant l'autel du Crucifix,
S'est Érec à genouillons mis.
Devant celui de Notre-Dame
Menèrent deus barons sa femme.

Leurs dévotions faites, ils se rendent au palais royal.

Là commença la joië grand.
Ce jour, eut Érec maints présents
De chevaliers et de bourgeois,
De l'un un riche palefroi,
Et de l'autre une coupe d'or.
Celui-ci lui offre un autour,
L'autre un brachet, l'autre un lévrier,
Cet autre encore un épervier.

Digitized by Google

Tel lui donne un cheval d'Espagne,
Tel un écu, tel une enseigne,
Tel une épée et tel un heaume.
Jamais nul roi dans son royaume
Ne fut plus bellement reçu.

L'accueil fait à Énide est encore plus joyeus. On admire sa beauté, et plus encore sa « franchise ». Assise sur un coussin de brocard, apporté de Thessalie, elle était entourée de mainte belle dame ;

Mais ainsi que la claire gemme
Reluit plus que le noir caillou,
Et plus que le pavot la rose,
Ainsi Énide était plus belle
Que nulle dame ni pucelle
Qu'on pût trouver dans tout le monde,
L'eût-on parcouru à la ronde.

Suit un éloge très vif, mais banal, des qualités morales d'Énide. Érec l'aima tant « d'amour », qu'il ne se souciait plus d'armes ni de tournois. Elle était pour lui une « amie », une maîtresse, et il ne pouvait la quitter. Il était souvent midi passé, qu'on ne l'avait pas encore vu. Ses chevaliers s'en désolaient, bien qu'il leur donnât sans compter, pour aller prendre part aus tournois, armes, vêtements, deniers et destriers. C'était grand dommage, disait on, qu'un pareil baron renonçât à porter les armes et perdît ainsi de son pris. Ces propos vinrent aus oreilles d'Énide, qui n'osa pas les rapporter à Érec, de peur qu'il ne le prît en mal.

Mais un matin qu'ils dormaient, tendrement enlacés, Énide se réveilla la première, et pensant à ce qu'on disait de son mari, elle ne put se retenir de pleurer. Ses larmes coulaient sur la poitrine d'Érec, et elle disait : « Hélas! Pourquoi ai-je quitté mon pays? Que suis-je venue chercher ici ? La terre devrait m'engloutir, quand,

Digitized by Google

à cause de moi, le meilleur chevalier du monde abandonne toute chevalerie! C'est moi qui le déshonore. » Et se tournant vers son mari, elle dit: «Quel malheur pour toi!» Érec qui se réveillait, entendit ce mot, et s'étonna fort de trouver sa femme en larmes: « Dites-moi, douce amie, pourquoi pleurez-vous ainsi, et pourquoi parlez-vous d'un malheur pour moi? » — « Seigneur, répont Énide éperdue de peur, je ne sais rien de ce que vous me dites. » — « Comment ! Pourquoi vous en défendre? Vous avez pleuré, je le vois bien, et vous ne pleurez pas pour rien. Et j'ai entendu la parole que vous avez dite. » — « Ah ! Beau seigneur, vous n'avez rien entendu, c'était un songe. » Mais Érec insiste, et elle est obligée de tout avouer, de raconter les propos que l'on tient, le blâme qui en retombe sur elle, et les larmes qu'elle verse en secret.

« Dame ! fait-il, ce n'est à tort,
Et qui me blâme en a le droit.
Préparez-vous à l'instant même :
Pour chevaucher vous apprêtez.
Levez-vous et vous revêtez
De votre robe la plus belle,
Et faites mettre votre selle
Sur votre meilleur palefroi. »

Voilà Énide en grand effroi. Elle se lamente en elle-même: « J'étais trop heureuse, rien ne me manquait ! Comment ai-je osé dire une pareille folie? Maintenant il me faut partir en exil ! Mais ce qui me fait le plus de deuil, c'est que je ne verrai plus mon mari, qui m'aimait tant ! J'ai eu trop d'orgueil, et il est juste que j'en sois punie. »

Elle s'habille et fait appeler par une pucelle un sien écuyer auquel elle commande de seller son palefroi. Pendant ce temps Érec appèle un autre écuyer et lui commande d'apporter ses armes dans une galerie supé-

Digitized by Google

rieure où il se rent, et où il fait étendre à terre devant lui un tapis de Limoges. Les armes sont déposées sur le tapis ;

Érec s'assit de l'autre part
Sur l'image d'un léopard
Que le tapis représentait.
Premièrement se fit lacer
Ses deus chausses de blanc acier.
Puis vêt un haubert de tel pris
Qu'on n'en pouvait maille trancher.
Moult était riche le haubert :
Ni à l'endroit ni à l'envers
N'avait tant de fer qu'une aiguille,
Ni ne pouvait s'y prendre rouille ;
Car tout était d'argent ouvré,
A mailles triples et menues.
Si finement fut travaillé
Que vous puis dire en vérité
Que nul, qui l'aurait revêtu,
Plus las ni plus chargé n'en fût
Que s'il eût eu sur sa chemise
Une cotte de soië mise.

Les sergents et les chevaliers s'étonnent de le voir ainsi s'armer, mais nul n'osait le questionner. Un varlet lui lace sur la tête un heaume à cercle d'or plus clair-luisant qu'une glace.

Puis il prent l'épée et la ceint,
Et commande qu'on lui amène
Son bai de Gascogne sellé.
Puis a un varlet appelé :
« Varlet, fait-il, va tôt et cours
A la chambre, près de la tour,

Digitized by Google

Où ma femme est, et puis lui dis
Que trop me fait attendre ici.
Trop de temps met à s'atourner!
Qu'elle vienne à cheval monter,
Car je l'attens. »

Le varlet s'acquitte de sa commission. Énide, très inquiète des projets que peut avoir son mari, fait cependant bonne contenance quand elle s'avance vers lui au milieu de la cour. Tous les chevaliers s'empressent auprès d'Érec, lui demandant s'il voudra emmener quelqu'un d'eus. Mais il leur jure qu'il ne veut d'autre compagnon que sa femme.

Moult en est le roi angoisseus :
« Beau fils, fait-il, que veus-tu faire ?
Tu me dois dire ton affaire,
Ni me dois nul projet celer.
Dis-moi quel part tu veus aller...
Si tu as bataille entrepris
Seul à seul contre un chevalier,
Pour ce ne dois-tu pas laisser
Qu'en signe de ta seigneurie
Tu n'emmènes une partie
De tes chevaliers avec toi.
Ne doit seul aller fils de roi.
Beau fils, fais charger tes sommiers[1]
Et mène de tes chevaliers
Trente ou quarante, ou plus encor,
Et fais porter argent et or,
Tout ce qu'il faut à grand seigneur. »

Mais Érec refuse tout :

« N'ai que faire d'or ni d'argent,
Ni d'écuyer ni de sergent,

1. *Sommier*, cheval de charge, bête de somme.

Digitized by Google

Ni compagnië je ne prens
Sinon ma femme seulement.
Mais je vous pri(e), quoi qu'il advienne,
Si je meurs et qu'elle revienne,
Que vous l'aimiez et teniez chère
Pour mon amour [1], pour ma prière,
Et la moitié de votre terre
Vous lui donniez toute sa vie. »

Il recommande aussi ses chevaliers à son père :

« A mes bons compagnons pensez ;
Chevaus et armes leur donnez,
Tout ce qu'il faut à chevalier. »

Le roi, les dames, les chevaliers ne peuvent retenir leurs larmes, et embrassent Érec en pleurant.

Lors dit Érec, pour réconfort :
« Seigneurs, pourquoi pleurer si fort ?
Je ne suis ni pris ni blessé.
Rien ne sert de se lamenter.
Si je m'en vais, je reviendrai
Quand Dieu voudra, quand je pourrai.
Tous et toutes vous recommande
A Dieu, et prens de vous congé ;
Car trop me faites demeurer,
Et de vous voir ainsi pleurer
Me fait grand mal et grand pitié. »
Les ont quittés à moult grand peine.
Érec s'en va, sa femme emmène,
Ne sait quel part, en aventure.
« Allez, fait-il, à grande allure,
Et gardez d'être assez osée,

1. Pour l'amour de moi.

Digitized by Google

Si vous voyez n'importe quoi,
Pour m'en dire quoi que ce soit.
Gardez-vous de me dire un mot
Si le premier je ne vous parle.
A grande allure allez devant,
Et chevauchez en sûreté. »

Ils s'éloignent ainsi, l'un devant l'autre, sans se dire un mot ; mais Énide se lamente tout bas en elle-même : « Malheureuse que je suis ! me voici bien déchue de ma haute fortune. Peu m'importerait, si j'osais parler à mon mari ; mais ce qui me tue, c'est de voir qu'il me hait, puisqu'il ne veut plus me parler, et je n'ose même plus tourner mes yeus vers lui. »

Pendant qu'elle se désole ainsi, voici que sort du bois un chevalier qui vivait de pillage. Il avait avec lui deus compagnons, armés comme lui : « Nous pouvons faire aujourd'hui, leur dit-il, une belle prise. Je vois venir une dame richement vêtue. Le palefroi, la selle et le harnachement valent bien mille livres de la monnaie de Chartres. Je réclame le palefroi pour moi et vous laisse tout le reste. Par Dieu ! Le chevalier n'emmènera pas sa dame. Comme je l'ai vu le premier, c'est à moi à livrer le premier combat. » Et il s'élance, laissant les autres en arrière, car c'était alors l'usage que deus chevaliers ne devaient s'unir contre un seul. Énide a tout vu, et elle est saisie de frayeur : « Dieu ! fait-elle, mon mari va être pris ou tué, car ils sont trois et il est seul. Et il ne se doute de rien ! Serai-je assez couarde pour ne pas oser l'avertir ? »

Vers lui s'est aussitôt tournée,
Et dit : « Sire, à quoi pensez-vous?
Voici que viennent contre vous
Trois chevaliers qui vous pourchassent.
J'ai grand peur que mal ne vous fassent.

Digitized by Google

— Quoi! fait Érec, qu'avez-vous dit?
Vous m'estimez de peu de pris!
Vous avez audace trop grand
Quand avez mon commandement
Et ma défense outrepassée.
Cette fois serez pardonnée :
Une autre fois si le faisiez,
Pardonné point ne vous serait. »
Lors, tourne l'écu et la lance,
Contre le chevalier se lance.

Les deus combattants se joignent. Érec frappe un tel coup qu'il fent l'écu de son adversaire d'un bout à l'autre, fausse et ront son haubert, et lui enfonce dans le corps un pied et demi de lance. Il tombe et meurt. Le second assaillant reçoit aussi un coup terrible en pleine poitrine, et tombe pâmé de son destrier. Érec se précipite contre le troisième, qui prent peur et s'enfuit vers la forêt.

Érec le poursuit et crie haut:
« Vassal, vassal, vous retournez!
A vous défendre soyez prêt,
Que je ne vous frappe en fuyant! »
Mais il n'a de retourner cure,
Fuyant s'en va à grande allure.
Érec le poursuit et l'atteint,
Le frappe droit sur l'écu peint,
Le renverse de l'autre part.
De ces trois-là n'a plus à craindre,
L'un a tué, l'autre blessé,
Du troisième s'est délivré,
Qu'il a bas de son destrier mis.
De tous trois a les chevaus pris,
Les lië par les freins ensemble.

Digitized by Google

L'un à l'autre point ne ressemble :
Le premier fut blanc comme lait,
Le second noir, ne fut pas laid,
Et le troisième pommelé.
Sur ses pas il est retourné
Là où Énide l'attendait.

Il lui confie les trois chevaus en lui commandant de les chasser devant elle. Puis il lui ordonne à nouveau de ne plus lui adresser la parole, et elle répont humblement qu'elle obéira.

Ils n'avaient pas fait une lieue, quand devant eus se présentèrent cinq autres chevaliers, qui allaient cherchant quelque brigandage à faire.

Quand ils aperçoivent la dame
Qui les trois chevaus emmenait,
Et Érec, qui après venait,
Aussitôt que venir les virent,
Par parole entre eus départirent
Leur riche harnois tout ainsi
Que s'ils s'en fussent jà saisis...
Tel pense prendre, et bien s'en faut !
Ainsi firent à cet assaut.
Déclara l'un d'eus qu'il aurait
La pucelle, ou qu'il y mourrait,
Et l'autre dit que sien serait
Le cheval pie, il ne voulait
Rien de plus sur la prise avoir.
Le troisième acceptait le noir.
« Moi le blanc ! » fit le quatrième.
Point ne fut couard le cinquième,
Il dit qu'il aurait le destrier
Et les armes du chevalier :
Seul à seul les voulait gagner.

Digitized by Google

Les autres consentent qu'il attaque le premier, et il pique des deus son bon cheval « bien mouvant ». Érec le vit et fit semblant de n'y pas prendre garde. Énide les a vus, et tout son sang s'est ému : « Hélas ! fait-elle, que dire et que faire ? Mon mari dit qu'il me punira si je lui parle. Mais s'il était tué, je n'aurais plus nul réconfort. Dieu ! Et il ne les voit pas ! Qu'attens-je donc, mauvaise folle ? Que ne l'ai-je déjà averti ? Je sais bien que ceus qui nous arrivent ont dessein de mal faire. Mais comment lui parlerai-je ? Il me tuera. Qu'il me tue donc ! »

Lors l'appèle doucement : « Sire !
— Quoi ! fait-il. Que voulez-vous dire ?
— Sire, pitié ! Dire vous veus
Que débuchés sont de ce bois
Cinq chevaliers, dont je m'émeus.
Je vois qu'ils veulent vous combattre ;
Arrière sont restés les quatre
Et le cinquième court sur vous... »
Érec répont : « A tort vous faites
Ce que défendu vous avais.
Et cependant très bien savais
Que vous guère ne me prisiez.
C'est service mal employé,
Car je ne vous en sais nul gré,
Mais sachez que plus vous en hais
Je vais encor vous pardonner,
Mais une autre fois vous gardez
De jamais vers moi regarder.
Je n'aime point votre parole. »

Érec se précipite au-devant de son agresseur :

Si durement il l'a frappé,
Du cou lui fait l'écu voler,
Et lui brise la clavicule ;

Digitized by Google

Les étriers cassent, il tombe
Et plus ne peut se relever,
Car moult est rompu et blessé.
Un des autres s'est élancé :
Érec sur lui fonce et lui met
Dessous le menton en la gorge
Le fer tranchant de bonne forge.
Tout tranche les os et les nerfs ;
Delà le cou ressort le fer,
Et jaillit le sang chaud vermeil :
L'âme s'en va, le cœur lui manque.
Le troisième a quitté son poste,
Qui d'autre part d'un gué était ;
A travers l'eau s'en vient tout droit.
Érec s'élance, et le rencontre
Avant qu'il fût du gué sorti ;
Si bien le frappe qu'il l'abat,
Lui et le destrier tout plat.
Le cheval sur le corps lui tombe,
Si bien qu'en l'eau noyé succombe.
Mais le cheval tant s'efforça
Que, non sans peine, il se dressa.
Ainsi de trois a triomphé :
Les autres ont le parti pris
Que la place lui laisseront
Ni contre lui ne combattront.
S'enfuient le long de la rivière,
Érec les poursuit par derrière.
Il en frappe un dessus l'échine,
Et sur l'arçon devant l'incline.
Toute sa force il y a mise,
Sa lance sur le corps lui brise,
Il tomba le col en avant.

Digitized by Google

Alors Érec bien cher lui vent
Sa lance, qu'a sur lui rompue :
Du fourreau a tiré l'épée,
Et comme il s'était relevé,
Lui en asséna tels trois coups
Qu'en son sang fit boire l'épée.
L'épaule du tronc lui sépare,
De tel façon qu'à terre tombe.
L'épée en main, il poursuit l'autre
Qui à toute vitesse fuit.
Quand il voit qu'Érec le pourchasse,
Grand peur en a, ne sait que fasse :
N'ose attendre, tourner ne peut,
Il lui faut le cheval quitter,
N'y a plus nulle confiance :
L'écu jète bas et la lance,
Puis il se laisse à terre choir.

Érec ne daigne plus combattre un tel adversaire, mais il ramasse la lance, pour remplacer la sienne qu'il vient de briser, et il emmène les cinq chevaus, qu'il confie à Énide avec les trois autres. Puis il lui recommande d'aller vite, et de se tenir désormais de lui parler.

Mais elle mot ne lui répont ;
Avec les huit chevaus s'en vont.

Ils chevauchèrent ainsi jusqu'au soir, sans rencontrer ni ville ni abri. A la nuit, ils s'arrêtèrent dans une lande, sous un arbre. Érec déclare qu'il veut veiller, et ordonne à Énide de dormir. Mais elle répont qu'elle n'en fera rien, qu'il a plus qu'elle besoin de sommeil, que c'est elle qui doit veiller. Érec cède et se couche.

A sa tête a mis son écu,
Et la dame son manteau prent,

Digitized by Google

Pour le couvrir sur lui l'étent.
Il dormit, et elle veilla.
De la nuit point ne sommeilla,
Mais tint par les freins en sa main
Les chevaus jusqu'au lendemain ;
Et moult s'est blâmée et maudite
Pour la parole qu'avait dite,
Et dit que point n'a la moitié
Du mal qu'elle avait mérité :
« Hélas ! Trop orgueilleuse fus !
Je ne pouvais pas ignorer
Que tel chevalier ni meilleur
Que mon mari ne se trouvait.
Je le savais, mais le sais mieus,
Car j'ai vu de mes propres yeus
Que trois ni cinq ne lui font peur.
Ah ! Que maudite soit ma langue,
Qui fit outrage à mon seigneur,
Et d'où me vient pareille honte ! »
Toute la nuit s'est lamentée
Jusqu'à l'aube du lendemain.
Érec se lève très matin,
Et se remettent en chemin,
Elle devant et lui derrière.

L. Clédat.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

ÉTYMOLOGIES FRANÇAISES

DUVET, DUMET

L'adjectif du moyen haut allemand *dumpf-ic*, plus tard *dump-ig*, mouillé, dous, mou, suppose un primitif *dumpf* qu'on retrouve en effet employé comme substantif dans le vieus et le moyen haut all., sous la double forme *daum*, *doum* (pour **doump*) et *duft*, réduit à *duff*, *duf*, dans d'autres dialectes, pour *dumf-t*. L'un et l'autre mot ont d'ailleurs le même sens et désignent la vapeur en tant que chose tiède ou douce. Il est très probable que ces mêmes formes, ou des variantes très voisines, s'appliquaient au duvet regardé comme dous au double point de vue de l'impression molle et calorifique qu'il produit au toucher. Cette signification s'est effacée devant celle du synonyme all. mod. *daun*, angl. *down*, mais non pas avant d'être passée au français avec les variantes *daum*, *dum* — *duf*, *duv;* d'où avec un élément dérivatif fréquent en pareil cas, DUM-ET, en vieux fr., et DUV-ET resté seul dans la langue actuelle. L'impossibilité phonétique soit de ramener ces formes à l'all. *daun*, soit de les expliquer l'une par l'autre, donne, ce semble, à l'hypothèse qui vient d'être exposée un haut degré de vraisemblance.

VERNIS

L'anglo-saxon *fah*, brillant, coloré, varié, a pour dérivés réguliers *fagn* pour **fag-en*, *faeg-'n* et *faeg-er*, même sens que le primitif. Ce dernier a donné naissance à son tour,

Digitized by Google

au moyen du suffixe des noms abstraits *-nes*, à *faiger-ness*, éclat, beauté. Dans l'anglais moderne et par suite d'une contraction fréquente en pareil cas, *faeger* est devenu *fair* et *faigernes*, *fairness*. A ces formes correspondent très régulièrement le moyen haut allemand *firnis*, *vernīz* et *virnīz*, le moyen latin *fernisium*, le vieus fr. *vernois*, l'ital. *vernice* et le fr. actuel *vernis*, qui a désigné d'abord l'éclat des choses brillantes, puis la matière propre à le produire.

P. Regnaud.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

Arsène DARMESTETER.— *Cours de grammaire historique de la langue française*, 4e partie, Syntaxe, publiée par les soins de M. Léopold Sudre. (Paris, 1897, librairie Ch. Delagrave.)

M. Sudre, professeur au Collège Stanislas, vient de publier son troisième volume, comprenant le cours de syntaxe de feu Arsène Darmesteter ; le premier volume, publié en 1894, contenait la *Morphologie*, le second la *Vie des mots;* un autre volume, la *Phonétique*, a paru en 1891, grâce aus soins de M. Ernest Muret.

Le manuscrit que M. Sudre avait sous les yeus pour la *Morphologie*, et qui n'était qu'une rédaction d'élève, présentait des lacunes et des erreurs qui devaient être comblées ou corrigées. Certains chapitres ont été ajoutés; le chapitre du verbe, autographié par Darmesteter, n'a dû être soumis qu'à quelques retouches.

Les rédactions des élèves laissaient aussi beaucoup à désirer dans la partie de la grammaire qui concerne la *syntaxe*. L'exposé était trop succinct; les exemples, surtout en ce qui concerne l'ancien français, étaient en nombre insuffisant; plusieurs chapitres (*pronoms personnels et relatifs, mode subjonctif, nombre et personnes du verbe*) étaient à compléter ou à refondre; tout ce travail de revision était à faire, et l'on peut dire que M. Sudre l'a fait avec bonheur. Son petit volume (230 pages) est nourri de faits, toutes ses données sur le vieus et sur le moyen français sont d'une grande exactitude, et l'on ne peut que louer presque partout

Digitized by Google

les passages consacrés à la langue moderne, ou ceus indiquant les tendances de la langue actuelle,

Nous nous contenterons de quelques remarques de détail, en ne les donnant que pour ce qu'elles valent. P. 12. M. Sudre dit que les grammairiens modernes ont décrété que l'adjectif reçoit la loi du substantif et ne la lui impose pas, qu'il faut donc dire : LA langue anglaise et LA française. Nous croyons que nos meilleures grammaires donnent comme la tournure la plus usitée aujourd'hui (sans répétition de l'article) :

LES langues française et anglaise ; LES XIIIe et XIVe siècles ; LES littératures espagnole et italienne, ou même, en répétant le substantif : la LANGUE anglaise et la LANGUE française.

Nos écrivains contemporains, malgré la règle donnée par les grammairiens, écrivent aussi parfois, les condamnera qui voudra :

Le septième et le huitième CHAPITRES (c'est ainsi qu'écrivait Montesquieu) ; le XVIIe et le XVIIIe SIÈCLES.

N'oublions pas (les grammairiens vont sourciller) que ce sont les écrivains qui font la grammaire, et non les grammairiens.

P. 14. Tous nos bons écrivains font aussi bien varier *même* après *plusieurs* substantifs qu'après *un seul :*

Les hommes, les animaus, les plantes MÊMES sont sujets à la maladie et à la mort. C'est l'honnêteté, la discrétion et le courage MÊMES (Ludovic Halévy, de l'Acad. fr. Lecture, 25 juillet 1889, Marcel). Ses erreurs, ses fautes MÊMES proviennent d'un accès d'amour pour son petit-fils (H. Gréville, la Seconde Mère). Ses amis, ses parents MÊMES lui font ce reproche (G. Sand).

Digitized by Google

P. 17. *Quel* est séparé de *que* avec d'autres verbes que *être, paraître, sembler* :

Une définition, QUELLE QU'on la donne, ne saurait être adéquate. Ces hommes, QUELS QU'ils se croient, ne sont pas à craindre. Mon maître est toujours mécontent de mes thèmes, QUELS QUE je les fasse.

P. 20. On ne trouve plus nulle part d'exemples de *tout* variable au sens adverbial, que devant un adjectif féminin *singulier* commençant par une voyelle et devant les adjectifs commençant par une consonne, qu'ils soient au singulier ou au pluriel.

Une femme TOUTE aimable ou TOUT aimable, des femmes TOUT aimables. Une femme TOUTE gracieuse, des femmes TOUTES gracieuses.

Henri Martin a dit cependant, mais je ne lui connais aucun imitateur parmi nos contemporains :

Ces tribus, TOUTES habituées qu'elles fussent.

Tout est resté sans doute ici invariable au pluriel pour éviter l'amphibologie qui résulte du double sens : *omnes, omnino,* que l'on peut donner au mot :

Ses chansons étaient TOUTES embaumées de mille parfums (A. Daudet, un Bohème; est-ce ici le sens de *omnes* ou de *omnino* ?).

Littré dit que, pour désigner l'adjectif, nous pourrions ou devrions mettre *tout* avant le substantif, mais rien ne nous oblige à suivre Littré :

TOUTES (omnes) ses chansons sont embaumées, etc. Ses chansons sont toutes (omnino) embaumées, etc. (en ce dernier cas, c'est *tout*, et non *toutes*, que l'on trouve aujourd'hui chez nos meilleurs écrivains.

Quant à :

TOUTE entière, TOUTE empourprée, TOUTE attendrie, TOUTE étonnée, TOUTE effarée, TOUTE animée, etc., etc.,

Digitized by Google

on en trouve aujourd'hui foule d'exemples chez tous nos bons écrivains, et Darmesteter a eu raison de dire à M. Brachet que sa règle de la nécessité de *tout*, invariable, devant un adjectif féminin *singulier* « n'est bonne que pour les grammaires les plus surannées ».

La forêt était TOUTE en feu, TOUT en feu. — Nous sommes TOUT malades, TOUS malades (sens différent).

P. 28. *Mil* représente, il est vrai, le latin *mille*, et *mille* représente *milia* ou *millia*, mais il ne serait pas vrai de dire que le vieus français ait toujours rendu *mille* par MIL et *milia* (millia) par MILLE :

Trente quatre MIL marcs d'argent (Ville-Hardouin, 61 et 63). Quatre cens MIL homes (252 ; plusieurs exemples). Seize MIL hommes (Froissart, la bataille de Cassel). L'an MILLE. Des gens plus de MILLE (D'Aubigné). L'année MILLE sis cens (La Rochefoucauld).

De même :

Quatre VINGT stades (Vaugelas). Cinq CENT livres (Mme de Maintenon). Six-VINGT productions (Racine, les Plaideurs). Dix-huit CENT sabres (Voltaire). Douze CENT fusils (Idem).

P. 41. M. Sudre aurait dû nous dire que l'article partitif (ou indéfini) *des* reprent grande faveur devant les adjectifs, surtout devant ceus qui sont courts :

Il fit DES vraies folies (Halévy, de l'Acad. fr.). J'ai fait DES petites économies (Idem). Une chasse avec DES jolies voisines et DES jolis costumes (Gyp). On n'aime pas à voir souffrir DES petits anges d'enfants (Theuriet). DES longues nuits de quart avaient altéré sa santé (P. Loti, de l'Acad. fr.). Voir les deus pages d'exemples qui se trouvent dans mes Glanures grammaticales, pp. 44-45, Namur, chez Lambert de Roisin, 1893.

M. Sudre remarquera dans ses lectures que *en* reprent aussi grande faveur devant les substantifs pré-

Digitized by Google

cédés d'un de nos articles (défini, indéfini, partitif) et supplante souvent DANS.

P. 51. L'emploi de *soi* est maintenant loin d'être restreint à un sujet indéterminé ou inanimé. Les exemples abondent, mais je me contenterai de citer ici un seul livre de M. Prévost : *Les Demi-Vierges :*

Elle croit son amie plus malade que SOI (p. 10). Elle répétait ses mots pour se rassurer SOI-même (p. 82). Elle avait déjà éprouvé la difficulté de les garder à SOI (p. 91). Il sentit bouillonner en SOI une volonté ardente (p. 101). Maxime marchait devant SOI, sans voir (p. 120). Il était résolu à rester maître de SOI (p. 309). Il avait pour SOI le chois des armes (p. 309). Elle avait un violent besoin de sincérité, de rachat devant SOI-même (p. 321).

P. 53. Là où l'on employait jadis le pronom neutre *le,* on trouve très souvent aujourd'hui : *la, les:*

Cette femme est tout autre que je ne me L'ÉTAIS FIGURÉE (FIGURÉ). Les dangers ne sont pas si grands qu'on se LES était FIGURÉS (Revue pol. et litt. ; qu'on se l'était figuré). Les dépendances du château lui parurent moins grandes qu'elle ne se LES était FIGURÉES (R. des D. M., 1er mai 1890, p. 25). Nombreus exemples; voir mon étude sur le verbe, 1896, syntaxe, p. 157, chez Jenserling-Mellier et Fenoult).

P. 123. Je crois qu'après *ne pas nier* on emploie encore le plus souvent l'infinitif ou le subjonctif ; on n'emploie l'indicatif que pour les faits regardés comme *certains* (voir ma Syntaxe du verbe et de l'adverbe, 1896 ,p. 192) :

Vous ne sauriez nier (= vous devez reconnaître) qu'en France les enfants SONT soldats, et que, sous le premier empire, les enfants de quinze ans SONT ALLÉS au feu (Latour-Dumoulin). — Je ne vous nierai point (= je vous avouerai, je vous avoue), seigneur, que ses soupirs M'ONT DAIGNÉ quelquefois expliquer ses désirs (Racine, *Britannicus*).

Digitized by Google

L'analogie, toute-puissance dans les langues, amène même le subjonctif, aussi bien que l'indicatif, pour les faits certains :

Je ne nierai point que j'AIE (que j'AI) PRIS part à cette escapade.

P. 135. Les deus tournures :

Si j'avais dit un mot, on VOUS TUAIT (on allait vous tuer aussitôt), et : si j'avais dit un mot, on VOUS AURAIT TUÉ,

s'emploient parfaitement toutes deus, mais ne me paraissent nullement identiques. L'imparfait exprime une idée de *futurition* relativement au plus-que-parfait : *j'avais dit ;* et le conditionnel passé exprime un *passé* relativement au *moment de la parole* (relativement *au moment* où se trouve *celui qui parle*). L'imparfait exprime, en ces cas, une idée de *futurition* comme le présent, dans :

Si je dis un mot on VOUS TUE (on VOUS TUERA aussitôt). — Je lui ai dit que s'il avait fait cela, je le TUAIS (je le tuerais), et, en effet, je L'AURAIS TUÉ (je le *tuais* et je l'*aurais tué* sont-ils donc ici identiques ?).

P. 137. M. Sudre nous donne, avec tous nos grammairiens, que *tout que* veut après lui l'*indicatif*, mais nos grammaires ont tort. On peut assurer, sans crainte de se tromper, que sur 100 cas, on en trouve au moins aujourd'hui 90 avec le subjonctif.

Tout absurde qu'il PARÛT (H. Gréville, la Maison Reimer, p. 74). Toute naïve qu'elle FÛT RESTÉE (Idem, p. 101). Tout gris qu'il FÛT (Idem, Jolie Propriété à vendre, p 248). Le rusé cardinal (Mazarin), tout politique qu'il FÛT (A. Dumas, le Vicomte de Bragelonne). Tout Gascon qu'il SOIT (R. des D. M., 1er août 1889, p. 695). Tout envahie qu'elle FÛT par l'ivresse de la joie (P. Bourget, Mensonges). Voir toute une

Digitized by Google

page d'exemples de nos auteurs contemporains dans mes Glanures grammaticales.

Si nos grammairiens lisaient beaucoup avant d'écrire leurs grammaires, leurs livres seraient tout autres qu'ils ne sont. Les quelques remarques que je viens de faire ne diminuent en rien la valeur de l'excellent petit livre que M. Sudre vient de nous donner. M. Sudre a voulu nous donner une grammaire historique; tout ce qui concerne la langue *actuelle* ne pouvait avoir pour lui qu'une valeur secondaire. Son livre est petit, mais il vaut beaucoup plus que bien des gros livres.

Saint-Pétersbourg.

J. BASTIN.

[Je crois devoir signaler un certain nombre de passages que la Grammaire Darmesteter-Sudre a empruntés à peu près textuellement[1] à ma *Grammaire historique* (Paris, Garnier, 1re édition 1889; 2e édition 1897). Ces passages font partie de la syntaxe du verbe, qui avait déjà paru en 1883, sous le titre de *Questions de syntaxe, emploi et accord des temps*, dans l' «Annuaire de la Faculté des Lettres de Lyon », 1re année, fascicule 2, page 61.

1. M. Léopold Sudre veut bien m'écrire qu'il constatera ces emprunts, qui lui avaient échappé, dans les éditions ultérieures de la Grammaire. Je n'ai d'ailleurs à me plaindre de personne, soit que ces passages aient été introduits dans son cours par Darmesteter et que les élèves les aient reproduits en négligeant la référence, qu'il avait certainement indiquée, soit qu'ils aient été ajoutés après coup dans une des rédactions qui ont servi de base à la publication.

Digitized by Google

Ma Grammaire.

P. 235-237.

Le conditionnel présent exprime la possibilité d'une action présente ou future dans une hypothèse qui ne se réalise pas, ou ne s'est pas réalisée ou dont la réalisation est douteuse.

..... Si on l'eût mieus soigné, il *vivrait*. L'action présente de vivre... était possible à des conditions qui font défaut. — ... s'il était ici, je partirais demain.

..... La condition peut prendre beaucoup d'autres formes..... : A ce compte, il céderait. N'agacez pas le chien, il vous mordrait... Il serait bon de l'avertir... Il le ferait comme il le dit... On ne saurait trop l'admirer.

..... On est arrivé à s'en servir pour adoucir l'expression d'une volonté, d'un désir, d'une nécessité, etc..... Je pourrais (avec le sens de il serait possible que je... comme dans : je pourrais me tromper).

Dans les phrases interrogatives ou exclamatives et dans les phrases affirmatives où on rapporte l'opinion d'un autre, le conditionnel peut exprimer:

Gramm. Darmesteter.

P. 158.

Il exprime la possibilité d'une action présente ou future dans une supposition qui ne s'est pas réalisée, qui ne se réalise pas ou dont la réalisation future[1] est douteuse.

Si on l'eût mieus soigné, il *vivrait* encore. L'action présente de vivre était possible si la condition eût été remplie. S'il était ici, je partirais demain.

P. 159.

..... Elle peut être rendue de différentes manières : A ce compte il céderait. N'agacez pas ce chien, il vous mordrait. Il serait bon de l'avertir... Il le ferait comme il le dit. On ne saurait trop l'admirer.

... il arrive à n'être plus que l'expression adoucie d'une volonté, d'un désir... Il serait possible que je me trompe.

Aussi ce mode s'emploie-t-il dans les phrases interrogatives ou exclamatives, ou dans les phrases affirmatives où l'on rappèle l'opinion d'un autre : Serait-ce vrai ? Est-ce qu'il arriverait demain ? On prétent que l'ennemi est en

1. *Future* est de trop. Ex. : « Informez-vous s'il est arrivé ; car s'il était (maintenant) à Lyon, la situation serait toute différente. »

Digitized by Google

... Serait-il vrai ? Il arriverait demain ? On prétent que l'ennemi serait en vue. — Indiquer que l'on doute de la possibilité d'une action, c'est préparer un refus, s'il s'agit d'une demande. De là l'usage du conditionnel de politesse : Voudriez-vous me rendre ce service?... On m'assure que vous auriez l'obligeance de...

P. 240-241.

... Si on avait insisté, il serait venu demain. — Je ne sais si l'envie de vous voir cet hiver à Paris m'aurait fait surmonter des impossibilités (Mme de Sévigné).

P. 225-226.

Le passé relatif au futur est exprimé par le temps appelé *futur antérieur*... Il serait plus justement appelé *antérieur au futur*... Dans beaucoup de cas, l'action exprimée par le futur antérieur est *présente*... : Ils sont encore à table. Dès qu'ils auront dîné, nous partirons.

... Pour qu'on puisse rendre une action même passée, par un futur antérieur... : « J'aurai mal lu, j'aurai mal entendu, » c'est-à-dire : « au

vue. — Enfin de là vient encore l'emploi du conditionnel dans les phrases de politesse[1] où l'on met en doute la possibilité d'une chose demandée : On m'assure que vous auriez l'obligeance de... Voudriez-vous me rendre ce service?

P. 161.

... Si on avait insisté, il serait venu demain. — Je ne sais si l'envie de vous voir cet hiver à Paris ne m'aurait fait surmonter des impossibilités (Sév.).

P. 162.

Si la première (action future) est antérieure à la seconde, elle s'exprime par le futur appelé improprement *futur antérieur* et qui devrait s'appeler *futur*[2] *antérieur au futur*... Ce temps exprime encore une action *présente*... : Ils sont encore à table; dès qu'ils auront dîné, ils partiront.

... De là résulte l'emploi familier de l'antérieur au futur pour exprimer un simple passé : « J'aurai mal lu, j'aurai mal entendu. Vous verrez

1. Ce n'est pas la phrase qui est « de politesse », mais le conditionnel.

2. Ce « futur » est de trop, comme le montrent les exemples qui suivent.

Digitized by Google

moment futur où je m'en serai assuré, j'aurai mal lu, mal entendu. » C'est ainsi qu'on dit encore : « Vous verrez qu'il sera venu hier. »

P. 247-248.

Le présent du subjonctif correspont : 1° au présent de l'indicatif. Comp. : « Je sais qu'il est ici » et : « Je ne crois pas qu'il soit ici ». 2° au futur. Comp. : « Je sais qu'il viendra » et : « Je doute qu'il vienne »... Le parfait du subjonctif correspont : 1° aus deus passés de l'indicatif. Comparez : « Je sais qu'il est venu (ou qu'il vint) hier » et : « Je ne crois pas qu'il soit venu hier. » 2° au futur antérieur. Comparez : « Je suis sûr qu'il sera arrivé avant vous » et « Je doute qu'il soit arrivé avant vous. ».

L'imparfait du subjonctif correspont : 1° à l'imparfait de l'indicatif. Comp. : « Je sais qu'il était hier ici » et « Je doute qu'il fût hier ici. » 2° au futur dans le passé. Comp. : « Je savais qu'il viendrait » et « Je ne pensais pas qu'il vînt ». 3° au conditionnel dit présent. Comp. : « Je pense qu'il aura manqué le train. » L'idée compète est : « Lorsque demain[1] je me serai assuré de la chose, j'aurai mal lu, entendu. »

P. 162-163.

Le présent du subjonctif est un futur aussi bien qu'un présent, et le passé du subjonctif un futur passé aussi bien qu'un passé. Ainsi aus phrases : « Je suis sûr qu'il est ici, je suis sûr qu'il viendra demain » correspondent : « Je suis heureus qu'il soit ici. Je suis heureus qu'il vienne demain. » Aus phrases : « Je suis sûr qu'il écrivit, qu'il a écrit hier, je suis sûr qu'il aura fini avant vous, » correspondent : « Je suis heureus qu'il ait écrit hier. Je suis heureus qu'il ait fini[2] avant vous. »

L'imparfait du subjonctif répont à l'imparfait, au futur dans le passé et au conditionnel présent. Comparez : « Je suis sûr qu'il était ici hier et Je suis heureus qu'il fût ici hier. J'étais sûr qu'il viendrait hier et J'étais heureus qu'il vînt ici[3]. Je suis sûr qu'il viendrait demain s'il

1. Pourquoi demain ?
2. *Ait fini* correspont ici à « a fini » et non à « aura fini. »
3. Cet exemple n'est pas exact, car « j'étais heureus qu'il *vînt* ici » équivaut à « j'étais heureus de ce qu'il *venait* » et non pas « de ce qu'il *viendrait* ».

Digitized by Google

qu'il viendrait volontiers » et « Je ne pense pas qu'il vînt volontiers. »

Le plus-que-parfait du subjonctif correspont : 1° au plus-que-parfait de l'indicatif. Comp. : « On m'a dit qu'il l'avait fait » et « On ne m'a pas dit qu'il l'eût fait. » 2° Au futur antérieur dans le passé. Comp. : « Je savais qu'il aurait fini avant vous » et « Je doutais qu'il eût fini avant vous. » Enfin nous savons que le plus-que-parfait du subjonctif équivaut au conditionnel dit passé.

P. 245.

... Comparez : « Je crois qu'il viendrait si on l'en priait » et « Je ne crois pas qu'il vînt, même si on l'en priait... »

On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère.

En remplaçant craindre par un verbe qui ne gouverne pas le subjonctif, on dirait : « On croit qu'il essuierait les larmes de sa mère... » « Je ne doute pas qu'il ne prêtât

le pouvait, et Je doute qu'il vînt demain s'il le pouvait. »

Pour le plus-que-parfait du subjonctif, il répont au plus-que-parfait, au futur dans le passé[1] de l'indicatif et au conditionnel passé. Comparez : « Je suis sûr qu'il l'avait fait, et Je doute qu'il l'eût fait. J'étais sûr qu'il aurait fini avant vous, et Je doute[2] qu'il eût fini avant vous. »

P. 165.

... Comparez : « Je crois qu'il viendrait s'il le pouvait et Je ne crois pas qu'il vînt, même s'il le pouvait... »

On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère.

« Je ne doute point qu'il ne prêtât l'oreille à la proposition » (Molière). Remplaçons... craindre... par un verbe exigeant l'indicatif, on dira : « On croit qu'il essuierait »... Si elles (ces tournures) sont

1. Non, c'est l'*imparfait* du subjonctif qui correspont au *futur dans le passé*. Cf. plus haut.

2. Il faut « je doutais ». Avec un verbe principal au *présent*, le verbe de la subordonnée ne peut pas être au futur antérieur *dans le passé*. « Je doute qu'il eût fini avant vous » correspont à « je sais qu'il *avait fini* avant vous », à moins qu'on n'ajoute ou qu'on ne sous-entende une condition. Autrement dit, le verbe *finir*, dans l'exemple, est au plus-que-parfait ou au conditionnel passé.

Digitized by Google

l'oreille à la proposition » (*L'Avare*). Le discrédit où est tombé l'imparfait du subjonctif et l'habitude que nous avons prise à tort de faire dépendre mécaniquement le temps du verbe subordonné du temps du verbe principal, font que l'imparfait du subjonctif est moins souvent employé avec cette valeur.

moins employées, cela tient au discrédit où est tombé l'imparfait du subjonctif et à l'habitude erronée de n'employer l'imparfait du subjonctif qu'avec un temps passé dans la principale.

P. 249 250.

... Le présent de l'infinitif correspont à la fois au présent, à l'imparfait, au futur et au futur dans le passé de l'indicatif. Comparez : « Il sait y être et Il sait qu'il y est ; Il savait y être, et Il savait qu'il y était ; Il compte partir demain, et Il compte qu'il partira demain ; Il comptait partir le lendemain et Il comptait qu'il partirait le lendemain. »

Le passé de l'infinitif correspont aus passés, au plusque-parfait, au futur antérieur et au futur antérieur dans le passé de l'indicatif. Comparez : « Il croit avoir fini, et Il croit qu'il a fini ; Il croyait avoir fini, et Il croyait qu'il avait fini ; Il compte avoir fini avant votre départ, et Il compte qu'il aura fini ; Il comptait avoir fini avant votre départ et Il comptait qu'il aurait fini. »

P. 165-166.

L'infinitif au présent a la valeur d'un présent, d'un imparfait, d'un futur et d'un futur dans le passé. Comparez : « Il sait y être, et Il sait qu'il y est ; Il savait y être, et Il savait qu'il y était ; Il compte partir demain, et Il compte qu'il partira demain ; Il comptait partir hier, et Il comptait qu'il partirait hier. »

L'infinitif au passé répont à tous les temps passés, sauf à l'imparfait. Comparez : « Il croit avoir fini, et Il croit qu'il a fini ; Il croyait avoir fini, et Il croyait qu'il avait fini ; Il compte finir demain[1], et Il compte qu'il finira demain ; Il comptait finir hier[2], et Il comptait qu'il aurait fini hier. »

1. Cet exemple et son « répondant » ont été déformés ; au lieu de temps du passé, on y trouve un infinitif présent et un futur.
2. Même erreur.

Digitized by Google

Je ne puis qu'être flatté de voir mon livre ainsi utilisé. Mais comme les passages empruntés contiennent des théories, qui étaient en grande partie nouvelles, sur les valeurs modales du conditionnel, sur la véritable signification du futur antérieur, et sur la correspondance des temps dans les différents modes, on comprendra que je tienne à établir mon droit de priorité.

Je profite de l'occasion pour maintenir, contre les idées émises dans la syntaxe de Darmesteter, l'explication que j'ai donnée de l'origine du conditionnel. L'imparfait de l'indicatif a pu avoir en latin, comme quelquefois en français [1], une valeur voisine de celle du *conditionnel passé* (et non du conditionnel présent). Mais en introduisant cette valeur dans le futur dans le passé « il chanterait = il avait à chanter, il devait chanter », on obtient « il aurait eu à chanter, il aurait dû chanter », ce qui n'est pas le sens du conditionnel « il chanterait. »

Rien n'est plus simple, au contraire, que de dégager le conditionnel du futur dans le passé de l'indicatif. On a bien rarement l'occasion, en dehors des propositions complétives dépendant d'un verbe au passé, d'exprimer cette idée qu'une action était future dans le passé. Aussi, en dehors de ces complétives, le temps *futur dans le passé* restait à peu près sans emploi. On l'a utilisé instinctivement pour exprimer une possibilité conditionnelle ; car dire qu'une action était future dans le passé semble impliquer qu'un obstacle, une condition non réalisée, peut l'empêcher ou l'a empêchée de se produire. On comprent donc que « il chanterait = il devait chanter » puisse exprimer cette idée, que l'action de chanter est particulièrement douteuse ou ne se produit pas, à défaut

1. « Maint est un mot qu'on ne *devait* jamais abandonner. » (La Bruyère, exemple cité par Darmesteter), c'est-à-dire « qu'on *n'aurait* jamais *dû* abandonner », et non pas « qu'on ne *devrait* ».

Digitized by Google

d'une condition déterminée : « Il chanterait si vous le lui demandiez, il chanterait si vous le lui aviez demandé. »

Remarquez qu'au point de vue du temps, l'action du conditionnel « il chanterait » se présente étymologiquement comme future relativement à un moment passé, et par conséquent peut se placer soit entre ce moment passé et le présent, soit au moment présent, soit postérieurement au présent. Dans le développement de sa valeur modale, le conditionnel dit présent a perdu toute relation avec le passé, et l'action qu'il exprime ne peut être que présente ou postérieure au présent : « Il chanterait maintenant » ou « il chanterait demain », mais non point « il chanterait hier[1] ».

Ainsi la flexion *ait* (= avait) qui, jointe à l'infinitif, marque théoriquement (et marque réellement encore, dans les complétives dont nous parlons ci-dessus) une postériorité au passé, est arrivée à exprimer la possibilité conditionnelle d'une action présente ou future. Des trois parties de la durée que comprent la postériorité à un moment passé déterminé, la partie déjà passée au moment où on parle, la partie présente et la partie à venir, la première s'est trouvée tout naturellement rendue par le temps composé du participe passé et de l'auxiliaire au conditionnel, c'est-à-dire par le conditionnel passé : « Il aurait chanté. »

Je terminerai par une remarque sur quelques exemples qui me paraissent cités à tort. Dans l'ancienne langue, l'imparfait du subjonctif servait à exprimer le conditionnel présent : « il vînt = il viendrait ». D'autre part, dans les subordonnées dont le verbe doit être au subjonctif, l'imparfait du subjonctif correspondait et correspont encore, comme il est dit plus haut, au conditionnel présent : « Je ne pense pas qu'il *vînt* même si on l'en priait = je pense qu'il ne *viendrait* pas. » Dans ce

1. Dans l'emploi de temps de l'indicatif, on continue à pouvoir dire : « je savais qu'il *chanterait hier*. »

Digitized by Google

dernier cas, l'imparfait du subjonctif exprime cumulativement le mode conditionnel et le mode subjonctif. Ces principes étant posés, examinons les exemples suivants :

Aussi bien, penses-tu que je *voulusse* vivre.
(Racine.)

« Je pensais qu'elle *vînt* seule » (Mme de Sévigné). Si l'on se souvient qu'au XVIIe siècle le verbe *penser* gouvernait le subjonctif, on n'hésitera pas à reconnaître que, dans ces exemples, l'archaïsme consiste non dans l'expression du conditionnel par l'imparfait du subjonctif, mais dans l'emploi du subjonctif après le verbe *penser*. C'est également un *conditionnel au subjonctif* qu'il faut voir dans cet exemple de Montaigne : « Il est peu d'hommes qui *osassent* mettre en évidence. » Remplaçons *oser* par *pouvoir*, dont le présent du subjonctif diffère du présent de l'indicatif, on dira : « Il est peu d'hommes qui *puissent*, ou qui *pussent* mettre en évidence, » c'est-à-dire avec une tournure indicative : « Peu d'hommes *peuvent*, ou *pourraient*, mettre en évidence.»]

L. Clédat.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Au moment de commencer notre onzième année, nous croyons devoir tenir compte de quelques critiques qui nous ont été adressées à propos de notre titre :

1° Nous y introduisons le mot LITTÉRATURE, qui répont à la réalité, puisque, de tout temps, nous avons admis les études d'histoire littéraire aussi bien que les travaus de philologie pure;

2° Nous restreignons la partie principale du titre, celle qu'on cite, à « Revue de philologie française ». On hésitait, en effet, entre REVUE DE PHILOLOGIE, qui prêtait à une confusion avec la *Revue de philologie classique* et REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET PROVENÇALE, qu'on trouvait trop long. Bien entendu, dans notre pensée, la philologie française embrasse les parlers romans de la France tout entière et non pas seulement ceus de la France du Nord. Cette petite modification n'entraîne donc aucun changement dans le cadre de la REVUE.

Société de Réforme orthographique. — Nous avons reçu 13 fr. de M. Bastin et 5 fr. de M. Araujo, ce qui portait l'actif à 69 fr. 05. Nous avons eu 5 fr. de frais divers, et nous avons payé 11 fr. 20 à Mme Bouillon et 40 fr. à M. Marceau (pour la pétition). Il reste en caisse 12 fr. 85.

Digitized by Google

LES DIX PREMIÈRES ANNÉES

De la *Revue de Philologie Française.* 1887-1896.

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Adam (Ch.).

Remarques sur l'orthographe de Descartes..... IX, 199

Allègre (F.).

Compte rendu de : Lalet, *Counteis de la Queirio*.... X, 159

Anonymes.

Récit populaire en patois de Maretz (arrond^t de Cambrai)..... III, 205

Lettre d'un instituteur sur la réforme orthographique..... VII, 317

Araujo (F.).

L'évolution phonographique de l'*oi* français. V, 96, 161, 257

Bastin (J.).

Opinion sur la question du participe passé..... ... III, 269

Opinion sur le *d* de « je prends, il prend, etc. »..... IV, 88

Le conditionnel en français..... V, 194

L'imparfait ou passé descriptif en français..... V, 278

Le passé antérieur en français..... VI, 218

Quelques cas d'orthographe chez Voltaire..... VIII, 154

L'orthographe de Saint-Évremont..... IX, 78

Le participe passé avec « avoir » au XVIe siècle.... IX, 237

Remarques sur *nul* et *point*..... X, 214

Compte rendu de: A. Darmesteter et L. Sudre, *Grammaire historique de la langue française, syntaxe*..... X, 291

Betz (Louis P.).

Essai de bibliographie des littératures comparées... X, 247

Digitized by Google

Blanchet.

Proverbes limousins ..... I, 221

Bonnardot (Fr.).

« Tant mieux! Tant pis! » dialogue populaire en patois de la plaine de Beaune ..... II, 190

Bourciez (E.).

P latin intervocal en provençal et en français..... III, 281

Notes de phonétique gasconne..... VIII, 62

Bréal (Michel).

Opinion sur la question du participe passé ..... III, 254

Opinion sur le *d* de « je prends, il prend », etc..... IV, 85

Opinion sur les lettres parasites ..... IV, 153

Adhésion à l'orthographe de la *Revue*..... IV, 155

Opinion sur les consonnes doubles ..... IV, 246

Lettre relative au plan général de réforme..... IV, 313 et 316 en note.

Article sur la « Note » de M. Gréard..... VII, 319

Breynat (Ad.).

Chanson en patois de Beaufort (Drôme)..... III, 132

Brunot (F.).

Légende en patois de la Bolle (Vosges)..... I, 126

Compte rendu de : Puitspelu, *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*..... I, 137

Compte rendu de : Horning, *Die ostfranzösischen Grenzdialekte zwischen Metz und Belfort*..... II, 147

Compte rendu de : This, *Die Mundart der französischen Ortschaften der Kantons Falkenberg*.... II, 149

Compte rendu du XIIIe Bulletin de la *Société philomathique vosgienne*..... II, 158

Opinion sur la question du participe passé..... III, 259

Opinion sur les consonnes doubles..... IV, 248

La première édition lyonnaise du « Discours » de Du Bellay « sur le faict des quatre estats du royaume ». VIII, 89

Bruyère.

Chanson populaire en patois de Grézieu-le-Marché. II, 288

Petits contes — — III, 138

Notes grammaticales sur le patois de Grézieu..... VII, 284

Digitized by Google

Buche (Joseph).

Compte rendu de : Huguet, *Étude sur la syntaxe de Rabelais* ... . IX, 65

Chabaneau (Camille).

Opinion sur la question du participe passé..... III, 268

Opinion sur le *d* de « je prends, il prend, etc. »... IV, 88

Opinion sur les consonnes doubles..... IV, 247

Chabert.

Liste de mots patois de Létra (Rhône).. ..... II, 131

Chapuis (H.).

Voyage de Tiénon Zaza à Paris, récit en patois de Crans (Jura) .... IV, 54, 144, 178

Clédat (Léon).

Avertissement : la notation des patois..... I, 1, 239

Les patois de la région lyonnaise..... I, 5

I. L'article défini : le masculin singulier..... I, 81

— formes contractes du masculin singulier..... II, 1

Le patois de Coligny et de Saint-Amour, grammaire et glossaire .... I, 161

Patois des environs de Périgueux :

La chanson du Pauvre Jean..... II, 222, 309

Chanson à danser .... III, 222, 313; cf. VI, 302

Lou Ghiyonèw, chant de quête..... IV, 311

Compte municipal en patois de Tournon (mai 1459-mai 1461) ..... II, 241

— description et commentaire historique.. VII, 220

Phonétique française : I. Les noms de lieu en *ai*. — II. *Mestier* et *mostier*. — III. Le suffixe *ier* = *arium*..... II, 294

Les groupes de consonnes et la voyelle d'appui dans les mots français d'origine latine..... III, 3, 81

Mélanges : I. Les groupes de consonnes et la voyelle d'appui en provençal. — II. *Chail* = *calculum*. — III. Noms de nombre cardinaus employés pour les ordinaus. — IV. *Aherdre* .... III, 66

La question de l'accord du participe passé..... III, 241, 270

Correction : Joinville, § 209..... III, 59

Digitized by Google

Clédat (Léon) *suite :*
Sur la double valeur des temps du passif français.. IV, 1
Mélanges de phonétique française : *Jeter*. — Le *c* final de *avec, donc*. — Influence des palatales sur l'*o* fermé tonique libre. — Les dentales latines entre une voyelle et une liquide. ..... IV, 41
Les flexions du singulier de l'indicatif présent dans les verbes français en *dre* et dans quelques verbes en *oir*..... IV, 81
Remarques générales sur l'orthographe et plan général de réforme orthographique..... IV, 89, 262, 314; V, 1
Modifications orthographiques adoptées par la *Revue*..... IV, 161, 235; V, 235
L'orthographe française, discours de réception à l'Académie de Lyon..... IV, 168
L'orthographe, allocution prononcée à la distribution des pris du lycée de Lyon..... VII, 314
Correction : le vers 127 du *Pèlerinage de Charlemagne*..... IV, 177
Les consonnes doubles..... IV, 244, 253, 315; X, 77
Différentes valeurs de « Tout »..... IV, 308
Phonétisme, archaïsme et étymologisme..... V, 59
Sur un emploi particulier du « futur dans le passé » V, 62, 78
Je et *giè*..... X, 222
La circulaire ministérielle du 27 avril 1891 sur l'orthographe dans l'enseignement..... V, 81, 234
Réforme de l'orthographe par voie administrative..... VII, 153; VIII, 159; IX, 319
L'enseignement du français dans les colonies, projet de création d'une école normale coloniale. V, 236, 302; VI, 70
Lettres au journal « Le Soleil » sur la simplification de l'orthographe..... V, 308
Les troubadours et l'amour courtois en France, aus XIIe et XIIIe siècles ..... VI, 81
La versification française et particulièrement la versification lyrique au moyen âge ..... VI, 161
Phonétique raisonnée du français moderne. VI, 241; VII, 292
La prononciation de l'*e* muet..... VIII, 140

Digitized by Google

Clédat (Léon) *suite :*

Entente possible sur la réforme de l'orthographe, réponse à un article du *Temps*..... VIII, 312
La conjugaison morte..... VIII, 296; IX, 1
Les lois de la dérivation des sens appliquées au français..... IX, 49
Le superlatif relatif en français..... IX, 56
Les mots invariables..... IX, 116, 161
« Qui vive? »..... IX, 233
Quelques corrections au texte des *Pensées* de Pascal. X, 60
Un manuscrit de la traduction française de Barthélemy l'Anglais..... V, 64
Traductions archaïques et rythmées :
La confession de Rutebeuf..... V, 65
Chant de croisade anonyme..... V, 290
Fable de Marie de France (Le loup et l'agneau).. V, 291
Poésie de Pierre Cardinal..... V, 292
Fragment d'Aimeri de Narbonne..... VI, 17
Fable de Pierre Cardinal..... VI, 151
Chant de croisade de Conon de Béthune..... VI, 222
— du roi de Navarre..... VI, 223
Pastourelle du roi de Navarre..... VI, 224
Gautier de Coincy. — Parodie pieuse de pastourelle VI, 226
Littérature du moyen âge, analyses et extraits traduits :
Lais de Marie de France..... VIII, 161
La châtelaine de Vergy..... VIII, 205
Chrétien de Troyes : *Cligès*..... VIII, 214
— *Le chevalier au Lion*..... IX, 176
— *Le chevalier de la Charrette* IX, 188
— *Érec et Énide*..... X, 177, 280
Aucassin et Nicolette..... VIII, 244
Le lai de l'*Ombre*..... IX, 167
Œuvres dramatiques d'Adam de la Halle..... IX, 241
Deus miracles dramatiques de Notre-Dame, *Pierre le Changeur* et *Saint Laurent*..... X, 90
Le *Tristan* de Béroul (fragment)..... IX, 193
Compte rendu de :
Gilliéron et Rousselot, *Revue des patois gallo-romans, fascicule I*..... I, 319

Digitized by Google

Clédat (Léon) *suite :*

Comptes rendus de :

Dr A. Millet, *Études lexicographiques sur l'ancienne langue française à propos du Dictionnaire de M. Godefroy* ..... II, 229

Baudouin, *Glossaire du patois de la forêt de Clairvaux* ..... II, 231

Constantin, *Recueil complet des chansons patoises de J. Béard* ..... II, 236

Tobler, *Vermischte Beitræge zur französischen Grammatik :* le superlatif pour le comparatif ; l'accord du participe passé avec le sujet..... III, 141

Favraud, *Le Noël de Theuet, en patois du canton de la Rochefoucauld* ..... III, 233, 240

Crane, *The exempla or illustratives stories from the Sermones vulgares of Jacques de Vitry* ... V, 71

Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, *Dictionnaire général de la langue française* ..... V, 72

Bédier, *Le fabliau de Richeut* ..... V, 73

Suchier (traduit par Monet), *Le français et le provençal* ..... V, 74

Puitspelu, *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais. — Les vieilleries lyonnaises* ..... V, 153

E. Langlois, *Origines et sources du roman de la Rose. — De artibus rethoricæ rhythmicæ* ..... V, 157

Bourciez, *L'enseignement français et l'enseignement supérieur des langues romanes* ..... V, 159

Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge* ..... VI, 156

G. Paris, *Les Origines de la poésie lyrique en France au moyen âge* ..... VI, 229

Giry, *Manuel de diplomatique* ..... VIII, 79

Bapst, *Essai sur l'histoire du Théâtre* ..... X, 63

Livet, *Lexique de la langue de Molière,* tome I. X, 64

Piat, *Dictionnaire français-occitanien* ..... X, 66

Carl Wahlund, Hugo von Feilitzen et Alfred Nordfeldt, *Les Enfances Vivien, chanson de geste* .. X, 67

Huguet, *Édition de la Précellence d'Henri Estienne* ..... X, 229

Digitized by Google

Clédat (Léon) *suite :*
Compte rendu de :
Darmesteter et L. Sudre, *Grammaire historique de la langue française*..... X, 297

Colleville (Vicomte de).
La Bargièro, chanson de Provence..... V, 233

Combes (L.).
De l'influence du français sur les patois, à propos du patois de Villeneuve-sur-Lot..... IV, 47

Combier.
Dictons en patois de Germolles (Saône-et-Loire).... VI, 303

Crouslé (L.).
Opinion sur la question du participe passé..... III, 262
Opinion sur le *d* de « je prends, il prend, etc. »..... IV, 86
Observations sur le plan de réforme orthographique..... IV, 252 ; V, 26

Delboulle.
Opinion sur la question du participe passé..... III, 256
Opinion sur diverses réformes orthographiques. IV, 87, 246; V, 1

Dénéréaz (C.).
Texte en patois vaudois, communiqué par M. L. Mageon ..... X, 224

Devanne.
Conte en patois de Prouvy (Valenciennes)..... I, 220

Devaux (l'abbé).
Compte du prévôt de Juis, en dialecte bressan (1365), texte et étude grammaticale..... III, 293 ; IV, 10

Divers.
La source d'*Aymerillot* de Victor Hugo..... VI, 63
— du *Mariage de Roland* — ..... X, 220
L'opinion du Père Mersenne sur l'orthographe..... VI, 237
Discussion Académique sur les majuscules..... VII, 80
Texte en patois du Périgord (1471), communiqué par MM. Caillac et Dujarric-Descombes..... VIII, 306
La réforme de l'orthographe en Algérie..... IX, 73, 158
Enquête sur les patois de la région gasconne..... IX, 152

Digitized by Google

Divers.

Pétition adressée au Ministre de l'Instruction publique pour la réforme de l'orthographe (janvier 1896). IX, 305
Grands jeux floraus de Languedoc (1896)..... X, 71
Poésie en patois de Cahors, communiquée par M. Constant Roy..... X, 99

Doncieux (G.).

La chanson du *Roi Renaud*, version poitevine..... VI, 57

Durandeau (J.).

Le Vaigneron, chanson en patois de la Côte-d'Or... II, 300
Notice nécrologique sur M. Eugène Rabiet..... V, 303

Ferrand (A.).

Termes du patois de Jons (Isère)... IV, 230, 316 (err.); VII, 265
Noms de personnes, surnoms, numération en patois de Jons..... V, 68

Fertiault (F.).

Chansons populaires en patois de l'Aveyron..... I, 127
Conte de l'Aunis..... II, 191, 315
Dictionnaire du langage populaire verduno-chalonnais, A à C..... III, 210; IV, 21, 106, 284; V, 174; X, 237

Firmery (J.).

Sur la versification de Marot..... VII, 1
Un projet de réforme de la versification française .. VIII, 45
La prononciation de l'*e* muet..... VIII, 137
L'*Énéas* et la traduction de Veldeke..... X, 34, 81
Compte rendu de : Wiener, *French Words in Wolfram von Eschenbach*..... X, 234

Fleury (J.).

Le patois normand de La Hague et lieux circonvoisins..... II, 83; III, 286; IV, 154
De deus sons communs au haguais et aus langues slaves..... III, 31; IV, 155
Opinion sur la question du participe passé..... III, 253

Forterre (A.).

Comparaisons populaires de la vallée de la Payre, recueillies à Rochessauve, près Privas..... IV, 135

Digitized by Google

France (Anatole).

Opinion sur la réforme orthographique ..... III, 160

Froment (Père).

Fable en patois bugeysien..... .. III, 128

Galy (Dr).

Un manuscrit perdu de contes et fabliaus.... V, 224; VI, 70

Gonnet (Dr).

Chansons populaires en patois du Bois-d'Oingt.... I, 129

Gréard.

« Note » sur la réforme de l'orthographe. VI, 309; VII, 68, 81

Guérin (J.).

Textes en patois de l'Ile-d'Elle (Vendée)..... .. . IV, 218

Hanriot.

Quelques mots du patois de Bercenay-en-Othe (Aube). II, 296

Havet (Louis).

Opinion sur la question du participe passé..... III, 257

— sur le *d* de « je prends, il prend, etc. » . . IV, 153

— sur les consonnes doubles..... . . IV, 249

— sur le plan général de réforme..... V, 2

Hément (Félix).

Lettre à Anatole France sur l'orthographe... .... III, 158

Opinion sur la question du participe passé... ..... III, 254

Hervé (Édouard).

Adhésion à l'orthographe de la *Revue*..... IV, 167

Hingre (le chanoine).

Grande complainte en vieus patois de La Bresse (Vosges)..... I, 241; II, 50, 166

La potence de Martinpré, récit en patois de La Bresse (Vosges)..... ..... III, 192

Observations à propos des chuintantes du patois de Coligny..... . ..... VII, 54

Jeanroy (A.).

Compte rendu de : Thibault, *Glossaire du pays blaisois*..... VII, 58

Digitized by Google

Jeanroy (A.) *suite :*

Sur un vers de *Pathelin*..... VIII, 118
Quelques strophes de *Mireille* traduites en divers dialectes méridionaus (avec H. Teulié)..... VIII, 119, 265; IX, 58, 224 (X, 72)
L'Ascension, mystère provençal inédit du XVe siècle (avec H. Teulié)..... .... IX, 81

Joret (Ch.).

Randonnée : *Minette et la Roulette*, versions de Formigny et de Fontenay-le-Marmion..... I, 120
Compte rendu de : Moisy, *Dictionnaire du patois normand*. ..... I, 136
Compte rendu de : Duval, *L'Enquête philologique de 1812 dans les arrondissements d'Alençon et de Mortagne*..... IV, 72
Voy. *Morice*.

Jullien (E.).

Quelques mots de la langue vulgaire chez les agronomes latins..... II, 161

Lebaigue (Ch.).

Féminins et pluriels anomaus..... IV, 217
Opinion sur l'orthographe de la *Revue*..... IV, 235
Réforme des consonnes doubles ..... IV, 241; V, 5
Opinion sur le plan général de réforme..... V, 15

Macé (A.).

Mots bourguignons..... ..... VI, 204

Marchot (P.).

Patois de Saint-Hubert (Luxembourg belge), textes, phonétique et lexique..... IV, 94, 190
Texte en patois de Saint-Hubert et commentaire philologique (avec A. Vierset) .... V, 38
Textes de l'extrême nord et de l'extrême sud wallon ..... V, 205 et 240 (err.).
Autres textes wallons..... VI, 207

Digitized by Google

Martin (J.).
La pvvre Dzone, chanson populaire en patois de Saint-Amour (Saône-et-Loire) ..... I, 135
Chanson populaire en patois de Charolles... ..... III, 224

Marty-Laveaux (Ch.).
La question de l'accord du participe passé ..... III, 264
Opinion sur l'orthographe de la *Revue* et sur les consonnes doubles ..... IV, 249

Millien (Achille).
La demande en mariage, facétie en parler nivernais. IV, 19

Mistral (F.).
Conte en patois de Maillane (*La Chèvre de maître Raphaël*) ..... II, 218

Mogeon (L.).
Voy. *Dénéréaz.*

Monseur (E.).
Les réformateurs du XVIIe siècle ..... VII, 158

Morice (et Ch. Joret).
Étude sur le patois du Bocage Virois septentrional.. II, 76

Paris (Gaston).
Opinion sur la question du participe passé..... III, 255
— sur le *d* de « je prends, il prend, etc. »..... IV, 85
Frédéric Diez ..... VIII, 65
La grammaire et l'orthographe..... VIII, 145

Passy (J.).
Propagande par le fait (réforme orthographique).... VII, 79

Passy (P.).
Notes sur quelques patois vosgiens, textes, glossaire, phonétique et remarques grammaticales. V, 241; VI, 1, 129
Notes sur le patois d'Ézy-sur-Eure..... VIII, 1, 80
Notes sur quelques patois comtois..... X, 1, 161

Philipon (E.).
Le dialecte bressan aus XIIIe et XIVe siècles..... I, 11
Le patois de Saint-Genis-les-Ollières et le dialecte lyonnais..... I, 258; II, 26, 195; III, 37, 161
Chansons satiriques en patois lyonnais ..... IV, 215; V, 134; VI, 33 et 183

Digitized by Google

Puichaud (C.).
Dictionnaire du patois du Bas-Gâtinais..... VII,19,101
Supplément — ..... VII, 171
Puitspelu (Clair Tisseur).
Un conte en patois lyonnais du commencement du siècle..... I, 107
Sur une dérivation populaire du participe passé.... I, 214
Roffoles in patuais liyonnais... II, 145 (cf. II, 240); II, 226, 302
E bref tonique libre dans le vieus lyonnais..... III, 198
Lyonnais *ablager*, lyonnais *bêche*..... IV, 228
Voy. IX, 236.
Rabiet (E.).
Compte rendu de : P. Kreusberg, *Die Grammatik Malherbe's nach dem « Commentaire sur Desportes »*..... IV, 150
Regnaud (P.).
Compte rendu de : P. Passy, *Étude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux* .. V, 294
Compte rendu de : E. Monseur, *Le Folklore wallon*. VI, 234
L'origine des contes de fées..... VII, 161
Quelques étymologies françaises indiquées, confirmées ou expliquées par l'anglo-saxon ..... VIII, 101
Notes d'étymologie française, origine germanique d'une série de mots à initiale B..... X, 103
Étymologies : *Duvet, vernis*..... X, 289
Reydellet (A.).
Chanson en patois du Grand-Abergement (Ain).... II, 290
Ritter (E.).
Notice sur M. Philippe Plan..... I, 148
Rivière (Maurice).
Notes sur le langage de Saint-Maurice-de-l'Exil.... II, 274
Patois de Saint-Maurice-de-l'Exil : les Dictons de Plittoncourt..... III, 60; IV, 280
Rodicq.
Locutions techniques du parler de Seuzey (Meuse).. III, 201
Rousselot (l'abbé).
Opinion sur l'orthographe de la *Revue*..... IV, 235
— sur les consonnes doubles. ..... IV, 241
Libertés orthographiques nécessaires..... VI, 79

Digitized by Google

Roux (A.).

Glossaire du patois gâtinais..... IX, 294; X, 17

Roy (E.).

Les lettres de noblesse (1503) du poète Jean Molinet. IX, 19
Le blason d'un roi des ribauds bourguignon et le roman du duc Jean sans Peur..... ... IX, 23

Sarcey (Francisque).

Adhésion à l'orthographe de la *Revue*... .... IV, 155

Sébillot (Paul).

La Bonne Femme aus cent écus, conte de la Haute-Bretagne..... .... I, 216
Peuçot, conte en patois d'Ercé (Ille-et-Vilaine) .... I, 219

Simonneau (Aug.).

Glossaire du patois de l'Ile-d'Elle (Vendée)... II, 89 (cf. 315); III, 94

Strehly (G.).

De quelques mots slaves francisés : *boyard, czar, czarine, knout, kopeck, mazurka, polka, samovar*..... VIII, 142

Teulié (H.).

Mémorandum des consuls de la ville de Martel, texte, remarques et glossaire..... VII, 253; VIII, 17, 273
Compte rendu de : Forestié, *Quelques Inventaires du XIVe siècle*..... ..... IX, 234
Voy. *Jeanroy*.

Texte (J.).

L'histoire comparée des littératures..... X, 241

Comptes rendus de :

Tisseur (Clair), *Modestes observations sur l'art de versifier*..... VII, 138
Lintilhac, *Précis de littérature française*, tome II. VII, 306
M. Souriau, *L'Évolution du vers français au XVIIe siècle*..... ... VIII, 69
C. Wahlund, *Ueber Anne Malet de Graville*.... IX, 153
L. Mellerio, *Lexique de Ronsard* ..... IX, 155

Digitized by Google

Thomas (Ant.).

Co interrogatif et exclamatif dans le patois de la Creuse..... II, 143
Opinion sur la question du participe passé..... III, 268
Opinion sur le *d* de « je prends, il prend, etc. »..... IV, 153
— sur les consonnes doubles. .... IV, 247

Tronchon.

Traduction de la *Benaïta* de Brillat-Savarin en patois de Cormaranche (Ain)..... I, 133

Vernier (L.).

Observations sur la phonétique du latin vulgaire.
I. Le latin parlé..... IX, 32
II. Abréviation des atones..... IX, 269
III. Abréviation de certaines syllabes toniques..... IX, 279
IV. De l'accent parfois variable dans les mots les plus usuels..... IX, 281

Vierset.

Voy. *Marchot.*

Viez (H.).

Essai sur le patois d'Alençon..... VII, 191 ; (cf. VIII, 144)
Chanson en patois imprimée à Douai vers 1814 .... IX, 40

Vingtrinier (Aimé).

Un branle des montagnes du Lyonnais..... VI, 302

Le Gérant : Vve Émile Bouillon.

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

Digitized by Google

Répertoire méthodique du Moyen Age français

HISTOIRE. — LITTÉRATURE. — BEAUX-ARTS

Par. **A. VIDIER**, élève de l'École des Chartes

Première année 1894 (Extrait du Moyen Age, *année 1895)*

Un volume grand in-8°. — Prix : 4 francs.

ANNUAIRE DE L'ECOLE PRATIQUE

DES HAUTES-ÉTUDES

(SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES)

Année 1897

Conten : Calendrier. — Documents. — Rapports. — G. MASPERO : *Comment Alexandre devint Dieu en Egypte.* — A. CARRIÈRE : *Joseph Derenbourg.*

Un volume in-8°. — Prix : 2 francs.

LA VIE DE MIRABEAU

Par **A. STERN**

professeur d'Histoire à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich

Édition revue par l'auteur

et précédée d'une préface écrite pour l'édition française

Deux volumes in-8°. — Prix : 15 francs

Manuel d'ortografe française simplifiée

Par **E. ERNAULT** et **E. CHEVALDIN**

Un volume in-8°. — Prix : 3 francs 50

LE ROMAN DE RENARD

Par **G. PARIS**, membre de l'Institut.

Brochure in-4°. — Prix : 3 fr. 50.

LES FABLIAUX

Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge

Par **J. BÉDIER**, maitre de conférences suppléant à l'Ecole normale supérieure

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

Un fort volume gr. in-8°.— Prix : 12 francs 50.

TRAITÉ DE LA

Formation des mots composés dans la langue française

COMPARÉE AUX AUTRES LANGUES ROMANES ET AU LATIN

Par Ars. DARMESTETER

Deuxième édition, revue, corrigée et en partie refondue, avec une préface par GASTON PARIS, membre de l'Institut.

Un volume gr. in-8°. — Prix : 12 francs.

CHRESTOMATHIE DE L'ANCIEN FRANÇAIS

Par L. CONSTANS

Deuxième édition revue et considérablement augmentée

IXe-XVe SIÈCLES

Un fort volume in-8° cartonné. — Prix : 7 francs.

DICTIONNAIRE DE L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE

IXe au XVe siècle

Par F. GODEFROY

Livraisons 1 à 85. — La livraison : 5 francs.

Digitized by Google

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

Consacré à l'étude des langues et des littératures romanes

PUBLIÉ PAR

MM. P. MEYER ET G. PARIS

Membres de l'Institut.

Prix d'abonnement annuel : Paris..... 20 fr.
— — — Départements et Union postale. 22 fr.

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

PUBLICATION MENSUELLE

DIRIGÉE PAR

MM. ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

Prix d'abonnement annuel : Paris ..... 15 fr.
— — — Départements et Union postale. 17 fr.

REVUE CELTIQUE

Fondée par H. GAIDOZ

Publiée sous la direction de H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
Membre de l'Institut.

Avec le concours de J. LOTH, doyen de la Faculté des lettres de Rennes; E. ERNAULT, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, et de plusieurs savants des Iles Britanniques et du continent.

Prix d'abonnement annuel : Paris .... 20 fr.
— — — Départements et Union postale. 22 fr.

LE MOYEN AGE

RECUEIL PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

DIRIGÉ PAR

MM. A. MARIGNAN, M. PROU ET M. WILMOTTE

Prix d'abonnement annuel : Paris .... 15 fr.
— — — Départements et Union postale. 17 fr.

CHALON-SUR-SAONE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OLLEGE LIBRARY Dec. 7

Digitized by Google

3 2044 098 635 154

Digitized by Google